Forêts urbaines de loisirs : usages récréatifs et manières d'habiter

Romain Lepillé

▶ **To cite this version:**

Romain Lepillé. Forêts urbaines de loisirs : usages récréatifs et manières d'habiter. Education. Normandie Université, 2017. Français. NNT : 2017NORMR069 . tel-01701175

HAL Id: tel-01701175
https://theses.hal.science/tel-01701175

Submitted on 5 Feb 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (74ème section)

Préparée au sein de « Université de Rouen Normandie »

Forêts urbaines de loisirs

Usages récréatifs et manières d'habiter

Tome 1

Présentée et soutenue par
Romain LEPILLÉ

Thèse soutenue publiquement le 11 septembre 2017 devant le jury composé de		
Paul Arnould	Professeur des universités émérite en géographie, ENS, Lyon LSH, France	Examinateur
Olivier Bessy	Professeur des universités en sociologie, Université de Pau et des pays de l'Adour, France	Rapporteur
Michel Bussi	Professeur des universités en géographie, Université de Rouen Normandie, France	Codirecteur de thèse
Gérard Derèze	Professeur des universités en sciences de l'information et de la communication, Université Catholique de Louvain-La-Neuve, Belgique	Rapporteur
Barbara Evrard	Maître de conférences en STAPS, Université de Rouen Normandie, France	Examinatrice
Damien Féménias	Professeur des universités en STAPS, Université de Rouen Normandie, France	Codirecteur de thèse
Pascale Marcotte	Professeure des universités en géographie, Université Laval, Québec, Canada	Examinatrice
Bastien Soulé	Professeur des universités en STAPS, Université de Lyon, France	Président

Thèse dirigée par Michel Bussi, laboratoire IDEES Rouen (UMR6266)
et par Damien Féménias, laboratoire CETAPS (EA3832)

Résumé :

Ce travail analyse les recompositions territoriales que produisent l'augmentation et la diversification des usages sportifs des forêts urbaines. La thèse interroge conjointement les demandes et les usages des populations urbaines, la manière dont ils s'ajustent à des choix d'équipement et à des formes de gestion. La thèse rend compte des déterminations réciproques des cultures, des rapports sociaux et des rapports spatiaux à l'échelle d'une métropole, Rouen, dont la ceinture verte est classée « Forêt d'Exception® » et dont la démarche gestionnaire s'avère relativement pionnière.

Le corpus comprend 43 entretiens semi-directifs, divers documents (articles de presse, bulletins d'information, rapports d'activités, etc.), ainsi que de nombreuses données obtenues par questionnaire. Ces dernières ont été produites à l'échelle de la métropole (n=5700), des quartiers de lisière (n = 661) et des pratiques (n=334).

L'analyse, multiscalaire, révèle le fonctionnement de médiations territoriales originales, qui sont aussi des analyseurs de choix. La diversité des usages dévoile en premier lieu des territoires du quotidien et des manières d'habiter très différenciées. Leur émergence récréative permet également d'observer, à travers des profils de pratiquants, les recompositions des formes sportives de la vie urbaine contemporaine.

À l'heure du numérique et au croisement des logiques de la socialisation (traces et images de soi), de l'événementiel (développement des *fun runs*) et de l'affirmation d'un échelon politique « métropolitain », on analyse enfin comment ces formes et ces logiques de communication affectent la prise en charge de ces espaces naturels, qu'elles tendent à constituer en « stations ».

Mots Clés : forêt urbaine, station forestière, loisirs sportifs, médiations territoriales, habiter, métropolisation, aménagements

Abstract :

This work examines territorial recomposition produced by augmentation and diversification of urban forest outdoor recreation. The thesis interrogates jointly claim and practice and residential 'choices', choices in terms of cities and space inside cities. We south to elucidate the reciprocal determination of the various cultures, social relationships and spatial relations in Rouen metropolis (France). Rouen green belt is classified "Exceptional Forest ®" and the forest management is relatively pioneer.

The corpus contains 43 semi-structured interviews, documents from several sources (departments of urban planning, administrative reports, newspapers articles, etc.) and several surveys collected by the scale of Rouen metropolis (N=5700), forest-fringe residents (N=661) and outdoor recreation practitioners (N=334).

A multi-scale approach reveal how territorial mediations operate as a decision analyser. Practice diversity reveals "territories of the everyday" and different ways of living. Outdoor recreation emergence also allows to observe the urban life physical activities restructuration through the description of the type of practitioners.

At the crossing of the logic of socialization (tracks, self-images), the logic of event management (fun runs development) and the appearance of a new metropolitain political scale we analysed how communication affects natural landscape and tend to turn them into "resort".

Key Words : urban forest, forest station, outdoor recreation, territorial médiation, dwell, metropolization;

THÈSE

Pour obtenir le diplôme de doctorat

Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (74ème section)

Préparée au sein de « Université de Rouen Normandie »

Forêts urbaines de loisirs

Usages récréatifs et manières d'habiter

Tome 1

Présentée et soutenue par
Romain LEPILLÉ

Thèse soutenue publiquement le 11 septembre 2017 devant le jury composé de		
Paul Arnould	Professeur des universités émérite en géographie, ENS, Lyon LSH, France	Examinateur
Olivier Bessy	Professeur des universités en sociologie, Université de Pau et des pays de l'Adour, France	Rapporteur
Michel Bussi	Professeur des universités en géographie, Université de Rouen Normandie, France	Codirecteur de thèse
Gérard Derèze	Professeur des universités en sciences de l'information et de la communication, Université Catholique de Louvain-La-Neuve, Belgique	Rapporteur
Barbara Evrard	Maître de conférences en STAPS, Université de Rouen Normandie, France	Examinatrice
Damien Féménias	Professeur des universités en STAPS, Université de Rouen Normandie, France	Codirecteur de thèse
Pascale Marcotte	Professeure des universités en géographie, Université Laval, Québec, Canada	Examinatrice
Bastien Soulé	Professeur des universités en STAPS, Université de Lyon, France	Président

Thèse dirigée par Michel Bussi, laboratoire IDEES Rouen (UMR6266)
et par Damien Féménias, laboratoire CETAPS (EA3832)

Remerciements

Antonio Machado disait « *caminante, no hay camino, se hace camino al andar*. », je dirai que pour moi il s'est fait en courant. Cela ne signifie pas que j'ai été rapide puisque ce travail de recherche m'a pris cinq années. C'est plutôt que je l'envisage, à présent qu'il se termine, comme une course hors stade de long cours, un ultra trail.

Réussir un trail ne peut se faire seul. Je veux ici remercier tous ceux qui de près ou de loin y ont participé et ont contribué à la concrétisation de ce travail de thèse.

Mes plus sincères remerciements vont tout d'abord à ceux qui sont à l'origine de cette course ! À mes directeurs de thèse, Mr Michel Bussi, Mr Damien Fémênias et Mme Barbara Evrard, incroyable équipe technique, qui ont suivi la course de très près, à chaque ravitaillement. Notamment dans les moments difficiles quand la fatigue et le stress s'accumulent. Cet encadrement interdisciplinaire (entre STAPS et géographie) a fonctionné à merveille. Un énorme merci pour la confiance que vous m'avez accordée, alors que je ne venais ni de STAPS, ni de géographie, en me prenant en thèse.
Bien naturellement je te remercie Damien pour ton investissement auprès de moi. Tu as su orienter ma réflexion quand parfois elle partait dans toutes les directions. Merci pour le temps investi, disponible à chaque moment (les week-ends et jours fériés !). Travailler avec toi est et sera toujours un plaisir.
Cher Michel, je vous remercie pour le suivi régulier, les réponses toujours rapides même à l'autre bout du monde en moins de 48 heures. J'ai eu la chance de bénéficier de votre capacité d'analyse qui pointe sans faille les failles !
Barbara, même si tu n'apparais pas officiellement dans la direction (ce ne sont que des papiers), tu as fait plus que de suivre de loin ce travail, même de Paris puis après de Rouen. J'ai pu bénéficier de ton expérience dans ce travail interdisciplinaire, mais également dans la gestion des outils informatiques (*Sphinx*, *Modalisa* ou encore *Arc Gis*).

Je remercie également les rapporteurs de cette thèse, Olivier Bessy et Gérard Derèze qui ont accepté d'analyser ma course et de l'évaluer. Je remercie également les autres membres du jury pour avoir également accepté de bien vouloir m'évaluer. Merci donc à Pascale Marcotte, Paul Arnould et à Bastien Soulé.

Durant cette épreuve, deux arrêts ont été effectués pour présenter ma course auprès de spécialistes. Je tiens à remercier ceux qui ici y ont participé, qu'ils soient enseignants-chercheur : merci Paul Arnould, Joël Boulier et Michael Aubert ou des professionnels : merci à Christelle Simon, Catherine Savary, Patrice Mengin-Lecreulx et Guillaume Fresnel. Chacun dans votre domaine d'expertise vous avez permis de faire grandir ce travail. C'est grâce à cette rencontre avec le personnel de la métropole rouennaise et de l'ONF que j'ai pu bénéficier de matériau pour ma thèse (questionnaire, compte rendu de réunion, etc.). Après ces arrêts cette course a pris une autre dimension puisque l'utilisation de ces matériaux m'a permis d'aller plus loin dans cette course qu'escompté au début.

Courir longtemps c'est partager des moments de vie avec des individus que je souhaite remercier ici. Je ne les nommerai pas tous car ils sont trop nombreux mais les remercies de m'avoir rencontré et parlé d'un moment de leur vie qui permet d'éclairer mon travail. Merci à David, Michael, Christophe, Thierry, Marie-Anne, Sylvère, Michel, Guillaume, Laurent, Yvan, Denis, Sylvain, Michel, Jean-Pierre, Jean, Jean-Claude, Julien, Ludovic, Mathieu, Evelyne,

Frédéric et Pierre et à tous les autres anonymes dont je ne connais malheureusement pas les prénoms.

Merci également à l'équipe d'enquêteurs qui à couru un moment avec moi pour m'aider dans le recueil des questionnaires et des entretiens semi-directifs. Merci à Jasmine, Marilyn, Billy et Paul.

Durant cette course, je n'ai pas fait que courir j'ai aussi donné des cours et ici j'adresse mes remerciements à toute l'équipe de la scolarité de STAPS et tout particulièrement à ma tante Evelyne et à l'équipe d'enseignants que j'ai croisée, ainsi que des membres du laboratoire CETAPS avec qui on peut toujours discuter, demander des conseils. Merci à Florence, Benoît, Natacha, Aurélien, Julien, Olivier, David, Charly, Magali, Jérémy, John, Nadine, Ingrid, Betty, Didier, Marie-Joséphe, Ludovic, Cheree, Flo, John, Nadège, Pascal, Régis, et David. Merci également aux membres d'IDEES Rouen enseignants chercheur comme doctorant avec qui nous avons pu discuter et qui m'ont apporté leur appui sur des questionnements géographiques que je me posais. Merci à Laurent, Arnaud, Céline, Guillaume, Sophie, Emmanuel, Bernard, Wandrille, Damase, Hélène, Lény, Diane, Émilie et tous les autres que j'aurai oubliés.
Un merci spécial à mes potes géographes qui m'ont permis de ne pas m'égarer dans le monde de la cartographie, du SIG, etc. et ainsi de continuer sereinement ma course. Merci à Raf et Czu. Merci à Tof pour m'avoir aidé avec *illustrator* et avoir mis en forme mon premier poster !

Je n'ai pas fait cette course seul puisque de nombreux doctorants ont traversé mon travail. Pensée spéciale à *Mr Costa rumba* qui avait démarré sa course avant moi et avec qui j'ai traversé un long moment. Merci aux pauses café, aux formations doctorales, etc.
Je remercie également les occupants du bureau des doctorants (« bureau 02 »). Chapi chapo ! ; d'abord tous deux indissociables ! Merci pour les sketchs « un gars une fille », les imitations en tout genre, les jeux de mots douteux, les yeux revolver, etc. Merci à Guigui pour ta passion de la musique (surtout du Hip-Hop), les bons petits plats. Merci à Clément pour les discussions fin thèse, la salsa, la guitare et surtout en un mot : « Agua » ! Merci Willem pour partager ma passion pour Metallica et pour les parties de golf à venir ! Merci David pour nos échanges latino-américains !
Enfin à tous pour les sushis, les apéros au Cocoon, les partie de ping-pong (pas tennis de table au vu de notre niveau !).

Durant cette course j'ai pu compter sur les encouragements et l'appui de ma team j'ai nommé les *borrachos sin fronteras* (Ju, Lolo, Raf, Clém, Gaudou, Charlotte, Tof, Lola, Benj, Anne-Laure, Claire, Jacko, Dim, Orlane, Elou, Jerem, Eve, Pierre, Ja, Nico x2, Stécy, Guigui) qui m'ont toujours proposé de sortir boire un coup, de sortir courir, etc.

J'adresse un remerciement spécial à ma mère Domy qui a relu mes textes souvent, très souvent ! Mais qui a toujours répondu présente même quand les délais étaient très courts, notamment à la fin !

Enfin, je remercie tout particulièrement ma femme Marilyn et mon fils William et je tiens à vous dédier ce travail. Marilyn, tu m'as appuyé et supporté durant la thèse, dans les moments difficiles et tu as toujours tout fait pour que je puisse travailler dans les meilleures conditions. Tu as relus mon travail et tu m'as également aidé à couper et faire autre chose pour finalement mieux y revenir. William petit bonhomme espiègle et curieux tu es né pendant ce travail et je te remercie d'avoir été là auprès de moi durant la fin de cette course. Vous m'avez permis d'aller au bout de cette course et pour cela je vous serez toujours reconnaissant.

Logiciels et fonds de cartes utilisés

La modification, la mise en forme de nos cartes et la gestion de nos bases de données ont été réalisées au moyen du logiciel Arcgis 9.3 puis retravaillés au moyen d'Adobe illustrator Creative Suite 6. Le système de coordonnées utilisé pour l'ensemble de nos représentations cartographique est le système de projection conique conforme de Lambert 93.

Les fonds de cartes sont issus de la base de données du laboratoire IDEES Rouen (UMR 6266) de l'université de Rouen Normandie.

Les analyses statistiques ont été réalisées grâce aux logiciels Sphinx plus2 V-5© et Modalisa 6.0®.

La base de donnés bibliographique et la bibliographie ont été réalisées à partir du logiciel Mendeley©.

Sommaire

SOMMAIRE 5

INTRODUCTION 8

PARTIE 1 : LES FORÊTS URBAINES DE L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE AU PRISME DES MÉDIATIONS TERRITORIALES 18

CHAPITRE 1 : LA FORÊT URBAINE RÉCRÉATIVE COMME MÉDIATION TERRITORIALE 20

CHAPITRE 2 : DES PRISES MULTIPLES SUR LE TERRAIN POUR DÉCRIRE ET COMPRENDRE LES PRATIQUES 71

CHAPITRE 3 : CHOISIR UN TERRITOIRE ET DES LOISIRS SPORTIFS POUR TESTER NOS HYPOTHÈSES 90

PARTIE 2 : RÉSIDER EN VILLE ET HABITER EN LISIÈRE DE FORÊT 115

CHAPITRE 4 : MESURER ET DÉFINIR LA LISIÈRE 121

CHAPITRE 5 : HABITER LA LISIÈRE DE FORÊT : APPROPRIATIONS PAR LES RÉSIDENTS. 158

PARTIE 3 : ACTIVITÉS, IMMERSIONS FORESTIÈRES ET TERRITOIRES DE SOCIALISATION 223

CHAPITRE 6 : TERRITOIRE, PRATIQUES ET PRATIQUANTS : MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE 226

CHAPITRE 7 : APPROPRIATIONS ET PRATIQUES DE LA FORÊT : DES TERRITOIRES RÉCRÉATIFS 265

PARTIE 4 : ÉQUIPER LES FORÊTS URBAINES DE LOISIRS PAR LA VILLE 312

CHAPITRE 8 : QUAND LA FORÊT DEVIENT UN ÉQUIPEMENT DE LA VILLE : UN PARC ANIMALIER À L'ÉCHELLE D'UNE MÉTROPOLE 315

CHAPITRE 9 : LA FORÊT COMME BIEN COMMUN : L'EXEMPLE DES MAISONS DES FORÊTS 333

CHAPITRE 10 : *FUN RUNS* : URBANITÉ NUMÉRIQUE ET RÉINVENTION RÉCRÉATIVE DE LA NATURE 352

CONCLUSION 388

BIBLIOGRAPHIE 396

SOURCE 414

INDEX DES FIGURES 417

TABLE DES MATIÈRES 432

« Nous venions de sortir de Rouen et nous suivions au grand trot la route de Jumièges. La légère voiture filait, traversant les prairies ; puis le cheval se mit au pas pour monter la côte de Canteleu. C'est là un des horizons les plus magnifiques qui soient au monde. Derrière nous Rouen, la ville aux églises, aux clochers gothiques, travaillés comme des bibelots d'ivoire ; en face, Saint-Sever, le faubourg aux manufactures, qui dresse ses mille cheminées fumantes sur le grand ciel vis-à-vis des mille clochetons sacrés de la vieille cité. Ici la flèche de la cathédrale, le plus haut sommet des monuments humains ; et là-bas, la "Pompe à feu" de la "Foudre", sa rivale presque aussi démesurée, et qui passe d'un mètre la plus géante des pyramides d'Égypte. Devant nous la Seine se déroulait, ondulante, semée d'îles, bordée à droite de blanches falaises que couronnait une forêt, à gauche de prairies immenses qu'une autre forêt limitait, là-bas, tout là-bas. »

Extrait de la nouvelle « un normand » de Guy de Maupassant (1882)

Introduction

Choisir d'étudier la forêt au prisme des usages récréatifs des citadins est motivé par le constat d'une relative absence d'études qui traite de ce phénomène. En France, les recherches sur les loisirs sportifs en milieu « naturel » se sont intéressées à d'autres espaces : la montagne (Bourdeau, Corneloup, Mao, & Boutroy, 2004; Bourdeau, Mao, & Corneloup, 2011; Mao, Hautbois, & Langenbach, 2009), mais aussi le littoral (Augustin, 1994; Corbin, 2010; Evrard, 2014).

Bernard Kalaora ouvre une voie, à la fin des années 1970 en France, et questionne sociologiquement le développement des loisirs en forêt (Kalaora, 1993). Très fréquentée, située à une centaine de kilomètres de Paris, la forêt de Fontainebleau lui permet de décrire et d'analyser les ressorts et les enjeux d'un tourisme vert en expansion. La démarche contemplative des élites tranche avec les comportements « de consommation » des catégories populaires. L'auteur repère des fréquentations et des usages très différenciés, qui tiennent et qui témoignent davantage des dispositions « de classe » des visiteurs que de leurs proximités géographiques.

Depuis peu les travaux qui traitent des loisirs en forêts se multiplient, et l'ouverture des forêts au public mobilise davantage l'attention des gestionnaires et des chercheurs (Dehez, 2012; Rulleau, Dehez, & Point, 2010), en particulier la question des liens entre les citadins et la forêt (Granet & Dobré, 2009). Benoît Boutefeu (2007) montre et analyse, du côté de l'offre, l'évolution récente du rôle social du gestionnaire, l'Office National des forêts (l'ONF)[1], tenu d'agir et de mettre en scène l'accueil du public. Soucieux des demandes, Pascal Papillon (2014) et Rodolphe Dodier (2012) mettent en évidence et décrivent les attentes prophylactiques des citadins vis-à-vis de ces milieux.

Pour autant, on ne sait encore que peu de choses sur les pratiques par lesquelles ces milieux sont appropriés (Frémont, 1999), perçus et vécus, en particulier par les citadins, ou sur les médiations territoriales originales (Di Méo, 2001) que produisent les forêts, spécialement lorsqu'elles sont équipées et promues par les villes. L'espace urbain français concentre actuellement une part importante de la population Française (Clanché & Rascol, 2011) et un cinquième de la forêt est sous influence urbaine (Inventaire Forestier National, 2006b).

Trois tableaux témoignent des usages contemporains de l'espace boisé et de leurs dynamiques. Plaçons trois focales sur trois types d'acteurs différents : les politiques, les pratiquants et des citadins qui résident en lisière de forêt. Chacun de ces tableaux permet d'interroger les activités et territoires de la ville, aujourd'hui.

[1] Les abréviations sont présentées en annexe 1, tome 2.

Le premier tableau se déroule le 5 novembre 2014. L'inauguration d'une mare (Épinay) située au cœur d'un des trois grands massifs de l'agglomération rouennaise[2] (Roumare), réunit en forêt un préfet de département[3], un président de conseil régional[4], un président d'une agglomération[5] et le directeur régional de l'ONF. Comment une mare en forêt a-t-elle réussi à faire converger les agendas de représentants politiques de ce niveau ?

L'Encadré 1 présente l'inauguration de l'aménagement de ladite mare et la signature d'un protocole d'accord pour les forêts domaniales rouennaises.

Je me rends à la signature du protocole d'accord pour les forêts domaniales rouennaises. Sur la route départementale 351, un employé de l'ONF indique où se garer. Le parking est très boueux, le temps est pluvieux depuis plusieurs jours mais le soleil semble enfin apparaitre en cette matinée du mercredi 5 novembre 2014.
Tous les acteurs sont présents (ONF, CREA, associations, etc.). En cas de pluie, une tonnelle est installée. À l'intérieur des petits fours et du café nous attendent. Environ 40 personnes sont présentes (dont des membres de la CREA, de l'ONF, le préfet de Seine-Maritime, le président du Parc naturel régional des Boucles de la Seine normande (PNRBSN), le président de la région Haute-Normandie, des présidents d'associations, la presse locale etc.).
L'inauguration commence par des discours, nous nous dirigeons, ensuite, dans la boue jusqu'à la mare située à environ 20 mètres du parking. Si certains sont venus en bottes, des élus locaux en costume et chaussures cirées, essayent d'atteindre la mare sans se salir.
La mise en scène, propose non pas de couper le traditionnel ruban, mais du lierre à l'aide d'un marteau forestier. La signature des accords « Forêt d'Exception® » se déroule à l'extérieur, et prend la forêt pour décor (Photographie 1).

Encadré 1 : Observation de terrain lors de l'inauguration de la mare Épinay et de la signature des accords « Forêt d'Exception® », 5-11-2014

[2] Par le terme d'agglomération, de ville ou de métropole on désignera ce territoire communautaire qui s'est appelé successivement : le district de l'agglomération rouennaise (ou « l'Agglo », de 1995 à 2000), la Communauté de l'Agglomération Rouennaise (la CAR, de 2000 à 2010), la Communauté de l'agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (la CREA, de 2010 à 2014) et enfin depuis le 1er janvier 2015, la Métropole Rouen Normandie (MRN).
[3] De Seine-Maritime
[4] De Haute-Normandie
[5] La CREA, devenue Métropole Rouen Normandie en 2015, représentée par la vice-présidente environnement de cette l'agglomération

Figure 1 : Première page de l'invitation « Signature du protocole d'accord pour les forêts domaniales rouennaises », 5 novembre 2014

Photographie 1 : Signature des accords « Forêt d'Exception® » en forêt de Roumare et inauguration de la mare Epinay. De gauche à droite directeur régional de l'ONF, le préfet de département de Seine-Maritime, le président de conseil régional de Haute Normandie et la vice-présidente environnement de la CREA représentant son président. Crédit photographique : R. Lepillé, 5 novembre 2014

On voit ici comment la nature est mise en scène par le politique et comment le politique se met en scène dans la nature. On observe, Figure 1, une mare récemment équipée située dans la forêt domaniale de Roumare. Le carton d'invitation explique que cet équipement sert à « canaliser le public ». L'image évoque un tableau célèbre, et montre une nature qu'on aménage en musée (Kalaora, 1993).

Comment les forêts sont-elles entrées dans l'institution du cadre vie des populations urbaines ? Quelles sont les phases de ce processus ? Quels en ont été les acteurs ? Quels ont été leurs rôles, leurs stratégies ? Quels sont les enjeux et les intérêts en jeu, qui se sont exprimés et sans doute parfois opposés ?

Le carton l'invitation donne un aperçu des problématiques. Au contact de la ville les gestionnaires doivent concilier aux fonctions traditionnelles (la fonction économique et la fonction écologique) la fonction d'accueil du public dans le cadre d'un « tourisme durable ». Comment les acteurs concilient-ils enjeux économiques, écologiques et touristiques ?

Quels rapports les individus entretiennent-ils avec ces territoires récréatifs et avec ces milieux naturels ? Qui sont ceux qui s'approprient ces forêts ? Que nous apprend l'engagement des pouvoirs publics envers ces espaces naturels ? À quelles demandes répondent-ils ?

Le deuxième tableau présente quatre utilisations différentes de la forêt montrent que les pratiques ordinaires font des espaces boisés des territoires du quotidien qui méritent aujourd'hui d'être étudiés.

Photographie 2 : Un groupe de marcheurs nordiques dans la forêt Verte, Crédit Photographique : E. Ancelot, 19 novembre 2014

Photographie 3 : Des coureurs pendant le briefing avant le départ d'une course de 55 kilomètres d'orientation nocturne durant la 13ème hivernale du Raid Normand. Crédit Photographique : R. Lepillé, le 2 février 2013

Photographie 4 : La 1re manche du Challenge Hivernal VTT au Bois du Roule à Darnétal, Paris Normandie, 15 février 2016. Crédit photographique : P. Varrel

Photographie 5 : Des coureurs qui franchissent la ligne d'arrivée de la color me rad 2016. Crédit photographique : M. Mercado, le 17 avril 2016

La Photographie 2 montre un groupe de marche nordique dans la forêt Verte, au nord de l'agglomération rouennaise. Ces personnes ont généralement plus de 50 ans, sont majoritairement des femmes, et se retrouvent une à deux fois par semaine en forêt, pour une activité encadrée et institutionnalisée. Quel est le profil sociologique de ces individus ? et de ces pratiquants ?

La Photographie 3 est prise lors d'un raid nocturne, en hiver, de 55 kilomètres. Il s'agit d'une épreuve difficile, avec un engagement physique conséquent. On voit un public exclusivement masculin, d'individus de plus de 30 ans, équipés pour sortir en hiver et adeptes de matériel technologique (lampe frontale et pectorale, montre GPS, smartphones connectés, etc.). Qui sont ces autres pratiquants ? D'où viennent-ils ? Que viennent-ils chercher dans ces forêts ?

La Photographie 4, est prise lors d'une compétition de VTT organisée par l'Union Cycliste Darnétalaise (UCD). Les pratiquants en présence ont des âges variés, même si le public

plutôt est masculin, on observe aussi que des femmes sont présentes. Cette épreuve est réputée au niveau national, notamment pour sa technicité.

Enfin, la Photographie 5 présente l'arrivée de la *color me rad*, où les pratiquants courent 5 kilomètres et se font arroser de peinture, avant de profiter d'un concert de musique électro. Cette course n'est pas chronométrée, il n'y a pas de classement, pas de podium. En 2016, 6 000 personnes y ont participé. Quelle image de la forêt et de la nature ont ces individus ? En quoi cette pratique consiste-t-elle ?

On peut voir que la forêt est le lieu de pratiques diverses. Qui sont ces pratiquants ? Quels sont leurs usages et leurs territoires ? Que viennent-ils chercher en forêt ? Les mobilités de loisirs sont-elles un moyen de s'approprier la forêt ? La forêt peut-elle être considérée comme un lieu de sociabilité ou au contraire comme un milieu dans lequel les individus s'immergent pour se couper de tout ? Comment les pratiques du numérique réinterrogent à la fois les pratiques et les pratiquants ?

Un troisième tableau semble utile, pour comprendre que ces forêts sont urbaines. Une part toujours plus conséquente de nos contemporains réside en ville et on estime actuellement que 80 % des Français résident dans une aire urbaine (Creusat & Morel-Chevillet, 2015, p. 23). Pour autant, ce constat ne dit rien des conditions concrètes, matérielles et subjectives, dans lesquelles les gens vivent. Il faut pour cela examiner les « choix » résidentiels qui sont les leurs, choix de villes et choix de spatialisation à l'intérieur même des villes, et à partir de là analyser les multiples manières d'habiter en ville qui s'y déploient. La métropole rouennaise est pour nous un terrain de choix puisque la ville et la forêt y sont interpénétrées et que la question des lisières de forêt, peu traitée dans la littérature, mérite qu'on s'y intéresse (Beaucire, 1995).

Photographie 6 : La lisière entre des maisons et un bois attenant, Bois des Dames, Notre-Dame-de-Bondeville. Crédit photographique : M. Mercado, 20 janvier 2016

Photographie 7 : La lisière entre des immeubles HLM et un bois attenant, bois de l'archevêque, Déville-lès-Rouen. Crédit photographique : R. Lepillé, 14 septembre 2013

La Photographie 6 montre une première interface entre des maisons avec jardin et la lisière de forêt, avec un accès direct à la forêt, par le jardin. La Photographie 7 présente une lisière en bordure d'immeubles collectifs. La forêt est immédiatement accessible, mais séparée par une route et il n'y a pas de chemin aménagé sur ce versant de forêt pour en faciliter l'accès.

Les appropriations de la forêt sont-elles les mêmes en fonction du lieu et du type d'habitat dans lesquels les individus résident ? Les mobilités de loisirs en forêt nous apprennent-elles des choses sur la manière d'être citadin ? Le type d'habitat et sa localisation pèsent-ils sur le rapport à la forêt et à son utilisation ?

Au-delà de ces trois tableaux, on peut voir que l'agglomération rouennaise offre un terrain d'études intéressant pour comprendre les redéfinitions contemporaines des formes de la vie urbaine. À travers ces trois cas concrets où se mêlent enjeux politiques, récréatifs et résidentiels, un certain nombre de questions émergent auxquelles nous allons tenter de répondre. En quoi les usages récréatifs redéfinissent-ils ces territoires (natures, villes) ? Dans quelle mesure les forêts urbaines font-elles émerger de nouveaux usages ?

Cette thèse étudie les « médiations territoriales » (Di Méo, 2001) originales que produisent les espaces forestiers, afin d'observer comment s'articulent aujourd'hui, aux questions d'exploitations forestières et de biodiversité (trames vertes etc.), celles qui touchent au développement des loisirs, qui font de ces espaces « naturels » des territoires récréatifs.

Ce travail s'inscrit dans une approche interdisciplinaire au confluent de la sociologie des loisirs (Dumazedier, 1962, 1988; Viard, Poitier, & Urbain, 2002) et de la géographie sociale des territoires du quotidien (Di Méo, 2001; Frémont, 1999; Lazzarotti, 1995). Cette double entrée est motivée par le fait que « l'existence n'est pas seulement structurée par le temps, elle l'est tout autant par l'espace. Elle n'est pas seulement chargée d'une histoire, elle l'est aussi d'un milieu. » (Watsuji, 2011). Il y a une « dimension propre des milieux, qui n'est ni celle de l'objet, ni celle du sujet, mais celle de la relation qui institue réciproquement ces deux termes, et qui s'oriente en fonction du second. » (Berque, 1994b).

Étudier les forêts au regard des activités de loisir, de leurs modalités de pratique, des formes de sociabilité au sein desquelles elles s'inscrivent constitue un moyen original d'accéder aux appropriations pratiques et symboliques des territoires « aroundoor » (Mao, Corneloup, & Bourdeau, 2013).

La première partie de la thèse définit son objet, pose la forêt urbaine récréative comme médiation territoriale, décrit le matériel et les méthodes employés et explicite les choix d'enquêtes réalisées. La forêt urbaine est un territoire de nature qui s'inscrit dans la morphologie de la ville, et qui peut ainsi être questionnée en tant qu'équipement de la ville, comme vecteur de communication et d'attractivité de la ville. Nous menons ici une réflexion à l'échelle métropolitaine à travers le choix du terrain d'étude et présentons les résultats des enquêtes réalisées par la métropole sur les usages et les perceptions des massifs par les habitants de la ville. Ce socle de connaissances nous permet de créer deux enquêtes originales complémentaires, que nous analysons dans les parties 2 et 3.

La deuxième partie de la thèse interroge les usages qui tiennent aux « choix » résidentiels et aux localisations des différentes catégories de populations dans la ville. En quoi les usages quotidiens des territoires « naturels » des habitants des villes témoignent-ils des déclinaisons contemporaines de la condition urbaine et des manières d'habiter la ville ? On commencera par exposer la méthodologie d'enquête adoptée et les caractéristiques de l'échantillon avant d'analyser les résultats. Les appropriations forestières qu'il s'agisse d'activités ou de niveaux de pénétration en forêt dépendent très fortement des conditions citadines des résidents de lisière, que nous traduisons par une typologie qui pose quatre manières d'habiter la ville, à la lisière de la forêt.

La troisième partie centrera l'étude sur les pratiques et les pratiquants de loisirs sportifs en forêt urbaine. Après avoir exposé la méthodologie de l'enquête, on présente Rouen comme métropole *outdoor* et les caractéristiques (sociales, territoriales et sportives) de ce second échantillon. Les résultats montrent des mobilités de loisirs différenciées. Deux populations

pratiquantes distinctes, les hyperpratiquants et les marcheurs, permettent d'interroger la forêt comme équipement urbain. La forêt est elle un prolongement de la ville ou un milieu recherché pour lui-même ? En quoi et comment les nouveaux outils numériques changent-ils le rapport au territoire ?

La quatrième partie se replace à l'échelle de la métropole, étudie l'équipement progressif du milieu forestier par la ville et interroge les forêts urbaines de loisirs de demain. La lutte pour la sauvegarde d'un parc et la mise en place des maisons des forêts montrent comment la forêt apparaît désormais comme une ressource commune. On observe aussi le développement de nouvelles activités physiques ludiques (les *fun runs*) via l'utilisation du numérique.

Finalement, faire cohabiter les attentes des usagers, les demandes des gestionnaires avec la biodiversité de la forêt, nous amenera en conclusion à penser « station ».

Partie 1 : Les forêts urbaines de l'agglomération rouennaise au prisme des médiations territoriales

L'objectif de cette partie est de construire théoriquement l'objet d'étude, de décrire la méthodologie adoptée et enfin de présenter les forêts urbaines de l'agglomération rouennaise comme terrain de l'étude.

Le premier chapitre aura pour fonction de positionner le problème. Premièrement, nous allons expliciter à travers son histoire, le choix de la forêt pour étudier les rapports « hommes-milieux ». Nous verrons, ensuite, ce que la forêt nous apprend de la ville. Comment s'intègre-t-elle dans sa morphologie ? Dans les cultures urbaines ? Dans l'aménagement de la ville par les pouvoirs publics ? Et enfin comme instrument de promotion de la ville ? Ensuite, nous expliciterons le choix d'étudier les forêts urbaines à travers les loisirs sportifs des citadins. Enfin nous présenterons le cadre conceptuel de l'analyse : les médiations territoriales (Di Méo, 2001).

Dans un deuxième chapitre, nous nous attacherons à détailler et expliciter la méthodologie employée pour étayer empiriquement la recherche. Il s'agira d'identifier les différents acteurs, dont nous avons analysé les documents, auprès desquels nous avons réalisé des entretiens semi-directifs, ou que nous avons interrogé par questionnaire. Nous avons bénéficié de données d'enquêtes produites par d'autres, qui ont constitué un socle de connaissances à partir duquel nous avons enquêté. Nous expliciterons, enfin, les démarches d'analyses cartographiques et l'utilisation de photographie.

Le troisième chapitre présente et met en perspective le territoire étudié. Nous situerons l'échelle géographique choisie, celle d'une métropole, puis nous retracerons, le rapport de la ville rouennaise à ses forêts dans le temps. Nous exposerons ensuite les résultats des enquêtes antérieures à partir desquelles nous avons conduit cette recherche, et nous préciserons sur quel massif précis au sein du territoire de l'étude, nous avons concentré nos attentions.

Chapitre 1 : La forêt urbaine récréative comme médiation territoriale

1. La forêt, une expression de la « Nature ».

Employée dans son acception commune, la forêt est entendue comme une vaste étendue couverte d'arbres. Étudier la forêt est une entrée privilégiée pour penser les rapports à la nature. En effet, lorsqu'on demande aux individus de citer trois mots qui leur viennent à l'esprit quand ils pensent à la nature, les réponses majoritaires sont d'une part la « forêt » et de l'autre « l'arbre »[6]. On sait par ailleurs que les habitants des grandes villes[7] (plus de 100 000 habitants) se tournent vers une forêt « naturelle » (64 %) plutôt qu'une forêt « équipée ».

Les enquêtes de fréquentation des forêts françaises (Granet & Dobré, 2010; Kalaora, 1993; Maresca, 2000; Normandin, 1998, etc.), révèlent des chiffres de fréquentations souvent très importants, qui varient d'une enquête à l'autre, et rendent les comparaisons difficiles. En 2010, l'ONF estime la fréquentation annuelle des forêts françaises à environ 500 millions de visites[8]. Avec une fréquentation estimée, en 1996, à plus de 17 millions de visites annuelles la forêt de Fontainebleau serait plus fréquentée que certains parcs d'attraction, tels *Eurodisney* ou le *parc Astérix* (Office National des Forêts, 2004).

Les forêts sont d'ailleurs, autour de Paris, les espaces de loisirs les plus fréquentés (Lazzarotti, 1995). La fréquentation n'est, par ailleurs, pas également répartie, et se concentre dans certains massifs. L'Inventaire Forestier National (IFN) a calculé que la fréquentation des forêts serait importante uniquement dans 12% des forêts privées et publiques (Inventaire Forestier National, 2006a).

Il faut cependant être prudent. Une enquête récente de fréquentation réalisée par l'ONF dans la forêt de Fontainebleau (Office National des Forêts, 2016), effectuée au moyen de compteurs automatiques (sur des parkings et sur des itinéraires de promenade), d'une enquête téléphonique et d'une enquête sur sites qui ont duré un an et mobilisé cinquante enquêteurs volontaires, donne un chiffre différent. En effet, le chiffre de fréquentation est estimé entre 4, estimation basse, et 10, estimation haute, millions de visiteurs. Les raisons invoquées sont que l'enquête de 1996 est une extrapolation d'une enquête téléphonique nationale et que l'enquête 2016, qui croise des compteurs automatiques, des entretiens téléphoniques et une enquête par questionnaire, est plus précise. Si bien que l'on aboutit à une fourchette d'estimation qui varie

[6] Etude menée par le Centre de Recherche pour l'Étude et d'Observation des Conditions de vie (CREDOC) Citée par : Granet, A.-M., & Dobré, M. (2010). Les citadins et la forêt en France. Revue Forestière Française, 1999(5), 521–534.
[7] Enquête menée en 1991 sur les forêts périurbaines
[8] page consultée le 20 mai 2015

du simple au double. Finalement l'enquête de 1996, basée uniquement sur une enquête téléphonique nous montre que, plus que de fréquenter la forêt, les individus aiment s'y voir.

La forêt apparaît comme un espace des sociétés humaines. Il nous semble donc nécessaire de dresser une histoire de la forêt avec Martine Chalvet (2011), afin de poser les jalons historiques qui permettent de comprendre les rapports que les hommes au cours du temps entretiennent avec elle.

Dans un premier temps, nous étudierons l'origine du rapport de l'Homme avec la forêt, celle d'un espace divinisé, qui devient peu à peu une frontière entre la civilisation et le sauvage. Puis, dans un deuxième temps nous analyserons l'évolution de ce rapport. La forêt est maitrisée par l'Homme et nous assistons à des phases de déforestation et d'exploitation. Ensuite, Dans un troisième temps la forêt devient un espace que l'on protège c'est un capital économique, mais aussi un espace sensible protégé et aménagé pour accueillir le loisir.

1.1 La forêt, une « frontière » symbolique de la ville

Si de nombreuses croyances ont enraciné le mythe d'une forêt originelle, d'une terre primitive entièrement recouverte de forêts, qui préexisterait à l'Homme, les études archéologiques montrent que c'est au cours de la période de réchauffement climatique, autour de 8 000 avant notre ère que progressivement, d'un milieu ouvert composé essentiellement d'herbacés (steppe), un couvert forestier s'installe. Durant cette période, les transformations de la forêt sont en majorité liées aux variations climatiques plutôt qu'à l'influence de l'homme. Avec la sédentarisation, les hommes s'installent en lisière de forêt. Elle constitue un lieu pour se nourrir, et ils commencent à défricher les forêts pour cultiver la terre (Nougarède, 1997).

Pour Robert Harrison, c'est en voulant bâtir sa civilisation et affirmer sa domination que l'Empire romain se pense comme issu de la rupture avec la *silva* (Harrison, 1994). Selon le récit de *Tite-live*, l'origine mythique de la fondation de Rome vient du monde sylvestre « sauvage ». Romulus et son frère Rémus, issus de la *silva*, auraient été recueillis par une louve, symbole du monde sauvage, avant de fonder Rome. Ainsi « les mythes, mais aussi le droit et l'imaginaire romain s'édifièrent de manière binaire en opposant le monde étranger de la nature, du « sauvage » (*silvaticus*), des bois et l'univers familier du « civilisé ». » (Chalvet, 2011).

Les Celtes et les Germains vénèrent la forêt et les arbres, exploitent les richesses de la forêt et y pratiquent des activités comme la chasse. Les chroniqueurs romains puis les ecclésiastes après eux transmettent une vision de ces peuples qui seraient peu « civilisés », et

affectés d'un « retard » technique[9]. Les civilisations romaine et chrétienne se sont édifiées sur et par une dichotomie entre la civilisation et le « sauvage ». Cela se retrouve dans l'étymologie du mot latin qui désigne la forêt, celui de *Silva*. Ce terme vient de *silvaticus*, « sauvage » ou « homme des bois ». Ainsi, le « sauvage » est né au moment où il y a eu naissance de la civilisation. Comment cela se traduit-il dans la législation de la *res publica* romaine ? La *silva* a un statut de *res nullius*, « une chose sans maître », et l'espace forestier est appelé *locus neminis* « lieu qui n'appartient à personne ». Se forge ainsi le dualisme « nature-culture » (encadré 1) à partir duquel se structurent les représentations dans le monde occidental. La civilisation s'oppose à la barbarie, le cultivé à l'inculte et la ville, la cité, à la *silva*. Dans cette opposition, la lisière de la forêt, frontière entre deux milieux, représente la limite entre le civilisé et le sauvage. Dans la législation romaine, les lisières forestières sont considérées comme des frontières naturelles.

La culture héritée des Romains fait naître le dualisme nature-culture. En effet, l'Homme est placé au centre de tout. Or les conceptions sont différentes dans d'autres civilisations.
Les conceptions de la nature japonaise, que nous connaissons grâce au travail d'Augustin Berque et de la traduction de l'ouvrage de Watsuji Tetsurô, *Fûdo: le milieu humain*, sont différentes puisque l'individu est une partie de l'environnement dans lequel il évolue. Ce concept *fudosei* (Watsuji, 2011) est traduit par le terme de médiance (Berque, 2000) qui est la relation d'une société à son environnement. « Elle consiste en effet dans la bipartition de notre être en deux « moitiés » qui ne sont pas équivalentes, l'une investie dans l'environnement par la technique et le symbole, l'autre constituée de notre corps animal. » (Berque, 2000, p. 128).

Encadré 2 Des conceptions de la nature qui varient en fonction de la culture, Fûdo : un exemple japonais

Dans leur idéal de vie et de culture, les Romains prolongent la voie ouverte en Europe par les Grecs. Ils préfèrent la nature maîtrisée, ordonnée et productive à la nature sauvage. Le développement de l'Empire romain passe ainsi par une domination de la nature en bâtissant routes, ponts, ports, monuments, etc. Si cette conception domine et perdure, dans la réalité, la forêt a toujours été utilisée et exploitée, même à l'époque romaine.

1.2 Une forêt exploitée aux usages codifiés

La civilisation romaine n'a pas délaissé l'espace forestier, que ce soit pour construire, pour s'éclairer ou pour se nourrir. La forêt a donc toujours été utilisée. Pendant la lente dissolution de l'Empire romain, des écrits comme celui de Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, écrit autour du VIème siècle, mettent en exergue les changements marquants qui expliquent le recul de la civilisation au profit de la forêt par la victoire du sauvage sur le civilisé, puisque la forêt est en expansion à cette époque. La paléoclimatologie montre que cela était aussi dû au climat (Schéma 1). Les deux premiers siècles de notre ère auraient été favorables à

[9] Cette vision sera tardivement remise en cause par les scientifiques dans les années 1980.

l'extension des cultures. Puis après 450 une forte instabilité climatique explique l'expansion de la forêt qui n'est donc pas le simple produit des invasions barbares et de leur culture.

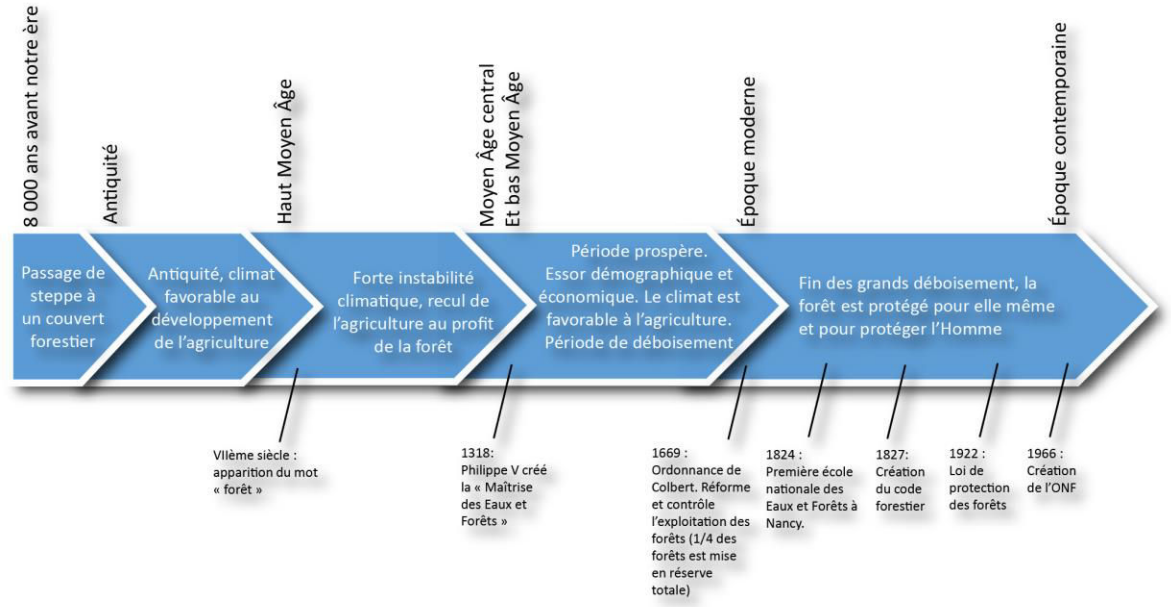

Schéma 1 : Frise chronologique des grandes phases du rapport à la forêt en France

1.2.1 Codifier les usages

Durant le haut Moyen Âge, la forêt est un espace approprié par la noblesse et le clergé, qui en exclut le reste de la population. La forêt devient peu à peu un espace où se produisent et s'expriment les distinctions sociales que représentent les trois ordres de la société. La forêt peut être perçue comme « miroir de la société » (Corvol, 1987) ou, plus exactement, comme miroir de sa structuration. Même si les historiens connaissent peu, faute d'écrits, les *laboratores* (ceux qui travaillent), la forêt constitue aussi pour eux un espace de ressources vivrières (fruits, grains à réserve lipidique, les graines de hêtre et de noisetier, etc.), de chasse (au petit gibier uniquement) et de pêche (Flandrin & Montanari, 1996). C'est à travers les droits d'usage qui leur sont accordés que l'on peut supposer leur utilisation de la forêt. Par exemple, le droit d'affouage qui permet de prélever le petit bois pour le feu, ou encore le droit de panage, pour mener les porcs dans une chênaie, mais aussi des droits de cueillette, d'essartage, etc.

Figure 2 : La chasse au cerf, source BNF, (Musée de l'histoire de France & Françaises, 1997)

Par contre les historiens connaissent mieux les pratiques des *Bellatores* (« ceux qui combattent ») pour qui la forêt est un terrain de chasse et d'aventure (Figure 2). Elle a une valeur symbolique d'apprentissage de la guerre. Pour les *oratores* (« ceux qui prient ») la forêt constitue un lieu d'ermitage.

En outre, les pratiques du « petit peuple » envers les sylves ne s'inscrivent pas dans l'écrit. Ceux qui écrivent sont les lettrés, donc le clergé. Cette catégorie de population, la plus romanisée, élabore et exprime une approche chrétienne, dans laquelle les arbres sont privés de la lumière de Dieu, et la forêt est vue comme l'espace obscur naturel du malin. Ces espaces deviennent néanmoins, entre le IVème et le VIIème siècle, les lieux de prédilection pour les ermites et les moines. La vision chrétienne de la forêt produit ainsi des usages et des symboles contradictoires.

Les seigneurs francs, quant à eux, tout en adoptant un style de vie romanisé, conservent des traditions qui leur sont propres, notamment la chasse qui se déroule en forêt. Au court du Moyen-Âge celle-ci se formalise et devient un privilège réservé à la noblesse, tout du moins pour le grand gibier.

Durant le haut Moyen-Âge (Vème-Xème siècle) apparaissent de grands domaines que possèdent des seigneurs et des ecclésiastes, sur lesquels vivent des communautés paysannes. S'organise alors une codification de l'usage des bois. Vers le VIIème siècle, serait apparu le mot « forêt » : *Foresta*, qui désigne un « espace boisé réservé à la noblesse et aux monastères,

protégé de l'exploitation des paysans » (Chalvet, 2011, p. 8). Ces « mises en forêt » se multiplient et au IXème siècle, ce phénomène se répand hors de la juridiction royale. L'étymologie du mot forêt, *foris* signifie « en dehors », « ailleurs » (Arnould, 1997). Cela désigne ces espaces comme étant en marge ou en périphérie.

1.2.2 Contrôler l'exploitation

À partir du Moyen-Âge central (XIème-XIIIème siècle) puis durant le bas Moyen-Âge (XIVème-XVème siècle), allant de consort avec l'essor démographique et économique, une période prospère se dessine. Le climat est favorable au développement de l'agriculture. Une phase de déboisement manifeste entraîne un début de législation de la part du pouvoir royal. Dès 1318, Philippe V crée la « Maîtrise des eaux et forêts »[10] pour veiller à l'application des ordonnances royales. Elle implique la protection de ces espaces face aux défrichements et préserve un espace économique, puisque la conjoncture de l'exploitation du bois devient extrêmement favorable. Durant l'époque moderne (XVIème-XVIIIème), la régression de la forêt est continue. L'exploitation s'intensifie durant le XVIème siècle pour le bois de chauffage, l'industrie (mines, forges, etc.), l'agriculture qui continue son expansion, mais aussi la construction navale. Pour construire des bateaux, il faut du bois de haute futaie[11]. C'est devant le recul du couvert forestier et dans l'optique de préserver des ressources forestières pour la construction navale que l'ordonnance de Colbert (1669) réforme et contrôle l'exploitation des forêts (un quart des forêts est mis en réserve totale).

En 1824, une première école nationale des Eaux et Forêts est créée à Nancy. En 1827, le code forestier voit le jour (Chauveau, 1827). Il a pour but de permettre le contrôle de l'exploitation de la forêt. Il impose de nombreuses restrictions et aménagements dans les forêts, notamment pour ce qui est des défrichements. L'État lance par ailleurs une politique de reboisement, en particulier dans les montages, et subventionne les communes qui reboisent ou créent de nouveaux boisements sur leur territoire.

À partir de 1850, avec la fin des grands déboisements, la forêt connaît une nouvelle phase d'expansion. Sa surface a quasiment doublé. Elle représente aujourd'hui plus du quart (28 %) de la superficie du territoire français. La France est d'ailleurs le troisième pays forestier européen, après la Suède et la Finlande.

[10] La « Maîtrise des eaux et forêts » est un des plus vieux corps d'État, ce qui confirme l'importance qui est initialement accordée aux forêts.
[11] Il faut 4 000 chênes pour la construction d'un bâtiment de ligne.

Vers 1830, la transition vers l'exploitation du charbon de terre limite l'utilisation du bois combustible. Le bois, dans les constructions navales, est remplacé par les produits de la métallurgie.

1.2.3 Une distribution nationale signifiante du recul du couvert forestier

Comme le montre Andrée Corvol, ce recul du couvert forestier est souvent localisé en auréole autour des villes, des villages, des fleuves et des littoraux car le manque de voies de communication ne permettait pas d'exploiter les massifs forestiers isolés (Groupe d'histoire des Forêts Françaises & Corvol, 1994). Au regard de l'exploitation intensive du bois, certaines villes voient disparaître les forêts autour d'elles. Par exemple, à Paris, le bois local ne suffit pas. Il y a donc un système de circulation qui se met en place dans le but d'acheminer le bois des forêts (du Morvan par exemple) par voie de terre ou par voie d'eau. Cela entraîne la création d'embarcadères pour charger le bois.

Parallèlement, la forêt gagne du terrain dans des endroits à faible densité de population. Durant la première moitié du XXème siècle au contact des villes, les forêts reculent au profit de la ville. Elles disparaissent parfois ou elles deviennent des espaces verts ou des espaces boisés à l'intérieur de la ville.

Ce recul en auréole autour des villes contribue à un sentiment majoritairement partagé par les citadins, que la forêt est en train de disparaître (Groupe d'histoire des Forêts Françaises & Corvol, 1994).

1.3 Protéger la forêt pour elle même

À partir du XIXème siècle, la forêt devient un espace que l'on protège pour elle-même, puis un espace qui protège les villes des inondations, de la pollution, etc.

1.3.1 Dépaysements et ressourcements subjectifs

C'est avec le mouvement romantique, que la forêt acquiert une place particulière. À ce moment apparaît cette vision d'une « nature naturelle » au sens où elle serait vierge de toute action de l'Homme. Ce qui est « beau », c'est une « nature sauvage », non maîtrisée par l'homme à l'inverse d'une conception classique de la beauté d'une nature bien telle que celle du jardin de Versailles (Roué, 2006).

En France, durant le XIXème siècle avec l'école de Barbizon[12] des peintres comme Théodore Rousseau s'immergent dans la forêt de Fontainebleau pour peindre une nature qui se

[12] Barbizon est un village situé en lisière de la forêt de Fontainebleau.

suffit à elle-même, c'est-à-dire qu'en termes de composition, l'homme ne sera pas une composante de l'environnement.

Ces perceptions sont introduites depuis la ville, par des citadins. L'invention des loisirs fait naître un nouvel horizon culturel, qui combine aux plaisirs de villégiature ceux d'un cadre naturel réinventé et recherché pour lui-même. Le guide-Johanne (1870) décrit le séjour à Bade avec des termes comme : « Eden », « tous les plaisirs du monde et de la nature », « végétation merveilleuse », « forêts presque vierges ». « Le retour au paradis […] l'évocation d'une esthétique de vie en bordure de la nature qui se prête au regard et invite à la rêverie. » (Rauch, 1995, p. 84). Notons qu'à partir du début du XIXème siècle, la fréquentation de la nature par les citadins, dans le cadre de leur temps libre, crée une nouvelle sensibilité au paysage naturel.

Un premier mouvement de contestation, « le comité de défense de la forêt », naît face au passage du chemin de fer qui doit traverser, en 1874, la forêt de fontainebleau. Victor Hugo prendra parti pour la défense de la forêt est écrira : *« Un arbre est un édifice, une forêt est une cité, et, entre toutes, la forêt de fontainebleau est un monument. Ce que les siècles ont construit, les hommes ne doivent pas le détruire.* » (Hugo, 1867).

À partir de ce moment naît ce qui ne s'appelle pas encore écologie et qui, tout en se revendiquant des sciences nouvelles, alerte sur les risques de dérèglement de l'équilibre de la nature et ses répercussions sur l'Homme. La forêt est vue comme protectrice face aux inondations, aux vents, etc. Cela transforme de manière durable les représentations de la forêt, qui devient un milieu fragile soumis aux destructions de l'Homme et qu'il faut à tout prix protéger. L'arbre n'est plus seulement un investissement ou un outil, et apparaît désormais aussi comme un garant de l'équilibre du monde. Lié d'une part au courant du romantisme et d'autre part à la naissance d'une conception d'une nature que l'on protège pour elle-même, un mouvement de protection des forêts émerge en Europe.

1.3.2 Faire de la forêt

Durant le XXème siècle et en particulier pendant sa deuxième moitié, le phénomène d'exode rural laisse beaucoup de terres en friches qui (re)-deviennent de la forêt. On constate une régression de l'agriculture au profit de la forêt[13]. Les espaces marginaux les moins fertiles sont abandonnés et reconquis, parfois de manière anarchique, par la forêt.

En 1966, l'État crée un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) : l'ONF dont l'objectif est de « faire de la forêt » et de faire de la forêt un espace

[13] Claude Napoleone, « Dynamiques des usages des sols, marché et choix publics », *Les usages du sol : conflit, concertation, conservation Les conflits*, Aix-Marseille Université, 26 mars 2015.

rentable. L'État choisit de séparer la maîtrise des eaux de celle des forêts. Cette structure a pour but, à l'origine, de mettre en place une sylviculture rentable (alignement des peuplements, utilisation de pesticides, d'engrais, etc.) par la production de bois, ces missions évoluent au contact des villes. L'ONF acquiert progressivement une mission sociale d'accueil du public, qu'il doit exercer conjointement avec ses missions économiques et écologiques.

1.4 Protéger la forêt pour protéger l'Homme

Durant le XXème siècle de nouvelles considérations apparaissent et la protection de la forêt acquiert une nouvelle fonction, celle de protéger l'Homme.

1.4.1 Protéger la nature

À partir des années 1960-70, dans un contexte de forte urbanisation et d'exode rural, des sites et des paysages sont protégés face à une industrialisation et/ou à une urbanisation forte. Entre 1963 et 1979, six parcs nationaux sont créés. Aujourd'hui, ils sont au nombre de dix[14] avec en 2012 la création du parc national des Calanques (Deldrève & Deboudt, 2012).

Ce mouvement de protection de la nature et de création de parc nationaux, apparaît dès la seconde moitié du XIXème siècle aux États-Unis d'Amérique et au Canada. En effet, la protection de la nature prend une importance considérable du fait de la violence et de la rapidité des transformations des terres et des espaces appropriés par les colons (C. Larrère, 2013). La protection « à la française » n'est ni une « mise sous cloche », ni un espace de non droit, mais une cohabitation, c'est-à-dire que la place de l'homme est limitée et contrôlée. D'une part il s'agit de protéger la nature et d'autre part permettre son ouverture au public.

Un exemple est celui du parc de la Vanoise, où : « Grâce à un tourisme respectueux des paysages, curieux des folklores locaux et désireux de se « ressourcer » au contact de la nature et des usages montagnards, on réaliserait un développement économique maîtrisé, associant une agriculture paysanne à l'accueil d'une population avide d'espaces naturels. On y assurerait également la protection de la faune, de la flore et des sites. » (R. Larrère, 2009).

1.4.2 Les Parcs Naturels Régionaux

Une nouvelle forme de protection de la nature apparaît après 1967. Il s'agit des Parcs Naturels Régionaux (PNR). Une nouvelle forme de protection et d'aménagement est pensée à travers une charte et un travail de concertation entre différents acteurs. Ils sont créés par des

[14] En France, il existe en 2012 dix parcs nationaux : Vanoise (1963), Port-Cros (1963), Pyrénées (1967), Cévennes (1970), Ecrins (1973), Mercantour (1979), Guadeloupe (1989), La Réunion (2007), la Guyane (2007) et les Calanques (2012).

communes qui souhaitent mettre en place un projet de conservation de leur patrimoine naturel, historique et culturel. Ces parcs sont souvent créés face au développement d'une urbanisation forte et/ou face à une industrialisation importante. « À toute extension urbaine, à tout développement industriel doit correspondre la protection, la création d'une zone naturelle de détente. » (Guichard, 1966). Ces PNR sont différents des Parc Nationaux. Ils se situent souvent dans des espaces fortement anthropisés, comme par l'exemple le PNRBSN, créé le 17 Mai 1974, qui compte une grande part de forêt (Forêt de Brotonne, du Trait-Maulévrier, de Forêt de Roumare, etc.). Il est créé afin de favoriser le maintien d'une coupure verte entre les deux grands pôles urbains et industriels que sont Rouen et Le Havre, alors que « l'estuaire de la Seine est l'un des plus anthropisés, c'est-à-dire l'un des plus aménagés, des plus urbanisés, des plus industrialisés et des plus pollués d'Europe. » (Féménias, Evrard, & Sirost, 2012). Plus récemment, la philosophie de la protection de l'environnement change en se basant davantage sur la concertation que sur l'injonction législative. En effet, depuis le début des années 90, il y a eu une volonté, notamment dans des conflits portant sur l'aménagement et l'environnement, de repenser les outils existants de la concertation (Revel, 2007). La définition de la concertation est au cœur de plusieurs recherches relatives à l'environnement (Mermet & Berlan-Darqué, 2009), qui la définissent d'abord par ses objectifs (Deldrève & Deboudt, 2012), qu'il s'agisse de faire émerger des aspirations collectives (Jean-Eudes Beuret, 2009), de trouver une issue à un problème et/ou de construire un projet commun avec la finalité de dépasser les enjeux particuliers (J.-E. Beuret, Dufour, & Beltrando, 2006), ou encore de permettre aux publics concernés d'influencer la prise de décision (Fourniau, 1997).

1.4.3 Protéger par la forêt

Si les forêts qui appartiennent à des Parc Nationaux ou des PNR sont *de facto* protégées, il existe un cadre législatif réglementaire spécifique aux forêts. La première loi de protection des forêts[15] date du 28 avril 1922. Il s'agit de protéger les sols de l'érosion, des avalanches et des inondations et à partir de 1976, les écosystèmes. Le classement comme forêt de protection se fait par décret. En 2007, selon le ministère de l'agriculture, 0,7 % de la surface forestière est classée forêt de protection en France. Si à l'origine ce statut était réservé aux espaces soumis aux risques naturels, il est étendu aux forêts périurbaines qui subissent les effets de la pollution mais aussi de l'étalement urbain. Une des premières forêts au contact de la ville qui bénéficie de ce classement est la forêt domaniale du Rouvray, située en Seine-Maritime, à proximité de

[15] http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000683994&categorieLien=id page consultée le 19 juin 2015

la commune de Rouen. Le décret du 18 mars 1993 la classe comme forêt de protection[16]. En effet, cette forêt a été en partie absorbée par la ville, mais aussi morcelée par une voie rapide.

Ces classements ne font pas forcement l'unanimité. Nous pouvons citer l'exemple de la forêt de Haye située à proximité de Nancy qui a fait l'objet du classement « forêt de protection » en 2009 et dont les négociations pour la mise en place du statut (Husson, 2009) ont été difficiles entre défenseurs de l'environnement et les collectivités locales qui peuvent y voir un frein au développement économique.

1.4.4 La forêt : un territoire de nature

En France, comme le montre la Figure 3, la forêt privée est majoritaire puisqu'elle représente 10,6 millions d'hectares soit 74 % de la forêt (G.-A. Morin, 2010).

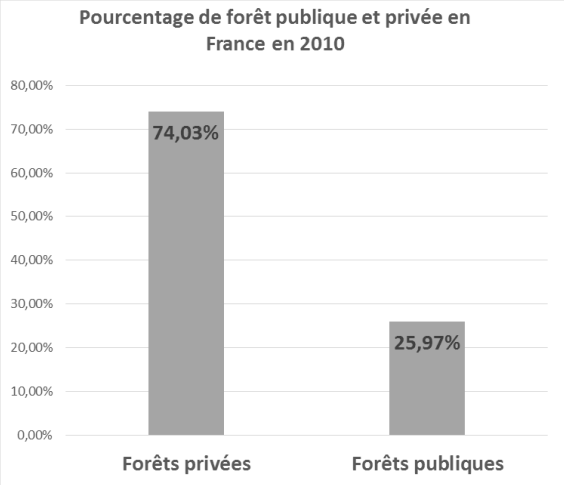

Figure 3 : Pourcentage des forêts publiques et privées en France en 2010, (G.-A. Morin, 2010).

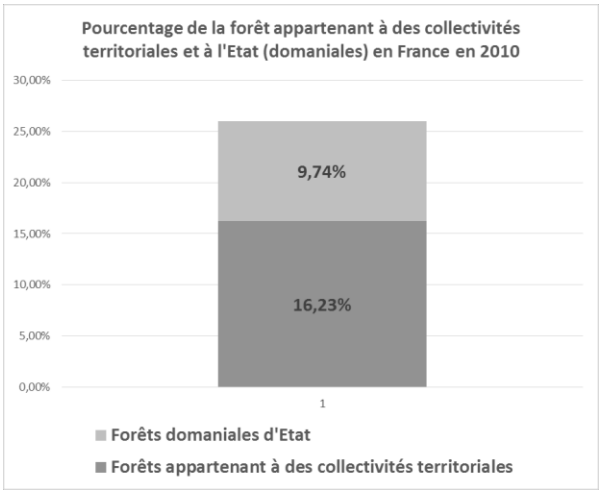

Figure 4 : Pourcentage des forêts appartenant à des collectivités territoriales et à l'État (domaniales) en France en 2010, (G.-A. Morin, 2010).

La forêt privée appartient à 1,1 million de propriétaires ayant au moins un hectare de forêt. S'y ajoutent encore près de 2,9 millions de détenteurs de moins d'un hectare. La forêt privée est donc extrêmement morcelée. Elle peut notamment être utilisée pour la chasse ou pour la gestion sylvicole. Le plus souvent, ces propriétaires le sont devenus par un héritage (Bessières & René, 2001). Ces forêts n'ont pas pour vocation l'accueil du public quand elles sont utilisées pour l'exploitation. En revanche, certaines sont aménagées pour des loisirs privés comme la chasse, mais aussi l'accrobranche et le paintball.

[16] Décret du 18 mars 1993 portant classement comme forêt de protection du massif forestier du Rouvray sur le territoire des communes de Moulineaux, Orival, Oissel, Petit-Couronne, Grand-Couronne et Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Maritime) http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000346672 page consultée le 19 juin 2015

D'autre part, un quart de forêt française est publique. Nous pouvons distinguer deux types de forêt publique (Figure 4). Des forêts qui appartiennent à des collectivités territoriales[17] (environ 16 %) et 10 % de forêts domaniales appartenant à l'État. Dans les forêts publiques, c'est l'ONF qui assure la fonction économique à travers la production et la vente du bois, ainsi que par la vente de lots de chasse. L'ONF, en tant qu'EPIC, doit s'autofinancer. De plus, ces gestionnaires ont pour mission d'assurer les fonctions environnementales de la forêt (biodiversité) et les fonctions sociales (renforcées depuis la loi n° 2001-602 du 9 juillet 2001 d'orientation sur la forêt). Cette dernière fonction confère à l'ONF le rôle de conciliateur entre des usages et des usagers différents (chasseurs, promeneurs, vététistes, etc.).

Ce travail de thèse se centre sur les forêts publiques car ce sont celles qui concentrent à la fois les fréquentations les plus importantes mais également le plus d'enjeux, en terme économique, écologique et d'accueil du public. C'est ici aussi que se trouvent le plus d'appropriations différenciées, qui peuvent potentiellement s'opposer.

Photographie 8 : Un Parking aménagé dans la forêt Verte, Parking du Bel-Avent, la Bretèque. Crédit photographique : R. Lepillé. 15 septembre 2013,

Photographie 9 : Fauli A. (2013), Saint-Pons-de-Thomières : une carte de passage nécessaire pour traverser la forêt privée, Midi Libre. Page consultée le 23/06/15[18]

La Photographie 8 montre un parking aménagé pour accueillir les voitures, qui permet ensuite d'accéder à une forêt publique de manière non motorisée. La Photographie 9 est tirée d'un article *du Midi Libre*, qui nous explique qu'à Saint-Pons-de-Thomières, il faut une autorisation pour traverser la forêt. On observe sur la photographie une clôture équipée d'un panneau destiné à signifier que l'accès est interdit sans une carte de passage fournie par le

[17] Ces collectivités peuvent prendre en charge la compétence exploitation du bois ou bien passer un contrat avec l'ONF.
[18] Les articles de presse utilisés sont placés en annexe 15, tome 2

propriétaire. L'interdiction de franchir la barrière est d'ailleurs indiquée et l'article 544 du code civil sur la propriété privée[19] rappelé.

Finalement, la forêt a toujours été appropriée. Elle est passée d'une forêt royale et seigneuriale à la forêt du peuple, avec une étape intermédiaire par la forêt de la bourgeoise. La forêt royale est celle de l'Ancien Régime. La Révolution voit la naissance de la forêt bourgeoise et de la forêt d'État. Le XXème siècle est celui de la forêt du peuple, possédée par les paysans et de plus en plus fréquentée par les citadins. (Arnould, 1997). La forêt est donc un territoire de nature.

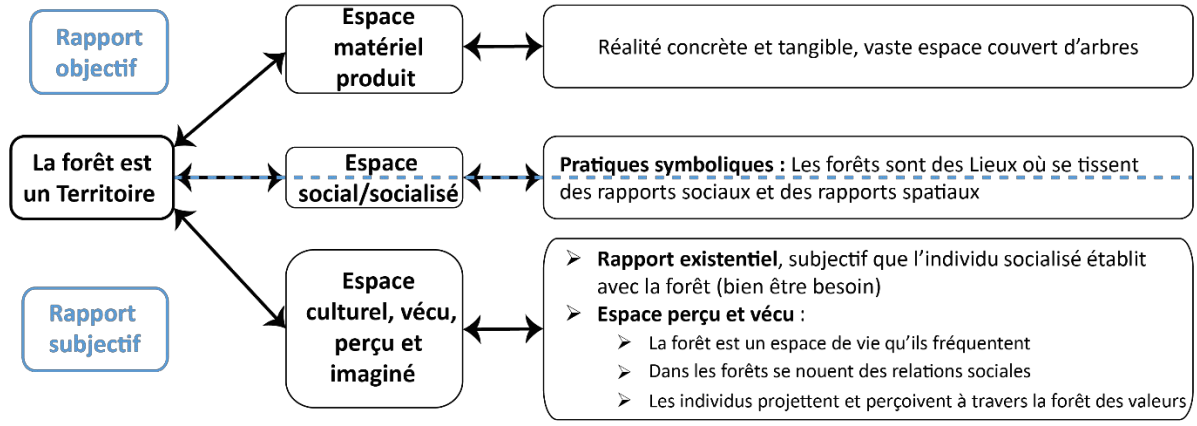

Schéma 2 : la forêt est un territoire de nature

Au regard du Schéma 2, la forêt est un espace matériel, un espace socialisé et un espace culturel. Comme nous l'avons vu la forêt est un espace produit, une réalité concrète et tangible, que nous avons défini comme une vaste étendue couverte d'arbres. La forêt est aussi un espace social où se tissent des rapports sociaux et des rapports spatiaux. Un territoire est aussi fait de rapports subjectifs qui sont culturels, vécus, perçus et imaginés. Cet espace vécu correspond à au territoire des pratiques spatiales de chaque individu : la forêt est un espace de vie où se nouent des relations sociales à travers leur pratique et ils s'y projettent et perçoivent des valeurs culturelles (bien être, coupure avec la ville, etc.). À travers cette histoire de la forêt nous pouvons dire que la forêt est un territoire. En effet, pour que l'espace devienne territoire il faut du temps : « L'espace a besoin de l'épaisseur du temps, de répétitions silencieuses, de maturations lentes, du travail de l'imaginaire social et de la norme pour exister comme territoire » (Marié & Tamisier, 1982).

[19] « La propriété est le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements. » Article 544 du code civil. Créé par Loi 1804-01-27 promulguée le 6 février 1804. http://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006070721&idArticle=LEGIARTI000006428859 Page consultée le 23/06/2015

« Bien loin d'être une instance extérieure à la société, un système autonome, la nature est une construction sociale, et elle se trouve intégrée, sous différents aspects, dans le moindre objet de société et donc dans le moindre espace. » (Lévy & Lussault, 2003).

Finalement, les forêts donnent à étudier les rapports que des individus entretiennent entre eux et avec un milieu naturel d'un certain type.

Le mot le plus ancien en occident pour désigner la nature, est le grec *phusis* (Berque, 2010), ce mot acquiert le sens de nature vers le VIème siècle avant J.-C. avec les philosophes présocratiques qui étaient des citadins fréquentant l'Agora et donc en ce sens, la « nature » est née en ville.

2. Ce que la forêt nous apprend de la ville

La forêt représente une frontière entre la *civi*-lisation et la *silva*-sauvagerie. De manière morphologique, cela se traduit par une ville qui possède une enceinte fermée de murailles qui la sépare de la campagne et de la forêt. Selon la définition qu'en fait Diderot en 1765 dans l'Encyclopédie, la ville est « une enceinte fermée de murailles qui renferme plusieurs quartiers, des rues, des places publiques et d'autres édifices. ». La ville est donc ce qui est délimité et organisé par des rues, des places, etc. Aujourd'hui, avec le phénomène d'étalement urbain le rapport entre la ville et la forêt ne peut plus être pensé ainsi. Les villes s'étendent dans des espaces considérés auparavant comme ruraux avec le phénomène d'étalement urbain. La forêt interroge la ville sur trois aspects : la morphologie, les cultures et les politiques.

Depuis le XVIIIème siècle, le rapport d'une ville qui tiendrait la forêt à distance a changé et nous assistons progressivement à une naturalisation de la ville, et également à une urbanisation des espaces verts. La forêt dans la morphologie urbaine c'est aussi des rapports de densité des flux et de diversité des réseaux qui viennent questionner les liens ville-forêt. Au point de se demander si la forêt ne serait pas un équipement de la ville, un lieu ou comme nous venons de le voir il y a de la circulation, mais c'est aussi un lieu d'éducation à la nature ainsi qu'un lieu animé par des évènements et un lieu qui est surveillé. En quoi et comment les forêts se retrouvent-elles dans les cultures citadines, que nous appellerons citadinité ou urbanité ? Comment se retrouvent-elles dans les politiques de gouvernance urbaine ?

2.1 La forêt dans la morphologie de la ville

Dans sa dimension matérielle, la ville[20] se présente comme une organisation spatiale avec des réseaux de communication, des transports et des équipements, notamment culturels et sportifs.

En mai 2004, une consultation des habitants de la ville de Paris[21], par rapport au plan local d'urbanisme (PLU) montre que quel que soit le type de résidence, 94 % des Parisiens réclament plus d'espaces verts. Cette demande supplante même le développement de nouveaux services publics comme les crèches (86 %), les logements (76 %) et les équipements sportifs ou culturels (74 %). Assisterions-nous à une « fièvre de la chlorophylle »[22] ?

À partir de quel moment la ville prend-elle en compte la nature dans ses politiques d'urbanisme ? « Reprendre la nature en considération » (Berque, 2010) est au centre des préoccupations des urbanistes du XXème siècle, dont Le Corbusier est un des chefs de file. Les espaces verts sont pensés comme remèdes pour « panser » les maux de la ville.

2.1.1 Natures en ville et gradients de naturalité : identifier les forêts urbaines

Cette partie propose d'identifier ce que sont les forêts urbaines, qui rendent possible des immersions dans la nature se situant au contact de la ville. Cela exige de les distinguer, à l'aide d'un gradient de naturalité urbaine, des autres formes d'espaces boisés qui existent en ville ou à la périphérie des villes.

> « La construction de la ville s'articule autour d'une trame plantée, bâtie sur un réseau de jardins reliés entre eux. Deux types d'espaces coexistent à cette époque [XIXème siècle] à différentes échelles : les espaces forestiers semi-naturels (bois de Boulogne, bois de Vincennes), spatialisés selon une logique géographique d'une part; les espaces intérieurs ou recréés, comme les petits squares pour la proximité, d'autre part. » (Arnould, Le Lay, Dodane, & Méliani, 2011).

La littérature différencie actuellement trois types d'espaces boisés connectés à la ville : les parcs et jardins, les espaces boisés semi-naturels et absorbés par la ville (Arnould et al., 2011) et enfin les forêts périurbaines (Papillon, 2014). Ces trois types se distribuent sur un gradient de naturalité et d'intégration ou de distance à la ville. Le Schéma 3 représente ce gradient et propose un type supplémentaire, la forêt urbaine.

[20] Nous parlons de la ville européenne comme « idéal-type » bien que dans d'autres civilisations, notamment au Japon la nature est intégrée dans la ville.
[21] Réalisée auprès de 800 000 foyers, le taux de réponse à cette consultation est de 15 % (environ 120 000 réponse).
[22] Garin Christine, Les Parisiens rêvent d'une ville plus verte et préservée, *Le Monde*, 23 septembre 2004

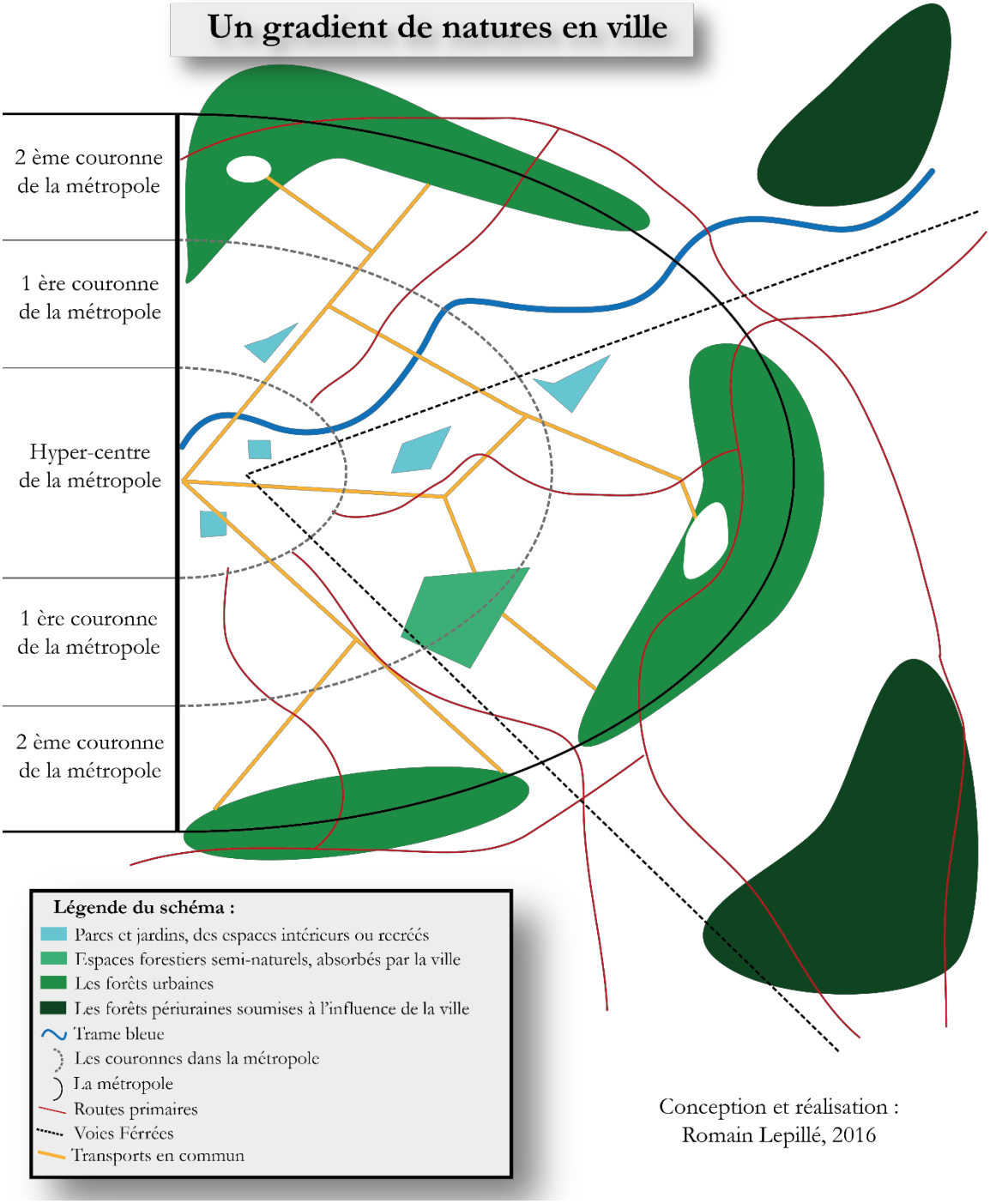

Schéma 3 : Une schématisation en gradient de nature en ville selon la littérature actuelle avec l'ajout d'une nature supplémentaire : la forêt urbaine, R. Lepillé, 2016

2.1.1.1 Les parcs et jardins, des espaces intérieurs ou recréés

Avec les parcs et les jardins, qui sont des espaces intérieurs ou recréés, un premier niveau de naturalité dans la ville se dégage. Au milieu du XIXème siècle, les premiers parcs urbains et les premières promenades sont créés. Ils sont pensés, dans une époque imprégnée par les théories hygiénistes (Bourdelais, 2001), comme des remèdes aux maux de la ville et comme

un bienfait nécessaire à l'équilibre de vie des habitants. Il s'agit de lutter contre l'insalubrité par la recherche d'air et de lumière et de restaurer « le lien entre l'homme et la nature pour guérir les maux engendrés par la civilisation urbaine et industrielle. » (Dubost & Lizet, 2003). Au début du XXème siècle, Jean Nicolas Forestier développe le concept d'ossature verte (1906) en élaborant un système de parcs et de jardins. La nature est pleinement intégrée à la ville avec des trames d'arbres plantés, des petits squares, etc. *Central Park* à New-York, création de Frederick Law Olmsted en 1873, illustre de façon emblématique ce premier type de nature urbaine, créée par et pour la ville. La nature est ici pleinement intégrée à la ville avec des trames d'arbres plantés, des petits squares, etc.

Photographie 10 : Le plan du parc aquatique paysager Pierre Corneille de la ville de Petit-Couronne, R. Lepillé, 19-11-2012

Prenons un exemple de parc situé en zone urbaine dense à proximité d'industrie pétrochimique. Le parc aquatique paysager Pierre Corneille (Photographie 10), situé dans la ville de Petit-Couronne, à proximité de Rouen illustre bien ce premier type d'espace vert.

2.1.1.2 Les espaces forestiers semi-naturels, des espaces absorbés par la ville

Avec les espaces forestiers semi-naturels, on identifie un deuxième niveau de naturalité dans la ville : celui des espaces boisés qui ont été absorbés par la ville. Naturels par leurs origines et leurs superficies, ces espaces forestiers ont été conservés pour des raisons hygiénistes, paysagères et récréatives, qui l'emportent sur celles de production de bois.

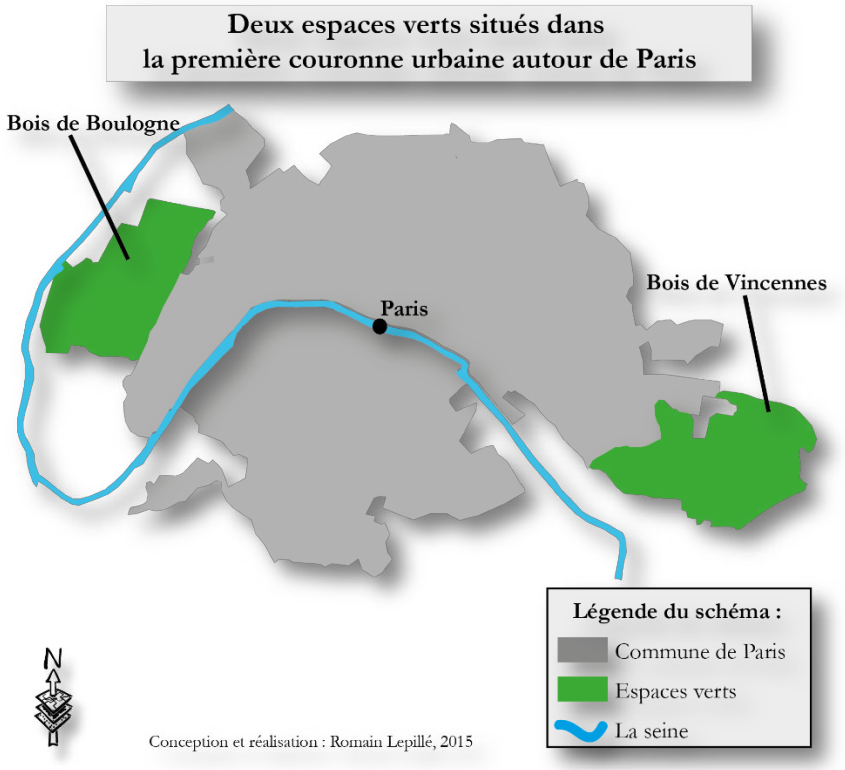

Figure 5 : Deux bois dans la première couronne de la ville de Paris : bois de Boulogne et de Vincennes

L'extension de Paris a ainsi laissé peu de traces d'espaces forestiers : le bois de Boulogne à l'Ouest et le bois de Vincennes à l'Est, actuellement situés à l'extérieur du périphérique, sont à l'origine des réserves de chasse royale. L'ouverture de ces espaces à la promenade, par la monarchie au XVIIIème siècle, concorde avec les théories hygiénistes de l'époque, qui mettent en avant le mouvement, l'aération et l'exercice (R. Beck, 2009). Si le bois de Vincennes reste interdit aux domestiques jusqu'à la Révolution française, le Second empire réaménage, et de fait urbanise, ces espaces avec des équipements tels des hippodromes ou des zoos.

2.1.1.3 Les forêts périurbaines ou sous influence urbaine

La littérature identifie un troisième type de forêt, en dehors de la ville mais sous son influence. Ces forêts périurbaines contribuent à la qualité de la vie dans les zones urbanisées en participant à l'aménagement du territoire et à la structuration du paysage, qui devient plus lisible et harmonieux (Moigneux, 2005). Parce qu'il est difficile de déboiser, les forêts proposent des « coupures vertes » efficaces lorsqu'il s'agit de limiter l'étalement urbain[23] (*urban sprawl*).

[23] « l'accroissement des zones urbanisées en périphérie des villes, qui s'accompagne généralement d'un desserrement des populations et des activités urbaines. » (Denise Pumain et al., 2006, p. 112)

Le processus d'étalement urbain est lié au développement de l'usage de l'automobile. En effet, la distance domicile-travail augmente sans que pour autant la durée ne s'accroisse. Ce concept est né aux États-Unis d'Amérique[24] où l'on assiste dans les années 1950 au développement des banlieues[25], que nous nommerons périphéries urbaines. Élément remarquable et caractéristique de ce processus : la consommation de l'espace est plus importante que la croissance de la population. Ainsi en France, entre 1975 et 1999 : « l'expansion des agglomérations urbaines a été deux à trois fois plus rapide en surface qu'en population. » (Denise Pumain, Paquot, & Kleinschmager, 2006).

Pour limiter l'étalement urbain, un concept britannique de ceinture verte (*green belt*) se développe dès 1935. Il s'agit de maîtriser la croissance des villes en les entourant de zones non bâties qui sont souvent des forêts. « Ce concept vise ainsi à contrôler l'étalement des grandes villes, en les obligeant à se densifier faute de pouvoir s'étendre » (Zouari, 2014). Ces ceintures vertes, dont la fonction est de limiter l'étalement urbain sont par ailleurs investies par les loisirs des citadins (Engkvist, 2010; Gauthier & Mévellec, 2010). Les enquêtes révèlent, n'hésitons pas à le répéter, des chiffres de fréquentation très importants (Granet & Dobré, 2010; Kalaora, 1993; Maresca, 2000; Normandin, 1998), qui montrent que les forêts périurbaines assurent dans les faits une fonction importante d'accueil du public.

Les forêts périurbaines contribuent aussi à la qualité de la vie dans les zones urbanisées « en accueillant le public (contact avec la nature, détente, coupure avec la vie urbaine physique et psychologique) » (Moigneux, 2005). L'étendue et le poids de l'influence urbaine ont été mesurées, et selon ce rapport de l'ONF, les agglomérations de 50 000 habitants influencent les forêts situées dans un rayon de 30 kilomètres, là où celles de plus de 200 000 habitants exercent une influence jusqu'à 50 kilomètres à la ronde. Dans le cas de Paris, l'influence serait de plus de 100 kilomètres.

[24] L'étalement urbain est la traduction du terme anglais : *urban sprawl*

[25] Aux États-Unis d'Amérique, cela se traduit par le dépeuplement des centres-villes (*downtown*) vers les banlieues (*suburbia*) qui correspond à un type d'habitat peu dense et à une forme propre d'urbanisation qui étale sur de très grands espaces des communautés de résidences individuelles.

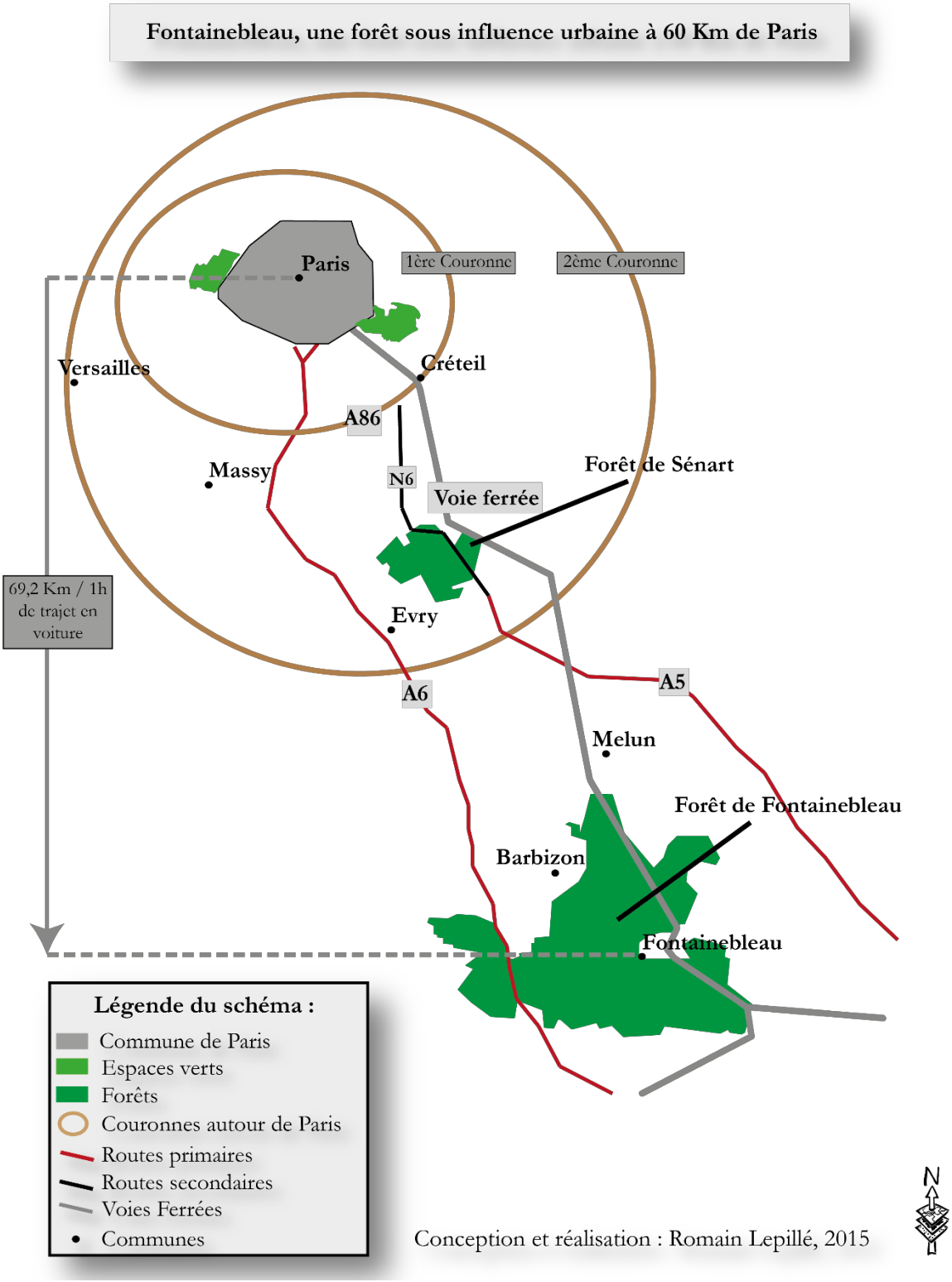

Schéma 4 : La forêt de Fontainebleau située à 60 kilomètres au sud de Paris.

À environ 70 kilomètres de la capitale, Fontainebleau (Schéma 4) constitue un cas emblématique de ce type de massif. Dès 1849, le train passe par Fontainebleau[26] et met la forêt

[26] C'est la ligne Paris-Lyon-Marseille qui est inauguré en 1849.

à portée des Parisiens. C'est le développement du transport, notamment le chemin de fer qui joue un rôle important dans l'augmentation de la fréquentation de cette forêt (Kalaora, 1991). Située à environ une heure de voiture de Paris, on y enregistre une fréquentation annuelle très importante (Moigneux, 2005), lié à la forêt mais aussi pour ses blocs[27] d'escalade, qui se présentent comme des spots mondialement réputés (Mao & Bourdeau, 2008). En effet, la forêt de Fontainebleau est « traversée d'est en ouest par des éboulis de grès qui forment des chaos rocheux, parmi lesquels les rochers de Cuvier-Châtillon, Franchard ou Saint-Germain. Cette singularité géomorphologique offre ainsi des lieux «remarquables » pour la pratique de l'escalade sur des blocs de faible hauteur, utilisés depuis la fin du XIXe siècle par les alpinistes puis les grimpeurs. » (Mao, 2003).

2.1.1.4 Les forêts urbaines : un ensemble de caractéristiques originales

Les types précédemment énoncés sont mal ajustés à d'autres types de milieux, qu'on propose ici d'appeler « forêts urbaines ».

Le terme de « foresterie urbaine »[28] est apparu au Canada en 1974 chez les « gens du métier ». Dans un article de la revue *The Forestry Chronicle*, Erik Jorgensen définit la foresterie urbaine comme :

> « Une branche spéciale de la foresterie qui a pour objectif de gérer la sylviculture dans le but de contribuer au bien-être physiologique, sociologique et économique des sociétés urbaines. Sont inclus dans cette contribution, les bienfaits environnementaux, les activités récréatives et les aménités générales que procurent les arbres. »[29] (Jorgensen, 1974)

Dans cette définition, l'accent est placé sur un travail spécifique du forestier qui doit concilier production économique, la gestion de la biodiversité et une nouvelle expérience « récréative ». On retiendra donc surtout que ce terme de « forêt urbaine » fait sens et émerge de ceux qui « font » et qui « travaillent » la forêt.

[27] Le bloc est un type d'escalade qui se pratique aussi bien en extérieur sur des structures rocheuses naturelles, qu'en intérieur sur des structures artificielles.
[28] *urban forestry*
[29] *"A specialized branch of forestry and has as its objectives the cultivation and management of trees for their present and potential contribution to the physiological, sociological and economic well-being of urban society. These contributions include the over-all ameliorating effect of trees on their environment, as well as their recreational and general amenity value*."

Quatre caractéristiques (Schéma 5) permettent de définir la forêt urbaine et de la différencier des autres types d'espaces boisés : la localisation, l'accessibilité, les fonctions qu'elle remplit et les usages qui en sont faits.

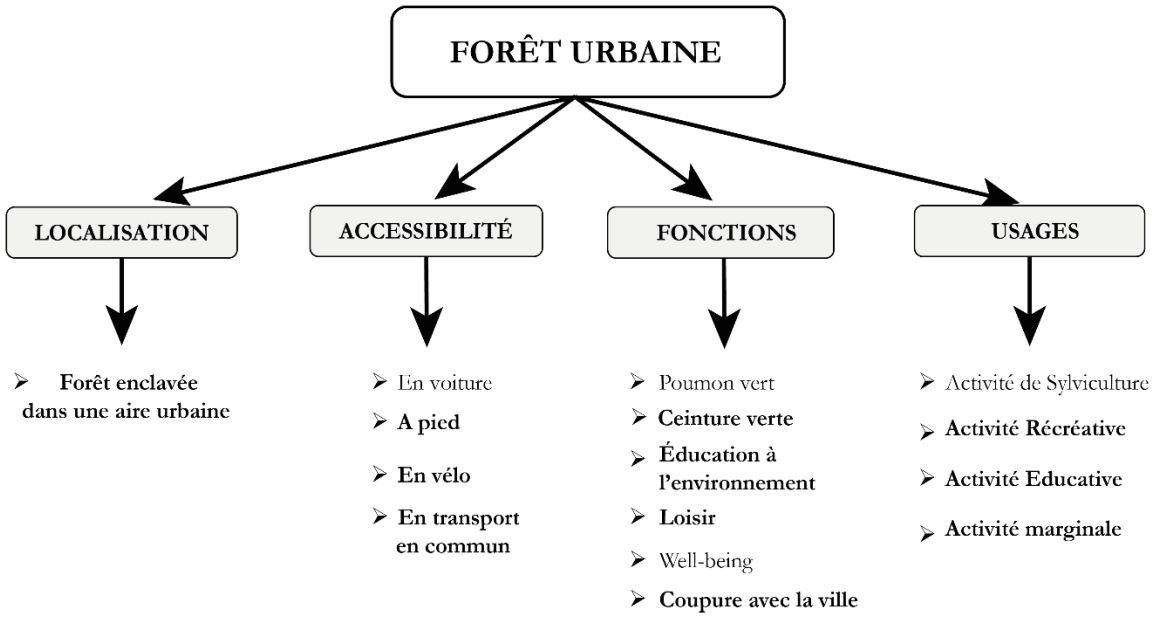

Schéma 5 : Les caractéristiques qui font d'une forêt, une forêt urbaine. Sont spécifiés en gras les fonctions spécifiques à la forêt urbaine

Ces forêts sont d'abord attenantes à la ville ou enclavées dans le tissu urbain. Cette localisation au contact direct de la ville confère à ces forêts une accessibilité exceptionnelle. Très proches de zones urbaines de bâti dense, notamment résidentielles, les forêts urbaines sont accessibles à des populations conséquentes qui s'y rendent autrement qu'en voiture. Un tiers des habitants de la métropole rouennaise (Mika Research, 2010), déclare ainsi accéder à la forêt par des moyens non motorisés : à pied, à vélo et en transport en commun[30]. Dans cette ville (qui compte 500 000 habitants), chacun des grands massifs est desservi par les transports en commun (métro et lignes de bus en site propre).

À la différence des forêts périurbaines, qui impliquent des excursions à la demi-journée, les usages sont citadins, et correspondent à des « loisirs de voisinage » (Lazzarotti, 1995), puisque la distance parcourue est parfois très faible, et façonnent des territoires « du quotidien » (Di Méo, 1996) : faire son footing, promener le chien. C'est que la pression exercée par la présence du public et la diversité des usages est telle qu'elle investit le forestier d'une fonction de médiation sociale inédite. La métropole rouennaise reçoit ainsi, par exemple, en moyenne chaque semaine, plus de quatre demandes d'autorisations de sorties en forêts, et cela sans

[30] Ce qui signifie aussi que 67,9 % des rouennais (n=990) déclarent s'y rendre en voiture (Mika Research, 2010)

compter les battues organisées par les adjudicateurs de chasse sur leurs lots : cette pression mobilise les forestiers sur la gamme complète de leurs missions et complexifie leur tâche. Par exemple, les fréquentations informelles (une sortie VTT entre amis par exemple) entraînent une difficulté supplémentaire pour le gestionnaire à identifier des interlocuteurs représentatifs sur le terrain (Colson, Granet, & Vanwijnsberghe, 2012). Ainsi, assurer l'accueil des publics ne s'accorde pas nécessairement aux compétences et aux finalités historiques du métier, davantage structurées à partir de préoccupations productives et environnementales. Cette pression complique la tâche des gestionnaires et des exploitants, au point de les placer parfois dans l'incapacité temporaire d'y exercer certaines tâches : faire respecter la loi car les urbains ne (re)connaissent pas cet uniforme, être invectivé parce qu'on y travaille avec des engins motorisés, parce qu'on y exerce des coupes, y pénétrer et y circuler parce que les voies d'accès sont encombrées (parking sauvage), etc. « Toucher à un arbre n'est pas loin de signifier actuellement porter atteinte à un bien irremplaçable, une nécessité vitale, à l'orée du sacré » (Bloch, 1991, p. 109).

Massivement fréquentées et investies par les usages de fonctions récréatives, ces forêts urbaines semblent, aux yeux de certains, détournées de leur fonction de ceinture verte (Engkvist, 2010 ; Gauthier & Mévellec, 2010). La diversité des usages et leurs conciliations distinguent la forêt urbaine, ainsi qu'une tendance à « l'asservissement fonctionnel » des massifs aux « utilisateurs urbains » (Lazzarotti, 1995) : les usages des citadins tendent à prendre le pas sur les fonctions économiques et écosystémiques. C'est bien que, par leur superficie et leurs destinations multiples (sylviculture, services écosystémiques), les forêts urbaines constituent encore des milieux naturels exploités pour le bois et dont les populations de faune sauvage doivent être régulées (sangliers, cervidés etc.). « Poumons verts », elles purifient l'air des villes, filtrent l'eau, les protègent des inondations, refroidissent leur température et limitent les îlots de chaleur en ville (Alexander & Depratto, 2014). En effet, « la forêt est un « capteur » de CO2. Un accroissement forestier d'un m^3 de bois correspond à la captation d'une tonne de CO2. » (Abord de Chatillon, 2009).

Par leur superficie et par leurs caractéristiques écosystémiques, les forêts urbaines rendent possibles différentes formes et différents niveaux d'immersion dans la nature : rester en lisière ou pénétrer en forêt est une distinction qui fait sens, de même que rester sur les chemins balisés ou s'orienter par soi-même, à l'aide d'une carte ou d'un GPS. Le risque de se perdre est réel, comme en témoignent les formes qu'y prennent l'organisation des secours ou l'organisation des courses d'orientation, qui couvrent des espaces de plusieurs dizaines de km2.

L'organisation des secours, le 8 février 2016, a pris à Rouen une forme qui rend manifeste « le fait de se retrouver dans un milieu étranger, sans contact direct avec son milieu d'origine ». La recherche d'un marcheur disparu a mobilisé plus d'une centaine de secouristes pendant plus de 15 heures[31], en vain. Une deuxième battue, renforcée par l'appui de chiens pisteurs et de deux hélicoptères équipés de caméras géothermiques, n'a pas eu plus de succès. Par son ampleur et les difficultés affrontées, cette mobilisation témoigne d'une forêt dont la superficie rend l'organisation des recherches difficiles, ainsi qu'un milieu étranger et potentiellement hostile en hiver. Les forêts urbaines proposent des immersions concrètes, qui n'ont rien de métaphorique.

Il y a ici un paradoxe intéressant. Comme le montre Isabelle Fievet, face au paysage urbain, le citadin s'oriente vers une forêt qui est le contraire de la ville (une anti-ville). Toutefois, trop habitué aux avenues tracées au cordeau, il se trouve désemparé face à la nature. Sitôt sorti de la ville, il lui faut « en créer une nouvelle » proche d'une aire aménagée, dégagée, balisée et facilement accessible en voiture (Fievet, 1980, p. 315). Les attentes sont donc ambivalentes. D'une part, des demandes de « nature brute », de « nature naturelle » et d'autre part, en pratique, des demandes de reconstruction domestiquée et balisée, des demandes de systèmes de repérage. Le terme domestiqué est ici choisi car il montre des demandes liées au foyer (*domesticus*), *domuns,* à la maison.

Pour illustrer cela, nous pouvons prendre pour exemple le projet d'aménagement porté par la métropole nantaise[32] qui a pour but de créer une forêt urbaine de 1 400 hectares pour l'année 2030. Ce projet est motivé par la faible proportion d'espaces verts dans la métropole, seulement 5 %. Le projet initié en 2006 est compliqué car les trois quart des terrains que la métropole souhaite acquérir appartiennent à des propriétaires privés. Ces terrains étant des zones classés non constructibles, Nantes Métropole cherche à les obtenir au meilleur prix mais les propriétaires préfèrent ne pas vendre et attendre un hypothétique changement de statut de leur terrain.

2.1.2 Densité des flux et diversité des réseaux : essai de typologie

Ce qui fait qu'une ville est une ville c'est aussi la densité des flux et la diversité des réseaux qu'elle propose. Quel sont les types de mobilité qui permettent de traverser ou qui mènent en forêt ? Comment ces forêts sont-elles traversées et/ou pratiquées ? Les

[31] Inconnu, Le quinquagénaire disparu dans un bois est retrouvé à Déville-lès-Rouen après une battue géante, *infonormandie.com*, 8 février 2016

[32] http://www.nantesmetropole.fr/la-metropole/competences/les-forets-urbaines-28597.kjsp?RH=COMPETENCE_ENV page consultée le 29/06/2015

fréquentations en forêt se font-elles là où se développent des parkings, des rocades ou des lieux de résidences ou de travail ? Quelle est la temporalité de ces mobilités ? Comment ces mobilités vers la forêt sont-elles pensées ? Des transports en commun desservent-ils les entrées de forêt ? Y a-t-il des places de parking pour les cars ? Y a-t-il des places handicapées ?

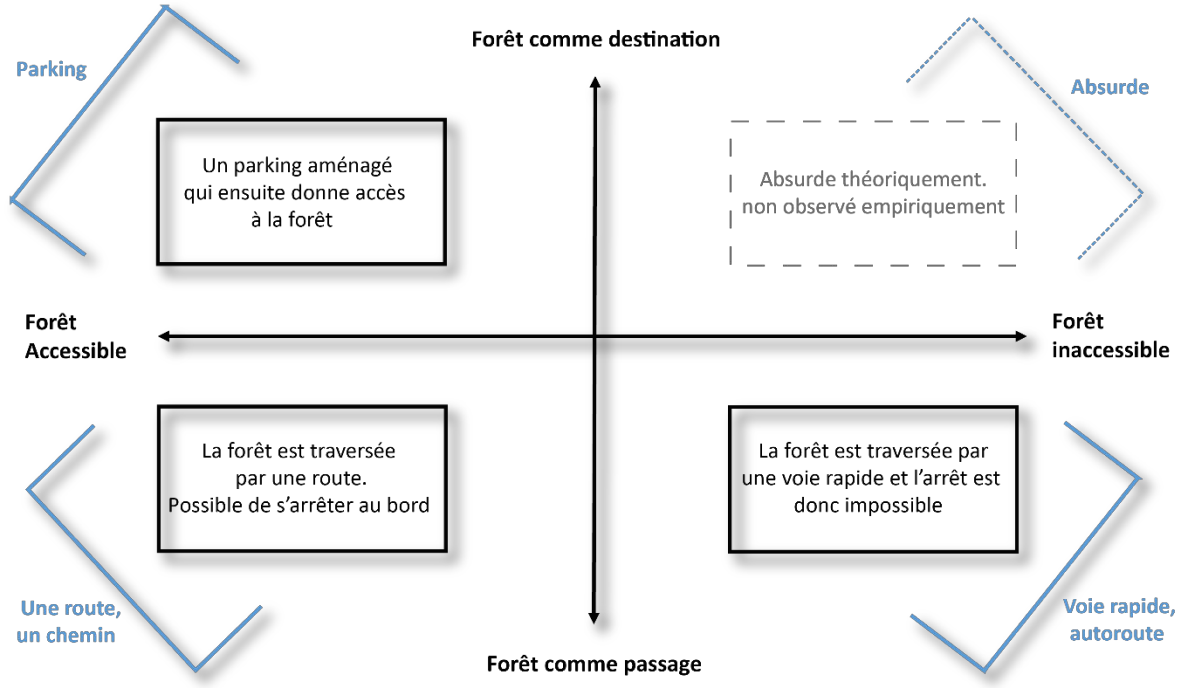

Figure 6 : Typologie des accès en forêt par rapport à la destination

Pour aborder la densité des flux et la diversité des réseaux, nous allons essayer à l'aide d'une typologie (Figure 6) d'aborder les rapports des déplacements urbains avec ces forêts.

Tout d'abord, comme le montre la Carte 1 pour entrer dans une ville, il faut parfois traverser une forêt. Dans le cas de route primaire (voies rapides, autoroutes), mais aussi par voie ferrée, l'arrêt y est impossible et la forêt est donc un décor, un paysage qui est traversé.

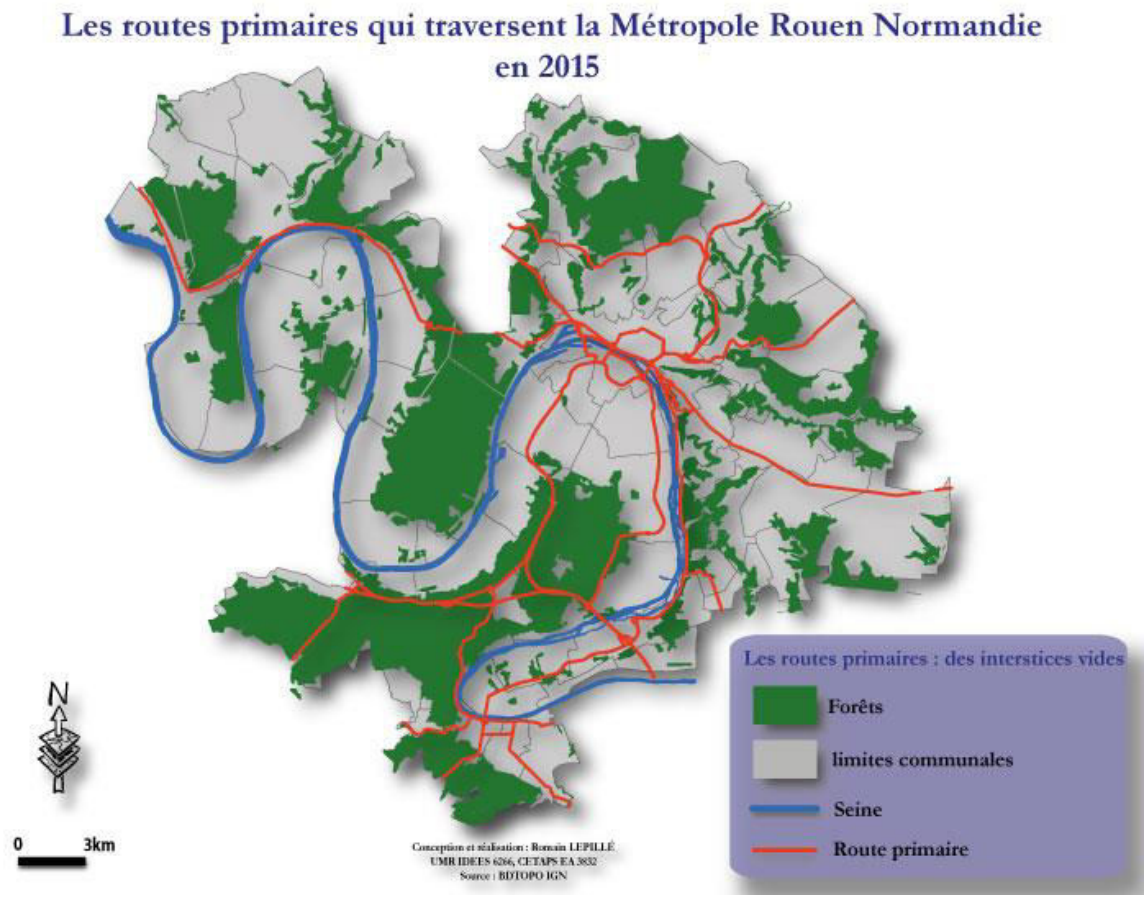

Carte 1 : La forêt de la Londe-Rouvray dans l'agglomération rouennaise comme moyen d'entrer ou de sortir de la ville, R. Lepillé

L'exemple de l'agglomération rouennaise est ici intéressant. La forêt est-elle un moyen de sortir de la ville en utilisant des mobilités douces, en vélo par exemple ?

Dans le cas de la forêt accessible et qui est la destination, le but du déplacement est bien l'accès à la forêt. Ce que montrent les différents travaux sur les forêts est que le moyen de transport privilégié pour y accéder est la voiture (Boutefeu, 2007; Fievet, 1980). Soit il y a des parkings pour accueillir ces voitures, soit elles se garent le long des routes. D'ailleurs Richez (1992, p. 128) montre, à propos des parcs naturels, que la route joue un rôle prépondérant sur le tourisme. Retrouve-t-on également ce phénomène en forêt ? Les interfaces spatialement discrètes ponctuelles comme des parkings aménagés indiquent une densité des flux automobiles qu'il faut encadrer. Si c'est le cas, la fréquentation se développe-t-elle à l'endroit ou des aménagements ont été mis en place pour l'accueillir ? Ou les équipements répondent-ils à un constat, celui d'une fréquentation non encadrée qui pousse les aménageurs à agir ? La thèse d'Olivier Bessy (1991) a montré que les lieux de mise en forme se sont installés en périphérie des villes, près des axes routiers et à côté de zone d'activité pour attirer d'une part les résidents de proximité et d'autres part les individus qui travaillent en périphérie et fréquentent la salle de

mise en forme avant de rentrer à leur domicile. Les forêts en périphérie des villes sont elles aussi touchées par l'activité physique qui se déroule après le travail, lors des mobilités pendulaires.

2.1.3 La forêt : un équipement de la ville ?

Sous l'égide de Le Corbusier, le IVème Congrès international d'architecture moderne (CIAM) voit la naissance de la Charte d'Athènes. Cette charte pense la ville fonctionnelle, à partir de quatre grands domaines d'activités humaines (habiter, travailler, circuler et se récréer). Dans ce cadre, comment penser la forêt urbaine ? Est-elle un équipement de la ville dans lequel les individus circulent et y font leur loisir ?

Le rapport sur les espaces verts en région parisienne d'octobre 1979 parle des forêts qui « acquièrent une valeur nouvelle, celle d'un équipement public de la Cité, au même titre que l'école ou l'hôpital » (Carmona, 1979, p. 376).

Ainsi les forêts sont-elles des équipements de la ville ? Y circulons-nous comme nous circulons en ville ? Y trouvons-nous des animations, des spectacles comme en ville ? Sont-elles des lieux d'éducation pour les citadins ? Enfin y a-t-il une surveillance de ces forêts qui sanctionne les infractions comme en ville ?

Peut-on parler de stations forestières comme on parle de station de ski ou de station balnéaire ?

Circule-t-on en forêt comme en ville ? Il faudra ici distinguer deux processus. D'une part les pouvoirs publics, qui aménagent des espaces pour faire cohabiter différents types de déplacements, motorisés ou de mobilité douce ; en cela l'État organise le vivre ensemble, et cela découle d'un choix politique. D'autre part, des populations qui s'approprient ces espaces par des usages et parfois les détournent (Certeau, 1980).

À l'image de la ville, il faut organiser la circulation en forêt puisque les usages sont diversifiés, il faut permettre aux cavaliers, aux vététistes, aux coureurs, aux promeneurs et autres randonneurs d'avoir leur chemin. En effet, en forêt des sentiers sont aménagés pour la randonnée, l'équitation ou encore le VTT.

Mais, cela est-il respecté ? Comment les populations s'approprient-elles les forêts ? Quels sont leurs usages ? De même qu'en ville les cyclistes ne roulent pas toujours sur piste cyclable, retrouvons-nous ce type d'appropriation où des chemins vont être détournés, voir braconnés (Certeau, 1980). Des pratiques nées en ville, voire nées « de » la ville, investissent-elles les forêts ?

Circuler c'est aussi pouvoir stationner, en effet, nous circulons en ville est essayons de nous garer le plus près possible du lieu où nous souhaitons aller. En forêt cela se passe-t-il ainsi ? Comme le montre Isabelle Fievet (1980, p. 289) plus de 50 000 places de parking ont été créées dans les forêt domaniales périurbaines pour accueillir les visiteurs. Cela est-il suffisant ? Il n'est pas rare d'observer certains parkings de forêt assaillis par les automobiles et de voir les automobilistes se garer au bord des routes.

Comme le montre la Photographie 11, nous retrouvons dans ces forêts les équipements qui font la circulation de la ville : le parking, la rue et les panneaux qui permettent de se diriger et de ne pas se perdre ou d'évaluer la distance en kilomètre ou en temps au prochain point (une mare, un arbre remarquable, etc.).

Photographie 11 : Des panneaux indiquant les circuits de randonnée pédestre à proximité de Nantes, à Sautron, le long de la vallée du cens. Crédit Photographique : Les marchpalow http://marchpalow.free.fr/index.php?post/2011/06/23/Sautron%2C-les-rives-du-Cens. *Page consultée le 29 Aout 2016*

François Terrasson (2007) dénonce cette tendance à la muséification qui fait que le promeneur ne peut plus se promener sans croiser des panneaux directionnels qui accompagnent sa visite, le coupant de fait du lien avec la « nature ».

Le but, pour l'ONF, est de canaliser et d'organiser l'espace pour éviter la dispersion des visiteurs sur l'ensemble d'un massif. Ces équipements de fixation ont pour but d'organiser la fréquentation sur des lieux spécifiques pour permettre dans d'autres parcelles forestières d'organiser l'exploitation et les battues, mais aussi de limiter le piétinement des sols (enjeux environnementaux). L'idée est, comme en ville, de concentrer les flux de visiteurs sur des grandes artères. La question qui se dégage est de savoir comment ces équipements construisent la fréquentation des forêts.

La forêt est également un lieu qui sert à éduquer à la nature et où se déroulent des animations. Y a-t-il des animations en forêt comme en ville (Arboretums, maisons des forêts, parcs animaliers, etc.) ? Qui les organise ? Est-ce l'ONF en tant que gestionnaire, des communes ou des agglomérations ? Dans quel but éduque-t-on par la forêt ? Qui sont les destinataires ? Lorsque l'on se penche sur le site Internet de l'ONF, de nombreuses sorties éducatives sont proposées, notamment pour les scolaires. Sur le territoire français, plus de 243 animations sont proposées[33] que ce soit pour se promener, se dépenser, découvrir ou participer. De plus ces animations sont organisées dans la mesure du possible pour être accessible à différents types de populations en situation de handicap (moteurs, sensoriels visuels, etc.).

La forêt est également surveillée. Les agents de l'ONF sont assermentés. En application du Régime forestier, ils assurent une surveillance régulière de la forêt.

Finalement au contact de la ville la forêt est un « appendice urbain destiné aux loisirs » (Fievet, 1980, p. 289). Cela nous indique que d'une part la fréquentation est celle d'urbains et que d'autre part à la différence d'autres forêts, les problèmes de gestion sont des problèmes typiquement urbains. Cela nous amène donc à nous interroger sur le sens et la place de la forêt dans les cultures urbaines d'aujourd'hui.

2.2 La forêt dans les cultures urbaines

La ville est constituée de biens matériels collectifs, mais également des rapports sociaux qui la composent. Pour parler des cultures urbaines et des représentations citadines nous emploierons les termes de citadinité ou d'urbanité. Il s'agit du « mode d'être de la ville comme système de représentation et comme construction collective qui rend possible la convivialité […] entre différents groupes, entre différentes populations usant d'espaces communs » (Berque, 1994a).

Quelle est l'importance de la forêt aux yeux des citadins ? Comme le montre Michel Baridon (1998) : « Jamais la nature n'est parue si belle que lorsque la machine a fait son intrusion dans le paysage ». Aujourd'hui se sont produit « des glissements des pratiques culturelles qui (ont inversé) le rapport de la Cité à la forêt. Autrefois tout en ville dépend de la forêt, aujourd'hui celles-ci sont urbanisées » (Roche, 1991, p. 4). En quoi ces représentations et constructions viennent-ils questionner les rapports à la forêt ?

[33] http://www.onf.fr/activites_nature/sommaire/sortir_en_foret/rechercher_une_sortie/++conf++1131990357/@@find_leisures_list.html?page:int=3#zonecontenu page consultée le 6 aout 2015.

2.2.1 Des usages différenciés de la forêt

La forêt est-elle vécue de la même manière par tous ? Aller en forêt ne va pas de soi, cela nécessite une éducation. Il faut être « équipé » culturellement. Le jeu social, où qu'il s'exerce, quel que soit le champ que l'on observe, repose sur des mécanismes structurels de concurrence et de domination. Qu'en est-il en forêt ? Quels sont ces mécanismes ?

Quels sont les différents niveaux de « consommation » de la forêt ? Quels sont les usages des uns et des autres ?

Pierre Bourdieu (1979) montre comment les classes sociales se distinguent par leur niveau de consommation, le choix de ce qui est consommé et le mode de consommation. Un certain type de consommation permet à des groupes d'individus non seulement de se reconnaître, mais également de se distinguer des autres groupes. C'est le cas de certains golfs qui fonctionnent par cooptation de ses membres et par des prix prohibitifs[34]. Cela se retrouve-t-il en forêt ?

Ainsi la société est un ensemble hétérogène de groupe et de culture (représentation, usages). Ces cultures sont vivantes car des groupes les pratiquent.

Dans la lignée des travaux de Bourdieu, Bernard Kalaora a travaillé sur les groupes sociaux qui s'approprient la forêt. Dans sa thèse (1978) devenue ouvrage, *Le musée vert: Radiographie du loisir en forêt* (1993), il montre l'importance du capital culturel dans le fait de fréquenter la forêt. Il y a ceux qui ont été éduqués à la balade en forêt et qui sont en quelque sorte les « héritiers » (Bourdieu & Passeron, 1964). Kalaora distingue trois comportements.

Il distingue, premièrement, un comportement élitiste : les individus sont dans une démarche de contemplation et se sentent menacés par la consommation de masse. Ils vont donc recourir à des stratégies de distinction pour se réserver l'accès à la nature et éviter ainsi l' « encombrement » (Boltanski, 1976).

Puis, il distingue une deuxième catégorie issue de la classe moyenne pour qui la fréquentation de la forêt est signe d'ascension sociale. La forêt n'est pas vue comme un paysage fréquenté pour lui-même, mais comme un espace public permettant aux individus d'afficher une certaine réussite sociale.

Enfin, la troisième catégorie est celle des classes populaires, qui sont peu représentées en forêt (notamment dans la forêt de Fontainebleau).

Ainsi Kalaora voit la forêt comme un musée, « un monument et sa perception nécessite l'usage des facultés abstraites de l'intellect » (Kalaora, 1993, p. 136) que les élites savent

[34] 38 000 euros par an pour l'accès au golf de Mortefontaine dans l'Oise

décoder. Pour les classes populaires la forêt est un bien de consommation courant pour les loisirs (faire un pique-nique, pratiquer une animation organisée en forêt). Le tableau peint par Kalaora sur un massif remarquable particulier, celui de Fontainebleau se vérifie-t-il sur d'autres massifs, à une autre époque, c'est-à-dire près de 40 ans plus tard ?

2.2.2 Résider en lisière de forêt

Interface spatialement discrète la lisière de forêt est intéressante pour étudier les cultures urbaines de ceux qui résident à son contact, et donc pour tester à nouveaux frais les découvertes de Bernard Kalaora.

S'installer au contact de la forêt découle-t-il d'un choix ? En effet, dans le cas de résident d'HLM, il n'y a pas de notion de choix mais l'implantation est subie, ce qui ne veut pas dire qu'elle sera mal vécue. Pour ceux qui ont le choix, la forêt sera-t-elle un espace que l'on privilégie pour s'installer ? Que ce choix soit subi ou choisi, quel rapport les habitants de lisière entretiennent-ils avec celle-ci ? Est-ce la même chose de vivre en HLM au contact de la forêt ou bien dans une maison avec plus de 100m² de terrain ?

Le problème est ici de penser la nature de manière quantitative. C'est-à-dire de penser que « plus il y a d'arbres, de verdure en ville mieux c'est ». La nature et le rapport que les citadins entretiennent avec elle est qualitative. Pour exemple, la ville de Canberra en Australie ou plus de douze millions d'arbres ont été plantés, n'empêche pas les habitants de fuir la capitale le week-end pour rejoindre Sydney à plus de 300 kilomètres (Berque, 2010).

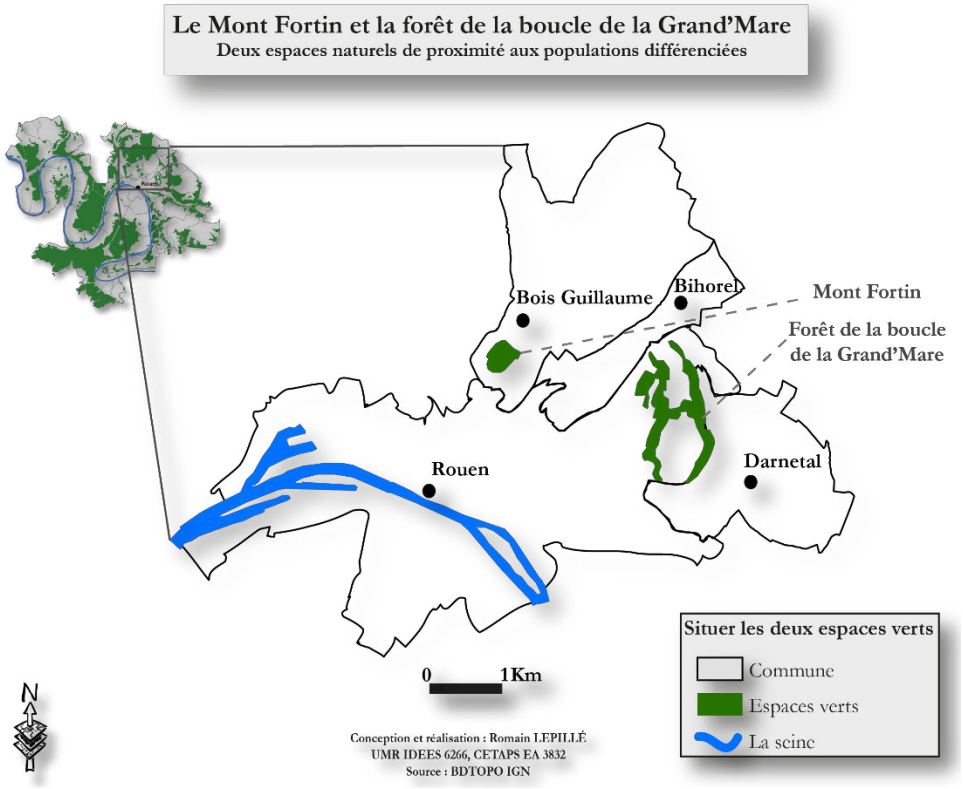

Schéma 6 : Le Mont Fortin et la forêt de la boucle de la Grand'Mare deux espaces naturels à proximité

Vivre au contact de la forêt est-ce la même chose que cela soit un choix ou non ? Prenons, deux exemples situés à proximité dans l'agglomération rouennaise. D'une part le Mont Fortin situé sur la commune de Bois-Guillaume. Cet espace vert appartient à une grande famille de notable. Le type d'habitat autour est très favorisé et la forêt est vécue comme une aménité.

D'autre part, la forêt de la boucle de la grand Mare entoure un quartier de périphérie urbaine que l'on peut considérer comme un « quartier d'exil » (Dubet & Lapeyronnie, 1992). La forêt peut-elle être vécue comme un double exil : celui du quartier mais également le fait d'être entouré d'une membrane « verte ».

2.2.3 Des forêts du bien-être

Si pour certains individus vivre au contact de la forêt est un choix, une plus-value, la forêt participe-t-elle au bien-être de tous les citadins ?

Dès la création de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) en 1946, le terme de bien-être est présent dans la définition de la santé. La santé y est définie comme « un état complet de bien-être physique, mental et social ». Cette notion subjective, rend difficile sa conceptualisation et sa formalisation. Comment les forêts participent-elles aux formes de bien être ? La forêt contribue-t-elle à travers les immersions citadines à un bien-être physique par la

pratique de loisirs sportifs ? À un bien-être mental à travers des immersions dont le but recherché est de couper avec la ville ? À un bien-être social puisque les forêts sont des lieux qui entraînent des formes de convivialité et de socialisation ?

Au contact des villes, la forêt est souvent présentée comme un élément de mieux être urbain. Déjà, l'enquête de Bernard Kalaora montrait que plus de la moitié des personnes interrogées déclare aller en forêt pour le bien-être : 57,2 % y vont pour être au calme, hors de la ville ; 50,6 % pour l'air pur, hors de la ville et 44,9 % pour prendre contact avec la nature.

2.3 La forêt dans les politiques d'aménagement de la ville

Quelle est la place de la forêt dans les politiques urbaines ? Comment les pouvoirs publics intègrent-ils les forêts domaniales à leurs façons de faire de la ville ? Qui fait quoi ? Depuis quand ? Qu'en est-il des forêts privées ?

Les forêts privées n'entrant pas dans ce domaine de compétence, seules les forêts domaniales ou celles appartenant à des villes ou des collectivités vont être concernées par les politiques d'aménagement de la ville.

À partir de quel moment la ville se préoccupe-t-elle de ces natures urbaines et périurbaines ? Une circulaire datant du 22 février 1973, crée un plan de protection, mais aussi de mise en valeur des espaces verts. Puis, le 19 juillet 1976 une loi sur la protection de l'environnement[35] est créée, ensuite, en 1993, la loi sur les paysages[36] puis la loi de décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains SRU[37] et sur les notions de développement durable. Cette prise en compte des espaces vert dans la ville, entraine la création de nouveaux documents d'urbanisme : les schémas de cohérence territoriale (SCoT) et les plans locaux d'urbanisme (PLU). Ainsi, les espaces verts sont de plus en plus pris en compte dans les politiques urbaines.

En France, la gestion des forêts, comme d'autres administrations, est soumise à une superposition administrative. Si l'on entend souvent parler, en France, de « mille-feuille » administratif, dans le cas de la forêt, on peut y voir un « mikado », au sens où les décisions prises à une échelle entraînent des modifications dans les autres. La gestion des forêts varie en

[35] Loi n°76-663 du 19 juillet 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement. http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000684771&dateTexte page consultée le 02/07/2015

[36] Loi n° 93-24 du 8 janvier 1993 sur la protection et la mise en valeur des paysages http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000541949&dateTexte=&categorieLien=id page consultée le 02/07/2015

[37] LOI 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000207538&dateTexte=&categorieLien=id page consultée le 02/07/2015

fonction des situations. Certaines communes ou communautés de communes exploitent et gèrent des espaces forestiers, dans d'autres cas cette charge est transférée à l'ONF. À cela s'ajoutent des échelons nationaux avec les parcs naturels et même supra national avec *natura 2000* qui est un réseau de protection de sites naturels à l'échelle européenne.

Si on interroge la forêt urbaine en tant qu'équipement de la ville, on peut réfléchir sur le niveau d'intervention des pouvoirs publics et sur le type de construction des rapports qui se créent, selon qu'ils sont consensuels ou conflictuels (Féménias et al., 2012).

Ainsi, les politiques publiques peuvent choisir d'intervenir de manière forte sur un territoire forestier, comme la métropole nantaise qui souhaite créer « pour les générations futures, un nouveau type d'espace public proche des zones urbanisées : des forêts urbaines. »[38]. Nous sommes ici dans une politique consensuelle de la métropole nantaise ou « faire du vert » est mis en valeur notamment en lien avec un déficit de forêt au contact de la ville.

D'autres, elles, peuvent être conflictuelles, c'est le cas du PNRBSN face à deux pôles urbains Rouen et Le Havre. On constate que « ces natures arrachées à la ville, qu'on peut appeler « natures de compensation », entrées en politique pour le rôle qu'elles tiennent dans la dynamique de la biodiversité, sont aussi chaque fois définies comme des natures récréatives et productives (roselières, agriculture/pêche, sylviculture) » (Féménias et al., 2012).

Si la forêt est inclue dans les aménagements de la ville, elle peut également être un outil de promotion de celle-ci.

2.4 La forêt comme instrument de promotion de la ville

Trois types de propriétaires se partagent la forêt française : l'État qui possède les forêts domaniales, des collectivités territoriales (communes, départements) et des propriétaires privés. En France, une commune sur trois possède une ou plusieurs forêts[39]. Si la majorité des communes délègue les compétences et la gestion à l'ONF, dans de rare cas, des communes ou communauté de commune ont développé les compétences de gestion forestière. C'est le cas, par exemple, de la communauté d'agglomération du pays d'Aubagne et de l'étoile[40]. Certaines forêts appartiennent aux départements. Les métropoles n'ont pas de compétence ou ne possèdent pas de forêt. Pourtant, en acquérant la compétence environnement, elles vont

[38] page consultée le 10/08/2015
[39] Forêt communale ou commune forestière ? http://www.onf.fr/communes_forestieres/sommaire/reperes/foret_communale/20080924-125438-462849/@@index.html page consultée le 16/09/2015
[40] La gestion des espaces naturels forestiers http://www.agglo-paysdaubagne.com/nos-politiques-publiques/la-gestion-des-espaces-naturels-forestiers-0057 page consultée le 16/09/2015

pourvoir participer de manière volontaire au projet sur les forêts situées sur leur territoire. L'échelon métropolitain est intéressant car les métropoles sont les nouvelles entités politiques fortes, certaines comme la métropole de Lyon prennent en charge les compétences du département. C'est le constate que fait Armand Frémont (1999) dans la réédition de son ouvrage *La région, espace vécu*. Ce dernier montre que le phénomène de métropolisation remplace la « région classique » comme forme d'organisation territoriale dominante.

Depuis les lois de décentralisation, la gouvernance territoriale en France évolue de façon continue et a vu s'affirmer (au tournant des années 2000) les communautés d'agglomérations puis les métropoles. Le terme de métropole revêt ainsi deux réalités. Il désigne un ensemble urbain de grande importance qui exerce des fonctions de commandement, d'organisation et d'impulsion sur une région et qui permet son intégration avec le reste du monde. On emploiera également ce terme pour désigner un nouveau type d'intercommunalité aux compétences élargies, créé par la loi n° 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM).

La forêt est-elle un outil que mobilisent les métropoles dans leurs politiques ? Quelles sont les choix de politiques urbaines par rapport à la forêt ? De prime abord, en ce qui concerne les forêts domaniales, les politiques d'aménagement de la ville n'ont pas à voir avec la forêt. En effet, c'est l'ONF en tant que maître d'œuvre qui décide des orientations de la politique forestière. Dans les faits l'ONF collabore lorsqu'il s'agit de l'accueil du public pour les loisirs avec les municipalités et les communautés d'agglomération.

Équiper un massif relève de choix. Premier type de choix les massifs sont équipés pour le loisir ou juste entretenus pour que les individus puissent y circuler. Olivier Lazzarotti nous donne un exemple dans le département de l'Oise : « plus riche en espace boisé mais aussi plus distant de la Capitale. La politique d'aménagement vise, précisément, à éviter de faire de ces massifs forestiers des "bois", la conception fondamentale est que la "nature" est leur thème principal, à la fois en tant qu'espace d'accueil et qu'argument touristico-ludique. En conséquence, elle se suffit à elle-même et l'on veut, à tout prix, éviter l'installation d'infrastructures trop lourdes, attractives pour les visiteurs, mais qui l'altéreraient. Les efforts portent, donc, sur la mise en place d'aménagements légers et diffus, des sentiers par exemple, visant à ne pas trop réduire ces espaces boisés à la seule fonction récréative. » (Lazzarotti, 1995 : p.134). Il peut donc être choisi de favoriser le type de population souhaité en aménageant fortement ou faiblement la forêt.

Deuxième choix, celui de la localisation des équipements. Les équipements servent de point de fixation du public qui fréquente la forêt. Les gestionnaires peuvent donc mettre en

lumière des parties de forêt en y installant un équipement (arboretum, parc animalier, parcours de santé, etc.)

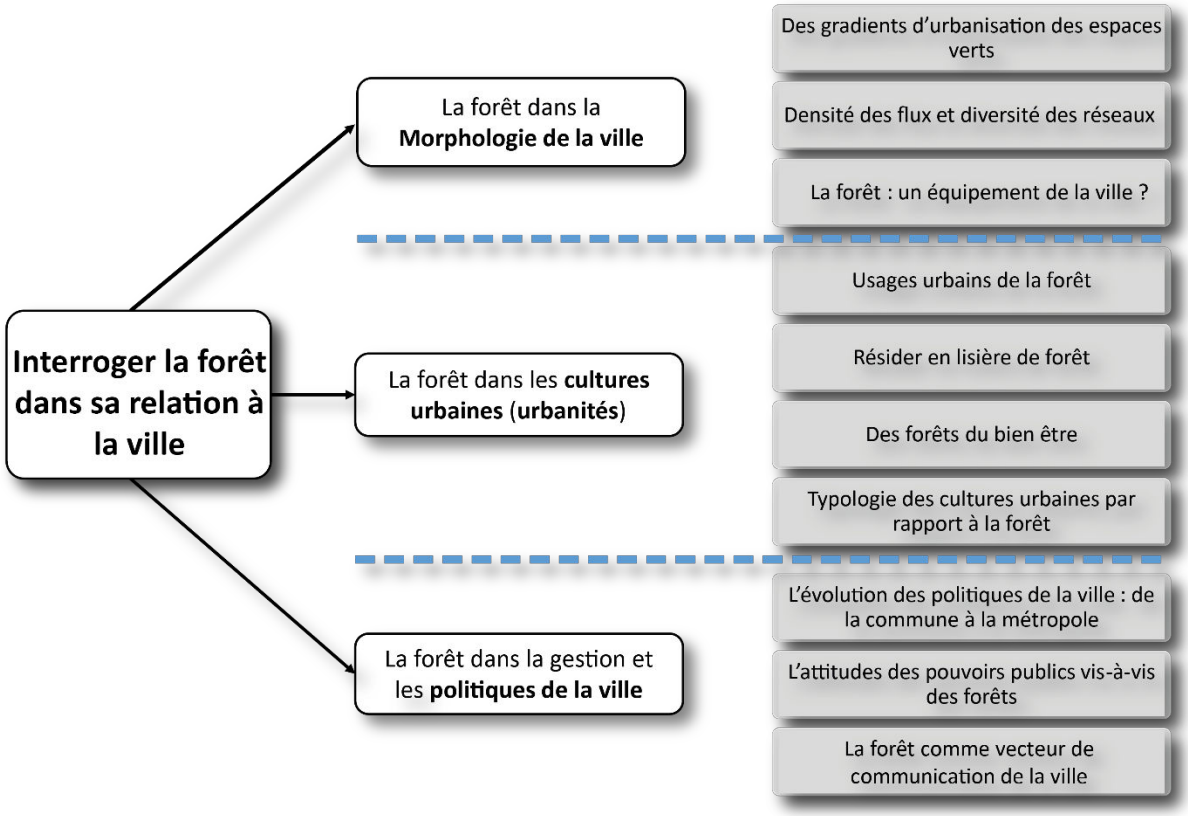

Schéma 7 : Interroger la ville à partir de la forêt par rapport à la morphologie, les cultures urbaines et la gestion politique

Comme le montre le Schéma 7, pour interroger la forêt dans sa relation à la ville nous avons choisi trois aspects qui font d'une ville, une ville. Il s'agit d'abord d'étudier la forêt dans la morphologie de la ville, puis dans les cultures urbaines et enfin dans les politiques d'aménagement de la ville.

Aujourd'hui on ne peut plus opposer la nature et les forêts à la ville. La nature est dans tous les plans d'aménagement de la ville. Les forêts sont équipées par la ville pour accueillir le loisir. Parmi les fonctions de la forêt citées, c'est celles d'abriter des usages récréatifs et donc de servir de terrain de jeux qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de cette thèse.

3. La forêt urbaine récréative, un terrain de jeux encore méconnu

Cette partie a pour but de questionner et de comprendre les nouveaux usages récréatifs des citadins en forêt.

Aujourd'hui, l'animation des métropoles doit beaucoup aux logiques qui structurent et que façonnent les temps libres. Plus que les images, les discours et d'une manière générale les représentations, ce sont bien les pratiques, tels les loisirs sportifs, qui constituent les analyseurs

de premier ordre pour qui cherche à identifier et à comprendre les manières d'habiter le monde et d'en « user ». Qui cherche à localiser les loisirs sportifs remarque aussitôt à quel point les espaces « verts » (stades, parcs, jardins, forêts, plan d'eau, cours d'eau…), qu'ils soient urbains, périurbains ou plus lointains se trouvent pris d'assaut, en particulier à l'occasion des beaux jours. Ces usages rendent manifeste des désirs croissants et diversifiés de « nature » (Corbin, 2009; Cronon, 1991; Granet & Dobré, 2009; R. Larrère, 2002; Rauch, 1995; Viard, 1990).

Dans un premier temps nous analyserons le développement du temps libre et des loisirs, puis nous verrons le développement des loisirs sportifs en forêt. Afin de circonscrire des objets d'étude précis, on distinguera donc, à l'intérieur du « système des sports », les « sports » des « loisirs sportifs ».

3.1 Le développement du temps libre et des loisirs

Deux conditions sont préalables à l'avènement du loisir. Tout d'abord, que la totalité des activités sociales, et notamment le travail et le jeu, ne soient plus réglées par des obligations rituelles imposées par la communauté, et relèvent d'un principe de libre choix des individus ; ensuite que le travail professionnel se soit détaché des autres activités : limite (sociale et temporelle) arbitraire et non plus « naturelle », organisation spécifique (si bien que le temps libre est assez nettement séparé et séparable de lui). Ces deux conditions préalables ne se trouvent « que » dans les sociétés industrielles ou post-industrielles. La réduction du temps de travail ne s'accompagne pas automatiquement d'une croissance du temps de loisir car tout temps libre n'est pas automatiquement un temps de loisir. En effet, le temps libre inclut les loisirs, mais également les nécessités et les obligations personnelles (nourriture, entretien, sommeil), ainsi que les obligations et engagements familiaux, sociaux et spirituels (même si ces derniers ont fortement décliné à partir des années 1960) (Dumazedier, 1988; Viard, 2006).

Jean Viard (2006) montre que l'augmentation du temps libre est liée à l'augmentation de la vie, augmentation de 100 000 heures de vie, après la seconde Guerre Mondiale. Cela va de pair avec la diminution du temps de travail, la création et le développement des congés payés et la réduction de la durée hebdomadaire du travail. Mais l'augmentation du temps disponible ne bénéficie pas automatiquement à la croissance du temps de loisir. En effet, comme mentionné précédemment, le temps libre va d'abord être utilisé pour les obligations personnelles et familiales.

Pour qu'il y ait loisir, il faut qu'il y ait une bi-motorisation. C'est-à-dire, il faut qu'il y ait en face de ce temps libéré, un temps travaillé. Les personnes rencontrant des difficultés financières sont également plus nombreuses à ne pas faire de sport que celles qui ont une

meilleure situation financière. 56% des personnes ayant des difficultés à régler leurs factures ne font aucun sport, contre seulement 35% des personnes qui ne rencontrent presque jamais de difficultés financières (TNS Opinions & Social, 2010). Comme le montre l'étude réalisée dans les années 1930 sur *les chômeurs de Marienthal* (Lazarsfeld, Jahoda, & Zeisel, 1981), être privé de travail entraîne également une privation des loisirs. C'est ce qu'écrit Bourdieu dans la préface du livre : « Privés de cet univers objectif d'incitations et d'indications qui orientent et stimulent l'action et, par-là, toute la vie sociale, ils ne peuvent vivre le temps libre qui leur est laissé que comme temps mort, temps pour rien, vidé de son sens. » (Lazarsfeld et al., 1981).

Au regard de l'eurobaromètre (TNS Opinions & Social, 2010), les individus qui ne pratiquent pas d'activités physiques, le justifient par le manque de temps, qui est de loin la raison la plus citée pour justifier l'absence d'activités sportives (45 % des réponses). La tranche d'âge qui est sur représentée est celle des 25-39 ans et les personnes qui font de longues études. Nous retrouvons également ces résultats dans l'enquête intitulée « Les pratiques culturelles des Français » (Donnat, 1998) où ceux qui déclarent manquer de temps sont majoritairement les hommes, les PCS agriculteurs, artisans et chefs d'entreprise, les cadres et professions intellectuelles supérieures et la tranche d'âge 25 à 44 ans.

Une autre enquête menée par la Direction de l'Animation de la Recherche des Études et des Statistiques (DARES), montre que 60 % des actifs interrogés aimeraient pratiquer un certain nombre d'activités que leur travail les empêche d'exercer : le plus souvent du sport.

Si le temps de travail a diminué depuis le début du XXème siècle, Dominique Meda (2003) montre que depuis le milieu des années 1985, il y a un inversement de la baisse du temps de travail et elle constate entre 1986 et 1999, une augmentation de la durée du temps de travail hebdomadaire de plus d'une heure.

Le développement des loisirs passe ainsi par un temps pour soi : « régi par le plaisir, est celui de la jouissance que procurent l'expression et la réalisation de soi dans la spontanéité ; satisfaction temporelle qui implique d'oublier le temps pour créer et maîtriser le sien propre. » (Corbin, 2009, p. 16). Ce temps est un temps de « re-création, non plus de la force de travail mais de soi. » (Corbin, 2009, p. 17). On assiste donc à une redéfinition des rapports au temps qui va de pair avec une augmentation du temps libre.

L'avènement du loisir va apparaitre au moment où le temps libéré va augmenter. Par exemple, en Grande-Bretagne, à partir de 1880, les filatures de coton sont mises dans l'obligation de fermer à 14 heures le samedi. Ce temps libéré bénéficie au sport comme le football. Joffre Dumazedier définit le loisir comme :

> « un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de son plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour développer son information ou sa formation désintéressée, sa participation sociale volontaire ou sa libre capacité créatrice après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales ». (Dumazedier, 1962, p. 29)

De manière empirique le loisir peut être défini d'une part par ce qu'il n'est pas (c'est-à-dire un temps travaillé) qui est « libératoire » et « désintéressé » et d'autre part par ce qui le défini à savoir « hédonistique » et « personnel » : un temps pour soi (Dumazedier, 1962).

Nous serions passés d'un individualisme citoyen à un individualisme hédonique, ce qu'Edgar Morin décrit comme : « La vacance des grandes valeurs crée la valeur des grandes vacances » (2008).

La période 1936-2002 est caractérisée par des changements multiples. Tout d'abord le nombre d'heures travaillées diminue de moitié dans la vie des individus (Viard et al., 2002), les mobilités pendulaires des individus augmentent sans que pour autant le temps de déplacement ne s'accroisse. En effet, la moyenne de kilomètres parcourus par jour a été multipliée par neuf pour une durée identique. Le loisir n'est plus un fait exceptionnel et occasionnel, ou un fait réservé à une classe oisive mais il fait partie intégrante des modes de vie des sociétés modernes et constitue une « culture de loisir » (Dumazedier, 1962). D'ailleurs le travail et le loisir ne s'opposent plus, ils ont tendance à s'interpénétrer (Fernandes Y Freitas, 2001). En effet, pour certains la pause déjeuner est également utilisée pour pratiquer une activité physique (natation, course à pied).

Le temps libre peut donc bénéficier au loisir, notamment domestique, et actuellement 100 000 heures de la vie des individus sont consacrées à la télévision. Cela « correspond quasi exactement à l'augmentation de l'espérance de vie que nous avons gagnée depuis son invention ! » (Viard, 2006). La part des loisirs domestiques semble donc très importante. Mais nous allons voir qu'une autre façon d'occuper ces temps libres passe par l'activité physique et sportive.

3.2 Les loisirs sportifs : une façon d'occuper ces temps libres

Une façon d'occuper ces temps libres passe par les loisirs en général et d'autre part, par ce que nous proposons d'appeler les loisirs sportifs. Dans son ouvrage Jean Viard (2006) montre qu'en 2003, 71 % des personnes de 15 ans et plus ont pratiqué au moins une fois dans l'année, une activité physique et sportive et que deux tiers des jeunes de 12 à 17 ans pratiquent un sport en dehors des cours d'Éducation Physique et Sportive (EPS).

Le sport tel que nous le pensons aujourd'hui est né en Grande-Bretagne au XIXème siècle, puis il s'est diffusé avec la Révolution industrielle en Europe et en Amérique du nord. Le sport est entendu comme : « l'ensemble des situations motrices codifiées sous forme de compétition et institutionnalisées » (Parlebas, 1999, p. 237). Cette définition correspond au développement des structures du mouvement fédéral qui constitue la base de l'encadrement sportif. C'est ce que l'on appelle le « mouvement sportif » qui s'organise autour de clubs et de fédérations sportives. Ces associations sont en charge de l'animation des activités sportives qu'elles soient amateur, professionnel, du sport de haut niveau ou de loisir. L'État quant à lui conserve des prérogatives dans la conduite des politiques sportives mais également en termes d'aménagement du territoire. C'est dans ce cadre que l'État intervient massivement, dans les années 1960 et jusqu'en 1975, dans la construction d'installations sportives (Falcoz & Chifflet, 1998). C'est un des facteurs qui explique notamment l'augmentation du nombre de licenciés en France qui passe de 1,8 millions en 1949 à 7,4 millions en 1975. En 2012, la France compte 17,6 millions de licences. Le principal mode de financement des associations provient des collectivités territoriales et notamment des communes. En effet, si les communes délèguent certaines de leurs compétences (gestion des déchets, transport en commun, environnement) à des instances supra-communales (agglomération, métropole), elles conservent la compétence sportive. En France, « 77 % des équipements sont la propriété des communes et 70 % d'entre eux sont gérés par elles. » (Augustin, 2011).

3.2.1 Transformation des pratiques et des formes de pratiques

Depuis l'invention du sport dans les *publics school* anglaises, il y a eu des évolutions et des transformations : sociales et culturelles, économiques et commerciales,

Premièrement, nous pouvons voir qu'il y a eu des transformations sociales et culturelles. « Le sport est sorti du sport » (Bessy & Mouton, 2004) il devient une norme sociale. Nous pouvons observer une démocratisation des pratiques sportives qui sont restées longtemps une prérogative des couches supérieures. Mais il reste tout de même que ce sont les milieux sociaux les moins favorisés qui pratiquent le moins de sport : dans les familles où aucun des parents n'est diplômé, 52 % des jeunes font du sport, contre 83 % quand un des parents est diplômé du supérieur. (Muller, 2003). Certains sports comme le golf, l'escrime et équitation sont l'apanage d'une classe aisée, à l'inverse le football est quant à lui en partie lié aux classes populaires. Le processus de diffusion du sport est dû au fait que « le sport a envahi notre quotidien ». (Bessy & Mouton, 2004). Les études récentes soulignent deux tendances : les pratiques sportives se

diffusent à travers de larges tranches de population notamment chez les jeunes et les femmes. Mais aussi chez une génération senior. (Augustin, 2011).

Deuxièmement, il y a des transformations économiques et commerciales. Le sport participe au développement économique. Dans le domaine de l'*outdoor* et de l'*aroundoor* (Mao et al., 2013) la tendance actuelle est aux matériels légers (*light*) voir même ultralégers (*ultra-light*), matériel fragile qui doit être régulièrement renouvelé. Les acteurs économiques sont attentifs au développement de ces pratiques pour des raisons de profit. Certains fabricants tels *Raidlight*, créent des blogs[41] pour recueillir les sensations des coureurs par rapport à l'utilisation de leur matériel en offrant en contre partie des réductions pour l'achat de matériel.

Ainsi, pour les acteurs économiques le développement de ces pratiques de loisir correspond au segment du marché le plus porteur en termes économiques (Bessy & Mouton, 2004). Toutes les grandes courses de nature sont maintenant sponsorisées par des marques : *The North Face* Ultra-Trail du Mont-Blanc (Bessy, 2012).

De nouvelles pratiques apparaissent que nous nommons pour le moment des *fun runs* (*color-run*, *Color me rad*, *the mud day*, etc.) où les coureurs se lancent de la peinture et où il n'y a pas de chronomètre.

Un nouvel outil porté également par des marques et qui joue un rôle sur les perceptions que l'individu à de sa propre pratique, ainsi que sur sa représentation du territoire est l'utilisation des montres GPS ou des applications pour *smartphone*. Nous pouvons parler ici d'homme augmenté, mais également de territoire augmenté. Augmenté au sens ou « lorsqu'un individu se connecte à un réseau numérique, il accède à un ensemble de connaissances partagées et augmente ses facultés de raisonnement, de prise de décision, de mémorisation et de résolution de problèmes par le truchement de son interaction avec les autres individus connectés.» (ISCC, 2011).

Lorsqu'un individu se connecte à un réseau numérique, notamment un *Global Positioning System* (GPS), il accède à ce que nous nommons le territoire augmenté. Il augmente ses facultés de raisonnement (prise de décision sur le choix des parcours), de prise de décision (distance de retour au point de départ, exploration du milieu) et de résolution de problème (orientation, ne pas se perdre). Nous pouvons parler de territoire @ugmenté, au sens où ce n'est pas la réalité du territoire qui est exposée mais sa représentation.

[41] http://team.fr.raidlight.com/blogs/ page consultée le 01/10/2015

Qui sont ceux qui portent les usages du numérique en forêt : sont-ce les gestionnaires ou les collectivités ? Ou des utilisateurs de montre GPS, de smartphone avec des applications dédiées ? La forêt devient-elle le territoire augmenté de la ville ?

3.2.2 Les deux faces d'un ensemble interactif : sport et loisirs sportifs

Nous pouvons distinguer, Schéma 8, le sport comme « l'ensemble des situations motrices codifiées sous forme de compétition et institutionnalisées » (Parlebas, 1999, p. 237) et les pratiques auto-organisées dites : « libres », « auto-organisées » (Callède, 2007), « ludo sportives » (Augustin, 2011; Escaffre, 2011), etc.

Dans le cadre de cette thèse, on étudiera les « loisirs sportifs », ou ce que les anglophones désignent par *outdoor recreation*, et qui questionne l'appréciation des ressources naturelles (Strong & Ford, 2007).

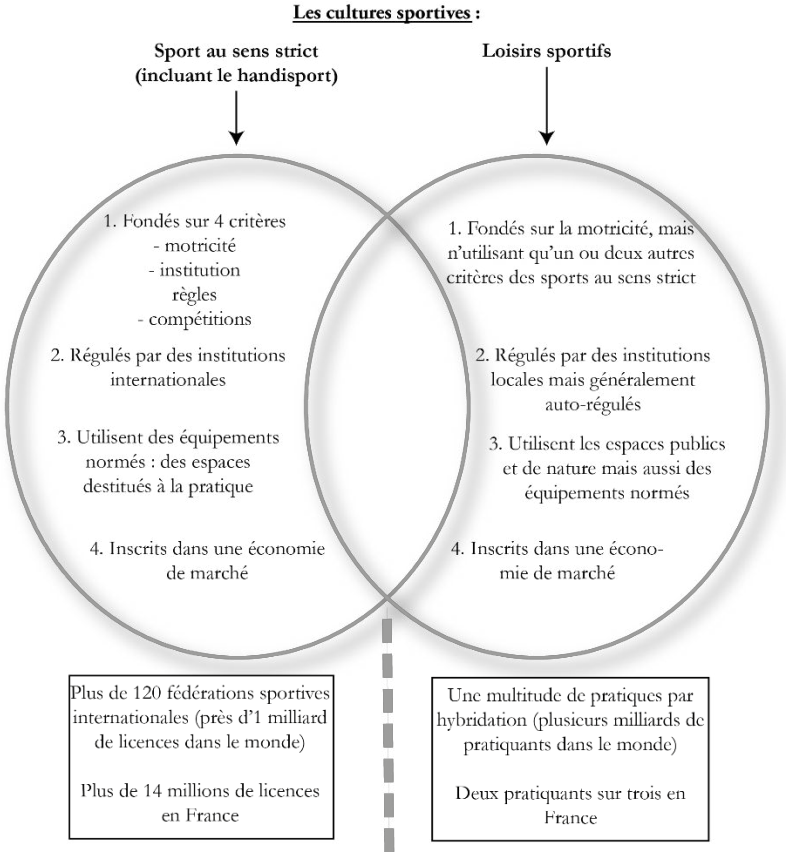

Schéma 8 : Les cultures sportives, entre sport et ludo-sports, inspiré par Jean-Pierre Augustin (2011).

Les sports et les loisirs sportifs peuvent être regroupés sous l'expression « cultures sportives » (Pociello, 1995). En effet, sont mises en œuvre, d'une part des situations motrices selon des modalités diverses. D'autre part, ces activités se déroulent dans des espaces appropriés qu'ils le soient par destination (un gymnase, une piste d'athlétisme) (Vigneau, 1998) ou par appropriation (espace nautique, espace de montagne, espace forestier, etc.).

Ces pratiques en milieu naturel prennent un essor particulier à partir des 1980-1990 même si elles existaient déjà auparavant. Elles sont motivées par un nouveau rapport à soi mais aussi aux autres, ainsi qu'un besoin de nature croissant.

3.2.3 D'espaces par destination à des espaces par appropriation : la mise en loisir du territoire

Avec les loisirs sportifs nous assistons à une mise en loisir du territoire (Viard, 2006). Si des espaces le sont par destination (Vigneau, 1998), un *Skatepark* par exemple, d'autres espaces sont appropriés par les pratiquants : une place, des marches, un banc.

Certains lieux vivent pour grande part du tourisme (la Côte d'Azur par exemple). Le tourisme est spectacles et images explique Lazzarotti (1995), il puise son inspiration dans la mise en scène d'espaces extraordinaires, au sens littéral du terme, c'est-à-dire étrangers à l'environnement habituel. Dans le cadre de cette thèse nous centrerons notre travail sur des territoires du quotidien (Di Méo, 1996). Parler de territoire du quotidien c'est centrer l'étude sur les lieux de vie de tous les jours, de proximité, dont les forêts urbaines font partie.

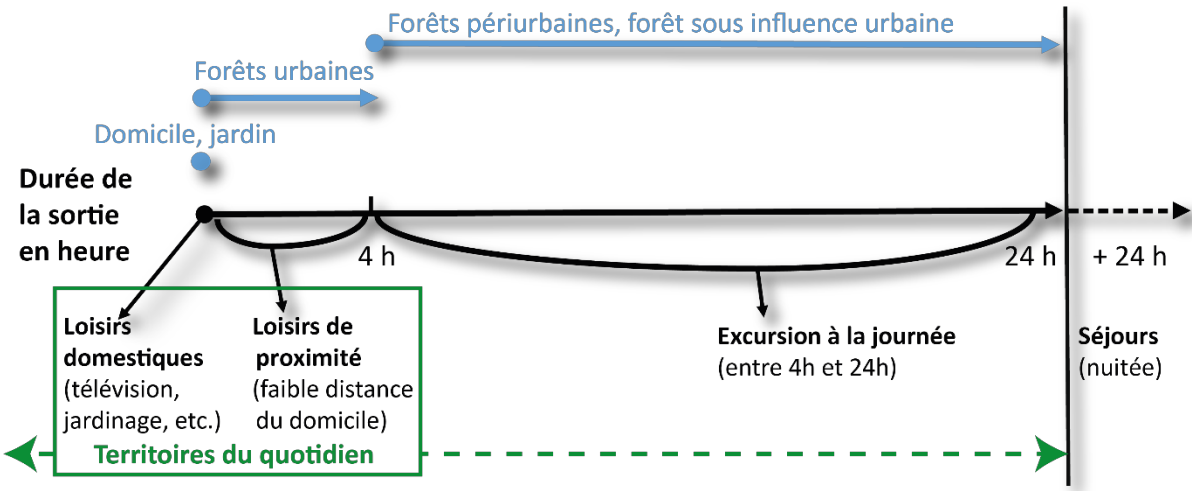

Schéma 9 : Gradient de la durée des déplacements en heure, des différents espaces et du type de loisirs associés. inspiré de Lazzarotti (1995) page 9 et associé au territoire du quotidien de Di Méo.

Selon Lazzarotti (1995) (Schéma 9), il existe trois types de loisirs qui ne sont pas liés au tourisme (puisque la durée maximum est de 24h) et que nous pouvons inclure dans le quotidien. Il y a le loisir domestique qui se déroule dans le lieu de résidence qui peut comporter ou non un jardin.

Le deuxième type de déplacement est celui dont la durée n'excède pas quatre heures. Nous pouvons penser par exemple à une sortie en famille en forêt ou bien à une sortie de footing dans la forêt proche. Enfin, il y a les loisirs de courte durée et de proximité dont les sorties sont entre 4 et 24 heures. On peut penser à une sortie pique-nique en forêt ou bien à une randonnée à la journée.

Parler de déplacement c'est aussi parler de capital spatial. Si les mobilités pendulaires liées au travail ont augmenté, en est-il de même pour les mobilités liées aux loisirs ? Ce facteur joue aussi un rôle important dans la fréquentation. Le déplacement est surtout lié à la possession d'une automobile. Dans sa recherche sur Fontainebleau, Kalaora (1993) montre que lors de leur dernière visite en forêt, 95% des ménages parisiens concernés avaient utilisé comme moyen de transport l'automobile.

Les loisirs dans les espaces urbains et périurbains, sont plus que des activités physiques, elles structurent les territoires à l'image des stations balnéaires ou de Ski. Pourrions-nous également parler de stations forestières pour les agglomérations boisées ? En effet, le territoire se structure autour d'aménagements et de pratiques. Ces territoires du quotidien (Di Méo, 1996), qui sont au cœur de la vie quotidienne des individus ne sont pas pour autant perçus comme tels bien qu'ils ne soient pas non plus des lieux de tourisme, mais des excusions pour un court moment. Sont-ils des lieux routiniers, au sens où certains les parcourent toujours de manière identique, les mêmes jours, aux mêmes heures, ou au contraire sont-ils des espaces d'exploration (renouvellement des parcours) ?

« D'un espace naturel modifié pour servir les besoins et les possibilités d'un groupe, on peut dire que ce groupe se l'approprie » (H. Lefebvre, 2000, p. 192). L'appropriation passe par exemple par donner un nom à un parcours pratiqué par les sportifs.

L'appropriation des espaces naturels peut être détournée ou braconnée (Certeau, 1980) par jeu : comment la forêt est-elle utilisée par les pratiquants ? Si des sentiers sont aménagés pour fixer la fréquentation, que font les utilisateurs ?

Le département s'engage également dans la valorisation d'autres espaces de nature avec les Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) et le Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI) de pratique relatifs aux sports de nature.

Quel rapport les pratiquants des sports de nature entretiennent-ils avec ces milieux ? Pour eux selon, Bessy et Mouton (2004), « l'environnement n'est qu'un "cadre" de pratique qui est utilisé à des fins hédonistes et/ou compétitives. Le sportif ne cherche pas vraiment à s'intégrer au milieu. Il n'est que de passage et peu lui importe le biotope. Demain, il sera ailleurs pour profiter d'un autre spot. », cette infidélité des pratiquants aux espaces de pratiques de nature se vérifie-t-elle en forêt ?

Cette appropriation d'espaces naturels nous interroge quant aux demandes des pratiquants. Que cherchent-ils, qu'attendent-ils de ces forêts ? Une adversité ? Un milieu domestiqué ?

Les espaces sportifs se sont donc diversifiés, et « la culture agit en retour sur les espaces pour leur donner une forme sportive (le rocher devient site d'escalade, la pente se transforme en piste de ski, la vague en spot de surf, etc.). On assiste donc à une co-construction de formes géo-sportives multiples. C'est finalement un double mouvement « socialisation de la spatialité et de spatialisation de la sociabilité » (Di Méo, 2001, p. 275).

3.3 La forêt dans le développement des loisirs sportifs

Comment les forêts s'inscrivent-elles dans cette « lame de fond », pour reprendre l'expression de Fernand Braudel, que sont les loisirs ? À partir de quel moment les forêts deviennent-elles des lieux de loisirs ?

3.3.1 La forêt du XIX-XXe siècle : du grand air contemplatif au plein air hygiénique

Au XVIème siècle les forêts ne sont pas fréquentées pour le loisir, à part pour la chasse. Si quelques Parisiens fortunés se rendent à Fontainebleau ce n'est pas pour la forêt, mais pour la visite du château et pour les spectacles offerts par le roi et sa cour (Kalaora, 1991).

C'est au XIXème siècle sous la Monarchie de juillet, puis avec le Second Empire, que se développe la pratique de la promenade en forêt. C'est d'ailleurs à ce moment que l'école de Barbizon commence à être reconnue pour ses peintures. C'est-à-dire de peindre une nature pour elle-même, où les individus ne sont pas le cœur du sujet (Figure 7).

Figure 7 : Théodore Rousseau, Chênes à Apremont (1852), Paris, musée d'Orsay.

À partir de ce moment, la bourgeoisie et l'aristocratie parisienne investissent financièrement dans ces œuvres, et fréquentent les forêts, notamment la forêt de Fontainebleau, grâce au train qui relie Paris à Fontainebleau. Ces peintres « de la Monarchie de juillet jusqu'au début de la IIIème République, […] « coloniseront » les populations locales et imposeront leur conception urbaine d'une forêt décor et d'une forêt sanitaire. » (Kalaora, 1991).

La forêt devient un « monument », un « musée vert », « où sont exposées les œuvres naturelles » (Kalaora, 1991). Cette première vague de loisir en forêt est celle de l'aristocratie parisienne. D'ailleurs les premiers fascicules (1839) de visite de la forêt de Fontainebleau, créés par Claude François Denecourt, sont tournés en direction d'une population cultivée qui a appris à regarder ce spectacle, à adopter une posture contemplative.

La forêt est au XIXème siècle un lieu où l'on vient pour contempler la nature. Les pratiques sont celles du « grand air », c'est-à-dire sont liées à des préoccupations hygiéniques (fonction respiratoire) et au souci d'échapper aux miasmes de la ville et de la société industrielle.

3.3.2 La forêt récréative depuis la deuxième moitié du XXème siècle : du Plein Air milieu au stade urbain

Pour les gestionnaires de la forêt, l'ONF, on assisterait depuis les années 1960 à une évolution/mutation qui correspond à une inversion des priorités, de la fonction économique et écologique à la fonction récréative (Schéma 10).

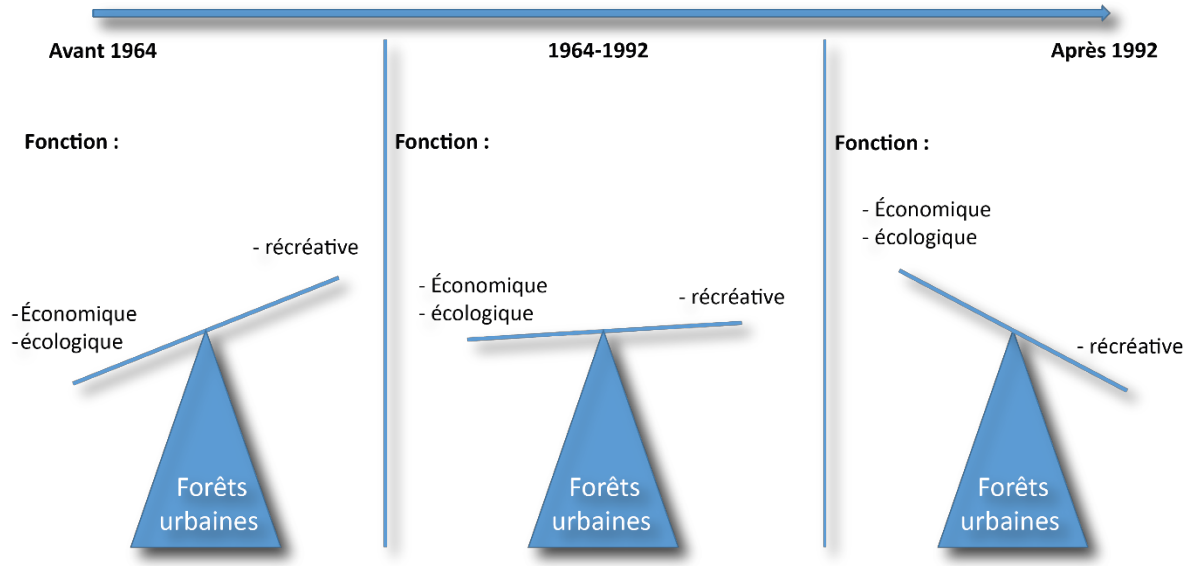

Schéma 10 : L'évolution des forêts urbaines des fonctions économiques et écologiques vers la fonction récréative

Les bornes posées dans le Schéma 10 permettent de montrer l'évolution des fonctions de la forêt. L'année 1964 est liée à la première instruction sur les forêts récréatives, puis entre 1964 et 1992 la fonction récréative prend progressivement de l'importance même si les fonctions traditionnelles gardent une place importante. Enfin, après 1992 les forêts au contact de la ville voient la fonction récréative prendre le pas sur les fonctions écologiques et économiques.

En 1861, la première action vers une forêt récréative est le décret impérial de 1861 qui crée 1 000 hectares de « réserves artistiques » dans la forêt de Fontainebleau, en lien avec les tableaux de l'école de Barbizon. Puis, la première instruction sur la fonction récréative de la forêt date du 20 octobre 1964 : « des masses humaines toujours plus nombreuses recherchent chaque année davantage les bois et les forêts pour y trouver une distraction et une détente à l'occasion des heures de loisir […]. Tel est le problème qui se pose et qui se posera à des degrés divers au Service forestier » (Ministère de l'Agriculture, 1964). À partir de ce moment, on constate que la fonction récréative prend, dans les forêts urbaines, une part prépondérante par rapport aux fonctions traditionnelles. Cette instruction est complétée dans ce sens en 1971, 1973 et 1979 (Lazzarotti, 1995, p. 124). Puis un arrêté du ministère de l'agriculture en date du 7 avril

1992 suivi d'une circulaire marque une volonté de changement de l'orientation politique pour les forêts au contact des villes :

> « La politique forestière française […] tend à assurer un équilibre entre les rôles écologiques, économiques et sociaux de la forêt. Cependant, cet équilibre a tendance à se modifier en fonction des époques et des aspirations de nos concitoyens. Une meilleure gestion sociale des forêts situées à proximité des villes et une meilleure prise en compte des forêts apparaissent comme des sujets marquants.
> C'est pour cela que j'ai (comprendre: le Ministre de l'agriculture) retenu parmi les orientations prioritaires de mon action à partir de 1991, l'adaptation de la gestion des forêts périurbaines en fonction des souhaits des habitants des villes. » (Lazzarotti, 1995, p. 124)

Il s'agit ici d'une nouvelle rupture : la gestion doit désormais s'adapter aux demandes des habitants des villes. Quels sont ces souhaits ? Quels sont ces habitants ? D'où viennent-ils ? Certains travaux forestiers (coupes, élagages, etc.), notamment quand ils impactent le paysage, ou qu'ils sont situées à côté d'un point d'attraction, de fixation en forêt, sont repoussés aux dépens de la pyramide des âges des peuplements (Lazzarotti, 1995, p. 131).

Durant la deuxième moitié du XXème siècle les usages de loisir en forêt vont se diversifier. Si la promenade est toujours représentée, d'autres pratiques comme l'équitation, la randonnée, le cyclisme et la course à pied apparaissent. Le Tableau 1, issu de la bibliographie et de l'observation de terrain, propose de lister les activités que l'on peut trouver en forêt.

Loisirs	**Usages (autorisé, toléré, interdit)**
Promenade, balade	Autorisé
Randonnée à pied	Autorisé
Randonnée à vélo	Toléré (Interdit dans les parcelles)
Marche Nordique	Autorisé
Jogging, Running	Autorisé
Course d'orientation	Autorisé mais demande auprès du propriétaire
Trail	Autorisé, compétition organisée
VTT	Toléré (Interdit dans les parcelles)
Cyclisme sur route	Toléré (Interdit dans les parcelles)
Cueillette, ramassage	Toléré (dans la limite d'un panier par personne)
Faire courir le chien	Autorisé
Observation de la nature	Autorisé
Pique-Nique	Autorisé
Photographie	Autorisé
Équitation	Toléré (Interdit dans les parcelles, pratique sur des sentiers)
Jeux divers : pétanque, ballon, frisbee.	Toléré (Interdit dans les parcelles)
Lecture, sieste	Autorisé
Peinture	Autorisé
Roller Skate-board	Toléré (Interdit dans les parcelles) nécessite une route goudronnée dans la forêt.
Détection de métaux	Autorisé
Chasse	Autorisé : par périodes et dans des lots de chasse
Moto, quads	Motorisation interdite en forêt
Camping sauvage	Interdit

Parc d'activité de loisir (accrobranche, paintball)	Espace privé

Tableau 1 : Listes des activités et de l'autorisation des usages

À travers cette liste non exhaustive nous pouvons voir que les activités en forêt se sont multipliées qu'elles soient autorisées, tolérées ou interdites. Nous pouvons observer le passage d'une nature passive, qui agit sur la personne à une nature vivante que les pratiquants cherchent à explorer, et avec laquelle ils veulent « jouer ». (Bessy & Mouton, 2004).

4. Un cadre conceptuel : les médiations territoriales

Avec le développement des loisirs, il y a eu un bouleversement de la valeur d'usage de la forêt urbaine jadis marginale, parfois crainte, elle bénéficie aujourd'hui « d'un regard et d'un respect totalement inversés » (Lazzarotti, 1995, p. 47), qui y voient des terrains de jeux.

Ces forêts sont désormais intégrées à la morphologie des villes. Elles sont pensées comme des équipements de la ville, aménagées pour permettre la circulation, l'animation, l'éducation. Elles sont surveillées et font l'objet d'appropriations par les populations citadines.

Lieux de bien-être, elles proposent des coupures et des continuités symboliques inédites avec la ville. Intégrées dans la politique des métropoles, elles témoignent des transformations politiques et administratives de nos territoires, qui en font des éléments d'attractions.

Terrains de jeux des loisirs sportifs de nature, elles invitent à penser la démocratisation des pratiques et des milieux naturels. Elles participent, enfin, de la diversification territoriale des loisirs sportifs comme de la mise en loisir du territoire, notamment urbain.

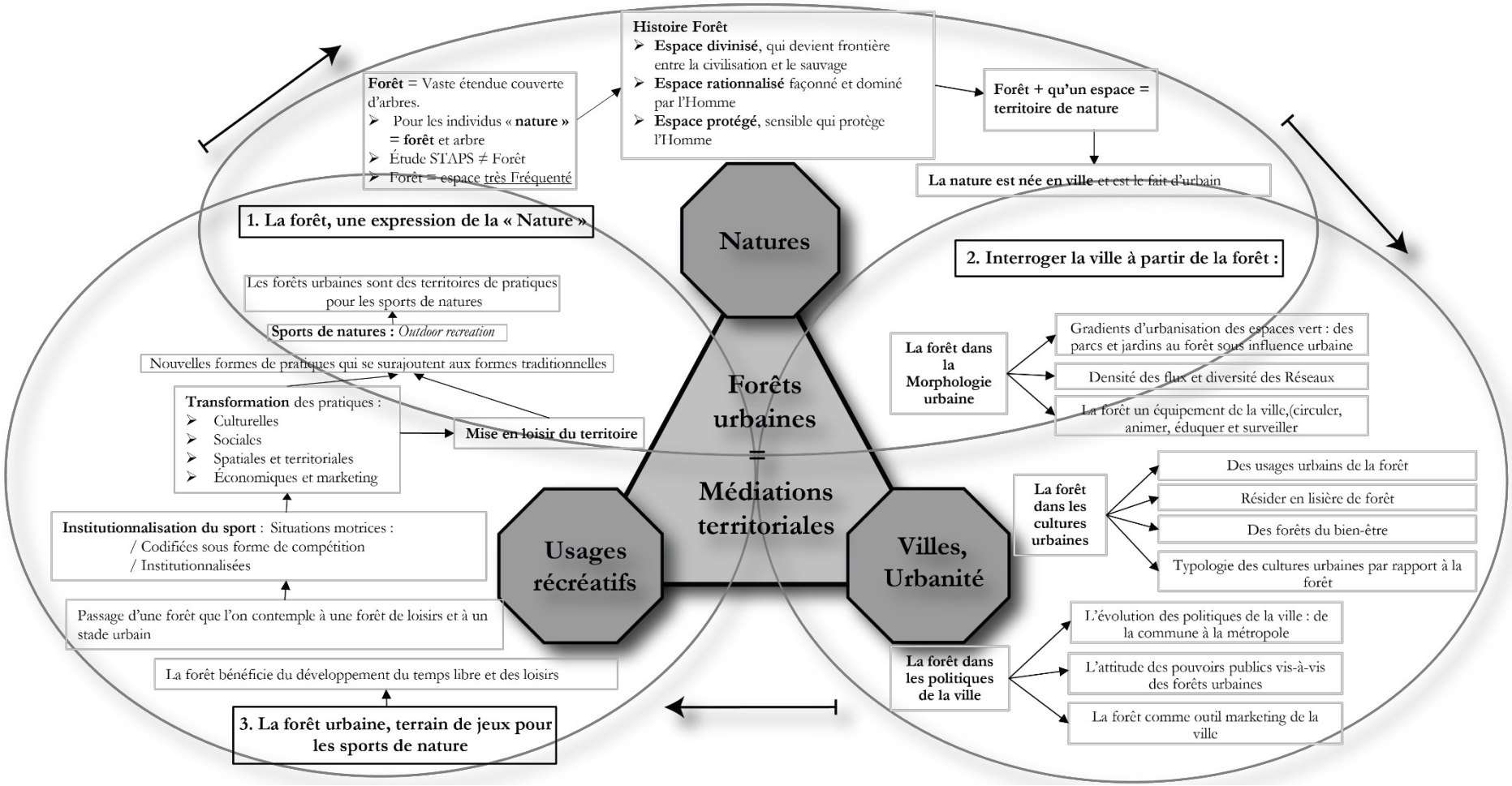

Schéma 11 Les forêts urbaines comme médiations territoriales

Ce travail de thèse traite des mutations qui redéfinissent le sens et la place des forêts et questionne les nouvelles formes d'urbanité. Il s'agit ici d'interroger les médiations territoriales (Di Méo, 2001) originales que produisent ces forêts afin de comprendre dans quelle mesure les forêts urbaines font-elles émerger de nouveaux usages qui redéfinissent ces territoires du quotidien ? Et en quoi les usages récréatifs citadins redéfinissent-ils ces territoires (natures, villes) ?

Pour répondre à cette problématique nous verrons dans la deuxième partie de la thèse que les individus qui résident en lisière de forêt y réinventent leur loisir. Dans un double questionnement nous verrons également que les citadins récréent ces forêts à travers leurs loisirs.

Puis dans la troisième partie, nous entrons dans ses forêts par les loisirs sportifs afin d'analyser en quoi les usages récréatifs des forêts urbaines redéfinissent-t-ils les rapports à la ville ? Et dans quelle mesure ces usages récréatifs urbains redéfinissent-ils ces forêts ?

Enfin, dans une quatrième partie nous partirons d'études de cas au sein de l'agglomération rouennaise au travers de la sauvegarde d'un parc animalier puis de l'installation d'équipement de la ville en forêt (maisons des forêts), et enfin de l'apparition de nouveaux loisirs (*fun runs*) pour interroger les médiations territoriales entre la ville, la forêt et les loisirs. En quoi les forêts urbaines réinventent-elles les loisirs sportifs citadins ? Et en quoi les forêts urbaines réinventent-elles la ville à travers les usages récréatifs ?

Chapitre 2 : Des prises multiples sur le terrain pour décrire et comprendre les pratiques

Pour rendre compte des diverses médiations à l'œuvre, il s'agit de multiplier les prises sur l'objet en diversifiant et en élargissant le corpus mobilisé. Nous avons choisi d'enquêter sur les résidents de lisière de forêt, sur les pratiquants de loisirs sportifs en forêt, et enfin sur les acteurs qui ont participé au développement des politiques forestières locales.

Notre démarche associe une approche sensible et une démarche objective. Nous nous sommes approprié les lieux par l'observation, par l'usage de la cartographie et par l'identification des configurations géographiques et morphologiques (dénivelé, forme de la ville) des lieux étudiés. Cette démarche mêle et combine enquêtes quantitatives (par questionnaires) et qualitatives (entretiens formels et informels). Ces enquêtes sont mobilisées au moyen d'un Système d'Information Géographique (SIG) qui permet de spatialiser les résultats.

Cette démarche sera ici présentée sous l'angle de sa cohérence d'ensemble et dans sa globalité. L'enquête sur les manières d'habiter en lisière de forêt sera présentée de façon plus détaillée en partie 2, et celle sur les pratiques le sera, de la même manière, dans la troisième partie.

Questionnements	**Matériel et méthodes**	**Échantillonnage**
Définir l'objet d'étude	Ouvrages scientifiques, articles scientifiques	
Le périmètre d'études	États de la littérature	
	Le choix d'une échelle métropolitaine	n= 14 métropoles inventoriées
		Utilisation de la cartographie pour sélectionner la métropole étudiée
	Observations *in situ*	N≈300
Qui fréquentent (habitants, habitués, occasionnels, touristes…) ?	Observations *in situ*	N≈300
	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires, les pratiquants de loisirs sportifs et les résidents de lisière de forêt	n= 43
	Observations *in situ* et participantes	N≈300
Choisir les massifs forestiers étudiés	Inventaire de tous les massifs autour de l'agglomération rouennaise au moyen de la Cartographie et de *google maps*	n=82
Sélectionner les massifs de l'étude	par rapport à une classification	n= 12
Quels équipements sont présents en forêt ?	Observations *in situ*	N≈300
	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires	N=9
Quelle(s) forêt(s) les individus fréquentent ?	Observations *in situ* et participantes	N≈300
	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires, les pratiquants de loisirs sportifs et les résidents de lisières de forêt	N= 43
Quelles sont les limites de ces forêts, (périmètre) ?	cartographie	
Quelles fonctions remplissent ces forêts ?	Observations *in situ*	N≈300

	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires	N= 43
Les forêts choisies ont-elles le même public ?	Observations *in situ*	N≈300
	Questionnaire sur les résidents de lisière de forêt	N= 661
	Questionnaire sur les pratiquants de loisirs sportifs	N=334
Quel sont les points de fixation (parking, équipement forestier) des individus en forêt ?	Observations *in situ*	N≈300
	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires, les pratiquants de loisirs sportifs et les résidents de lisière de forêt	N= 43
Comment les individus perçoivent et se représentent les forêts ?	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires, les pratiquants de loisirs sportifs et les résidents de lisière de forêt	n= 43
	Questionnaire sur les résidents de lisière de forêt	N= 661
	Questionnaire sur les pratiquants de loisirs sportifs	N=334
Les forêts urbaines constituent-elles un territoire ?	Tous les matériaux disponibles	
Qui sont les acteurs ? Institutionnels publics ? Privés ? Français ? Européens ?	Documents d'acteur de l'ONF, de l'agglomération, de l'association de la forêt de Roumare	N≈400
Y-a-t-il des conflits entre ses acteurs ?	Documents d'acteur de l'ONF, de l'agglomération, de l'association de la forêt de Roumare	N≈400
Quel regard portent les habitants de l'agglomération et les pratiquants de loisirs sportifs sur les forêts ?	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires, les pratiquants de loisirs sportifs et les résidents de lisière de forêt	n= 43
	Questionnaire sur les résidents de lisière de forêt	N= 661
	Questionnaire sur les pratiquants de loisirs sportifs	N=334
Quelles représentations les pratiquants de loisirs et les habitants font-ils de ce milieu (un milieu en lui-même, un équipement de la ville, un stade) ?	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires, les pratiquants de loisirs sportifs et les résidents de lisière de forêt	n= 43
	Questionnaire sur les résidents de lisière de forêt	N= 661
	Questionnaire sur les pratiquants de loisirs sportifs	N=334
Quelles représentations de la nature ?	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires, les pratiquants de loisirs sportifs et les résidents de lisière de forêt	n= 43
	Questionnaire sur les résidents de lisière de forêt	N= 661
	Questionnaire sur les pratiquants de loisirs sportifs	N=334
Les forêts urbaines sont-elles un paysage, un environnement, « un cadre de vie » ?	Documents d'acteurs de l'ONF, de l'agglomération, de l'association de la forêt de Roumare	N≈400
	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires, les pratiquants de loisirs sportifs et les résidents de lisière de forêt	N= 43
	Questionnaire sur les résidents de lisière de forêt	N= 661
	Questionnaire sur les pratiquants de loisirs sportifs	N=334
Que recherchent les pratiquants dans le contact à la nature ?	Questionnaire sur les résidents de lisière de forêt	N= 661

	Questionnaire sur les pratiquants de loisirs sportifs	N=334
	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires, les pratiquants de loisirs sportifs et les résidents de lisière de forêt	N= 43
Quels atouts/contraintes pour une pratique sportive ?	Observations *in situ*	N≈300
	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires, les pratiquants de loisirs sportifs et les résidents de lisière de forêt	N= 43
Quels sont les usages ludiques ou sportifs que l'on trouve en forêts urbaines ?	Observations *in situ*	N≈300
	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires, les pratiquants de loisirs sportifs et les résidents de lisière de forêt	N= 43
	Questionnaire sur les résidents de lisière de forêt	N= 661
	Questionnaire sur les pratiquants de loisirs sportifs	N=334
Dans quel cadre (scolaire, club, libre, touristique…) ?	Observations *in situ*	N≈300
	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires, les pratiquants de loisirs sportifs et les résidents de lisière de forêt	N= 43
	Questionnaire sur les résidents de lisière de forêt	N= 661
	Questionnaire sur les pratiquants de loisirs sportifs	N=334
Quelles catégories socioprofessionnelles des pratiquants pour quels sports ?	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires, les pratiquants de loisirs sportifs et les résidents de lisière de forêt	N= 43
	Questionnaire sur les résidents de lisière de forêt	N= 661
	Questionnaire sur les pratiquants de loisirs sportifs	N=334
Quelles motivations des pratiquants experts, débutants, réguliers, occasionnels… ?	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires, les pratiquants de loisirs sportifs et les résidents de lisière de forêt	N= 43
	Questionnaire sur les résidents de lisière de forêt	N= 661
	Questionnaire sur les pratiquants de loisirs sportifs	N=334
Trouve-t-on plus de sportifs en club ou auto-organisés ? Sont-ils friands de multi-activités ?	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires, les pratiquants de loisirs sportifs et les résidents de lisière de forêt	N=43
	Questionnaire sur les résidents de lisière de forêt	N= 661
	Questionnaire sur les pratiquants de loisirs sportifs	N=334
Les différents usages sont-ils convergents, compatibles, divergents… ?	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires, les pratiquants de loisirs sportifs et les résidents de lisière de forêt	N=43
	Questionnaire sur les résidents de lisière de forêt	N= 661
	Questionnaire sur les pratiquants de loisirs sportifs	N=334
	Documents d'acteur de l'ONF, de l'agglomération, de l'association de la forêt de Roumare	N≈400
Quel rôle de l'Etat, du département, de la région…? Quelles prérogatives ? Quelles obligations ?	Documents d'acteur de l'ONF, de l'agglomération, de l'association de la forêt de Roumare	N≈400

	Entretiens semi-directifs avec les gestionnaires, les pratiquants de loisirs sportifs et les résidents de lisière de forêt	N=43

Tableau 2 : Présentation des questionnements, du matériau pour y répondre et de l'échantillonnage choisi

Le Tableau 2 présente les questionnements relatifs à la thèse et les matériaux utilisés pour y apporter des réponses. Nous allons maintenant présenter le corpus que nous allons utiliser, leur méthode de recueil et la manière dont nous allons les utiliser. Cela contribue à comprendre en quoi les forêts de l'agglomération sont à la fois un cas particulier et original, et en même temps un cas qui peut être généralisé à d'autres échelles, sur d'autres territoires. Le but recherché est de croiser les regards portés sur ces espaces forestiers par ses aménageurs, ses utilisateurs ou non utilisateurs, et connaître ses appropriations concrètes.

1. Prise de contact avec le terrain et les acteurs

Le corpus est composé d'observations *in situ* et participantes qui permettent de prendre contact avec le terrain et les acteurs[42]. L'observation de terrain rend possible l'évaluation des pratiques et des modes de pratique, la fréquentation et les usages que les individus font dans ces forêts. Que ces usages soit valorisés et promus ou déviants (Becker, 1985).

Dans un premier temps, nous avons cherché à observer et à localiser ce qui se passait comme ce qui ne se passait pas[43]. L'observation est utile pour répondre à différentes questions, comme pour comptabiliser le nombre de visites en forêt, la part d'hommes, de femmes, d'enfants, de personnes âgées, de sportifs, etc. Qui vient en voiture, à pied, en vélo ? Comment les individus se partagent-ils le territoire ? Durant cette phase, il n'est pas nécessaire d'entrer en interaction avec les individus. Ces observations se font généralement sur des points de fixation des individus en forêt, comme un parking. Mais comme tous ne rentrent pas en forêt par les mêmes entrées nous avons beaucoup observé, chaussure de *running* au pied, pour parcourir l'ensemble des massifs. Ces observations se sont également déroulées lors de sorties en marche nordique, en randonnée ou en course à pied. La participation à des épreuves sportives a permis de comprendre l'activité de l'intérieur.

Observer c'est aussi participer (Soulé, 2007). Notamment, lors de réunions qui permettent de rencontrer des acteurs et d'observer les jeux qu'ils jouent en présence des autres, avec qui ils se concertent ou négocient. Le comité de thèse a permis d'établir des relations avec l'ONF et avec le service environnement de la Métropole Rouen Normandie. Nous nous sommes

[42] Nous présentons la retranscription d'une observation de terrain, annexe 14, tome 2

[43] Par exemple, certaines forêts sont épargnées par la fréquentation de véhicules motorisés. Leur non présence est en soit une information pertinente pour l'objet d'étude.

vu convier à des réunions organisées dans le cadre de la Charte Forestière de territoire (pour la métropole) et organisées par l'ONF dans le cadre du label « Forêt d'Exception® ». Au début simple spectateur, qui observait et décrivait ce qui se passait le rapport a évolué passant d'observation participante à de la « participation observante » (Arborio & Fournier, 2008, p. 29). Ce qui a finalement conduit à une sorte d'interaction observée. Au fil des réunions, la place du chercheur évolue parfois d'observateur à acteur jusqu'à avoir une légitimité d' « expert ». Cette position a été adoptée progressivement : l'avis du chercheur est attendu, écouté et pris en compte. Par exemple, lors du renouvellement d'une enquête par questionnaire, en 2014, commanditée par la métropole. Cette position d'expert a permis que certaines de ces questions soient maintenues.

Avec la participation répétée et assidue, la confiance et les affinités s'installent. Cette position, ambiguë et critiquable, amène également un rapport de confiance qui permet d'obtenir des informations qui sont difficiles à acquérir autrement (rencontre avec les élus, des techniciens, obtention de documents d'acteurs, etc.).

Une réunion est un temps formel où, même si des divergences peuvent apparaitre, certains problèmes ne sont pas abordés : les acteurs jouent le rôle qui leur est assigné par leur position. Benoit Boutefeu (2007, p. 58), montre que ces réunions prennent une « forme théâtrale », car s'y jouent des rapports de force, des relations de pouvoir, d'amitié et d'inimitié. Ces participants sont en représentation (Goffman, 1973) en fonction du rôle qu'ils jouent dans l'acte qui se déroule. Or si le chercheur doit être attentif à ce moment, il doit également l'être après ces réunions, au moment du « pot » qui parfois clôture la réunion. Les langues se délient, les masques tombent, nous sommes alors en coulisse et les sujets sensibles sont parfois abordés. La présence du chercheur par sa régularité n'est plus perçue comme incongrue.

Les observations *in situ*, qu'elles soient pratiquantes ou participantes sont consignées dans un journal de terrain. Les impressions, les ressentis ont été couchés sur le papier rapidement, et permettent de transmettre un ressenti (Winkin, 1996, p.111). Ces réflexions couchées sur le papier seront pour certaines présentées sous la forme d'encadrés.

Ces observations ont également servi à préparer les enquêtes quantitatives. En effet, après une analyse cartographique des sites inventoriés, c'est sur le terrain que nous sommes allés constater et reconnaître les sites et construire ainsi notre enquête.

Nous avons également utilisé l'observation lors de la passation des questionnaires. Il s'agissait de décrire le lieu, la météorologie, le déroulement des passations etc. À la fin de la journée, nous notons le nombre de questionnaires recueillis pour les ajouter dans un tableau (annexe 5, tome 2) qui comptabilise ces questionnaires en fonction des sites choisis et des jours

de passation. Cet outil a également servi à noter des conversations avec les individus sondés qui parfois expriment des sentiments, des sensations qu'il est intéressant de conserver. Par exemple, cette phrase d'un riverain qui parlant de la forêt s'exprimait ainsi : « *l'avoir et la voir* ».

Les notes prises dans le journal de terrain sont également utiles à posteriori pour comprendre l'évolution des rapports entretenus avec le personnel du service environnement de la métropole et de l'ONF. Le journal de terrain permet « l'analyse de la subjectivité du chercheur en train d'observer le monde social. » (Noiriel, 1990). Ces observations ont donc permis une autoanalyse qui donne lieu à la prise en compte de sa propre subjectivité.

2. Récolter des documents d'acteurs

Nous avons obtenu des documents d'acteurs (Tableau 3) de natures variées (carte avec le parcours d'une randonnée, enquêtes par questionnaires réalisées par des cabinets privés pour le compte de l'agglomération, articles de presse, etc.) par différents acteurs (gestionnaire, associatif, etc.).

L'association de la forêt de Roumare (AFR).	➢ Bulletins d'information annuels de l'association (N=6) ➢ Dossier de presse pour présenter le projet d'aménagement à l'échelle du massif ➢ Photographie (mobilisation, actions menées) (N=50) ➢ Documents sur l'histoire de la forêt de Roumare et de l'association (N=20) ➢ Une pétition ➢ Le projet de réaménagement porté par l'AFR
Agglomération Rouennaise	➢ Enquêtes quantitatives (sur site, téléphonique et sur internet) 2002-2014 (N=5) ➢ Rapports d'activités annuels qui présentent les avancées de la CFT (N=8) ➢ Enquête sur l'installation des maisons des forêts (N=34) ➢ Magazine de l'agglomération rouennaise : le Mag (N=20) ➢ *Tweet* de *Tweeter* et commentaires *Facebook*
ONF	➢ Comptes rendus des comités de massif (N=8) ➢ Document sur l'oppidum d'Orival ➢ Document lié au label « Forêt d'Exception® » (N=10) ➢ 1 document de résultats d'une enquête quantitative en 1997
Associations et clubs	➢ Parcours de randonnée (N=20) ➢ Cartes de course d'orientation (N=10) ➢ Des données sur les participants de l'association Sport Aventure Passion (N=5) ➢ Le nombre de sorties et de kilomètres parcourus
Articles de presse	➢ Une cinquantaine d'articles ont été recueillis et analysés

Tableau 3 : Listes des documents d'acteurs

Ces données de seconde main nous permettent de connaître le rapport aux forêts de la part d'associations, des gestionnaires de l'ONF, des élus locaux de l'agglomération rouennaise. Les articles de presse montrent le regard des médias sur la forêt et permettent de reconstituer la mobilisation face à la suppression d'un équipement forestier.

Les articles de presse ont été obtenus de deux manières. Une partie des articles est récoltée sur internet, via une recherche par mots-clés. Une autre partie est obtenue grâce à

l'Association de la Forêt de Roumare, qui a tenu une revue de presse lors du conflit qui a opposé des utilisateurs d'un parc menacé de fermeture. Ce matériau n'est pas exhaustif et le chercheur doit rester prudent car il n'est pas à l'origine du recueil. Il n'en reste pas moins que ce travail réalisé constitue pour le chercheur un gain de temps.

Ces articles sont ceux de la presse locale (*Paris Normandie, le courrier cauchois, Liberté dimanche*) qui s'est emparé de cet objet médiatique. On trouve également les différents magazines édités par les villes ou par l'agglomération (Figure 8 et Figure 9).

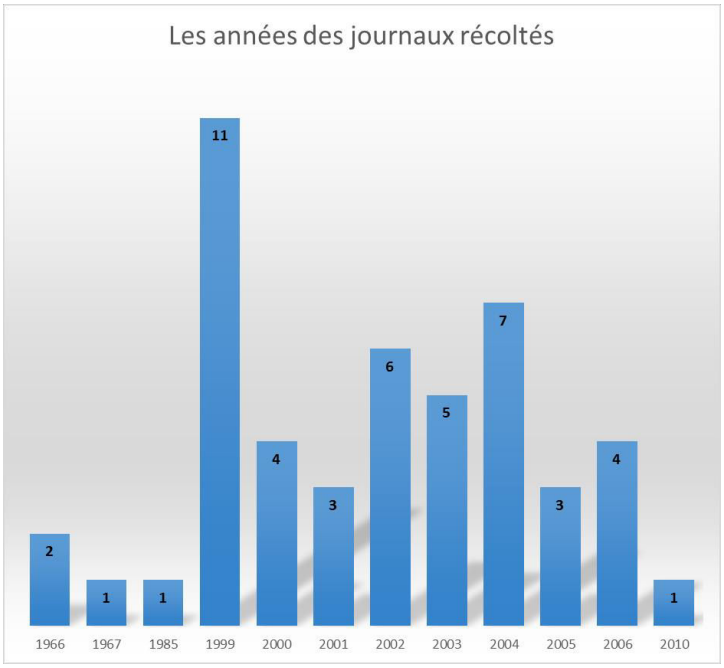

Figure 8 : Les années des journaux mobilisés

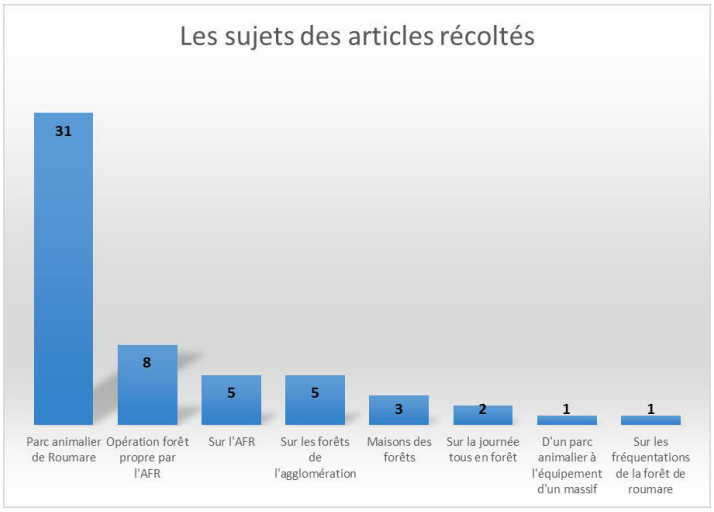

Figure 9 : Les sujets des articles récoltés

La Figure 9 montre que la majorité des articles (31/56 soit 55,3 %) traitent du parc animalier de Roumare. Pour Suzanne Cheveigné (2000, p. 7), « une bonne partie des grands événements n'existent que parce qu'on en a parlé dans les médias ». Comme nous le verrons

par la suite, la sauvegarde du parc animalier de Roumare est un évènement qui s'est développé et qui a entraîné une prise de conscience de la part de différents acteurs de l'importance des forêts de l'agglomération. Entre 1999 et 2005 (Figure 8), la sauvegarde du parc a amené les médias locaux à s'intéresser aux forêts de l'agglomération.

Ces articles permettent de reconstituer l'histoire du parc animalier, l'histoire de la création des maisons des forêts en croisant les informations recueillies avec des témoignages et d'autres documents. Apparaît également à travers ces articles une prise en compte, de la part des élus locaux, de la place des forêts au sein de l'agglomération ainsi que leurs valorisations.

Grâce au comité de thèse, nous avons pu récupérer des documents auprès de l'agglomération rouennaise, notamment les documents relatifs aux trois chartes forestières de territoire mises en place, des documents relatifs aux maisons des forêts, les différents rapports d'activités annuels et les enquêtes quantitatives menées dans ce cadre.

Ces documents d'acteurs, et en particuliers les enquêtes réalisées par la métropole, apportent un éclairage précieux sur les non pratiquants dont on ne sait finalement que peu de chose. Pour répondre à ces interrogations nous avons créé deux enquêtes quantitatives et fait passer des entretiens semi-directifs. Ces deux enquêtes nous donnent deux visions d'usagers de la forêt et nous permettent à l'aide d'un Système d'Information Géographique (SIG) de spatialiser les résultats.

Enfin, nous nous sommes penchés sur l'utilisation des réseaux sociaux dans la communication de la Métropole Rouen Normandie.

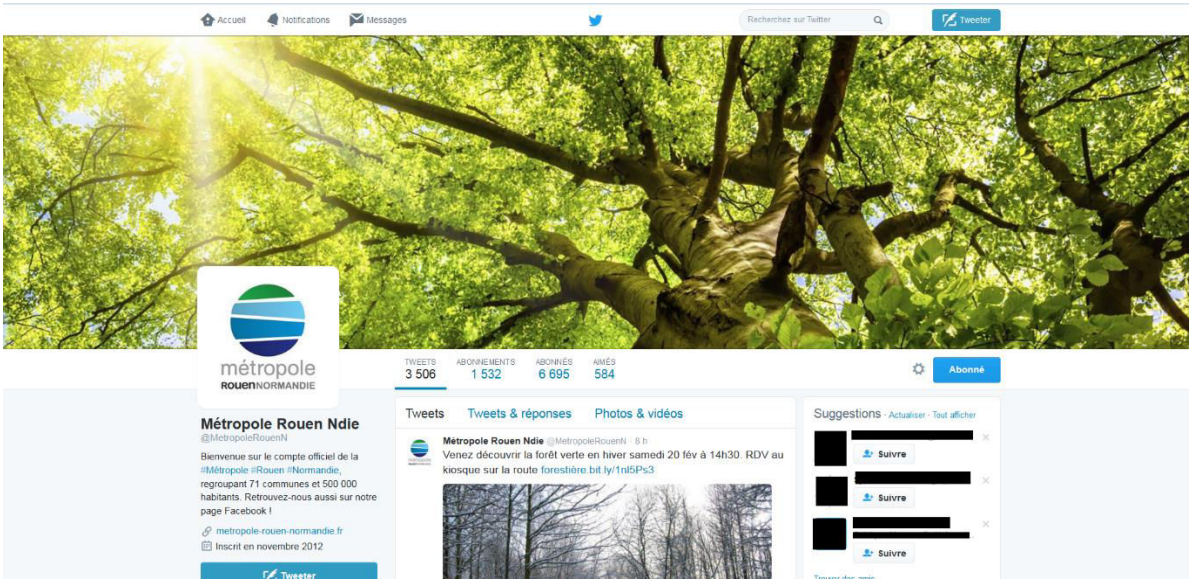

Figure 10 : Le portail d'accueil de la métropole sur tweeter qui met en avant la forêt en image de fond et avec un tweet pour prévenir d'une sortie pour découvrir la forêt en hiver, le 19 février 2016

Par exemple, la Figure 10 représente le portail du *tweeter* de la Métropole Rouen Normandie le 19 février 2016, qui met en avant la forêt. Puis le site présente une sortie en forêt. Si nous n'avons pas fait un recensement exhaustif, nous avons récolté les *tweets* ou les commentaires *facebook* susceptibles d'illustrer la mise en lumière de ses forêts par la métropole.

3. Accéder au sens par des entretiens semi-directifs

L'entretien semi directif permet d'identifier les variantes d'un même phénomène. Il complète utilement les apports des enquêtes quantitatives qui mesurent la fréquence et la distribution des variables (en particulier les usages, qui sont des questions de faits) dans des populations, mais ne permet pas d'accéder aux significations des comportements avec le même niveau d'approfondissement.

La première étape fut de savoir avec qui réaliser des entretiens semi-directifs ? En effet, ce sujet touche à la fois ceux qui résident en lisière de forêt, ceux qui y pratiquent des loisirs sportifs, les gestionnaires qui doivent faire cohabiter les différentes fonctions de la forêt, les services des communes et de l'agglomération qui proposent des activités et qui s'investissent dans les forêts, les élus locaux pour qui la forêt peut être une contrainte ou un bénéfice.

Les entretiens préliminaires ont été établis lors de la prise de contact avec le terrain et avec les acteurs que ce soit durant les réunions ou bien directement dans les forêts. Les premiers entretiens semi-directifs ont été réalisés avec ces personnes et ont permis d'élargir les entretiens à un deuxième cercle selon un effet « boule de neige ». En effet, ces premiers entretiens ont également servi d'informateur en citant des individus qu'il serait bénéfique de rencontrer. Ils

facilitent également ces rencontres en prenant contact directement avec ces individus et en nous mettant en relation.

Dans le cadre de cette thèse, 43 entretiens semi-directifs ont été menés (Tableau 4). Tout d'abord, nous avons procédé à une approche exploratoire ouverte au travers de rencontres informelles sur le terrain, d'entretiens semi-directifs retranscrits[44] auprès de résidents de lisière de forêt et de pratiquants de loisirs sportifs. Il s'agissait de chercher les variantes d'un même phénomène et de préparer les questions qui seraient ensuite posées aux différentes personnes interrogées. Pour certains deux entretiens ont été réalisés. En effet, ils peuvent être des « doubles acteurs » au sens ou un pratiquant de Vélo Tout Terrain (VTT) peut également vivre au contact de la forêt et exercer un métier en lien avec la forêt. Le Tableau 4 détaille les différentes fonctions des individus enquêtés. Toutes les grilles d'entretiens sont présentes en annexe[45]

Fonctions	Nb d'entretien
Élu local	1
Gestionnaires de la forêt	4
Individus qui résident en lisière de forêt	4
La présidente d'une association de défense de la nature	1
Personnels du service environnement	3
Pratiquants de loisirs sportifs	27
Enseignant d'activité physique de pleine nature à l'université	1
Président de club de VTT	1
Scientifique qui travaille sur la forêt	1
TOTAL	43

Tableau 4 : le nombre d'entretiens semi-directifs réalisés dans le cadre de la thèse

Il apparaît que les individus que nous avons le plus enquêtés sont les pratiquants de loisirs sportifs. En effet, 17 entretiens courts (autour de 10 minutes) ont été réalisés lors d'une épreuve sportive. Ces premiers entretiens exploratoires ont permis d'adapter des questions conceptuelles et/ou théoriques en questions concrètes et intelligibles par l'interlocuteur, d'ajouter des questions ou d'en retirer, de créer trois grilles distinctes en fonction des raisons pour lesquels les individus sont interrogés.

Créer une grille d'entretien permet d'une part de rassurer l'enquêteur, le matériau recueilli sera en adéquation avec la problématique, et d'autre part d'effectuer des comparaisons avec les autres entretiens. En revanche, il faut être vigilant à ce que la grille ne se transforme pas en interrogatoire et ne soit donc plus un entretien mais un questionnaire. Cela induit aussi l'idée que l'interviewé doit répondre aux questions. Il se peut alors que cela empêche l'émergence de nouvelles hypothèses que peut amener l'individu interrogé.

[44] Nous présentons un exemple de tableau de retranscription, annexe 13, tome 2
[45] Annexe 11, tome 2

Les grilles d'entretiens comportent différents degrés de précision dans les questions, cela permet de poser une question générale, de laisser l'interlocuteur s'exprimer puis si certains points n'ont pas été abordés de poser des questions dans le détail.

Ci-dessous, nous présentons un exemple de grille d'entretiens (Tableau 5).

Sur les forêts urbaines	Sur la fréquentation en forêt.	Comment avez-vous été initié à la forêt ?	Par Qui ?
			Comment ?
			Dans quelles circonstances ?
			Qu'avez-vous appris alors ?
		Allez-vous souvent en forêt ?	Semaine
			Mois
			Année
		Quelles forêts/bois fréquentez-vous ?	LISTER
		Y allez-vous pour pratiquer des activités de loisirs sportifs ?	Si oui lesquelles ? Lister
		Y allez-vous aussi pour d'autres activités (balade, cueillette, ressourcement, brame du cerf…) ?	LISTER
		Y allez-vous avec du matériel (frontale, carte…) ?	LISTER
		Allez-vous en forêt seul ou en groupe ?	LISTER
		Quelle est la durée de vos sorties, en moyenne ?	LISTER
		Votre fréquentation diffère-t-elle en fonction :	des saisons ?
			des semaines ?
			des vacances ?
		Comment les sélectionnez-vous ?	Proximité de votre lieu d'habitation ?
			En fonction du type d'entraînement choisi ?
		Quelles pratiques de loisirs sportifs ou non sont visibles en forêts ?	LISTER
		Selon vous y-a-t-il eu une augmentation ou non de la présence en forêt ?	
	Sur l'utilisation de la forêt	Qu'utilisez-vous en forêt ?	Chemin de GR
			Parcours sportifs
			Hors sentier
		Selon vous, les informations sur les forêts sont-elles facilement accessibles ?	ex : Jour de chasse / débardage
		Quels aménagements souhaiteriez-vous voir en forêt ? Ou au contraire pensez-vous qu'elle est trop aménagée ?	
		Vous arrive-t-il d'être en conflit direct ou non avec d'autres utilisateurs ? Si oui pourquoi ? Comment ?	
	Sur la perception de la forêt (espace perçu, espace vécu)	Pourquoi allez-vous en forêt ?	
		Qu'aimez-vous dans la forêt (formes sensibles) ? La couleur ? Les odeurs ?	
		Comment pensez-vous l'aménagement des forêts ? (ex : le marquage des sentiers)	
		Comment c'était avant ?	
		Comment c'est ailleurs ?	

Tableau 5 : Des questionnements plus large sur les fréquentations, utilisations et perceptions des forêts

Cette partie de la grille d'entretien questionne le rapport aux forêts urbaines, à leurs fréquentations et à leurs utilisations. Elle est divisée en trois rubriques : des informations sur

les fréquentations des forêts, sur l'utilisation des forêts et sur les perceptions qu'ils ont de la forêt. Nous voulons ici comprendre le rapport des pratiquants à la forêt. Enfin, nous nous intéressons aux perceptions de la forêt, un espace vécu, perçu et sensible (Frémont, 1999; Sansot, 1986).

Cette grille d'entretien permet d'être sûr d'aborder les sujets souhaités. En effet, si certaines personnes n'ont pas besoin d'être relancées et abordent les thématiques souhaitées sans que cela soit demandé, pour d'autres, peu loquaces, il faut effectuer beaucoup de relances.

La prise de contact se fait différemment en fonction des interlocuteurs. Certains, de par leurs agendas, sont difficiles à rencontrer, pour d'autres, la rencontre est fortuite lors d'observations de terrain ou de passations de questionnaire. Pour la plupart des entretiens la présence du dictaphone n'est pas un obstacle à l'entretien, seule une personne a refusé d'être enregistrée.

Le choix du lieu de l'entretien (à leur domicile, autour d'un café, etc.) est laissé aux personnes interrogées, cela permet d'avoir un cadre dans lequel les individus se sentent à l'aise. Même si parfois le choix est orienté en leur proposant de se rencontrer à leur domicile. Cela nous permet dans le cas des entretiens qui concernent les personnes qui résident en lisière de forêt de voir leur cadre de vie et pour ces personnes durant l'entretien, d'évoquer la forêt qu'elles côtoient en la désignant. Les entretiens en extérieur, quand cela est possible, sont privilégiés à la demande parfois des enquêtés même si à postériori les éléments externes, par exemple le bruit du vent rendent difficilement audibles certains passages. Ces moments furent intéressants car le cadre joue un rôle sur l'entretien.

Malgré l'utilisation du dictaphone, la prise de note est conservée, d'une part pour préparer les relances et d'autre part pour montrer l'intérêt porté à la parole des personnes et que leur propos sont dignes d'intérêt. Cela permet également de faire disparaitre le dictaphone au fur et à mesure, la prise de note venant prendre fictivement le relais.

Savoir mener un entretien n'est pas inné, cela demande du temps et parfois de passer à côté d'un entretien ou rétrospectivement de penser à une manière différente d'amener les questions. Il faut acquérir un « savoir-être » (Beaud & Weber, 2010, p. 204) et notamment parvenir à faire oublier le cadre formel de la conversation.

Les entretiens ont une durée variée, pouvant aller de 10 minutes pour une prise d'information à plus de deux heures en fonction de la disponibilité et de la loquacité des individus.

L'entretien est une expérience unique et non reproductible et n'a pas pour but d'être représentatif. Les réponses ne sont pas généralisables à un ensemble. Ces entretiens livrent des

points de vue singuliers qu'il s'agit de relier, de faire discuter. Il s'agit de trouver l'universel dans le particulier comme l'exprime Goffman (1973).

Il s'agit de chercher à « saturer » les observations en faisant apparaître tous les cas possibles, et de construire une analyse qui ordonne sans résidu l'ensemble des faits significatifs ensuite collectés, selon un modèle qui impose ainsi un nouvel ordre rationnel, simple et cohérent, pour expliquer les conduites réelles des agents sociaux (Becker, 2002).

Il faut également prendre des précautions en ce qui concerne les discours et ne pas tomber dans la surinterprétation. En effet, les individus ont parfois tendance à expliquer leur choix en fonction de ce qui est advenu.

4. Mesurer la distribution de variables dans des populations : des enquêtes quantitatives

En parallèle, nous avons voulu interroger de manière standardisée le rapport des résidents de lisière de forêt et des pratiquants de loisirs sportifs à la forêt. Dans le cadre d'une approche plus factuelle, une sociologie quantitative (questionnaires, relevés d'information) permet de quantifier les pratiques, d'obtenir des profils de pratiquants et de rendre compte des tendances qui se dégagent. Par ce moyen nous cherchons à « donner à l'enquête une extension plus grande et de vérifier statistiquement jusqu'à quel point sont généralisables les informations et les hypothèses préalablement constituées. » (Combessie, 1996, p. 33). Cela nous donne d'une part une radiographie des résidents de lisière forestière et d'autre part des pratiquants de loisirs sportifs au sein de ces forêts. Nous cherchons ici à utiliser de manière systématique les données collectées.

À cela, nous ajoutons une dimension géographique par le traitement statistique des données thématisées puis spatialisées, qui nous donne un regard par l'espace sur les pratiques.

Nous avons disposés de 5700 questionnaires récoltés auprès de l'agglomération rouennaise et 995 avec nos deux enquêtes propres.

4.1 Élaboration des questionnaires

Grâce au travail avec l'agglomération rouennaise, nous disposons de questionnaires qui nous donnent des réponses (fréquentations de la forêt par les habitants de l'agglomération, fréquence de fréquentation, etc.). Cela forme un premier socle de connaissance qui nous permet de focaliser et d'approfondir le questionnement. Ces enquêtes nous donnent une lecture à l'échelle de l'agglomération, et nous renseignent sur les personnes qui fréquentent les forêts et ceux qui ne les fréquentent pas.

L'élaboration des questionnaires s'est faite en plusieurs étapes, notamment pour employer un langage compréhensible par tous et pour que l'enchainement des questions soit fluide.

Les questionnaires sont construits avec des questions fermées, mais également avec des questions ouvertes, questions qui sont ensuite recodées par grands items en fonction des réponses.

Nous croisons, en permanence, les questions de faits (nombre de visites en forêt, forêts fréquentées, etc.) et les questions d'opinions (la forêt est-elle dangereuse ?).

Dans le but d'obtenir un nombre important de questionnaires, nous avons recruté des vacataires (n=4). Nous avons recueilli 661 questionnaires pour le questionnaire auprès des résidents de forêt et 334 auprès des pratiquants de loisirs sportifs. Nous avons choisi des étudiants qui sont disponibles sur des plages horaires variées. De plus, cela représente un avantage car les personnes interrogées sont sensibles à la condition étudiante. Nous avons choisi de recruter une équipe mixte. Il semble, selon nos observations, que sur le terrain les enquêteurs féminins récoltent plus de questionnaires que les enquêteurs masculins.

Si Benoît Boutefeu (2007) a choisi de revêtir l'uniforme de l'ONF pour entrer en contact avec les publics de la forêt, nous avons pensé qu'une tenue commune nous permettrait de « rentrer dans le moule », ainsi que de gagner plus facilement la confiance des personnes interrogées pour obtenir les informations souhaitées. En effet, revêtir la tenue de l'ONF est une limite qui ne permet pas d'accéder à toutes les informations (pratiques déviantes, interdites, etc.) qui seront abordées plus facilement dans le cadre d'une enquête. Des individus nous ont ainsi parlé de leur pratique du quad en forêt, chose qu'ils n'auraient sûrement pas exprimé à un agent de l'ONF.

Les refus sont plus importants pour le questionnaire sur les résidents de lisière de forêt que pour celui sur les pratiquants de loisirs. Cela s'explique probablement par le mode de recueil. En effet, pour les questionnaires sur le loisir les individus sont prévenus de la venue des enquêteurs et sont donc préparés et plus réceptifs.

Le questionnaire est construit en plusieurs rubriques, tout d'abord, le « chapeau » (Figure 11) rappelle le cadre de l'enquête menée, l'université et les laboratoires engagés et il garantit l'anonymat des réponses données. Pour avoir une analyse fine, les items 1 à 4, la date et le lieu du recueil (un code à 4 chiffres propre à chaque site) sont remplis par l'enquêteur.

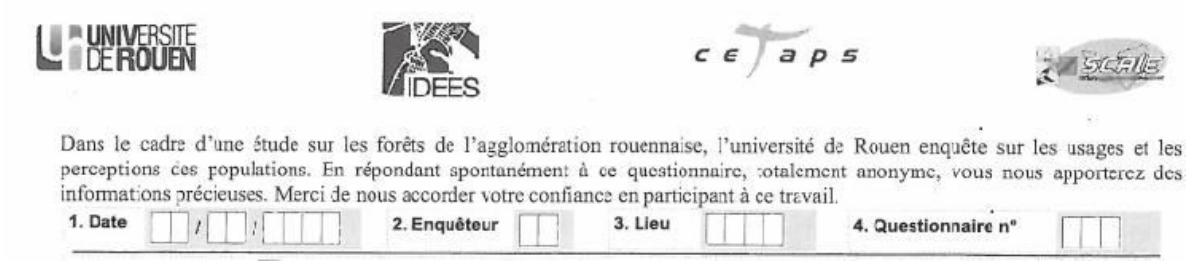

Dans le cadre d'une étude sur les forêts de l'agglomération rouennaise, l'université de Rouen enquête sur les usages et les perceptions ces populations. En répondant spontanément à ce questionnaire, totalement anonyme, vous nous apporterez des informations précieuses. Merci de nous accorder votre confiance en participant à ce travail.

1. Date / / 2. Enquêteur 3. Lieu 4. Questionnaire n°

Figure 11 : Rubrique 1 du questionnaire sur l'habitat de lisière de forêt

Puis nous déployons les questions[46]. Ici nous proposons un exemple du questionnaire sur les résidents de lisière de forêt (Figure 12).

13. Y compris vous-même de combien de personnes se compose votre foyer ? (Ecrire en clair)

14. Quel est votre type de logement (une seule réponse possible) ?

☐ Immeuble avec bailleur privé ☐ Immeuble avec bailleur HLM
☐ Maison avec moins de 100m² de terrain ☐ Maison avec plus de 100m² de terrain

15. La proximité de la forêt a déterminé votre choix de résidence : (Une seule réponse possible)

☐ Favorablement ☐ Défavorablement ☐ Pas d'importance particulière

16. Pour vous, votre quartier est (une seule réponse possible) :

☐ Dans la ville ☐ A la marge de la ville ☐ En dehors de la ville, Dans la forêt

17. Vous vous rendez en centre ville pour le plaisir (shopping, balade, culture, sport, concert, bar, restaurant...) (précisez combien de fois par semaine, mois ou année) :

☐ Jamais ☐ FOIS PAR Semaine ☐ OU PAR Mois ☐ OU PAR Année

18. Vous utilisez les transports en commun pour accéder au centre ville ? (précisez combien de fois par semaine, mois ou année)

☐ Jamais ☐ FOIS PAR Semaine ☐ OU PAR Mois ☐ OU PAR Année

19. Depuis combien de temps en année habitez-vous dans le quartier ?

Figure 12 : Rubrique 3 du questionnaire sur l'habitat de lisière de forêt

L'originalité de ce questionnaire est de mettre en lien le type d'habitat, l'urbanité et le rapport de proximité à la forêt.

La deuxième enquête quantitative interroge les pratiquants de loisirs sportifs au sein des forêts. Le « chapeau » du questionnaire est le même que pour l'enquête sur les lisières. Ici nous proposons un exemple du questionnaire sur les pratiquants (Figure 13).

[46] Nous présentons le détail des deux questionnaires annexe 7 et annexe 10, tome 2

Figure 13 : Rubrique 2 du questionnaire sur les loisirs sportifs

Tout comme les entretiens semi-directifs, le questionnaire possède ses limites. La première est que les questions sont fermées, donc prédéfinies, ainsi que les réponses. Si les individus ont d'autres choses à dire on ne le saura pas. La deuxième limite est que tout le monde ne comprend pas la même question de la même manière. Le vocabulaire employé (Bessière & Houseaux, 1997) joue un rôle et certains mots peuvent avoir un autre sens. Il est difficile d'anticiper malgré un questionnaire qui a connu plusieurs versions.

D'autre part il faut être vigilant, car : « toute enquête d'opinion suppose que tout le monde peut avoir une opinion ; ou, autrement dit, que la production d'une opinion est à la portée de tous. » (Bourdieu, 1980, p. 222). Ainsi, l'item 30 du questionnaire sur les résidents de lisière de forêt interroge la perception des individus sur la chasse, nous a montré que tous n'avaient pas d'opinion sur la question, puisqu'un certain nombre d'individus n'ont pas répondu.

La phase de construction de l'outil, sa passation, son codage et finalement son analyse permettent au chercheur d'affiner le traitement des données. Cela « n'est envisageable que dans l'enquête artisanale où le chercheur maîtrise tout le processus de constitution (et fait « corps » avec) sa base de donnée » (Salvador, 1999, p. 188). C'est donc un atout qui fait des enquêtes « artisanales » des outils qu'il ne faut pas négliger. Pour prendre un exemple, lors de la passation du questionnaire en face à face, si un individu ne connait pas le nom d'une forêt, l'enquêteur qui connait le territoire peut l'aider. Par exemple, lorsqu'un individu nous avait décrit la forêt dont il voulait parler :

« *C'est la forêt où il y a le parc avec les biches.*

– Vous voulez peut-être parler de la forêt de Roumare ?

– Ah oui c'est celle-là ! »[47]

[47] Entretien informel avec une femme lors de la passation du questionnaire sur les résidents de lisière de forêt

Dans les enquêtes « industrielles » l'opérateur ne connait pas obligatoirement le territoire, il n'est même parfois pas en France. L'étude approfondie des données des questionnaires de l'agglomération rouennaise nous prouve que certains recodages sont approximatifs. Par exemple, pour le questionnaire de l'agglomération réalisé en 2010, à la question « Quelle forêt fréquentez-vous le plus ? », certaines sont classées dans « autres réponses, précisez ». Lorsque l'on regarde ces autres réponses on trouve par exemple « la forêt de bois Guillaume » (il s'agit manifestement de la forêt Verte), « la forêt de Canteleu » (il s'agit manifestement de la forêt de Roumare), etc.

4.2 Le traitement des données

Tout d'abord un tri à plat des données de toutes les enquêtes a été effectué. Cela donne un premier aperçu des résultats obtenus et permet d'émettre des premiers constats. Ainsi que de créer des classes pour l'âge, le nombre d'activités pratiquées, etc.

Puis pour pouvoir mesurer les fréquences théoriques et les fréquences observées nous utilisons le khi² d'ajustement.

Cela rend possible la comparaison de notre échantillon avec différents échantillons comme par exemple la part des Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) en France ou dans l'agglomération rouennaise. Pour le khi² d'ajustement, nous plaçons les données relatives à l'échantillon global (français, métropolitain) et les données que nous avons produites dans le même tableau. Nous notons en gras les différences significatives que nous commentons ensuite[48].

Nous allons à présent détailler les quatre tests que nous mobilisons dans le cadre de cette thèse.

Tout d'abord le Khi² d'indépendance.

$$^2 = \frac{(observés_i \quad théoriques_i)^2}{théoriques_i}$$

Il fonctionne à partir d'un tableau d'effectifs à double entrée, dit tableau de contingence. Il détermine l'indépendance ou non entre deux variables à un seuil (significatif ou non). Le Khi² nous donne des informations sur l'existence d'un lien entre les réponses à deux questions, mais en aucun cas le poids de cette relation.

Le deuxième test utilisé est celui du profil de modalité. Le profil de modalité affiche les écarts à l'indépendance significatifs entre les modalités d'une variable de référence et les

[48] Le premier tableau de ce type se situe chapitre 4 (Tableau 13, p.197)

modalités des autres variables sélectionnées. Cela permet par exemple de faire émerger des profils de pratiquants en comparant les réponses à une même question.

Le troisième test utilisé est celui de l'Analyse Factorielle de Correspondance (AFC). Elle détermine le lien entre des variables discrètes. L'AFC est une méthode adaptée au tableau de contingence qui donne lieu à l'étude des éventuelles relations existantes entre deux variables nominales dans un grand nombre de variables (Cibois, 2007). Elle a l'avantage d'être représentée graphiquement. Un trait représentant la force du lien montre la force de la relation entre deux variables. Plus le trait est épais et plus le lien entre les deux variables est fort. Nous associons parfois à l'AFC une analyse de type « Centres Mobiles » (CM) qui est une méthode de classification automatique utilisée pour répartir des individus dans un certain nombre de classes.

Enfin, le dernier test utilisé est le Pourcentage de l'Écart Maximum (PEM) (Cibois, 1993). C'est un indicateur d'écart à l'indépendance construit à partir d'une Analyse Factorielle de Correspondance. Cela défini un indice de liaison entre les modalités d'un tableau de contingence. Le PEM permet d'estimer la force de l'attraction entre deux modalités : plus la valeur du PEM est proche de 100%, plus l'attraction entre modalités est forte. En dessous de 5 %, on considère que l'attraction est quasi nulle et que la liaison peut être le fruit du hasard. Entre 5 et 10 % il se peut qu'il y ait une liaison entre les deux valeurs. Au-dessus de 10% les PEM sont généralement intéressants à regarder.

Dans la thèse nous utiliserons toujours la même norme de présentation pour faciliter la lecture des tableaux de tris croisés[49]. Lorsque la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte nous présenterons les résultats en gras et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique.

5. Cartographier, photographier et analyser le territoire des forêts urbaines

La cartographie est utilisée de différentes manières. Elle n'est pas juste une illustration mais un véritable outil d'analyse et de compréhension. Elle est même au point de départ de la thèse lorsqu'il a fallu choisir un terrain d'études. Après le choix d'une échelle d'analyse métropolitaine, nous avons analysé, à l'aide d'une base de données[50], ces différentes métropoles pour choisir celles qui répondrait le mieux à notre problématique qui lie la ville, la forêt et les usages récréatifs.

[49] Le premier tableau de ce type se situe chapitre 4 (Tableau 12, p.196)
[50] *CORINE Land Cover (CLC)*

La cartographie est également à l'origine de l'enquête sur les résidents de lisière forêt. Nous avons utilisé cet outil pour identifier et sélectionner les sites de l'enquête. Tout d'abord en utilisant *google maps* pour avoir une vue d'ensemble, puis avec une base de donnée en analysant finement chaque site pour sélectionner les quatorze sites les plus parlants en fonction d'une typologie.

Nous avons également analysé les résultats des enquêtes au moyen d'un Système d'Information Géographique (SIG). Les fonds de carte utilisés dans la thèse proviennent du laboratoire IDEES Rouen, ainsi que de la base de données *Corine Land Cover* disponible sur Internet. Nous avons utilisé soit directement les données disponibles, soit à partir de ces données nous en avons créé de nouvelles, c'est le cas par exemple des métropoles françaises que nous avons créées à partir du fichier *.shp* des communes françaises. Nous y ajoutons différentes données statistiques recueillies notamment lors des deux enquêtes.

Nous avons également eu une approche photographique des lieux. La thèse comporte, dès l'introduction, un nombre important de photographies. La photographie géographique est un procédé d'expérimentation, d'observation et d'étude notamment pour les résidents de lisières. Elle est également utilisée pour saisir les mises en scène de la nature. Elle n'est donc pas uniquement illustrative mais elle sert de véritable outil d'analyse.

Dans le cas de l'enquête sur les résidents de lisière de forêt, nous avons fonctionné de manière sérielle (Tardy, 2007). Le but n'est pas ici la lecture esthétisante, mais une façon de rendre compte des réalités que nous exposons dans ce travail. La fabrication de la série nécessite une méthodologie spécifique, des règles de production (les photographies doivent mêler habitat et forêt).

Chapitre 3 : Choisir un territoire et des loisirs sportifs pour tester nos hypothèses

Dans ce troisième chapitre nous allons présenter et justifier le terrain d'étude. Nous étudierons ensuite les rapports de cette agglomération à ses forêts sur le long terme, pour comprendre la situation actuelle. Puis nous analyserons les enquêtes produites par l'agglomération rouennaise, qui nous donnent un premier aperçu sur les rapports des habitants des villes à la forêt urbaine. Enfin nous présenterons les loisirs sportifs qui seront étudiés.

1. Rouen, une métropole « cœur de forêt » pour tester nos hypothèses

Pour tester les hypothèses présentées dans le chapitre précédent, il faut rechercher des massifs forestiers urbains, qui permettent d'étudier les usages récréatifs des citadins. Plusieurs options se sont alors posées.

Nous aurions pu faire le choix d'un massif unique, comme l'a fait Kalaora (1993) pour la forêt de Fontainebleau ou le choix de massifs différents, sur différentes aires urbaines, pour effectuer des comparaisons (Boutefeu, 2007; Papillon, 2014). Nous avons choisi d'étudier plusieurs massifs, situés dans la même métropole, pour avoir la possibilité d'émettre des comparaisons, tout en étant sur un même territoire.

Nous avons également choisi de travailler à l'échelle d'une métropole au sens administratif, c'est-à-dire correspondant à une aire urbaine d'environ 500 000 habitants. C'est un critère discutable, car des villes comme Besançon par exemple disposent de beaucoup de forêt. Nous sommes partis du principe que pour qu'une forêt soit urbaine, il faut un certain niveau de citadinité qui est atteint à l'échelon métropolitain. En effet, ces villes-métropoles s'inscrivent dans une forme de compétition, d'attractivité des territoires qui apparaît à la lecture de leur nom (Montpellier Méditerranée Métropole, par exemple). Ces métropoles font donc un travail de communication autour de leurs espaces naturels. Ces nouvelles entités administratives ont en conséquence une approche marketing de leur territoire et jouent sur le cadre de vie et l'environnement pour développer leur attractivité.

1.1 Les métropoles françaises et leur taux de boisement

Pour procéder à une comparaison, plusieurs méthodes ont été testées. Tout d'abord, nous avons pensé travailler sur les aires d'influences qui sont des zones polarisées par un centre (Denise Pumain et al., 2006). Mais la notion d'influence, difficile à préciser, repose sur des calculs de déplacements périphérie-centre pour des services offerts par la ville centre. L'INSEE propose deux nomenclatures : les unités urbaines et les aires urbaines.

Unité urbaine : Une commune ou un ensemble de communes comportant une zone de bâti d'au moins 2 000 habitants et prend en compte la continuité du bâti
Aire urbaine : Ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, avec un pôle urbain de plus de 10 000 emplois et des communes en périphérie dont au moins 40 % de la population résidente travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Encadré 3 Définition des unités urbaines et des aires urbaines

Sur la Carte 2, les unités urbaines de plus de 50 000 habitants sont indiquées avec une zone d'extension fixée à 10 kilomètres, sauf pour l'unité urbaine de Paris fixée à 50 kilomètres. Elles sont catégorisées en fonction de la part de forêt dans leur périmètre administratif puis dans leur zone d'extension du blanc au vert foncé.

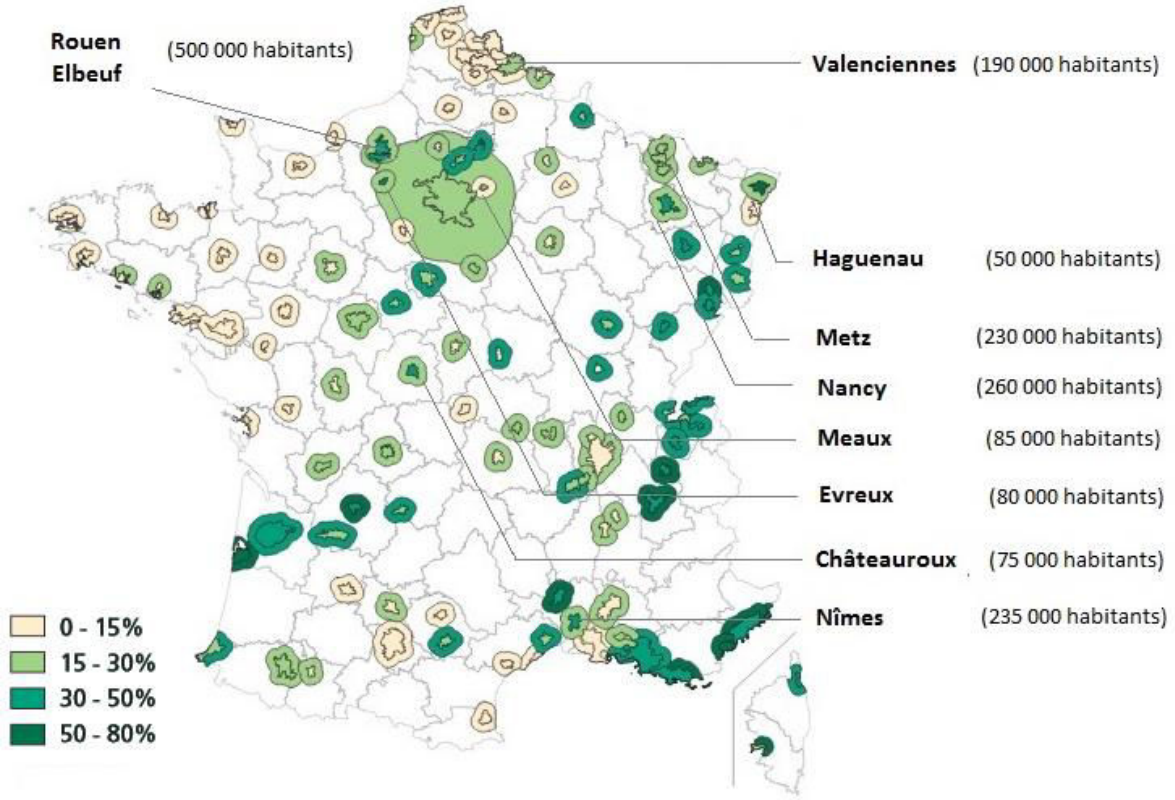

Carte 2 : Carte qui représente le taux de boisement des unités urbaines françaises et de leurs zone d'extension, source IFN (2006), retravaillé par E. Pagès

De ce premier aperçu, il ressort que l'agglomération Rouennaise (qui comprend également Elbeuf) et qui compte environ 500 000 habitants est la plus grande agglomération à posséder plus de forêts à l'intérieur de son unité urbaine qu'à l'extérieur. Ces différents outils ont chacun des avantages mais ne prennent pas en compte la part des espaces naturels.

Nous aurions également pu reprendre le rapport entre la densité de population de la ville ou de l'agglomération et la distance à la forêt et étendre à un rayon de 50 kilomètres pour les agglomérations de plus de 200 mille habitants.

Au 1 janvier 2015, la France compte douze métropoles créées dans le cadre de la loi MAPTAM, deux autres s'ajoutent à partir du 1er janvier 2016 à savoir le Grand Paris et la

métropole Aix-Marseille. Nous avons choisi d'écarter les métropoles qui au moment de la rédaction de cette thèse ne sont pas encore créés, ainsi que la métropole de Lyon qui a un statut à part puisqu'en plus d'être métropole, elle réunit les champs d'action du département et de la Communauté urbaine et se substitue donc sur son territoire au département.

Nous sommes conscients que l'utilisation du périmètre administratif des métropoles comporte des biais, et que certaines métropoles ont également des espaces forestiers attenants à la métropole et fréquentés par les habitants de cette métropole. Dans la volonté de vouloir étudier la mise en valeur de la forêt par les métropoles nous avons choisi de ne conserver que les espaces intra-métropolitains.

Pour sélectionner la métropole au cœur de l'étude, nous avons utilisé la cartographie au moyen de la base de données CLC. La Carte 3 présente les métropoles françaises et indique si elles sont fortement ou faiblement boisées. Nous avons choisi de séparer en deux catégories les métropoles : celles qui possèdent moins de 30% de forêt et celles qui en possèdent plus.

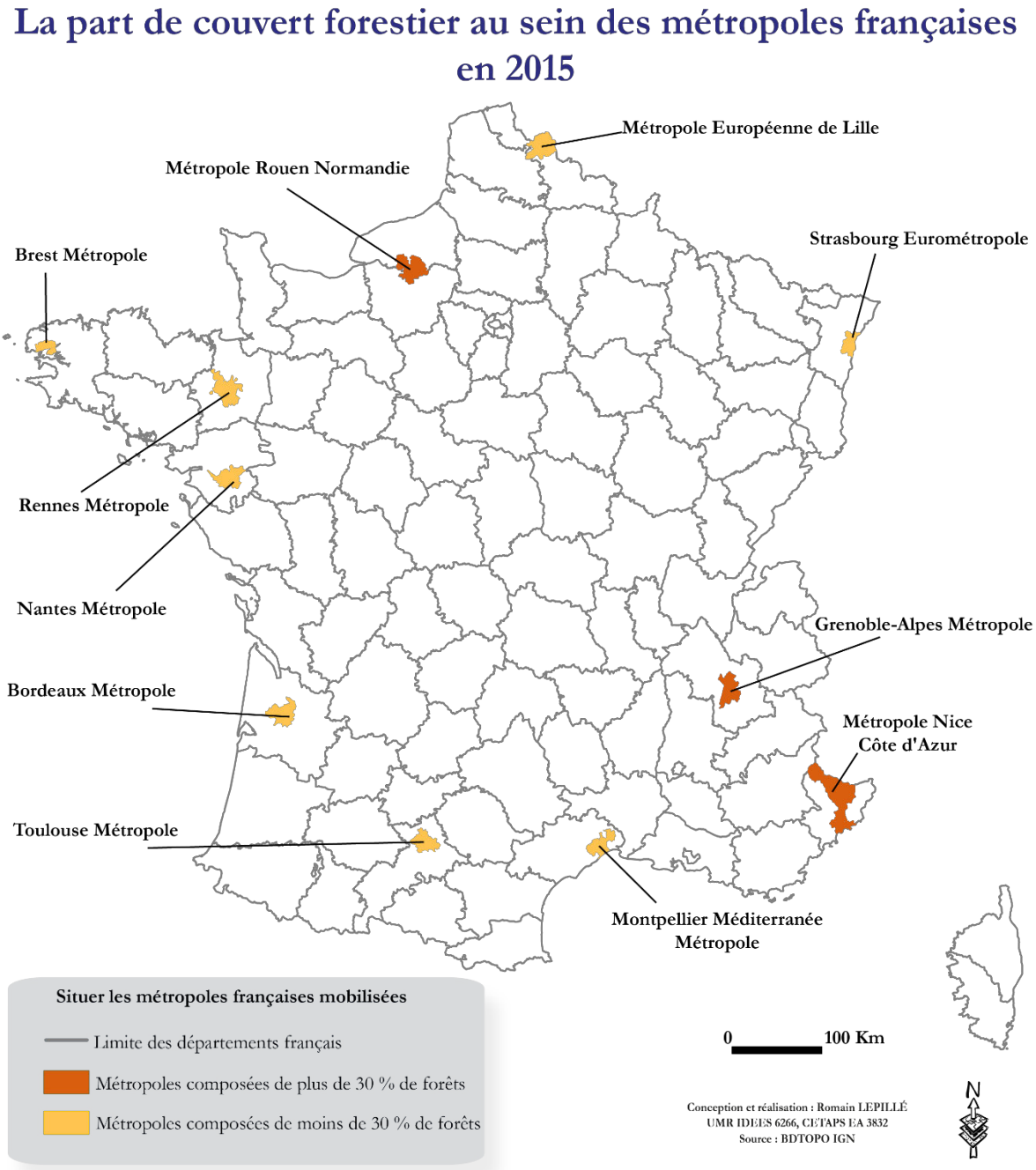

Carte 3 : Carte qui permet de localiser 11 métropoles françaises qui sont classées par rapport à leur taux de boisement fixé à 30 % de la surface totale de la métropole.

On peut comparer les métropoles en fonction du taux de boisement présent sur leur territoire et relevant de la compétence environnement.

Nous avons utilisé deux bases de données : la *BD Topo IGN* et la *BD CLC*. Avec la première nous avons créé les couches des métropoles à partir des couches des communes. Puis avec la seconde nous avons sélectionné les couches pertinentes pour la comparaison (*Forêt et milieux semi-naturels – forêts* par exemple).

Pour pouvoir comparer le taux de boisement dans les différentes métropoles, nous avons d'abord éliminé les métropoles qui ne possèdent peu ou pas de forêts en leur sein (Carte 4).

Puis nous avons choisi parmi les métropoles à fort couvert forestier (Carte 5) le terrain d'étude qui conviendrait le mieux à l'étude des loisirs sportifs urbains en forêt.

1.1.1 Des métropoles à faible couvert forestier

Tout d'abord, comme le montre la Carte 4 ci-dessous, les métropoles présentées ont un faible couvert forestier. Notons tout de même qu'elles ont d'autres espaces de nature qu'elles valorisent (espace de montagne, littoral, arrière-pays, etc.).

Les métropoles françaises à faible couvert forestier en 2015

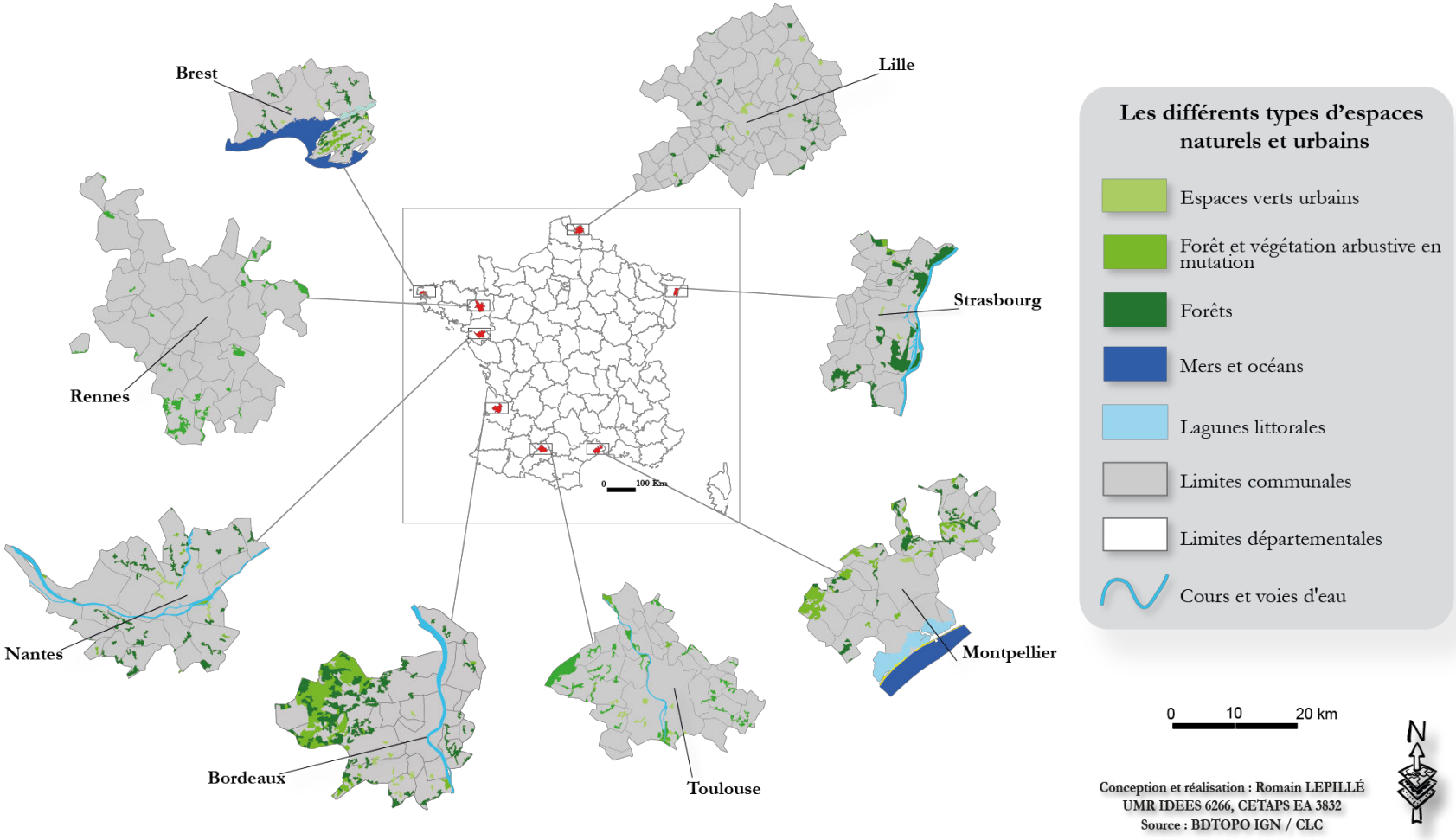

Carte 4 : Les métropoles françaises à faible couvert forestier

1.1.2 Des métropoles à fort couvert forestier

Comme le montre la Carte 5, les métropoles de Nice, Grenoble et de Rouen sont celles qui concentrent le plus d'espaces forestiers à l'intérieur de leur périmètre.

Nice, Grenoble et Rouen, des métropoles à fort couvert forestier en 2015

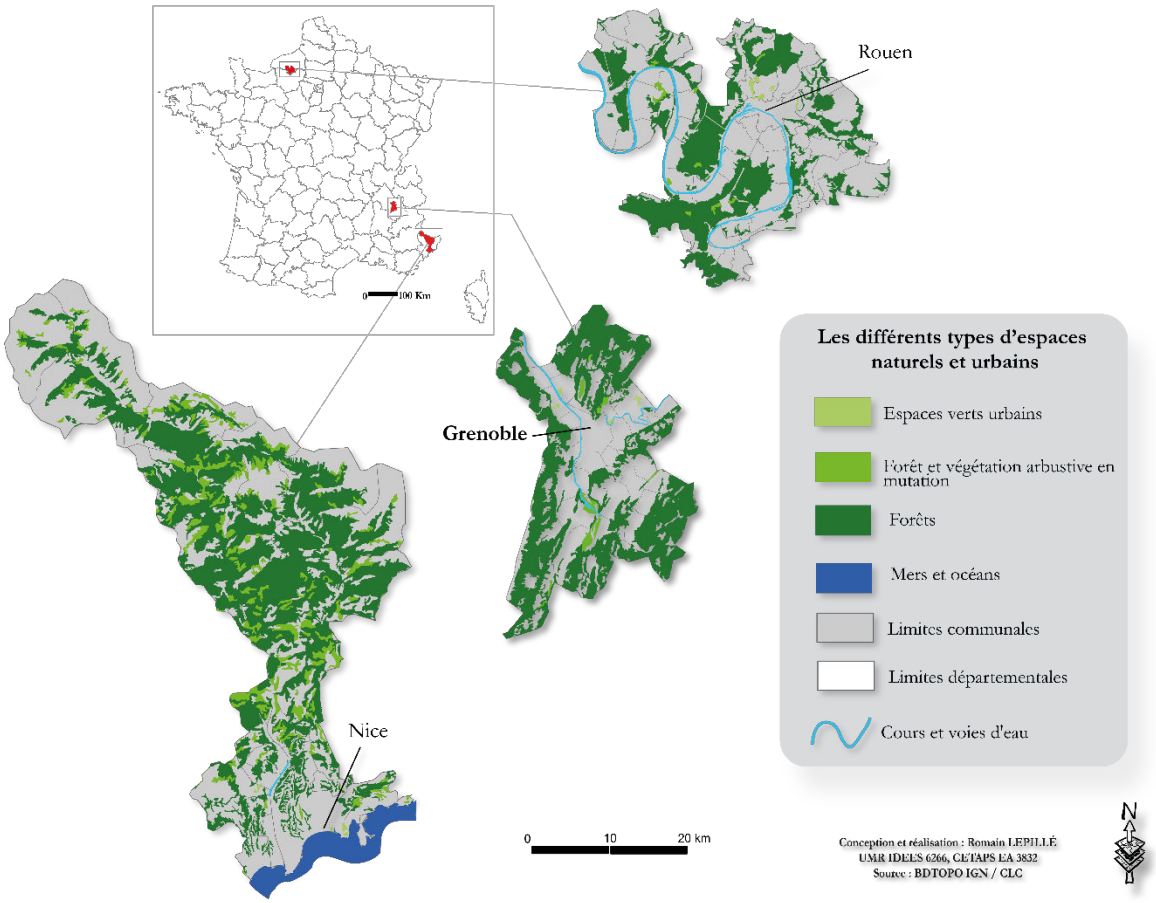

Carte 5 : Les métropoles françaises au sein desquelles se concentrent le plus de forêts

Si l'on considère les trois métropoles françaises (Carte 5) dont le couvert forestier est significatif (plus de 30 % de leur superficie et plus de 9000 hectares), on voit que Rouen se distingue par l'accessibilité et la valorisation de sa forêt. Si, à première vue, la métropole rouennaise comporte moins de forêt que les deux autres, les forêts de Nice et de Grenoble couvrent des reliefs qui les rendent difficiles d'accès sinon impraticables. Pour le plus grand nombre, Nice et Grenoble présentent des « forêts décors », alors que Rouen propose des « forêts d'usage ». À Rouen, la proximité de la forêt se manifeste par la proximité spatiale, mais également par des aménagements (flux continu de la ville vers la forêt, densité des réseaux menant à la forêt).

Au regard de la Figure 14 et de la Figure 15, la morphologie des métropoles niçoise et grenobloise sont contraintes par un relief important. La métropole niçoise et la ville de Nice ont un faible relief au niveau du littoral mais dans le moyen et l'arrière-pays, les forêts sont présentes comme « espace négatif » au sens où elles entourent un objet ou une forme.

A l'inverse, la métropole rouennaise (Figure 16) à un relief moindre. L'accès à ces forêts est donc immédiat depuis l'ensemble de la métropole.

Ces contraintes expliquent les communications différenciées des trois métropoles. Nice, qui dispose de nombreux autres atouts naturels et récréatifs (mer, stations de montagne à proximité, arrière-pays), communique peu sur ses forêts, afin de prévenir les incendies. Grenoble met en avant l'obtention du label « Forêt d'Exception® » pour la forêt domaniale de la Grande Chartreuse, cependant cette forêt se situe de fait à distance de la ville.

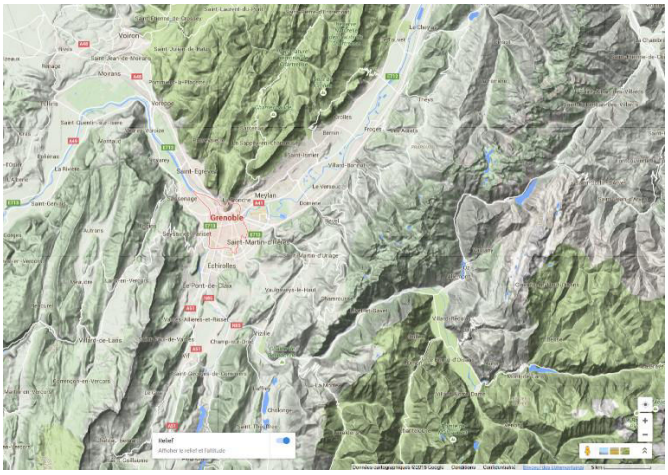

Figure 14 : Le relief autour de la métropole grenobloise, googlemaps échelle à 5 kilomètres

Figure 15 : Le relief autour de la métropole niçoise, google maps, échelle à 50 kilomètres

Figure 16 : Le relief autour de la métropole rouennaise, google maps, échelle à 5 kilomètres

Voyons à présent comment les forêts sont mises en valeur par les métropoles.

La métropole niçoise n'expose pas sur son site Internet la forêt récréative mais oriente sur la prévention de feux de forêt qui ravagent les forêts du sud de la France l'été. Une partie de la métropole niçoise propose une forêt de montagne inaccessible pour les loisirs. De plus, pour rejoindre le centre de Nice depuis la commune la plus éloignée de la métropole (Saint-Dalmas-le-Selvage) il faut compter 1h50 de voiture. La métropole niçoise communique plutôt sur son littoral (la côte d'azur dont elle tire son nom) et sur l'espace de montagne. La forêt est également mentionnée mais dans le cadre des stations de ski et à propos d'un site *natura 2000* : les vallons obscurs.

La métropole grenobloise met en avant l'obtention du label « Forêt d'Exception® » pour la forêt domaniale de la Grande Chartreuse. Deux villes de cette métropole sont concernées par l'obtention de ce label, il s'agit des communes de Mont-Saint-Martin et de Sarcenas. À cette occasion la métropole précise que 55 % du territoire est couvert de forêts (54 000 hectares). Une partie d'entre elles sont des « forêts de protection »[51] pour prévenir des risques naturels.

1.1.3 La Métropole Rouen Normandie : une agglomération forestière

Rouen (Carte 6) dispose d'un couvert forestier exceptionnel par sa superficie (9000 hectares, un tiers de son territoire), par sa qualité (70% de forêt publique, entretenue et accessible, la moyenne nationale est de 28,4%), et se présente comme une agglomération à « cœur » forestier : la ville historique s'offre dans un écrin de verdure (Guermond & Groupement d'intérêt public RECLUS, 1993), puisqu'il y a plus de forêt à l'intérieur de l'unité urbaine qu'à l'extérieur (Inventaire Forestier National, 2006b).

[51] Dont nous avons précisé le statut dans le premier chapitre.

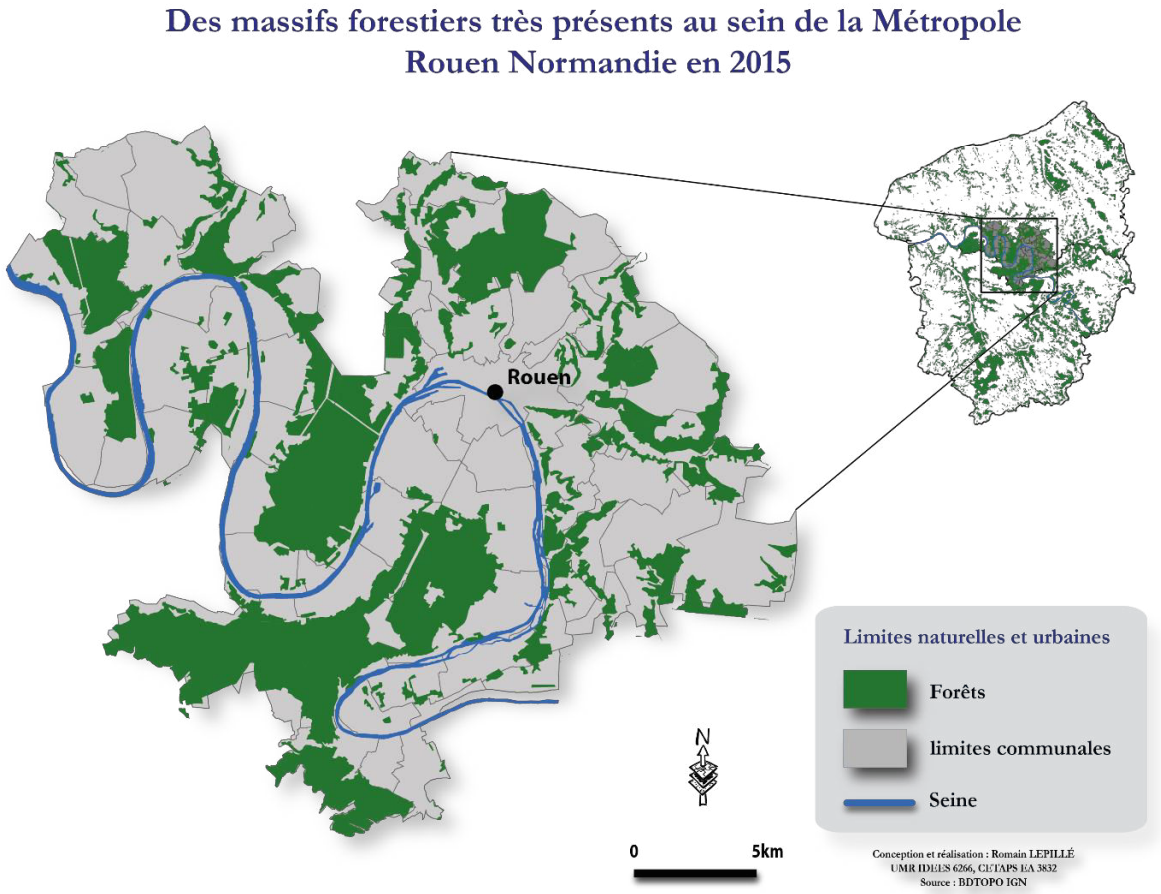

Carte 6 : La part des forêts au sein de la Métropole Rouen Normandie

Rouen se distingue également par le type de gestion, le niveau d'équipement, les ambitions d'animation et de communication que la puissance publique mobilise autour de cette « ressource paysagère ». Depuis une quinzaine d'années, la métropole s'engage dans une politique forestière innovante au côté de l'ONF, en finançant un parc animalier, un arboretum, en mettant en lumière des mares. Cette politique a conduit à l'obtention du label « Forêt d'Exception® »[52]. La métropole et l'ONF ont été parmi les premiers à mobiliser et à assurer une gouvernance par la charte (Pierre Lascoumes & Le Galès, 2004b), puisqu'on est aujourd'hui dans la troisième charte forestière de territoire[53]. La métropole a équipé les massifs d'un réseau de maisons des forêts, qui accueillent de multiples publics informels (familles, amis) ou structurés (scolaires, paramédicaux, socio-culturels, sportifs…) pour découvrir et jouir de ces ressources naturelles par l'usage, au travers d'animations diversifiées (17 animations différentes proposées au mois d'août 2015).

[52] Trois massifs ont été sélectionnés, qui représentent quasiment un tiers de la métropole.
[53] La première charte date de 2004 à 2008, la deuxième de 2010 à 2014, une troisième charte de territoire est en cours 2015 à 2020.

Situé à l'exutoire d'un bassin versant qui compte près de 17 millions d'habitants (Paris est à 150 kilomètres), Rouen se situe par ailleurs dans un réseau urbain et industriel dense : l'estuaire de la Seine accueille dans ses méandres une population d'environ 800 000 habitants, à 93% urbaine. Les deux métropoles de Rouen et du Havre, distantes entre elles de 150 kilomètres, se sont développées en s'étalant, Rouen vers l'aval, Le Havre vers l'amont, alors que des villes moyennes ont émergé entre ces deux pôles urbains, notamment sous l'effet d'industries nouvelles. Si bien que l'estuaire de la Seine est aujourd'hui l'un des plus aménagés et l'un des plus pollués d'Europe (Madeleine Brocard & Lévêque, 1996).

On comprend que le cadre de vie joue un rôle déterminant, et génère un clivage au sein des agglomérations entre les secteurs industriels peu valorisés et les zones pavillonnaires ou tertiaires de plus en plus recherchées par les ménages en situation d'ascension résidentielle (Pican, 1996). La métropole rouennaise présente un tissu urbain hétérogène, qui exige de distinguer la rive droite - plus résidentielle, plus bourgeoise, plus culturelle et labellisée « ville d'Art et d'histoire » - et la rive gauche, plus populaire et plus industrielle, nettement moins pourvue en patrimoine bâti.

Le terrain choisi, nous permet de tester nos hypothèses mais aussi d'en faire émerger de nouvelles avec les observations. Il y a une co-construction permanente entre d'une part des hypothèses que l'on teste sur un site et de l'autre, le terrain qui en fait émerger de nouvelles, ainsi, l'objet fait le terrain, mais le territoire fait, quant à lui, émerger de nouvelles questions (Beaud & Weber, 2010).

2. Histoire des forêts rouennaises

Voyons à présent comment s'est historiquement construit le rapport entre les forêts et la métropole rouennaise.

Avant que ne soit créée la ville de *Rotomagos* (Rouen), c'est dans la forêt que se trouvent ses origines. C'est sous les arbres que se situent les racines de Rouen. En effet, l'*oppidum*[54] d'Orival a été découvert au XIXème siècle. Il se situe dans la forêt d'Orival qui fait partie de la forêt domaniale de la Londe Rouvray. Cet oppidum date du 2ème ou du 1er siècle avant notre ère. C'est l'abbé Jean Benoît Désiré Cochet qui découvre une voie antique dans le sud du vallon de la forêt de la Londe-Rouvray à côté d'Orival. Puis en 1901, des fouilles archéologiques mettent à jour un *fanum*[55]. C'est en 2010 avec le recours à la technologie de télédétection par laser du nom de *Lidar* (*Light detection and ranging*), que les limites de cet *oppidum* vont être

[54] Un *oppidum* qui désigne une ville en latin est un type fortifié d'agglomération protohistorique.
[55] Le *Fanum* est un temple gallo-romain

délimitées. Si les origines de Rouen se trouvent sous les arbres, la ville, elle, est apparue durant le règne d'Auguste à la fin du Ier siècle avant notre ère.

En 911, les forêts de Roumare, de la Londe et de Rouvray deviennent propriété des ducs de Normandie par le traité de Saint Clair sur Epte. Puis, en 1204, le duché de Normandie est intégré au domaine royal sous Philippe Auguste. Les forêts deviennent des réserves de chasse pour la noblesse.

La forêt Verte, quant à elle, appelée *Sylveison*, fut donnée à l'abbaye de Saint-Ouen-de-Rouen lors de sa création au VIIème siècle. Au début du XIIème siècle Robert-le-Magnifique, Duc de Normandie, confirme cette donation, comme plus tard Saint-Louis en 1254 et Charles VI en 1399.

Autour du XIIème siècle, durant les phases d'essor démographique, des défrichements ont lieu. Ils commencent pendant le règne du dernier comte normand Henri II. Au cœur des massifs autour de Rouen, apparaissent des communes : Montigny en forêt de Roumare, ainsi que les hameaux de Plain-Bosc (actuellement Houppeville) et du Bel Event (Notre Dame de Bondeville), On note également la présence d'Essart qui désigne au Moyen Âge des terres nouvellement défrichées dont une commune, rattachée actuellement à la commune de Grand-Couronne, porte le nom.

Ces forêts vont souffrir de la surexploitation du bois, alors utilisé pour la Marine, l'industrie et l'artisanat. En 1219, Philippe Auguste fixe un plafond pour la vente annuelle de bois de 400 livres pour la forêt du Rouvray.

Au XIVème siècle le chantier naval du Clos des Galées, qui sert à la construction des vaisseaux royaux, s'établit sur la rive gauche de la Seine. Durant la Guerre de Cent Ans, c'est le seul chantier capable de construire des navires de guerre.

Durant l'époque moderne la ville de Rouen se développe fortement. Vers 1500 c'est la deuxième ville du Royaume, avec environ 70 000 habitants. La consommation de bois est en conséquence importante, que ce soit pour se chauffer ou pour construire. Le 24 avril 1506, l'assemblée municipale de Rouen s'en inquiète : « les forêts sont épuisées ; si l'on voulait tirer du bois de celle du Rouvray, elle serait détruite et rasée en moins de trois ans » (Chaïb, 2006). Une grande partie du bois exploité en forêt de Roumare et du Rouvray est destiné à approvisionner Paris. Des doléances sont exprimées à ce sujet par Les États de Normandie en 1571. Il est décidé par Conseil du Roi en 1613 que le bois des massifs de Roumare, du Rouvray et de la Londe est désormais à destination exclusive de Rouen. Mais l'utilisation de charbon de bois, qui se développe à partir du XVIIe siècle, du fait de l'installation d'industries diverses, principalement à proximité de la forêt du Rouvray, va continuer à faire diminuer sa taille.

L'enquête menée en 1665 par Voisyn de la Noraye, intendant nommé par Colbert, écrit: « c'est la forêt la plus ruinée de toutes celles de la province, tout est en jeune recrû… Le bois le plus âgé n'est que de 18 à 20 ans et il n'y en a pas 300 arpents de cet âge… » (Chaïb, 2006). La situation est similaire pour la forêt de Roumare ou de la Londe.

Les chantiers navals de Rouen nécessitent par ailleurs beaucoup de bois de hautes futaies pour la construction navale, notamment pour les Guerres de Louis XIV qui durèrent sur l'ensemble de son règne, soit environ 33 ans.

Durant l'Hiver très froid de 1714, le bois vient à manquer, notamment pour chauffer le four des boulangers rouennais.

Si les descriptions semblent alarmistes, la Carte 7, qui date du XVIIIème siècle, montre que le recul des forêts est réel, notamment celle du Rouvray, mais que malgré cela, elles sont toujours présentes.

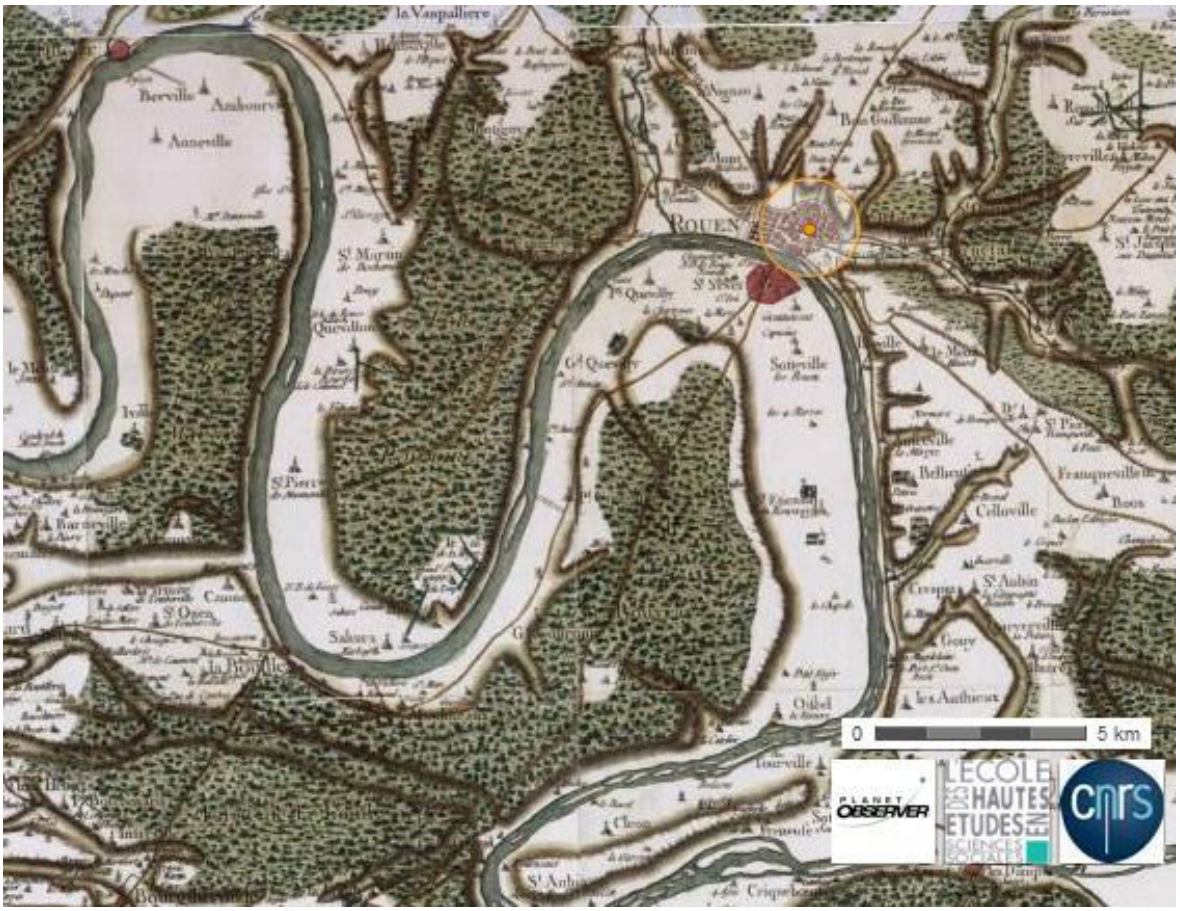

Carte 7 : Carte de Cassini datant du XVIIIème siècle représentant l'agglomération rouennaise, données cartographiques, EHESS, CNRS, BNF. https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-cassini Page consultée le 12 avril 2017

Au XIXème siècle le passage de l'utilisation du charbon de bois au charbon de terre permet à la forêt de se reconstituer.

Commence alors une phase de reboisement, qui ouvre sur une énigme : pourquoi l'agriculture ne s'est-elle pas développée dans les espaces devenus vacants ? Cette forêt, située

dans les méandres de la seine et sur des coteaux, a un sol pauvre constitué en partie de limon, d'argiles à silex et de sables alluvionnaires qui ne sont pas favorables à l'agriculture. C'est une des raisons qui explique la part importante des forêts dans l'agglomération rouennaise.

Bien que l'exploitation du bois diminue au XIXème et au XXème siècle, les forêts subissent les deux Guerres Mondiales, de nombreux incendies, la pollution industrielle et la fragmentation liée à l'urbanisation et aux voies de transport.

Les forêts de l'agglomération rouennaise ont subi les deux Guerres Mondiales. Durant la première, les forêts furent exploitées, par exemple en 1917, 242 hectares de forêt du Rouvray furent coupés par l'armée Britannique. Au cours de la seconde Guerre Mondiale, la loi du 16 août 1940, impose aux forêts domaniales de fournir une fois et demie plus de bois par an. Les bois des forêts domaniales servent à créer, par exemple, des poteaux reliés à des explosifs pour protéger les côtes, ou encore des rampes de lancement pour les missiles V1 en forêt de Roumare et en forêt Verte. La forêt de la Londe et du Rouvray subissent également des bombardements et des incendies.

La forêt de la Londe-Rouvray souffre également des incendies : 500 ha en 1947, 770 ha en 1959, 450 ha en 1969 et 200 ha en 1971. La pollution joue également un rôle négatif sur les forêts. Si une enquête de 1963 montre que les pollutions atmosphériques affectent 800 hectares en forêt de Roumare (Corvol, 2007), en 1973, en une nuit 50 hectares de sapin de Douglas sont encore détruits. Un résident du Genetey (forêt de Roumare) témoigne : « *C'était à l'époque où la rive gauche émettait beaucoup de produits polluants et en une nuit, dans certaines conditions atmosphériques, on arrivait à avoir des hectares de forêt détruite par les produits, notamment de la PEC : le souffre.*»[56].

Cela explique que le premier réseau français de surveillance de la pollution de l'air ait été mis en place au début des années 1970 dans l'agglomération rouennaise. Il regroupe l'ONF et différents partenaires, comme le Réseau d'Étude, de Mesure et d'Alarme pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique, ou l'Institut National de la Recherche Agronomique (INRA). Entre 1975 et 1978 trois arboretums vont être créés. Deux en forêt de Roumare (zone très polluée et zone moyennement polluée) et un en forêt Verte (zone non polluée). Actuellement, avec la baisse de la pollution atmosphérique, l'arboretum du « petit charme » en forêt de Roumare est devenu un lieu d'éducation à la nature et d'accueil à la nature géré par l'ONF et la Métropole.

[56] Entretien 17 (e17) : Un homme, 71 ans, retraité, résident de lisière d'une forêt faiblement équipée en maison avec plus de 100m² de terrain au Genetey, à Saint-Martin-de-Boscherville, le 13 novembre 2014. La liste complète des entretiens est disponible en annexe

Les territoires forestiers ont également été fragmentés par de grandes infrastructures et aménagements urbains (Carte 8, Photographie 12 et Photographie 13). Parmi eux on trouve l'autoroute A13, créée au début des années 1970, des extensions de zones d'urbanisation, des concessions pour l'emprise des réseaux électriques, des canalisations, réservoirs, etc.

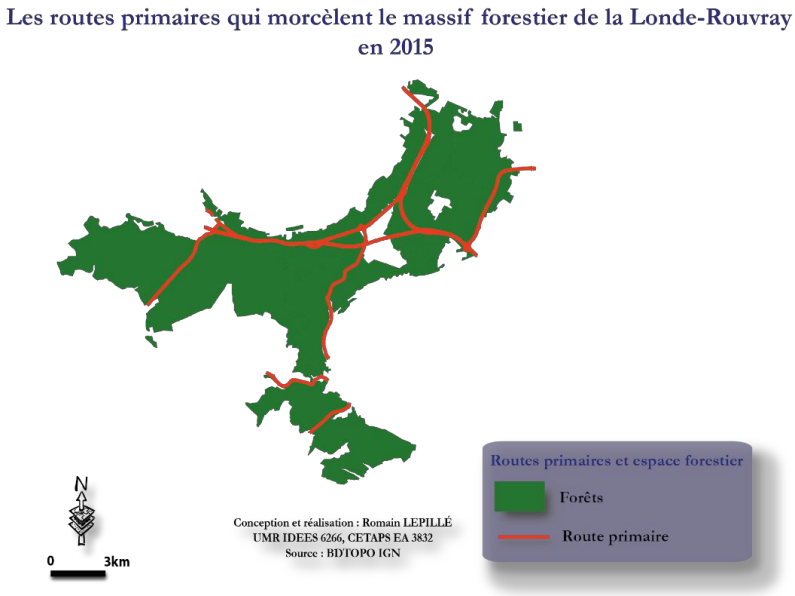

Carte 8 : Le massif forestier de la Londe-Rouvray morcelé par les routes primaires

Photographie 12 : Voie de chemin de fer traversant la forêt domaniale de La Londe-Rouvray.

Photographie 13 : La forêt de La Londe-Rouvray entaillée par de nombreux axes routiers : autoroute A13, rocades, bretelles

Il faut donc attendre la dernière décennie du XXème siècle pour que les forêts soient protégées de la pression des villes : 1993 pour la forêt du Rouvray, 2007 pour la forêt de Roumare. La forêt Verte n'est pas classée en « forêt de protection » car elle a moins subi la pollution et la fragmentation. Elle est néanmoins intégrée au projet de territoire (Schéma 12), avec d'autres massifs de taille inférieure (bois de l'archevêque, bois du Roule, etc.), et qui font également partie à la fois de :

- La Charte Forestière de territoire (CFT) menée depuis 2002 par l'agglomération rouennaise,

- La démarche « Forêt d'Exception® » menée par l'ONF obtenue en 2015
- Certaines parties de ces forêts font partie du réseau de protection européen *Natura 2000*[57]
- La forêt de Roumare fait également partie de la Charte du PNR boucles de la seine normande (PNRBSN).

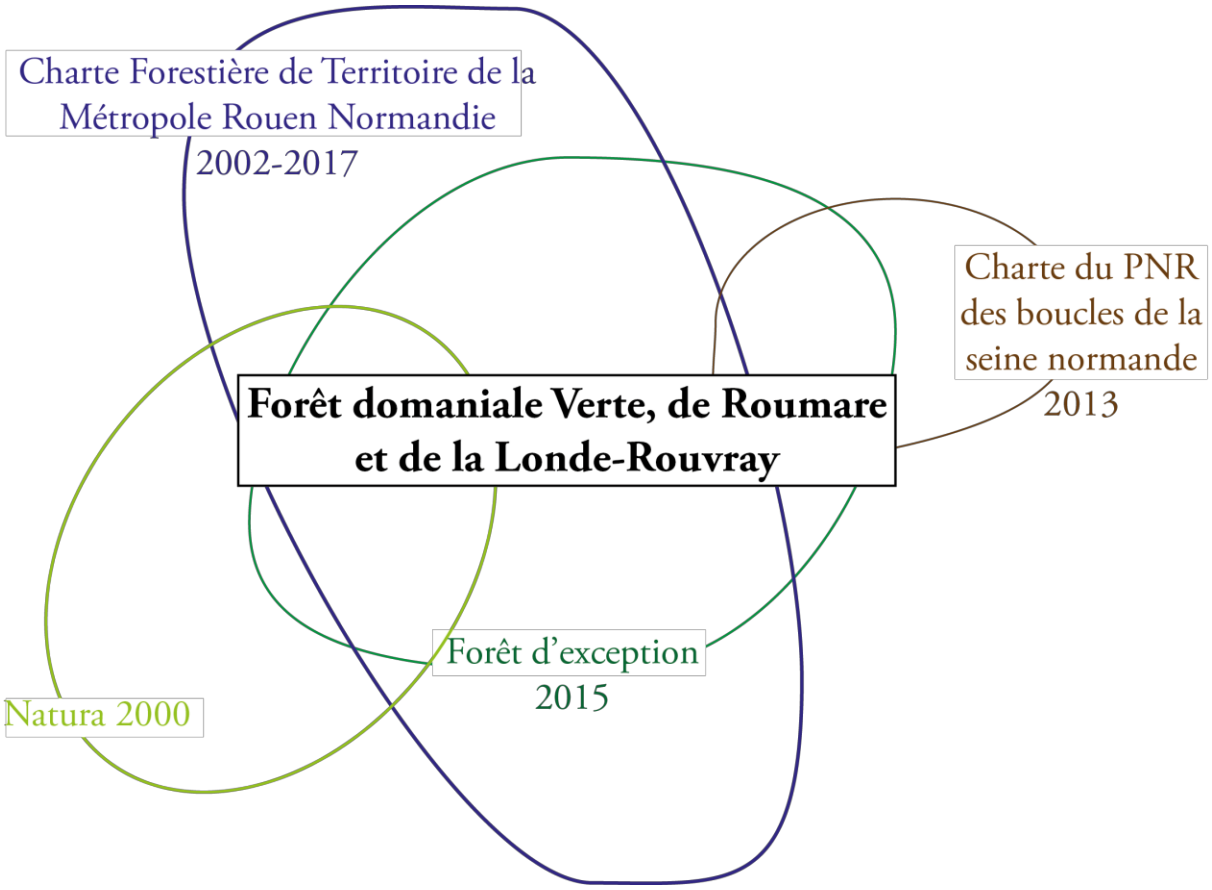

Schéma 12 : Les principaux projets de territoire en interaction avec les forêts de l'agglomération rouennaise

À partir de quel moment, l'agglomération rouennaise prend en compte et valorise sa ceinture verte ?

Si Charles Nicolle, médecin dont on a donné le nom à l'hôpital de Rouen milite dès 1899 pour la création d'un sanatorium dans la forêt du Rouvray, il faut attendre les années 1970 pour que des objectifs d'accueil du public soient assignés à la forêt Verte, à celle de Roumare et de la Londe-Rouvray. Dès 1966, un enclos est aménagé en forêt de Roumare pour accueillir une biche, enclos qui deviendra le parc animalier de Roumare.

[57] Le réseau Natura 2000 est un ensemble de sites naturels européens, terrestres et marins, identifiés pour la rareté ou la fragilité des espèces sauvages, animales ou végétales, et de leurs habitats.

Entre mai 1996 et novembre 1997, une première enquête est mise en place par l'ONF (Bille & Iborra, 1997). Elle estime la fréquentation annuelle à environ 3 millions de visiteurs pour l'année 1997[58].

Les logos de la collectivité territoriale (Figure 17, Figure 18 et Figure 19) signalent la prise en compte de trois éléments naturels [le fleuve (bleu), les forêts (le vert) et les falaises de craie (le blanc)] dans la signature graphique de l'institution.

Figure 17 : Le logo de l'agglo de Rouen (1995-2009)

Figure 18 : Le logo de la CREA (2010-2015

Figure 19 : Le logo de la MRN (depuis 2015)

Cette intercommunalité est créée en 1974 et prend la forme d'un Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM). L'agglomération exerce trois compétences dans les domaines des services des incendies et des secours, des transports en commun et dans le traitement des déchets. En 1995 le SIVOM devient le District de l'agglomération rouennaise. Les compétences sont élargies dans les domaines de développement économique, de l'habitat et de la vie sociale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, de la vie sportive, culturelle, de la formation de la jeunesse, etc.

C'est au 1er janvier 2000 que le district, qui devient la CAR, obtient la compétence environnement. Au sein de ce service une place va être accordée à la forêt.

À l'origine, un personnel est placé à mi-temps sur un poste qui concerne la forêt. Il a pour mission, en lien avec le département, de développer un passeport environnemental pour les écoliers des cycles 1-2-3 de la communauté d'agglomération. C'est le début de « l'éducation à l'environnement ». Mais ce projet ne voit finalement pas le jour.

Puis vient une demande du président de la CAR, François Zimeray, de construire une maison de la forêt et du bois pour accueillir le public. En parallèle, en 2001, le SCoT de l'agglomération Rouen-Elbeuf, qui intègre la place des espaces forestiers, voit le jour. C'est à

[58] 990 000 pour la forêt Verte, 961 000 pour la forêt de Roumare, 868 000 pour la forêt du Rouvray et 132 000 pour la forêt de la Londe.

la même période que l'ONF se rapproche de l'agglomération pour gérer conjointement un aménagement qui accueille du public en forêt (le parc animalier de Roumare)[59].

3. Ce qu'il faut retenir des enquêtes de l'agglomération rouennaise sur leurs forêts.

Suite à la loi d'orientation sur la forêt, datant du 9 juillet 2001[60], qui encourage la mise en place de Chartes forestières de territoire, la Communauté d'Agglomération Rouennaise (CAR) va créer la sienne. Elle voit le jour en 2004, après 2 ans de travail. Deux autres chartes suivront :

- 2004-2008 : Première Charte Forestière de Territoire
- 2010-2014 : Deuxième Charte Forestière de Territoire
- 2015-2020 : Troisième Charte Forestière de Territoire

Ces chartes sont l'occasion pour la collectivité de faire travailler dans la concertation différents acteurs. Ce travail exige de partir d'un diagnostic territorial partagé. Il est décidé de créer des enquêtes pour connaître et comprendre les usages et les perceptions des habitants de l'ensemble de l'agglomération.

Il y a différents types d'enquêtes, qui concernent différents publics. Le Tableau 6, inventorie ces travaux et détaille le commanditaire de l'enquête, la date et les modalités de réalisations, les populations enquêtées, les échantillons et les méthodes d'échantillonnages.

Commanditaire	Date	Modalité de passation	Opérateur	Populations enquêtées	Echantillon	Méthode d'échantillonnage
L'**ONF**	1997	Dans les forêts domaniales de l'agglomération rouennaise	Bille & Iborra	Utilisateurs de la forêt		Méthode probabiliste
La **CAR** sur son territoire (45 communes)	2002	Sur internet	La CAR	Utilisateurs d'Internet	**79** pers.	Méthode probabiliste
La **CAR** sur son territoire (45 communes)	2002	Dans les forêts de l'agglomération	La CAR	Utilisateurs de la forêt	**878** pers.	Méthode probabiliste
La **CAR** sur son territoire (45 communes)	2005	Dans la forêt de Roumare	La CAR	Utilisateurs du parc animalier	**168** pers.	Méthode probabiliste
La **CAR** sur son territoire (45 communes)	2006	Par téléphone	TNS-SOFRES	Individus résidents dans la CAR	**1573** pers.	Méthode des quotas

[59] Entretien 11 (e11) : Un homme, 41 ans, Chef du service environnement de la Métropole Rouen Normandie, le 27 octobre 2014.
[60] loi n°2001-602 http://legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000223691 page consultée le 5 octobre 2015

La **CREA** sur son territoire (71 communes)	2010	Par téléphone	MICA RESEARCH	Individus résidents dans la CREA	**1502** pers.	Méthode des quotas
La **CREA** sur son territoire (71 communes)	2014	Par téléphone	FPC Marketing direct et relationnel	Individus résidents dans la CREA	**1500** pers.	Méthode des quotas

Tableau 6 : Détail des différentes enquêtées réalisées pour l'agglomération rouennaise (1997-2014)

Il y a eu sept enquêtes entre 1997 et 2014. Celles de 2002 et de 2005 ont été effectuées sur le terrain, au contact des populations qui fréquentent les forêts. Celles de 2006, 2010 et 2014 ont été réalisées par des prestataires extérieurs, qui ont changé. Les questions ont parfois été totalement ou partiellement modifiées. Cela rend les comparaisons difficiles voire impossibles.

Ce corpus, fourni par l'ONF et par le service environnement de l'agglomération rouennaise inscrit notre travail dans une connaissance à la fois plus superficielle et plus étendue, qui concerne la population de la métropole dans son ensemble, et qui englobe usagers et non usagers des forêts.

Les analyses de toutes les enquêtes sont disponibles en annexe[61]. Nous détaillons ici uniquement l'enquête réalisée en 2010, la plus récente au début de la thèse, et dont les résultats différent peu des autres.

En 2010, avec la deuxième Charte forestière de Territoire, un plan d'action avec de nouvelles thématiques est mis en place (biodiversité, filière économique liée à la forêt) s'applique à un territoire élargi (71 communes selon le périmètre de la CREA en 2010). 1502 personnes ont été enquêtées par téléphone, selon la méthode des quotas : âge, sexe, PCS et secteur d'origine de l'agglomération (Carte 9).

[61] Annexe 2

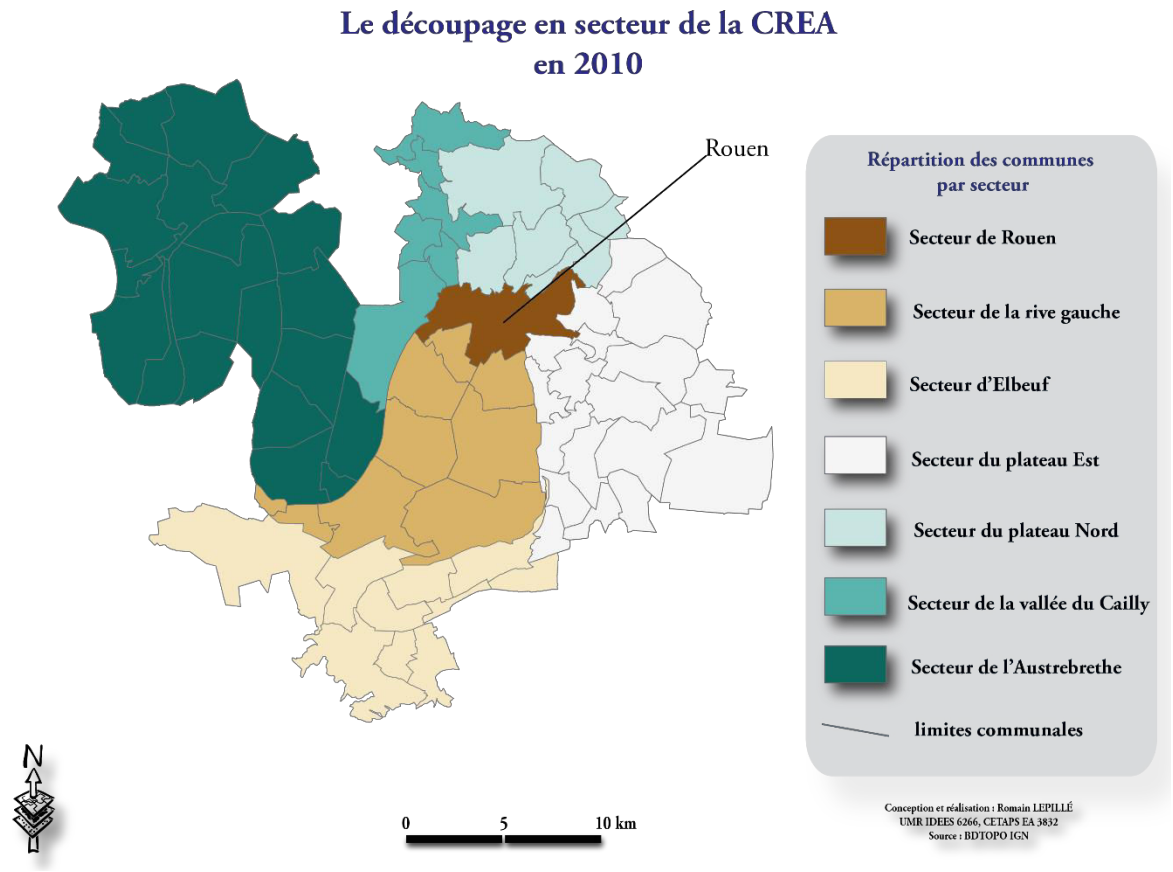

Carte 9 : Le découpage en secteur de la CREA en 2012

Le questionnaire est organisé en sections qui correspondent aux préoccupations du commanditaire et apportent des renseignements sur les pratiques et les fréquentations des forêts, les raisons de non pratique, l'accès à la forêt, l'accueil du public en forêt, les perceptions de la forêt et des questions sur la filière bois.

Un tiers de l'échantillon est composé d'individus qui ne fréquentent pas la forêt. Parmi ces non-visiteurs, sont surreprésentées les femmes, les personnes vivant seules, les retraités ou inactifs et les plus de 75 ans. Les habitants du centre de l'agglomération, c'est-à-dire de Rouen, représentent un quart de ces non-visiteurs. Un cinquième des non-visiteurs sont des habitants de l'hyper-centre historique situé sur la rive droite de la Seine. Les raisons évoquées pour ne pas fréquenter la forêt sont liées au manque de temps pour la moitié de l'échantillon puis à cause de l'éloignement de la forêt du domicile pour un tiers des individus.

Les individus qui ont fréquenté la forêt au moins une fois au cours de l'année 2010 représentent les deux tiers de l'échantillon (990 répondants). Ils fréquentent pour les deux tiers la forêt en en couple et/ou en famille. L'activité majoritaire est la « promenade, balade et randonnée à pied » dans 68,3 % des cas. Les autres activités de loisirs pratiquées sont le vélo, VTT avec 14,4 % et le jogging avec 9,3 %.

L'accès à la forêt se fait majoritairement en voiture (67,9 % des répondants), même si on peut voir que 19,1 % la fréquentent à pied et 10 % à vélo, ce qui représente un tiers de l'échantillon qui accède donc en forêt par un moyen de transport non motorisé. Un tiers de l'échantillon déclare également résider à moins de 10 minutes de la forêt et les deux tiers restant à moins de 15 minutes. Cela montre la connexion qui existe dans l'agglomération rouennaise entre la forêt et la ville.

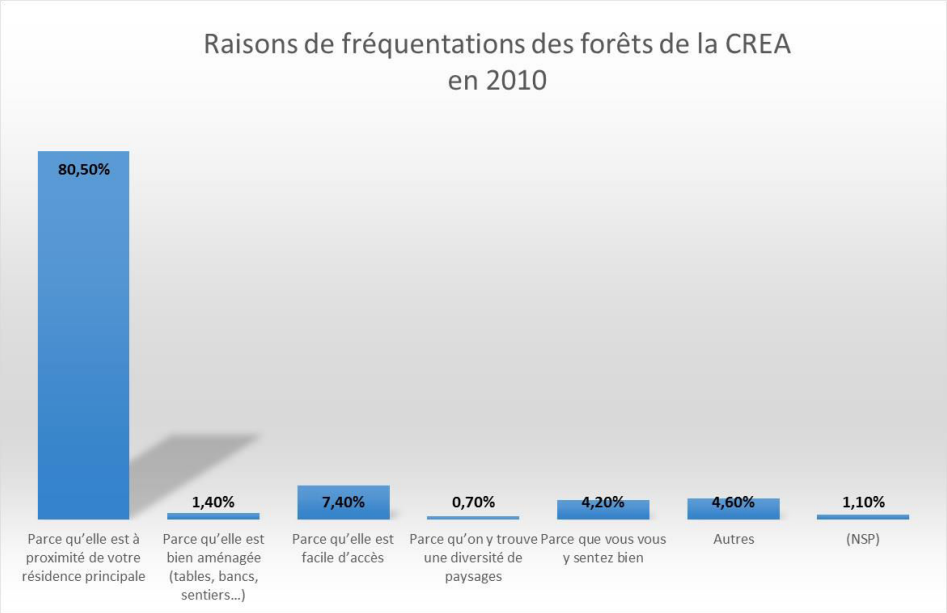

Figure 20 : Raison de fréquentation, enquêtes téléphonique de la CREA, 2010.

Au regard de la Figure 20, la première raison évoquée est la proximité de la résidence (80,5%). Ce résultat nous amène à nous intéresser aux résidents de lisière. Les études sur le loisir sont souvent déconnectées de l'habitat, alors qu'il apparaît ici que c'est une des clés qui explique la fréquentation des forêts.

Sur 1503 individus enquêtés, 65,9 % (soit 990 personnes) ont fréquenté au moins une fois les forêts situées sur le territoire de la métropole. La fréquentation majoritaire est de « 2 à 5 fois par an » pour un tiers de l'échantillon, puis de « 1 fois par semaine et plus » pour un cinquième de l'échantillon (Figure 21).

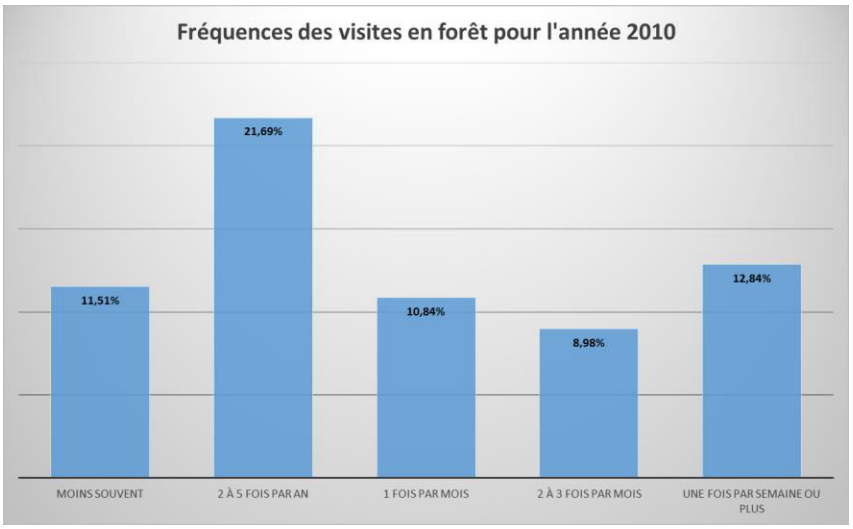

Figure 21 : la fréquence des visites en forêt pour l'année 2010, résultat du questionnaire de l'agglomération (Mika Research, 2010)

Cette fréquentation relativement conséquente (« 1 fois par semaine et plus ») est principalement le fait des hommes, qui résident majoritairement à moins de 10 minutes d'une forêt, et qui s'y rendent de manière non motorisée, à pied ou à vélo.

Deux résultats nous ont interpellés. La fréquentation de la forêt pour des raisons de proximité et les loisirs les plus pratiqués en forêt qui sont des loisirs du quotidien sur lesquels on ne sait que peu de chose du point de vue de la littérature.

Si les enquêtes menées par l'agglomération rouennaise nous donnent une vision à l'échelle métropolitaine, nous allons, quant à nous, partir des forêts pour sélectionner les individus qui résident à proximité d'une part, ou ceux qui y pratiquent des loisirs, d'autre part.

4. Les forêts mobilisées pour l'étude

4.1 L'inventaire des bois et forêts au contact de la Métropole Rouen Normandie

Nous avons recensé 82 bois[62] dans et autour de l'agglomération Rouennaise. La Carte 10 présente le couvert forestier et la part des forêts publiques et privées, sur deux départements (Eure et Seine-Maritime) constitutifs de l'ancienne région Haute-Normandie.

[62] Le tableau complet se trouve en annexe.

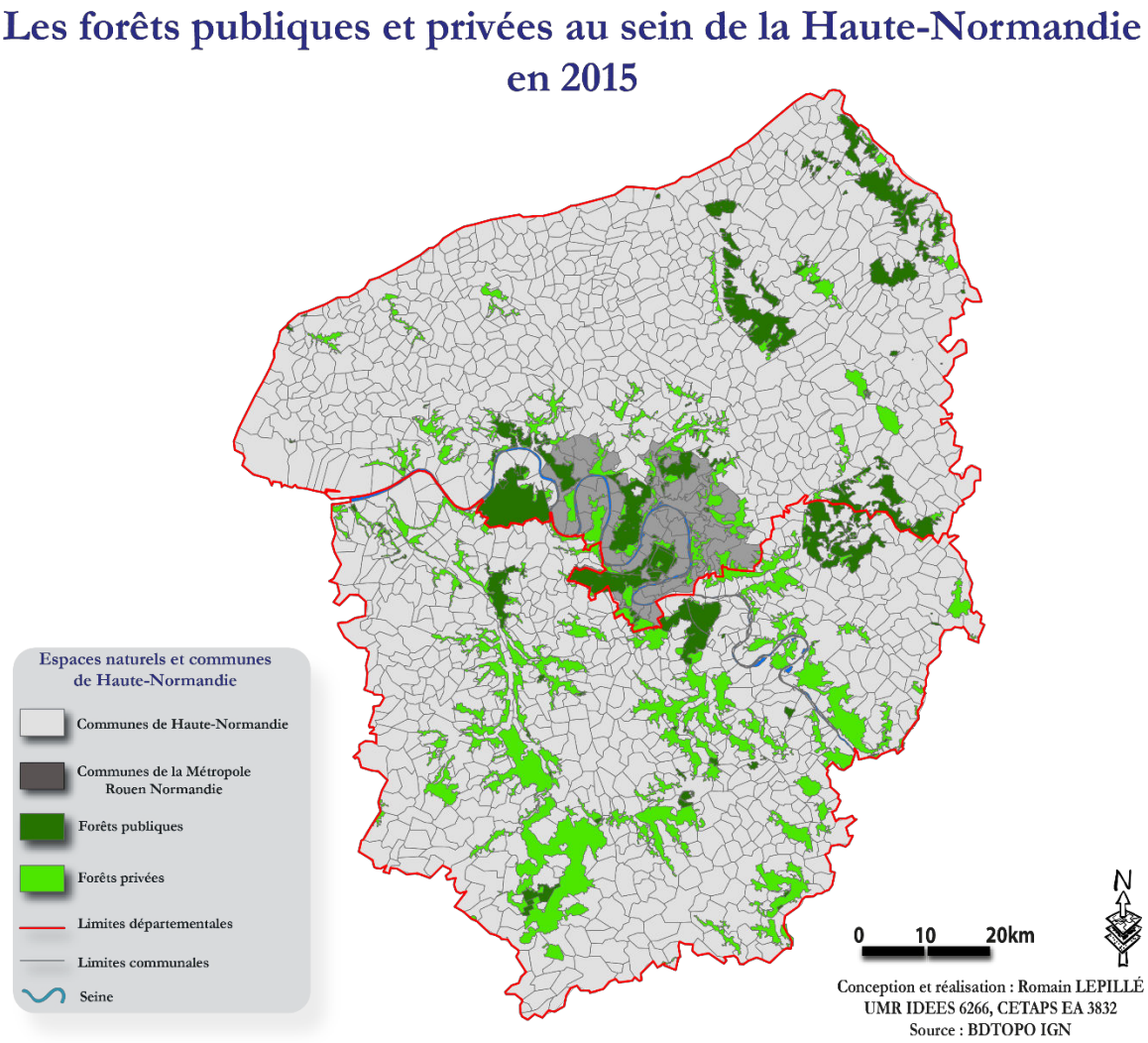

Carte 10 : Les forêts publiques et privées au sein de la Haute-Normandie. Les forêts publiques se spatialisent pour les plus nombreuses au sein ou à proximité de la Métropole Rouen Normandie

Lorsque l'on observe la Carte 10, il apparaît que la plupart des forêts publiques se situent à l'intérieur ou au contact de la métropole rouennaise.

Les forêts et bois ont été classés en 4 catégories[63]. Nous choisissons de les classer en fonction du type de forêt, de leur taille, de leur niveau d'équipement, de leur accessibilité en transport en commun, des parkings et la mise aux normes selon le label « tourisme et handicap ».

Après ce premier tri, nous avons sélectionné les forêts qui avaient le plus d'enjeu par rapport au sujet de cette thèse (Tableau 7).

[63] Nous avons classé les forêts de 0 à 3 (0 étant le degré le plus faible et 3 le plus fort)

Forêt/Bois	Type/statut	Commune	Taille (Ha)	Niveau d'équipement	transports en commun	Parking	Tourisme et handicap	Distance de la forêt au centre-ville de Rouen	nb visiteur/an
Bois de l'archevêque	Départemental	Mont-Saint-Aignan	60	fort parcours santé de 6 kilomètres, banc	BUS N°8	OUI	NON	4,8 kilomètres (13 min)	
Bois de Saint Gervais	Bois Privé, mais emprunté par les promeneurs	Mont-Saint-Aignan et notre dame de bondeville		Faible, uniquement un sentier	NON	NON	NON	6,6 kilomètres (17 min)	
Bois des Dames	Départemental	Notre-dame-de-Bondeville	14	faible banc, sentier	BUS N°8 et 43	DIFF	NON	5,2 kilomètres (14 min)	
Bois du Roule	Départemental	Darnetal	57	fort maisons des forêts, terrain de sport	BUS 22 74 80 95	OUI	NON	7,4 kilomètres (18 min)	
Forêt de la Londe	Domanial	La Londe		MDF		OUI	NON	21,9 kilomètres (26 min)	132 000 (en 1997)
Forêt de Roumare	Domanial	Canteleu	4000	Parc animalier, arboretum, mare, Circuit sportif. 75 kilomètres de pistes cyclables, 100 kilomètres de pistes VTT, 10 kilomètres pour les chiens de traîneau, 2 kilomètres de parcours sportif comprenant 19 agrès, 60 kilomètres de pistes équestres dont 15 kilomètres de pistes sables, 50 kilomètres de chemins pédestres balisés par l'ONF	BUS et Filor pour le parc animalier	OUI ; 700 places de parking,	OUI	12,5 kilomètres (35 min)	961 000 (en 1997)
Forêt du Rouvray	Domanial	Saint étienne du rouvray		OUI Boucle de 6 kilomètres, MDF	OUI Metro / Bus	OUI	NON	11,5 kilomètres (16 min)	868 000 (en 1997)
Forêt Verte	Domanial	MSA Bois-Guillaume…	1398	faible, banc, sentier	BUS 43	OUI	NON	5,2 kilomètres (12 min)	990 000 (en 1997)
Forêt de la boucle de la Grand'Mare	Domanial	Rouen		faible, banc, sentier	TEOR	OUI	NON	5,9 kilomètres (10 min)	

Tableau 7 : première sélection des forêts et des bois de l'étude.

4.2 Le choix des massifs étudiés, essai de typologie

Après l'inventaire, nous avons classé les forêts au moyen d'une typologie (Figure 22).

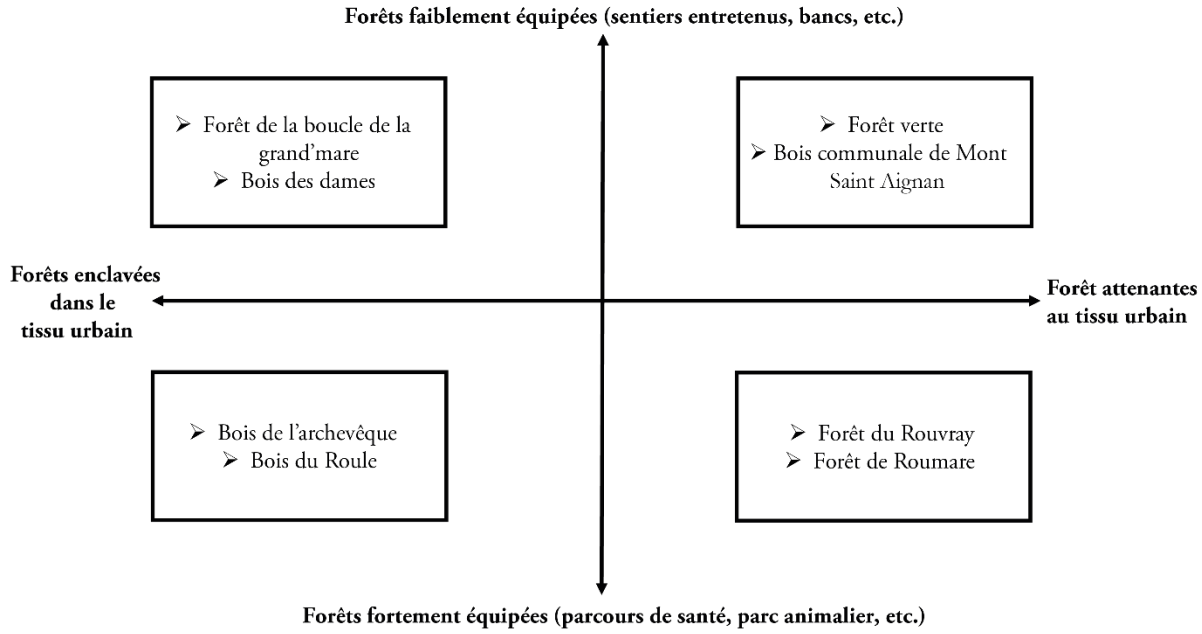

Figure 22 : Typologie qui croise l'aménagement des forêts et leur enclavement ou non dans le tissu urbain

Une première dialectique est celle du niveau d'équipement des forêts. Il s'agissait ici d'avoir une diversité des massifs pour voir si des différences apparaissent en termes de fréquentation. En effet, certaines forêts sont très équipées avec des parcs animaliers, des maisons des forêts, etc. D'autres au contraire ont juste des sentiers entretenus et quelques bancs.

Une deuxième dialectique est celle de la localisation des massifs vis-à-vis de la ville. Ceux qui sont enclavés dans la ville et ceux qui sont attenants et forment une transition verte entre la ville et les zones périurbaines.

Partie 2 : Résider en ville et habiter en lisière de forêt.

Dans cette partie[64] nous allons effectuer un zoom sur les individus qui résident en lisière de forêt pour comprendre la manière dont ils habitent à la fois la ville et la forêt.

Comme en témoigne une enquête menée par l'union nationale des entrepreneurs du paysage, la proximité d'espaces verts est un critère important au moment du choix du lieu de résidence pour 72 % des personnes interrogées (UNEP, 2008).

Si la résidence secondaire fait l'objet de recherches (Bonnin & Villanova, 1999; Duhamel, 2008; Urbain, 2002), peu de travaux ont jusqu'à présent étudié les configurations qui articulent à la résidence principale (localisation, caractéristiques du logement) les pratiques et les territoires récréatifs du quotidien. À cela s'ajoutent des zones d'ombres autour des lisières de forêt. Elles constituent des territoires encore peu étudiés et relativement méconnus, et on ne sait rien ni de leurs résidents, ni de leurs manières d'habiter cette interface. En 1995, Francis Beaucire présente un appel d'offre du Service de la Recherche du Ministère de l'Environnement intitulé : « la ville, la densité, la nature ». Cet appel a pour but d'éclairer « une tension supposée entre ville et nature. […] Dans ce cadre, il y a des lieux de la ville qui présentent des caractères géographiques propres à en faire des terrains d'observation privilégiés. Les lisières forestières en font partie […] [qui] ne constituent pas une ligne, une frontière, mais une large bande où forêt et banlieue lâche s'entremêlent. » (1995, p. 21). Francis Beaucire parle, pour caractériser ces lisières, de *socio-écotone*, tant la présence des hommes y est déterminante. Cet appel n'a pas abouti, et la question est restée sans réponse(s).

On sait par ailleurs que la proximité d'un espace forestier apparaît comme le premier déterminant de la fréquentation (Granet & Dobré, 2009). Cela se vérifie sur le territoire de l'agglomération rouennaise, puisque 80,5 % des individus sondés répondent fréquenter la forêt « parce qu'elle est située à proximité de ma résidence principale » (Mika Research, 2010). Pour autant, la proximité de la forêt ne semble pas être l'unique déclencheur de la visite en forêt.

Comme l'a montré Kalaora (1981), la demande de nature est liée au capital culturel. La forêt de Bondy, située dans un environnement urbanisé et populaire, est ainsi majoritairement fréquentée (plus une personne sur deux) par des individus issus des catégories « cadres et professions intellectuelles supérieures ». La proximité n'entraîne donc pas automatiquement la fréquentation, et des facteurs sociaux déterminants sont à l'œuvre.

[64] Cette partie à fait l'objet d'un article publié dans une revue internationale ou nationale avec comité de lecture répertoriées : Lepillé R., Evrard B., Bussi M., Féménias D., Residing in the city, living on the fringe of the forest. Differentiated forest leisure activities, significant urban adjustments, *Leisure/loisir*, 41(1), disponible annexe 18, tome 2. Cette partie fait également l'objet d'une communication avec actes dans un congrès international : Lepillé R., Evrard B., Bussi M., Féménias D., Habiter la forêt par les loisirs. Des résidents de lisière, des appropriations urbaines signifiantes, *17e congrès international de l'Association des Chercheurs en Activités Physiques et Sportives*. Dijon, 29-31 octobre 2017 (accepté)

Étudier les lisières de forêt nous permet de questionner la multiplicité des rapports sociaux et des rapports spatiaux ville-forêt. Pour montrer cela nous allons prendre l'exemple de deux types de lisières et de deux types d'habitats différents sur un même massif : le bois de l'archevêque (Photographie 14, Photographie 15, Photographie 16 et la Photographie 17).

Photographie 14 :Un accès à la forêt par des escaliers, au bois de l'archevêque, Rue Albert Dubost Déville-lès-Rouen, Crédit Photographique : R.Lepillé, 20 semptembre 2013.

Photographie 15 : Après l'accès à la forêt depuis l'escalier du jardin de la Photographie 14, par une petit barrière métalique, un chemin de terre avec du dénivelé, Déville-lès-Rouen, Bois de l'archevêque, Crédit Photographique : R.Lepillé, 20 semptembre 2013.

Photographie 16 : La cité universitaire de la Pléiade avec un accès immédiat au bois de l'archevêque, Rue du Maréchal Juin, Mont-Saint-Aignan, Crédit Photographique : R.Lepillé, 10 octobre 2014

Photographie 17 : La pleiade vue du bois de l'archeque, Rue du Maréchal Juin, Mont-Saint-Aignan, Crédit Photographique : R.Lepillé, 10 octobre 2014.

La Photographie 14 et la Photographie 15 sont prises dans la commune de Déville-lès-Rouen. Ce quartier se caractérise par la présence de maisons mitoyennes avec des petits jardins en long et en pente. Les riverains disposent d'un accès à la forêt par un escalier commun (Photographie 14), mais également depuis leur jardin (Photographie 15). Ce quartier est situé sur un versant des plateaux nord de l'agglomération rouennaise. Du côté de Déville-lès-Rouen,

un dénivelé important, un faible aménagement rend cette partie de la forêt peu praticable. Comme l'exprime un riverain, qui connait le bois de l'archevêque et qui réside sur Déville-lès-Rouen, « *je vis dans une zone qui est moins fréquentée, tout simplement parce que plus en pente.*»[65]. Les riverains dont le domicile se situe en contrebas expliquent qu'ils utilisent, pour se rendre dans ce bois, leur voiture.

Ils fréquentent donc la partie plus équipée et de surface plane (Photographie 16 et Photographie 17). Les observations de terrain appuient ce témoignage. Les individus qui fréquentent cet espace ne sont pas si nombreux, et sont souvent ceux qui, dans leur pratique de course à pied, cherchent à travailler le dénivelé, car ce bois permet de dépasser les 200 mètres de dénivelé positif.

Une population diversifiée vient pour pratiquer une activité physique ou pour « *trouver un refuge paisible, un peu de romantisme […] Il y a pas mal de jeunes aussi, qui ne sont pas forcément étudiants, qui viennent d'un peu plus loin, de la vallée du Cailly. Ils s'achètent des kebabs et viennent consommer de l'alcool en grande quantité. Donc je ramasse régulièrement 40 à 50 canettes de verre sur la petite clairière.*»[66]

Une ligne de bus qui relie le centre-ville de Rouen et la cité universitaire permet de se rendre de ce côté de la forêt en transport en commun. Cette partie du bois est très aménagée avec des bancs, un parcours sportif de 1,5 kilomètre avec des agrès. Ces agrès sont parfois réinvestis par des personnes qui pratiquent de l'exercice physique qu'ils nomment le « *Street Workout »*[67], qui n'est pas sans rappeler la méthode naturelle de Georges Hébert (1974). Il y a également une clairière où se réunissent certains jeunes aux beaux jours pour faire des barbecues et consommer de l'alcool. D'autres viennent également y faire du quad. Certains coachs sportifs utilisent cette clairière pour accueillir leurs clients dans un espace naturel et installer ce qu'ils nomment un « *boot camp »*[68]. Ce bois est notamment utilisé pour la pratique de la course d'orientation dans le cadre des formations scolaires (collège et lycée) et universitaires (STAPS, SUAPS). En effet, ce bois a l'avantage d'être relativement petit et entouré par la ville, ce qui facilite la sécurisation de la pratique. Dans cette partie du bois la pression anthropique, exercée par le public, est très importante. Les voitures, qui se garent au

[65] Entretien 15 (e15) : Un homme, Professeur de musique au conservatoire de Rouen, résident de lisière d'une forêt fortement équipée en maison avec moins de 100m² de terrain à Déville-lès-Rouen, le 11 septembre 2014.
[66] Entretien 15 (e15) : Un homme, Professeur de musique au conservatoire de Rouen, résident de lisière d'une forêt fortement équipée en maison avec moins de 100m² de terrain à Déville-lès-Rouen, le 11 septembre 2014.
[67] Exercice physique de musculation qui se pratique en extérieur en détournant parfois le mobilier urbain.
[68] Méthode de coaching venant des États-Unis d'Amérique basée sur l'utilisation de l'environnement naturel pour pratiquer des exercices physiques qui sont parfois calqués sur ceux de l'armée états-unienne.

bord de la route ou devant les barrières, empêchent parfois les entreprises qui réalisent la coupe du bois d'accéder à la forêt.[69]

On voit qu'avec un seul massif, on accède à des réalités sociales et spatiales diversifiées. L'agglomération rouennaise nous offre ainsi, par sa taille et sa configuration, une palette de lisières variées qui nous permet d'interroger les différentes manières de résider en ville et d'habiter en lisière de forêt.

Photographie 18 : Le quartier du Bois des Dames avec des maisons avec un jardin qui donne sur la forêt. Des petites marches en pierre permettent d'y accéder directement. Notre-Dame-de-Bondeville, vue depuis le bois des Dames. Crédit Photographique : M. Mercado, 20 janvier 2016

Photographie 19 : Le parc des deux bois situé en bordure du bois de l'archevêque. Rue de Fontenelle, Déville-lès-Rouen Crédit Photographique : R. Lepillé. 14 septembre 2013

Photographie 20 : La forêt de la Londe-Rouvray située de l'autre côté de la voie ferrée. Orival, Avenue du Circuit. Crédit Photographique : R. Lepillé. 13 septembre 2013

Photographie 21 : Tweet du site de tourisme de la métropole « Enjoy Rouen Normandy » qui présente les falaises d'Orival, Crédit photographique Elodie Blondy, le 14 mai 2015

Pour les riverains, la forêt est parfois assimilée à « l'extension du jardin » (Photographie 18) parce qu'« on la voit et on y est en une minute » (Photographie 19), parfois toute aussi proche « elle est à côté mais de l'autre côté de… » l'autoroute ou bien d'une voie ferrée

[69] Entretien 10 (e10) : Un homme, 60 ans, Technicien forestier, responsable de la forêt Domaniale Verte, le 2 mai 2014.

(Photographie 20). Enfin toujours à côté, elle peut surplomber son logement en étant par exemple, Photographie 21, « située sur une falaise ».

Dans cette partie nous proposons d'interroger les lisières comme des « médiations territoriales » (Di Méo, 2001) originales, qui lient des résidents à des milieux. On commencera par poser l'échelle d'observation et d'analyse et par exposer les enquêtes empiriques sur lesquelles prend appui ce travail. Il s'agit d'exposer la stratégie d'enquête adoptée, qui visait à sonder des populations très diverses (socialement, spatialement, et dans leurs conditions de logement). On rendra alors compte des principales caractéristiques de l'échantillon, puis on verra ce que font ces résidents, qui révèlent des usages sociaux et des déploiements territoriaux différenciés. Enfin, nous proposerons une interprétation synthétique de ces résultats, en suivant une démarche typologique, qui différencie les manières d'habiter « en lisière » à partir des usages constatés. Nous verrons que les pratiques révèlent les rapports complexes et contradictoires que les habitants des métropoles entretiennent à la ville et à ses environs. Nous tenterons de saisir, enfin, le rapport des habitants de lisière au bien être que leur procure ces forêts (bien être à la fois physique, mental et social).

Chapitre 4 : Mesurer et définir la lisière

Ce chapitre présente l'enquête et la stratégie d'échantillonnage que nous avons menée auprès de résidents de lisière de forêt.

Pour réduire la complexité, nous avons recouru à une typologie pour organiser une stratégie d'échantillonnage. La typologie (Tableau 8) croise le type d'habitat et le niveau d'équipement des massifs, et distingue ainsi quatre types de lisière. Après avoir présenté cette double dialectique nous exposerons la méthode de recensement des lisières (36 lisières inventoriées), puis les choix que nous avons effectués qui nous ont amenés à en sélectionner 14. Ensuite nous présenterons la stratégie d'enquête mise en place. Sur les 14 sites retenus, nous détaillerons quatre sites emblématiques.

Caractéristiques spatiales de l'échantillon N=661		**Type d'habitat**	
		Maison Habitat individuel	**Appartement Habitat collectif**
Niveau d'équipement de la forêt	**Forêts fortement équipées**	- **6** sites recensés - **4** sites enquêtés -Un site emblématique détaillé : Les résidents de Saint-Étienne-du-Rouvray au contact de la forêt du Madrillet (p. 26) - 192 questionnaires récoltés (**29 ,05 %**)	- **6** sites recensés - **3** sites enquêtés - Un site emblématique détaillé : Les résidents de Mont-Saint-Aignan au contact du bois de l'archevêque (p. 44) - 225 questionnaires récoltés (**34,04 %**)
	Forêts faiblement équipées	-**20** sites recensés - **4** sites enquêtés - -Un site emblématique détaillé : Les résidents de la Bretèque au contact de la forêt Verte (p.34) - 143 questionnaires récoltés (**21,63 %**)	- **4** sites recensés - **3** sites enquêtés - -Un site emblématique détaillé : Les résidents de la « cité Rose » à Canteleu au contact de la forêt de Roumare (p.49) - 101 questionnaires récoltés (**15,28 %**)

Tableau 8 : Typologie des formes de lisières habitées

1. Types d'habitats et niveau d'équipement forestier

La typologie (Figure 23) croise le type d'habitat au contact de la forêt et le niveau d'équipement.

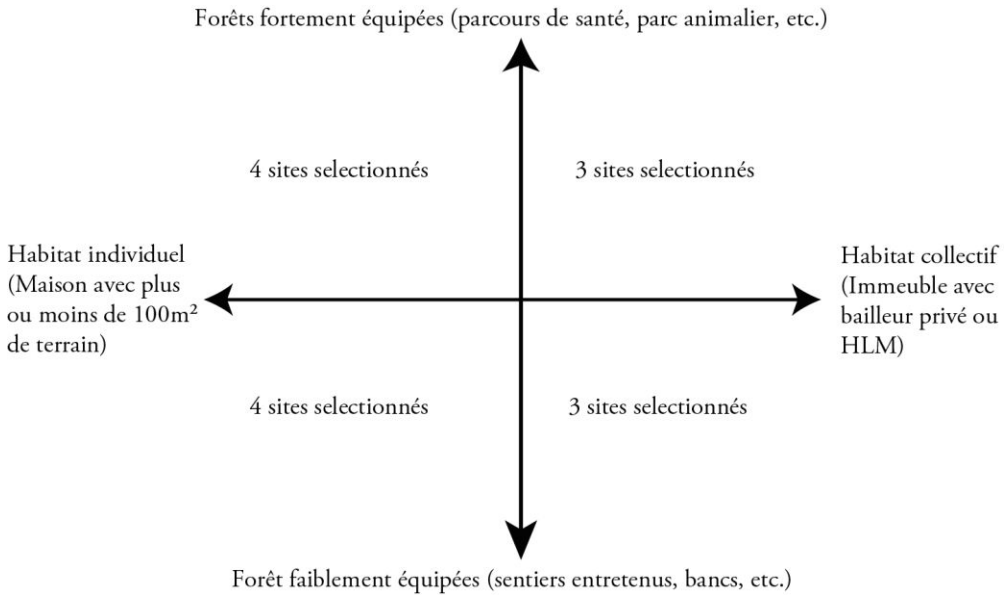

Figure 23 : Typologie des formes de lisières habitées

Elle montre que nous n'avons pas distribué nos questionnaires au hasard, au prétexte que nous trouvions tel ou tel site emblématique. Nous avons choisi plusieurs sites pour chaque type, de manière à diversifier les cas observés et à croiser les populations.

1.1 Des niveaux d'équipements différents

Les niveaux d'équipements diffèrent d'un massif à l'autre, mais également à l'intérieur d'un même massif. Dans le cadre de notre enquête nous nous intéressons aux équipements qui sont présents au contact des zones de résidence. Par exemple, le quartier de la Cité Rose (Canteleu) jouxte une partie peu équipée de la forêt de Roumare, qui possède, 7 kilomètres plus loin, un parc animalier, un parcours de santé, des mares aménagées et un arboretum.

Photographie 22 : L'entrée du bois du Roule, Darnétal, rue du Roule, Crédit Photographique : M. Mercado, 7 juin 2015.

Photographie 23 : La maison des forêts située dans la forêt du Rouvray, Chemin des Cateliers, Saint-Étienne-du-Rouvray Crédit Photographique : R. Lepillé, 6 mai 2014.

Photographie 24 : Une entrée dans la forêt de Roumare depuis la Cité Rose, sentier au lapin, Canteleu. Crédit Photographique : M. Mercado, 20 janvier 2016

Photographie 25 : Une entrée dans la forêt de Roumare, route forestière de Saint Georges, le Genetey. Crédit Photographique : M. Mercado, 20 janvier 2016

La Photographie 22 et la Photographie 23 montrent des forêts fortement équipées. La Photographie 22 est prise à l'entrée du bois du Roule (Darnétal). De nombreuses places de parking sont aménagées. À l'intérieur du bois des équipements de loisirs sont présents : terrains de tennis, de basket, une piste d'athlétisme, un centre aéré et une maison des forêts.

La Photographie 23 montre la maison des forêts, située à Saint-Étienne-du-Rouvray, dans la forêt du Rouvray. Cette partie de la forêt est très équipée puisqu'il y a un centre des loisirs, une boucle verte de 6 kilomètres, aménagée pour les promeneurs, vététistes et même les cavaliers.

La Photographie 24 et la Photographie 25 montrent quant à elles des forêts faiblement équipées. La Photographie 24 est située dans la forêt de Roumare à Canteleu, à proximité de la Cité Rose. Nous observons ici qu'il y a juste un sentier sans balisage ni indication. En miroir, la Photographie 25 nous présente une situation similaire mais dans un contexte différent. Il s'agit d'un sentier qui mène dans la forêt de Roumare. Il n'y a pas d'aménagement spécifique autour. Ces deux sites diffèrent par leurs types d'habitats (collectif à Canteleu et individuel au Genetey).

Le niveau d'équipement des massifs correspond à un choix d'investissement, d'animation et de valorisation de la part des aménageurs. Les arguments qui justifient l'équipement récréatif du territoire forestier (domaine public) reposent sur l'accessibilité et la valorisation d'une nature « d'utilité publique » (économie de la filière bois, écologie du milieu, cadre de vie des populations), dans une logique vertueuse qui voudrait que l'offre entraîne en retour une augmentation de la fréquentation (effet d'entraînement sur la demande). L'examen des résultats d'enquête (FPC Marketing direct et relationnel, 2014) invite cependant à la nuance, car la forêt la plus fréquentée (forêt Verte) est la forêt la moins équipée des trois grands massifs de l'agglomération. D'autres facteurs entrent donc en ligne de compte lorsque l'on cherche à expliquer quel sont les déterminants de fréquentation. C'est pourquoi nous avons choisi de croiser dans cette typologie l'équipement des forêts avec le type de logement des individus.

1.2 Différencier les types d'habitat

La Photographie 26, montre une maison située à Mont-Saint-Aignan, en bordure de forêt verte, avec un accès par un petit chemin empierré. L'accès à ce petit quartier en impasse se fait par une petite route. Il y a peu de maisons. Elles sont entourées de grands jardins et de grandes barrières : il est parfois difficile de les apercevoir. En contrepoint nous présentons la Photographie 27 qui montre le quartier du château blanc à Saint-Étienne-du-Rouvray. Ce quartier est une ZUS. Il y a donc des types d'habitats différents qui n'ont pour point commun que le fait d'être à proximité de la forêt.

Photographie 26 : Une maison à Mont Saint Aignan située au contact de la forêt Verte. Un petit sentier mène directement à la forêt, rue du Bel Évent, Mont-Saint-Aignan, Crédit Photographique : M. Mercado, 25/01/2016

Photographie 27 : le quartier du Château Blanc, rue Henri Wallon, Saint-Étienne-du-Rouvray, Crédit Photographique : M. Mercado, 30/01/2016

Une des particularités de l'agglomération rouennaise est d'être marquée par une ségrégation de l'espace importante à la différence d'autres agglomérations comme Nice ou Lille, par exemple, au sein desquelles la mixité de la population est beaucoup plus importante. Rouen se présente comme « une des unités urbaines les plus ségrégées en France, puisque tous

les indices ou presque sont supérieurs aux moyennes nationales » (Lajoie, 1998, p. 197). Nous observons (Carte 11) une forte disparité entre la rive droite et la rive gauche.

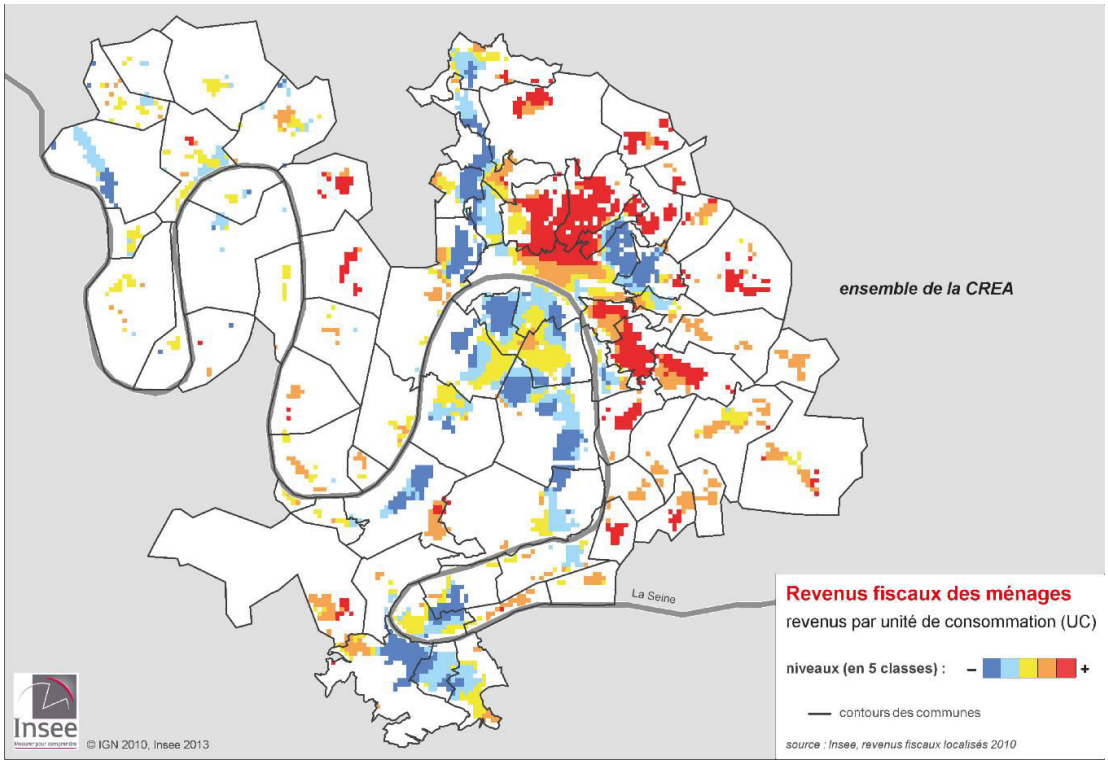

Carte 11 : Les revenus fiscaux des ménages en 5 classes dans l'agglomération rouennaise en 2013, source : INSEE

La répartition inégale des populations est due aux contraintes géomorphologiques que représentent les boucles de la Seine, les falaises calcicoles et l'amphithéâtre rouennais, ainsi qu'à son histoire industrielle. Cela explique en partie le poids limité de la commune-centre (Rouen) au profit de communes voisines[70] (Guermond & Gay, 2008 p.110). Cette ségrégation spatiale se traduit également par une répartition des populations avec des profils sociaux différents. Les revenus des ménages peuvent ainsi varier de 1 à 3 dans deux communes qui se jouxtent : Darnétal et Saint-Martin-du-Vivier (Guermond & Gay, 2008, p. 111). À l'extrême, on peut remarquer que les quartiers les plus pauvres ont un revenu moyen par ménages autour de 5 600 € (Revenu net annuel) pour les quartiers les plus pauvres (Robespierre à Saint-Étienne du Rouvray par exemple) contre 36 000 € (Revenu net annuel) pour les plus favorisés (Saint André les Bulins à Mont-Saint-Aignan). Soit un rapport de 1 à 6,5.[71]

[70] Plus de la moitié de la population de la communauté est concentrée dans six communes, qui comprennent plus de 20 000 habitants : Rouen (109 000 habitants), Sotteville-lès-Rouen (30 000 habitants), Saint-Étienne-du-Rouvray (28 000 habitants), Le Grand-Quevilly (26 000 habitants), Le Petit-Quevilly (22 000 habitants), et Mont-Saint-Aignan (20 000 habitants).

[71] Les degrés de difficulté sociale dans les quartiers et communes de la CREA http://www.insee.fr/fr/insee_regions/haute-normandie/themes/dossiers/Dossier_synthese_crea/img/Dossier_synthese_crea_partie1.pdf, page consultée le 14 mars 2016

La spécificité du cas rouennais se traduit également à travers l'organisation du logement social qui compte pour beaucoup dans cette répartition particulière du peuplement. La part de logements collectifs est de 56,6 % pour l'agglomération en 2006. Selon l'INSEE, pour la même année, la moyenne française était de 38 % de logements collectifs et 62 % de logements individuels. À cela s'ajoute une forte part de logements sociaux dans ces logements collectifs (Communauté de l'Agglomération Rouennaise, 2006). En 2005, la Communauté de l'agglomération Rouennaise compte 54 000 logements sociaux (Guermond & Gay, 2008, p. 115), soit 29,60 % des logements pour l'agglomération cette année-là. Tandis qu'à la même date la moyenne en France métropolitaine est de 14,5 %. Il apparaît que ce parc très conséquent de logements sociaux n'est pas distribué de façon homogène sur l'ensemble du territoire : comme le montre la Carte 12, les logements sociaux se concentrent au Sud et à l'Est de la ville. Deux communes (Canteleu et Grand-Quevilly), ont même un taux de logement sociaux supérieur à 50 %.

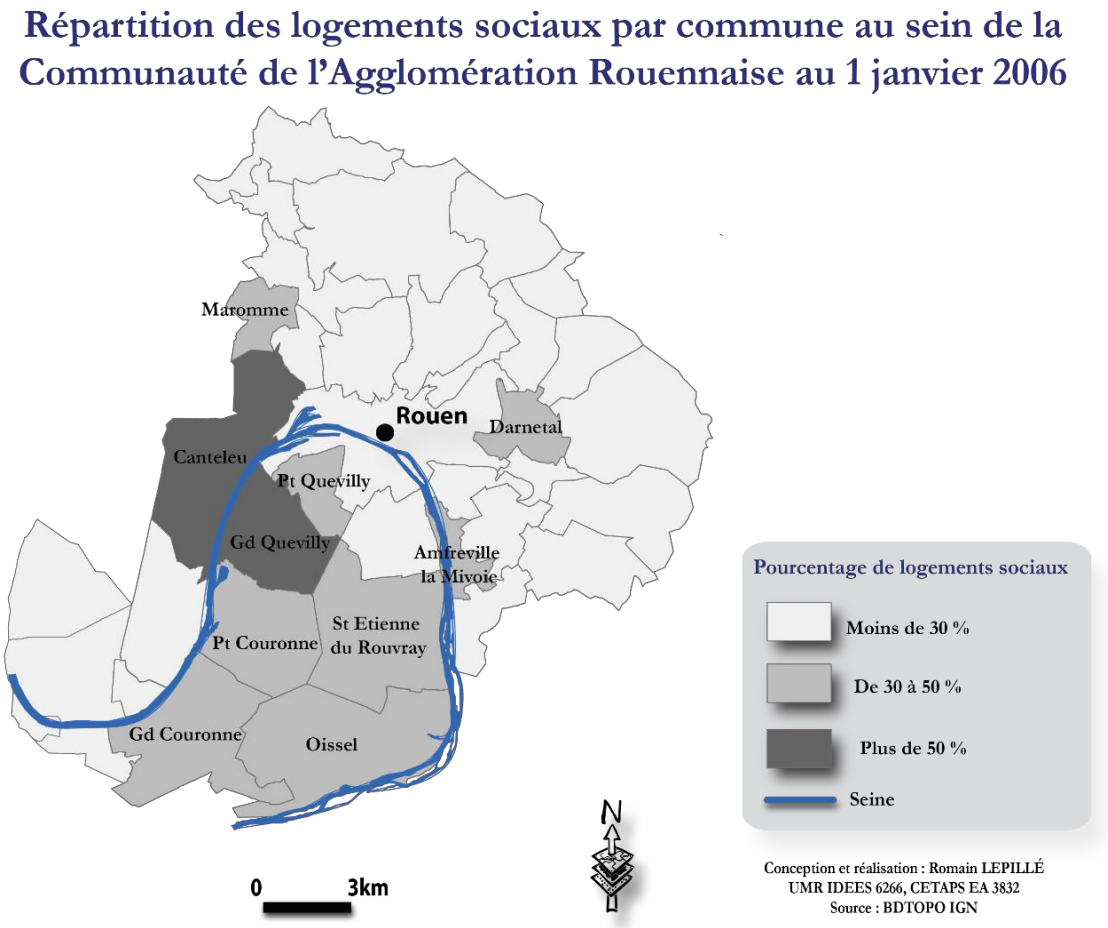

Carte 12 : Part des logements sociaux par commune au 01/01/2006, source : agglo de Rouen. Guermond, Y., & Gay, F. J. (2008). Rouen, la métropole oubliée ?, Paris : l'Harmattan. p.116, retravaillé R. Lepillé

Entrer le type de résidence des individus conduit donc à questionner des types de population bien différenciés.

Cette répartition inégale des habitants de l'agglomération se matérialise également sur un plan politique (Bussi, Fourquet, & Colange, 2012; Colange, Fourquet, & Bussi, 2012) qui devient particulièrement visible à l'occasion des échéances électorales, comme l'illustre la Carte 13.

Le rappport de force Gauche - Droite au sein de la Métropole Rouen Normandie (deuxième tour des éléctions régionales, 2015)

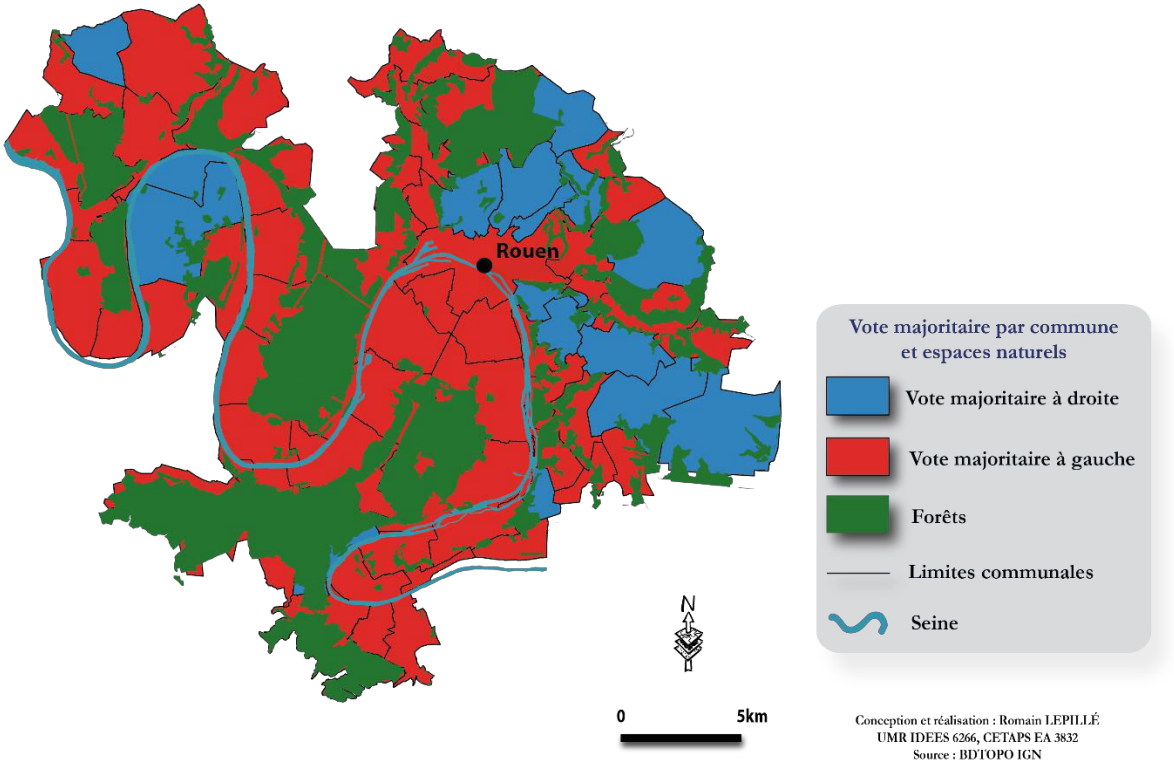

Carte 13: Les résultats du 2ème tour des élections régionales en 2015, par commune, au sein de la Métropole Rouen Normandie

Au sein de l'agglomération, le cadre de vie joue un rôle déterminant, et génère un clivage entre les secteurs industriels peu valorisés et les zones pavillonnaires ou tertiaires de plus en plus recherchées par les ménages en situation d'ascension résidentielle (Pican, 1996). La métropole rouennaise présente un tissu urbain hétérogène, qui exige de distinguer la rive droite - plus résidentielle, plus bourgeoise, plus culturelle et labellisée « ville d'Art et d'histoire » - et la rive gauche, plus populaire et plus industrielle, nettement moins pourvue en patrimoine bâti.

Pour autant, il y a aussi des forêts de la rive droite qui bordent des vallées industrielles, celle du Cailly et celle du Robec. Les plateaux Est et Nord, considérés comme de beaux quartiers, comportent également des quartiers populaires comme par exemple le quartier de la

Grand'Mare situé sur les hauts de Rouen qui est, comme l'illustre la Photographie 28, séparé par la forêt qui forme une membrane autour de ce quartier.

Photographie 28 : Le quartier de la Grand'Mare vu depuis la commune de Saint-Léger-du-Bourg-Denis, D138, Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Crédit Photographique : M. Mercado, 25/01/2016

De la même manière, certains quartiers de la rive gauche, comme celui du jardin des plantes, sont prisés. Nous pouvons voir des maisons derrière des barrières avec de grands jardins (Photographie 29) ou encore un immeuble (Photographie 30) avec de grands lofts.

Photographie 29 : Des maisons sur la rive gauche de l'agglomération rouennaise, au contact du jardin des plantes, Rue du général Leclerc, Sotteville-lès-Rouen. Crédit photographique : M. Mercado, 19-02-2016

Photographie 30 : Des lofts au contact du jardin des plantes, rue d'Elbeuf, Rouen. Crédit photographique : M. Mercado, 19-02-2016

Pour décrire les différents types de population qui résident dans les sites que nous avons enquêtés nous allons utiliser certains idéaux-types. Pour parler des quartiers essentiellement composés de maisons avec plus de 100m² de terrain, peuplés de populations considérées comme aisées, nous parlerons, » comme l'on fait Michel Pinçon et Monique pinçon Charlot (1989), de « beaux quartiers ».

Certains lieux sur lesquels nous avons enquêté sont des quartiers populaires classés comme Zones Urbaines Sensibles (ZUS) ou Zones Franches Urbaines (ZFU). Ce classement fait suite à la loi du 14 novembre 1996[72] de mise en œuvre du pacte de relance de la politique de la ville.
L'INSEE définit les ZUS comme « des territoires infra-urbains définis par les pouvoirs publics pour être la cible prioritaire de la politique de la ville, en fonction des considérations locales liées aux difficultés que connaissent les habitants de ces territoires. »[73]. Elles se caractérisent par « la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitats dégradés et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi. »[74].
Dans le cadre de notre enquête les quartiers considérés comme ZUS sont le Château Blanc à Saint-Étienne-du-Rouvray et la Cité Rose à Canteleu.
Le deuxième cas est celui des ZFU qui sont des quartiers de plus de 10 000 habitants situés dans des zones dites sensibles ou défavorisées. elles ont été définies à partir de critères particuliers (taux de chômage, proportion de personnes sorties du système scolaire sans diplôme, proportion de jeunes et potentiel fiscal par habitant).
Dans le cadre de notre enquête le quartier considéré comme ZFU est la Grand'Mare, situé sur les hauts de Rouen.

Encadré 4 : Définition des Zone Urbaine Sensible (ZUS) et des Zones Franches Urbaines (ZFU)

Notre stratégie d'échantillonnage permet de différencier les « grands ensembles » (logements sociaux) des « appartements de standing » et le « petit pavillon » (moins de 100m² de jardin) de la « maison d'architecte » (plus de 100m² de jardin).

L'objectif est d'accéder aux comportements et aux perceptions des différents groupes sociaux qui résident au contact de la forêt, et de ne pas se limiter aux enquêtes in situ, c'est-à-dire dans la forêt, car la bibliographie indique que les catégories les plus populaires (ouvriers, employés) sont très nettement sous-représentées en forêt (Boutefeu, 2007; Kalaora, 1993; Vincent Piveteau, 1999; Tillier, 2011). L'enjeu est aussi d'accéder aux populations des « quartiers d'exil », pour atteindre les loisirs de ces catégories de population, et pour étudier si et comment leur distance à la ville (Dubet & Lapeyronnie, 1992; Mauger, 1991) et à ses usages pèse sur leurs loisirs.

2. Distribution des sites inventoriés par type d'habitat

En vue d'enquêter, nous avons procédé à un recensement et à une caractérisation des différentes lisières de l'agglomération, en prenant en compte à la fois les formes urbaines (types d'habitats) et les niveaux d'équipement des massifs forestiers. Nous avons d'abord utilisé *google maps* (Figure 24). Cet outil permet dans un premier temps d'avoir une vue d'ensemble, puis d'effectuer un zoom pour étudier le contexte et enfin avec l'application *street view* (Figure 25) nous pouvons nous transposer à la première personne pour regarder concrètement et se représenter spatialement l'interconnexion entre les lieux résidentiels et la forêt.

[72] Loi n° 96-987 du 14 novembre 1996 relative à la mise en œuvre du pacte de relance pour la ville https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000196404 page consultée le 10 février 2016
[73] Zone urbaine sensible / ZUS, http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/zone-urbaine-sensible.htm page consultée le 10 février 2016
[74] Zone urbaine sensible / ZUS, http://www.insee.fr/fr/methodes/default.asp?page=definitions/zone-urbaine-sensible.htm page consultée le 10 février 2016

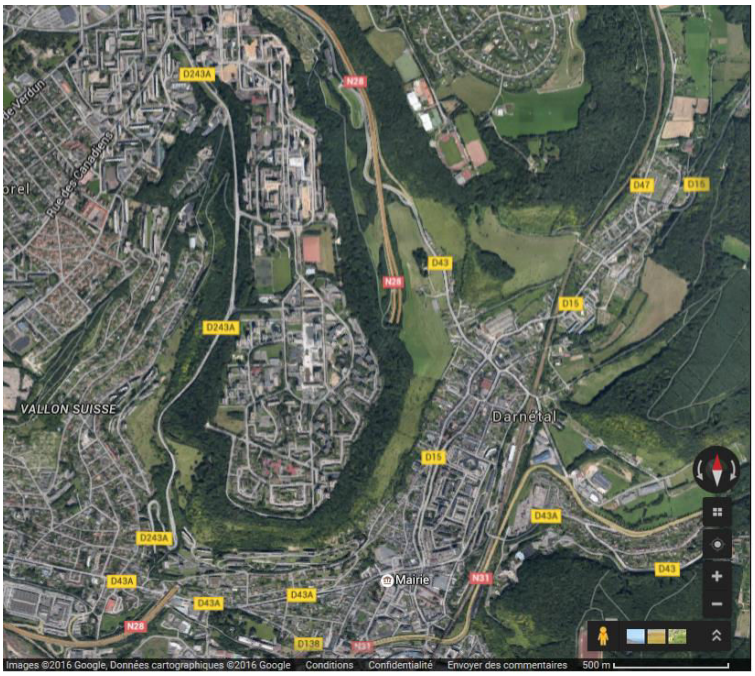

Figure 24 : Le quartier de la Grand'Mare (Rouen) vu depuis les données cartographiques de Google maps

Figure 25 : Aperçu de la rue Gaston Veyssière, 76000 Rouen, dans le quartier de la Grand'Mare avec l'utilisation de Google Street view

Avec cette technique, nous avons ainsi repéré 36 sites (Carte 14) qui sont de potentiels lieux d'enquêtes.

Caractéristiques spatiales de l'échantillon N=661		Type d'habitat	
		Maison Habitat individuel	**Appartement Habitat collectif**
Niveau d'équipement de la forêt	**Forêts fortement équipées**	- **6** sites recensés - **4** sites enquêtés -Un site emblématique détaillé : Les résidents de Saint-Étienne-du-Rouvray au contact de la forêt du Madrillet (p. 26) - 192 questionnaires récoltés (**29 ,05 %**)	- **6** sites recensés - **3** sites enquêtés - Un site emblématique détaillé : Les résidents de Mont-Saint-Aignan au contact du bois de l'archevêque (p. 44) - 225 questionnaires récoltés (**34,04 %**)
	Forêts faiblement équipées	-**20** sites recensés - **4** sites enquêtés - -Un site emblématique détaillé : Les résidents de la Bretèque au contact de la forêt Verte (p.34) - 143 questionnaires récoltés (**21,63 %**)	- **4** sites recensés - **3** sites enquêtés - -Un site emblématique détaillé : Les résidents de la « cité Rose » à Canteleu au contact de la forêt de Roumare (p.49) - 101 questionnaires récoltés (**15,28 %**)

Tableau 9 : Stratégie d'échantillonnage

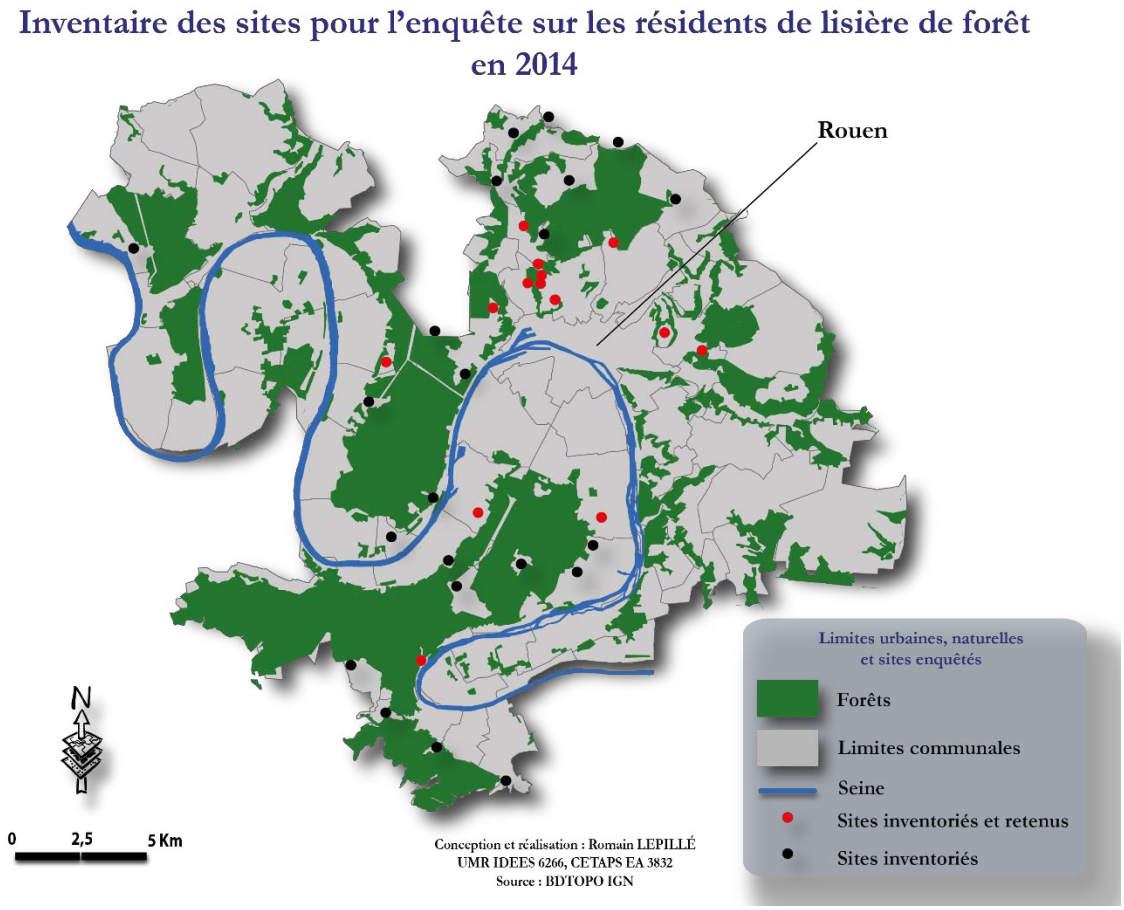

Carte 14 : L'inventaire et la sélection des sites pour l'enquête sur les résidents de lisière de forêt.

Un premier constat est qu'il y a, comme le montre le Tableau 9, un déséquilibre au niveau des sites recensés. En effet, nous avons recensé 20 lisières où l'habitat individuel jouxte une lisère de forêt faiblement équipée. Il y a donc une prédominance de sites où la proximité de forêts faiblement équipées est liée à un type d'habitat individuel. De même, sont sous représentés les grands ensembles en lisières de forêts faiblement équipées (15,28%) alors que l'agglomération compte, comme mentionné précédemment, 60% de logements sociaux. Cette disparité met en évidence une occupation de l'espace où une minorité d'individus (démographie) s'approprie une majorité de l'espace (densité faible).

La phase suivante a consisté à se rendre sur les sites préalablement sélectionnés (Carte 14) pour vérifier qu'ils correspondent bien à la typologie et à les classer pour voir quels sites répondent le mieux à nos attentes (faciliter la collecte pendant la phase de passation). Le nombre nettement moins important de zones de résidence de lisières sélectionnées sur la rive gauche du fleuve explique la structure de notre échantillon (3 des 14 sites se situent sur la rive gauche ; 22,1% des sondés), car pour une bonne part des zones résidentielles de la rive gauche, la forêt se trouve « de l'autre côté de l'autoroute ».

Quatre possibilités se sont présentées :

- La première était de respecter la proportion de chaque type de lisière recensée avec la typologie (A=17 %, B=55 %, C=17 % et D=11%). Dans ce cas, la part de l'habitat collectif serait sous représentée alors que, comme nous l'avons dit, la part des logements sociaux est importante.
- La deuxième possibilité était de respecter la proportion en km² d'espace investi, mais cela est difficile à calculer.
- La troisième possibilité était de répercuter la densité de population de chaque site pour ainsi avoir une proportion. Cette technique est également difficile à calculer.
- La quatrième possibilité, que nous avons choisie, était celle de considérer chaque type de lisière de manière identique, pour faire se répondre les deux dialectiques.

Nous souhaitons, dans le cadre de l'enquête, maximiser les chances de montrer un phénomène de distribution : chaque type de site enquêté devait peser suffisamment dans l'échantillon.

3. Sites sélectionnés et méthodes de recueil

De l'inventaire, 14 sites ont été sélectionnés (en rouge sur la Carte 14). La condition étant que les individus résident à moins de 10 minutes de la forêt la plus proche. Nous allons

présenter quatre sites emblématiques, un par type, afin d'exposer les méthodes de recueil adoptées. Les autres sites sont présentés en annexe[75].

Pour mener à bien cette enquête et recueillir un nombre suffisant de questionnaires nous avons recruté une équipe d'enquêteurs (quatre étudiants rémunérés). La méthode d'échantillonnage utilisée est dite « par grappes ».

Dans le cadre de cette enquête, nous ne disposons pas des caractéristiques d'une population « de référence », à savoir des individus résidant en lisière de forêt. Nous avons donc estimé à 700 le nombre de questionnaires nécessaires, pour d'une part avoir un nombre conséquent de réponses et pouvoir réaliser des tests statistiques, et d'autre part pour effectuer des comparaisons entre sites (50 questionnaires) ou en fonction des quatre types (175 questionnaires).

L'éclatement géographique des sites et la dispersion formelle et temporelle des individus a rendu la collecte laborieuse, c'est-à-dire peu « rentable » en termes de temps, notamment en utilisant le porte à porte. Cette technique a l'avantage de « capter » les individus sur leur lieu de résidence, mais nous amenait à être confondus avec des démarcheurs (témoins de Jehova, démarcheurs commerciaux, etc.). Il nous a donc fallu réfléchir à un moyen de pallier à ces difficultés. Nous avons donc élargi nos passations de questionnaires au territoire du quotidien (Di Méo, 1996) de ces individus, c'est-à-dire à l'espace qui entoure la résidence, où se déroulent des pratiques routinières et répétitives. Il peut s'agir d'aller à la boulangerie, au tabac ou d'aller à l'école chercher ses enfants. Nous avons donc utilisé ces lieux pour accéder aux individus[76].

3.1 Le faubourg forestier

Le terme de « faubourg » désigne un quartier qui est originellement en dehors de la ville, mais qui a intégré celle-ci suite à son expansion. Les faubourgs sont souvent considérés comme la première couronne des périphéries urbaines. Ici la forêt est intégrée à l'urbanisme, avec des équipements de loisirs. L'habitat qui caractérise ces faubourgs est fait de maisons individuelles, souvent très ressemblantes sinon identiques, parfois mitoyennes, construites par lotissements.

L'exemple emblématique du « faubourg forestier » est un quartier de la commune de Saint-Étienne-du-Rouvray, situé sur la rive gauche de l'agglomération Rouennaise (Carte 15). La forêt est présente au centre et au sud de la commune, et couvre environ un cinquième de son

[75] Annexe 4, tome 2
[76] Le détail des lieux de passation avec leurs avantages et inconvénients se trouve annexe 6, tome 2

territoire. La commune et la forêt domaniale tirent leur nom du chêne Rouvre qui peuplait anciennement cette forêt.

Cette commune se situe entre la Seine, la forêt départementale du Madrillet et celle du Rouvray. Une route primaire coupe l'accès à la forêt du Rouvray et délimite la frontière entre la forêt du Madrillet et celle du Rouvray.

Les lieux de passation du questionnaire dans la commune de Saint-Étienne-du-Rouvray

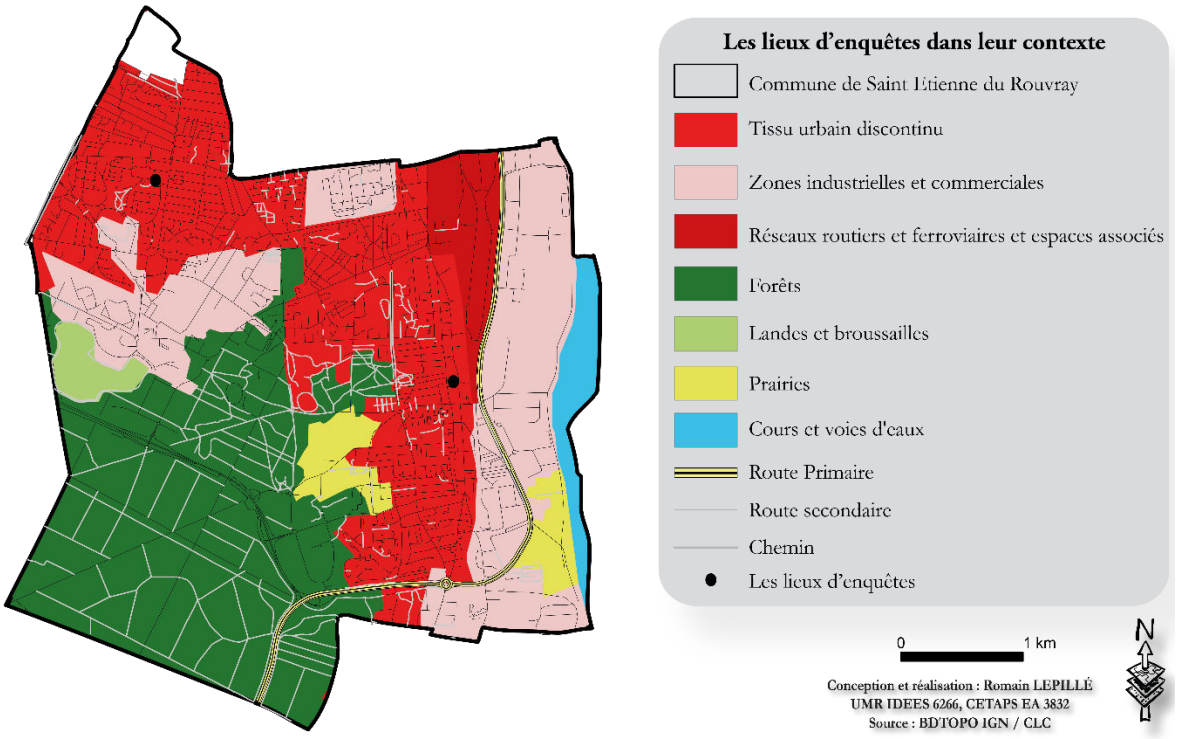

Carte 15 : Les lieux de passation du questionnaire à proximité de la forêt départementale du Madrillet et de la forêt du Rouvray

La commune est située sur une plaine. Une route bétonnée traverse la forêt. Celle-ci est utilisée par des cyclistes sur route pour sortir de l'agglomération, par la rue de la mare Sansoure (Photographie 31), car les différents échangeurs autoroutiers qui se croisent au sud de l'agglomération leur bloquent le passage. Les observations de terrain montrent que de nombreux cyclistes avec des vélos de route traversent la forêt pour se rendre dans la campagne au sud de l'agglomération, où ils peuvent rouler.

Photographie 31 : Une rue bétonnée qui traverse la forêt du Rouvray, rue de la mare Sansoure, Saint-Étienne-du-Rouvray, Crédit Photographique R. Lepillé, 19 novembre 2012

En partenariat avec le département de Seine-Maritime et l'agglomération rouennaise, la commune de Saint-Étienne-du-Rouvray a participé à l'aménagement d'une boucle verte (Photographie 32) dans la « forêt urbaine de loisirs » (Photographie 33) dans le secteur de la sapinière. « Les aménagements réalisés ont permis l'amélioration et la création de pistes cyclables et piétonnes, la création de circuits balisés, l'installation de tables, bancs et barbecues, la création d'une pelouse, comme lieu de détente à proximité de la Mare à argile dont les alentours sont aménagés, et la création d'une aire de stationnement au rond-point des avenues Galilée et Isaac-Newton. »[77].

C'est dans ce secteur qu'a également été implantée la première maison des forêts (Photographie 23, page 123). Il s'agit d'un projet porté par l'agglomération rouennaise depuis les années 2000. Les maisons des forêts sont des lieux d'éducation à la forêt et à ses métiers. À l'heure actuelle l'agglomération rouennaise en compte trois.

[77] Deux forêts et un bois enracinés dans la ville, http://www.ville-saintetiennedurouvray.fr/pages/la-foret-du-rouvray-foret-urbaine-de-loisirs page consultée le 22 janvier 2016

Photographie 32 : Le panneau qui indique le circuit de la boucle verte dans la forêt départementale du Madrillet, Avenue Galilée, Saint-Étienne-du-Rouvray ; Crédit Photographique R. Lepillé, 19 novembre 2012

Photographie 33 : Panneau indiquant le parking de la forêt urbaine de loisirs, Avenue Galilée, Saint-Étienne-du-Rouvray. Crédit Photographique R. Lepillé, 19 novembre 2012

Depuis le centre-ville de Rouen, la forêt est également accessible en transport en commun par le métro, par la ligne F1 qui s'arrête au Zénith de Rouen et par la ligne 27[78].

La commune de Saint-Étienne-du-Rouvray est considérée comme populaire. En effet, selon l'INSEE, le taux de pauvreté[79] de la commune est de 24 %, il est supérieur à la moyenne de l'agglomération rouennaise de 9 points et de 10 points pour la moyenne française. Le taux de chômage, de 21,3 %, est également supérieur, de 6 points, à la moyenne de l'agglomération

[78] Elle commence à Petit-Couronne et se termine dans la commune de Saint-Étienne-du-Rouvray (en annexe).
[79] Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

(Mika Research, 2010). En 2012, la ville compte peu d'artisans, commerçants, chefs d'entreprises (1,8 %), de cadres et professions intellectuelles supérieures (3,5 %). En revanche, elle compte 16,6 % d'employés et 16,1 % d'ouvriers. Il y a également des classes moyennes que les prix du centre-ville de la première couronne poussent à s'installer dans la deuxième couronne.

La commune comporte ainsi deux centres distincts. Dans la partie basse de la ville (Photographie 34), le centre historique où se mêle un habitat de type pavillonnaire avec de petites maisons sans jardin ou avec des jardinets de moins de 100m², mais également de petits logements collectifs.

Photographie 34 : Le centre historique de la commune de Saint-Étienne-du-Rouvray, Place de la Libération, Saint-Étienne-du-Rouvray, Crédit Photographique : M. Mercado, 30/01/2016

Sur le plateau du Madrillet, l'urbanisation est différente. Elle est marquée par l'urbanisme des années 1960, dont la cité du Château Blanc (Photographie 35) est un exemple emblématique par son architecture[80]. En dix ans, de 1954 à 1965 la population double, passant de 15 000 à 30 000 habitants.

[80] Ce grand ensemble a été conçu par l'architecte Marcel Lods sous forme d'îlots (des "œufs") ceinturés de périphériques.

Photographie 35 : De l'urbanisme conquérant à la crise de la cité. Le Château Blanc (vue aérienne pendant la construction) *http://www.ville-saintetiennedurouvray.fr/pages/l-expansion-d-apres-guerre* page consultée le 22 janvier 2016

Entre le plateau du Madrillet et le cœur historique de la ville, le quartier des Cateliers (Photographie 36), renforce la jonction entre les deux centres historiques décrits précédemment. Ce type d'habitat de petits pavillons est situé à proximité de la forêt du Rouvray et du parc de l'Orée du Rouvray.

Photographie 36 : Des maisons mitoyennes à côté de la forêt du Rouvray, quartier des Cateliers, Saint-Étienne-du-Rouvray Crédit Photographique : M. Mercado, 30/01/2016

Nous commençons par faire du porte à porte, mais rencontrons des difficultés. Nous avons donc choisi de faire passer le questionnaire sur les deux marchés que compte la commune de Saint-Étienne-du-Rouvray et qui se situent à proximité de la forêt. Le premier sur la place de la fraternité et le deuxième, place de l'église.

Les marchés sont un bon moyen de collecter un nombre conséquent de questionnaires dans un temps relativement court (environ quatre heures). En effet, « faire son marché » signifie bien souvent « prendre son temps ». Même si nous essuyions des refus, nous réussissons à obtenir un nombre important de questionnaires[81]. Arrivés sur le marché, la première tâche est de se présenter auprès des commerçants pour ne pas être assimilés à des démarcheurs. La posture d'étudiant entraîne un courant de sympathie chez certains commerçants, qui deviennent des relais pour convaincre les passants. Un des inconvénients de cette méthode est aussi de rencontrer des individus qui font leur marché mais ne résident pas sur le site enquêté. Nous avons donc été vigilants et n'avons sélectionné que les individus « du site » enquêté.

Quatre autres sites de même type (faubourg forestier) ont été sélectionnés. Nous avons choisi un quartier à Déville-lès-Rouen. Cette commune que nous avons brièvement présentée en introduction de la partie 2 (Photographie 14 et Photographie 15 page 117) est située dans la vallée du Cailly qui forme un talweg entre deux plateaux. Le type d'habitat est celui de petites maisons, parfois mitoyennes, avec moins de 100m² de terrain (Photographie 37).

Photographie 37 : De petites maisons en contrebas du bois de l'archevêque, Rue Albert Dubost, Déville-lès-Rouen, Crédit photographique : R. Lepillé, 20 septembre 2013

Le quartier de la table de pierre (Photographie 38), que nous avons choisi, se situe à Darnétal. Il borde le bois du Roule, en contrebas. Ce bois est très équipé avec un terrain de football, une maison des forêts, des terrains de tennis et un centre des loisirs. À l'image du lotissement de Déville-lès-Rouen, celui de Darnétal est également constitué de maisons similaires sinon identiques, dotées d'un petit jardin.

[81] 53 questionnaires par deux vacataires, en environ 5h de travail, soit une moyenne de 5 questionnaires par heure et par enquêteur.

Photographie 38 : Des maisons au contact du bois du Roule, Quartier de la table de pierre, Darnétal, Crédit Photographique : M. Mercado, 30/01/2016

Le site d'Orival est un peu plus éloigné de la ville-centre. La ville d'Orival se localise en contrebas de la forêt de la Londe-Rouvray le long de la route des roches. La forêt est située sur les falaises (Photographie 21, p.119).

Enfin, le site de Petit-Couronne est situé entre la forêt du Rouvray et la zone industrielle, notamment pétrochimique. L'accès à la forêt est rendu difficile en raison de la voie rapide sud 3. Lors de comités de massif organisé par l'ONF en 2014, des usagers de la forêt du Rouvray se sont plaints du manque d'accès à la forêt depuis cette commune. L'État doit créer des passerelles permettant le passage au-dessus de cette rocade, mais rien n'a encore été fait à Petit-Couronne. Le type d'habitat est celui de maisons de moins de 100m² de terrain ainsi que d'immeubles.

3.2 L'Éden privatif

Nous avons choisi d'appeler ce type de beau quartier, l'« Éden privatif ». « Éden » renvoie au jardin et au paradis, et la forêt s'y présente comme une extension du jardin, car seule une barrière les sépare. Le terme « privatif » renvoie à une façon, au contact d'une forêt publique, de « fabriquer du privé » : ces résidents jouissent à titre privé d'une forêt entretenue par la puissance publique, alors qu'elle leur garantit, dans le même temps, une mise à distance confortable des passants et une impossible implantation pour le voisinage. La forêt, un peu plus distante des transports en commun, équipée de petits parkings mais de nombreux parcours balisés, offre de l'espace et soulage de cette obsession de l'encombrement qui exprime, selon Boltanski, « une dimension fondamentale de l'expérience bourgeoise du monde social : cette forme historiquement située et datée de l'obsession du nombre est sans doute un des lieux

communs qui rassemblent et unifient différentes fractions de la classe dominante et qui contribuent à la prise de conscience de sa différence » (Boltanski, 1976, p. 102).

Nous avons sélectionné le quartier de la Bretèque situé entre Houppeville, Bois-Guillaume et Mont-Saint-Aignan (Carte 16).

Les lieux de passation du questionnaire dans le quartier de la Bretèque

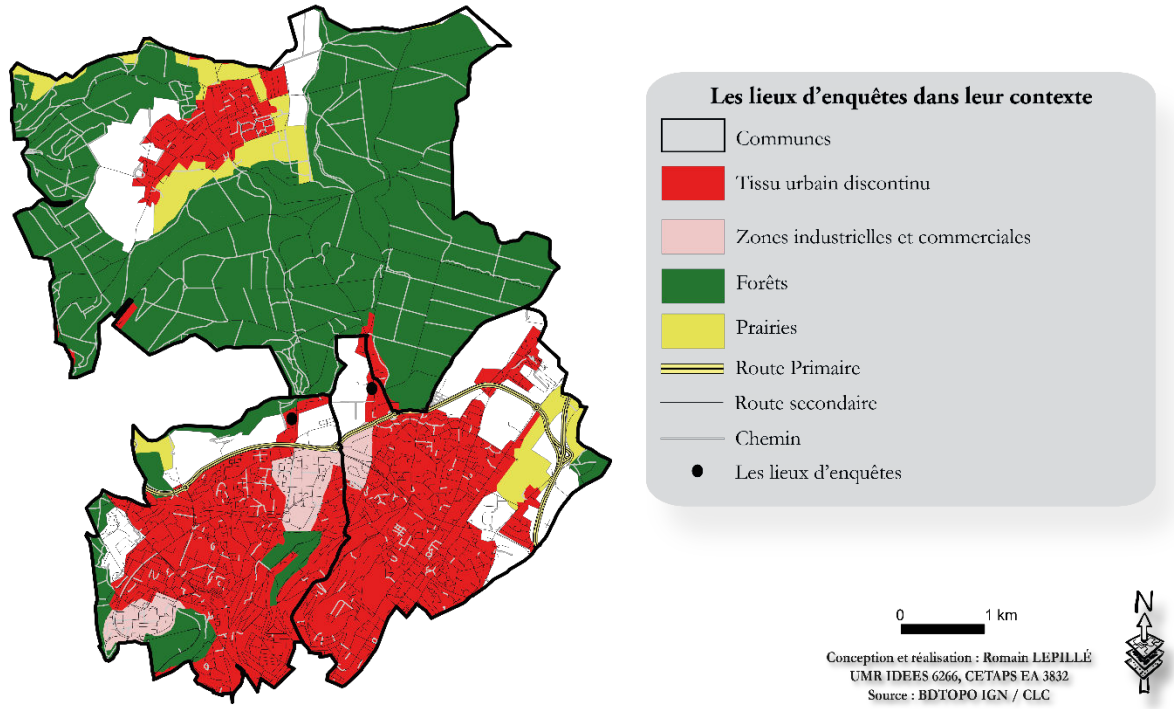

Carte 16 : Les lieux de passation du questionnaire à proximité de la forêt Verte

La forêt Verte est située sur la commune de Houppeville, tout comme une partie du quartier de la Bretèque, mais le site que nous avons choisi appartient en partie à la commune de Bois-Guillaume et à celle de Mont-Saint-Aignan. À la différence de la forêt du Rouvray, la forêt Verte possède un relief important dans sa partie nord et est. Nos observations montrent que la fréquentation de cette forêt se concentre dans la partie sud (Photographie 39 et Photographie 40) en raison du faible dénivelé, des routes goudronnées, anciennement ouvertes à la circulation des voitures (Photographie 40). Cela permet la fréquentation des vélos et facilite les balades familiales avec des poussettes.

Photographie 39 : Un parking situé sur la partie sud de la forêt Verte en face du quartier de la Bretèque, Route forestière du parc, Bois-Guillaume. Crédit Photographique R. Lepillé, 15 septembre 2013

Photographie 40 : Des routes goudronnées fermées à la circulation, Route forestière du parc, Bois-Guillaume Crédit Photographique R. Lepillé, 2 mai 2015

Cette forêt est la moins équipée des trois grands massifs métropolitains. Dans cette forêt, la tendance est même à une réduction des équipements. Ainsi, en 2012, trois routes forestières sont fermées à la circulation (Carte 17 et Photographie 40). Alors que le technicien forestier en charge des travaux pensait créer un mécontentement, c'est l'inverse qui se produit : « *contrairement à ce que l'on pourrait croire, les gens ont beaucoup apprécié. Parce qu'effectivement cela fait toute une zone assez importante, 300 à 400 hectares où il n'y a plus de voitures.* »[82].

Le projet de l'ONF est de mettre en valeur les cœurs de forêts en fermant les routes. Dans la forêt domaniale de la Londe Rouvray, comme nous l'explique le technicien forestier, les choses ne se sont pas aussi bien passées : « *récemment on a créé un cœur de forêt, en forêt de la Londe pour essayer d'avoir une zone de quiétude, donc on a fermé des routes forestières à la circulation. Une nuit on a eu une opération punitive, ils ont brisé toutes les barrières que nous avions mises en place.* »[83].

Les quelques équipements présents sont : des tables-bancs, des bancs, un kiosque, des promontoires d'observation de la biodiversité, des panneaux d'information et de direction. Il y a également des sentiers balisés pour la promenade, ainsi qu'un circuit de randonnée (celui du Val Allard). Les observations de terrain montrent que ce circuit de randonnée est très peu fréquenté. En effet, c'est une partie où le dénivelé est fort, et il n'y a pas toujours de sentiers entretenus. Ce circuit est donc le terrain de jeu des vététistes et des coureurs. Le circuit le plus

[82] Entretien 10 (e10) : Un homme, 60 ans, Technicien forestier, responsable de la forêt domaniale Verte, le 2 mai 2014

[83] Entretien 12 (e12) : Un homme, 41 ans, technicien forestier, responsable de la forêt Domaniale de la Londe, le 8 juillet 2014.

emprunté est celui qui longe la « route forestière du parc », puis la « route forestière des ventes de bas » et enfin le « chemin de la bicyclette » (parcours de 5 kilomètres).

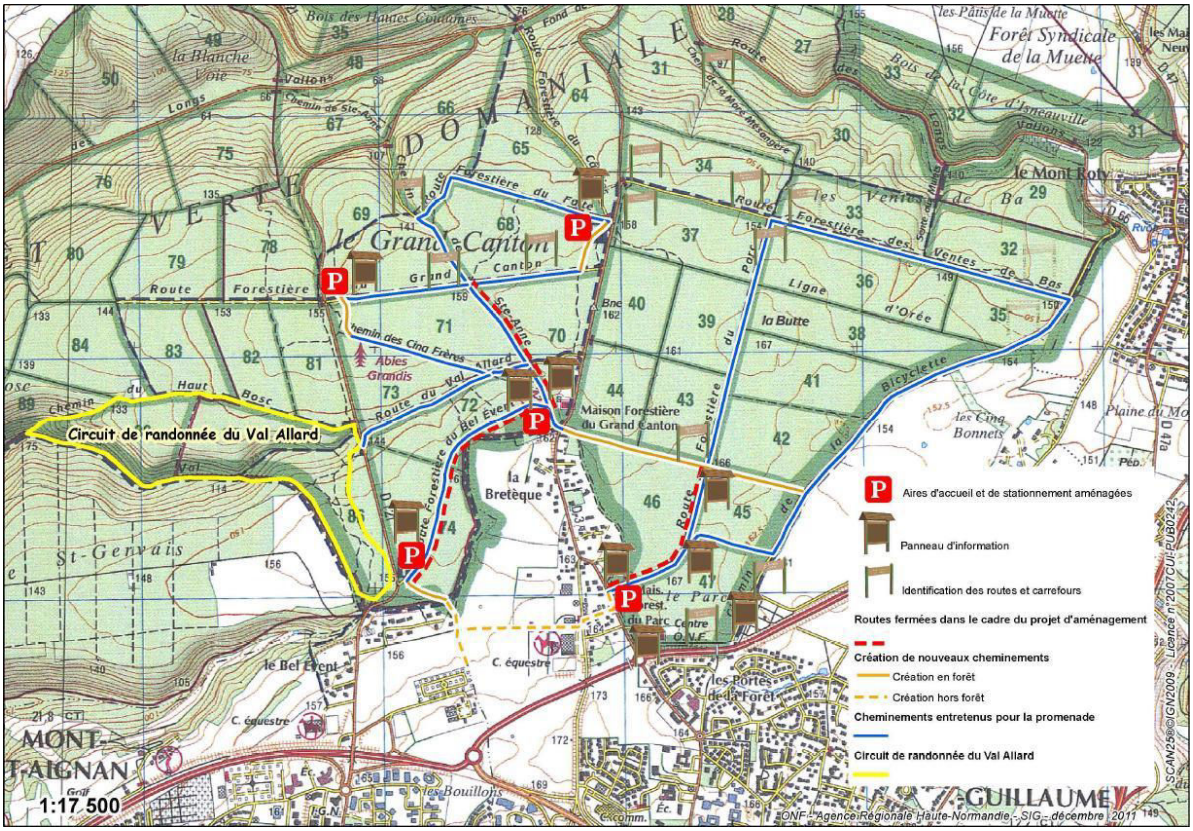

Carte 17 : ONF, Forêt Verte au nord de Rouen : trois routes forestières vont être fermées, 13 février 2012. http://www.onf.fr/ile-de-france_nord_ouest/++oid++167d/@@display_event.html. Page consultée le 14 avril 2013

En revanche, c'est la forêt qui compte le plus d'équipements privés. En effet, il y a deux golfs (le golf de Mont-Saint-Aignan et celui de la forêt Verte) et deux centres équestres (Société Hippique Urbaine de Rouen et la Chevalerie de la Bretèque). Ces équipements sont ceux que l'on retrouve au contact des beaux quartiers.

Le type d'habitat au contact de cette forêt est celui de maison avec plus de 100m² de terrain (Photographie 41et Photographie 42). Une vue aérienne au moyen de *google maps* nous montre des maisons possédant dans leurs jardins des piscines ou pour certaines un terrain de tennis.

Les Photographie 41 et Photographie 42 montrent deux styles de maisons. Une maison contemporaine et une maison de style normand traditionnel à Bois-Guillaume en face de la forêt Verte.

Photographie 41 : Une maison à Bois-Guillaume située au contact de la route forestière du parc de la forêt Verte, Chemin de la Bretèque, Bois-Guillaume. Crédit Photographique : M. Mercado, 25/01/2016

Photographie 42 : Une maison à Bois-Guillaume située au contact de la route forestière du parc de la forêt Verte, Chemin de la Bretèque, Bois-Guillaume. Crédit Photographique : M. Mercado, 25/01/2016

À titre de comparaison, un pavillon de 5 pièces à Saint-Étienne-du-Rouvray est estimé à environ 170 000 €, pour un bien similaire dans le quartier de la Bretèque la valeur est estimée plus du double (environ 350 000€).

Le rapport de force Gauche - Droite dans deux communes adjacentes : Mont-Saint -Aignan et Bois-Guillaume (deuxième tour des éléctions régionales 2010)

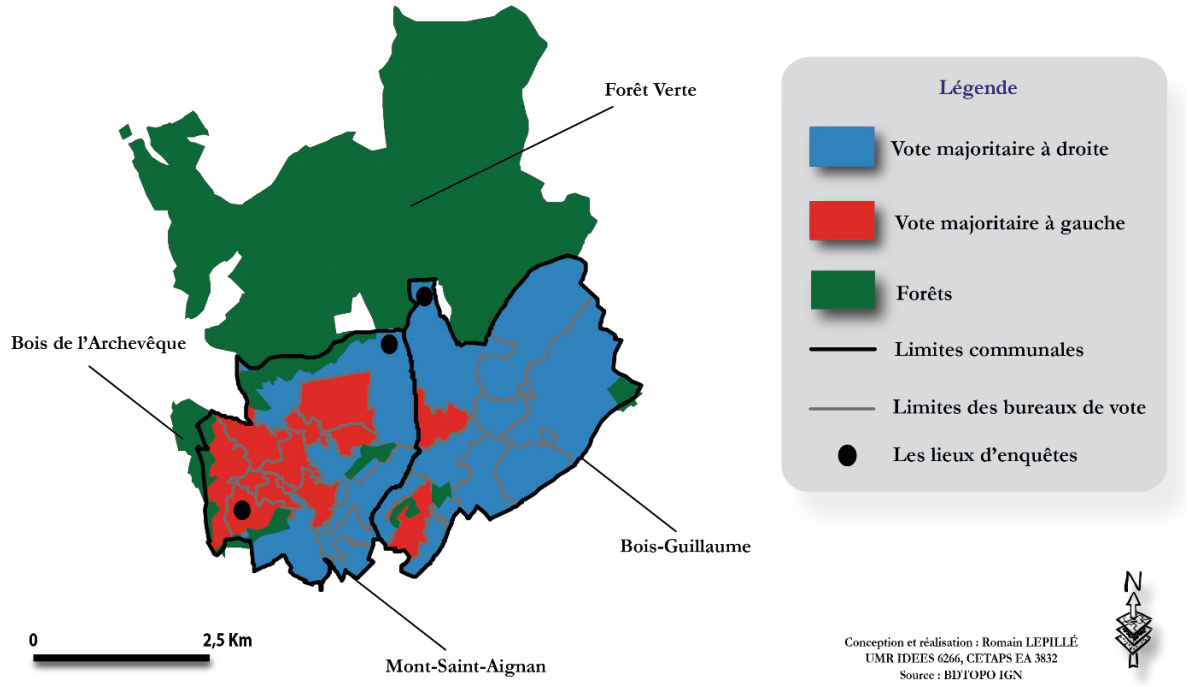

Carte 18 : Résultat majoritaire gauche-droite par bureau de vote pour les communes de Mont-Saint-Aignan et de Bois-Guillaume en 2010.

Selon l'INSEE, ces deux communes sont relativement similaires en termes de taux de chômage, de niveau de revenu moyen, etc. Bois-Guillaume est cependant une commune plus homogène, comme le montre la Carte 18. Nous employons le vote majoritaire gauche-droite par bureau de vote qui nous permet de discriminer des quartiers différents à l'intérieur d'une

même ville. Nous sommes conscients que c'est un indicateur parmi d'autres, et que le vote n'est pas uniquement déterminé par des critères sociaux. Mais cette carte, associée à la Carte 11, (page 125), nous donne à voir deux Mont-Saint-Aignan, deux manières d'habiter une même commune, deux lisières différentes, qui sont liées à des opinions politiques et à des niveaux de revenus fiscaux différents.

La commune de Mont-Saint-Aignan est « clivée », entre les immeubles autour de la place Colbert (HLM ou avec bailleurs privé), habités par des ménages de classes moyennes et populaires, et de beaux quartiers. La Carte 18 montre que le bois de l'archevêque est situé à proximité des quartiers de classes moyennes et populaires qui entourent la place Colbert, alors que la forêt verte, quant à elle, borde les beaux quartiers de Mont-Saint-Aignan et de Bois-Guillaume. Le vote est un indicateur social fort qui nous permet de caractériser deux types de lisière.

En termes de type d'habitat, la commune de Mont-Saint-Aignan possède plus de logements collectifs (64,8 % en 2007), alors que la part est plus faible dans la commune de Bois-Guillaume (37,7 % en 2007). La commune de Mont-Saint-Aignan est classée comme la 27ème commune la plus riche de France avec pour l'année 2010, 540 foyers qui payaient l'impôt sur la fortune.

À la différence des quartiers populaires, il est difficile de collecter des questionnaires dans ces beaux quartiers. Cela est dû à des manières d'habiter différentes. Si dans les quartiers populaires il y a une véritable socialisation au pied de l'immeuble, dans le quartier de la Bretèque, il n'y a pas de commerce de proximité ou de marché qui permettent de d'approcher les individus à l'extérieur de chez eux. De plus, la concentration d'individus qui résident dans ce quartier est moins forte que dans un quartier populaire. Un autre souci est d'accéder aux habitants qui se trouvent souvent, comme le montre la Photographie 41 et la Photographie 42 (page 144), « de l'autre côté de la barrière ». Il faut donc sonner et espérer que les personnes soient disposées à nous répondre. Le parking est souvent à l'intérieur de leur propriété, ce qui ne permet pas de les aborder sur le trottoir. Nous nous répartissons dans les quartiers et essayons d'intercepter les individus qui se garent dans la rue ou les individus qui sortent de chez eux à pied.

Deux autres sites ont été sélectionnés. Le quartier du Genetey, dans la forêt de Roumare, qui appartient à la commune de Saint-Martin-de-Boscherville. Pour y accéder, il faut suivre une longue route bordée d'arbres (Photographie 43) ; bien qu'étant inclus dans la métropole, ce hameau semble déconnecté de la ville. Seul un arrêt de bus (Photographie 44) rappelle que le

hameau est inclus dans la métropole. Le type de maison rappelle celui de la Bretèque (Photographie 45 et Photographie 46).

Photographie 43 : Pour arriver au Genetey, une longue ligne droite bordée d'arbres, Route du moulin, Le Genetey, Saint-Martin-de-Boscherville. Crédit Photographique : M. Mercado, 20/01/2016

Photographie 44 : Un arrêt de bus dans le hameau du Genetey. Route du moulin, Le Genetey, Saint-Martin-de-Boscherville. Crédit Photographique : M. Mercado, 20/01/2016

Photographie 45 : Une maison en bord de forêt de Roumare Chemin Saint-Gorgon. Le Genetey, Saint-Martin-de-Boscherville Crédit Photographique : M. Mercado, 20/01/2016

Photographie 46 : une maison située derrière une barrière. Chemin Saint-Gorgon. Le Genetey, Saint-Martin-de-Boscherville Crédit Photographique : M. Mercado, 20/01/2016

Le site du bois des dames situé à Notre-Dame-de-Bondeville présente un habitat de type pavillonnaire avec des lotissements qui ont pour certains un accès direct à la forêt depuis le jardin (Photographie 47). Certains riverains ont même aménagé un passage pour accéder à la forêt (Photographie 48). « *Le bois des dames est un petit bois, ce n'est pas comme le bois de l'Archevêque qui est énorme. C'est une zone qui est complètement enclavée entre la voie rapide qui va de Mont-Saint-Aignan à Maromme et les maisons qui ont été construites, et qui ont pris sur la forêt, car avant c'était continu avec la forêt du bois de l'Archevêque et celle-ci. Petit à petit les maisons ont grignoté une partie du bois, maintenant il ne reste plus que ce petit bout là, qui a été préservé.* »[84]

[84] Entretien 16 (e16) : Un homme, 66 ans, retraité, résident de lisière d'une forêt faiblement équipée en maison avec plus de 100m² de terrain à Notre-Dame-de-Bondeville, le 10 juillet 2014

Photographie 47 : Une entrée dans le bois des dames depuis le quartier des deux bois, Allée Mozart, Notre-Dame-de-Bondeville. Crédit Photographique : M. Mercado, 20/01/2016

Photographie 48 : Une maison avec jardin avec un accès direct à la forêt par des escaliers. Bois des Dames, Allée Verdi, Notre-Dame-de-Bondeville. Crédit Photographique : M. Mercado, 20/01/2016

3.3 La cité boisée

L'expression de « cité boisée » est ici utilisée pour caractériser les quartiers de lisière qui associent habitat collectif et équipements forestiers conséquents. Ces quartiers à forte densité de population, sont composés de logements sociaux et d'immeubles privés. Ils se sont développés à partir des années 60, comme des extensions « denses » de la ville dans les communes qui faisaient à l'origine partie d'une première couronne située en périphérie. Au début, peuplés par différentes fractions des classes moyennes, ces quartiers se sont peu à peu popularisés. Se côtoient, autour de la place Colbert à Mont-Saint-Aignan des individus issus à l'origine des classes moyennes et qui sont remplacées petit à petit par des classes plus populaires.

On est par ailleurs en présence de lieux où l'urbanisme intègre un bois qui peut être considéré comme un parc arboré (photographie 3) du point de vue des équipements forestiers présents (centres de loisirs, sportifs, scolaires, parcours balisés…) et de la fréquentation. Selon un écologue, spécialiste des milieux forestiers, la fréquentation est telle que c'est pour lui plutôt « *un parc arborescent, un parc arboré, qu'une forêt* »[85].

[85] Entretien 2 (e2) : Un homme, 40 ans, Professeur des universités, Écologue spécialisé dans les milieux forestiers, le 3 décembre 2014

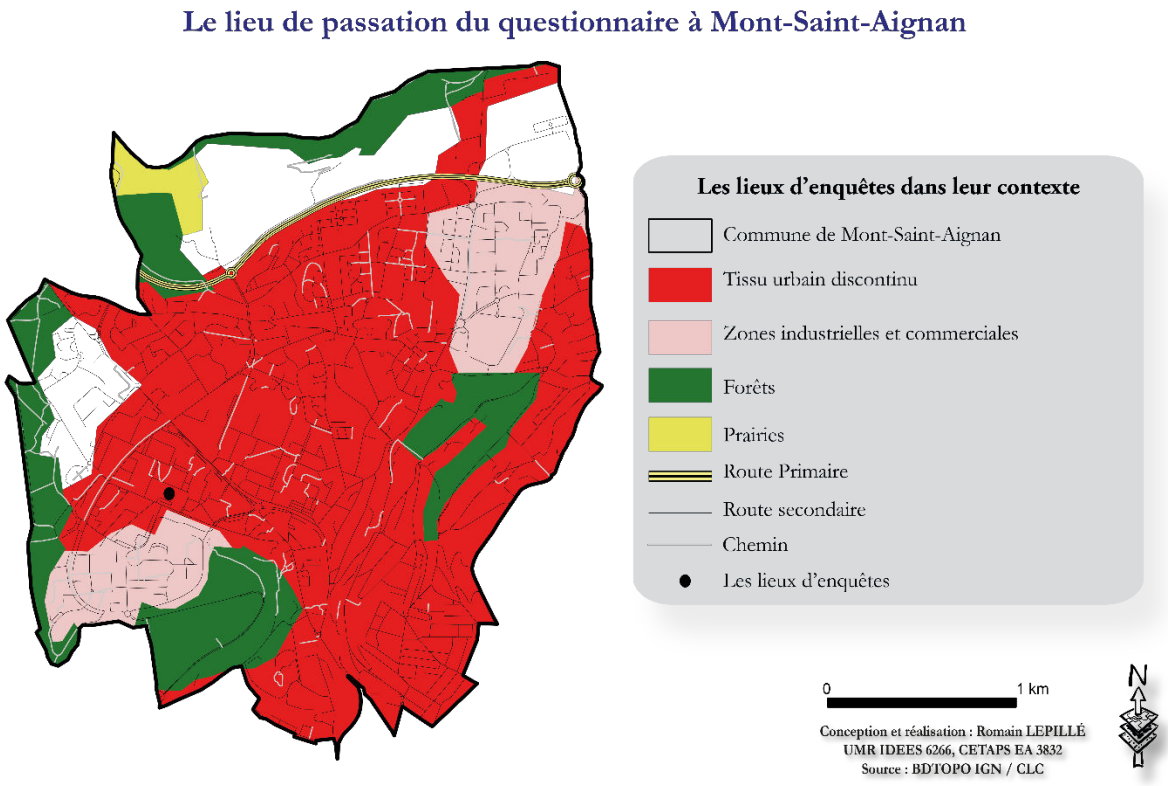

Carte 19 : Les lieux de passation du questionnaire à proximité du bois de l'archevêque.

Les quartiers autour de la place Colbert (Carte 19) sont majoritairement des habitats collectifs (HLM ou non) (Photographie 49). Il y a tout de même quelques maisons qui sont aussi présentes. Ce quartier est situé sur les plateaux nord de l'agglomération rouennaise. Il dispose d'accès à la forêt en traversant l'école de commerce (NEOMA *business school*) (Photographie 50), par le panorama où un sentier mène vers la forêt ou bien également depuis le quartier de la Pléiade où sont concentrés des logements étudiants et les infrastructures sportives de l'université de Rouen. « *A 19 ans* [dans les années 1970 NDLA] *je me suis installé comme étudiant à la cité universitaire du panorama, j'allais régulièrement faire des footings, des balades dans le bois de l'archevêque à côté. Les chemins étaient déjà là mais ils ont aménagé un parcours de santé […] qui a amené de la fréquentation.* »[86]

[86] Entretien 16 (e16) : Un homme, 66 ans, retraité, résident de lisière d'une forêt faiblement équipée en maison avec plus de 100m² de terrain à Notre-Dame-de-Bondeville, le 10 juillet 2014

Photographie 49 : Vue du parc de la Touques depuis le bois de l'archevêque, Mont-Saint-Aignan. Crédit photographie M. Mercado, 20 janvier 2016

Photographie 50 : L'école de commerce de NEOMA située à proximité du bois de l'archevêque, Rue Deroux, Mont-Saint-Aignan. Crédit photographie M. Mercado, 20 janvier 2016

Cette partie de la ville, est la plus populaire. Dans ces immeubles se mêlent des fonctionnaires, qui se sont installés ici dans les années 1960, et d'autres qui sont placés par l'office HLM. Ce sont deux populations très différentes en termes de capital culturel. À proximité se trouve le Bois de l'archevêque que nous avons présenté en introduction de cette partie. Il est enclavé dans le tissu urbain entre Mont-Saint-Aignan et Déville-lès-Rouen.

Photographie 51 : Une clairière et un petit bâtiment tagué dans Le bois de l'archevêque, chemin de Caudebec, Déville-lès-Rouen. Crédit photographie M. Mercado, 20 janvier 2016

Il est intéressant d'observer la cohabitation au sein de ce bois qui représente les différentes populations qui résident à son contact. Nous rencontrons des seniors qui promènent leur chien, des étudiants et enseignants, qui pratiquent la course d'orientation ou le VTT. Des coureurs isolés suivent le parcours indiqué sans utiliser les agrès, des groupes de jeunes ne font pas le parcours de santé mais utilisent les agrès pour pratiquer la musculation. D'autres jeunes se retrouvent dans une clairière (Photographie 51) pour consommer de l'alcool, faire des feux ou jouer de la musique (parfois les trois à la fois), des personnes viennent également en quad ou à moto. Les techniciens forestiers que nous avons interrogés nous ont tous confié que la

motorisation en forêt en général et dans ce bois en particulier était un problème majeur. L'observation de terrain a permis d'observer la concentration d'une vingtaine de motards qui se retrouvent certains dimanches après-midi.

La loi stipule que le conducteur d'un véhicule qui circule sur une route forestière reçoit une contravention et une amende de 135€ ; s'il est à l'intérieur d'une parcelle, un procès-verbal doit être rédigé et transmis au tribunal. Dans les faits c'est difficile à gérer, comme l'exprime le technicien forestier de la forêt du Rouvray, qui essaie d'être dans le dialogue plus que dans l'action punitive. De plus ce dernier a peur car la maison forestière est dans le massif et il se sent en insécurité face à de possibles représailles.

> « *En réalité il nous est demandé de ne pas intervenir seul vu que certaines personnes peuvent être violentes. Des forestiers ont déjà été agressés. Par exemple, une fois un quad a surgi sur la route et j'ai failli avoir un accident en voulant l'éviter. Il n'est pas possible de rien dire non plus car nous représentons l'ordre. Il faut donc rappeler les contrevenants à l'ordre s'ils sont à l'arrêt, leur dire ce qu'ils risquent et leur demander de quitter les lieux avec leur véhicule. Souvent ils disent « mais on ne fait rien de mal, on part dans 5 minutes. ». Résultat : une heure après ils sont toujours là. Le problème c'est que ces personnes savent où j'habite, ce qui rend difficile le fait de mettre des amendes car ils pourraient s'en prendre à moi.* »[87]

Photographie 52 : L'exploitation forestière dans le bois de l'archevêque, chemin de Caudebec, Déville-lès-Rouen. Crédit photographie M. Mercado, 20 janvier 2016

On constate aussi des entreprises de travaux forestiers qui essaient de concilier aux usages récréatifs, la gestion sylvicole (Photographie 52). Cette gestion est parfois perturbée par la présence de voitures qui bloquent le passage des engins servant à l'exploitation forestière qui

[87] Entretien 13 (e13) : Un homme, 22 ans, technicien forestier, responsable de la forêt Domaniale du Rouvray, le 27 juin 2014

ne peuvent pas entrer dans la forêt ou qui éprouvent des difficultés pour sortir le bois coupé de la forêt.

Pour faire passer les questionnaires, nous avons utilisé plusieurs méthodes. Nous nous sommes rendus sur le marché qui se déroule place Colbert. Contrairement à d'autres sites où la collecte fut efficace, ici le souci est que beaucoup d'individus qui le fréquentent ne sont pas du quartier. Pour compléter la collecte nous sommes passés par des connaissances dans ce quartier qui ont pu, d'une part répondre au questionnaire et, d'autre part, nous permettre d'accéder à un large voisinage.

Deux autres sites ont été sélectionnés. Tout d'abord, la cité universitaire de la Pléiade située (Photographie 16 et Photographie 17, p.117) à Mont-Saint-Aignan à proximité du bois de l'Archevêque. La population étudiée ici est celle d'un public étudiant de « passage » pendant une ou plusieurs années universitaires.

Photographie 53 : Un immeuble face au bois de l'archevêque. Rue Fontenelle, Déville-lès-Rouen. Crédit photographie M. Mercado, 20 janvier 2016

Photographie 54 : En miroir de la Photographie 53 la vue de la forêt depuis le pied des immeubles, Rue Fontenelle, Déville-lès-Rouen. Crédit photographie M. Mercado, 20 janvier 2016

L'autre site, le parc des deux bois, situé entre le bois de l'Archevêque et le bois des Dames est un quartier HLM situé sur la côte Fontenelle avec un dénivelé important. La Photographie 53 nous montre un immeuble de la côte Fontenelle et en miroir nous pouvons voir avec la Photographie 54 de l'autre côté la forêt. Celle-ci propose immédiatement un dénivelé important et pas de chemin pour y accéder.

3.4 Le « ghetto » vert

Les quartiers que nous nommons « ghettos verts » font l'objet de politiques territoriales spécifiques dans le cadre de la politique de la ville : ils sont classés ZUS (Cité rose à Canteleu ; Château Blanc à Saint Etienne du Rouvray) ou ZFU (la Grand'Mare, Rouen). Ces classements font suite à la loi du 14 novembre 1996 de mise en œuvre du pacte de relance de la politique de la ville. Le suivi et l'intervention des pouvoirs publics prennent appui sur de multiples

indicateurs, qui ont trait à la sécurité, à l'intégration économique (taux de chômage, taux de pauvreté[88]), à l'intégration scolaire des populations, etc. Ainsi, pour prendre un exemple, le taux de pauvreté du quartier de la Cité Rose à Canteleu est de 23,8 % en 2012, alors que la moyenne sur le territoire de la métropole est, à la même époque, de 15,4%, et de 5,9 % dans une de ses communes les plus aisées (Bois-Guillaume).

Pour caractériser ce type de lisière, où l'habitat collectif est presque intégralement constitué de logements sociaux et la forêt peu équipée, nous avons choisi le terme de « ghetto » vert. Le terme de « ghetto » renvoie au Moyen-Âge, à un quartier réservé ou imposé aux Juifs, puis a été employé au XXème siècle, notamment sous le troisième Reich, pour concentrer la population juive. Ce terme pourrait donc sembler abusif, sauf à considérer qu'il revêt d'autres significations, auxquelles nous nous référons, lorsque les géographes l'utilisent pour désigner un « quartier à forte concentration d'une catégorie socio-économique ou socio-ethnique. » (Lévy & Lussault, 2003, p. 413), ou lorsque des sociologues l'emploient pour désigner « la concentration, dans certaines zones urbaines, de populations défavorisées, victimes d'une forte ségrégation et de discriminations raciales, populations qui ont fini par développer des modes de vie et une organisation spécifiques. […] Le ghetto suppose une ségrégation forcée et non choisie, imposée et non élective. Les habitants y vivent contraints, ne pouvant aller ailleurs tout en aspirant au départ » (Lapeyronnie & Courtois, 2008, p. 12).

Nous avons sélectionné le quartier de la Cité Rose à Canteleu qui est enclavée dans la forêt de Roumare (Carte 20).

[88] Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé seuil de pauvreté (exprimé en euros). On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

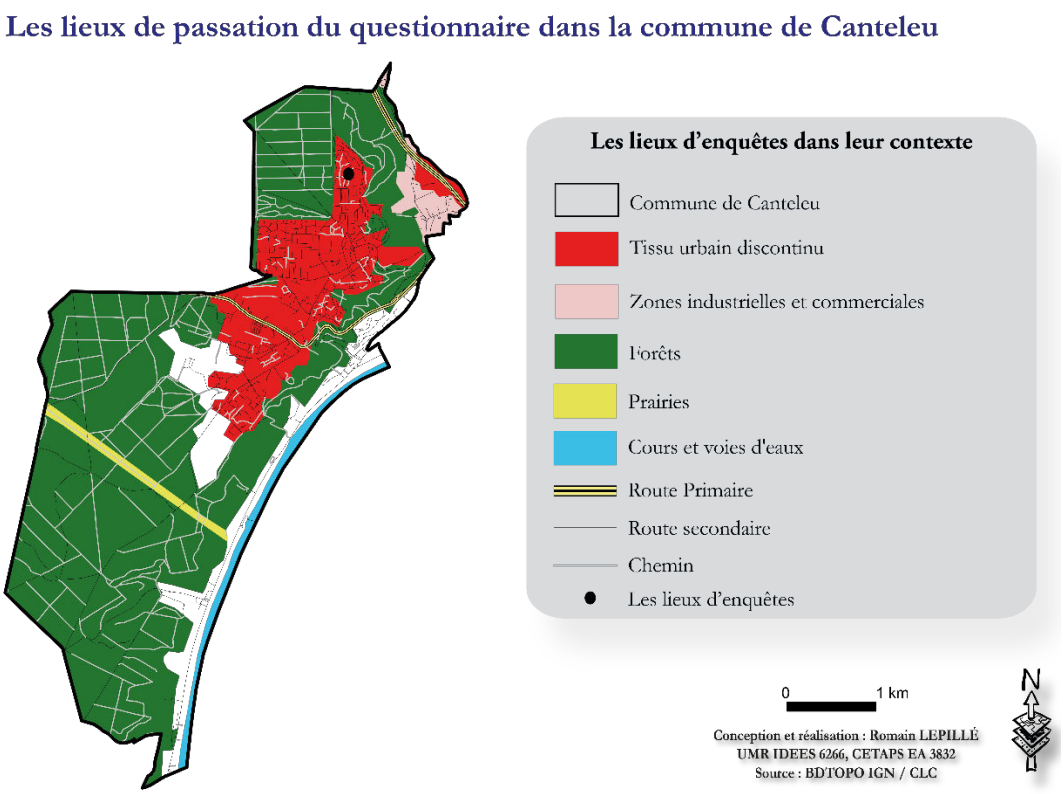

Carte 20 : Les lieux de passation du questionnaire à proximité de la forêt de Roumare

Si la forêt de Roumare est fortement équipée en son centre, en revanche au contact de la Cité Rose il y a peu d'équipements (Photographie 55), juste des sentiers sans signalisation. La forêt de chaque côté est différente. Du côté ouest, le terrain est plat mais de l'autre (Photographie 56) il y a un dénivelé important qui limite la fréquentation de cette partie de la forêt. Le quartier est relié au centre-ville de Rouen par un réseau de transport en commun dont, depuis 2001, un bus en site propre : le TEOR[89] (T2).

[89] Transport Est-Ouest Rouennais

Photographie 55 : Un sentier entretenu qui part de la cité rose, Sentier au Lapin, Canteleu. Crédit photographie M. Mercado, 20 janvier 2016

Photographie 56 : La cité rose à Canteleu pris depuis le pont Flaubert, Rouen. Crédit photographie M. Mercado, 19 février 2016

Le quartier est considéré comme une ZUS. Le taux de pauvreté y est de 23,8 % contre 5,9 % pour la commune de Bois-Guillaume.

Si cette commune est populaire, elle l'est devenue après la seconde Guerre Mondiale comme nous le raconte l'ancien maire de Canteleu :

> « *En effet, c'est d'abord un lieu de villégiature réputé comme tel qui avait amené Flaubert à sa résidence, c'était un lieu où il y avait de belles demeures, des châteaux, etc. Jusqu'à la guerre il y avait 5 000-6 000 habitants et c'est après la guerre au moment de la reconstruction qu'il y a eu avec la cité verte des constructions massives etc… avec pour objectif : une ville à 15-20 000 habitants. Donc premier élément c'était Canteleu, c'est une ville qui est associée dans le passé à la présence de la forêt, on montait à Canteleu pour aller se promener en forêt. Historiquement la fête, qui était la saint Gorgon, était liée au fait d'aller manger la dinde sous les arbres et de boire du cidre.* »[90]

Nous pouvons également observer à travers les descriptions de Maupassant (cité en introduction de la thèse) une vision de l'agglomération rouennaise et de la commune de Canteleu qui diffère des images produites aujourd'hui. C'est ce contre quoi s'est battu l'ancien maire de Canteleu, Christophe Bouillon avec cette idée de panorama de Rouen qui est « *l'avant-port de Canteleu. J'ai fait venir une sorte de bateau phare, donc il y avait un phare qu'on a mis sur une tour […] Canteleu c'est la forêt à 10 minutes de Rouen.* »[91].

L'originalité de cette commune est de posséder un taux de HLM supérieur à 50 % (Carte 12, p.126) et en même temps d'être majoritairement recouverte de forêts (Carte 20, p.153).

[90] Entretien 4 (e4) : Un homme, 45 ans, Député de la 5e circonscription de Seine-Maritime, ancien maire de Canteleu (2001-2014), le 4 décembre 2014.
[91] Entretien 4 (e4) : Un homme, 45 ans, Député de la 5e circonscription de Seine-Maritime, ancien maire de Canteleu (2001-2014), le 4 décembre 2014.

« *76% de l'espace de Canteleu est un espace naturel forestier, ce qui est complètement en décalage avec l'image première qu'ont les gens de Canteleu. Quand vous êtes sur Rouen et que vous regardez vers Canteleu, vous voyez des tours qui dépassent et donc il y a une connotation sociale urbaine très forte. Parce qu'il y a 63% de logement sociaux et que les gens se disent à partir du moment où il y a 63 % de logement sociaux, la ville est très urbaine. Et paradoxe, Canteleu est une ville où il n'y a que 24% de l'espace qui est urbanisé.* »[92]

Canteleu (Carte 20, p.153) présente ainsi la singularité d'être à la fois une banlieue populaire par sa population (logement social), dense par son habitat (collectif), et qui se situe dans la ceinture verte de l'agglomération. Avec un territoire constitué à 75 % de forêt, la commune adhère au PNRBSN).

« *Lorsque que j'ai posé la candidature de Canteleu [NDLA : pour intégrer le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande], au début c'était : « Canteleu non. Des logements sociaux qu'est-ce que ça vient faire ?». Je me rappelle, pour que la candidature soit valable, on demande une révision de la Charte donc il y a des équipes de la fédération nationale et des équipes du ministère qui sont venues faire des interviews, des entretiens etc… et ils disaient « bah oui c'est vrai en fait » ils comprenaient que Canteleu, une ville de 16 000 habitants à 63% de logements sociaux, entre dans le parc.* [...] *A l'assemblée nationale je suis vice-président de la commission de développement durable et aménagement du territoire […] j'y vois les 66 parcs qui existent à travers la France et il n'y a pas de commune qui soit dans ce cas.* »[93]

Au début de la phase d'enquête nous nous sommes interrogés sur la difficulté liée au statut différent entre enquêteurs et enquêtés (Mauger, 1991). Ce questionnement s'est vite dissipé (Encadré 5). En effet, dans ces lieux, il y a une véritable vie de quartier qui se traduit par une forte présence d'individus à l'extérieur de leurs logements tout en restant dans leur quartier.

Cette présence en extérieur est un atout pour l'obtention de questionnaires et nous profitons des commerces de proximité et d'un marché pour en recueillir. Des enquêteurs sont placés sur le marché, mais également auprès du bar-tabac et de la boulangerie. Nous prenons le temps de nous présenter auprès des commerçants et des concierges des immeubles. Ces facilitateurs permettent de faire le lien entre les habitants du quartier et nous. Ce travail prend du temps mais il s'avère payant, par exemple lorsqu'une concierge d'immeuble nous dit : « *Ah ma petite nièce est étudiante aussi, je vais vous rabattre du monde !* ». Ces individus fonctionnent comme des passeurs, des facilitateurs avec les personnes du quartier. Finalement dans ce quartier il y a une sociabilité « au pied de l'immeuble » qui facilite la passation de questionnaire.

Encadré 5: Récolter des questionnaires dans des quartiers populaires

[92] Entretien 4 (e4) : Un homme, 45 ans, Député de la 5e circonscription de Seine-Maritime, ancien maire de Canteleu (2001-2014), le 4 décembre 2014.
[93] Entretien 4 (e4) : Un homme, 45 ans, Député de la 5e circonscription de Seine-Maritime, ancien maire de Canteleu (2001-2014), le 4 décembre 2014.

Nous nous sommes rendu compte qu'il était plus facile d'obtenir des questionnaires dans ce type de site que dans les beaux quartiers où les rues sont vides, les déplacements sont prioritairement réalisés en voiture.

Deux autres sites ont été sélectionnés. Tout d'abord des immeubles avec bailleur HLM situé dans la vallée du Cailly (route d'Houppeville) en contrebas de la forêt Verte. Cette partie de la forêt est peu équipée.

Photographie 57 : le quartier situé route d'Houppeville situé en contrebas de la forêt Verte. Rue de la liberté Notre-Dame-de-Bondeville Crédit photographie R. Lepillé, 11 septembre 2013

La Photographie 57 montre un accès à la forêt contraint par un dénivelé important et un faible niveau d'équipements dans cette zone.

Le deuxième site est situé sur ce que l'on appelle les « Hauts de Rouen », le quartier de la Grand'Mare (Photographie 28, p.128). Ce quartier est entouré d'un manteau forestier qui forme une membrane autour du quartier.

4. Distribution des quatre types de lisières dans l'échantillon

Les quatre types de sites se distribuent dans l'échantillon comme nous le montre le Tableau 10.

	Effectifs	Fréquence
Le faubourg forestier	234	35,4 %
L'Éden privatif	101	15,3 %
La cité boisée	175	26,5 %
Le ghetto vert	151	22,8 %
Total	661	100,0 %

Tableau 10 : La part de chaque type de lieu d'enquête par rapport à la typologie

Nous pouvons remarquer que les quatre types de sites ne sont pas représentés de manière homogène. Nous pouvons noter une part plus importante de questionnaires récoltés dans les

sites de types « faubourg forestier » (un tiers de l'échantillon). A l'inverse nous voyons que sur les sites de type « Éden privatif » la part est faible. Cela est dû notamment aux difficultés mentionnées auparavant quant à la difficulté à interroger des individus qui résident là.

L'échantillon s'avère très fidèle aux conditions de logement de l'agglomération, dès lors que l'on considère le ratio maisons individuelles / appartements (Tableau 11)[94].

	Recensement de l'INSEE sur le territoire de la CREA (2012)	**Questionnaire sur les résidents de lisière (2014). N=661**
	%	**%**
Maisons	43,27%	45,8%
Appartements	56,73%	54,2%
Total	100,0%	100,0%

Tableau 11 : Représentativité de l'échantillon par rapport au type de logement, Source : Insee, Recensement de la population 2008 exploitations principales et complémentaires. (Khi2=15,696 ddl=1 p<.05[95] *n=661)*

Cependant, l'échantillon surreprésente volontairement, pour les raisons évoquées dans le chapitre précédent, la population résidant dans des logements sociaux (43,4% contre 29,5% dans la métropole en 2005).

	Faubourg forestier n=234	**L'éden privatif n=101**	**La cité boisée n=175**	**Le ghetto vert n=151**	**Total**
Immeubles avec bailleur HLM	*7,7%*	*0%*	**74,9%**	**91,4%**	43,4%
Immeubles avec bailleur privé	*10,3%*	*3%*	**21,1%**	*4,6%*	10,7%
Maisons avec moins de 100m² de terrain	**44,4%**	*5,9%*	*2,3%*	*0,7%*	17,4%
Maisons avec plus de 100m² de terrain	**37,6%**	**91,1%**	*1,7%*	*3,3%*	28,4%
Total	100%	100	100%	100%	100%

Tableau 12 : Tri croisé entre le type d'habitat et les lieux enquêtés. Khi2=638,2 ddl=9 p<.05 N=661. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique.

Cette répartition (Tableau 12) par rapport au site est logique, puisque pour une part c'est un effet de l'échantillon puisque nous avons enquêté en fonction du type d'habitat. Mais il faut également noter que c'est la localisation qui joue dans l'achat, plutôt, que les caractéristiques du logement, qui sont une variable secondaire.

Après avoir posé l'échelle d'observation et d'analyse et exposé les enquêtes empiriques, nous allons rendre compte des principales caractéristiques de l'échantillon puis donner une lecture de ce que font ces résidents.

[94] Tous les tests d'indépendance, de khi², etc. ont été réalisés à partir des effectifs, mais nous présenterons uniquement les pourcentages dans chacun des tableaux pour faciliter la lecture.
[95] Pour l'ensemble de la thèse, le seuil de significativité est fixé à P.05 pour tous les tests.

Chapitre 5 : Habiter la lisière de forêt : appropriations par les résidents.

Ce chapitre présente les résultats et vise à comprendre ce qu'habiter au contact de la forêt signifie, et ce que cela nous révèle par rapport aux usages sociaux et aux déploiements territoriaux.

1. Caractéristiques de l'échantillon

Nous entendrons par :
- **PCS –** : les personnes qui sont « Employés », « Ouvriers » et « Autres personnes sans activité professionnelle »
- **PCS +** : les personnes qui sont, « Cadres et professions intellectuelles supérieures »
- **Diplôme -** : les personnes qui n'ont pas de diplôme ou ont un diplôme inférieur à celui du « Baccalauréat général, technologique ou professionnel » (« CAP, BEP », « CEP »)
- **Diplôme +** : les personnes qui détiennent au minimum un « Baccalauréat général, technologique ou professionnel ».

Encadré 6 : Abréviations pour caractériser les individus.

Nous allons d'abord caractériser l'échantillon global, puis nous le comparerons aux données de l'INSEE (2012) relatives à la métropole rouennaise. Enfin, nous étudierons les caractéristiques de l'échantillon à partir de la typologie des quatre lisières socio-spatiales.

1.1 Une spatialisation genrée fidèle à celle de l'agglomération

L'échantillon (Tableau 13)[96] se compose de 52,55 % de femmes et de 47,45 % d'hommes. Comparé à la répartition des hommes et des femmes dans l'agglomération rouennaise, le test du Khi² montre qu'il y a ajustement entre ces deux populations.

	Recensement de l'INSEE sur le territoire de la CREA (2012)	**Questionnaire sur les résidents de lisière (2014). N=661**	**Faubourg forestier n=234**	**L'éden privatif n=101**	**La cité boisée n=175**	**Le ghetto vert n=151**
Genre :	**%**	**%**	**%**	**%**	**%**	**%**
Hommes	47,45%	47,90%	49,60%	51,50%	52,30%	*37,70%*
Femmes	52,55%	52,10%	50,40%	48,50%	47,70%	**62,30%**
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 13 : Représentativité de l'échantillon par rapport au genre source : INSEE, Recensement de la population 2008 exploitations principales et complémentaires. (Khi2=0,027 ddl=1 p<.05 n=660) et au tri croisé entre le genre et la typologie des lieux de résidence (Khi2=8,37 ddl=3 p<.05 n=660). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Au regard de la typologie, il faut noter que dans le « ghetto vert », nous avons sondé une part plus importante de femmes. En effet, l'écart à l'indépendance est significatif (de 10 points supérieur). L'hypothèse avancée est que cela est dû aux lieux d'enquêtes, comme les marchés

[96] Pour limiter le nombre de tableau, nous réunissons dans un même tableau la population de référence, la population de l'enquête et la typologie que nous avons développée chapitre 4.

ou les commerces de proximité, qui sont plutôt fréquentés par un public féminin. Lors de la passation nous avons également sondé des hommes mais ils sont plus nombreux à ne pas avoir voulu répondre à nos questions.

1.2 Des résidents de lisière spatialisés en fonction de l'âge

Par rapport à la population de l'agglomération, nous notons des différences. En effet, le test du Khi² montre qu'il n'y a pas d'ajustement entre ces deux populations (Tableau 14).

	Recensement de l'INSEE sur le territoire de la CREA (2012)	**Questionnaire sur les résidents de lisière (2014). N=661**	**Faubourg forestier n=234**	**L'éden privatif n=101**	**La cité boisée n=175**	**Le ghetto vert n=151**
Population par classe d'âge :	%	%	%	%	%	%
Moins de 30 ans	**27,0%**	**22,6%**	*13,4%*	*13,9%*	**42,4%**	19,9%
De 30 à 44 ans	22,3%	24,2%	**30,2%**	*13,9%*	23,8%	22,5%
De 45 à 59 ans	23,4%	25%	27,2%	25,7%	*18,6%*	28,5%
De 60 à 74 ans	**16,6%**	**22,6%**	**27,2%**	**40,6%**	*11,6%*	*15,9%*
75 ans et plus	**10,7%**	**5,6%**	*2,2%*	5,9%	3,5%	**13,2%**
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 14 : Représentativité de l'échantillon par rapport à l'âge, Source : INSEE, Recensement de la population 2008 exploitations principales et complémentaires. (Khi2=19,71, ddl=4 p<.05 n=656) et au tri croisé entre les classes d'âge et la typologie (Khi2=105,5 ddl=12 p<.05 n=656). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Tout d'abord (Tableau 14), au contact de la forêt résident moins de jeunes de « moins de 30 ans » (-4 points). Cette différence s'explique par le fait de ne pas avoir enquêté les personnes de moins de 15 ans, en raison des questions posées (choix de résidence, etc.), alors qu'ils sont présents dans l'enquête de l'INSEE.

Les personnes âgées de plus de 75 ans sont significativement sous représentées dans l'échantillon (-5 points). L'âge avancé entraîne parfois l'entrée dans des structures (maison de retraite, Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes, EHPAD) auprès desquelles nous n'avons pas enquêté.

A l'inverse la tranche d'âge des « 60-74 ans » est plus importante (+6 points), parmi les résidents de lisière de forêt, que dans l'agglomération.

Si nous croisons les classes d'âge, le nombre d'années depuis l'emménagement et la typologie au moyen d'une AFC (Figure 26), nous observons, grâce à une classification de type CM, que les individus se répartissent selon la typologie des lisières de forêt et que c'est cette variable qui pèse sur les autres.

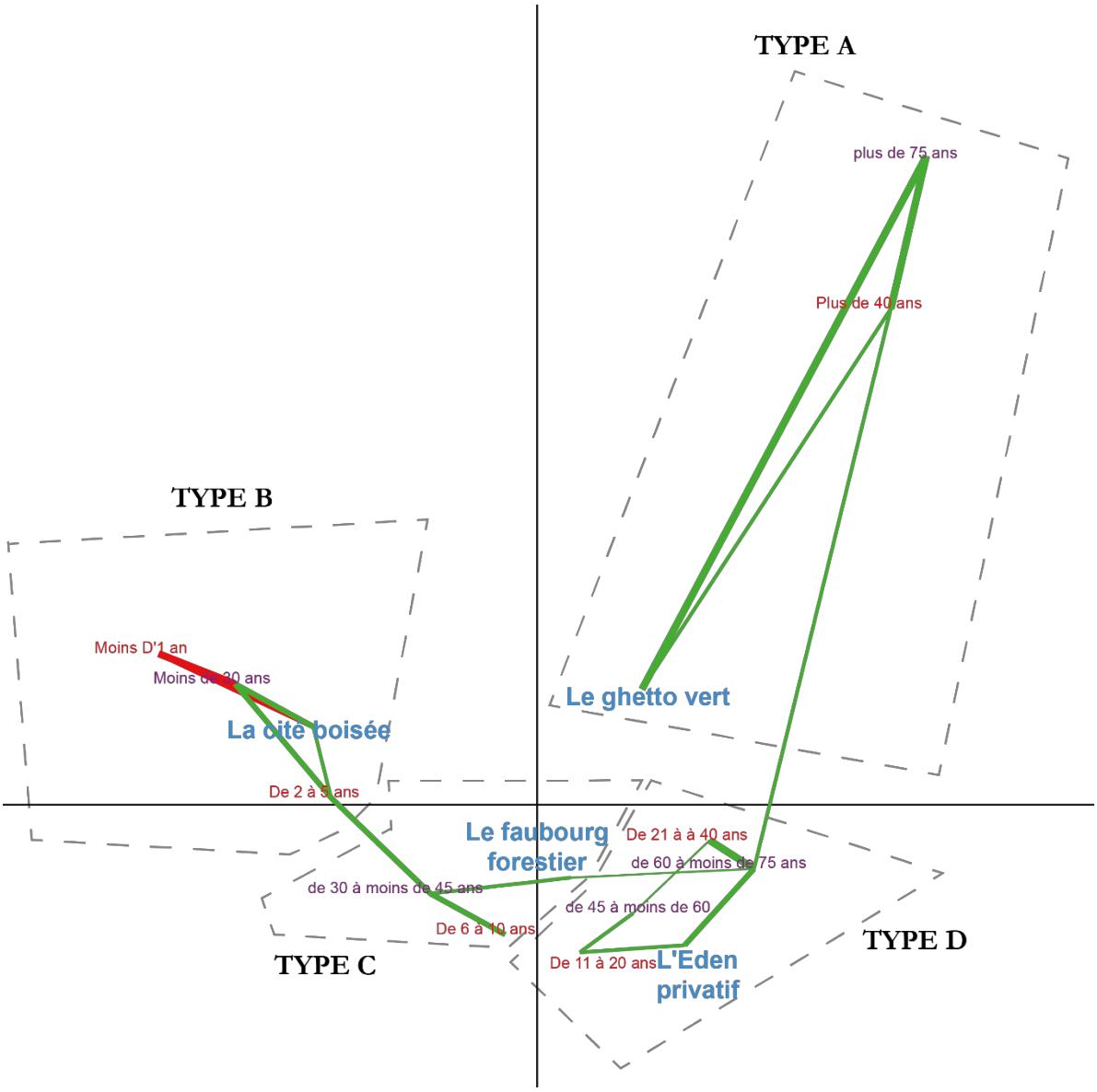

Figure 26 : AFC qui croise la typologie (en bleu), l'âge des individus (en violet) et le temps depuis lequel ils résident dans leurs logements (en rouge). Nous avons regroupé des types de sites à l'aide d'une classification de type CM en 4 classes nommées A, B, C, D. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B, C, D) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC.

Un premier type (type A) montre que, dans notre échantillon, ceux qui résident dans le « Ghetto Vert » sont plutôt des personnes âgées (« plus de 75 ans ») qui occupent leur domicile depuis plus de 40 ans. Les individus qui ont entre « 60 et 75 ans » habitent également dans leur domicile depuis plus de 40 ans. Les femmes sont surreprésentées dans le « Ghetto Vert », ainsi que les plus âgées, pour des raisons qui tiennent aux conditions de réalisation de l'enquête (passation sur les marchés, à proximité des commerces, refus fréquents de répondre de la part des hommes…). Malgré ces biais, certaines caractéristiques sociologiques demeurent perceptibles comme nous allons le voir par la suite. D'ailleurs, comme le montre empiriquement Paul Clerc (1967, p. 363) :« II n'existe pas qu'un seul ensemble [NDLA : ensemble

d'immeubles], mais des centaines caractérisés parfois par des compositions sociales assez originales».

Un deuxième type (type B) montre que dans notre échantillon les individus qui résident dans la « cité boisée » ont « moins de 30 ans » et y demeurent depuis « moins d'1 an » et de « 2 à 5 ans ». Ici on voit apparaître l'effet induit par le site de la cité universitaire.

Un troisième type (type C) montre que dans notre échantillon les individus qui résident dans le « faubourg forestier » ont entre « 30 et 45 ans » et entre « 60 et 75 ans » et vivent là depuis 6 à 10 ans.

Enfin un dernier type (type D) correspond à l'« Éden privatif ». Les individus qui y résident ont, dans notre échantillon, « entre 60 et 75 ans » y logent depuis « 11 et 20 ans ».

On observe une distribution spatiale hétérogène des groupes sociaux et des groupes d'âges. Si des jeunes résident plutôt dans la « cité boisée » nous voyons que l'accès au « faubourg forestier » se fait à partir de 30 ans, alors que pour l' « Éden privatif » c'est entre « 60 et 75 ans ».

1.3 Des habitants de lisière plus diplômés que les autres

Le test du Khi² (Tableau 15) montre qu'il n'y a pas d'ajustement entre la population mère et notre enquête par rapport au niveau de diplôme : il y a donc des différences significatives.

	Recensement de l'INSEE sur le territoire de la CREA (2012)	**Questionnaire sur les résidents de lisière (2014). N=661**	**Faubourg forestier n=234**	**L'éden privatif n=101**	**La cité boisée n=175**	**Le ghetto vert n=151**
Population par niv. Diplôme :	**%**	**%**	**%**	**%**	**%**	**%**
Sans diplôme ou CEP	**29,4%**	**14,9%**	16%	*5%*	*9,7%*	**26%**
Brevet (BEPC ou DNB)	5,4%	7%	7,4%	5%	6,3%	8,7%
CAP, BEP ou équivalent	24%	27,2%	**32,9%**	*11,9%*	*15,4%*	**42,7%**
Baccalauréat ou brevet professionnel	15,7%	17,5%	18,2%	13,9%	**24,6%**	*10,7%*
Diplôme de l'enseignement supérieur court (bac+2)	12,3%	11,3%	11,7%	9,9%	**15,4%**	*6,7%*
Diplôme de l'enseignement supérieur long (bac+3 et plus)	**13,2%**	**22,1%**	*13,9%*	**54,5%**	**28,6%**	*5,3%*
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 15 : Représentativité de l'échantillon par rapport au niveau de diplôme, Source : INSEE, Recensement de la population 2008 exploitations principales et complémentaires. (Khi2=49,408, ddl=5 p<.05 n=657) et au tri croisé entre le niveau de diplôme et la typologie des types d'habitat et des équipements forestiers (Khi2=150,3 ddl=15, p<.05 n=657). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

On constate que les résidents de lisière de forêt sont plus diplômés que l'ensemble des habitants de l'agglomération. En effet, les individus qui sont « sans diplôme ou CEP » sont sous représentés (-14 points). A l'inverse on observe une surreprésentation des individus qui possèdent un « diplôme de l'enseignement supérieur long (bac+3 et plus) » (+9 points). Comment expliquer ces différences ? Nous pouvons dire que le lieu de résidence à proximité de la forêt semble être plus attractif pour les personnes plus diplômées, ce qui nous renvoie à l'analyse de Bernard Kalaora (1993) qui montre que ce sont le plus souvent les personnes qui disposent d'un capital culturel plus élevé qui vont en forêt. Une autre hypothèse serait la similitude entre l'origine sociale des personnes enquêtées et l'équipe d'enquêteurs (étudiants). Ces personnes acceptant plus volontiers de participer à l'enquête et étant plus à l'aise. Notons aussi le choix d'une résidence étudiante où les individus ont au minimum le baccalauréat.

Comment le niveau de diplôme se répartit-il spatialement sur les différentes lisières ? Quelle est l'incidence entre le niveau de diplôme des personnes et la répartition spatiale sur les différentes lisières ?

Dans les « faubourgs forestiers », sont majoritaires, pour un individu sur trois, ceux qui possèdent un « CAP, un BEP ou un diplôme équivalent ». A l'inverse ceux qui sont diplômés de l'enseignement supérieur long (bac+3 et plus) » (-8 points) sont sous représentés.

Dans « l'Éden privatif » plus de la moitié des individus possède un « diplôme de l'enseignement supérieur long (bac+3 et plus) ». Ils sont surreprésentés de manière importante (+32 points). Sont minoritaires ceux qui ne possèdent « aucun diplôme », un « CAP, BEP ou équivalent », un « Baccalauréat ou brevet professionnel » et un « Diplôme de l'enseignement supérieur court ».

Les personnes les plus diplômées sont également surreprésentées parmi les résidents de la « cité boisée ». Mais, à la différence de l'« Éden privatif », ce n'est pas uniquement pour ceux qui possèdent un « Diplôme de l'enseignement supérieur long » (+16,5 points) mais également pour ceux qui possèdent un « Baccalauréat ou brevet professionnel » (+7 points) et un « Diplôme de l'enseignement supérieur court » (+4 points).

Enfin, les personnes qui n'ont pas de diplôme (+11 points) ou un « CAP, BEP ou équivalent » (-15,5%) sont surreprésentées parmi les résidents du « ghetto vert ».

1.4 Des catégories socioprofessionnelles plus élevées au contact de la forêt

Le test du Khi² montre, par rapport à la PCS, qu'il n'y a pas d'ajustement (Tableau 16). Des différences significatives existent donc entre les résidents de lisière de forêt et l'ensemble de la population de l'agglomération.

	Recensement de l'INSEE sur le territoire de la CREA (2012)	**Questionnaire sur les résidents de lisière (2014). N=661**	**Faubourg forestier n=234**	**L'éden privatif n=101**	**La cité boisée n=175**	**Le ghetto vert n=151**
Population par PCS :	**%**	**%**	**%**	**%**	**%**	**%**
Agriculteurs exploitants	0,1%	0%	0%	0%	0%	0%
Artisans, commerçants, chefs entreprises	2,2%	5,2%	6,9%	4%	*1,7%*	6,7%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	8,7%	11,7%	9,5%	**35,6%**	8%	*1,3%*
Professions intermédiaires	**14,9%**	**4,6%**	**6,9%**	5%	4%	*0,7%*
Employés	**17,1%**	**27,3%**	**31%**	*8,9%*	24,6%	**32,7%**
Ouvriers	12,9%	6,6%	**9,9%**	*0%*	5,1%	6,7%
Retraités	25,6%	24,9%	25%	**36,6%**	*11,4%*	28,7%
Autres personnes sans activité professionnelle	**18,5%**	**6,8%**	6,5%	*2%*	4,6%	**12%**
Élèves, étudiants		**12,9%**	*2,2%*	*6,9%*	**34,9%**	*6%*
Autre, précisez		3,6 %	2,2%	1%	5,7%	5,3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 16 : Représentativité de l'échantillon par rapport à la PCS, Source : INSEE, Recensement de la population 2008 exploitations principales et complémentaires. (Khi2=73,74, ddl=9 p<.05 n=658) et tri croisé entre le niveau de diplôme et la typologie des types d'habitat et des équipements forestier (Khi2=150,3 ddl=15, p<.05 n=658). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

L'échantillon (Tableau 16) ne comporte pas d' « agriculteurs, exploitants » cela s'explique aisément en ville par le manque d'espace nécessaire pour développer une exploitation.

Dans notre échantillon, les employés sont surreprésentés de 10 points et les professions intermédiaires sont sous-représentées de 10 points. La part des professions intermédiaires et des employés réunis est identique à l'échantillon de l'INSEE (32 % pour les deux). Comment expliquer ce fait ? Cela vient probablement de la méconnaissance de la nomenclature INSEE, et d'une confusion entre la catégorie « Employés » et le fait d'être employé (salarié) par une entreprise.

À l'image des niveaux de diplôme, les « cadres et professions intellectuelles supérieures » sont surreprésentés dans l'échantillon (de 3 points). En revanche, les « ouvriers » sont sous-représentés de manière plus importante (6 points). Nous pouvons expliquer cette différence par la faible proportion des lisières au contact de grands ensembles (10 sites recensés), alors que l'habitat individuel (26 sites recensés) domine largement.

Enfin, nous avons différencié les « autres personnes sans activité professionnelle » et « les élèves, étudiants », alors que l'enquête INSEE ne le fait pas. Une partie des enquêtés sont des étudiants qui résident en cité universitaire à proximité de la forêt.

À l'image du niveau de diplôme, les PCS se distribuent géographiquement par rapport à la typologie. Les personnes qui résident dans le « faubourg forestier » appartiennent pour le plus grand nombre aux catégories « employés », « professions intermédiaires » et « ouvriers ». Les « élèves, étudiants » y sont en revanche peu nombreux.

Les « retraités » et les « cadres et professions intellectuelles supérieures » sont surreprésentés parmi les personnes qui résident dans l' « Éden privatif »; et à l'inverse, les « Employés », les « Ouvriers », les « Autres personnes sans activité professionnelle » et les « Élèves, étudiants » y sont sous représentés.

Les personnes qui résident dans « la cité boisée » sont majoritairement « élèves, étudiants » (34,90%) et minoritairement « retraités ». Cela tient au nombre de questionnaires passés sur la résidence universitaire de la pléiade. La composition de notre échantillon montre que la « cité boisée » est également composée de jeunes dans des proportions similaires à la part de l'agglomération rouennaise en ce qui concerne les « Cadres et professions intellectuelles supérieures », les « Professions intermédiaires », les « Employés », les « ouvriers » et les « Autres personnes sans activité professionnelle ».

Enfin les « Employés » et les « Autres personnes sans activité professionnelle » sont surreprésentés parmi les résidents du « ghetto vert ». En revanche sont sous-représentés les « Cadres et professions intellectuelles supérieures », les « Professions intermédiaires » et les « Élèves, étudiants ».

Pour synthétiser les résultats obtenus entre le niveau de diplôme, la PCS et la typologie nous croisons ces données à l'aide d'une AFC. Nous observons, grâce à une classification de type CM, que les individus se répartissent selon la typologie constituée (Figure 27).

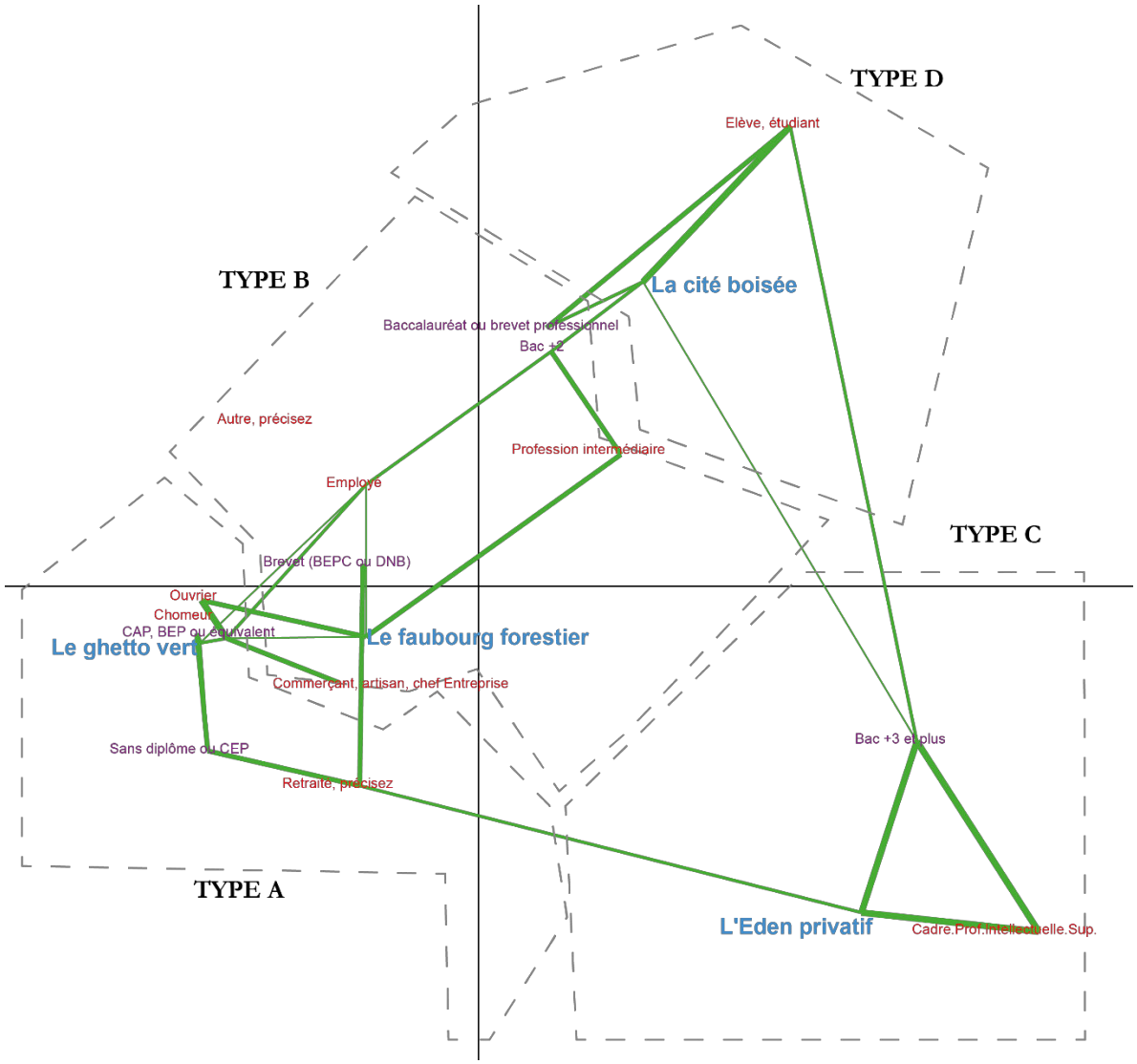

Figure 27: AFC qui croise la typologie (en bleu), le niveau de diplôme (en violet) et la PCS (en rouge) avec une classification de type CM en 4 classes nommées A, B, C, D. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B, C, D) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC.

La Figure 27 montre quatre types qui correspondent à la typologie : notre stratégie s'est avérée efficace.

Le type A, correspond au « ghetto vert ». Dans ce type, les individus qui sont « sans diplôme ou CEP » ou qui possède un « CAP, BEP ou équivalent » sont surreprésentés. Si l'on se penche sur les PCS les personnes qui sont « sans activité professionnelle », « ouvriers » ou « retraités » sont également surreprésentées.

Le type B correspond au « faubourg forestier ». Dans ce type il apparaît que les individus qui possèdent plutôt un « CAP, BEP ou équivalent » (un individu sur trois) et « un brevet (BEPC ou DNB) ». Les « employés » ou « profession intermédiaire » sont également surreprésentés.

Le type C, correspond à « l'Éden privatif ». Dans ce type il apparaît que parmi les individus qui y résident ce sont les plus diplômés [du second cycle universitaire (« Bac+3 et plus »)] et les « Cadres et professions intellectuelles supérieures » ou « retraités » qui sont surreprésentés. C'est le type qui au regard de l'AFC se distingue le plus des autres.

Enfin, le type D, correspond à la « cité boisée ». On voit que dans ce type les « Élèves, Étudiants » sont majoritaires et que les niveaux de diplôme se répartissent entre les différents niveaux post-bac (du baccalauréat au diplôme du second cycle universitaire).

On constate que le niveau de diplôme et la PCS ont une incidence sur le type de d'habitat et sur la localisation des individus.

2. Conditions citadines des résidents de lisière forestière

Il s'agit de comprendre ce que revêt pour ces individus le fait de résider en lisière de forêt.

Nous allons analyser les choix de localisation et les modes de vie, l'ancienneté dans la résidence et la perception de leur localisation dans « la ville ».

2.1 La forêt : « un plus » dans les critères de choix du logement

On peut, pour commencer, examiner la manière dont les interrogés disent avoir choisi d'emménager dans un quartier situé en périphérie de ville, en lisière de forêt. Lors d'un achat ou d'une location, HLM et logement étudiant exceptés, les critères d'emménagement sont d'abord liés à des zones auxquelles, en fonction du prix au mètre carré, on accède ou pas. Ils dépendent également du type de logement désiré, des services auxquels ces zones donnent accès (cadre de vie, scolarisations, soins, loisirs, commerces), ainsi que de la proximité du lieu de travail (Aissaoui, Bouzouina, & Bonnel, 2015). Les analyses des « prix hédoniques », qui étudient les liens entre stratégies immobilières et aménités paysagères offertes par les espaces de nature (par le cadre de vie), montrent des consentements à payer qui varient, et qui dépendent des espaces naturels en question. Ainsi, il semble qu'une « vue sur mer » ou qu'une distance réduite à la mer a une influence significative sur le prix d'un bien immobilier (Travers, Nassiri, Appéré, & Bonnieux, 2008). En revanche, cette influence ne se retrouve pas dans le cas de la forêt, qui ne semble pas être une aménité suffisamment universelle (partagée par tous), et dont l'influence semble très dépendante du capital économique et culturel des individus (Gadrey & Lalucq, 2016). Il semblerait que la forêt ne constitue pas un critère à proprement parler, mais se présente plutôt comme une variable d'ajustement, un bonus, une fois que sont évalués les critères de choix du logement.

C'est le cas de cette femme qui nous explique : « *Lors de l'achat de la maison en 1988, la forêt n'a pas fait partie des critères.* »[97], mais suite à l'emménagement, la forêt est devenue un bonus : « *On est très proche de la forêt et du coup on a pris goût à aller y faire du footing.*»[98]

C'est donc logiquement lorsque l'on examine la manière dont les interrogés perçoivent l'emménagement au contact de la forêt (Tableau 17), que l'on constate que 56,4% des sondés déclarent que la proximité de la forêt n'a pas pesé de façon particulière dans leur « choix » d'emménagement. Pour autant, ils sont 41,8% à avoir vu dans cette aménité paysagère un motif favorable à leur installation et une part très faible a vécu cet emménagement au contact de la forêt comme négatif (1,4 %)[99].

	Immeuble avec bailleur HLM	**Immeuble avec bailleur privé**	**Maison avec moins de 100m² de terrain**	**Maison avec plus de 100m² de terrain**	**Total**
Défavorablement	1,7%	0	2,6%	0,5%	1,4%
Favorablement	*38,0%*	34,3%	*27,2%*	**59,9%**	41,9%
Pas d'importance particulière	60,3%	**65,7%**	**70,2%**	*39,6%*	56,7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 17 : Tri croisé entre le type de logement et Khi2=38,8 ddl=6 p<.05 n=658. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Pour comprendre cela nous pouvons voir l'incidence entre le type de logement et la perception par rapport à l'emménagement (Tableau 17).

Il apparaît que les individus qui résident en immeuble avec bailleur HLM sont sous représentés parmi ceux qui considèrent que la forêt a été un critère favorable au moment du choix du logement. Cela s'explique par le fait qu'un logement leur a été attribué, et que ces individus n'ont pas choisi de résider à proximité de la forêt. Les logements sociaux de type HLM[100] ou les logements étudiants sont des habitations destinées aux personnes ayant des ressources modestes et construites grâce à une aide financière de l'État.

Les personnes qui résident en immeuble avec bailleur privé ou en maisons avec moins de 100m² de terrain sont surreprésentées parmi celles qui ont déclaré que la forêt n'avait « pas eu d'importance particulière » dans le choix du logement.

[97] Entretien 41 (e41) : Une femme, 54 ans, secrétaire administrative, Pratiquante de course à pied, de VTT et actuellement encadrante de marche nordique dans l'association ADN-GPS (Aventure direction nature-les gènes du plaisir sportif), le 8 juin 2016.
[98] Entretien 41 (e41) : Une femme, 54 ans, secrétaire administrative, Pratiquante de course à pied, de VTT et actuellement encadrante de marche nordique dans l'association ADN-GPS (Aventure direction nature-les gènes du plaisir sportif), le 8 juin 2016.
[99] Nous devons garder à l'esprit que la faible proportion de répondants à avoir vécu leur emménagement comme négatif influera sur les tris croisés et les tests statistiques que nous allons effectuer par la suite.
[100] Habitation à loyer modéré

Enfin, les individus qui résident en « maisons avec plus de 100m² de terrain » sont surreprésentés parmi ceux pour qui la proximité de la forêt a été un critère de choix favorable.

	Le faubourg forestier	L'Éden privatif	La cité boisée	Le ghetto vert	Total
Défavorablement	0,4%	2%	1,1%	2,6%	1,4%
Favorablement	37,9%	**71,3%**	*32,2%*	39,7%	41,9%
Pas d'importance particulière	**61,6%**	*26,7%*	**66,7%**	57,6%	56,7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 18 : Tri croisé entre la typologie et le motif d'emménagement à côté de forêt Khi2=47,7 ddl=6 p<.05 n=658. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Ces perceptions se distinguent donc en fonction des conditions résidentielles types proposées en amont (Tableau 18). Si nous croisons le type d'habitat, la perception de l'emménagement au contact de la forêt et le type de logement, il apparaît que les individus se répartissent en trois groupes.

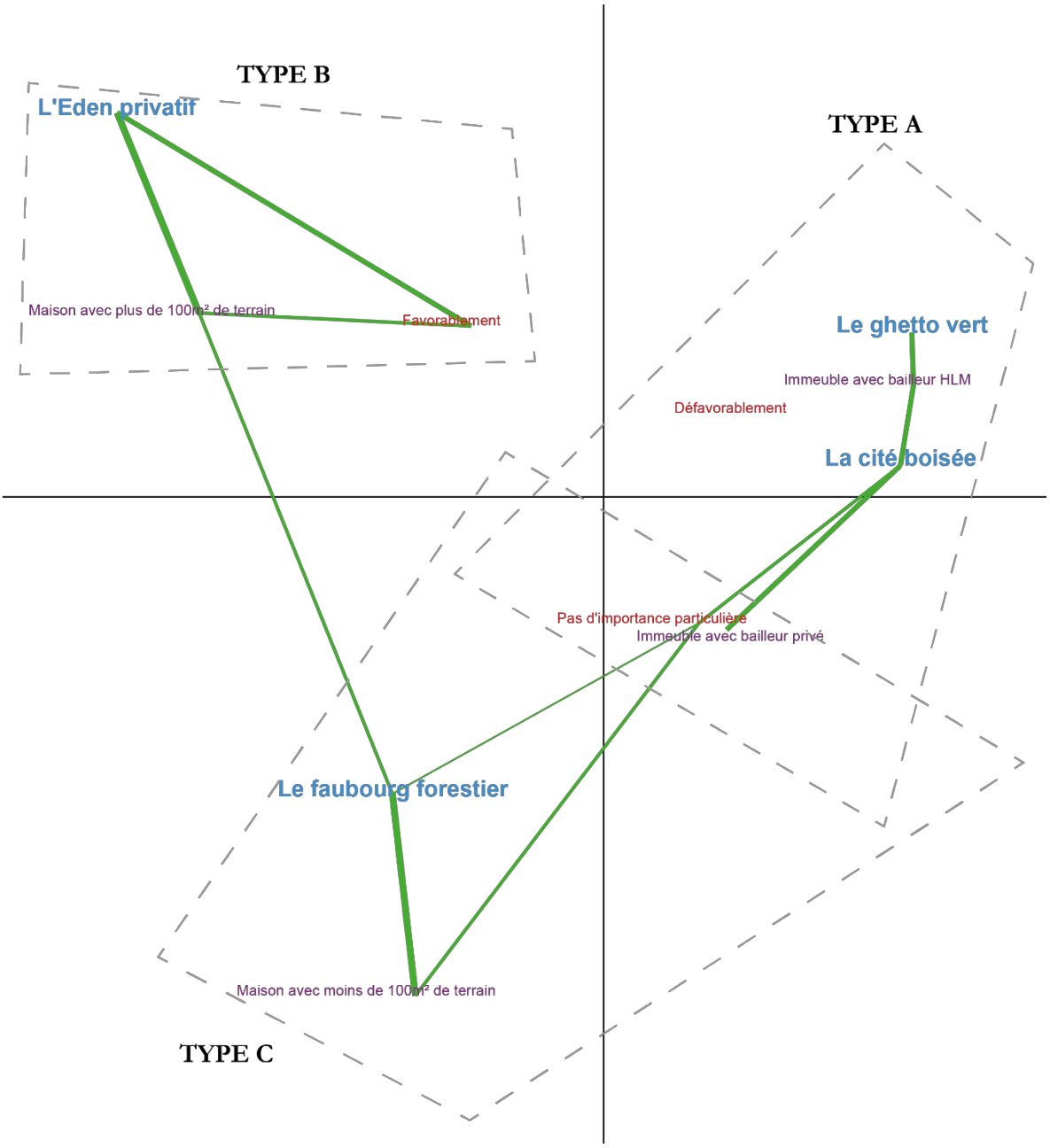

Figure 28 : AFC qui croise la typologie (en bleu), la perception d'emménagement au contact de la forêt (en rouge) et le type de logement (en violet) avec une classification de type CM en 3 classes nommées A, B, C. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B, C) pour tracer des patatoïdes qui facilite la lecture de l'AFC.

Pour tous, un premier enseignement se dégage : la proximité de la forêt semble ne peser de façon négative que de manière très marginale, et cette appréciation ne semble pas caractériser certains types de résidents plus que d'autres.

Au sein de ces trois groupes (Types A, B et C), deux grandes catégories distinctes se dégagent, que sépare l'axe vertical de l'AFC (figure 3), et qui exigent de différencier ceux qui ont choisi leur logement (qui « se logent ») des autres, qui n'ont accès qu'aux logements sociaux que la puissance publique leur propose (qui « sont logés »).

Un premier regroupement (Type A) rassemble les individus de la cité boisée et du « ghetto » vert. Ces deux types se distinguent par une forme collective de résidence, dense et verticale, et par la très forte part de logements sociaux (Habitats à Loyers Modérés – HLM) dans chacun de ces deux types (seule la cité boisée comprend une part significative de logements collectifs avec bailleurs privés). Dans ce cas de type A – le cas du logement collectif, il semble que la forêt n'intervienne pas dans les choix d'emménagement, qui sont de fait dépendants (pour une écrasante part des interrogés) des propositions des organismes de logement social – on voit que la notion de « choix » résidentiels reste très relative, dans la mesure où près de la moitié des interrogés semblent ne pas en avoir eu. Dans le cas de la cité boisée, où existent une part significative de logés chez des bailleurs privés, la proximité de la forêt n'a explicitement « pas d'importance particulière ».

Une deuxième grande catégorie se distingue donc de ce Type A, qui regroupe les types B (Eden Privatif) et C (Faubourg Forestier) : non dépendants de bailleurs sociaux, ces deux derniers types de résidents ont sans doute eu davantage le sentiment de « choisir » leur logement et leur implantation dans la ville. Ils se différencient entre eux par la taille des terrains dont ils disposent (ils sont plus petits dans les faubourgs forestiers), mais aussi par le rapport que leurs résidents entretiennent à l'aménité forestière.

Les résidents des faubourgs forestiers (type C) partagent avec une partie de ceux de la cité boisée, où existent une part significative de logés chez des bailleurs privés, l'idée que la proximité de la forêt n'a explicitement « pas eu d'importance particulière » dans leurs choix d'emménagement. Ces caractéristiques communes confirment que l'aménité forestière n'est pas déterminante aux yeux des catégories populaires, qui construisent leurs choix à partir d'autres priorités.

Le troisième regroupement, qui se distingue de tous les autres, est celui de l'Éden privatif (Type B), puisque ces résidents expriment explicitement le rôle favorable qu'a joué la proximité de la forêt dans leur choix d'emménagement. Au-delà de l'étendue de leurs jardins, puisque leurs maisons disposent « de plus de 100m² de terrain », leur « aisance » se signale à leur capacité de faire des choix, et d'intégrer à ces choix plus de paramètres, de critères ou de variables que les autres, en l'occurrence une aménité forestière. Cette aisance et cette capacité d'intégrer de multiples variables fait d'eux des privilégiés. Pour un riverain du bois des Dames, « *ce qui nous a plu dans cette maison, c'est la forêt qui est attenante au jardin. La maison nous plaisait également, mais le bois a été déterminant.*»[101].

[101] Entretien 16 (e16) : Un homme, 66 ans, retraité, résident de lisière d'une forêt faiblement équipée en maison avec plus de 100m² de terrain à Notre-Dame-de-Bondeville, le 10 juillet 2014

Au regard de l'Encadré 7 on peut voir que ceux pour qui la proximité de la forêt a joué un rôle favorable ont un profil particulier.

Ceux pour qui l'emménagement à proximité de la forêt a été favorable représentent 41,9% de l'échantillon (276/660) :
- 93,8% fréquentent la forêt à côté de laquelle ils se sont installés
- 76,4% la fréquentent à pied
- 75,7% la voient depuis leur logement
- 67% ressentent le besoin de sortir dans la nature « 1 fois par semaine et plus »

Encadré 7: Ceux pour qui emménager à proximité de la forêt a été favorable

2.2 Une majorité d'individus apprécie cette proximité avec la forêt

Les personnes sondées qui n'ont pas choisi la proximité de la forêt ne la vivent pas, pour autant, comme une contrainte. En effet, 96,2 % des personnes interrogées déclarent aimer vivre au contact de la forêt. De plus, ceux qui ont déclaré que l'emménagement au contact de la forêt a été « défavorable » répondent tous « aimer vivre au contact de la forêt ».

Toutefois une faible part des sondés (3,8 %, 25 individus sur 661) n'apprécie pas de vivre au contact de la forêt (Encadré 8).

Ceux qui n'aiment pas vivre au contact de la forêt :
- la forêt n'a pas eu d'importance dans le choix d'emménagement
- Ils ne la fréquentent pas
- Ils résident en HLM
- Ils ont moins de 30 ans
- Ils voient la forêt comme dangereuse
- Les animaux sauvages de la forêt sont un problème à gérer

Ceux pour qui la forêt ne contribue pas à leur bien-être :
- La forêt n'a pas eu d'importance dans le choix d'emménagement
- Ils ne fréquentent pas la forêt
- Ils ont moins de 30 ans
- Ils fréquentent le centre-ville pour le loisir « 3 fois par semaine et plus »

Conclusion : Ces individus semblent plus tournés vers la ville que vers la forêt.

Encadré 8 : qui sont les personnes qui n'aiment pas vivre au contact de la forêt

Une deuxième indication qui montre que la proximité de la forêt n'est pas vécue négativement est le pourcentage (93 %, 613/659) de répondants qui pensent que vivre au contact de la forêt contribue au bien-être.

La forêt contribue-t-elle à votre bien-être ?	De 15 à 29 ans	de 30 à moins de 45 ans	de 45 à moins de 60	60 ans et plus	Total
Oui	*83,8%*	93,1%	**97,6%**	**96,2%**	93%
Non	**16,2%**	6,9%	*2,4%*	*3,8%*	7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 19:Tri croisé en les classes d'âge et le fait de percevoir la forêt à proximité Khi2=47,7 ddl=6 p<.05 n=654. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Le Tableau 19 montre que ce n'est pas en fonction du lieu d'enquête, mais en fonction de l'âge que la forêt apparaît comme un lieu de bien-être. La moitié de ceux pour qui la forêt à proximité ne contribue pas au bien-être ont entre 15 et 29 ans et un quart ont entre 30 et 45 ans.

2.3 La forêt d'« à côté » symbole de nature.

Une majorité de personnes déclare éprouver un besoin de sortir dans la nature (94,2 %).

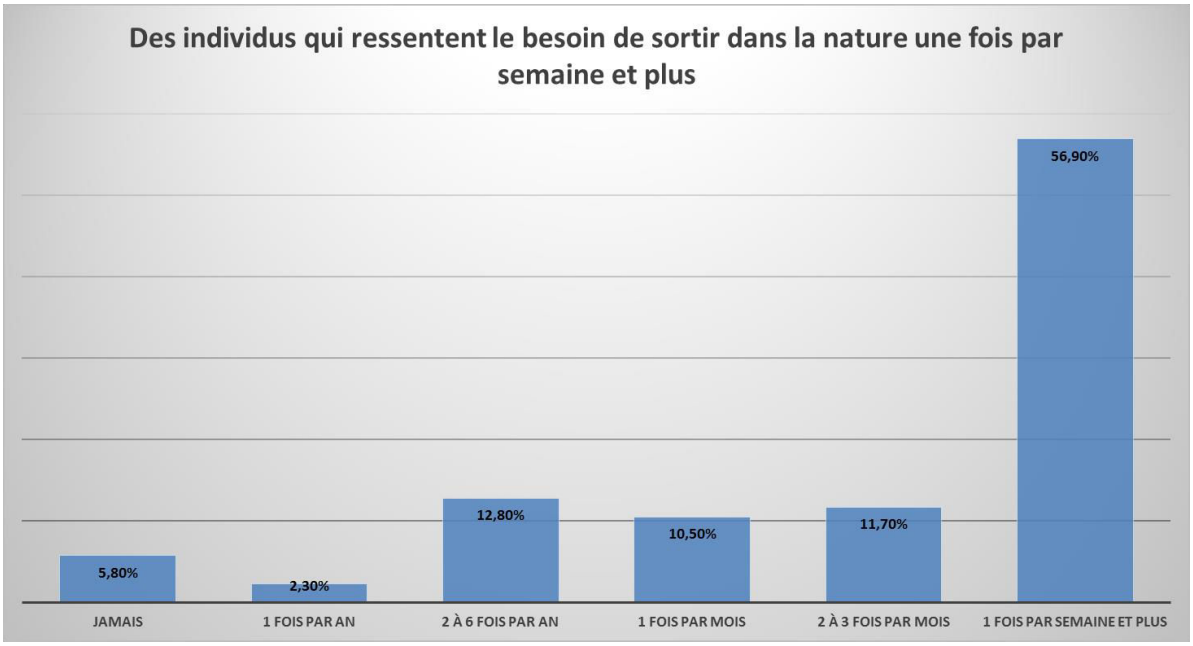

Figure 29 : le besoin de sortir dans la nature. En ordonnée l'effectif et en abscisse la temporalité de la fréquentation

La Figure 29 montre que ceux qui éprouvent le besoin de sortir dans la nature le font « 1 fois par semaine et plus », réponse majoritairement exprimée (56,90 %). Ce besoin de sortir dans la nature est-il lié à une sortie en forêt ? Un tiers de l'échantillon global (34%) affirme ressentir ce besoin, et sort également en forêt à proximité de chez eux (93,6 %), « 1 fois par semaine et plus » (60,2 %). Le besoin de sortir dans la nature se traduit donc pour ces individus par la fréquentation de la forêt.

Nous sommes en présence d'un public urbain qui éprouve un besoin de nature. Ce phénomène trouve écho dans une agglomération très anthropisée et industrialisée, où les paysages qui se dévoilent sont ceux d'usines, de bâti dense. Il peut expliquer le fait d'avoir besoin de voir des paysages naturels que le tiers d'espace forestier symbolise. À ce propos, le témoignage que nous rapporte un élu, celui d'une femme aveugle qui réside dans une tour de la cité rose de Canteleu, au cinquième étage :

> *« Elle ouvre la fenêtre et elle dit « Vous voyez ? Vous savez pourquoi je reste ici ? C'est à cause de la vue. Parce que vous avez la forêt qui est juste là et par ailleurs vous avez*

cette vue sur cette boucle de la Seine » et elle dit « c'est la vue des impressionnistes » « Pour rien au monde monsieur le Maire je ne quitterai mon logement. » »[102]

Ce que nous dit cette femme c'est qu'au-delà de ce que l'on voit, et dans son cas cela dépasse ce cadre, ces paysages sont plus qu'une forêt ou que la boucle d'un fleuve, cela revêt une histoire, ces lieux sont des formes sensibles (Sansot, 1986). La nature est donc « *un équilibre, la nature ça a toujours équilibré les gens […] ils ont déjà un bien être, un apaisement, une vue sur la forêt, ils en ont besoin. Et les usagers qui vont en forêt c'est un besoin, c'est vital même si les gens vivent en ville ils en ont besoin à un moment.* »[103].

Ainsi nous constatons que même si la forêt n'est pas majoritairement un choix dans la localisation de la résidence, une part importante des individus, après l'emménagement, déclare aimer vivre au contact de la forêt, celle-ci contribuent à leur bien-être.

Apparaît néanmoins, un type d'individu pour qui la forêt n'a pas eu d'importance dans l'emménagement, qui n'aime pas vivre au contact de la forêt, pour qui celle-ci n'apporte pas de bien-être et qui n'éprouve pas le besoin de sortir dans la nature. La proximité de la forêt est un atout, pour d'autres elle est considérée comme négative, « *cela provoque de l'humidité, des animaux sauvages (renards) qui viennent fouiller les poubelles, et elle cache le soleil* »[104]. Ce sont des jeunes (moins de 30 ans) qui semblent être tournés vers « la ville » plutôt que vers la forêt.

2.4 Se situer subjectivement « dans » ou « en dehors » de la ville

Nous exposons ici les manières d'habiter « la ville » des résidents de lisière. Ces manières de s'inscrire dans le territoire urbain, de se représenter et d'user de la ville, sont autant de manière d'habiter la ville qu'on peut appréhender en croisant des indicateurs subjectifs (mesurés par des questions d'opinion) et des indicateurs d'usages objectifs (mesurés par des questions de fait) à l'égard du « centre » de la ville, qui concentre (à Rouen comme en Europe) la plupart des services (culturels, commerciaux, administratifs…) qu'offrent les villes.

Pour comprendre la manière dont les individus habitent subjectivement les lieux, nous les avons interrogés sur la perception de la localisation de leur quartier par rapport à « la ville » (Tableau 20).

[102] Entretien 4 (e4) : Un homme, 45 ans, Député de la 5e circonscription de Seine-Maritime, ancien maire de Canteleu (2001-2014), le 4 décembre 2014.
[103] Entretien 8 (e8) : Une femme, 53 ans, infirmière, résidente de lisière de forêt faiblement équipée en maison avec plus de 100m² de terrain dans la forêt de Roumare, le 16 septembre 2014
[104] Entretien informel avec un riverain de forêt résidant à Déville-lès-Rouen en contrebas du bois de l'archevêque le 25 septembre 2013 devant son domicile.

	Immeuble avec bailleur HLM	Immeuble avec bailleur privé	Maison avec moins de 100m² de terrain	Maison avec plus de 100m² de terrain	Total
A la marge de la ville	**50,9%**	45,6%	41,7%	40,6%	45,8%
Dans la ville	28,2%	**50%**	**43,5%**	*16,6%*	29,8%
En dehors de la ville, dans la forêt	*20,9%*	*4,4%*	*14,8%*	**42,8%**	24,4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 20 : Tri croisé entre le type d'habitat (4 catégories) et la perception du quartier par rapport à "la ville". Khi2=73,7 ddl=6 p<.05 n=657. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Il apparaît d'abord que 29,8% des résidents se pensent « dans la ville », et que le reste des personnes interrogées se sentent « à la marge de la ville » (45,8%), voire « en dehors de la ville, dans la forêt » (24,4%). On constate ainsi que les habitants des lisières forestières partagent majoritairement (70,2%) un sentiment de « distance » à la ville.

Si l'on se penche sur le type d'habitat, on s'aperçoit qu'il y a une tripartition des réponses (Tableau 20). Il semble que les individus qui résident en « Immeuble avec bailleur privé » et en « Maison avec moins de 100m² de terrain » aient les mêmes perceptions de la spatialisation de leur quartier par rapport à « la ville ».

	Immeuble avec bailleur HLM	Maison de plus de 100m² de terrain	Immeuble avec bailleur privé et maison de moins de 100m² de terrain	Total
A la marge de la ville	**50,9%**	40,6%	43,2%	45,8%
Dans la ville	28,2%	*16,6%*	**45,9%**	29,8%
En dehors de la ville, Dans la forêt	*20,9%*	**42,8%**	*10,9%*	24,4%
Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 21: Tri croisé entre le type d'habitat (3 catégories) et la perception du quartier par rapport à "la ville". Khi2=71,1 ddl=4 p<.05 n=657. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

S'il apparaît que le type de logement influe sur la perception que les individus ont d'être dans, à la marge ou en dehors de la ville, comment peut-on l'expliquer ?

Les individus qui résident en HLM se perçoivent pour moitié comme étant « à la marge de la ville ». Comment entendre cette perception de marginalité ? Est-elle une exclusion et une dépendance vis-à-vis d'autres groupes ? Ces marges de la ville ont une histoire, elles ont été fabriquées à une époque où le besoin de logement était important, puis elles ont évolué.

Un homme, témoigne : après avoir été étudiant et résidé dans un logement étudiant du panorama s'installe, une fois devenu fonctionnaire, dans la « Cité boisée ». « *Après la cité*

universitaire, nous nous sommes installés rue Thomas Becket, en HLM. »[105], avant d'accéder à la propriété au contact du bois des Dames à Notre-Dame-de-Bondeville.

La population de ces marges a donc évolué, même si elle semble depuis plusieurs années figée, avec des populations issues pour partie de l'immigration, qui n'ont pas les moyens de quitter ce type de résidence. On peut remarquer que le choix du mot « marge » est majoritairement cité par ceux qui « sont logés » dans des HLM. Se sentent-ils plus fragiles ou vulnérables que d'autres ? Seraient-ils comme assignés à résidence, sans perceptive de changement ? Le sentiment de résider « à la marge » provient donc sans doute d'une « frustration relative » (Merton, 1997), d'autant plus forte qu'est pressante la demande de loisirs. Nous pouvons nuancer ce propos car d'autres individus s'expriment ainsi.

Les individus qui résident en « maison avec plus de 100m² de terrain », se perçoivent « en dehors de la ville, dans la forêt ». On peut émettre l'hypothèse qu'ils ont choisi, à la différence de ceux qui résident « en marge de la ville » de s'extraire de la ville pour un cadre verdoyant.

Enfin, les individus qui résident ou en « immeuble avec bailleur privé » ou en « maison avec moins de 100m² de terrain » se perçoivent comme étant « dans la ville ».

	Le faubourg forestier	**L'Éden privatif**	**La cité boisée**	**Le ghetto vert**	**Total**
A la marge de la ville	*41,2%*	40,6%	**54,1%**	47%	45,8%
Dans la ville	**39,1%**	*8,9%*	30,8%	28,5%	29,8%
En dehors de la ville, Dans la forêt	*19,7%*	**50,5%**	*15,1%*	24,5%	24,4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 22 : Tri croisé entre la typologie et la perception du quartier. Khi2=62,3 ddl=6 p<.05 n=657. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Au regard du Tableau 22, il apparaît que même si un habitant du « ghetto vert » sur deux se perçoit comme résidant « A la marge de la ville », un quart d'entre eux se perçoit « dans la ville », et un autre quart se perçoit « en dehors de la ville, dans la forêt ». Ces résultats viennent donc partiellement contester l'utilisation du mot « ghetto » pour caractériser ces lisières.

Si l'on se penche sur le cas du « faubourg forestier », on peut noter que ces habitants sont surreprésentés à se percevoir « dans la ville ».

Les résidents de la « cité boisée » se sentent majoritairement à la marge et sont surreprésentés dans cette catégorie : on peut penser qu'il s'agit là d'un effet lié à l'âge de notre

[105] Entretien 16 (e16) : Un homme, 66 ans, retraité, résident de lisière d'une forêt faiblement équipée en maison avec plus de 100m² de terrain à Notre-Dame-de-Bondeville, le 10 juillet 2014

échantillon. Majoritairement jeunes, davantage attirés par le centre-ville et ses services que par la forêt.

Enfin, les individus de l'« Éden privatif » sont surreprésentés parmi ceux qui se sentent « en dehors de la ville, dans la forêt » et ils sont sous représentés parmi ceux qui se sentent « dans la ville ». Pour autant, on peut noter que 40,6% des résidents de l'« Éden privatif » se perçoivent également « à la marge de la ville ». Toutefois il se peut que les répondants donnent une autre coloration à ce terme de marge que les individus du « ghetto vert ».

Pour conclure il est intéressant de noter, une fois encore, la singularité de l'« Éden privatif » puisque, que le terme soit « en marge » ou « en dehors », il apparaît que 91,1 % des habitants déclarent ne pas résider en ville. Nous pouvons également rappeler que c'est une marge qu'ils ont choisie puisque 71,3% des résidents de l'« Éden privatif » ont déclaré que la proximité de la forêt lors de l'emménagement était favorable. Ces individus sont sûrement dans une marginalité plutôt idéalisée, mais dans les faits ils sont motorisés et accèdent très rapidement au centre-ville en voiture. Nous sommes donc en face d'une vue de l'esprit. Ces individus se pensent en dehors de la ville tout en étant très proche physiquement de celle-ci. C'est peut-être également pour eux une stratégie d'optimisation, se sentir vivre dans la nature tout en étant au cœur de la vie de la ville.

2.5 Fréquenter objectivement le centre-ville : pratiques de la ville récréative

Nous avons remarqué (Tableau 22) qu'en fonction de la manière dont les individus perçoivent leur lieu de résidence, ils ont des pratiques de loisirs en ville singulières. Premièrement, au cours de l'année 2014, une majorité d'individus (56,6%) se sont rendus au moins une fois par semaine en centre-ville de Rouen pour le plaisir.

Fréquence de sortie en centre-ville :	A la marge de la ville	Dans la ville	En dehors de la ville, dans la forêt	Total
Jamais	10,7%	*5,6%*	**15,6%**	10,4%
Moins de 1 fois par mois	10,3%	*4,6%*	12,5%	9,1%
1 fois par mois	9%	12,8%	8,8%	10,1%
2 à 3 fois par mois	13,7%	15,3%	12,5%	13,9%
1 fois par semaine et plus	56,3%	**61,7%**	*50,6%*	56,6%
Total	100%	100%	100%	100%

Tableau 23: Tri croisé entre la fréquence de sortie au centre-ville pour le loisir et la perception du quartier par rapport à la ville. Khi2=19,9 ddl=8 p<.05 n=656. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Parmi les individus qui se perçoivent comme étant « dans la ville », on remarque que ceux qui se rendent « 1 fois par semaine et plus » en centre-ville sont surreprésentés.

Parmi, les individus qui se perçoivent comme étant « en dehors de la ville, dans la forêt », ceux qui disent ne jamais fréquenter le centre-ville sont surreprésentés. Ces individus fréquentent moins la ville par loisir que les autres.

Fréquence de sortie en centre-ville :	Le faubourg forestier	L'Éden privatif	La cité boisée	Le ghetto vert	Total
Jamais	**14,5%**	5,9%	6,9%	10,6%	10,3%
Moins de 1 fois par mois	10,7%	10,9%	6,9%	7,9%	9,1%
1 fois par mois	12%	**15,8%**	7,5%	*6%*	10%
2 à 3 fois par mois	**20,1%**	10,9%	*8%*	12,6%	13,8%
1 fois par semaine et plus	*42,7%*	56,4%	**70,7%**	**62,9%**	56,8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 24 : Tri croisé entre la fréquence de sortie au centre-ville pour le loisir et la typologie. Khi2=44,7 ddl=12 p<.05 n=660. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Le Tableau 24 montre que les individus qui résident dans le « faubourg forestier » sont surreprésentés parmi ceux qui ne fréquentent jamais le centre-ville par loisir. Ils sont 85,1% à résider à plus de 30 minutes du centre-ville en transport en commun et ils sont 55,1% à ne jamais utiliser les transports en commun pour se rendre en centre-ville. Ils sont également représentés de manière importante parmi ceux qui fréquentent le centre-ville « 2 à 3 fois par mois ».

Les individus qui résident dans l' « Éden privatif » sont surreprésentés parmi ceux qui fréquentent le centre-ville « 1 fois par mois », même si la majorité (56,4%) le fréquente « 1 fois par semaine et plus ». Ils sont 61,4% à ne jamais utiliser de transport en commun pour se rendre en centre-ville. Ce qui nous laisse supposer qu'ils utilisent plutôt la voiture pour fréquenter le centre-ville de Rouen. En effet, ces sites sont peu desservis par les transports en commun.

Les individus qui résident dans la « cité boisée » sont surreprésentés parmi ceux qui fréquentent le centre-ville « 1 fois par semaine et plus » parmi eux, 27% s'y rendent « 3 fois par semaine et plus ». Ils résident à moins de 30 minutes du centre-ville en transport en commun (85,5%) et l'utilise majoritairement (54,6%) « 1 fois par semaine et plus » pour s'y rendre.

Enfin les individus qui résident dans le « ghetto vert », comme la « cité boisée » fréquentent majoritairement le centre-ville (62,9 %) « 1 fois par semaine et plus », ils résident tous à moins de 30 minutes du centre-ville en transport en commun et l'utilise la plupart du temps pour se rendre en centre-ville « 1 fois par semaine et plus ».

Au cours de l'année 2014, une majorité d'individus que nous avons interrogés (57,4 %) ont utilisé au moins une fois les transports en commun pour se rendre au centre-ville. Ceux qui n'utilisent pas ce type de transport sont 42,6%. L'usage des transports en commun est un élément de différenciation très fort : cette variable se distribue de façon presque binaire, entre

les modalités « toujours » et « jamais », comme si les combinaisons étaient de fait trop compliquées. Pour les usagers, les transports en commun sont (logiquement car) systématiquement associés à l'accès à la ville, qu'il faut penser comme durée, dans une époque qui survalorise la vitesse et abolit symboliquement les distances (Ascher, 2005; Studeny, 1995). Enfin, il faut noter qu'une personne sur trois l'utilise à haute fréquence : « 1 fois par semaine et plus » (35,8 %).

Fréquence d'utilisation des transports en commun pour se rendre en centre-ville :	Le faubourg forestier	L'Éden privatif	La cité boisée	Le ghetto vert	Total
Jamais	**55,1%**	**61,4%**	*25,9%*	*29,8%*	42,6%
Moins de 1 fois par mois	7,3%	8,9%	8,6%	*2,6%*	6,8%
1 à 3 fois par mois	17,5%	10,9%	10,9%	17,9%	14,8%
1 fois par semaine et plus	*20,1%*	*18,8%*	**54,6%**	**49,7%**	35,8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 25 : Tri croisé entre la fréquentation du centre-ville en transport en commun et la typologie. Khi2=94,2, ddl=9 p<.05 n=660. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

En prenant en compte la typologie (Tableau 25), Il apparaît que les individus qui résident dans le « faubourg forestier » et dans l'« Éden privatif » aient les mêmes utilisations des transports en commun. Cela va de même pour ceux qui résident dans « la cité boisée » et dans le « ghetto vert » qui utilisent très fréquemment les transports en commun (« 1 fois par semaine et plus »). Ainsi les « grands ensembles » sont bien reliés au centre-ville par les transports en commun en raison de la densité de population et de la volonté politique de désenclaver ces quartiers.

Les individus qui résident dans le « faubourg forestier » et dans l'« Éden privatif », s'ils pratiquent le centre-ville, n'utilisent majoritairement pas les transports en commun pour s'y rendre.

A l'inverse, ceux qui utilisent le plus les transports pour se rendre en centre-ville résident dans « la cité boisée » et dans le « ghetto vert ». Ils utilisent les transports en commun pour se rendre en centre-ville « 1 fois par semaine et plus ».

Ici nous pouvons discuter, le terme de ghetto puisque ce terme revêt une notion de séparation très nette et pourtant ceux qui fréquentent le plus le centre-ville et utilisent le plus les transports de l'agglomération sont, avec les individus qui résident dans la « cité boisée » ceux que nous classons dans le « ghetto vert ». La thèse de Mathias Boquet (2008), montre que l'ensemble des citadins du Havre, et donc également ceux des banlieues, fréquentent le centre-ville. C'est surtout l'âge qui est discriminant pour la fréquentation des espaces centraux de la ville.

En effet, ces derniers ont bénéficié des politiques urbaines visant à réduire les fractures spatiales en connectant ces quartiers au centre-ville. Le métro a ainsi permis à partir de 1994 de relier la rive droite et la rive gauche, jusqu'à Saint-Étienne-du-Rouvray (où se trouve un de nos sites d'enquête). D'ailleurs à l'époque de sa construction, le métro éveillait des craintes de la part des populations du centre de la rive droite par peur de voir se multiplier les visiteurs des périphéries urbaines. Plus récemment ont été créés, à partir de 2001, les TEOR. Ce sont des bus qui bénéficient d'une voie en site propre.

Cette politique a pour but de reconnecter à la ville des populations qui peuvent s'en sentir exclues. Deux de nos sites d'enquêtes sont concernés (le quartier de la Grand'Mare à Rouen et le quartier de la cité rose à Canteleu). On peut voir que ces créations ont permis de rapprocher un public, en marge de la ville, à moins de 30 minutes du centre-ville en transport en commun. En effet, « La force du projet de tramway réside simultanément dans son habileté à conjuguer la multiplicité des échelles urbaines qui compose nos territoires, et dans sa capacité à requalifier des sites où l'urbanité est à reconstruire ou simplement à construire. » (Redondo, 2012). Ceux qui fréquentent le plus le centre-ville ne voient pas dans la forêt un critère déterminant pour emménager et, paradoxe intéressant, se sentent plus que les autres à la marge de la ville : ici s'exprime un « droit à la ville » (H. Lefebvre, 1967) et une frustration, relative au temps nécessaire pour relier le centre-ville. « La ville » est un enjeu de société, et les choix d'aménagements ne sont pas neutres sur le plan social comme sur le plan politique, dans la mesure ou s'y projettent les rapports sociaux (H. Lefebvre, 1967).

Pour conclure on observe que nous sommes bien en présence de citadins d'une agglomération. Ils sortent beaucoup en ville pour le loisir et utilisent les transports en commun pour s'y rendre. Il y a donc des habitudes et des demandes de fréquentations établies.

Fréquence des sorties pour le loisir en ville :	Dans la ville	En dehors de la ville	Total
Jamais	*5,6%*	**12,4%**	10,4%
Moins de 1 fois par mois	*4,6%*	**11,1%**	9,1%
1 fois par mois	12,8%	8,9%	10,1%
2 à 3 fois par mois	15,3%	13,3%	13,9%
1 fois par semaine et plus	**61,7%**	*54,3%*	56,6%
Total	100%	100%	100%

Tableau 26 : Tri croisé entre la fréquence de fréquentation de la forêt et le sentiment de se percevoir dans ou en dehors de la ville. Khi2=16,2, ddl=4 p<.05 n=656. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Le Tableau 26 nous montre que plus les individus se sentent résider « dans la ville », plus ils la fréquentent et à l'inverse ceux qui se perçoivent comme résidant en « dehors de la ville » s'y rendent significativement moins.

2.6 Diversité des citadins qui résident en lisière

Dans l'ensemble, la forêt n'est pas un critère déterminant dans les « choix » d'emménagement et de localisation lorsque l'on considère l'échantillon global. Mais dès lors que l'on examine ces choix en fonction du type de logement, il apparaît que ce sont ceux qui possèdent les maisons avec les plus grands terrains pour qui la localisation à proximité de la forêt a été un critère favorable dans le choix de leur bien. Cela se retrouve également au niveau de la typologie puisque ce sont les personnes résidant dans l' « Éden privatif ».

Si la forêt n'a pas été un critère déterminant pour le choix de la résidence, les individus interrogés déclarent majoritairement aimer vivre au contact de la forêt et qu'elle contribue à leur bien-être. Ils ressentent également le besoin de sortir dans la nature.

Une minorité d'individus qui ne ressentent pas ce besoin se distingue, ils sont jeunes (« moins de 30 ans »), ils se rendent en centre-ville, en transport en commun, « 3 fois par semaine et plus ».

La forêt à proximité est un symbole de nature. En effet, les individus associent majoritairement la forêt à la nature et les riverains de forêt ressentent majoritairement le besoin de sortir dans la nature « 1 fois par semaine et plus ».

La perception du quartier par rapport à la ville semble déterminée par le type de logement, cependant les individus qui résident en maison avec moins de 100m² de terrain et ceux qui résident en immeuble avec bailleur privé ont les mêmes perceptions. Les individus qui possèdent les maisons avec les jardins les plus grands sont surreprésentés parmi ceux qui se perçoivent en « dehors de la ville, dans la forêt ». Ceux qui résident en immeuble avec bailleur privé et en maisons avec de petits jardins sont surreprésentés parmi ceux qui se perçoivent dans la ville. Enfin les individus qui habitent en HLM, se perçoivent comme étant à la marge de la ville.

Ces perceptions s'expliquent également par rapport à la proximité de la forêt d'une part et, d'autre part, par la proximité du centre-ville en transport en commun. Il apparaît alors que ceux qui se sentent « dans la ville » utilisent les transports en commun. Ceux qui se sentent « en dehors de la ville, dans la forêt » sont des individus qui sont à plus de 30 minutes de la ville en transport en commun. Enfin ceux qui se sentent à la marge ne sont ni pleinement dans la ville, ni pleinement dans les sylves. Ils sont dans un entre-deux qu'ils considèrent comme une marge.

Une majorité d'individus se sont rendus au moins une fois dans l'année 2014 au centre-ville de Rouen. Ceux qui se sentent « dans la ville » sont ceux qui se rendent le plus

fréquemment en centre-ville. A l'inverse ceux qui se sentent « en dehors de la ville, dans la forêt » sont ceux qui sont les plus nombreux à ne jamais fréquenter le centre-ville.

En fonction de la typologie, les types « cité boisée » et « Éden privatif » ont des fréquentations similaires avec une surreprésentation des individus qui fréquentent le centre-ville une fois par semaine et plus. Les individus du « faubourg forestier » sont ceux qui fréquentent le moins le centre-ville, ils sont « en retrait » de la ville.

Au regard de l'utilisation des transports en commun, deux utilisations se dégagent qui se spatialisent de manière binaire. Soit une majorité des individus n'utilisent jamais les transports en commun, c'est le cas du « faubourg forestier » et de l'« Éden privatif » ; soit l'utilisation est systématique, c'est le cas de la « cité boisée » et du « ghetto vert ». L'utilisation des transports en commun est liée à la présence d'équipement mais également à la distance du centre-ville en utilisant ces transports. Ceux qui sont à moins de 30 minutes de la ville vont les utiliser.

- La forêt n'est pas un critère dans les choix d'emménagement mais un plus pour ceux qui ont pu choisir (les résidents de maison avec plus de 100m² de terrain).
- Pour autant une majorité d'individus, qu'il l'ait choisi ou non, apprécie sa proximité. C'est surtout parmi les jeunes (moins de 30 ans) que la forêt ne revêt que peu d'importance.
- La forêt d'« à côté » symbolise la nature pour une majorité de résidents qui ressent le besoin de sortir dans la nature. Une fois encore ce sont plutôt les jeunes (moins de 30 ans) qui ne ressentent pas ce besoin.
- Deux tiers des résidents de lisière se pensent en dehors de la ville et un tiers dans la ville.
- Les résidents d'immeuble avec bailleur privé et de maisons avec moins de 100m² de terrain ont un sentiment également partagé d'être à la fois en dehors de la ville et à l'intérieur.
- Les résidents d'immeuble avec bailleur HLM et ceux qui résident en maisons avec plus de 100m² de terrain se sentent majoritairement en dehors de la ville. Si pour les uns la marginalité est subie, pour les autres c'est une vue de l'esprit (vouloir se sentir en dehors de la ville tout en étant enclavé dans le tissu urbain).
- Ceux qui se sentent résider en ville fréquentent beaucoup le centre-ville (« 1 fois par semaine et plus ») et à l'inverse ceux qui se sentent « en dehors de la ville, dans la forêt » sont surreprésentés parmi ceux qui le sentent le moins.

Encadré 9 : Ce qu'il faut retenir des conditions citadines des résidents de lisière forestière

3. Mobilités de loisirs : activités, socialisations et perceptions

Quels sont les usages récréatifs des forêts des résidents de lisière ? En quoi se différencient-ils de ceux des autres, mais aussi entre eux ? De quelles dynamiques territoriales originales (mobilités entre les massifs, degrés de pénétration dans la forêt) sont-ils porteurs ?

Pour caractériser les déplacements des individus en forêt nous emploierons la notion de mobilité de loisirs et parfois, plus rarement certes, celle d'itinérances récréatives. Si nous opérons cette distinction c'est que pour certains, notamment lors d'épreuves sportives, les mobilités de loisirs en forêt renvoient à l'idée d'itinérance, c'est-à-dire de bivouac (camping, refuge…), d'étape, de nuitée, d'hébergement changeant (lui-même mobile). Prenons l'exemple du cycliste qui après le passage du tour de France en montagne, gravi les cols mythiques : « *j'ai fait beaucoup de cols mythiques : le Ventoux, l'alpe d'huez, le Galibier, le Tourmalet, etc.* »[106]. Dans le cadre de notre enquête nous sommes sur des pratiques du quotidien, attachées à la résidence, à la ville, et donc le terme de mobilité de loisirs convient à ce type de pratiques et de pratiquants dans le contexte de leur pratique quotidienne.

Encadré 10 : mobilité de loisirs, itinérances récréative

3.1 Une nature ambivalente

3.1.1 La forêt à proximité n'est pas dangereuse, mais…

Pour les résidents de lisière, la perception largement majoritaire est qu'il n'y a pas de danger dans la forêt à proximité de chez eux (89,1 %). 10 % des individus sondés pensent tout de même que la forêt est dangereuse. Deux phénomènes apparaissent. Soit cette peur est liée soit à la présence de l'homme (mauvaise fréquentation), soit à la nature (mal entretenue et peuplée d'animaux sauvages).

La présence de l'Homme en forêt est associée à de mauvaises fréquentations (« *des jeunes* », « *des fous* », « *des agressions* », « *des chasseurs* », « *des dealers* », « *des pervers* », « *des voyous* », « *des violeurs* », « *la présence de quads* »). Les individus pointent aussi le fait que la forêt n'est « *pas assez surveillée* ».

Il ressort également que pour certains, la forêt est mal entretenue (« *arbres qui tombent* », « *arbres à terre non ramassés* », « *chemins non balisés* », « *pas très praticables* »). Pour d'autres c'est la « *peur des animaux sauvages* », « *la présence de sangliers* », « *des sangliers sur les routes la nuit* » qui est source de peur.

La majorité des personnes pour qui la forêt est dangereuse sont des femmes (62,1%), des personnes qui résident en « immeuble avec bailleur HLM » (56,1%), des personnes qui lorsqu'elles fréquentent la » forêt « restent sur les grands chemins balisés » (53%) ou « restent en lisière » (28,8%), enfin, 40,9% de ces individus ne la fréquentent pas.

Comment cette perception se distribue-t-elle dans la typologie (Tableau 27) ?

La forêt proche est-elle dangereuse ?	Le faubourg forestier	L'Éden privatif	La cité boisée	Le ghetto vert	Total
Oui	8,7%	*4%*	12,1%	**14,1%**	10,1%
Non	91,3%	**96%**	87,9%	*85,9%*	89,9%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 27 : Tri croisé entre la perception de la dangerosité de la forêt est la typologie. (Khi2=8,10, ddl=3 p<.05 n=655). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à

[106] Entretien 41 (e41) : Une femme, 54 ans, secrétaire administrative, Pratiquante de course à pied, de VTT et actuellement encadrante de marche nordique dans l'association ADN-GPS (Aventure direction nature-les gènes du plaisir sportif), le 8 juin 2016.

l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Premièrement il apparaît que les habitants de l'« Éden privatif » pensent quasi-exclusivement que la forêt n'est pas dangereuse. A l'inverse, les habitants du « ghetto vert » sont surreprésentés parmi ceux qui perçoivent la forêt comme dangereuse.

Ce sentiment de crainte est surtout présent, comme l'on montré d'autres enquêtes (Boutefeu, 2008; Granet & Dobré, 2009; Maresca, 2000), chez les femmes. Elles expriment un sentiment de crainte vis-à-vis des fréquentations de la forêt. Les raisons évoquées sont le manque de surveillance, leur mauvais entretien et la peur des animaux sauvages. Si elles fréquentent la forêt c'est en famille en restant sur les grands chemins balisés.

Ici on observe, comme l'a fait Nathalie Lewis, qu'en forêt le public féminin est partagé entre peur et sociabilité (Lewis, 2007). Elle montre que la peur de se perdre, le manque d'orientation masquent souvent d'autres facteurs plus subjectifs et révèlent l'ambivalence de la perception « forêt ». Peu de femmes se promènent seules en forêt et quand elles le font, comme le montre notre enquête, elles restent majoritairement sur « les grands chemins balisés » alors que les hommes ont tendance à utiliser les « chemins étroits ». En effet, elles ne sont que 10% des femmes présentes dans l'échantillon à aller seules en forêt, contre 27,2% des hommes. L'enquête « forêt et société » menée par l'ONF en décembre 2004, avait déjà observée que les femmes fréquentaient moins la forêt que les hommes. 37% des femmes ne sont pas allées en forêt en 2004 contre 29% pour la moyenne française (Lewis, 2007). L'enquête « forêt et société » montre que pour celles qui vont en forêt, c'est l'occasion de « partager un moment agréable » avec sa famille, ses enfants, ou ses amis. Ainsi la peur disparaît en grande partie et la promenade devient un plaisir dès lors que ces femmes sont accompagnées. Pour expliquer cette peur elles ont recours à des explications subjectives : « *Mais aller en forêt toute seule euh… J'aurais peur du loup ! (rires) J'aurais peur du loup…*[Extrait d'entretien] » (Lewis, 2007, p. 71). Si la peur du loup est évoquée avec humour, elle permet d'exorciser une crainte plus enfouie celle de l'agression physique et sexuelle (« *échangisme et proxénétisme* », « *histoire d'exhibitionnisme* », « *des histoires de viols* »). Rarement explicitées, ces mauvaises rencontres montrent que ce n'est pas uniquement la forêt en tant que milieu naturel qui fait peur, mais ceux qui la fréquentent avec de mauvaises intentions et l'isolement ressenti en forêt qui renforcent ces craintes.

3.1.2 On ne laisse pas ses enfants aller seuls en forêt

Dans le questionnaire, les personnes qui se sont exprimées sur le fait de laisser ses enfants aller seuls en forêt sont des parents et des grands-parents, il y a donc 20,7 % (137/661) de non réponses.

Alors que la proximité de la forêt n'est pas perçue comme dangereuse, la majeure partie des résidents de lisière ne laissent pas leurs enfants ou leurs petits-enfants aller seuls en forêt (85,9 %). Cependant plus d'une personne sur dix laisse ses enfants aller seuls en forêt.

Les raisons sont similaires au fait de ne pas fréquenter la forêt (« *mauvaises fréquentations* », « *le risque de se blesser* », « *le risque de s'égarer* »).

En revanche que nous disent ceux qui laissent leurs enfants fréquenter la forêt ? Tout d'abord, l'âge de leurs enfants leur paraît suffisant (« *grands* », « *ils sont adultes* »). Puis ils sont en confiance et veulent qu'ils découvrent la nature (« *apprentissage de la nature* », « *cabane* », « *confiance* », « *sécurité* », « *pas de danger* »). Autre raison, les enfants ne sont pas seuls en forêt (« *elle y va avec le chien* », « *ils jouent avec des copains* ») ou la proximité de la forêt qui se transforme en jardin (« *c'est dans mon terrain* », « *ils restent à proximité* », « *je les vois du jardin* », « *je peux les surveiller de la maison* »). Enfin, le fait que « *la forêt soit peu fréquentée* » ce qui limite le risque de faire de mauvaises rencontres.

Les personnes qui laissent leurs enfants aller seuls en forêt ont des caractéristiques communes qui permettent de comprendre ce choix. Tout d'abord, ce sont des individus qui résident depuis longtemps dans leur logement (50% depuis plus de 20 ans) et qui ont une fréquentation élevée de la forêt (64,9, « 1 fois par semaine et plus »). Ce sont des personnes qui ressentent un besoin de sortir dans la nature très important (« 1 fois par semaine et plus », 79,7 %, dont « 3 fois par semaine et plus », 43,2 %).

Un deuxième aspect est le fait de résider au contact de la forêt (à moins d'une minute, 39,2 %) dans de grandes maisons avec de grands jardins (50 %) et donc d'avoir autour de soi une faible densité de population.

Dans les deux cas évoqués, c'est la connaissance des lieux de ceux qui y habitent qui rend moins méfiant.

Laissez-vous vos enfants aller seuls en forêt ?	Le faubourg forestier	L'Éden privatif	La cité boisée	Le ghetto vert	Total
Oui	*9,5%*	**34,2%**	13,2%	10%	14,1%
Non	**90,5%**	*65,8%*	86,8%	90%	85,9%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 28 :Tri croisé entre la typologie et le fait de laisser ses enfants aller seuls en forêt (Khi2=31,7, ddl=3 p<.05 n=524). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Au regard de la typologie (Tableau 28) il apparaît que ceux qui laissent le plus leur enfant seuls en forêt sont spatialisés dans l'« Éden privatif ». Mais cela est le fait d'un site précis, comme le montre la Figure 30[107].

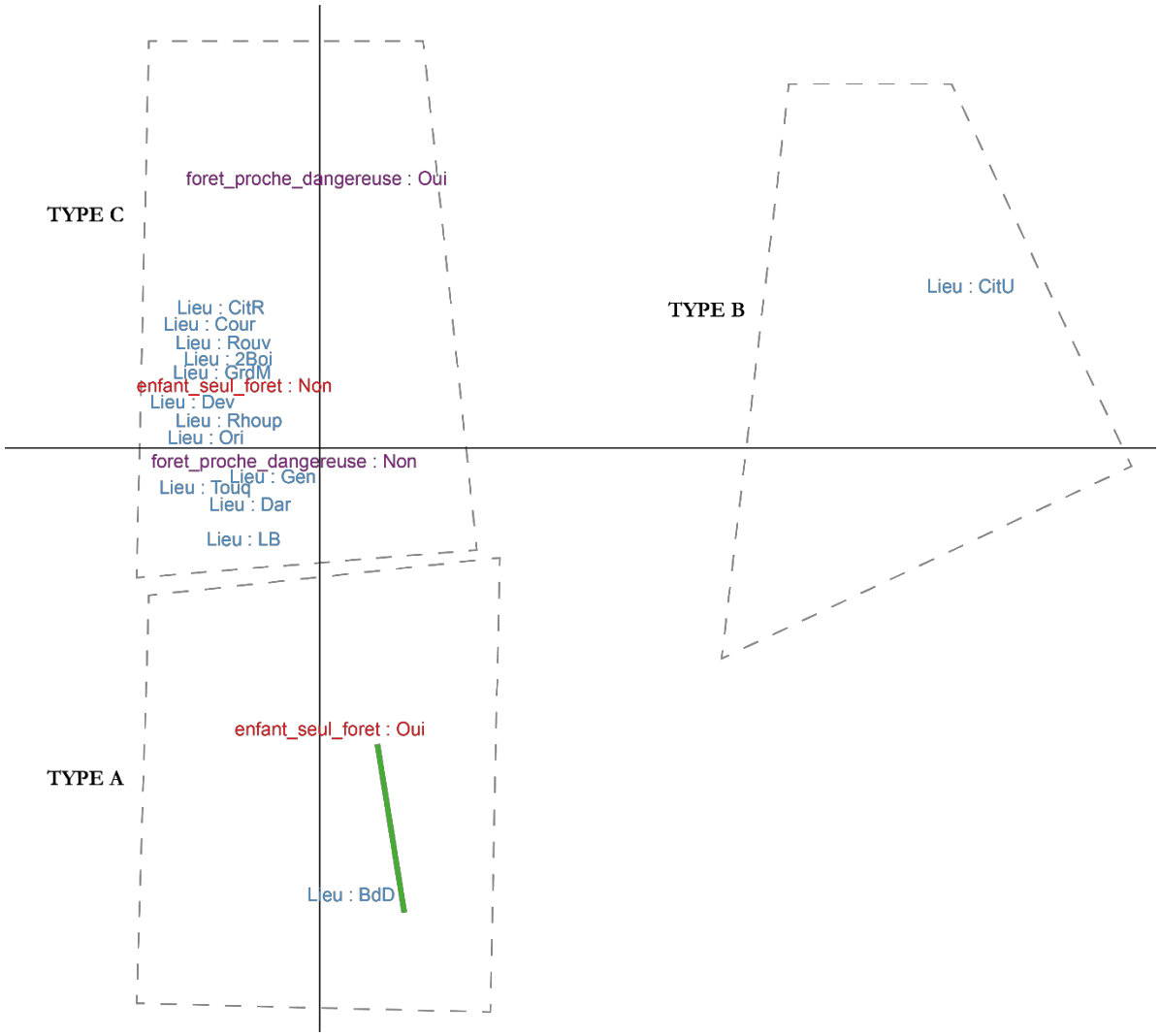

Figure 30 : AFC qui croise les lieux d'enquêtes (en bleu), la dangerosité de la forêt (en violet) et si les individus laissent leurs enfants seuls en forêt (en rouge) avec une classification de type CM en 4 classes nommées A, B, C. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B, C, D) pour tracer des patatoïdes qui facilite la lecture de l'AFC..

Nous pouvons distinguer trois types de comportements distincts. Tout d'abord, le type B ou les individus résident dans la cité universitaire de la pléiade à Mont-Saint-Aignan (« CitU »). Ils se distinguent des autres notamment du fait que, étant étudiants, ils n'ont pas d'enfants.

Un deuxième type regroupe douze des quatorze sites. Quel que soit le type d'habitat ou le capital culturel, ils ne perçoivent pas la forêt comme dangereuse mais ne laissent pas pour autant leurs enfants y aller seuls.

[107] Pour lire l'AFC les lieux écrit en abréviation se trouve en annexe 3, tome 2.

Photographie 58 : Des maisons avec une entrée dans le bois par le jardin, Le bois des Dames, Notre-Dame-de-Bondeville, Crédit photographique : M. Mercado.

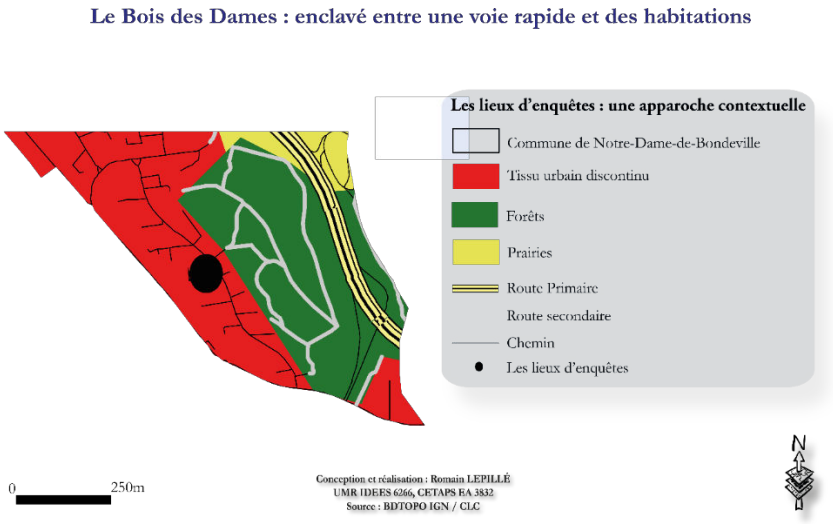

Carte 21 : le quartier du bois des dames et le bois des dames enclavé entre habitat et voie rapide en contrebas.

Enfin, le type A qui correspond au site du bois des dames (BdD) à Notre-Dame-de-Bondeville, Ils sont 60 % à laisser leur enfant aller seul en forêt. Nous pouvons expliquer cela par les caractéristiques géographiques du site. Quand nous avons présenté ce quartier et ce bois, en effet, c'est un petit bois entouré d'un côté par une voie rapide et de l'autre par des maisons avec des jardins qui donnent sur la forêt (Photographie 58 et Carte 21). Ce bois enclavé entre ville et voie rapide n'est fréquenté : « *la plus part du temps que par des riverains et par ceux qui n'habitent pas loin et qui ont connaissance que l'on peut entrer dans le bois et s'y promener. On y voit des individus qui y promènent leur chien, les promenades du dimanche après-midi, les gens qui font du footing et des enfants qui font du vélo.*»[108]. Cette confidentialité et donc cet

[108] Entretien 16 (e16) : Un homme, 66 ans, retraité, résident de lisière d'une forêt faiblement équipée en maison avec plus de 100m² de terrain à Notre-Dame-de-Bondeville, le 10 juillet 2014

entre-soi est une des raisons qui poussent les riverains à laisser leur enfant en forêt. Comme le montre cet extrait d'entretien :

> « *Mon fils a grandi ici, il avait deux copains, ils ont été comme trois frères et ils ont joué dans la forêt tout le temps derrière, j'avais dégagé suffisamment de terrain pour qu'ils puissent jouer dans la forêt. Leur terrain de jeu ça a été le vélo, les anniversaires avec les copains se sont faits dans la forêt, toujours, toujours, toujours.* »[109]

Dans cet extrait d'entretien on peut voir que la forêt est pour ces riverains un terrain de jeu, les enfants ont grandi dans le quartier, ils connaissent les lieux qu'ils habitent depuis toujours. Cette « privatisation » de la forêt revêt une forme rassurante.

3.1.3 Cohabiter avec la faune : des animaux sauvages que l'on aime regarder et côtoyer

Les trois quart des personnes interrogées voient des animaux en forêt (75,3 %). Il s'agit principalement de Cervidés (40 %), de sangliers (15,7%), de renards (14,8 %), d'écureuils (12,8 %), d'oiseaux (9,5 %) et des lapins (4,7 %).

Côtoyer des animaux sauvages les rend familiers et 87% des personnes sondées les trouvent « Agréables à côtoyer et à regarder ». Pour certains riverains voir ces animaux « *est un moment privilégié, on a vraiment beaucoup de chance, ces animaux là ils ne sont vraiment pas très farouches parce qu'au moment où on ouvre les volets, on les voit, ils ne s'enfuient pas.* »[110]. Certains coureurs témoignent du fait de partager les sentiers avec des animaux. « *Il y a parfois des moments magiques, tu cours le soir ou tu cours tôt le matin et tu peux partager 50 mètres avec un chevreuil sur le chemin.* »[111]

Mais un peu plus d'une personne sur dix perçoit ces animaux comme « un problème à gérer ». Résider à proximité de la forêt c'est aussi avoir les désagréments comme la cohabitation avec les animaux sauvages qui peuvent détériorer leur propriété. « *Entre 1986 et 1987, il y a eu une famille de sanglier qui a ravagé tous les jardins qui sont en périphérie.* »[112]. Ce riverain raconte l'installation d'une famille de sangliers dans le bois des Dames et relate que les jardins étaient saccagés nuit après nuit.

[109] Entretien 16 (e16) : Un homme, 66 ans, retraité, résident de lisière d'une forêt faiblement équipée en maison avec plus de 100m² de terrain à Notre-Dame-de-Bondeville, le 10 juillet 2014
[110] Entretien 16 (e16) : Un homme, 66 ans, retraité, résident de lisière d'une forêt faiblement équipée en maison avec plus de 100m² de terrain à Notre-Dame-de-Bondeville, le 10 juillet 2014
[111] Entretien 1 (e1) : Un homme, Maître de conférence (STAPS), traileur, entraîneur de son association jog'nature, le 30 septembre 2014
[112] Entretien 16 (e16) : Un homme, 66 ans, retraité, résident de lisière d'une forêt faiblement équipée en maison avec plus de 100m² de terrain à Notre-Dame-de-Bondeville, le 10 juillet 2014

3.1.4 Une perception très citadine de la chasse

Les enquêtes de l'agglomération rouennaise montrent une faible part de chasseurs parmi les répondants (0,4% en 2006, 0,2% en 2010 et 0,5% en 2014), à l'image de notre enquête auprès des résidents de lisière (0,9%).

La chasse en France n'a pas bonne presse, du moins en ville. Un sondage d'opinion sur les forêts périurbaines (Lafitte, 1993) montre que 81% des personnes interrogées sont « plutôt défavorables » à la pratique de la chasse dans des bois ou des forêts proches de la ville.

Lors de la participation à des « comités de massif » organisés par l'ONF, en vue de l'obtention du label « Forêt d'Exception® », nous avons pu observer des tensions entre naturalistes, randonneurs et vététistes d'un côté et chasseurs de l'autre. Les chasseurs, dont des membres de la fédération de chasse de Seine-Maritime se plaignent du non-respect des zones de chasses en forêt de la part des promeneurs. « *Nous avions installé des pancartes pour prévenir de la chasse en cours sur une centaine d'hectares pour la journée. Nous sommes rentrés en conflit avec un monsieur et son fils qui n'ont pas respecté la limite.* »[113], ce à quoi les associations de défense de la nature et des randonneurs répondent que les panneaux ne sont toujours bien placés ou que les chasseurs ne respectent pas les zones de chasses prévues.

Les esprits s'échauffent rapidement, ce qui nous montre que la question de la chasse donne souvent lieu à des débats passionnés, qui témoignent « des écarts qui existent entre les représentations collectives que les groupes de pression élaborent sur la nature, et qui sont étroitement liées à leurs pratiques, et leurs « cultures » » (Decoville, 2007).

Il est intéressant de voir que dans l'enquête de la métropole les avis sur la chasse sont plus mitigés, à l'image de notre questionnaire sur les lisières. En effet, en 2010, à la question « faut-il réguler les populations d'animaux sauvages en surnombre par la chasse », les habitants de l'agglomération rouennaise répondent que c'est nécessaire à 62%. Mais il faut rester vigilant, notamment à la formulation de la question qui parle d'« animaux sauvages en surnombre », ce qui a pu influencer les réponses.

La perception majoritaire des résidents de lisière de forêt, est que les chasseurs sont « un désagrément pour les résidents » (55,4 %). Mais il faut tout de même noter qu'une part non négligeable (40,8 %) déclare que la chasse est « une nécessité pour réguler les espèces animales ». Le type de logement a-t-il un impact sur cette perception (Tableau 29) ?

[113] Un chasseur, propos recueillis lors du Comité de massif de la Londe-Rouvray, organisé par l'ONF, le 18 décembre 2014 à Grand-Couronne.

Selon vous, la chasse est :	Immeuble avec bailleur HLM	Immeuble avec bailleur privé	Maison avec moins de 100m² de terrain	Maison avec plus de 100m² de terrain	Total
Un désagrément pour les résidents	**64,4%**	64,3%	51,9%	*48,1%*	57,5%
Une nécessité pour réguler les espèces animales	*35,6%*	35,7%	48,1%	**51,9%**	42,5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 29 : Tri croisé entre le type de logement et la perception de la chasse (Khi2=14,7, ddl=3 p<.05 n=636). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

On peut d'abord observer que résider en immeuble semble déterminer majoritairement un sentiment négatif, un désagrément, pour ceux qui résident au contact de la forêt. A l'inverse, résider en maison semble être plus partagé, voire dans le cas de « maison avec plus de 100m² de terrain » légèrement majoritaire. Comment comprendre et interpréter ces différences ? Elles sont dûes à la possession d'un jardin et donc à la volonté de se protéger des animaux nuisibles (renards, sangliers, etc.).

À l'échelle des sites d'enquêtes, il apparaît cependant que dans une ZUS (la Grand'Mare, Rouen), la chasse est majoritairement perçue comme une « nécessité pour réguler les espèces animales ». Les riverains témoignent de la présence de sangliers qui la nuit viennent manger dans les poubelles au pied des immeubles, effraient les populations qui à l'aube prennent leur voiture pour aller travailler.

Un article paru dans la revue nationale de la chasse (Durantel, 2016), fait état d'une multiplication des sangliers. Cela est dû aux mutations des paysages ruraux français (développement de la maïsiculture), aux hivers plus doux, etc. S'installant dans les zones périurbaines et même urbaines, le sanglier se soustrait plus facilement à la pression de la chasse.

Il semble que la perception de la chasse ne soit pas liée au niveau de diplôme. Il apparaît, par ailleurs, que ce sont les personnes qui sont « cadres et professions intellectuelles supérieurs », même s'ils ne chassent pas, pour qui la chasse apparaît comme une nécessité.

Au regard la typologie (Tableau 30), des différences significatives apparaissent.

Selon vous, la chasse est :	Le faubourg forestier	L'Éden privatif	La cité boisée	Le ghetto vert	Total
Un désagrément pour les résidents	57%	*42,6%*	**64,6%**	60,8%	57,5%
Une nécessité pour réguler les espèces animales	43%	**57,4%**	*35,4%*	39,2%	42,5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 30 : Tri croisé entre le type de logement et la perception de la chasse (Khi2=13,7, ddl=3 p<.05 n=636). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Dans le « faubourg forestier » et dans le « ghetto vert » il n'y a pas d'écart à l'indépendance significatif.

En revanche il apparaît que les individus qui résident dans l'« Éden privatif » sont surreprésentés parmi ceux qui perçoivent la chasse comme une « une nécessité pour réguler les espèces animales ».

A l'inverse, ceux qui résident dans la « cité boisée » sont surreprésentés parmi ceux qui perçoivent la chasse comme « un désagrément pour les résidents ».

La Figure 31 montre trois types de rapports à la chasse, aux animaux sauvages qui dépendent des lieux d'enquête.

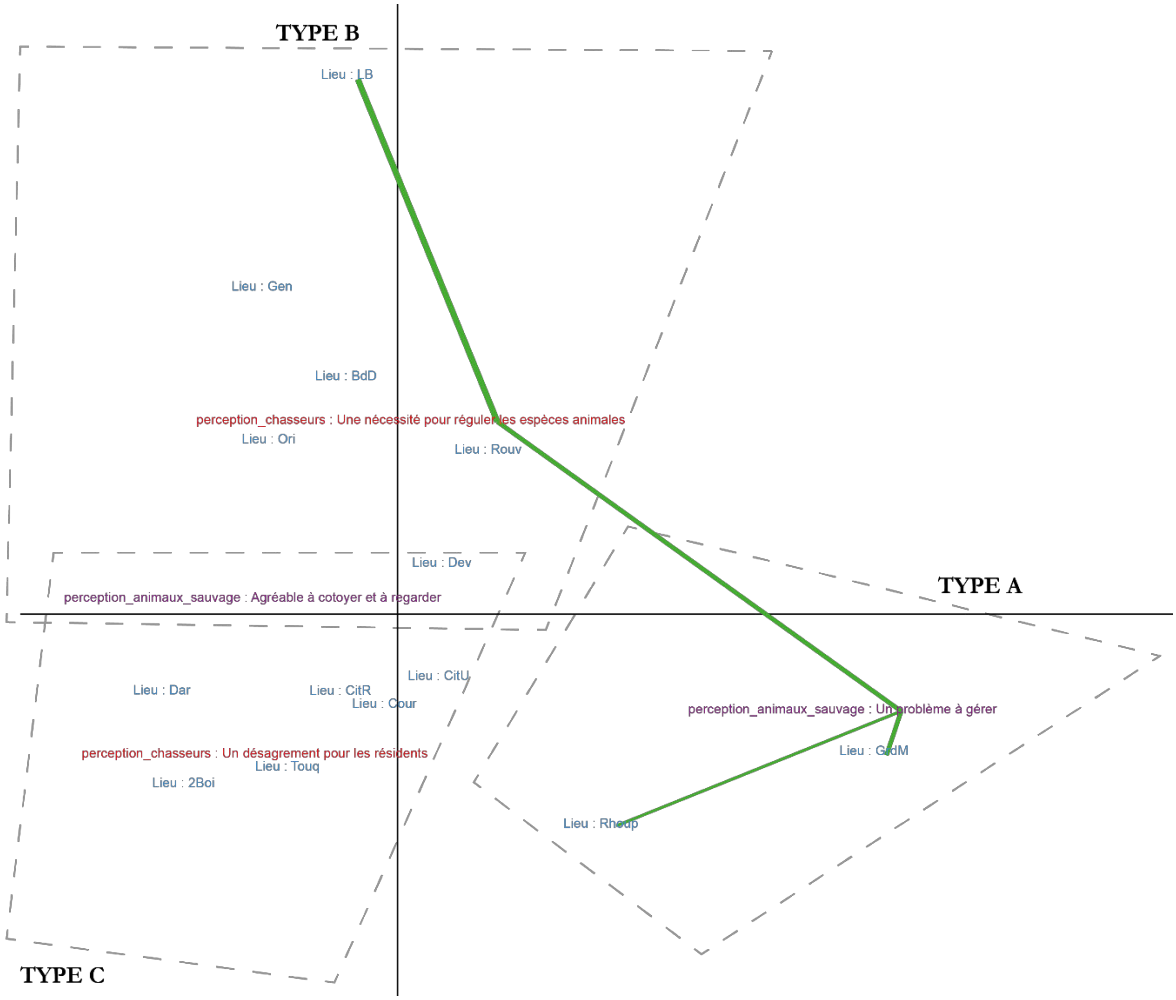

Figure 31 AFC qui croise les lieux d'enquêtes (en bleu), la perception des animaux sauvages (en violet) et la perception de la chasse (en rouge) avec une classification de type CM en 3 classes nommées A, B, C. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B, C) pour tracer des patatoïdes qui facilite la lecture de l'AFC.

Les individus que nous trouvons dans le type B (Encadré 11) perçoivent à la fois la chasse comme « une nécessité pour réguler les espèces animales », mais également les animaux

sauvages comme « agréables à côtoyer et à regarder ». Un tiers des sites enquêtés semblent avoir le même comportement[114].

Le profil du type B (31%, 205/661) :
- **Le type proche des résidents de l'« Éden privatif »**
  - 34,6% ont 60 ans et plus
  - 60,5% possèdent un diplôme supérieur ou égal au baccalauréat ou brevet professionnel
  - 41% sont « PCS+ »
  - 92,2% résident en maisons dont 68,8% en « maison avec plus de 100m² de terrain »
- **Des individus qui se sont mis en retrait de la ville :**
  - 37,6% se perçoivent comme résident « en dehors de la ville dans la forêt »
  - Ils résident tous à plus de 30 minutes du centre-ville en transport en commun
- **Le rapport à la forêt et à la nature** :
  - 93,2% fréquentent la forêt de proximité dont 46,8% fréquentent la forêt « 1 fois par semaine et plus »
  - 66,8% fréquentent la forêt à côté de chez eux, mais également d'autres forêts
  - 71,7% fréquentent la forêt « en couple ou en famille »
  - 82,4% voient des animaux sauvages dans la forêt
  - 63,4% des individus ressentent le besoin de sortir dans la nature « 1 fois par semaine et plus »

Encadré 11 : le profil du type B

Les individus du type B sont proches de ceux de l'« Éden privatif » en termes d'âge, de PCS, de niveau de diplôme et de type de résidence. Ces individus (60,5% d'entre eux) semblent s'être mis en retrait de la ville, et ils se perçoivent « en dehors de la ville dans la forêt ». Ils sont éloignés du centre-ville en transport en commun et ils ne les utilisent pas.

Cette volonté de couper avec la ville les rapproche de la nature. Ils fréquentent donc la forêt située à proximité de chez eux, certains à haute fréquence (« 1 fois par semaine et plus »). Ces individus ne restent pas uniquement dans la forêt « d'à côté » mais en fréquentent d'autres dans le cadre de sorties familiales.

Si les animaux sauvages qu'ils croisent durant leurs sorties sont pour eux « agréables à côtoyer et à regarder », ils sont conscients de l'équilibre des écosystèmes et pensent donc que la chasse est une « nécessité pour réguler les espèces animales ». Surtout que, résidant en maison et possédant des jardins qui donnent souvent sur la forêt, ils sont soumis aux problématiques des animaux nuisibles.

Un deuxième type (type A), minoritaire (deux lieux d'enquêtes[115]) regroupe des individus qui déclarent que les animaux sauvages sont « un problème à gérer » (30,69 %).

[114] Il s'agit des sites de la Bretèque, du Genetey, du Bois des Dames, d'Orival et de Saint-Étienne-du-Rouvray.
[115] Un quartier dans la route d'Houppeville à Notre-Dame-de-Bondeville et le quartier de la boucle de la Grand'Mare à Rouen.

Le profil du type A (15,3%, 101/661) :

Des individus qui ont le profil des résidents du « ghetto vert » :

- Ils résident tous dans le « Ghetto vert »
- Ils sont tous à moins de 30 minutes en transport en commun du centre-ville
- Ils résident tous au contact de forêt faiblement aménagée
- 88,1% résident en « immeuble avec bailleur HLM »
- 74,3% n'ont pas de diplôme ou un diplôme inférieur au baccalauréat ou au brevet professionnel
- 51,5% utilisent les transports en commun pour se rendre en centre-ville « 1 fois par semaine et plus »

Une mobilité groupée et fléchée :

- 76,2% résident entre 1 et 5 minutes de la forêt
- 64,4% fréquentent la forêt en couple ou en famille
- 63,4% restent sur les grands chemins balisés

Encadré 12 : Le profil du type A

Le profil de ceux qui perçoivent les animaux sauvages comme un « problème à gérer » sont tous issus du « Ghetto vert », ils résident au contact de forêt peu équipée, ils sont faiblement diplômés et la moitié fréquente la ville en transport en commun « 1 fois par semaine et plus ».

Nous sommes sur deux sites au contact desquels la forêt est faiblement équipée et où la chasse comme dans la forêt de la boucle de la Grand'Mare n'est pas pratiquée. Ainsi, ils ne profitent pas de la forêt, puisqu'ils ne la fréquentent pas, mais en ont tous les inconvénients. La nuit, des renards et des sangliers viennent fouiller dans les poubelles, et investissent le quartier.

S'ils vont en forêt, leurs mobilités de loisirs se font majoritairement en « couple ou en famille » sur de « grands chemins balisés ».

Enfin, un troisième type de comportement se distingue, où la chasse est « un désagrément pour les résidents » (60,56 %) et la proximité des animaux sauvages est perçue comme « agréable à côtoyer et à regarder ». Sept lieux d'enquête correspondent à ce type[116].

Le profil du type C (53,7%, 355/661)

- **Des individus qui correspondent au profil de la « Cité boisée » (49,3%)**
  - 74,1% résident au contact d'une forêt fortement équipée
  - 69,6% résident en appartement dont 54,4% en immeuble avec bailleur HLM
  - Pour 62,3% le motif d'emménagement à côté de la forêt n'a pas eu d'importance particulière
  - 56,1% résident à moins de 30 minutes du centre-ville en transport en commun
  - 60,8% se rendent en centre-ville pour le loisir « 1 fois par semaine et plus »
  - Ils perçoivent leur quartier comme étant dans la ville
  - 89,3% déclarent que les animaux sauvages sont « agréables à côtoyer et à regarder »

Encadré 13 : Le profil du type C

Les individus du type C correspondent au profil de la « cité boisée » : de l'habitat collectif auprès d'un bois très équipé. Au contact de la forêt équipée, par et pour la ville, qui n'est donc plus « naturelle », la perception est que les chasseurs n'y ont pas leur place. En revanche, les individus sont contents de voir des animaux, car tout en étant dans un milieu très anthropisé, voir des animaux c'est un peu comme être dans une nature « sauvage ».

[116] Il s'agit d'un quartier à Déville-lès-Rouen, à Darnétal, à Petit-Couronne, du parc des deux bois à Mont-Saint-Aignan, de la cité rose à Canteleu, De la cité universitaire la pléiade et du parc de la touques à Mont-Saint-Aignan.

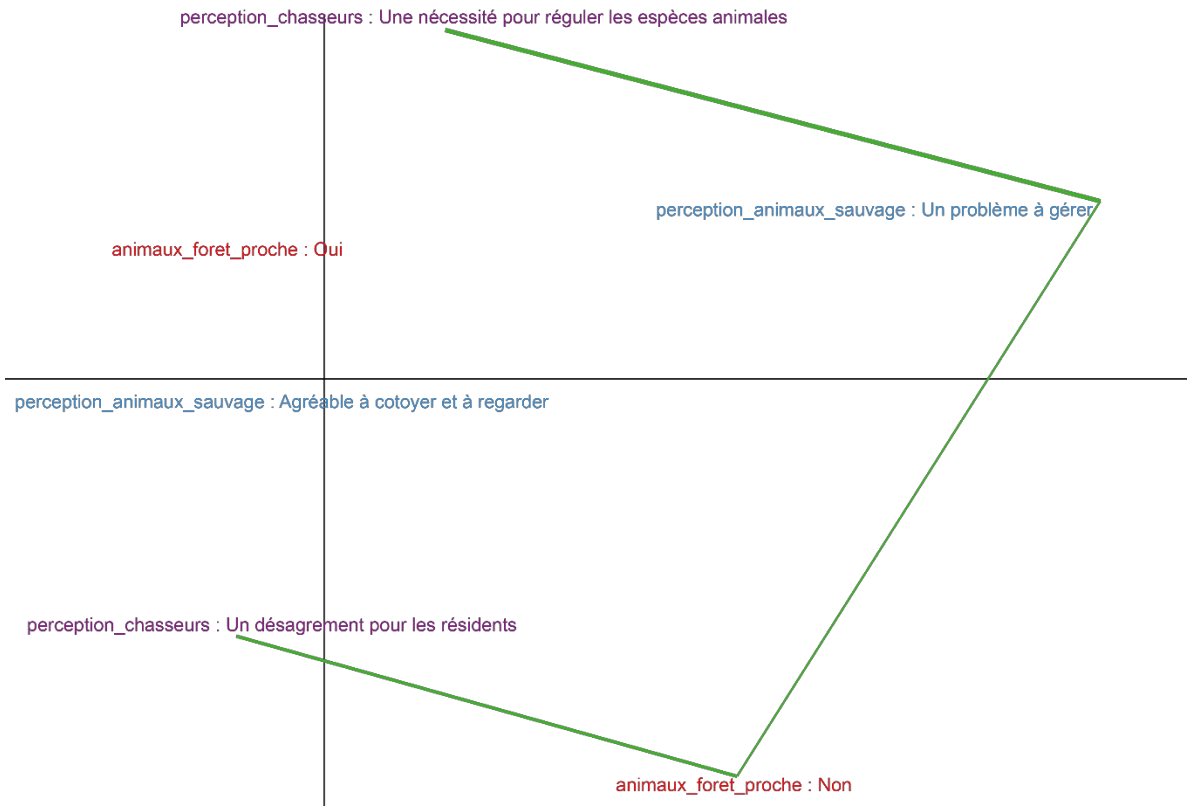

Figure 32 : AFC qui croise la perception des animaux sauvages (en bleu), la perception de la chasse (en violet) et le fait de voir des animaux sauvages en forêt (en rouge)

Nous pouvons remarquer (Figure 32) que ceux qui ne voient pas les animaux sauvages de la forêt pensent qu'ils sont « un problème à gérer », mais ils pensent également que la chasse, pour réguler ces espèces, est « un désagrément pour les résidents ». En effet, s'ils ne s'aperçoivent pas d'animaux sauvages, ils ne subissent pas leur cohabitation et donc ne voient pas l'intérêt de la chasse pour réguler les espèces endémiques.

Alors que ceux qui voient des animaux trouvent qu'ils sont « agréables à côtoyer et à regarder », mais en même temps que la chasse est « une nécessité pour réguler les espèces animales ». Finalement plus les individus voient des animaux sauvages plus ils les trouvent agréables à côtoyer.

- La forêt n'est majoritairement pas perçue comme dangereuse. Pour autant un petit nombre d'individus pense le contraire. Ce sont surtout des femmes. C'est parmi les résidents des HLM que l'on trouve ce type d'individus
- Pour autant on ne laisse pas ses enfants seuls en forêt pour les mêmes raisons. Un petit nombre se détache qui laisse leurs enfants en forêt mais pour des raisons de proximité, la forêt étant comme une extension du jardin
- Les animaux sauvages sont majoritairement perçus comme agréables à côtoyer et à regarder.
- La chasse est perçue, comme ailleurs au contact des villes, comme un désagrément, mais ce sentiment semble moins prononcé chez les résidents de lisière, surtout lorsque ces résidents habitent en maison et qu'ils sont confrontés à la présence d'animaux, parfois quotidiennement.

Encadré 14 : Ce qu'il faut retenir d'une nature ambivalente

3.2 Activité, mobilité et socialisation en forêt.

Les activités de loisirs, comme l'a montré Olivier Lazzarotti (1995), se développent de plus en plus dans les espaces périurbains et notamment dans les forêts urbaines. Nous assistons au développement de mobilités de loisirs dans les forêts qui peuvent se faire à travers des activités comme la promenade et la balade, la randonnée à pied, le jogging, etc.

Comment a évolué la fréquentation depuis l'emménagement ? À quelle fréquence les individus se rendent-ils en forêt (à proximité, mais également dans d'autres forêts) ? Quelles activités y pratiquent-ils, et avec qui ? Quelles mobilités de loisirs se dévoilent ?

Tout d'abord on peut observer que les résidents de lisière privilégient très majoritairement (80,8 %) les modes de déplacement doux (écomobilité). Notons que malgré la proximité de la forêt, ils sont tout de même un individu sur cinq à utiliser la voiture. Ceux qui utilisent un mode de transport motorisé ne sont pas plus éloignés de la forêt que les autres. Cela est peut-être dû à un accès à la forêt plus compliqué (amphithéâtre rouennais, forêt qui surplombe la résidence, etc.).

	Le faubourg forestier	**L'Éden privatif**	**La cité boisée**	**Le ghetto vert**	**Total**
À pied	*64,5%*	71,9%	79,7%	**89,7%**	75,0
En vélo	7%	6,3%	7%	*1,7%*	5,8
En voiture	**28,5%**	21,9%	*13,3%*	*8,6%*	19,3
Total	100%	100%	100%	100%	100,0

Tableau 31 : Tri croisé entre le mode de déplacement pour aller en forêt et la typologie Khi2=29,7, ddl=6 p<.05 n=555. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Il apparaît (Tableau 31) que les individus qui résident dans le « faubourg forestier » se rendent plutôt moins que les autres en forêt à pied et utilisent plutôt plus que les autres la voiture pour se rendre en forêt. Si nous nous plaçons à l'échelle des sites nous pouvons voir que l'accès est plus difficile dans le cas de Petit-Couronne, Darnétal et de Déville-lès-Rouen.

Les sites de l'« Éden privatif » et de la « cité boisée » ont des fonctionnements similaires. Les individus qui résident dans l'« Éden privatif » se répartissent selon la norme et il n'y a pas d'écart à l'indépendance significatif. Il en va de même pour la « cité boisée », même si ceux qui utilisent la voiture pour se rendre en forêt sont sous représentés.

Enfin, dans le « ghetto vert » la majeure partie des individus se rendent en forêt à pied, peu d'entre eux utilisent le vélo ou la voiture.

3.2.1 Une fréquentation restée majoritairement constante après l'emménagement

Pour la moitié de l'échantillon la fréquence des sorties en forêt est « restée constante », dans un tiers des cas elle a augmenté et enfin dans 15,1% des cas elle a diminué En lien avec cette question, nous leur demandons de hiérarchiser les raisons (Tableau 32).

	Depuis l'emménagement la fréquentation de la forêt a :				
Quelle sont les raisons qui ont fait évoluer la fréquentation :	**Augmenté**	**Diminué**	**Est-elle restée constante**	**Fluctué**	**Total**
La présence des enfants	14,4%	*7%*	14%	20%	13,4%
Le départ des enfants	2,9%	**9,3%**	*1,6%*	8,6%	3,6%
La santé, la condition physique	25,9%	17,4%	25,6%	28,6%	24,6%
Le temps de travail	10,3%	**23,3%**	*10,1%*	22,9%	13%
Proximité de la forêt	**39,7%**	*1,2%*	**34,1%**	*11,4%*	29,3%
Pas d'intérêt pour ce milieu	*0,6%*	2,3%	**5,4%**	2,9%	3,3%
Non connaissance des sentiers, des parcours	*0*	**8,1%**	**2,7%**	0	2,5%
Autre, précisez	*6,3%*	**31,4%**	*6,6%*	5,7%	10,3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 32: Tri croisé entre l'évolution de la fréquentation depuis l'emménagement et les raisons de modification de la fréquentation suite à l'emménagement à la proximité de la forêt Khi2= 124,5, ddl=21 p<.05 n=553. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Suite à l'emménagement, parmi ceux qui déclarent que la fréquentation de la forêt a augmenté, sont surreprésentés ceux qui associent cette augmentation de la fréquentation au fait que la forêt est proche de leur domicile.

Les individus pour qui la fréquentation de la forêt a diminué sont surreprésentés dans trois cas. Premier cas, cette diminution est liée à une augmentation du temps de travail et concerne une personne sur cinq. Deuxième cas, le départ de leurs enfants du domicile a fait diminuer la fréquentation. Cela nous indique que les loisirs en forêt se pratiquent, en termes de socialisation avec les enfants et que le départ de ces derniers (études, vie active) peut entraîner une baisse de fréquentation. Les enfants peuvent ainsi être perçus comme « prescripteurs ». Enfin, troisième cas, l'arrivée récente dans leur logement et donc dans le quartier fait qu'ils ne connaissent pas les accès à la forêt, les sentiers et les parcours. Cela peut vouloir dire que dans les mobilités de loisirs, la connaissance des sentiers et des parcours semble importante pour les individus.

Nous pouvons également noter que, pour un quart de l'échantillon, ce qui a fait évoluer la fréquentation est la « santé, la condition physique ». En effet, il y a un contexte sociologique d'injonction au bien-être (Collinet & Delalandre, 2014) à travers notamment l'activité physique. Cela est visible lors du départ à la retraite des seniors qui se voient remettre un passeport pour une retraite active (Encadré 15).

Un bon entretien physique
Il n'est jamais trop tard pour commencer progressivement une activité physique. Faites régulièrement de l'exercice ! Entretenez votre capital musculaire (l'équivalent d'au moins trente minutes de marche rapide par jour) et vous défendrez mieux votre corps contre certaines maladies. C'est le moment de vous mettre à la gymnastique, à la natation, à la marche ou au jardinage, etc.

Encadré 15 : un extrait du passeport pour une retraite active (Ministère de la santé et des solidarité, 2016)

L'évolution de la fréquentation se différencie-t-elle en fonction du type de résidence ? (Tableau 33).

Suite à l'emménagement la fréquentation à :	Le faubourg forestier	L'Éden privatif	La cité boisée	Le ghetto vert	Total
Augmentée	24,6%	**37,6%**	25%	26,9%	27,2%
Diminuée	**23,2%**	*2%*	*9,3%*	20%	15,5%
Est restée constante	47,8%	53,5%	**58,7%**	46,2%	51,2%
Fluctuée	4,4%	6,9%	7%	6,9%	6%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 33 : Tri croisé en fonction de la typologie et de l'évolution de la fréquentation Khi2= 36,7, ddl=9 p<.05 n=646 Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

La moitié des personnes qui résident dans le faubourg forestier ont une fréquentation constante suite à l'emménagement. De plus, les individus pour qui la fréquentation suite à l'emménagement a diminué sont surreprésentés parmi les résidents du « faubourg forestier ».

Dans le cas de l'« Éden privatif », pour également la moitié de l'effectif la fréquentation de la forêt est restée constante. Les individus pour qui la fréquentation a augmenté y sont surreprésentés et ceux pour qui la fréquentation a diminué sont sous-représentés.

On constate que ceux pour qui la fréquence est restée, avant et après l'emménagement, constante sont majoritaires et surreprésentés parmi les résidents de la « cité boisée ».

Enfin en ce qui concerne le « ghetto vert » les individus se répartissent sans qu'il n'y ait d'écart à l'indépendance.

3.2.2 Des forêts de proximité plus fréquentées par les habitants de lisière en fonction du Capital culturel

Ceux qui résident en lisière sortent plus en forêt que ceux de l'ensemble de l'agglomération rouennaise (Tableau 34). Comparé au questionnaire de l'agglomération rouennaise (Mika Research, 2010) sur la répartition de ceux qui fréquentent ou non la forêt, le test du Khi² montre qu'il n'y a pas ajustement entre ces deux populations.

	Questionnaire de la CREA (2010) N=1503	Questionnaire sur les résidents de lisière (2014). N=661
Fréquentent la forêt	65,9 %	85 %
Ne fréquentent pas la forêt	34,1 %	15 %
Total	100%	100%

Tableau 34 : Représentativité de l'échantillon par rapport à la fréquentation de la forêt, Source (Mika Research, 2010). *(Khi2=64,927, ddl=1 p<.05 N=661)*

Deux raisons peuvent être évoquées. Ils sont plus proches de la forêt que les autres et les plus diplômés sont plus nombreux à résider à proximité de la forêt.

	Le faubourg forestier	L'Éden privatif	La cité boisée	Le ghetto vert	Total
Fréquente la forêt à proximité	85,5%	**99%**	83,4%	*76,8%*	85%
Ne fréquente pas la forêt à proximité	14,5%	*1%*	16,6%	**23,2%**	15%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 35 : Tri croisé entre la typologie et la fréquentation de la forêt (Khi2=23,9, ddl=3 p<.05 N=661). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Au regard de la typologie (Tableau 35) Les individus du « faubourg forestier » et de la « cité boisée » se répartissent sans qu'apparaisse d'écart à l'indépendance. Au sein de ces deux sites la fréquentation de la forêt à proximité est majoritaire.

Dans le cas de « L'Éden privatif », les individus qui fréquentent la forêt de proximité sont surreprésentés et ultra-majoritaires (99%). A l'inverse, c'est parmi les résidents du « ghetto vert » que l'on trouve (de manière surreprésentée) le plus d'individus qui ne fréquentent pas la forêt (un sur quatre). Nous pouvons donc voir, dans les deux types de site qui se démarquent le plus (« Éden privatif » et « Ghetto vert »), que le capital culturel joue un rôle dans les fréquentations de la forêt.

Comparé au questionnaire de l'agglomération rouennaise (Mika Research, 2010) sur la répartition de la fréquence des sorties en forêt, le test du Khi² montre qu'il n'y a pas ajustement entre ces deux populations (Tableau 36).

	Questionnaire de la CREA (2010) N=1503		Questionnaire sur les résidents de lisière (2014). N=661	
Fréquence de fréquentation	**Effectifs**	**%**	**Effectifs**	**%**
Jamais	513	**34,10%**	99	15,00%
1 fois par an	173	**11,50%**	36	5,40%
2 à 6 fois par an	326	**21,70%**	122	18,50%
1 fois par mois	163	10,80%	76	**11,50%**
2 à 3 fois par mois	135	9,00%	70	**10,60%**
1 fois par semaine ou plus	193	12,80%	258	**39,00%**
Total	1 503	100,00%	661	100,00%

Tableau 36 : Représentativité de l'échantillon par rapport à la fréquence de fréquentation de la forêt, Source (Mika Research, 2010). *(Khi2=153,301, ddl=5 p<.05 N=661)*

Si les résidents de lisière fréquentent plus la forêt que l'ensemble de l'agglomération, nous pouvons observer que ce sont également eux qui ont les fréquentations les plus importantes puisque ils sont les plus nombreux à fréquenter la forêt : « 1 fois par mois », « 2 à 3 fois par

mois » et « 1 fois par semaine ou plus ». Pour la dernière fréquence nous constatons un écart important (+ de 25 points).

Le profil de ceux qui fréquentent la forêt à proximité « 1 fois par semaine et plus » :

- **Une fréquentation très importante** :
  - 52,3% y vont même « 3 fois par semaine et plus ».
- **La forêt un élément majeur du cadre de vie** :
  - 52,3% pensent que la forêt a joué « favorablement » dans les critères du choix du logement.
  - 41,9% ont augmenté leur fréquentation de la forêt suite à l'emménagement
  - 64,7% fréquentent la forêt à côté de chez eux mais aussi d'autres forêts
- **Des mobilités de loisirs marquées** :
  - 78,7% accèdent à la forêt à pied
  - 36,8% vont sur les « chemins étroits »
- **La dimension naturelle de la forêt est importante** :
  - 87,2% ressentent le besoin de sortir dans la nature « 1 fois par semaine et plus » et 40,3% « 3 fois par semaine et plus »
  - 93,4% perçoivent les animaux sauvages de la forêt comme étant « agréables à côtoyer et à regarder »
  - 52,3% fréquentent une forêt peu aménagée

Encadré 16 : Le profil de ceux qui fréquentent le plus la forêt (« 1 fois par semaine et plus »

Au regard de la typologie (Tableau 37), nous pouvons observer des différences significatives quant à la fréquence des visites en forêt.

Fréquence des visites en forêt	**Le faubourg forestier**	**L'Éden privatif**	**La cité boisée**	**Le ghetto vert**	**Total**
Jamais	14,5%	*1%*	16,6%	**23,2%**	15%
1 fois par an	5,6%	*1%*	8%	5,3%	5,4%
2 à 6 fois par an	**24,4%**	12,9%	17,1%	14,6%	18,5%
1 fois par mois	14,1%	9,9%	12%	7,9%	11,5%
2 à 3 fois par mois	10,7%	13,9%	10,3%	8,6%	10,6%
1 fois par semaine et plus	*30,8%*	**61,4%**	**36%**	40,4%	39%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 37 : Tri croisé entre la typologie et la fréquence de fréquentation de la forêt, Source (Mika Research, 2010). *(Khi2=56, ddl=15 5 p<.05 N=661). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.*

Première observation, les fréquentations sont très élevées et cela quel que soit le type de lisière observée.

Deuxième observation, si l'on regroupe les fréquences « 2 à 3 fois par mois » et « 1 fois par semaine et plus », il apparaît alors qu'il y a l'« Éden privatif » et les autres. En effet, trois résidents de l'« Éden privatif » sur quatre s'y rendent au minimum « 2 à 3 fois par mois ». Cette fréquence détache très nettement ce type des autres qui sont plutôt autour de 50%.

3.2.3 Des polypratiquants plus solitaires que l'ensemble de l'agglomération

Parce que les manières d'habiter tiennent aussi à des formes de vie qui varient avec l'âge et la composition du foyer, on fait ici le choix de présenter les pratiques à partir des socialisations familiales qu'elles façonnent et dans lesquelles elles s'inscrivent.

Un tiers de l'échantillon pratique une seule activité, les deux autres tiers pratiquent au moins deux activités. 28,5% en pratiquent deux, 21,2% en pratiquent 3 et 15,9% en pratiquent

4 et plus. La forêt est donc pour eux un terrain de jeux véritable, dont ils jouissent de multiples manières.

Les individus fréquentent majoritairement la forêt « en couple, en famille » (67,2%), puis seul (19,4%) et entre amis (11%). Comparé à la répartition des socialisations en forêt, le test du Khi² montre qu'il n'y a pas d'ajustement entre ces deux populations (Tableau 38). Il apparaît que la différence principale est la part des individus qui vont seuls en forêt.

	Questionnaire de la CREA (2010) N=1503		**Questionnaire sur les résidents de lisière (2014). N=661**	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Seul(e)	126	**12,6%**	116	**19,4%**
En couple En famille	704	70,5%	402	67,2%
Entre amis	115	11,5%	66	11,0%
En club sportif	27	2,7%	9	1,5%
Autre association	27	2,7%	5	0,8%
Total / réponses	999	100,0%	598	100,0%

Tableau 38 : Représentativité de l'échantillon par rapport aux activités pratiquées en forêt, Source (Mika Research, 2010). *(Khi2=17,075, ddl=4 p<.05 n=598)*

La fréquentation majoritaire est identique à ce que montrent les enquêtes nationales et locales (Boutefeu, 2007; Dehez, 2012; Maresca, 2000; Mika Research, 2010; Normandin, 1998) à savoir que les visites se font principalement « en couple, en famille ». Nous sommes ici en présence d'activités physiques qui permettent de « faire famille » (Féménias, 2015).

Les sorties familiales en forêt sont majoritairement le fait de ceux qui résident dans des maisons. Les jeunes parents, âgés de 30 à 45 ans, passent par la promenade, restent en lisière de forêt, et sortent peu des grands chemins balisés. Ces familles sont une fois sur quatre celles d' « employés »[117] qui résident dans le faubourg forestier et dans le « ghetto » vert. Elles accèdent à la forêt en voiture, même si elle se situe à proximité, et fréquentent le parc animalier de Roumare. Ces éléments, par leur combinaison, laissent entrevoir une sortie qui permet à chaque membre de la famille, comme le montrent les observations de terrains, de s'ébrouer comme il l'entend : le circuit, fermé, sécurisé et goudronné, permet aux parents d'user d'une poussette, d'apprendre aux plus jeunes les joies de la bicyclette, de sortir une trottinette ou des rollers, tout en bénéficiant des plaisirs visuels des daims, des cerfs et des sangliers.

Les couples qui fréquentent la forêt sont surreprésentés parmi les résidents de l'Éden privatif. On peut penser que ces derniers, qui ont souvent plus de 60 ans et qui ont choisi d'emménager au contact de la forêt il y a plus de 20 ans, trouvent en forêt une façon d'accorder leurs pas et de respirer ensemble.

[117] Au sens de la définition de l'INSEE des PCS

Les pratiquants solitaires, enfin, sont surreprésentés parmi les résidents de la cité boisée. Ce sont le plus souvent des pratiquants de course à pied, des hommes (dans 75% des cas), avec une part significative de jeunes (entre 15 et 29 ans), diplômés d'un « Bac+3 », qui bénéficient la plupart du temps d'un logement social.

3.2.4 Des loisirs sportifs similaires à l'ensemble de l'agglomération mais distribués différemment.

Si l'on compare les loisirs pratiqués par les résidents de lisière de forêt avec ceux de l'ensemble de l'agglomération, le test du Khi² montre qu'il n'y a pas d'ajustement entre ces deux populations. Nous avons regroupé les catégories promenades, balade et randonnées à pied comme c'est le cas dans le questionnaire de l'agglomération rouennaise (Mika Research, 2010) de plus nous avons extrait du Tableau 39 les activités que nous ne pouvions pas comparer avec l'échantillon global (Mika Research, 2010)[118].

	Questionnaire de la CREA (2010) N=990		**Questionnaire sur les résidents de lisière (2014). n=565**	
Activités pratiquées en forêt	**Effectifs**	**%**	**Effectifs**	**%**
Promenade, balade, randonnée à pied	676	**70,6%**	392	**70,3%**
Jogging, course à pied	92	**9,6%**	89	**15,9%**
Vélo, VTT	143	**14,9%**	32	**5,7%**
Cueillette, ramassage	17	1,8%	3	0,5%
Faire courir le chien	9	0,9%	25	4,5%
Observation de la nature, photographie	8	0,8%	6	1,1%
Chasse	2	0,2%	5	0,9%
Cheval, poney	8	0,8%	5	0,9%
Moto verte ou quad	3	0,3%	1	0,2%
Total	958	100,0%	558	100,0%

Tableau 39 : Représentativité de l'échantillon par rapport aux activités pratiquées en forêt, Source (Mika Research, 2010). *(Khi2=51,943, ddl=8 p<.05 n=558)*

S'il semble que l'activité « promenade, balade et randonnée à pied » soit proportionnellement similaire, des différences apparaissent quant à la pratique du jogging et du VTT. Les résidents de lisière pratiquent plus le « jogging, course à pied » (+5 points) et moins le « vélo, VTT » (-9 points). Remarquons aussi que les résidents de lisière sont plus nombreux à y « faire courir le chien » (+3 points).

Ainsi, l'activité majoritaire est la marche, en forêt, comme ailleurs (Mao & Bourdeau, 2008; Ministère de la jeunesse et des Sports & Institut national du sport et de l'éducation Physique, 2002; TNS Opinions & Social, 2010). Cela coïncide avec les enquêtes nationales sur les loisirs en forêt (Granet & Dobré, 2009; Lafitte, 1993; Maresca, 2001; Muller, 2005b; Papillon, 2014), ou locales (FPC Marketing direct et relationnel, 2014; Mika Research, 2010). « Avec près de 21 millions d'adeptes la marche est la pratique sportive la plus populaire en

[118] Il s'agit de la « course d'orientation » (1 répondant) et « autre, précisez » (6 répondants)

France. » (Mao & Bourdeau, 2008). Cela se vérifie spatialement avec les quelques 40 000 kilomètres de sentiers de Grande Randonnée et les 80 000 kilomètres de sentiers et de promenade (Kouchner & Dufrien, 1993) que compte la France.

Comme nous l'avons mentionné, le questionnaire de l'agglomération rouennaise de 2010 (Mika Research) ne fait pas de différences entre les différentes formes de marche. Lors d'une troisième enquête (FPC Marketing direct et relationnel, 2014), nous avons conseillé au service environnement de la métropole de séparer l'activité randonnée de la promenade balade. Les résultats obtenus montrent que l'activité de randonnée, nommée « randonnée sportive » dans le questionnaire, est la deuxième activité pratiquée après la « promenade, balade » avec presque un pratiquant sur dix.

Puis les activités les plus pratiquées par les résidents de lisière sont le jogging (15,8 %), la randonnée à pied (9,6 %) et le vélo/VTT (5,7 %). Nous remarquons ici, une surreprésentation de l'activité de course à pied. Au niveau national les pratiques de vélo sont estimées à 12,9 millions de pratiquants et le jogging à 6,6 millions de pratiquants (Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2001). Selon l'INSEE[119], la pratique du vélo (cyclisme, VTT, BMX, etc.) est plus pratiquée que la course à pied (Muller, 2005b). Sur l'ensemble de l'agglomération 14,9 % des personnes interrogées déclarent pratiquer le vélo/VTT comme activité principale (Mika Research, 2010). Comment peut-on comprendre cette différence ?

Une première hypothèse tient au fait d'avoir moins étudié les lisières situées sur la rive gauche. En effet, Si nous prenons les activités pratiquées par rapport au secteur de l'agglomération rouennaise, il apparaît que la pratique du vélo/VTT est majoritairement pratiquée sur la rive gauche, puisque 42,7 % des pratiquants de vélo/VTT y résident (Mika Research, 2010).

La pratique du vélo étant plutôt le fait d'individus qui résident sur la rive gauche, qui font plutôt partie des classes populaires, voire des classes moyennes. Nous pouvons émettre l'hypothèse d'une pratique qui serait plus populaire que celle du jogging. C'est donc une explication liée à des rapports sociaux.

Une deuxième hypothèse tient à des rapports spatiaux. La forêt du Rouvray est plane et permet la pratique du vélo, notamment avec la présence de routes goudronnées. D'autres forêts, comme la forêt verte, sont des forêts de versant, qui rendent ces pratiques très exigeantes et difficiles.

[119] Enquête « Participation culturelle et sportive », partie variable de l'enquête PCV de mai 2003

Enfin, un dernier élément qui croise rapport sociaux et rapport spatiaux est que les cyclistes sont moins limités par des distances puisqu'ils peuvent « rouler » sur des dizaines de kilomètres. Cette pratique ne concerne pas uniquement ceux qui résident à proximité et concerne donc une catégorie plus large de pratiquants dont une partie populaire (ouvriers et employés) (Mika Research, 2010).

On voit par ailleurs qu'au regard de la typologie (Tableau 40), les pratiques ne se distribuent pas de façon homogène parmi les différentes populations de résidents de lisière, permettent de les distinguer et permettent de distinguer des manières d'habiter.

	Le faubourg forestier	L'Éden privatif	La cité boisée	Le ghetto vert	Total
Promenade, balade	61,1%	**74%**	*51,1%*	**70,8%**	62,8%
Randonnée à pied	**16,3%**	5,2%	7,2%	7,1%	10%
Jogging	*10%*	13,5%	**31,7%**	11,5%	16,5%
Vélo, VTT	6,8%	5,2%	6,5%	4,4%	5,9%
Faire courir le chien	5,8%	2,1%	3,6%	6,2%	4,6%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 40 : Tri croisé entre l'activité pratiquée et la typologie, Khi2=47,6 ddl=12 p<.05 n=538 Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Les promeneurs sont surreprésentés parmi les personnes qui résident dans le « ghetto » vert et parmi ceux qui résident dans l'Éden privatif. Les vététistes et les randonneurs sont surreprésentés parmi les résidents du faubourg forestier. Les coureurs sont surreprésentés parmi les résidents de la cité boisée. Ces distributions pourraient bien sûr être lues, une fois de plus, à partir des propriétés sociales que véhiculent les pratiques, des dispositions auxquelles elles renvoient, et des positions sociales auxquelles elles correspondent le plus souvent (Bourdieu, 1979; Pociello, 1981).

	Promenade, balade	Randonnée à pied	Jogging	Vélo, VTT	Faire courir le chien	Total
Moins d'1 fois par mois	**14,6%**	*11,1%*	*3,4%*	6,3%	16%	11,9%
1 fois par mois	**16,1%**	11,1%	*6,7%*	15,6%	12%	13,8%
2 à 3 fois par mois	**13,4%**	11,1%	*4,5%*	9,4%	0	10,8%
1 fois par semaine et plus	55,9%	66,7%	**85,4%**	**68,8%**	72%	63,5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 41 : Tri croisé entre l'activité pratiquée et la fréquence de cette activité. Khi2=30,5, ddl=12 p<.05 n=529. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Lorsque nous comparons les pratiques majoritaires et la fréquence de ces pratiques (Tableau 41), il apparaît que toutes les activités sont pratiquées majoritairement « 1 fois par semaine et plus ». Deux pratiques se distinguent par leur haute fréquence : il s'agit du jogging et du Vélo/VTT. Ceux qui pratiquent « 1 fois par semaine et plus » sont surreprésentés parmi ces deux pratiques. Si au regard du tableau nous avons l'impression que la pratique de faire

courir le chien est plus importante, elle ne ressort pas des tris statistiques. La raison est que cela concerne en réalité peu d'individus (seulement 25 personnes).

A l'inverse ceux qui pratiquent le moins (« Moins d'1 fois par mois », « 1 fois par mois » et « 2 à 3 fois par mois ») sont surreprésentés dans la pratique de la « promenade balade ». Cette pratique semble être plus celle des fins de repas du dimanche, lorsque la famille rend visite.

Ces pratiques se distinguent en trois groupes qui nous signalent des manières d'habiter la nature. Un premier est celui de pratiques plutôt lentes (ce qui ne veut pas dire qu'elles ne nécessitent pas d'engagement), il s'agit des pratiques de « promenade, balade » et de « randonnée ». D'autres sont dans un rapport à la vitesse, c'est le cas du « jogging » et du « vélo, VTT ». Enfin une dernière catégorie est dans la « complicité animalière » au sens où c'est avec l'animal (souvent un chien) que les sorties en forêt se font. La forme de type « complicité animalière » est minoritaire (moins de 5 %), en revanche deux autres formes se dégagent que nous allons présenter à présent (Figure 33).

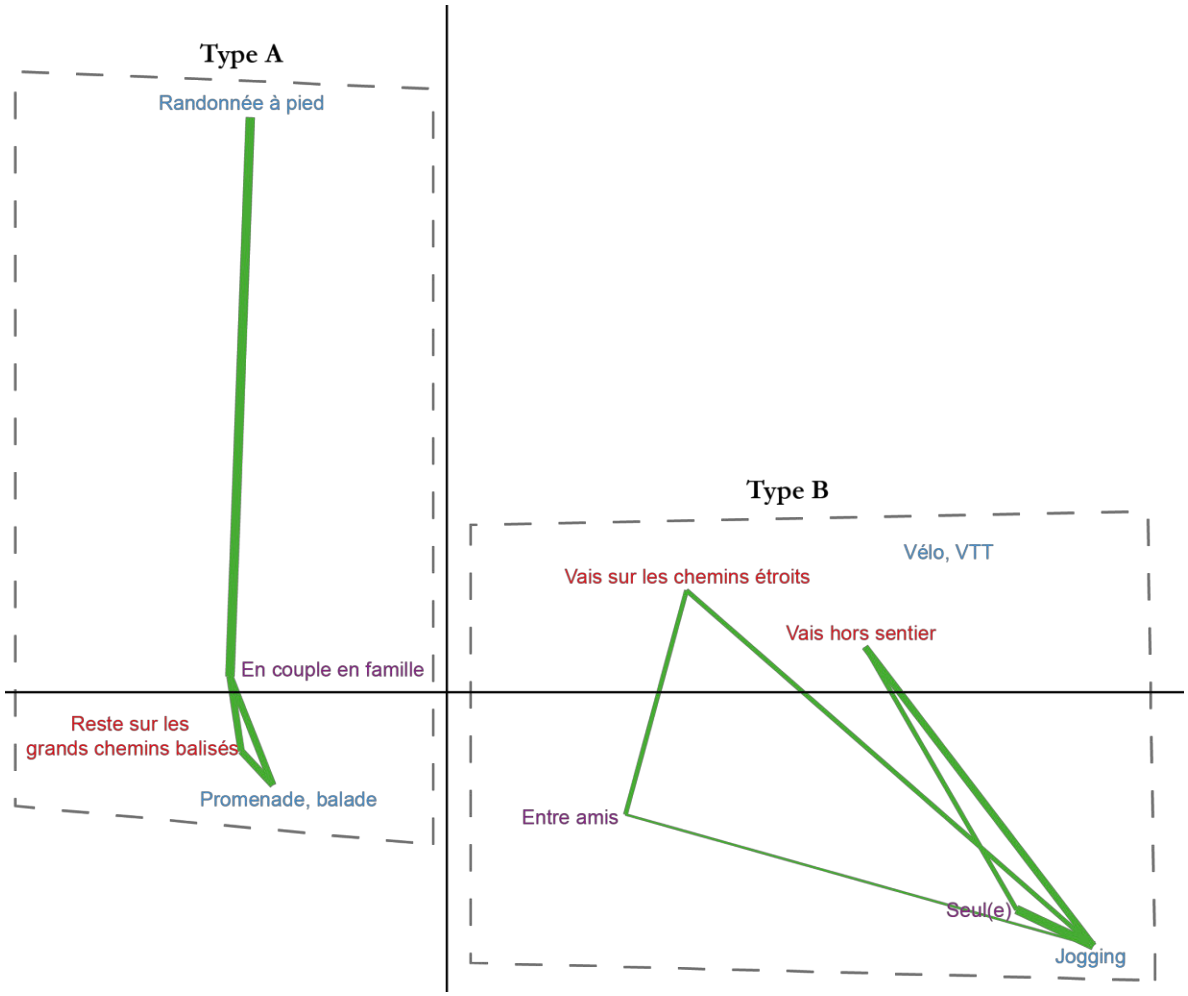

Figure 33 : AFC qui croise les loisirs sportifs (en bleu), les socialisations en forêt (en violet) et les chemins utilisés (en rouge) avec une classification de type CM en 3 classes nommées A, B, C. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B, C) pour tracer des patatoïdes qui facilite la lecture de l'AFC.

Tout d'abord on observe que l'axe vertical sépare ces deux types en fonction des activités (rapides ou lentes), des sociabilités et des chemins utilisés en forêt.

Le type A correspond aux activités lentes (Promenade, balade et randonnée à pied). Les sociabilités sont celles du couple ou de la famille en suivant des grands chemins balisés. Ce qui est recherché ici n'est pas nécessairement un engagement physique mais plutôt de suivre un itinéraire balisé pour mieux profiter des siens.

Le type B quant à lui est celui des activités rapides (vélo, VTT et jogging). Ici les sociabilités sont soit entre amis, soit seul. Il se joue probablement un rapport à soi où la pratique solitaire du jogging peut être une forme de retour sur soi ou un entre soi dans le cadre d'une pratique en groupe. Ici ce qui est recherché n'est pas de suivre un chemin balisé mais de suivre des chemins étroits, voire de sortir de tout sentier. Les individus présents dans le type B sont plutôt des individus qui jouent avec le milieu.

Il apparaît qu'il y a donc trois façons, dont une minoritaire, de s'approprier la lisière et de l' « habiter » à travers trois formes de loisirs sportifs qui signalent des rapports différents à soi et aux autres. La sortie en forêt peut être un moyen de s'isoler du monde ou au contraire de fréquenter la forêt en famille et de resserrer les liens familiaux.

La forêt est un espace physique qui devient un territoire. Pierre Sansot nous dit très justement qu'« Habiter c'est d'abord avoir des habitudes à tel point que le dehors devient une enveloppe de mon être et du dedans que je suis. C'est pourquoi on peut affirmer que, d'une certaine manière, j'habite une ligne de bus, dès lors que je l'emprunte chaque jour. » (2000, p. 173). Fréquenter très régulièrement la forêt s'est donc également l'habiter. Les chemins forestiers deviennent, à force de passages, des lieux qui appartiennent aux individus, il y a donc une appropriation de l'espace physique qui devient un espace signifiant, un territoire marqué.

Il y a également une appropriation du milieu en fonction des activités, la forêt peut devenir un adversaire avec lequel on joue (notamment dans les pratiques de course à pied et de VTT) ou un partenaire d'un bien-être qui permet de se sentir mieux au contact de la nature.

C'est également s'inscrire dans un rapport au temps et y rechercher, par exemple, de la lenteur face à l'agitation des villes ou au contraire d'utiliser la vitesse pour se dépenser, se dépasser mais rester, en quelque sorte, dans un rythme citadin. Alors que pour le marcheur ou le randonneur, ils seront plutôt dans un certain usage de la lenteur qui accorde aux individus de se rendre disponibles aux milieux qu'ils traversent et laisse au temps toutes les chances qui permettent aux personnes de laisser respirer leurs âmes à travers la flânerie (Sansot, 2000).

3.2.5 Formes de fréquentation et diversité des massifs fréquentés

Nous proposons ici de questionner les mobilités récréatives des résidents de lisière à partir du nombre de massifs qu'ils fréquentent, afin d'obtenir une typologie qui rende perceptibles les dynamiques territoriales des activités récréatives.

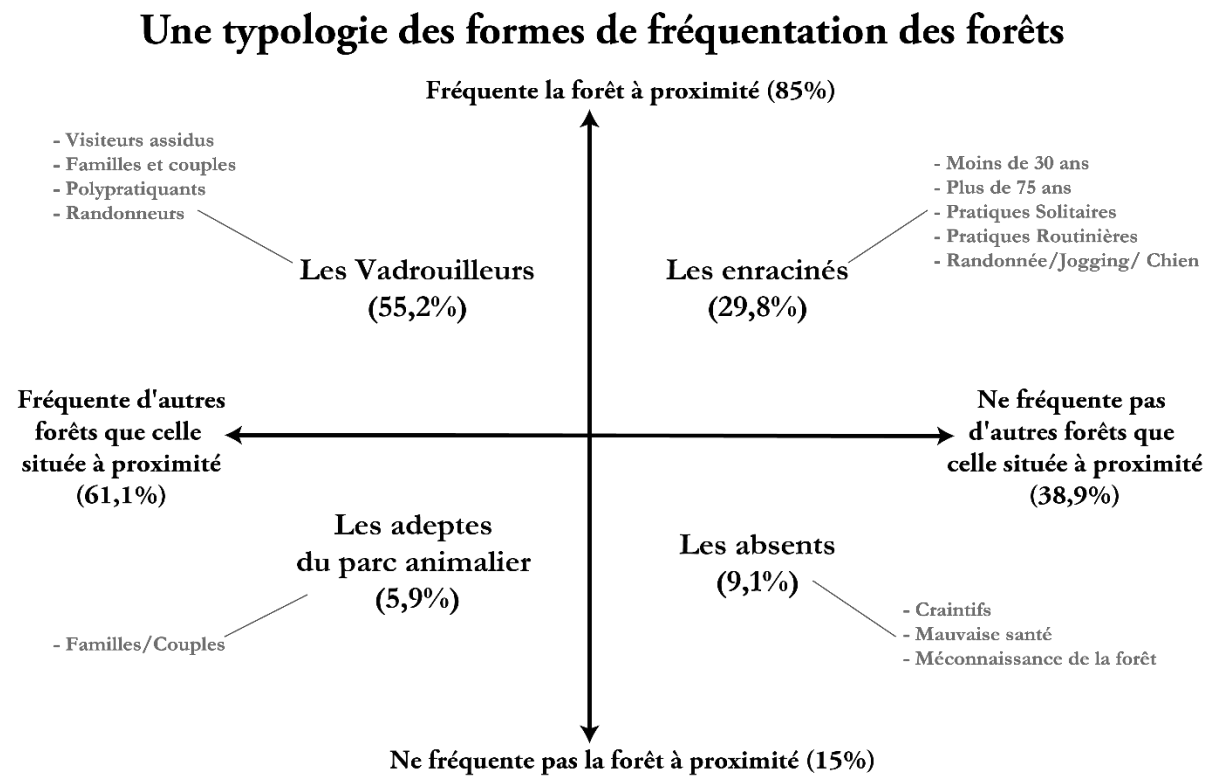

Figure 34 : Typologie des formes de fréquentation des forêts

Quatre dynamiques territoriales se dégagent (Figure 34). Elles permettent de distinguer des « vadrouilleurs », majoritaires (55,2%), qui fréquentent de multiples massifs et témoignent d'un intérêt pour la forêt qui dépasse celui qu'ils portent à leur environnement immédiat, et des « enracinés » (29,8%), dont les pratiques forestières sont exclusivement tournées vers le massif à proximité duquel ils résident. Il faut encore noter les quelques (5,9%) résidents de lisière dont les fréquentations forestières se limitent au parc animalier de la forêt de Roumare, aménagement spécifique évoqué plus haut, et bien sûr une part (9,1%) de résidents qui ne fréquentent aucune forêt, pas même la plus proche.

Les « vadrouilleurs » utilisent pour leurs loisirs les multiples massifs de l'agglomération, les explorent et déploient de fait leurs activités sur un terrain de jeu conséquent, à l'échelle de la métropole. Cette mobilité inter-massifs, qui les amène à passer d'un massif à un autre, témoigne d'une connaissance du territoire, ou d'une capacité à mobiliser des connaissances sur le territoire (topo guides, cartes, GPS…). Ce groupe est composé pour l'essentiel par des gens de plus de 30 ans, dans lequel les diplômés de l'enseignement supérieur sont majoritaires et surreprésentés, ainsi que les cadres et les professions intermédiaires. Inversement, les chômeurs, les étudiants et les moins de 30 ans sont nettement minoritaires et sous-représentés dans ce groupe. Les vadrouilleurs se distinguent sans doute moins par leur pratique (effective) du jogging, que par des pratiques de randonnées, de vélo ou de VTT

(surreprésentées), et qui consistent à faire des massifs forestiers de véritables terrains de jeux, qu'il s'agit de parcourir de façons variées, d'explorer à travers des itinéraires régulièrement renouvelés, y compris à l'aide de cartes, de traces GPS, parfois de parcours programmés. Ces polypratiquants arpentent les forêts de multiples manières, et le font plus de deux fois par semaine pour 38,8% d'entre eux. C'est en famille, puis en couple que les vadrouilleurs sortent le plus souvent en forêt. On est en présence d'une population de pratiquants assidus et entraînés, qui ont vu leur pratique augmenter suite à l'emménagement, et qui combinent, à l'aide d'une palette d'activités diversifiées, des sociabilités familiales (la forêt donne à faire famille), sentimentales (resserre les liens du couple), amicales et des efforts solitaires. S'ils apprécient la forêt, la présence et le contact visuel régulier avec la faune sauvage, ces gens habitent un milieu dont ils connaissent les équilibres, et voient dans la chasse une nécessité pour réguler les populations animales.

Les « enracinés » présentent des profils sociologiques très opposés aux vadrouilleurs, puisque les moins de 30 ans y sont majoritaires, et que les plus de 75 ans y sont avec eux surreprésentés. Plutôt moins gradés (diplômes de niveaux inférieurs ou égaux au bac surreprésentés), les enracinés sont majoritairement des employés et des étudiants, puis des chômeurs et des ouvriers ; les cadres sont sous représentés dans cette forme de fréquentation des forêts. Les pratiques de la randonnée, du vélo et du VTT, sous représentées, perdent ici leur dimension « exploratoire » et donc une partie de leur sens. Les pratiques solitaires, du jogging (pratique majoritaire après la balade) ou qui consistent à « faire sortir le chien » (pratique surreprésentée), plus routinisées, répétitives ou habituelles quant aux parcours qu'elles empruntent, sont surreprésentées. Près de 50% des enracinés ne pratiquent qu'une activité en forêt, et le nombre de sorties annuelles qu'ils déclarent sont nettement inférieurs aux chiffres qu'exposent les vadrouilleurs ; 36,5% des enracinés sortent moins d'une fois par semaine en forêt. Ils disent se contenter de leur environnement forestier immédiat (« *j'en ai déjà une à proximité* »), ou évoquent une distance qui fait obstacle à tout autre projet de sortie en forêt (« *l'éloignement* »), et se rendent presque exclusivement à pied en forêt.

Les « adeptes du parc animalier », très minoritaires, s'y rendent en famille et en couple, suivent les grands chemins balisés ; 75,7% d'entre eux n'éprouvent pas de besoin de sortir dans la nature au moins une fois par semaine. Interrogés sur leur non fréquentation de la forêt située dans leur environnement immédiat, ces gens évoquent quatre raisons : 1/ l'insécurité (« *chasse* », « *détritus et saleté* », « *échangisme et proxénétisme* », « *viols* », « *voyou* »), 2/ la présence de la faune (« *peur des sangliers* »), 3/ la leur n'est « *pas bien aménagée pour les enfants* », et enfin 4/ l'arrivée récente dans leur domicile (« *je viens d'arriver* »).

Enfin, les « absents » sont pour une minorité d'entre eux (23,7%) des gens qui n'éprouvent aucun besoin de sortir dans la nature (jamais) : ce sont donc majoritairement des individus qui soit ne trouvent pas dans la forêt le « besoin de nature » qu'ils éprouvent, soit sont privés de forêt. Trois raisons principales sont généralement évoquées. La forêt est d'abord souvent perçue comme la source de multiples dangers : *« c'est dangereux pour les enfants »,* « *elle n'est pas bien aménagée pour les enfants* », *« je n'ai pas confiance », « j'ai peur », « trop de mauvaises rencontres, agressions », « des problèmes avec la faune sauvage »*. Les gens évoquent aussi des problèmes de santé (« *j'ai du mal à marcher* »), et enfin, plus rarement, leur propre méconnaissance de la forêt (« *je ne sais pas comment m'y rendre* »).

3.2.6 Formes de déplacements et niveaux de pénétrations

Une autre manière de rendre compte des dynamiques territoriales originales, dont les usages récréatifs sont porteurs, consiste à différencier les niveaux de pénétration des massifs par les populations, qui portent des demandes d'immersion et d'évasion dans la nature. On constate d'un côté que, si les trois quart des résidents de lisière « pénètrent au cœur de la forêt », un quart d'entre eux « restent en lisière » et ne s'aventurent pas dans la forêt.

Trois formes différentes de déplacements existent par ailleurs, qui consistent soit à « rester sur les chemins balisés » (pratique majoritaire, 58,6%), soit à suivre les « chemins étroits » (30,5%) qui sillonnent les parcelles, et qui sont le produit du passage des animaux, des pratiquants de loisir et/ou du ruissellement. Il existe une troisième forme de déplacement, très minoritaire en pratique, qui consiste à s'affranchir de tout sentier (10,9%). Ces choix sont aussi des engagements physiques et psychologiques, qui témoignent de manières de s'immerger, ou non, dans la forêt.

Il s'avère que les niveaux de pénétration dans la forêt et les formes de déplacements empruntés ne sont pas indépendants (figure 5). On peut examiner, en croisant ces différentes variables à l'aide d'une AFC (figure 5) et d'une classification de type CM, comment se distribuent ces pratiques les unes par rapport aux autres.

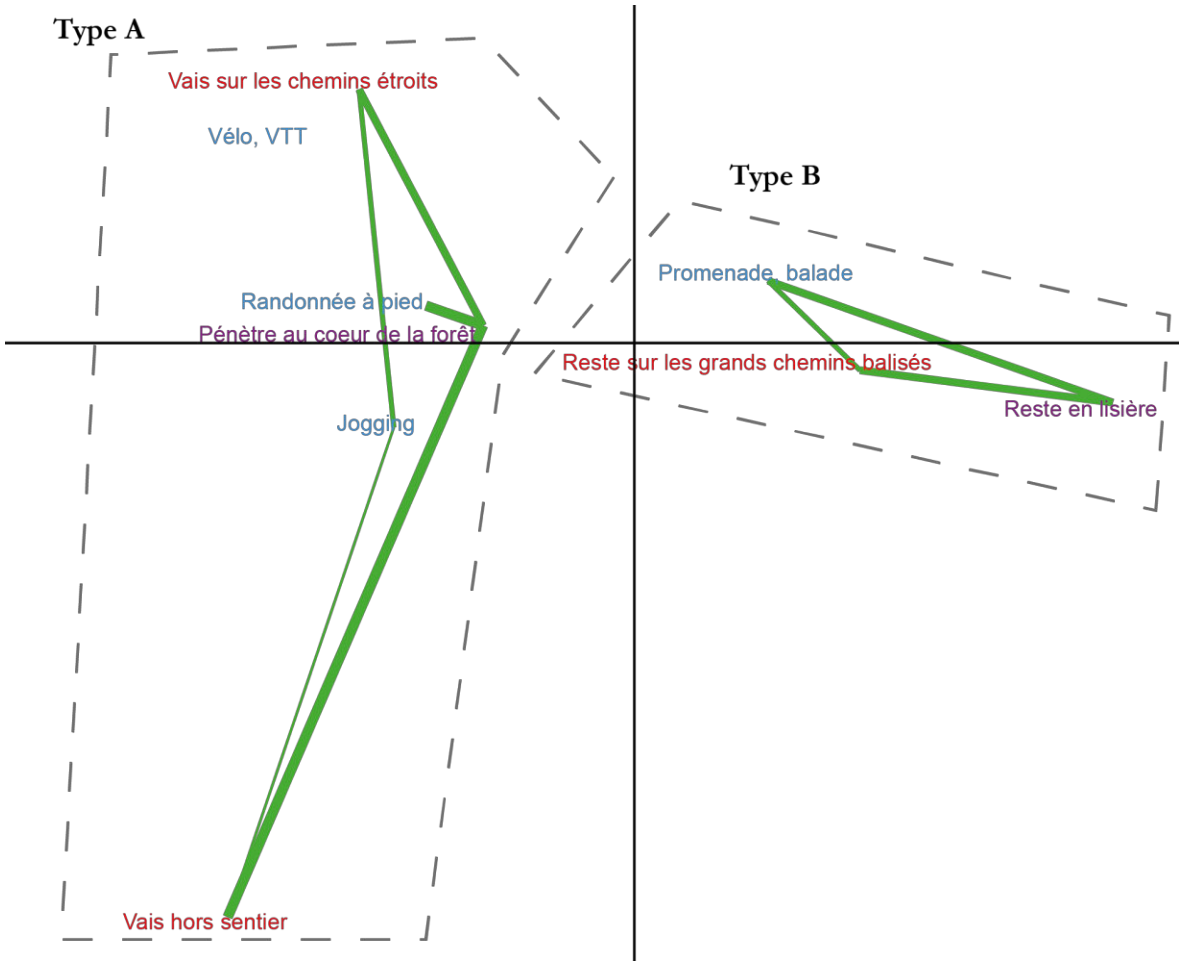

Figure 35 : AFC qui croise les activités de loisirs en forêt (en bleu), le degré de pénétration (en violet) et les chemins utilisés en forêt (en rouge) avec une classification de type CM en 2 classes nommées A et B. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC.

On constate que les individus se répartissent en deux groupes bien distincts, que sépare l'axe vertical de l'AFC (Figure 35), qui différencie ceux qui restent en lisière et ceux qui pénètrent au cœur des massifs. Deux pratiques bien différenciées apparaissent, avec d'une part des personnes qui « restent en lisière de forêt », et qui sont surreprésentées parmi ceux qui utilisent exclusivement les « grands chemins balisés », et d'autre part, les individus qui « pénètrent au cœur de la forêt », surreprésentés parmi ceux qui utilisent des « chemins étroits » ou qui vont « hors sentier ».

La « promenade/balade », pratiquée de manière occasionnelle (« 2 à 6 fois par an »), est le fait d'individus plutôt faiblement diplômés, qui fréquentent la forêt « en famille ». Cette population se compose d'une majorité de femmes (57,71 %) et d'un quart de retraités.

Ceux qui utilisent les « chemins étroits » en forêt ont une connaissance du terrain et du milieu qui leur permet de se repérer sans chemin balisé. On retrouve majoritairement des hommes, plus diplômés que la moyenne et parmi les PCS élevées. Suite à l'emménagement à côté de la forêt, ils déclarent que leur fréquentation a augmenté. Ces adeptes des chemins étroits,

qui une fois sur quatre sont des pratiquants très entraînés, s'exercent à haute fréquence (« 3 fois par semaine et plus »).

Les individus qui sortent des sentiers sont pour leur part majoritairement des hommes (61,5%), qui fréquentent la forêt régulièrement (« 1 fois par semaine et plus ») et depuis longtemps, mais qui ne sont pas dans une activité d'entraînement intense, contrairement à ceux qui suivent des chemins étroits.

On peut enfin examiner, en croisant ces différentes variables à l'aide d'une AFC et d'une une classification de type CM, comment se distribuent ces formes de fréquentations (vadrouilleurs, enracinés et adeptes du parc) et ces formes de déplacements (chemins balisés ou sentiers étroits) en fonction des conditions résidentielles des interrogés.

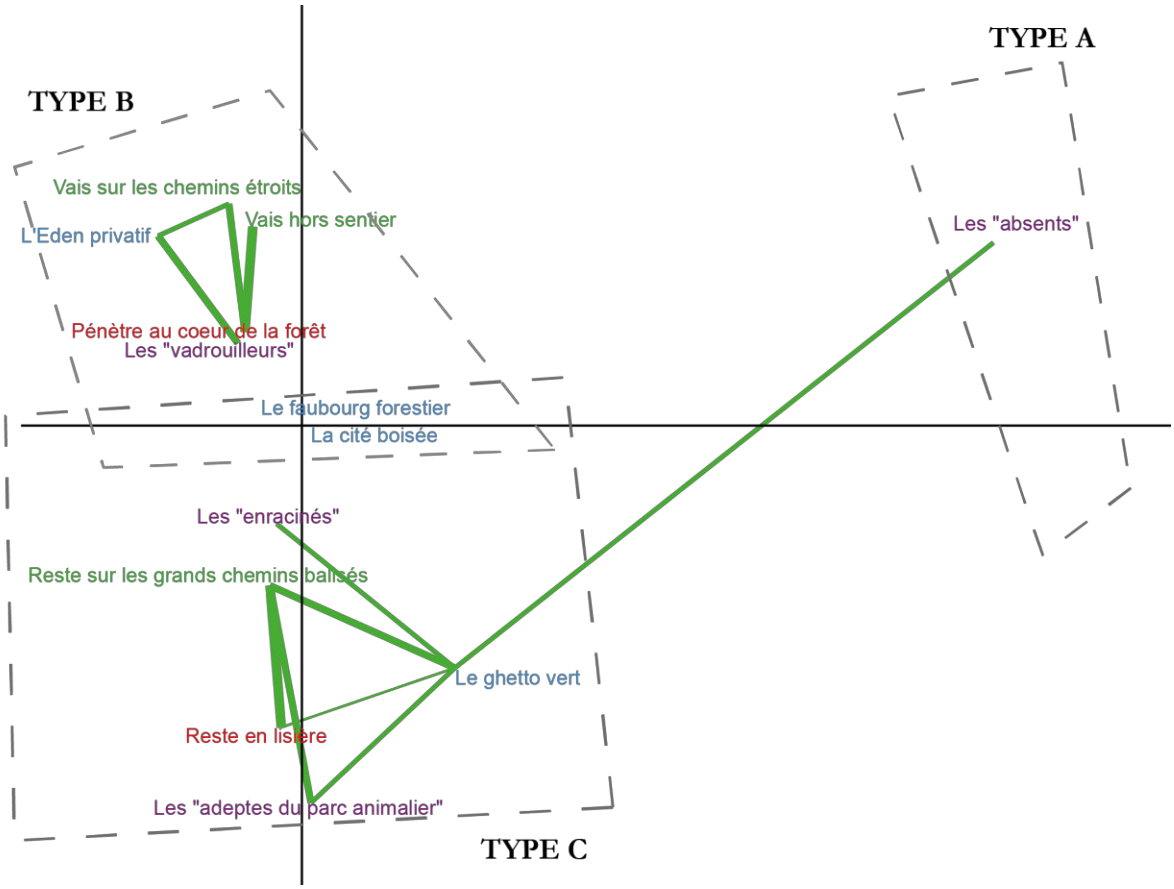

Figure 36 : AFC qui croise la typologie des résidents de lisière (en bleu), le degré de pénétration (en rouge) et la typologie des formes de fréquentations des forêts (en violet) avec une classification de type CM en 3 classes nommées A, B, C. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B, C) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC.

La projection obtenue en Figure 36 permet de lier des formes de fréquentation (diversité des massifs fréquentés), des niveaux de pénétration dans les massifs, et des types sociaux et spatiaux qu'on nomme ici par convention « conditions résidentielles ».

On constate que les individus se répartissent en trois groupes bien distincts, qu'oppose (axe vertical) la modalité présence ou non en forêt, et qui place les « absents » très à l'écart des autres (type A).

L'axe horizontal différencie quant à lui les deux types de conditions résidentielles les plus extrêmes : les vadrouilleurs (type B), qui pénètrent au cœur des forêts et sortent des sentiers battus, qui semblent très liés aux conditions résidentielles du type Éden privatif, des enracinés et des adeptes du parc animalier (type C), qui restent en lisère des forêts, sur les grands chemins balisés, et semblent très liés aux résidents des « ghettos verts ».

Entre le type C et le type B, on voit que les résidents du « faubourg forestier » et de la « cité boisée » ne sont pas corrélés à une pratique particulière, et sont partagés entre les vadrouilleurs et les enracinés. Ces deux types, redisons le, correspondent à des populations mixtes, à la différence de celles du « ghetto » vert (les plus défavorisés) et de l'Éden privatif (les plus favorisés), qui sont plus « marquées » spatialement et socialement.

Au regard de la Figure 36, il apparaît que le fait de « pénétrer au cœur » de la forêt en utilisant des « chemins étroits » ou en allant « hors sentier » est associé à l'Éden privatif comme au fait d'être vadrouilleur. A l'inverse, l'utilisation de « grands chemins balisés » et le fait de « rester en lisière » sont associés aux résidents du « ghetto » vert qui co-varient fortement avec les « enracinés » et avec les « adeptes du parc animalier ». Ces adeptes du parc animalier, qui restent majoritairement sur les grands chemins balisés, confirment les observations de terrain qui montrent des pratiques qui consistent à « faire le tour » du parc, sur des routes goudronnées. Il semblerait, enfin, que les aménagements et les équipements (parc animalier, panneaux pédagogiques, postes d'observations, parkings, enrobé de qualité, bancs…) soient une condition nécessaire pour faire venir dans les massifs les populations les plus défavorisées (ghetto vert).

4. Distances subjectives à la ville et ressourcements cultivés dans la nature

Pour conclure, nous proposons ici, une relecture des résultats à travers une typologie qui croise d'une part, la distance subjective à la ville que nous exprimons à travers la distance en transport en commun du centre-ville ; et d'autre part, le ressourcement dans la nature à travers le capital culturel des individus. Nous exposerons ici les conditions de logement et d'implantation dans la ville et les manières d'habiter cette condition urbaine à composante forestière. Il s'agira ici de dégager une typologie pour comprendre finalement si la forêt est un refuge face à la ville, une frontière symbolique, etc.

70% des résidents de lisière partagent un sentiment de distance à la ville. Ce sentiment est plus souvent exprimé par les plus démunis (bénéficiaires de logements sociaux) et les plus aisés (propriétaires de maisons avec jardin > 100m2), qui le colorent de façons opposées : si les premiers, qui n'ont pas nécessairement « choisi » leur quartier, se pensent « à la marge de la ville », les plus aisés se déclarent « en dehors de la ville, dans la forêt », et se sentent moins « dans la ville » que les autres. Quant aux « pavillonnaires » (maison avec jardin < 100m2) et aux résidents d'appartements avec bailleurs privés, ils se partagent presque exclusivement (et de façon parfaitement équilibrée) entre le sentiment d'être « à la marge de la ville » et celui de résider « dans la ville ».

Pour le dire autrement, on cherche ici à rendre compte des résultats précédemment exposés en procédant de façon synthétique, en interrogeant de façon croisée les diverses formes subjectives et objectives qui lient les résidents de lisière au centre-ville d'une part et à la forêt d'autre part.

4.1 La distance au centre-ville en transport en commun

Une première dialectique, celle de la distance en transport en commun du centre-ville est utilisé pour définir un certain degré de citadinité. L'usage des transports en commun est un marqueur d'urbanité et un élément de différenciation très fort : cette variable se distribue de façon presque binaire, entre les modalités « toujours » et « jamais », comme si les combinaisons étaient de fait trop compliquées. Les non-utilisateurs, majoritaires (42,5%), ne les empruntent « jamais » et prennent leur voiture. Pour les usagers, les transports en commun sont donc (logiquement car) systématiquement associés à l'accès à la ville, qu'il faut penser comme distance, comme durée, dans une époque qui survalorise la vitesse et abolit symboliquement les distances (Ascher, 2005; Studeny, 1995).

La méthode employée est de mesurer, à l'aide du site internet *astuce* qui est un logiciel permettant de prévoir ses trajets dans la métropole rouennaise. Nous avons choisi comme arrêt dans la ville le « Théâtre des arts ». Ce n'est pas l'arrêt de l'hôtel de ville de Rouen qui représenterait le « centre », mais nous choisissons l'arrêt où se croisent, les trois TEOR, le métro et la gare routière. Cet arrêt de bus est le centre névralgique des transports en commun de l'agglomération rouennaise. Pour certains sites, un seul transport est nécessaire pour se rendre au centre-ville alors que pour d'autres il faut appeler des lignes spéciales (allobus ou le filor).

Après avoir calculé les distances, nous obtenons une médiane de 30 minutes qui sépare en deux parties égales les sites mobilisés. Cet indicateur nous permet de distinguer des rapports

avec la ville, que cela soit une volonté de la part des individus ou que le choix de la résidence soit subi.

Profil de ceux qui résident à moins de 30 minutes du Centre-ville en transport en commun 45,4% (300/661) :

- **Un profil proche de la « cité boisée » et du « ghetto vert »**
  - 32,7% ont moins de 30 ans
  - 22,7% sont élèves, étudiants
  - 27% résident seuls
  - 15,7% résident là depuis moins d'« 1 an »
- **Des individus tournés vers la ville**
  - 34% se perçoivent comme résidant dans la ville
  - 84,3% résident en appartement, dont 71,7% en immeuble avec bailleur HLM
  - 68,7% fréquentent le centre-ville pour le loisir « 1 fois par semaine et plus » dont 28,7% « 3 fois par semaine et plus »
  - 53,7% utilisent les transports en commun pour se rendre en centre-ville « 1 fois par semaine et plus »
- **Mais qui fréquentent également les forêts**
  - 20,7% fréquentent la forêt seuls
  - 46,7% sont des « enracinés »
  - 25,3% fréquentent la forêt verte
  - 17,7% pratiquent le jogging
  - 26% restent en lisière de forêt
  - 19% perçoivent les animaux sauvages comme un problème à gérer
  - 17,7% ne fréquentent pas la forêt à proximité

Encadré 17 : Le profil des individus qui résident à moins de 30 minutes du centre-ville en transport en commun

Le profil de ces individus est proche de la « cité boisée » et du « ghetto vert ». C'est parmi ces résidents de lisières que se concentrent les jeunes (un quart ont entre 15 et 29 ans) et les célibataires, un quart également. Les deux tiers d'entre eux sortent en ville pour le loisir « 1 fois par semaine et plus », pour moitié en transports en commun. Ces individus qui résident pour moitié au contact d'une forêt peu aménagée sont tournés vers la ville et leur résidence renvoie dans trois cas sur quatre à des formes d'habitat collectif qui relèvent du logement social.

Parmi eux, les deux tiers accèdent à la forêt à pied, un cinquième d'entre eux pratiquent le jogging. Ces pratiques sont plus solitaires que pour ceux qui résident à plus de 30 minutes du centre-ville, puisqu'un riverain sur cinq s'y rend seul. Si une majorité pénètre au cœur de la forêt, une personne sur quatre « reste en lisière ». La moitié d'entre eux ne fréquentent pas d'autres forêts que celle située à proximité (profil des « enracinés »). Ceux qui fréquentent d'autres forêts que celle à proximité se tourne vers la forêt Verte dans un quart des cas et vers la forêt de Roumare dans un cas sur cinq.

Profil de ceux qui résident à plus de 30 minutes du Centre-ville en transport en commun 54,6% (300/661) :

- 15,3% cadres et professions intellectuelles supérieurs
- 5,8% sont profession intermédiaire

Des individus qui fréquentent peu le centre-ville :

- 55,4% sont du « faubourg forestier » et 28% de l'« Éden privatif »
- 70,9% résident en maison, dont 46,5% avec plus de 100m² de terrain
- 27,7% ont « entre 60 et moins de 75 ans » et 27,4% « de 45 à moins de 60 ans »
- 56% n'utilisent jamais les transports en commun pour se rendre en centre-ville
- Pour 27,7% les sorties en ville fluctuent entre « 1 à 3 fois par mois » et 13% y vont moins de « 1 fois par mois »

Des individus plus proches de la forêt que de la ville

- 28,8% se perçoivent comme étant « en dehors de la ville, dans la forêt »
- 15,8% ressentent le besoin de sortir dans la nature « 2 fois par semaine »
- 67% des sorties en forêt se font en couple et/ou en famille
- 62,3% sont du type des « vadrouilleurs »
- 92% perçoivent les animaux sauvages comme agréable à côtoyer et à regarder
- 38,5% voient des cervidés en forêts dont des biches (20,2%)
- 14,1% laissent leurs enfants aller seuls en forêt

Encadré 18 : Le profil des individus qui résident à plus de 30 minutes du centre-ville en transport en commun

Parmi ceux qui résident à plus de 30 minutes de transport en commun du centre-ville, les cadres, les professions intellectuelles supérieures et les professions intermédiaires sont plus présents (un cinquième de l'échantillon). Le type de résidence est la maison. Une personne sur deux fréquente le centre-ville pour le loisir. Cette fréquence est moins intense que pour ceux qui résident à moins de 30 minutes. En effet, une personne sur dix ne fréquentent ou jamais, ou moins d'une fois par mois, ou une fois par mois, ou deux à trois fois par mois le centre-ville. La majorité d'entre eux n'utilise pas les transports en commun pour se rendre en centre-ville.

Un tiers d'entre eux a plus de 60 ans et un autre tiers entre 45 et 60 ans. Les deux tiers des individus se perçoivent comme étant « en dehors de la ville, dans la forêt ». La proximité des animaux sauvages est perçue comme agréable à côtoyer et à regarder.

4.2. Le capital culturel forestier comme facteur de sortie en forêt

Deuxième dialectique, nous voulons questionner le rapport entre capital culturel et le lien avec la forêt. Les études montrent que plus les personnes sont équipées culturellement plus elles fréquentent la forêt. « La fréquentation de la forêt s'accroît avec le niveau de revenu et de diplôme » (Dehez, 2012, p. 50).

Profil de ceux qui ont un diplôme équivalent ou inférieur au BEP 50,8% (334/661)

- **40,2% sont du « faubourg forestier » et 35% sont du « ghetto vert »**
  - 60,7% résident en appartement dont 53,9% en immeuble avec bailleur HLM et 20,7% en maison avec moins de 100m² de terrain
  - 41,2% sont 2 personnes dans le foyer
  - 38,4% ont « 60 ans et plus » et 35,3% sont retraités
- **Des fréquentations de la forêt en famille en restant sur les sentiers connus**
  - 59,1% restent sur les grands chemins balisés
  - 39,3% fréquentent la forêt en famille
  - 35,9% sont des « enracinés »
  - 25,4% des individus restent en lisière

- 33,4% pratiquent une seule activité en forêt

Encadré 19 : Le profil des individus qui possèdent un diplôme équivalent ou inférieur au BEP

Les individus qui ont un diplôme équivalent ou inférieur au BEP représentent 50,8% des personnes interrogées (Encadré 19). Ils résident, pour moitié en « immeuble avec bailleur HLM » et, pour une personne sur cinq, en maison avec moins de 100m² de terrain. Ils ont plus de 60 ans, sont retraités, et sont deux personnes dans le foyer. Cela influe sur les fréquentations de la forêt qui se font majoritairement à pied, en restant plutôt sur les grands chemins balisés. Ce sont plutôt des « enracinés » qui pour un quart reste en lisière de la forêt. Ces individus fréquentent peu le centre-ville, et plus d'une personne sur dix ne s'y rend « jamais ».

Les individus qui ont au moins un baccalauréat représentent 50,5 % des personnes interrogées.

Profil de ceux qui ont un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat ou au brevet professionnel 49,2% (323/661)
- **37,2% sont de la « citée boisé » et 24,5% de l' « Éden privatif » :**
- 53,6% résident en maisons 39% en « maisons avec plus de 100m² de terrain »
- 34,4% ont moins de 30 ans
- **Ils fréquentent le centre-ville :**
- 65,6% Fréquentent le centre-ville « 1 fois par semaine et plus » et 26% « 3 fois par semaine et plus »
- **Ils fréquentent également la forêt à proximité**
- 65,6% sont du type des « vadrouilleurs »
- 64,7% sont au contact de forêt très aménagées
- 63,8% ressentent le besoin de sortir dans la nature « 1 fois par semaine et plus »
- 24,8% fréquentent la forêt seul
- 36,5% utilisent « les chemins étroits »
- 23,8% déclare avoir augmenté la fréquentation de la forêt pour « la santé et la condition physique »
- 23,2% pratiquent 3 activités différentes en forêt
- 21,7 % pratiquent le jogging

Encadré 20 : Le profil des individus qui possèdent un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat ou au brevet professionnel

Les individus qui disposent d'un capital culturel plus élevé (Encadré 20) se distinguent dans deux catégories de la typologie des manières de résider en lisière. Plus d'un tiers résident dans la « cité boisée » (rappelons que nous avons enquêté dans une cité universitaire) et un quart dans l'« Éden Privatif ». Il faut donc garder à l'esprit que ces deux catégories ont peu de choses en commun hormis leurs niveaux de diplôme.

Ces individus ont une pratique du centre-ville pour le loisir qui est majoritairement de « 1 fois par semaine et plus ». Un quart s'y rend même « 3 fois par semaine et plus ». S'ils fréquentent la ville, ils fréquentent également la forêt. Plus de la moitié sont du type « vadrouilleurs ».

Ces individus ont des pratiques sportives plus intenses que les autres individus. Un quart d'entre eux fréquentent la forêt seul. Cela se traduit par le fait que ce sont des poly pratiquants (un quart d'entre eux pratique trois activités différentes en forêt) et ils pratiquent, pour un

cinquième de l'échantillon, le jogging. Si la fréquentation de la forêt a augmenté, c'est dans un cas sur quatre pour des raisons liées à la santé et à la condition physique.

On peut alors examiner, en croisant ces différentes variables à l'aide d'une AFC (figure 4) et d'une une classification de type CM, comment se distribuent ces sentiments et ces usages en fonction des conditions résidentielles des interrogés.

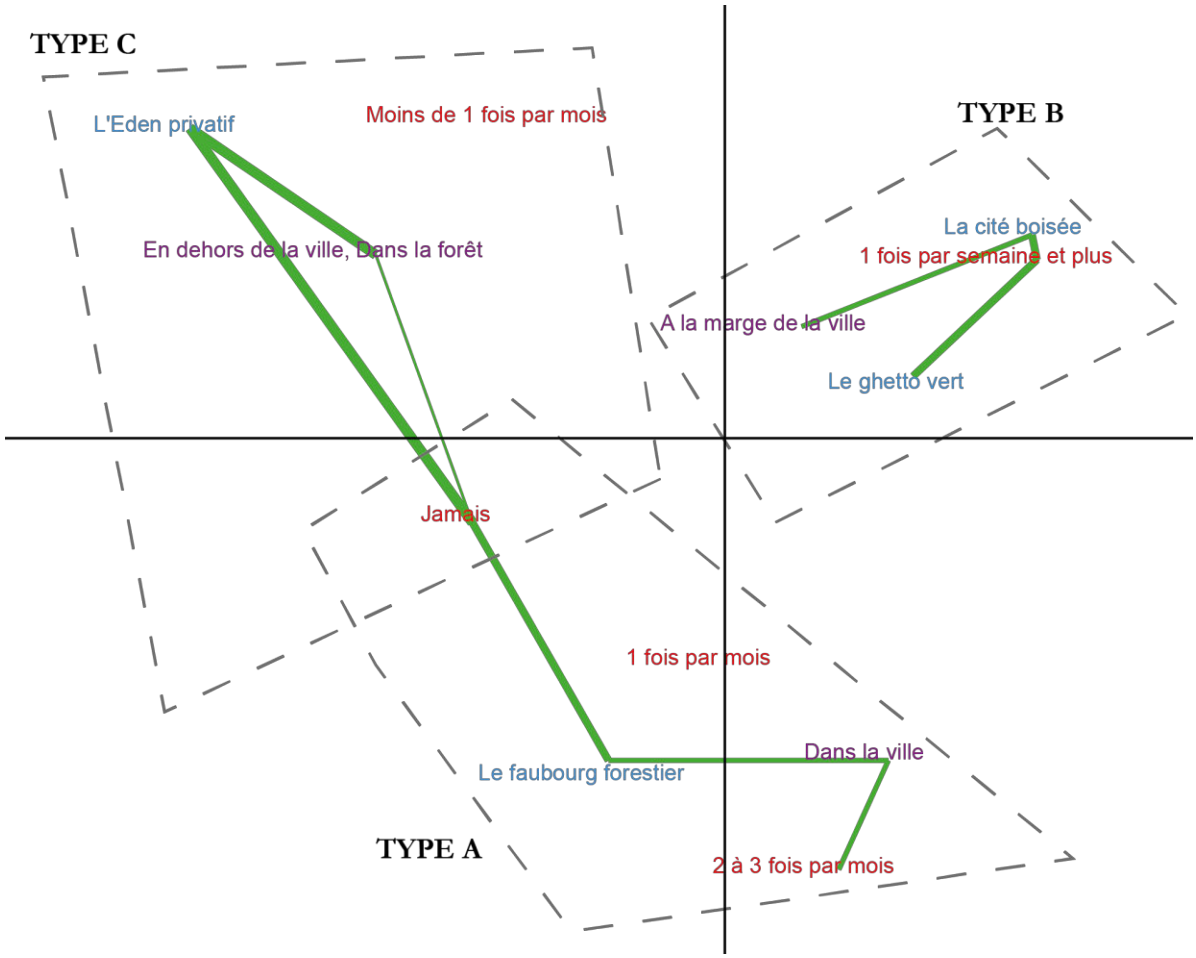

Figure 37 : AFC qui croise la typologie des résidents de lisière (en bleu), la perception du lieu de résidence par rapport à « la » ville (en violet) et la fréquence d'utilisation des transports en commun pour se rendre en centre-ville (en rouge) avec une classification de type CM en 3 classes nommées A, B, C. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B, C) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC.

On constate que les individus se répartissent en trois groupes. Au sein de ces trois groupes (Types A, B et C), deux grandes catégories distinctes se dégagent, que sépare l'axe vertical de l'AFC (figure 4), qui différencie les résidents des appartements (à droite : habitat collectif) de ceux des maisons (à gauche : habitat individuel). Résider en appartement semble surdéterminer à la fois une fréquentation plus importante de la ville-loisir, l'usage (presque systématique) des transports en commun et, paradoxe intéressant, le fait de se sentir « à la marge » de la ville : Ici s'exprime une demande [sinon un « droit à » (H. Lefebvre, 1967)] et une frustration, relative au temps nécessaire (incompressible) pour relier le centre-ville. Ce résultat relativise « l'enclavement » des quartiers identifiés plus haut comme « ghettos verts »,

puisque les politiques de la ville ont œuvré, dans la métropole étudiée, à mieux desservir ces quartiers par les transports en commun, donc à les désenclaver et à les rapprocher du centre de la ville. Le sentiment de résider « à la marge » provient donc sans doute d'une « frustration relative » (Merton, 1997), d'autant plus forte qu'est pressante la demande de loisirs « urbains ».

Si les résidents de l'Éden privatif et du Faubourg forestier partagent le fait de peu fréquenter le centre de la ville « par loisir », ainsi que d'utiliser les transports en commun beaucoup moins que les résidents d'appartements, on voit également que ces populations se différencient entre elles par la manière dont elles se rapportent subjectivement à la ville. Parce que ses habitants se pensent « en dehors de la ville, dans la forêt », l'Éden privatif semble *à priori* bien nommé, et se démarque de la vie de faubourg qui, par la continuité des trottoirs, voire par la contiguïté d'habitats parfois mitoyens, donne pleinement le sentiment de vivre « dans » la ville.

4.3 Quatre manières d'habiter la ville, à la lisière de la forêt

D'une typologie des manières d'habiter en lisière, nous dégageons quatre types de comportements envers la forêt (Figure 38).

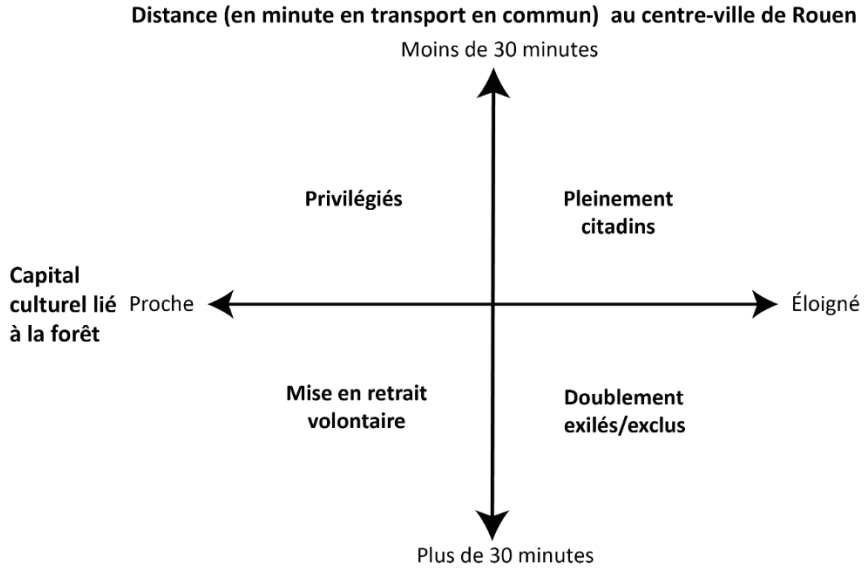

Figure 38 : Typologie qui croise la distance objective à la forêt en transport en commun et la distance subjective à la forêt en termes culturel

Une première manière d'habiter en lisière est celle que nous avons qualifiée de « privilégiés ». En effet, ils ont pu choisir de vivre au contact de la forêt, alors que l'on sait que, parmi les critères de choix d'un bien immobilier, la proximité de la forêt n'est pas un critère fondamental. Ces individus résident dans l'Éden privatif. Nous pouvons dire qu'ils habitent la forêt, comme ce résident qui nous raconte avoir dégagé suffisamment de terrain devant son

jardin « *pour que les enfants puissent jouer dans la forêt. Leur terrain de jeu ça a été la forêt et les anniversaires avec les copains se sont faits dans la forêt*. » La forêt est donc l'extension du jardin. Si ces individus sont tournés vers la forêt, ils le sont également vers la ville et la fréquentent également pour des sorties-loisirs (cinémas, théâtres, restaurants, etc.).

Une deuxième manière d'habiter en lisière est celle de la « mise en retrait ». Ces individus ont volontairement choisi de vivre dans des zones qu'ils considéraient « en marge de la ville » pour être proches de la forêt. Dans les années 1970/1980 les prix étaient plus abordables dans ces zones. « *On a acheté au moment où ça ne valait rien, on a construit une maison qui était au taquet pour nous parce qu'on était jeunes, on venait d'HLM donc on avait un peu économisé*. ». Un autre résident nous confie que ce qui est à présent une zone résidentielle périurbaine « *chic* », était avant une zone rurale où les prix étaient attractifs. « *Cela fait 40 ans que je vis ici, dans la forêt de Roumare où j'ai acheté ma maison en 1971. C'était alors une zone rurale, c'est devenu un quartier résidentiel* […] *Ça n'avait pas le caractère bourgeois que ça a maintenant parce qu'il y avait assez peu de maisons à côté de chez moi.* ». Selon leurs réponses au questionnaire, il est possible de considérer que vivre à une telle proximité de cette nature est, pour eux, habiter la forêt plutôt que la ville. En effet, ces individus déclarent préférer la nature à la ville, au béton, à la pollution. Certains aussi ont exprimé la volonté de « *s'éloigner des cas sociaux* ». Ces individus ressentent majoritairement le besoin de sortir dans la nature « 3 fois par semaine et plus », ne fréquentent pas ou peu le centre-ville et n'utilisent jamais les transports en commun pour s'y rendre.

Une troisième manière d'habiter en lisière est celle d'un « public spécifiquement citadin ». Nous sommes en présence d'individus qui sont tournés vers la ville, comme cette jeune femme qui déclare : « *je suis une fille de la ville* ». Ces individus ont moins de 30 ans. Ils sont proches de la ville en transports en commun et les utilisent majoritairement pour se rendre au centre-ville « 3 fois par semaine et plus ». S'ils fréquentent la forêt, c'est principalement celle située à proximité pour pratiquer le jogging. Ce phénomène est également mis en lumière par l'enquête « forêt et société » menée par l'ONF en 2004. Cette enquête montre que les jeunes fréquentent moins la forêt que les autres (Dobré & Granet, 2007). Cela peut-être lié à un style de vie. Dans l'enquête « forêt et société » c'est le manque de temps qui est cité pour expliquer la non fréquentation (44% contre 26% en moyenne) (Dobré & Granet, 2007). Ce phénomène se retrouve dans l'agglomération rouennaise où 70,3% des jeunes de moins de 30 ans qui ne fréquentent pas la forêt déclarent que c'est par manque de temps (Mika Research, 2010). Nous pouvons également voir qu'ils n'ont pas d'intérêt pour le milieu forestier (un quart des 15-29 ans). Un animateur des maisons des forêts témoigne que les parents viennent avec de jeunes

enfants mais peu avec des adolescents, et qu'ils voient peu de jeunes adultes. Ainsi la sortie en forêt est associée à l'enfance. « *J'y allais quand j'étais enfant, mais je n'en ai plus envie* »[120]. Nous pouvons émettre l'hypothèse que, sortis du cocon familial, ces jeunes n'éprouvent plus le besoin d'y aller. Dans un « focus group » mené dans le cadre de l'enquête « forêt et société », les plus jeunes font part de leur loisir, qui est la pratique du centre-ville, bien plus que la forêt (Dobré & Granet, 2007).

Enfin une quatrième manière d'habiter en lisière est celle d'individus qui sont doublement « exilés et/ou exclus ». Ces individus ont une relation avec la forêt marquée par la peur. Les raisons de ne pas fréquenter la forêt sont diverses. Ils expriment les mauvaises fréquentations, « *l''échangisme et proxénétisme* », « *histoire d'exhibitionnisme* », « *drogue* ». Une femme de la Grand'Mare âgée de 29 ans, sans activité professionnelle, qui réside à proximité de la forêt mais pour qui le choix d'emménagement n'a pas eu d'importance particulière, nous fait part de sa « *phobie de la forêt* » durant la passation du questionnaire. Elle considère les animaux sauvages comme un « problème à gérer » et considère la chasse comme « une nécessité pour réguler les espèces animales ». Elle se plaint des sangliers qui viennent la nuit dans le quartier de la Grand'Mare. La forêt est vécue ici comme une contrainte. Ces individus sont doublement exilés/exclus de ce quartier qu'ils habitent par obligation, poussés par une nécessité économique plus que par un choix subjectif, enclavés dans la forêt qui leur inspire crainte, désagréments et inconvénients. Doublement exilés/exclus, ils le sont d'abord de « la ville ». Ici nous pouvons réfléchir, à l'aide de la réflexion stimulante portée par François Dubet et Didier Lapeyronnie sur les quartiers d'exils (1992), qui nous parlent d'une évolution des conflits sociaux (autour du travail) vers l'exclusion sociale, entre ceux qui sont intégrés à la société et à la ville, et de l'autre côté ceux qui se sentent exclus. Si ces quartiers constituaient dans les années 1960 de véritables communautés sociales regroupées « autour d'une culture populaire, une logique de conscience de classe et, enfin, une logique de participation sociale » (Dubet & Lapeyronnie, 1992), aujourd'hui cette conscience de classe semble avoir disparu au profit d'une société de consommation qui fait de ces jeunes des quartiers populaires ceux qui fréquentent le plus le centre-ville. Mais nous pouvons nuancer ce sentiment d'exil puisqu'ils fréquentent le centre-ville pour le loisir, ce qui est cohérent avec l'évolution des mœurs de consommation. Les politiques de la ville en matière de transport en commun jouent aussi un rôle avec le développement des TEOR et du métro qui ont permis de réduire le temps d'accès

[120] Un homme de 25 ans, « élève étudiant », résidant en cité universitaire.

à la ville et de faciliter sa fréquentation par les personnes qui résident dans ces périphéries urbaines.

Même si certains ne vont pas en forêt, elle est tout de même une aménité qui apporte un certain le bien-être. « *C'est mieux que des immeubles* », « *c'est mieux que du béton* ». Elle est un décor, un paysage qui permet de « *voir du vert* ». Doublement exilés/exclus, ils le sont ensuite en étant comme « exclus de l'intérieur » (Bourdieu & Champagne, 1992). Cette idée a de quoi surprendre. Comment peut-on être à la fois dedans et dehors ? À l'image de ce qui se passe à l'école, il ne suffit pas de construire un quartier dans la forêt pour que les individus la fréquentent ou, s'ils la fréquentent, qu'ils l'utilisent comme d'autres le font. Dans le cas des quartiers que nous avons enquêtés, les espaces forestiers sont omniprésents. Ces individus semblent plus subir les inconvénients de la proximité de la forêt que ses avantages (« *Des hordes de sangliers qui traversent le quartier* », « *la forêt crée de l'humidité dans les appartements* »).

5. Étudier les résidents de lisière : Des besoins et des attentes diversifiées, une nécessité d'aller plus loin

Travailler sur cette zone d'ombre qu'est la lisière de forêt nous a permis de mieux comprendre les problématiques de ces individus qui résident à l'orée du bois. En effet, nous avons d'abord montré que cette population est singulièrement différente de celle de l'agglomération rouennaise en général (plus diplômée, des PCS plus élevées). Pour autant le travail de terrain a montré que des ZUS et des ZFU se situent au contact des forêts et créent une situation originale. Nous avons donc choisi de créer une typologie des manières d'habiter en lisière qui nous a permis de distinguer quatre types de résidents de lisière distincts par leurs pratiques (fréquentation du centre-ville pour le loisir, fréquentation de la forêt), leurs perceptions (peur ou au contraire amour de la forêt). Nous ne les avons pas seulement analysés par rapport à leur condition résidentielle, mais nous nous sommes également intéressés à leurs activités, leurs mobilités et leurs socialisations en forêt. On observe qu'ils fréquentent plus la forêt que l'ensemble des habitants de l'agglomération rouennaise, mais que pour certains elle est l'extension du jardin, pour d'autres elle est une frontière. On note également que les pratiquants de loisirs sont des polypratiquants plus solitaires que ceux de l'ensemble de l'agglomération mais que les activités les plus pratiquées restent les mêmes : la « promenade, balade », la « randonnée à pied », le « jogging » et le « vélo/VTT ».

Ces considérations exposées, nous nous sommes penchés sur les fréquentations de la forêt par les individus en créant une typologie des formes de fréquentation de la forêt. Il apparaît

que ceux qui ne fréquentent pas la forêt sont peu nombreux et que deux types se distinguent. D'une part ceux qui fréquentent la forêt à proximité de chez eux et d'autres forêts, ces individus sont des « vadrouilleurs » et à l'opposé on trouve les « enracinés » qui ne fréquentent que la forêt située à proximité. Ces types nous signalent des manières d'habiter la forêt par les loisirs originals qui dépassent la question des lisières puisque certains sont prêts à effectuer des déplacements plus importants pour s'y rendre et y pratiquer un loisir.

Enfin, nous nous sommes interrogés sur les manières dont ces résident habitent la ville, à la lisière de la forêt, et l'on pourrait même se demander, pour certains, s'ils n'habitent pas la forêt à la lisière de la ville. Ces quatre cas montrent que certains ont choisi leur localisation au contact de la forêt mais en restant proche de la ville et de ses services et nous les avons donc qualifiés de privilégiés. Le choix du logement découle de stratégies qui permettent d'avoir un espace de bien-être à proximité, mais aussi d'éviter l'encombrement en bénéficiant de la forêt comme ceinture verte. D'autres se sont mis en retrait de la ville et se pensent résider dans la forêt. Ce sont précisément ces individus qui habitent la forêt à la lisière de la ville. Mais il faut rester prudent et nuancer ces propos. Si certains se sont installés en retrait de la ville c'était que les prix du foncier leur permettaient d'avoir une maison puisqu'ils résidaient, à l'époque, en périphérie de la ville. Pour d'autres, la forêt ne revêt pas d'importance et ils se tournent plutôt vers la ville et ses loisirs. Ce sont plutôt des jeunes de moins de 30 ans qui sont en étude et sont dans une dynamique plutôt estudiantine tournée vers la fête nocturne en ville. Enfin certains que nous nommons doublement exilés/exclus sont ceinturés par un espace qu'ils ne fréquentent pas et qui les sépare de la ville. Ici aussi il faut être prudent et nuancer ce type. En effet, les politiques de la ville en matière de transport en commun les ont rapprochés du centre-ville et ils déclarent pour un nombre important résider dans la ville. De plus, La forêt est pour eux plutôt une aménité paysagère qu'ils préfèrent à la vue du béton, ou qui sert, dans ce que nous nommons la complicité animalière, à promener le chien en lisière de la forêt.

Étudier les résidents de lisière n'est pas suffisant pour saisir les médiations territoriales. Durant l'observation de terrain, nous est apparu que, tous ceux qui fréquentent la forêt ne résident pas à proximité. Certains font de la route pour y aller ou pour participer à une épreuve sportive (nous avons croisé des individus venant de Caen ou de Paris sur des épreuves sportives). La proximité de la forêt n'explique pas entièrement pourquoi certains massifs sont fréquentés pour tel ou tel loisir. De plus, la présence d'équipements de loisir en forêt, qui fonctionnent comme des points de fixation pour les visiteurs, nous semble pertinent pour étudier ces médiations et ce d'autant plus que les usages du numérique apporte un regard nouveau sur les loisirs sportifs en forêt. Des questions émergent donc, faut-il aménager les forêts au contact

des ZUS ou des ZUF pour que les individus les fréquentent car ils retrouveraient des codes urbains dans la forêt. Mais y a-t-il un sens à équiper la forêt à un point tel que l'espace de nature disparaitrait et se transformerait en parc ?

Nous allons donc placer la focale d'abord sur les loisirs sportifs en forêt urbaine (partie 3) puis c'est à travers les politiques publiques que nous analyserons ses médiations pour finir sur ce que serait la forêt urbaine de demain, une station forestière.

Partie 3 : Activités, immersions forestières et territoires de socialisation

Nous allons à présent changer d'échelle pour entrer en forêt et centrer l'étude sur les pratiques et les pratiquants de loisirs en forêt. En effet, la proximité de la forêt n'est pas l'unique raison de fréquentation comme nous l'explique cette pratiquante : « *Je cours dans la forêt du Madrillet parce qu'elle est située à proximité de mon lieu de travail*.»[121].

Ce changement d'échelle fait émerger de nouveaux questionnements. Tout d'abord, Comment font ceux qui résident en centre-ville, pour s'évader dans la nature ? Quels modes de transport utilisent-ils pour se rendre en forêt ?

Cette question en fait émerger une autre, une fois parvenus à la forêt, qu'y font-ils ? Les mobilités de loisirs sont-elles un moyen de s'approprier la forêt ? Les pratiques sont-elles similaires aux résidents de lisière de forêt ? Ou plus fidèles aux pratiques de l'ensemble des pratiquants de la métropole ? Certains suivent les sentiers balisés, d'autres s'aventurent en dehors des sentiers, d'autres encore suivent les chemins étroits (*single track*). Ces mobilités de loisirs nous éclairent-elles sur les manières de pratiquer la forêt depuis la ville ?

Un troisième questionnement apparaît, la forêt est-elle un lieu de sociabilité qui permet de « faire famille » (Féménias, 2015) à travers les loisirs ? Ou au contraire de se couper de tous et d'y aller seul ? Certaines activités sont-elles propices à une pratique solitaire et d'autres à une pratique de groupes, de clubs ? Ces individus sont-ils des polypratiquants qui combinent donc des pratiques solitaires et familiales, voire amicales ?

Un quatrième questionnement émerge, ces forêts sont des milieux investis pour l'organisation d'épreuves sportives, avec des podiums, des classements, etc. Ces pratiques ont l'apparence du sport, mais en est-ce vraiment ?

Enfin, un cinquième questionnement nous interpelle, on observe que les forêts sont augmentées par des parcours, des traces, des temps de réalisation, etc. avec l'utilisation de matériel numérique (montre GPS, cardiofréquencemètre, application smartphone, etc.).

Quelles logiques signifiantes se déploient ici ? La sortie en forêt est-elle un retour sur soi ? Un « entre soi » ? Est-ce un support de dépaysement pour s'évader de la ville ? Ou au contraire la forêt devient-elle un prolongement, un équipement de la ville et donc un stade qui par l'utilisation de matériels technologiques augmente le territoire qui devient un hyper territoire (Musso, 2008) ?

Pour répondre à ces interrogations nous allons, dans un premier temps, poser le cadrage méthodologique spécifique à l'étude des pratiquants (chapitre 6). D'abord, retracer

[121] Entretien 34 (e34) : Une femme, 24 ans, Doctorante en physique à l'université de Rouen, Rouen (76), coureuse, participante au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, l'entretien se déroule dans la salle de sport intercommunale Léo Lagrange du Trait, le 2 février 2013.

l'investissement des forêts de l'agglomération rouennaise pour les loisirs. Puis, nous présenterons la stratégie d'enquête et exposerons les caractéristiques sociales, territoriales et sportives de l'échantillon étudié.

Nous verrons alors que les pratiques sont faites de mobilités variées en fonction de l'activité et du but recherché. Puis au travers de l'analyse de pratiquant singulier que nous nommons des hyperpratiquants nous chercherons à savoir si pour eux la forêt est un stade comme un autre ou un milieu recherché pour lui-même. Enfin, nous verrons à travers les pratiques de marche des formes d'immersions dans la nature à travers l'activité physique.

Chapitre 6 : Territoire, pratiques et pratiquants : méthodologie de l'enquête

Présentons à présent Rouen comme métropole *outdoor*.

1. Des loisirs entre ville et forêt : une métropole *outdoor*

L'agglomération rouennaise est-elle une ville de loisirs *outdoor*[122] ? Pour engager cette réflexion nous pouvons prendre deux exemples de propositions de randonnées sur des sentiers aménagés dans la métropole (Figure 39 et Figure 40).

[122] Nous présentons, annexe 9, tome 2, le nombre d'équipements de loisirs présent dans la métropole

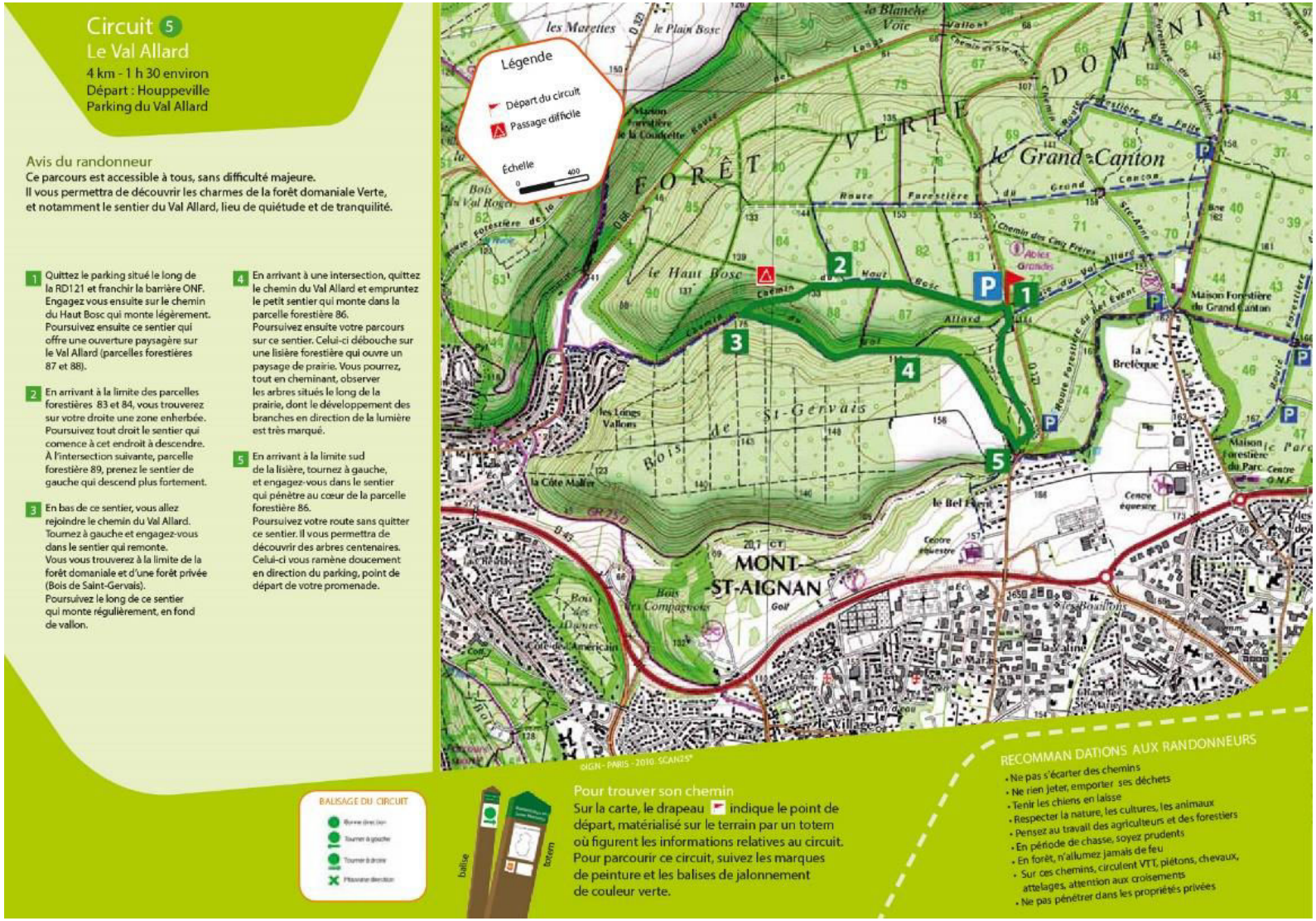

Figure 39 : Le circuit du val Allard dans la forêt verte. http://www.metropole-rouen-normandie.fr/files/publications/Randonnees/DepliantParcours_ValAllard.pdf page consultée le 18 juin 2016

Figure 40 : Un circuit de Randonnée à Hénouville, Tweeter, 30 avril 2016

Ces deux figures nous montrent la complexité paysagère et territoriale de l'agglomération rouennaise. On constate que l'on n'est ni totalement dans la forêt, ni totalement dans la ville. Le premier circuit (Figure 39), est une boucle de 4 kilomètres qui part d'un parking aménagé, et se déroule exclusivement en forêt, sur un chemin entièrement non goudronné. Le deuxième circuit (Figure 40) est également une boucle, mais qui se déroule à distance de la ville dense. Le parcours d'environ 10 kilomètres se déroule majoritairement en lisière de forêt. Une partie du circuit s'effectue sur une route goudronnée (départementale). Certains sentiers de randonnées sont uniquement forestiers, d'autres sont mixtes et mêlent ville et forêt, route goudronnée et sentier.

La limite est donc floue. Sommes-nous en présence d'activités « forestières » ? Il y a une offre de chemins de randonnée importante, mais complexe à définir comme le montre une boucle forestière ou une randonnée entre ville et forêt dans un village périurbain de Rouen, qui appartient à la métropole. Ces deux exemples indiquent que nous ne sommes ni totalement dans la ville, ni totalement dans la forêt, mais dans un continuum complexe entre ville *outdoor* et forêt urbaine. C'est un territoire mixte que l'on appréhende. On est parfois dans un quartier, parfois en forêt, parfois dans des champs, etc.

Il importe, en conséquence, de recomposer la chronologie de l'investissement de ces forêts par les loisirs pour constater comment ces activités transforment progressivement la forêt en équipement de la ville, voire peut-être en station forestière.

1.1 Les forêts au prisme de la pression anthropique

La forêt rouennaise a une temporalité qui lui est propre, et qui est marquée par le rythme des saisons : « *Durant les mois d'avril, de mai et de juin là vous allez avoir une foule pas possible. En juillet et en août, il y a moins de monde car les gens sont partis en vacances. Ça revient au mois de septembre et octobre, et puis en hiver, il y a moins de foule.* »[123]. La forêt rouennaise n'est pas non plus homogène dans sa fréquentation, et certains massifs apparaissent comme récréatifs depuis longtemps. Par exemple, la forêt Verte, qui est entourée de maisons individuelles, est très fréquentée depuis longtemps comme nous le raconte le technicien en charge de la forêt verte : « *Je pense que depuis mon arrivée sur ce massif, en 1976 la fréquentation est restée à peu près pareille. Il y a tout de même un peu plus de monde, mais enfin globalement ça a toujours été une forêt très fréquentée* […] *En forêt Verte, on a fait un*

[123] Entretien 9 (e9) : Un homme, Technicien forestier, responsable du parc animalier de la forêt de Roumare, le 15 juillet 2014

sondage, il y a quelques années, on approche des 990 000 personnes (NDLA : par an) *même s'il y a des gens qui y viennent 365 fois, cela fait quand même beaucoup de monde.* »[124].

Si les forêts de l'agglomération rouennaise ont toujours été très fréquentées, l'évolution majeure réside dans leur investissement par des clubs.

La responsable de l'unité territoriale des forêts de l'agglomération rouennaise estime à cinq par semaine le nombre d'évènements organisés en forêt en moyenne (en dehors de la chasse). Ce sont plus de 260 sorties qui sont organisées en forêt par an (fourchette basse). Beaucoup d'évènements sont en effet organisés sans que les gestionnaires de l'ONF ne soient informés. De nombreux individus pensent que la forêt n'appartient à personne, alors que les gestionnaires sont censés savoir qui se trouve dans les forêts, notamment en période de chasse, ou pour protéger certaines parcelles. Les observations de terrain et les discussions informelles avec des coachs (qui organisent ce qu'ils nomment des *bootcamps*), ou avec des associations (qui pratiquent une activité en forêt), il apparaît que la grande majorité d'entre eux ne préviennent pas l'ONF. Si les particuliers n'ont pas à demander d'autorisation, une sortie organisée nécessite en théorie de prévenir le gestionnaire pour qu'il sache qui se trouve en forêt en cas d'incident.

[124] Entretien 10 (e10) : Un homme, 60 ans, Technicien forestier, responsable de la forêt Domaniale Verte, le 2 mai 2014

Photographie 59 : Un panneau d'affichage dans la forêt Verte, avec trois affiches qui informent les usagers de la forêt, Crédit Photographique : R. Lepillé, 7 juin 2016.

La Photographie 59, montre de petites affichettes qui informent les usagers de la forêt sur les amendes qu'ils encourent en cas d'infractions, sur les règles pour les vététistes et les cavaliers en dehors des parcelles et sur le respect des zones de chasse. Une quatrième affichette informe des risques que provoquent les tiques. On voit ainsi que les démarches à faire pour organiser une sortie en forêt en groupe, n'apparaissent pas.

D'autres, encadrants d'associations ont l'habitude de prévenir l'ONF : « *à chaque sortie de marche nordique on prévient le technicien forestier de la forêt Verte par mail.* »[125]. De même, le responsable des Activités Physiques de Pleine Nature à l'université de Rouen travaille avec l'ONF et avec le département pour avoir les autorisations nécessaires à l'organisation de l'enseignement dans les espaces forestiers :

> « C*ela nécessite une démarche annuelle que l'on reconduit avec un dossier à remplir au niveau du département et un peu plus simple au niveau de l'ONF parce qu'on a noué des contacts avec cet organisme qui facilite cette démarche. Une fois cette*

[125] Entretien 41 (e41) : Une femme, 54 ans, secrétaire administrative, Pratiquante de course à pied, de VTT et actuellement encadrante de marche nordique dans l'association ADN-GPS (Aventure direction nature-les gènes du plaisir sportif), le 8 juin 2016.

demande faite, on organise l'enseignement dans ces différents espaces avec les restrictions d'usages liées à la chasse, au travail des forestiers, etc.[…] *il y a des créneaux identifiés dans lesquels nous pouvons pratiquer* »[126]

Les sorties en forêt fonctionnent comme un équipement de la ville, une piscine par exemple avec des créneaux pour la pratique des scolaires.

Dans les forêts de l'agglomération, sont également implantés des clubs. Les plus anciens étant les clubs de golf et leurs parcours. Celui de Mont-Saint-Aignan a été créé le 11 février 1911 ; plus récemment (1989), est apparu le golf de la forêt Verte.

Puis se sont installés des haras, des manèges pour les chevaux, autour de la forêt Verte. Citons la chevalerie de la Bretèque, un poney club, la société hippique urbaine de Rouen et Cheval Esperance Association[127]. Dans la forêt de Roumare se trouvent le haras du Loup, le poney Club du Genetey, le manège des sapins. Golf et équitation, sont des activités qui utilisent la forêt dans le cadre de leur pratique, même si dans le cas du golf la forêt n'est pas un atout. « *Il y a pas mal de golfs ici qui sont dans des zones boisées : Jumièges, la forêt Verte, Mont-Saint-Aignan. La forêt, dans le golf, c'est contraignant : on aimerait ne pas mettre les balles dedans. Des parcours où il y a du bois de chaque côté et où il y a des zones où l'on doit jouer sont très contraignants.* »[128]. Dans le cas de l'équitation, la forêt est un lieu privilégié pour les promenades : « *J'aime bien traquer des animaux avec mon cheval. Avec mes enfants on montait dans la forêt, traquer un peu les traces, tomber sur les troupeaux et puis « hop » c'est fini et on s'en va.* »[129].

Plus tard, il y a une quinzaine d'années, des activités de loisirs privés à but lucratif ont fait leur apparition, il s'agit des parcs d'accrobranches qui sont au nombre de cinq : *Arbr'en ciel*, *Verticabana*, *espace Normandie aventure*, *rando parc* et *aerotreck forest aventure*. C'est le cas également des terrains de paintball qui sont au nombre de trois : *Toropark*, *LMD Paintball* et également *Arbr'en ciel*.

Dans le cadre du projet des maisons des forêts, la métropole met en place depuis 2013 un projet nommé « bivouac sous la lune » qui rencontre un franc succès et affiche complet, chaque année, quelques heures après l'ouverture des réservations. Le service environnement de

[126] Entretien 5 (e5) : Un homme, 47 ans, professeur certifié E.P.S, en charge des Activités Physiques de Pleine Nature à l'université de Rouen, le 18 octobre 2012
[127] La particularité de ce centre équestre et d'avoir un but de rééducation par la pratique de l'équitation en partenariat avec des centres médicaux.
[128] Entretien 16 (e16) : Un homme, 66 ans, retraité, résident de lisière d'une forêt faiblement équipée en maison avec plus de 100m² de terrain à Notre-Dame-de-Bondeville, le 10 juillet 2014
[129] Entretien 8 (e8) : Une femme, 53 ans, Infirmière, résidente de lisière de forêt faiblement équipée en maison avec plus de 100m² de terrain dans la forêt de Roumare, le 16 septembre 2014

la métropole met en place, autour de la maison des forêts d'Orival, des tentes et propose, le temps d'un week-end, des animations autour de la forêt. L'édition 2016 propose entre autre du cinéma en plein air, de la danse sur mare, de l'observation d'insectes et d'amphibiens, un réveil à 5h du matin pour aller voir des animaux, etc.[130].

1.2 Des épreuves sportives et des évènements ludiques outdoor

Les épreuves sportives associées à la course à pied se développent que ce soit en ville (10 kilomètres, semi-marathon, marathon) (Blin, 2012; Yonnet, 1982), où dans des espaces naturels (trail, course d'orientation, raid aventure). Les épreuves de course à pied en forêt de type trail sont apparues dans l'agglomération à la fin des années 1980, et se sont multipliées depuis (Tableau 42).

Nom de la course	**Lieu de la course**	**Nombre d'épreuves et kilomètres**	**% chemins/ route**	**Année de création**
Foulées de préaux	Préaux	Il y a 5 épreuves. Deux marches nordiques (9 et 15 km) et trois trails (9, 15 et 30 km)	Majoritairement des chemins forestiers (quelques portions de route de liaison)	**1987**
La galopée	Franqueville-Saint-Pierre	Il y a 4 épreuves allant d'une marche nordique de 10 km à un trail de 30 km.	90% de chemin forestier et 10% de route goudronnée.	**1998**
La Robert le Diable	Moulineaux	Il y a 3 épreuves allant d'une marche nordique de 10km et de deux trails de 15 et 30km	95% de chemin forestier	**2001**
Trail de La Ronce	Roncherolles sur vivier	Il y a 4 épreuves : deux trails de 8 et de 16 km et deux marches nordiques de 8 et 14 km	95% de chemin forestier	**2003**
Le trail de noël	Montigny	Il y a 3 épreuves deux trails de 11 et 19 km et une marche nordique de 11km	90% de chemin forestier	**2010**
Le trail de l'eau (Photographie 62, p. 237)	Mont-Saint-Aignan	Il y a 3 épreuves deux trails de 29, 13 et 6 km et une marche nordique de 11km	Presque exclusivement des chemins forestiers (forêt verte) (quelques portions de route de liaison)	**2013**
La pass'trail	Oissel	Il y a 3 épreuves : un trail de 18 km, une course nature de 8km et une marche nordique de 8km	Presque exclusivement des chemins forestiers (forêt du Rouvray) (quelques portions de route de liaison)	**2016**

[130] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts, le 30 mars 2016

La course nature	Rouen	Il y a 2 épreuves : un trail de 8km et un autre de 4km	Presque exclusivement des chemins forestiers autour de la petite bouverie à Rouen (quelques portions de route de liaison)	**2016**

Tableau 42 : Une liste non exhaustive de courses de trail qui se déroulent dans l'agglomération rouennaise

Certaines courses se déroulent uniquement en forêt et sur un seul massif, d'autres se déroulent sur plusieurs massifs et donc empruntent quelques portions de route pour se rendre d'une forêt à une autre. Nous pouvons également observer l'importante taille des massifs de l'agglomération rouennaise qui permettent, par exemple, de rester sur un seul massif pendant plus de 30 kilomètres et d'y effectuer une boucle complète. Dans tous les cas mentionnés, le minimum de chemin forestier est de 90%. Les courses démarrent et se terminent dans une même commune pour des raisons de logistique : il s'agit d'accueillir un nombre important de participants, de faciliter leur stationnement et d'avoir un chemin assez large pour le public venu encourager les participants. Il y a une interface entre une commune, souvent en périphérie de la ville-centre de l'agglomération qui permet de promouvoir un cadre de vie, une qualité de vie.

On peut également observer avec le Tableau 42 qu'à chaque compétition de trail est associée une marche nordique.

Photographie 60 : Départ de la marche nordique du trail de noël de Montigny, 20 décembre 2015.

La Photographie 60, prise lors du trail de noël à Montigny[131] montre le départ de la marche nordique. Alors qu'on aurait pu douter de la compétitivité de cette épreuve, certains pratiquants, comme on le voit sur la Photographie 60, partent de bon train et semblent vouloir « faire la course en tête ».

[131] Montigny est une commune qui jouxte la métropole rouennaise mais qui participe de sa dynamique urbaine.

La même participante nous parle de ces personnes qui partent en tête : « *Il y en a qui vont vite, il y a une façon de courir en marche nordique* »[132]. À la fin de la course, les plus rapides montent sur un podium. Ici on peut voir que la différence entre les individus qui pratiquent des compétitions et ceux qui participent à des épreuves sportives se fait sur la mise en série des épreuves. En effet, certains viennent ici réaliser le challenge de l'année, d'autres préparent deux ou trois épreuves sportives dans l'année mais elles ne sont pas connectées entre-elles et ne sont pas prises dans une compétition globale.

En ce qui concerne les raids aventures, il en existait un depuis 1993 dans l'agglomération rouennaise : le Raid normand organisé par l'association Sport Aventure Passion.

Il est intéressant d'observer que des courses hors stade qui existent depuis longtemps comme le raid gaulois ou le marathon des sables se sont massifiés : d'aventures lointaines, elles sont devenues des épreuves qui permettent le temps d'un week-end de partir à l' « aventure » entre amis dans sa région ou dans la région voisine. Pascal Le Blay[133], créateur du Raid normand raconte comment lui est venue : « *en 1992, dans le désert du Sultanat d'Oman pendant le Raid Gauloise, à 5000 kilomètres d'ici, sur le sable brûlant, en pleine galère, l'idée de faire partager ces sensations extrêmes à un plus large public pour un budget abordable a germé au sein de l'équipe.* »[134]. Il a vu dans les forêts de l'agglomération rouennaise la possibilité de faire une « *terre d'aventure* »[135].

On constate le même phénomène en ce qui concerne les courses de trail, qui sont à l'origine des courses de montagne, et dont les plus célèbres (l'Ultra-Trail du Mont-Blanc, la 6000D, le tor des géants, ou encore la diagonale des fous) font toutes plus de 100 kilomètres et comptent des dénivelés très importants. Elles suivent la même voie que les raids et se développent autour des grandes villes qui ont une nature pour pratiquer. Lointaines et inaccessibles, aventures extraordinaires, ces courses deviennent accessibles (proches des grandes agglomérations, abordables au plus grand nombre en distance et en dénivelé). Elles sont passées d'épreuves qui se situant dans des milieux lointains, dans le quotidien de citadins, en proposant des courses qui n'excèdent pas les 30 kilomètres et les 500 mètres de dénivelé

[132] Entretien 41 (e41) : Une femme, 54 ans, secrétaire administrative, Pratiquante de course à pied, de VTT et actuellement encadrante de marche nordique dans l'association ADN-GPS (Aventure direction nature-les gènes du plaisir sportif), le 8 juin 2016.
[133] Entretien de Pascal Le blay avec le magazine « ma région » : Tome 2, annexe 15, figure 49
[134] Entretien informel lors du raid normand avec pascal Le Blay, le créateur du Raid normand, lors de la 13ème hivernale du Raid Normand, 2 février 2013
[135] Entretien informel lors du raid normand avec pascal Le Blay, le créateur du Raid normand, lors de la 13ème hivernale du Raid Normand, 2 février 2013

positif. Ce qui relevait d'un exploit sportif entre dans le quotidien des citadins d'aujourd'hui. Si l'aventure était avant le fait de partir dans le désert, dans la jungle, aujourd'hui l'aventure semble être au « coin de la rue » (Bruckner & Finkielkraut, 1982).

En ce qui concerne le VTT, il semble que le nombre de compétitions proposées dans l'agglomération ou dans ses alentours soit en déclin Tableau 43.

Nom de la course	**Lieu de la course**	**Nombre d'épreuves et kilomètres**	**autres**
Les compétitions qui se déroulent dans la métropole			
Chalenge hivernal	Deux manches se déroulent à Darnétal dans le bois du Roule et une manche à Saint-Pierre-de-Bénouville dans un bois privé	trois manches entre janvier et mars	
Challenge VTT Quevillais	2 épreuves à Grand-Quevilly, une aux Essarts et une à « Barneville sur Seine »	se déroule en quatre épreuves	
La troglodyte	Se déroulait dans la forêt de la Londe-Rouvray	raid VTT de 35-45-60 kilomètres	la dernière édition a eu lieu le 28 juin 2015.
Les 4h VTT de la pierre d'état	Les Essart		arrêtée suite à des problèmes avec les riverains
les 100km de Rouen			Arrêtée
les compétitions qui se déroulent autour de la métropole			
Coupe de Normandie VTT	Lillebonne		
Championnat de Normandie	Val de Reuil		
Challenge du Tréport	Le tréport		

Tableau 43 : Une liste non exhaustive de courses de VTT qui se déroulent dans l'agglomération rouennaise

Dans l'agglomération rouennaise, comme le montre le Tableau 43 : « *il n'y a pas grand-chose comme compétition FFC, c'est-à-dire qu'il y a le club de Darnétal avec le challenge hivernal* (Photographie 61) […] *Quand on fait le challenge hivernal, on a des coureurs qui viennent de toute la Normandie, de Saint-Lô, de la région parisienne, du nord, de l'Oise, de l'Eure et Loir, etc.* »[136]. Il y a le Challenge VTT Quevillais organisé par l'EC Quevilly en UFOLEP qui se déroule en quatre épreuves.

Trois autres courses existaient mais ont été arrêtées. Il y avait « la troglodyte » qui se déroulait dans la forêt de la Londe-Rouvray, « les 4h VTT de la pierre d'état », aux Essarts et enfin, il y avait les 100 kilomètres de Rouen qui était une course de VTT permettant de faire le tour de l'agglomération et de parcourir ses forêts. Partant de la Petite bouverie à Bois-

[136] Entretien 43 (e43) : Un homme, retraité ancien éducateur spécialisé, président de l'Union Cycliste Darnétalaise (UCD), le 20 juin 2016

Guillaume, la course passait par la forêt du Rouvray, de Roumare et la forêt Verte par une boucle de 100 kilomètres.

Enfin, à proximité de l'agglomération on trouve : « *une manche de coupe de Normandie VTT à Lillebonne,* […] *il y a Val de Reuil qui a organisé le championnat de Normandie. Donc les trois clubs qui s'investissent sont Darnétal, Lillebonne et Val-de-Reuil. Sinon il y a des courses UFOLEP comme le challenge du Tréport.* »[137]

Photographie 61 : Affiche du challenge VTT hivernal de Darnétal, dans le bois du roule, Place du Général de Gaulle, Darnétal, Crédit Photographique : M. Mercado, 30 janvier 2016

Photographie 62 : Affiche du trail de l'eau 2014, Gymnase de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Mont-Saint-Aignan, Crédit Photographique : R. Lepillé, 11 juin 2014

On observe ici un phénomène. D'une part le déclin de certaines pratiques compétitives et d'autre part, la multiplication d'autres épreuves sportives. On observe l'expression des courses de types trail et de la marche nordique d'une part qui ne cessent de croître et d'autre part l'arrêt de compétition comme le raid normand et de diverses courses de VTT. Sans que la réponse ne soit connue, il est tout de même pertinent de poser la question.

1.3 La forêt, décor et ressource récréative à Rouen.

Une quatrième évolution très récente se dégage, elle aussi liée à l'investissement des forêts par ce que l'on appelle « l'événementiel » : un nouveau type d'usagers fréquente les forêts, à travers des épreuves qui mêlent à l'activité physique une dimension festive et ludique (*Color me rad*, *Holy run*, *Extrem'Day*, *D-day race*, etc.).

[137] Entretien 43 (e43) : Un homme, retraité ancien éducateur spécialisé, président de l'Union Cycliste Darnétalaise (UCD), le 20 juin 2016

Photographie 63 : La color me rad, Mont-Saint-Aignan, 19 avril 2015, Pauleen.Esd

Le show l'emporte sur l'évasion dans la nature, et la forêt fonctionne comme décor (Photographie 63). On relèvera quatre caractéristiques originales, qui traversent des manifestations par ailleurs diverses : leur organisation commerciale (but lucratif), leur logique « spectaculaire », leur succès de fréquentation (3 000 participants pour *l'Extrem Day*), et enfin le développement de courses sans enjeux de classement, sans « compétition », fondées sur une logique de « participation ».

Photographie 64 : Une affiche qui présente la color me rad, Boulevard Siegfried, Mont-Saint-Aignan. Crédit photographique : R. Lepillé. 8 avril 2016

Figure 41: Une affiche qui présente l'extrême day à Rouen

Comme le montre la Photographie 64 et la Figure 41, la représentation de la forêt est en train de changer.

Il y a eu une forte évolution de la fréquentation en forêt. Des premières visites à la création d'aménagement pour le loisir de certains privilégiés (golf, centre équestre), peu à peu les équipements se sont tournés vers un public plus diversifié (parc animalier, maisons des

forêts, accrobranche, paintball, etc.). Ici on trouve une résonance avec les stations. La représentation et l'utilisation de la forêt ont évolué et méritent d'être réinterrogées au contact des villes. Sommes-nous en présence d'une station forestière ?

Nous présentons (Figure 42) une frise chronologique qui schématise montre l'évolution de la fréquentation, de l'implantation d'équipements, de la mise en place de charte forestière du territoire et la création de différentes épreuves sportives.

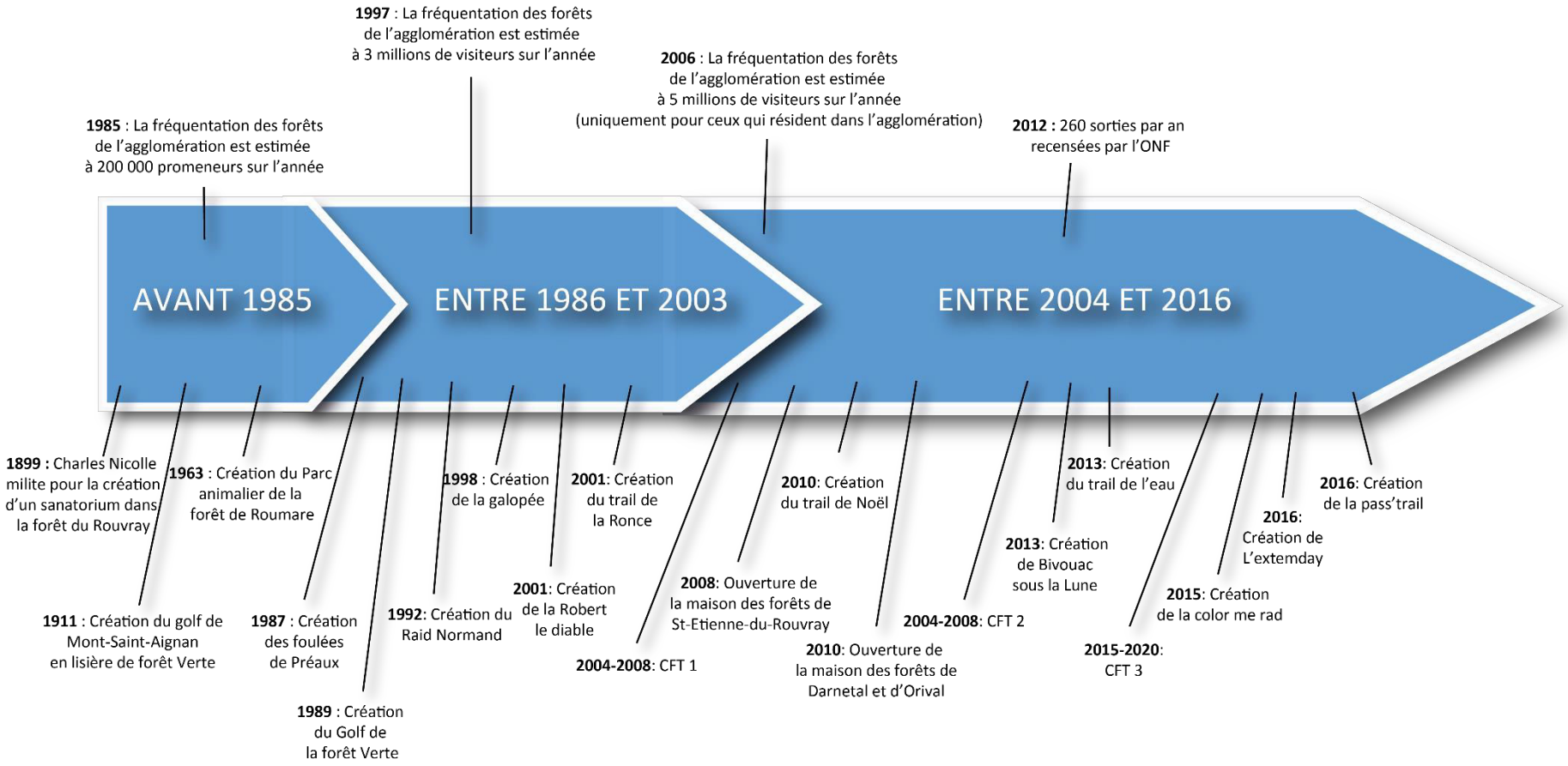

Figure 42 : Une frise chronologique qui montre l'évolution de la fréquentation, de l'implantation d'équipements, de la mise en place de charte forestière du territoire et la création de différentes épreuves sportives

2. Stratégie d'enquête : passer par des clubs et des épreuves sportives

Pour sélectionner les activités sur lesquelles enquêter, nous nous sommes servis des enquêtes nationales sur les loisirs sportifs (Canneva, 2005; Muller, 2005a, 2005b; TNS Opinions & Social, 2010), en forêt (Bouchet & Bouhaouala, 2007; Boutefeu, 2007; Deuffic, Granet, & Lewis, 2004; Granet & Dobré, 2009; Maresca, 2001), et dans l'agglomération rouennaise (FPC Marketing direct et relationnel, 2014; Mika Research, 2010).

Les activités que nous allons étudier sont le vélo/VTT, le jogging, la course d'orientation (dans le cadre d'un raid), le trail, la randonnée à pied et la marche nordique. Notre choix s'est porté sur les loisirs sportifs les plus pratiqués dans les forêts, les plus ordinaires. Comme le précise Damien Féménias dans son Habilitation à Diriger des Recherches (2015) : « Il est temps d'étudier l'ordinaire et le quotidien, c'est-à-dire les pratiques ordinaires, de plus en plus imprégnées et indissociables de l'élément médiatique dans lequel « tout » baigne, et les territoires du quotidien, car c'est dans les banalités des comportements de nos contemporains que se décèlent les traces les plus marquantes de notre civilisation. Les territoires du quotidien, et en particulier les natures ordinaires, qui accueillent les pratiques (et les déambulations) les plus répandues (baignades, cyclismes, marches, courses…), c'est-à-dire les plus massives et les plus partagées (connues de tous), restent encore peu étudiées. »

2.1 Observer les pratiques, choisir les modes de passations

Grâce aux observations de terrain, nous avons réfléchi à la manière d'obtenir des réponses au questionnaire et à la possibilité de faire passer des entretiens semi-directifs.

L'observation de terrain permet d'évaluer les pratiques et les modalités de pratique, les fréquentations et les usages (Becker, 1985). A partir de ces observations, nous avons pu déterminer que le moyen le plus facile pour récolter des questionnaires est de les distribuer à partir de points jugés stratégiques, ce que les forestiers appellent des points de fixation, points que nous avons recensés.

Pour comprendre les limites d'une telle démarche, prenons un point de fixation du public, comme le parking de la route du parc (Photographie 65) à Bois-Guillaume.

Photographie 65 : Panneau indiquant la « voie forestière, Route du parc » : Un parking situé sur la partie sud de la forêt Verte en face du quartier de la Bretèque, Route forestière du parc, Bois-Guillaume. Crédit Photographique M. Mercado, 25 janvier 2016

Photographie 66 : De nombreux individus partent du parking de la route du parc situé sur la partie sud de la forêt Verte en face du quartier de la Bretèque, Route forestière du parc, Bois-Guillaume. Crédit Photographique R. Lepillé, 15 septembre 2013

On y trouve des individus qui viennent en forêt en voiture ou à pied, mais pas ceux qui rentrent dans la forêt par des *single tracks. C*ertains sportifs nous ont d'ailleurs confié[138] de leur volonté d'éviter ces points de fixation à certains moments de la semaine (Photographie 66).

> « *Nous, le dimanche on vient courir ici [dans le bois de l'archevêque], même si l'on vit à côté de la forêt Verte, tu ne peux pas faire 100m sans être dérangé par des promeneurs avec leur chien, leurs enfants… Du coup le dimanche on vient ici c'est plus tranquille. C'est le terrain qui veut ça, il n'y a pas de route goudronnée pour les poussettes, en plus il y a rapidement du dénivelé donc on préfère venir ici.* »[139]

Ces deux observations nous ont convaincus de procéder à des passations de questionnaires lors d'épreuves sportives et en passant par des clubs. Premièrement, nombres de coureurs et de vététistes arrivent en forêt en courant/roulant et en repartent de la même façon. Il est donc difficile de les arrêter pour leur faire passer un questionnaire. Deuxièmement, la météo peu clémente après un effort, la transpiration, le froid, rendent les individus peu enclins à s'arrêter pour répondre au questionnaire.

L'enquête Eurobaromètre (TNS Opinions & Social, 2010) montre qu'une majorité de pratiquants de loisirs sportifs n'est pas licenciée. C'est particulièrement le cas chez les coureurs, qui sont difficiles à localiser. Il n'y a pas d'organisation qui gère un point de rencontre, ni un interlocuteur avec qui entrer en contact. D'où l'intérêt de recourir à un challenge sportif.

[138] Lors d'entretiens informels durant les étirements de la fin de l'entraînement, un bon moyen de discuter avec les individus et de récolter des données.
[139] Entretien informel avec un groupe de trois coureurs rencontrés dans le bois de l'archevêque, propos notés sur le carnet de terrain immédiatement après l'entretien.

Pour autant, nous avons choisi de ne pas laisser de côté les pratiquants licenciés que nous retrouvons parmi les vététistes et les randonneurs, et également chez les marcheurs nordiques.

2.2 Matériau recueilli

2.2.1 Une approche exploratoire ouverte

Tout d'abord, nous avons réalisé une approche exploratoire ouverte au travers d'entretiens semi-directifs courts (n=17) lors de la 13ème édition hivernale du Raid normand (grille d'entretien en annexe[140]). Nous voulions comprendre les variantes du phénomène (raison de participation, distribution genrée, etc.). Ces entretiens ont ouvert des pistes (par exemple le fait que pratiquer ces challenges sportifs est un moyen, pour certains individus, de se démarquer socialement, notamment dans la sphère du travail). Nous avons ensuite approfondi certaines de ces pistes au moyen d'entretiens semi-directifs plus longs.

J'arrive sur place vers 17h, le gymnase est ouvert et quelques équipes sont déjà présentes : certaines viennent de loin, il y a beaucoup de personnes de la région parisienne. Elles témoignent de la bonne organisation de l'hivernale de raid normand qui fait qu'ils reviennent, pour certains, depuis plusieurs années. L'accueil des organisateurs est très chaleureux. C'est une organisation familiale. Dans le gymnase, des stands ont été aménagés. Ils vendent du matériel, de la nourriture, etc.
Les individus sont installés en rond par groupe de trois ou quatre, ils mangent et patientent avant le début de l'épreuve, à 20h.
Le gymnase se remplit petit à petit, d'un public presque exclusivement masculin, pendant que je mène les entretiens, il apparaît rapidement, dans ces petits groupes de raideurs qu'il y a un leader, celui qui entraîne les autres « dans cette galère » pour reprendre les termes d'un participant.
Le public semble avoir majoritairement plus de 30 ans et semble être dans les catégories PCS+.

Encadré 21 : Retranscription du journal de terrain lors de la 13ème hivernale du Raid Normand

L'échantillon récolté est majoritairement masculin (3 femmes sur 17 entretiens recueillis). Le Tableau 44 montre qu'il y a sur cette épreuve une présence d'un public presque exclusivement masculin.

	Parcours de 55 kilomètres		**Parcours de 42 kilomètres**	
	Effectifs	**%**	**Effectifs**	**%**
Homme	90	90,9%	198	92,5%
Femme	9	9,1%	16	7,5%
Total	99	100,0%	214	100,0%

Tableau 44 : La partition par rapport au genre lors de la 13ème hivernale du raid normand en fonction de la distance de la course

Les entretiens se sont déroulés dans un gymnase avant le départ des épreuves (Photographie 67 et Photographie 68).

[140] Annexe 11.2, Tome 2

Photographie 67 : Des individus rassemblés en petit groupe de trois ou quatre avant le départ de la course de 55 kilomètres

Photographie 68 : Le briefing avant le départ de l'épreuve de CO de 55 kilomètres, nous observons un public masculin, très équipé

Des bâches ont été installées au sol pour le retour des participants, qui seront sales. L'équipe la plus performante a mis moins de 8h pour réaliser le parcours, les autres ont mis une heure de plus pour les meilleurs et beaucoup plus pour d'autres équipes qui pratiquent ce challenge davantage pour le côté nature que le fait de gagner. La Photographie 67 montre des individus regroupés par trois ou quatre en fonction des équipes. Ils attendent le départ, se restaurent, se préparent. La Photographie 68, est prise lors du briefing pour le départ du 55 kilomètres, on y voit presque exclusivement des hommes. Ces individus sont très équipés, notamment de vêtements spécifiques pour résister au froid, puisque l'épreuve se déroule en hiver, de lampes frontales ou pectorales (l'épreuve se déroule de nuit), mais également d'équipements numériques : montre GPS avec ou sans cardiofréquencemètre et smartphones avec des applications dédiées.

Durant le briefing, les consignes de sécurité sont énumérées : cette course peut comporter des risques de blessures (entorse, fracture), mais également d'égarements qui peuvent avoir des conséquences. « *Une année un groupe de raideurs s'est perdu est a traversé un corps de ferme. Un agriculteur les a pris pour des cambrioleurs avec leurs lampes frontales et vêtus de noir et il les a menacés avec son fusil.* »[141].

À travers ces mises en garde, un imaginaire du risque se joue, qui permet aux pratiquants de s'évader symboliquement d'une société perçue comme « aseptisée ». Ainsi, « alors que les sociétés modernes visent à éradiquer, avec plus ou moins de succès, toutes les formes de risque, les raids organisés les réhabilitent de manière symbolique. » (Barthelemy, 2002). Ce qui fait l'aventure est mis en scène afin d'attiser les imaginaires. Dans le cadre du raid normand, ce

[141] Pascal Leblay, fondateur et organisateur du raid normand, briefing de départ avant le 55km de la 13ème hivernale du raid normand, le 2 février 2013

n'est pas un environnement lointain et hostile qui est proposé, mais un cadre que les individus connaissent et côtoient. L'incertitude est ici liée à la météo hivernale, au terrain boueux, au fait de se perdre, etc. Pour le dire autrement, il s'agit de rendre le familier étrange, sinon étranger.

2.2.2 Caractériser ces populations à travers un questionnaire

Après cette approche exploratoire, nous avons construit un questionnaire que nous avons fait passer lors de l'édition estivale du raid normand. À la différence de l'édition hivernale qui est une épreuve unique, l'édition estivale[142] est un raid aventure multisports qui se déroule sur un week-end. Les participants de cette 20ème édition (2014) ont parcouru 110 kilomètres sur 2 jours, avec 70 balises à pointer et 1500 mètres de dénivelé positif. Il y a également des épreuves de trail nocturne (50 kilomètres, 30 kilomètres) et une marche nordique (15 kilomètres).

La première vague de passation se déroule le matin du 29 juin 2014. Nous sommes trois enquêteurs sur le terrain. Nous arrivons à 8h et constatons que des tentes sont installées (Photographie 69). 76 équipes sont au départ du raid estival, les autres pratiquants (traileurs et marcheurs nordiques) arriveront autour de 18h. La passation se déroule facilement et nous n'essuyons quasiment aucun refus. Nous obtenons lors de cette première phase une quarantaine de questionnaires, uniquement de raideurs.
Puis nous devons attendre le retour des raideurs avant l'épreuve du soir et l'arrivée des traileurs pour les trois épreuves au programme (50 et 30 kilomètres individuel, 30 kilomètres en relais) ainsi que les marcheurs nordiques. Les premiers raideurs arrivent vers 17h30. Ils sont fatigués et peu enclins à répondre immédiatement aux questionnaires. Nous attendons qu'ils aient pris leur douche pour les interroger. Le reste des pratiquants arrive tardivement et sont pour certains privés de douche et de sommeil avant de partir pour une nuit d'activité. Durant cette deuxième phase, nous privilégions la passation de questionnaires auprès de traileurs et de marcheurs nordiques, qui viennent retirer leur dossard. Nous obtenons 73 questionnaires.
La course commence une fois le soleil couché. La mise en scène est fondée sur l'usage de fumigènes au son de la musique de Johnny Halliday « allumer le feu » (Photographie 70).
Au total nous avons recueilli 120 questionnaires.

Encadré 22: Retranscription du journal de terrain à propos de la 20ème estival du raid normand

[142] L'estivale du raid normand se déroule normalement au moins de septembre, mais exceptionnellement pour l'anniversaires des 20 ans du raid normand, elle s'est déroulée en juin.

Photographie 69 : Des tentes installées par les participants du raid normand. Stade Maurice Chatel à Duclair. Crédit Photographique R. Lepillé, 29 juin 2014

Photographie 70 : Le départ des épreuves nocturnes du Raid normand, du trail et de la marche nordique. Stade Maurice Chatel à Duclair. Crédit Photographique R. Lepillé, 29 juin 2014

Par la suite, nous sommes passés par des clubs, démarche longue et fastidieuse qui constiste à contacter les présidents d'associations sportives[143] se situant dans la métropole rouennaise. Cela suppose d'expliquer notre recherche afin d'obtenir un rendez-vous avant une sortie du club.

Plusieurs problèmes se sont posés. Les sorties des clubs sont souvent dans une temporalité identique (le mercredi à 14h, le dimanche à 9h), et nous étions dans l'incapacité d'être physiquement présents à quatre endroits différents à la même heure. Certains clubs ont par ailleurs une pratique plus régulière que d'autres. Dans le cas de la marche nordique, il y avait souvent deux séances par semaine. Alors que certains clubs de randonnée ne programment qu'une sortie toutes les trois semaines. De plus certains clubs de randonnée ne font pas que des sorties dans la métropole, et se retrouvent sur un lieu plus éloigné. *In fine* nous avons obtenu, avec les différentes passations, 334 questionnaires.

3. Caractéristiques de l'échantillon

Les activités sélectionnées se distribuent dans l'échantillon comme nous le montre le Tableau 45.

	Effectifs	Fréquence
Marche nordique	71	21,4%
VTT	64	19,3%
Course d'orientation (dans un raid)	58	17,5%
Randonnée pédestre	56	16,9%
Trail	53	16%
Cyclisme sur route	30	9%
Total	332	100%

Tableau 45 : La part de chaque activité enquêtée

[143] Annexe 8, Tome 2

3.1 Caractéristiques sociales

Le Tableau 46 présente la stratégie d'enquête mise en place et le nombre de questionnaires récoltés par activité et par modalité de reccueil.

Passation	**Activités sélectionnées**	**Questionnaires par activité**		**Sous-total**		**Total**	
		Effectifs	**%**	**Effectifs**	**%**	**Effectifs**	**%**
Évènements sportifs	Course d'orientation (dans un raid)[144]	58	17,4%	130	38,9%	332	100%
	Trail	53	16,5%				
	Marche nordique	17	5,1%				
Clubs	Marche nordique	54	16,2%	204	61,1%		
	Randonnée à pied	56	16,8%				
	VTT	64	19,2%				
	Cyclisme sur route	30	9%				

Tableau 46 : L'échantillon de l'enquête par questionnaire sur les loisirs sportifs

Le questionnaire propose des questions identiques au questionnaire sur les résidents de lisière, notamment sur le type de résidence.

3.1.1 Des activités très genrées

Au regard du genre et des loisirs sportifs pratiqués (Tableau 47), il apparaît que notre échantillon est majoritairement masculin (70,5% sont des hommes).

	Course d'orientation (dans un raid). n=58	**Cyclisme sur route.** n=30	**Marche Nordique.** n=71	**Randonnée pédestre.** n=56	**Trail.** n=53	**VTT** n=30	**Total**
Homme	**93,1%**	**93,3%**	*22,5%*	*48,2%*	**90,6%**	**95,3%**	70,5%
Femme	*6,9%*	*6,7%*	**77,5%**	**51,8%**	*9,4%*	*4,7%*	29,5%
Total	100,0	100,0	100,0	100,0%	100%	100%	100%

Tableau 47 : Tri croisé entre le genre et le type de pratiques de loisirs sportifs (Khi2=14,8 ddl=5 p<.05 n=332). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

La faible présence d'un public féminin peut s'expliquer par deux raisons. D'une part le type d'activité choisi puisque nous n'avons pas sélectionné la « promenade, balade ». Or, notre enquête sur les résidents de lisière (khi2=42,6, dll=4 p<.05 n=537) et l'enquête 2010 de la métropole (khi2=26,1, dll=2 p<.05 n=911) montrent que c'est dans cette activité que les femmes sont surreprésentées. D'autre part, un deuxième élément de réponse se trouve dans la

[144] Vu que nous avons fait passer des questionnaires lors du raid normand et que les personnes engagées dans la course d'orientation pratiquaient plus largement un raid sur deux jours, nous les nommerons les raideurs.

stratégie d'enquête (pour le trail et le raid, les femmes sont sous représentées et très minoritaires).

On trouve donc des loisirs sportifs masculins avec la course d'orientation, le cyclisme sur route, le trail et le VTT. Dans ces activités la part d'homme est supérieure à 90%.

Deuxième élément notable, il apparaît que la marche nordique est une activité majoritairement féminine.

Enfin, avec la randonnée, on trouve une activité mixte, pratiquée dans notre échantillon à égalité entre homme et femme. D'ailleurs, on observe au regard des enquêtes nationales sur « la pratique sportive en France » que les femmes représentent 56% des randonneurs (Muller, 2006). Cette différence est peut être dûe au mode de reccueil, un échantillon de 8 000 logements pour l'enquête nationale et pour notre part en passant par des clubs. Il y aurait ainsi peut-être plus d'hommes en club.

3.1.2 Des pratiques d'adultes et de seniors

Regardons à présent comment les classes d'âges se répartissent en fonction des activités (Tableau 48).

	Course d'orientation (dans un raid). n=58	**Cyclisme sur route.** n=30	**Marche Nordique.** n=71	**Randonnée pédestre.** n=56	**Trail.** n=53	**VTT** n=30	**Total**
Moins de 30 ans	**24,1%**	6,7%	*1,4%*	*0%*	**20,8%**	18,8%	12%
de 30 ans à 45 ans	**55,2%**	*0%*	*9,9%*	*0%*	**43,4%**	**34,4%**	25,3%
de 45 ans à 60 ans	20,7%	26,7%	**42,3%**	*10,7%*	30,2%	34,4%	28,3%
60 ans et plus	*0%*	**66,7%**	**46,5%**	**89,3%**	*5,7%*	*12,5%*	34,3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 48 : Tri croisé entre les classes d'âge et le type de pratique de loisirs sportifs (Khi2=200,5 ddl=15 p<.05 n=332). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Les « moins de 30 ans » sont minoritaires, ils représentent seulement une personne sur dix. Ici nous pouvons nous étonner puisque ce sont, selon les dernières enquêtes sur le loisir (Commission Europeenne, 2014), les jeunes de moins de 30 ans qui pratiquent le plus une activité physique. Les raisons ne sont pas liées à un problème d'éloignement puisque les forêts sont accessibles depuis le centre-ville en moins d'un quart d'heure, ce sont donc les jeunes qui ont un désir de pratique différent. Les activités sélectionnées sont-elles des pratiques qui viennent plus tardivement dans la vie des individus ? Notre enquête sur les lisières et l'enquête « forêt et société » menée par l'ONF en 2004 ont montré que les jeunes fréquentent moins la forêt que leurs aînés. Ce phénomène se retrouve dans l'agglomération rouennaise où 70,3% des jeunes de moins de 30 ans qui ne fréquentent pas la forêt déclarent que c'est par manque de

temps ou par manquer d'intérêt pour le milieu forestier (Mika Research, 2010). Notons tout de même que les individus de moins de 30 ans qui pratiquent un loisir forestier sont surreprésentés parmi les raideurs et les traileurs.

Premièrement, on peut regrouper les traileurs et les raideurs, puisque leurs classes d'âges sont réparties de manière similaire. Tout d'abord c'est dans ces deux activités que l'on trouve le plus de jeunes de « moins de 30 ans » (surreprésentées), mais surtout, pour une personne sur deux, surreprésentée également, des individus qui ont entre « 30 et 45 ans ». En revanche après 60 ans, ces activités ne sont que très faiblement pratiquées (sous-représentées). L'exigence de ces compétitions explique le fait qu'après 60 ans continuer ce type de pratique est plus rare.

Les cyclistes que nous avons interrogés ont majoritairement plus de 60 ans (surreprésentés).

La pratique de la marche nordique semble commencer après 45 ans. En effet, les pratiquants se répartissent et sont surreprésentés « entre 45 et 60 ans » et parmi les « 60 ans et plus ».

À la différence de la marche nordique, la pratique de la randonnée est très majoritairement (9 personnes sur 10) le fait de personne de plus de 60 ans. Les autres classes d'âges sont sous représentées dans cette pratique.

Enfin, dans le cas de la pratique du VTT, une personne sur trois a entre « 30 et 45 ans » (surreprésentés) et les plus de 60 ans sont sous représentés.

Au regard de la Figure 43 on peut voir comment les loisirs sportifs se répartissent en fonction de l'âge et du genre.

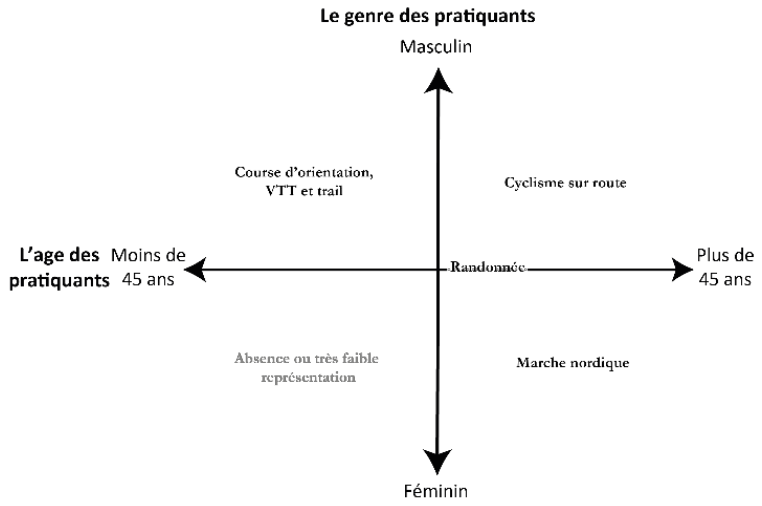

Figure 43 : Typologie qui croise l'âge des pratiquants et le genre

Pour créer cette typologie nous avons choisi de croiser le genre (axe vertical) et l'âge (axe horizontal) car nous avons remarqué que les activités se répartissaient en fonction de ces deux critères.

Tout d'abord, une première catégorie, « la forêt un décor peu fréquenté », dans le cadre de notre enquête cela correspond à une minorité d'individus, moins de 5% (n=18) de femme de moins de 45 ans.

Une deuxième catégorie, la forêt : « un décor, un passage » faite d'hommes de plus de 45 ans. On retrouve les cyclistes sur route et les randonneurs qui se partagent (48,2% d'hommes et 51,8% de femmes) et que nous avons donc placés sur l'axe. Ici la forêt est un lieu que l'on traverse pour aller ailleurs ou dans le cas des randonneurs, la forêt n'est pas l'unique lieu fréquenté. En effet, un des organisateurs de randonnée du Rando Oissel Club (ROC) nous confie que lorsqu'il prépare une randonnée et repère un circuit il « *faut faire varier les paysages et les reliefs. De manière à ne pas faire 13 kilomètres de marche dans la forêt parce que les gens se lassent, comme de faire 13 kilomètres de marche en plaine.* »[145]. La position des randonneurs oscille donc entre la forêt de passage et la forêt un milieu recherché pour lui-même.

Dans une troisième catégorie, « la forêt est un support pour la pratique ». Ici nous trouvons des femmes de plus de 45 ans qui pratiquent la randonnée et la marche nordique. La forêt est le support de l'activité, elle pourrait pratiquer ailleurs mais le cadre est agréable et le fait de fréquenter la forêt en groupe est rassurant.

Une dernière catégorie est celle d'un milieu utilisé pour pratiquer des épreuves. Ici nous trouvons des hommes de moins de 45 ans et qui pratiquent le raid, le VTT et le trail.

Finalement que nous disent ces quatre catégories du rapport à la forêt ? Nous voyons que la perception de la forêt est double. D'une part la forêt est un décor qui propose deux paysages. Un « paysage extérieur » la forêt vue d'à côté, une aménité paysagère et un « paysage intérieur » qui est l'« ambiance forestière » pour l'accueil du public (Letourmy, 2007). D'autre part, la forêt est le support de l'activité, support recherché pour lui-même ou support recherché dans le cadre d'un entraînement, d'une préparation spécifique ou d'une épreuve.

3.1.3 Des individus plus diplômés que la moyenne

Tout d'abord, comparé à la répartition des hommes et des femmes dans l'agglomération rouennaise (Tableau 49), le test du Khi² montre qu'il n'y a pas ajustement entre les individus interrogés et l'ensemble de la population.

[145] Entretien 20 (e20) : Un homme, Retraité, Randonneur, le 21 novembre 2014

	Recensement de l'INSEE sur le territoire de la CREA (2012)		Questionnaire sur les pratiquants de loisirs sportifs (2014). N=334	
Niveau de diplôme :	**effectifs**	**%**	**effectifs**	**%**
Sans Diplôme ou CEP	101 874	**29,4%**	24	**7,2 %**
Brevet (BEPC ou DNB)	18 712	5,4%	15	4,5 %
CAP, BEP ou équivalent	83 163	24%	61	18,3 %
Baccalauréat ou brevet professionnel	54 402	15,7%	60	18 %
Diplôme de l'enseignement supérieur court (bac+2)	42 621	12,3%	57	17,1 %
Diplôme de l'enseignement supérieur long (bac+3 et plus)	45 739	**13,2%**	117	**35 %**
Total	346 511	100%	334	100 %

Tableau 49 : Le niveau de diplôme des individus enquêtés. Représentativité de l'échantillon par rapport au niveau de diplôme, Source : INSEE, Recensement de la population 2008 exploitations principales et complémentaires. (Khi2=84,199, ddl=5, p<.05 N=334)). Nous mettons en gras les différences significatives.

Deux informations apparaissent très nettement : la sous-représentation des individus peu ou pas diplômés (-22 points) d'une part et une surreprésentation (+22 points) des personnes les plus diplômées (titulaires d'un Diplôme de l'enseignement supérieur long) dans notre échantillon.

3.1.4 Des activités socialement situées

Au regard de l'échantillon récolté et de la population totale (Tableau 50), le test du Khi² montre qu'il n'y a pas ajustement entre les PCS des individus interrogés et la population de l'agglomération rouennaise.

	Recensement de l'INSEE sur le territoire de la CREA (2012)		Questionnaire sur les pratiquants de loisirs sportifs (2014). n=333	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Agriculteurs exploitants	384	0,1%	0	0
Artisans, commerçants, chefs entreprises	9 044	2,2%	6	1,8%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	34 879	**8,7%**	71	**21,3%**
Professions intermédiaires	60 206	14,9%	34	10,2%
Employés	68 855	17,1%	54	16,2%
Ouvriers	52 078	12,9%	28	8,4%
Retraités	103 030	25,6%	108	32,4%
Autres personnes sans activité professionnelle	74 442	**18,5%**	32	**9,6%**
dont Élèves, étudiants			24	
total	402 918	100%	333	100,0%

Tableau 50 : Représentativité de l'échantillon par rapport à la PCS, Source : INSEE, Recensement de la population 2008 exploitations principales et complémentaires. (Khi2=36,330, ddl=7 p<.05 n=333). Nous mettons en gras les différences significatives

À l'image du niveau de diplôme, les PCS supérieures sont très présentes dans notre échantillon par rapport à l'ensemble de l'agglomération (+13 points), de même que nous trouvons moins de personnes sans activité professionnelle (-9 points). Notre échantillon se compose de plus de retraités (+7 points) et de moins d'ouvriers (-4 points).

Si l'on s'intéresse à la répartition en fonction des loisirs sportifs, nous allons voir que les activités de loisirs enquêtées se répartissent en fonction du niveau de diplôme (Tableau 51).

	Course d'Orientation. (dans un raid) n=58	**Cyclisme sur route.** n=30	**Marche Nordique.** n=71	**Randonnée pédestre.** n=56	**Trail.** n=53	**VTT** n=30	**Total**
Artisans, commerçants, chefs entreprises	5,2%	6,7%	0%	0%	1,9%	0%	1,8%
Cadres et professions intellectuelles supérieures	**37,9%**	*6,7%*	21,1%	*1,8%*	**36,5%**	18,8%	21,5%
Professions intermédiaires	*3,4%*	*0%*	*5,6%*	8,9%	5,8%	**31,%3**	10,3%
Employés	**32,8%**	*3,3%*	19,7%		**32,7%**	*4,7%*	16,3%
Ouvriers	5,2%	**3,3%**	*1,4%*	3,6%	11,5%	**23,4%**	8,5%
Élèves, étudiants	**15,5%**	6,7%	*1,4%*		7,7%	9,4%	6,6%
Autres personnes sans activité professionnelle	0%	0%	**8,5%**	3,6%	0%	0%	2,4%
Retraités	*0%*	**73,3%**	**42,3%**	**82,1%**	*3,8%*	*12,5%*	32,6%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 51: Tri croisé entre les loisirs sportifs pratiqués et la PCS (Khi2=244,7 ddl=35, p<.05 n=331). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Les « Cadres et professions intellectuelles supérieures », les « Employés » et les « Élèves, étudiants » sont surreprésentés parmi les raideurs. À l'inverse les PCS sous-représentées sont les « Professions intermédiaires » et les « retraités ».

Le profil des traileurs est similaire sur certains points. Les « cadres et professions intellectuelles supérieures » et les « employés » sont surreprésentés et les « retraités » sous-représentés.

Ensuite, si l'on analyse les profils de ceux « qui roulent », il apparaît que les ouvriers sont surreprésentés dans la pratique du vélo que ce soit sur route ou en VTT. Ainsi, la pratique du vélo et surtout du VTT semble être une pratique plus populaire par rapport aux autres activités enquêtées. Ce résultat vient confirmer celui de l'enquête sur les lisières de forêts qui allait déjà dans ce sens. Des différences significatives apparaissent également, notamment au niveau des « retraités ». Ceux-ci sont majoritaires et surreprésentés dans la pratique du cyclisme alors qu'ils sont sous-représentés dans la pratique du VTT. En effet, comme nous confie un pratiquant : « *Le VTT c'est très technique et exigeant, tu as des trous de bombe, des virages relevés. Nous dans le bois du Roule on aménage des passerelles, des sauts, etc. Il y a beaucoup de risques.* »[146].

Le profil des randonneurs est celui de personnes majoritairement « retraitées », cela confirme la répartition des classes d'âge de l'enquête (89,3% des randonneurs ont plus de 60

[146] Entretien 42 (e42) : Un homme, 43 ans, ouvrier, Pratiquant de VTT, le 16 juin 2016.

ans). C'est le constat que fait un randonneur : « *Les personnes qui rentrent dans le club, le font tardivement, souvent à la retraite. La pyramide d'âge est relativement déséquilibrée.* »[147]. Nous pouvons noter que les « cadres et professions intellectuelles supérieures » sont sous-représentés dans la pratique de la randonnée.

Enfin, le profil des marcheurs nordiques est également celui de « retraités » qui sont surreprésentés dans cette pratique (comme les randonneurs), mais aussi des « autres personnes sans activité professionnelle ». Les « ouvriers » et les « élèves, étudiants » sont sous-représentés dans cette pratique.

3.1.5 Des profils sociaux différenciés : des pratiquants de loisirs sportifs « typés »

L'échantillon récolté révèle des caractéristiques très marquées. Tout d'abord nous sommes en présence d'individus plus diplômés que ceux de l'ensemble de l'agglomération rouennaise et de milieux plus favorisés. Ces individus cumulent les capitaux (sociaux, économiques et culturels). Lorsque l'on se penche sur les activités, des différences apparaissent également en termes d'âge, de genre et de PCS.

Les femmes sont moins nombreuses dans les loisirs enquêtés. On les trouve surtout dans des pratiques de groupe comme la marche nordique ou la randonnée.

Dans notre enquête, les moins de 30 ans sont également peu représentés (une personne sur dix). On les trouve majoritairement dans des activités de course comme le trail et le raid. Dans le cas de la marche nordique ou de la randonnée cela s'explique par le type d'activités qui sont plutôt le fait de personnes de plus de 45 ans. En revanche nous nous sommes étonnés de ne pas trouver plus de vététistes. À travers les entretiens semi-directifs menés nous avons apporté des réponses quant aux faibles nombres de pratiquants (dangerosité de la pratique, météo peu clémente et région moins dynamique dans la pratique du VTT, difficulté lors du passage de cadet à junior).

Les pratiquants de loisirs sont plus diplômés et sont issus des PCS supérieures. Ainsi les individus qui possèdent un « Baccalauréat ou brevet professionnel » ou un « Bac+2 » représentent chacun un cinquième de l'échantillon et surtout, une personne sur trois dispose d'un « diplôme de l'enseignement supérieur long (bac+3 et plus) ». C'est trois fois la proportion française[148]. Au regard de ces activités, certaines sont tout de même plus populaires, c'est le cas des cyclistes sur route, des vététistes et des loisirs sportifs plus élitistes (trail et raid). Puis

[147] Entretien 20 (e20) : Un homme, Retraité, Randonneur, le 21 novembre 2014
[148] Selon l'enquête emploi de l'INSEE en 2014, 14,3 % des français possèdent d'un « diplôme de l'enseignement supérieur long (bac+3 et plus) ».

d'autres sont le fait de retraités (randonnée et marche nordique) et il est donc impossible de dire si ces pratiques seraient ou non populaires.

3.2 Caractéristiques territoriales

Dans cette sous partie nous verrons l'origine des pratiquants enquêtés, leurs conditions de logement et de distance à la forêt (qui n'est pas ici un critère discriminant). L'échantillon obtenu ne se spatialise pas uniquement sur la métropole. En effet, la méthode de recueil implique que les individus peuvent venir d'ailleurs que de la métropole, parfois une commune qui jouxte l'agglomération, parfois certains pratiquants ont fait de la route, notamment dans le cas du raid normand, avec des personnes qui viennent de la région Île-de-France, Hauts-de-France ou de la Normandie.

3.2.1 Conditions de logement et modes de déplacement

Les pratiquants interrogés ont aussi des manières d'habiter la ville à la lisière de la forêt. Nous avons souhaité questionner ces individus sur leur mode de résidence et leur distance à la forêt. Y-a-t-il une influence de la résidentialité sur le loisir ?

	Effectifs	**%**
Immeuble avec bailleur HLM	17	5,1 %
Immeuble avec bailleur privé	53	16 %
Logement étudiant	8	2,4 %
Maison avec moins de 100m² de terrain	53	16 %
Maison avec plus de 100m² de terrain	201	60,5 %
Total	332	100 %

Tableau 52 : Dans quel type de logement résident les individus interrogés.

Le Tableau 52 montre très clairement que les pratiquants interrogés résident majoritairement en « maison avec plus de 100m² de terrain ». Bien sûr s'il l'on se penche sur l'âge des pratiquants il apparaît que ceux qui ont plus de 45 ans (les plus nombreux dans l'échantillon) résident en « maison avec plus de 100m² de terrain » et à l'inverse les moins de 30 ans résident, eux, plutôt en appartement.

Deuxième interrogation dans les caractéristiques territoriales, l'influence de la distance de la résidence à la forêt. La majorité des individus résident à « moins de 10 minutes » d'une forêt (67,3%) et neuf personnes sur dix à « moins de 20 minutes ».

On peut alors examiner, en croisant cette variable, aux loisirs sportifs pratiqués, aux nombres d'activités pratiquées en forêt, à la perception de la forêt comme terrain d'entraînement et au mode de déplacement pour y accéder à l'aide d'une AFC (Figure 44) et d'une classification de type CM, comment se distribuent ces variables par rapport à la distance de la forêt.

On constate alors que les individus se répartissent en quatre groupes. Au sein de ces quatre groupes (Types A, B, C et D).

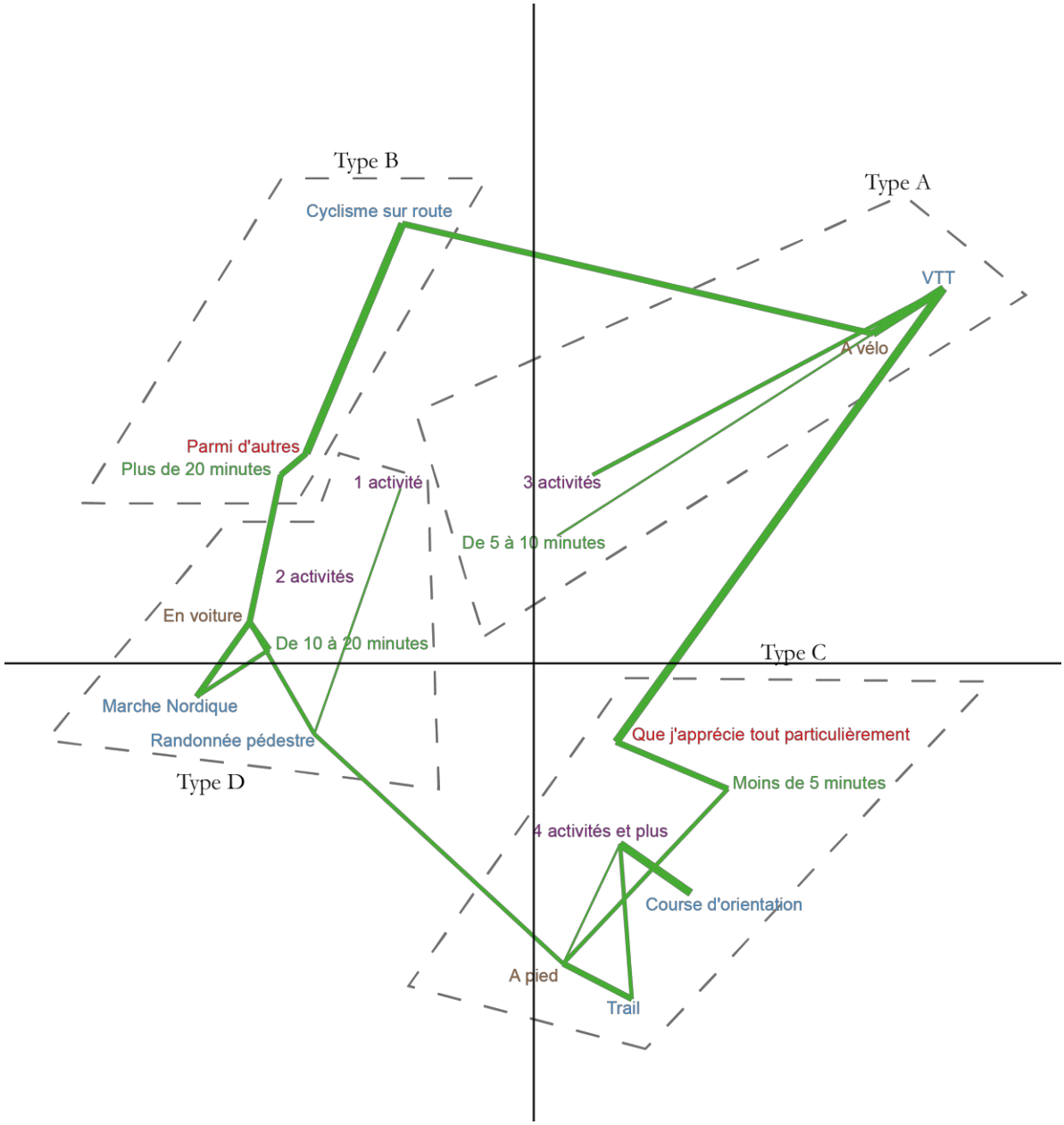

Figure 44 : AFC qui croise les loisirs sportifs (en bleu), La perception du terrain d'entraînement (en rouge), le nombre d'activités pratiquées en forêt (en violet) et le mode de déplacement pour accéder à la forêt (en marron) avec une classification de type CM en 2 classes nommées A et B. Nous nous sommes servis de cette classification (A et B) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC.

L'axe vertical sépare deux catégories distinctes. À droite de l'axe on trouve les vététistes, les traileurs et les raideurs. Ces individus résident à moins de 10 minutes de la forêt, ils y accèdent plutôt de manière non motorisée (à pied ou à vélo), ils pratiquent plus de « 3 activités » différentes en forêt qui est un terrain d'entraînement « qu'ils apprécient tout particulièrement ». À gauche de cet axe on trouve les autres activités (marche nordique, randonnée pédestre et cyclisme sur route), ces individus pratiquent une ou deux activités en

forêt, ils s'y rendent plutôt en voiture et résident à plus de 10 minutes. La forêt est pour eux un terrain d'entraînement parmi d'autres. L'axe horizontal sépare quant à lui ceux « qui roulent » et ceux « qui marchent ou courent ».

Le type A est celui des vététistes qui se rendent en forêt à vélo, ils résident entre « 5 et 10 minutes » de la forêt et ils y pratiquent « 3 activités ». Un tiers de l'échantillon fréquente « 5 forêts et plus ». Ici nous retrouvons cette notion d'« infidélité » des pratiquants à leurs spots de pratiques décrits par de nombreux auteurs (Augustin, 1994; Bessy & Naria, 2004; Loret, 1995; Viard, 2006; Viard et al., 2002). Ainsi, ceux qui utilisent le vélo pour se rendre en forêt augmentent leur mobilité ce qui permet de fréquenter plusieurs forêts. Une personne sur trois choisit la forêt du Rouvray comme lieu de pratique. Cela nous permet de voir, encore une fois (comme c'est le cas pour les résidents de lisière) que la forêt du Rouvray est le lieu privilégié pour la pratique du Vélo/VTT. Ces mobilités de loisirs privilégient un terrain plat qui permet facilement de sortir de la métropole pour aller « rouler » plus loin ou de jouer dans cette forêt.

Le type B est celui des cyclistes sur route. Pour eux, la forêt est un terrain d'entraînement « parmi d'autres », en effet, le type de vélo dont ils se servent pour la route ne peut être utilisé en forêt, sauf si une route goudronnée est présente. Ces individus résident plutôt loin d'une forêt (plus de 20 minutes).

Le type C est celui du trail et de la course d'orientation (dans le cadre d'un raid). Nous sommes en présence d'individus qui se rendent en forêt à pied (ils résident à moins de 5 minutes de la forêt) et sont des polypratiquants (4 activités et plus). La forêt n'est pas uniquement le lieu de leur entraînement même s'ils l'« apprécient tout particulièrement », ils s'y rendent également, comme nous l'avons énoncé en début de partie, en famille pour la promenade, pour faire de la photographie. S'ils sont polypratiquants, ils sont plutôt « fidèles » car surreprésentés parmi ceux qui fréquentent une seule forêt.

Enfin, le type D est celui des randonneurs et des marcheurs nordiques. Ils se rendent en forêt en voiture, ils résident à plus de « 10 minutes » de la forêt et ils pratiquent une ou deux activités en forêt. Si, dans le cadre des randonneurs cela s'explique par le fait qu'ils pratiquent la randonnée dans un grand nombre d'espaces et doivent parfois prendre la voiture par rapport à l'éloignement du domicile (par exemple une sortie sur la côte d'Albâtre depuis Rouen), en ce qui concerne la marche nordique, les individus interrogés utilisent souvent les mêmes parcours (ils sont surreprésentés). La marche nordique est une activité plutôt féminine. Comme présentée précédemment tous les pratiquants n'ont pas le même rapport au sport (Ils se rendent en forêt en voiture, même s'ils résident à côté), à la performance ou aux risques. C'est ce dont témoigne cette pratiquante de marche nordique : « *Dans l'association il y a plus de personnes qui ne sont*

pas et n'ont pas été sportives que l'inverse. Il y a également beaucoup plus de femmes. »[149]. Les clubs de marche nordique que nous avons recensés[150] sont situés en périphérie de la ville de Rouen (Préaux, Clères, Saint-Jacques-sur-Darnétal, Franqueville-Saint-Pierre, etc). Ici la forêt est une interface, qui permet de combiner une activité (qui peut se pratiquer partout) et la volonté de fréquenter un espace de nature. Finalement la marche nordique permet à des femmes qui ne fréquenteraient pas la forêt seules d'y aller et de profiter de ses bienfaits, dans un entre-soi convivial. Il y a une à deux séances de une à deux heures par semaine, ce qui correspond par exemple à un cours de zumba dans une salle de mise en forme. Les marcheurs nordiques que nous avons sondés résident en périphérie de l'agglomération rouennaise, en maison (80%) bénéficient donc cette interface ville forêt et la possibilité d'y aller en groupe.

En dehors de la classification on note que la perception de la forêt change en fonction de l'éloignement. Ceux qui résident à « moins de 5 minutes » d'une forêt l'apprécient tout particulièrement dans le cadre de leur entraînement. Ceux qui résident loin d'une forêt (plus de 20 minutes) considèrent que c'est un terrain d'entraînement « parmi d'autres ». Ces forêts urbaines sont des équipements de la ville pour qui veut s'entraîner à côté de chez lui.

3.2.2 Des profils similaires, des mobilités de loisirs variées

Nous voyons apparaître des différences dans les mobilités de loisirs récréatives de la part de ceux qui s'y rendent en à pied ou en vélo. Ceux qui y accèdent à pied sont des fidèles qui fréquentent majoritairement une forêt (celle de proximité) alors que pour ceux qui y accèdent en vélo ou ceux qui randonnent en fréquentent plusieurs. Nous attribuons cette différence à une mobilité plus importante de la part de ceux qui pratiquent une activité de cyclisme et pour les randonneurs utilisant la voiture. Cette mobilité plus vaste les pousse à utiliser un GPS pour se repérer en forêt. En revanche, ceux qui se rendent en forêt à pied ou à vélo sont de manière identique des polypratiquants (« 4 activités et plus » en forêt).

3.3 Caractéristiques sportives

Dans cette partie nous allons voir les caractéristiques sportives de ces individus qui ont des profils singuliers.

[149] Entretien 41 (e41) : Une femme, 54 ans, secrétaire administrative, Pratiquante de course à pied, de VTT et actuellement encadrante de marche nordique dans l'association ADN-GPS (Aventure direction nature-les gènes du plaisir sportif), le 8 juin 2016.
[150] Annexe 8, Tome 2

3.3.1 Fréquence de l'activité, logique culturelle des activités physiques et sportives

Nous allons voir ici que la fréquence de l'activité, nous parle de la logique culturelle des activités physiques et sportives.

Tout d'abord, 40% des citoyens de l'Union Européenne (UE) déclarent pratiquer un loisir sportif au moins « 1 fois par semaine », quand 9% pratiquent, « 4 fois par semaine et plus » (TNS Opinions & Social, 2010). Dans le cadre de notre enquête, nous nommerons « hyperpratiquants », ceux dont la fréquence est supérieure ou égale à « 4 fois par semaine ». Ils représentent un quart de l'échantillon (Tableau 53) et sont de fait surreprésentés dans notre échantillon. Mais cette distorsion est due au fait de passer, pour récolter des questionnaires, par des épreuves sportives engagées (au sens où courir 55 kilomètres de nuit en hiver demande une préparation qui passe par des entraînements et une pratique intensive) et par des clubs. Autre phénomène à noter, très peu d'individus que nous avons interrogés ont une pratique inférieure à « 1 fois par semaine », nous sommes en présence d'un échantillon de pratiquants très assidus.

Fréquence de l'activité physique en général	Course d'Orientation (dans un raid)	Cyclisme sur route	Marche Nordique	Randonnée pédestre	Trail	VTT	Total
2 à 3 fois par mois	0%	3,3%	2,8%	5,4%	0%	0%	1,8%
1 fois par semaine	*10,3%*	*6,7%*	**36,6%**	**32,1%**	*3,8%*	25%	21,1%
2 fois par semaine	20,7%	**43,3%**	31%	19,6%	*11,3%*	**35,9%**	26,2%
3 fois par semaine	32,8%	33,3%	*14,1%*	23,2%	**37,7%**	23,4%	26,2%
4 fois par semaine et plus	**36,2%**	13,3%	*15,5%*	19,6%	**47,2%**	*15,6%*	24,7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 53 : Tri croisé entre les loisirs sportifs pratiqués et la fréquence de l'activité (Khi2=70,3 ddl=20, p<.05 n=332). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Ici, trois informations sont à retenir. Pour chacune d'entre elles il faudra garder présent à l'esprit que la fréquence de pratique est étroitement liée à la logique de chaque activité.

Première information, ceux qui ont une activité sportive « 1 fois par semaine » sont surreprésentés parmi les marcheurs nordiques et les randonneurs. Pour des personnes qui ont plus de 60 ans, cette fréquence a de quoi surprendre. Nous sommes peut-être en présence de jeunes retraités actifs, enfant des Trente Glorieuses qui sont, par rapport à la génération précédente, en meilleure santé et mettent à profit cette condition pour pratiquer des loisirs sportifs. On note également que 31% des marcheurs nordiques pratiquent « 2 fois par semaine ». Les sorties de marche nordique en club se déroulant sur une plage horaire d'une heure, cela nous fait penser à des créneaux que l'on peut trouver dans les salles de mise en forme qui proposent cours de *Zumba*, de *pilates*.

Deuxième information, les individus qui pratiquent une activité physique 2 fois par semaine sont surreprésentés parmi les pratiquants de cylcisme sur route et de VTT. Ici, arrêtons-nous pour comprendre cet effet de l'échantillon. Nous sommes en présence d'individus qui s'entraînent, à raison d'environ 4 à 6 heures par semaine ce qui est une charge de travail importante. Dans le cas du VTT en compétition, cela demande une préparation comme nous l'explique ce pratiquant : « *On travaille avec l'entraineur sur du fractionné de l'intervalle court, etc.* »[151]. Ainsi ces individus sont en club et font des sorties avec un entraîneur qui organise les parcours, les objectifs à atteindre, etc.

Troisième information, Ceux qui pratiquent une activité sportive « 4 fois par semaine et plus » sont surreprésentés parmi les raideurs et les traileurs. C'est cette catégorie que nous nommons les hyperpratiquants. Ce sont des individus qui sont plutôt cadres et professions intellectuelles supérieures, au vu de leur classe d'âge ils sont probablement père de famille et pourtant, malgré les considérations précédemment énoncées, ils dégagent un temps conséquent, pour ne pas dire considérable, pour la pratique de loisirs sportifs. Ici il faut préciser que si la fréquence de pratique est importante c'est que nous sommes en présence d'individus (traileurs comme raideurs) qui pratiquent des épreuves exigeantes, voire difficiles qui nécessitent une préparation et des entraînements quasi quotidien. Par exemple dans le cadre de l'épreuve du raid normand il faut être capable de réaliser une course d'orientation de 55 kilomètres, ce qui demande un entraînement conséquent.

Si l'on regroupe les activités pratiquées (Raid, Trail et VTT d'une part et Randonnée à pied et Marche Nordique, d'autre part) les différences sont significatives (Tableau 54).

Fréquence de l'activité sportive en général	**Course d'orientation, Trail et VTT**	**Randonnée à pied et Marche Nordique**	**Total**
2 à 3 fois par mois	*0%*	**3,9%**	1,7%
1 fois par semaine	*13,7%*	**34,6%**	22,5%
2 fois par semaine	23,4%	26%	24,5%
3 fois par semaine	**30,9%**	*18,1%*	25,5%
4 fois par semaine et plus	**32%**	*17,3%*	25,8%
Total	100%	100%	100%

Tableau 54 : Tri croisé entre les loisirs sportifs pratiqués et la fréquence de pratique de l'activité physique en général. (Khi2=29,9 ddl=4, p<.05 n=302). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

3.3.2 Des pratiques qui se déroulent dans d'autres espaces que la forêt

Les personnes interrogées pratiquent également en dehors de la forêt (Tableau 55). On constate d'abord que les individus cherchent majoritairement une pratique « hors de la ville ».

[151] Entretien 42 (e42) : Un homme, 43 ans, ouvrier, Pratiquant de VTT, le 16 juin 2016.

Ce qui change ensuite c'est le type de sol. C'est d'abord sur un chemin non goudronné que les individus pratiquent.

Autres espaces de pratiques en 1	Course d'orientation (dans un raid)	Cyclisme sur route	Marche Nordique	Randonnée pédestre	Trail	VTT	Total
En ville	31,9%	8,7%	17,5%	*12,5%*	**49%**	*9,1%*	22,4%
En ville dans des espaces appropriés (Stade, quai, parc, etc.)	19,1%	8,7%	17,5%	10,4%	23,5%	18,2%	17,1%
Hors la ville sur des chemins non goudronnés	*29,8%*	*4,3%*	45,6%	**75%**	*17,6%*	**56,4%**	41,6%
Hors la ville sur des routes goudronnées	19,1%	**78,3%**	19,3%	*2,1%*	*9,8%*	16,4%	18,9%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 55 : Tri croisé entre les loisirs sportifs pratiqués et la fréquence de pratique de l'activité physique en général. (Khi2=107,8 ddl=15, p<.05 n=281). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Que nous apprend le Tableau 55 ? On peut observer que pour les cyclistes sur route, les randonneurs et les vététistes, leur obsession est de sortir de la ville à tout prix que ce soit sur des chemins non goudronnés (VTT et randonnée) ou sur des routes goudronnées (cyclisme sur route).

Mais alors que nous pensions que l'explication était due au type de sol, notamment pour les coureurs, il apparaît au contraire (Tableau 55) que ceux qui courent sont surreprésentés parmi ceux qui utilisent, en dehors de la forêt, la ville, et donc le bitume, comme terrain de jeu (+26,6 points). Nous pouvons peut-être expliquer cela par le fait que le choix de courir en ville est lié à la temporalité des loisirs qu'il faut rentabiliser. En effet, d'autres temps : celui du travail, familial priment sur ceux du loisir comme l'explique ce pratiquant : « *J'y vais par défaut, c'est à dire que voilà je dois rentabiliser mon temps, j'ai un créneau. Je dois vraiment faire mon entraînement, je ne peux pas le faire le soir chez moi où j'ai une forêt.* »[152]. Certains hyperpratiquants, qui ont parfois des emplois du temps très chargés, comme cet enseignant chercheur, doivent « absolument » courir et choisissent leurs espaces de pratique « par défaut ». Le but ici n'est pas de s'immerger dans la nature mais de remplir son « contrat » à savoir : faire un certain nombre de kilomètres, de dénivelés, etc. « *Il y a toujours un arrière-plan, en terme de bruit des voitures, j'ai des sons qui me rappelle la ville et je n'ai pas le silence de la nature où les bruits de la nature que je trouve par chez moi.* »[153].

[152] Entretien 1 (e1) : Un homme, Maître de conférence (STAPS), Pratiquant de trail, entraîneur de son association jog'nature, le 30 septembre 2014
[153] Entretien 1 (e1) : Un homme, Maître de conférence (STAPS), Pratiquant de trail, entraîneur de son association jog'nature, le 30 septembre 2014

Si l'on se penche sur l'espace qu'ils pratiquent ensuite, les traileurs sont surreprésentés parmi ceux qui pratiquent en ville dans des espaces appropriés par exemple, des stades. Ici nous pouvons émettre l'hypothèse que dans le cadre d'une pratique intensive les coureurs se tournent de plus en plus vers une pratique dite fractionnée (qui dure moins longtemps mais semble aussi efficace). Le but est d'augmenter le débit maximal du métabolisme aérobie, qui est positivement corrélé à la performance (Foster, 1983). Cela passe par un travail au seuil, travail qui se fait de plus en plus de manière fractionnée dont le stade est un des éléments prégnants. Cela nous amène donc à étudier les pratiques d'entraînements.

3.3.3 Un pratiquant sur trois utilise un programme pour s'entraîner

Une des caractéristiques les plus prégnantes de cet échantillon est la part des individus qui s'entraîne.

Pour m'entraîner, j'utilise :	Effectifs	Fréquence
Pas de programme d'entrainement	232	69,7 %
Un programme d'entrainement	101	30,3 %
Total	333	100,0 %

Tableau 56 : L'utilisation ou non d'un programme d'entraînement

Le Tableau 56 montre que, même si majoritairement, les pratiquants interrogés n'utilisent rien pour s'entraîner, une personne sur trois utilise un programme d'entraînement.

Un tiers des pratiquant inscrit donc sa pratique « programme », c'est à dire dans un calendrier qui polarise le temps et met les résultats en série, contient en germe la culture de l'entraînement, c'est-à-dire d'un dispositif d'exercice orienté vers l'amélioration des résultats (Féménias, 2015). En effet, s'entraîner c'est disposer d'une culture qui façonne un certain rapport à soi, qui dépasse l'activité :

- connaître les filières énergétiques et les apports nutritionnels avant, pendant et après une compétition.
- dans le cas des trails, des raids ou du VTT, de parcourir le territoire à la recherche de dénivelés.
- connaître des autres activités complémentaires (course à pied, vélo, natation, gainage, etc.) qui permettent de continuer à progresser sans se blesser (notamment les genoux chez les coureurs), en renouvelant les activités pour ne pas être gagné par l'ennui.
- passer du temps avec un entraîneur ou au moyen d'un manuel d'entraînement qui explique comment préparer une épreuve, comment gérer la fatigue, préparer son équipement, etc. S'entraîner, c'est apprendre à courir en survitesse, travailler avec des élastiques pour gagner en efficience.
- maîtriser son agenda pour y insérer les sorties planifiées.

Nous nous interrogeons pour savoir comment est créé le programme d'entraînement.

Pour m'entraîner, j'utilise :	Effectifs	Fréquence
Pas de programme d'entraînement	232	69,7 %
Un logiciel d'entraînement avec du matériel dédié	10	3,0 %
Un programme d'entraînement réalisé par mes soins	57	17,1 %
Un programme d'entraînement réalisé par mon entraîneur	34	10,2 %
Total	333	100,0 %

Tableau 57 :L'utilisation d'un programme d'entraînement par rapport à du matériel, d'un entraîneur ou seul.

Au regard du Tableau 57, 17,1% des individus utilisent un programme d'entraînement qu'ils ont eux-mêmes réalisé. Ces individus qui s'entraînent seuls ne passent pas uniquement du temps à pratiquer, ils passent du temps à créer des séances, avec des types de parcours en fonction d'objectifs, un nombre de répétitions d'exercices précis, etc.

10,2 % ont un coach qui programme les entraînements en fonction des objectifs de chacun, comme nous le montre cet extrait d'entretien :

> « *On est une association, on se retrouve à minima deux fois par semaine en fonction des niveaux, des objectifs, etc. Ça peut aller de 2 à, pour ceux qui s'entraînent le plus, cinq à six fois la semaine. […] Je m'occupe du groupe, c'est moi qui structure les entraînements, le programme d'entraînement, etc. Donc ça se passe comme ça en fonction des niveaux : par exemple, on fait 20min d'échauffement, puis comme moi j'ai programmé l'entraînement, en fonction des niveaux il suffit que je dise à mon groupe 1 : ce soir vous faites trois « Half pipe » et vous avez le droit à un joker, vous avez le droit de faire au moins un demi Half pipe en marchant. Pour le groupe 2 c'est trois « Half pipe » sans joker et pour le troisième groupe, celui des ultra, c'est 5 « Half pipe » en accélérant dans les descentes.* »[154]

Dans cette association sportive, une des personnes s'occupe des entraînements, il s'agit d'un enseignant chercheur en STAPS. Bénéficier d'une expertise est un atout pour qui s'entraîne et prépare des épreuves sportives.

Pour m'entraîner, j'utilise :	Course d'orientation (dans un raid)	Cyclisme sur route	Marche Nordique	Randonnée pédestre	Trail	VTT	Total
Pas de programme d'entraînement	77,6%	70%	*55,7%*	76,8%	*58,5%*	**79,7%**	69,5%
Un programme d'entraînement	22,4%	30%	**44,3%**	23,2%	**41,5%**	*20,3%*	30,5%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 58 : Tri croisé entre les loisirs sportifs pratiqués et l'utilisation d'un programme pour s'entrainer. (Khi2=15,6 ddl=5, p<.05 n=331). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

[154] Entretien 1 (e1) : Un homme, Maître de conférence (STAPS), Pratiquant de trail, entraîneur de son association jog'nature, le 30 septembre 2014

Au regard du Tableau 58, il apparaît que ceux qui sont surreprésentés parmi ceux qui utilise un programme d'entraînement sont les traileurs et les marcheurs nordiques.

Dans le cas de la marche nordique, c'est dans le cadre d'un programme d'entraînement réalisé par un entraîneur qu'ils sont surreprésentés, pour les traileurs c'est seul. Ici on a deux logiques d'entraînements qui se confrontent. Dans le cas de la marche nordique, les individus pratiquent, comme nous l'avons vu précédemment, « 1 fois par semaine » et sont encadrés d'un coach qui prépare les séances, met en place les étirements, etc. C'est donc très différent du traileur qui crée son programme seul et doit donc avoir des connaissances.

Autre information, si l'on croise l'utilisation d'un programme et l'utilisation de matériels le résultat est peu significatif sauf en ce qui concerne l'utilisation d'un GPS. Il apparaît que ceux qui utilisent un GPS sont surreprésentés parmi ceux qui utilisent un programme d'entraînement. En effet, les nouvelles applications de smartphone et les montres GPS cardiofréquencemètre possèdent des programmes d'entraînement en fonction des objectifs que se fixe un individu.

Ici apparaît un paradoxe. Les entretiens avec les vététistes (qu'ils aient été informels ou enregistrés et retranscrits), nous parlent de leurs entraînements. Pourtant au regard du Tableau 58, ceux-ci déclarent ne pas avoir de programme d'entraînement. Nous pouvons émettre l'hypothèse qu'ils s'entraînent régulièrement et connaissent des plannings d'entraînement, mais ne considèrent pas cela comme un programme.

3.3.4 Trois types de pratiquants se dévoilent

Nous allons présenter les trois types de pratiquants qui se dégagent. Ceux qui sont dans un dépaysement hebdomadaire avec un peu d'engagement physique, ceux qui sont dans un entraînement régulier pour préparer des échances sportives ou pour se maintenir en forme et enfin les hyperpratiquants.

Tout d'abord, nous avons les individus qui sont dans un dépaysement hebdomadaire. Ils pratiquent surtout la randonnée et/ou la marche nordique. Ces individus ne sont pas dans une pratique d'entaînement mais plutôt dans une logique de maintenir une forme physique convenable.

Ensuite, apparaissent les individus qui s'entraînent. C'est dans cette catégorie que l'on trouve les vététistes et les cyclistes sur route. Pratiquer une activité physique en club, deux fois par semaine, surtout dans le cas de ceux « qui roulent » demande un investissement, notamment de nettoyer son vélo après chaque sortie, ce qui demande également d'avoir un endroit pour les stocker, et donc de résider plutôt en maison, comme nous l'explique ce pratiquant : « *On est 4*

à la maison et des VTT on en a 9 ! Mes deux fils et moi on a chacun un VTT et un vélo de route.»[155]. L'utilisation d'un tri croisé montre que les vététistes et les cyclistes résident majoritairement en maison.

Enfin, la dernière catégorie est celle des « hyperpratiquants ». On retrouve ici les raideurs et les traileurs qui sont dans une pratique quotidienne de loisirs sportifs. Les épreuves qu'ils pratiquent nécessitent un entraînement intensif, qui passe également par la nutrition, la maîtrise de certains outils numériques comme les montres GPS et la maîtrise du temps. Ils sont souvent cadres et professions intellectuelles supérieures, ce qui peut expliquer qu'ils aient la maîtrise du temps de travail et ce qui facilite l'insertion de séances quotidiennes de sport.

[155] Entretien 42 (e42) : Un homme, 43 ans, ouvrier, Pratiquant de VTT, le 16 juin 2016.

Chapitre 7 : Appropriations et pratiques de la forêt : des territoires récréatifs

Après avoir détaillé la méthodologie d'enquête et présenté les caractéristiques de l'échantillon, nous allons à présent analyser les appropriations et les pratiques de la forêt par les pratiquants de loisirs sportifs qui font de ces forêts des terrains de jeux, des territoires récréatifs. Pour cela le chapitre sera séparé en trois parties. Une première qui se focalisera sur les mobilités de loisirs variées des individus puis nous verrons deux types de pratiquants qui se distinguent, ce que nous nommons d'une part les « hyperpratiquants » par la fréquence et l'intensité de leur pratique et d'autre part des pratiquants qui ont une activité, certes moins intense, mais qui nous parle d'immersions et de ressourcements dans les forêts.

1. Pratiquer la forêt, des mobilités de loisirs variées

1.1 Les forêts : un terrain de jeux pour polypratiquants

Au regard de la Figure 45, il apparaît que nous sommes en présence d'un échantillon d'individus qui peuvent être considéré comme très pratiquant. La forêt semble être pour eux un terrain de jeu dans lequel une personne peut renouveler les expériences de pratiques que lui offre cet espace.

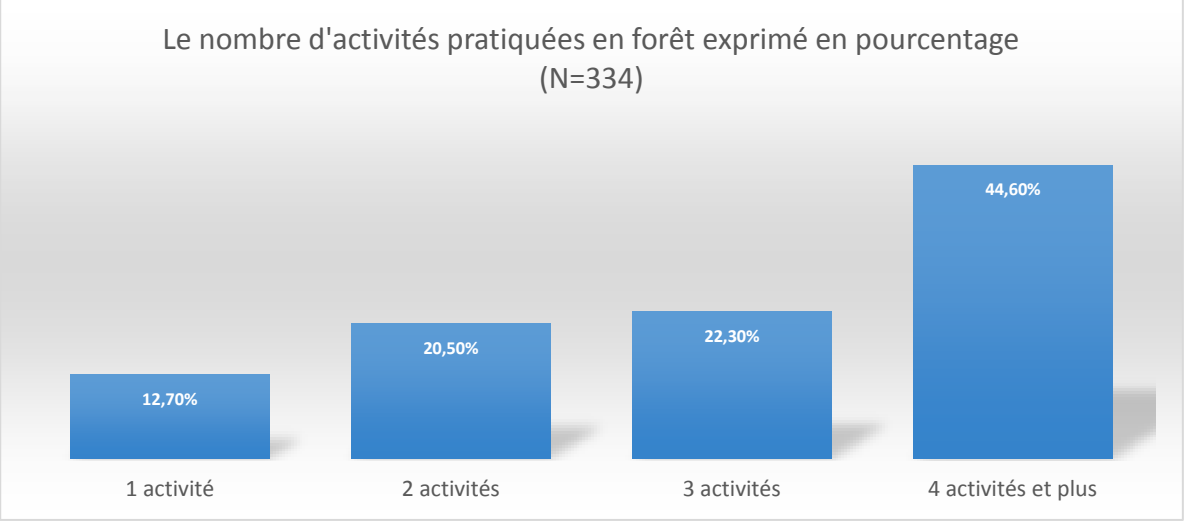

Figure 45 : Le nombre d'activités pratiquées en forêt selon le questionnaire sur les loisirs sportifs (2014)

En effet, au regard du nombre d'activités (Figure 45) il apparaît qu'une forte majorité d'individus (66,9%), les trois quarts, pratiquent « 3 activités et plus ». C'est-à-dire qu'ils abordent la forêt à travers de multiples prismes.

En revanche, si l'on se place du côté des activités pratiquées, des différences apparaissent (Tableau 59) et l'on note qu'il y a les coureurs et les autres.

Nb d'activités pratiquées en forêt :	Course d'Orientation (dans un raid)	Cyclisme sur route	Marche Nordique	Randonnée pédestre	Trail	VTT	Total
1 activité	*3,5%*	**24,1%**	8,5%	**23,2%**	13,2%	10,9%	12,7%
2 activités	*8,8%*	31%	25,4%	25%	17%	20,3%	20,6%
3 activités	15,8%	17,2%	22,5%	23,2%	13,2%	**37,5%**	22,4%
4 activités et plus	**71,9%**	*27,6%*	43,7%	*28,6%*	**56,6%**	*31,3%*	44,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 59 : Tri croisé entre les loisirs sportifs pratiqués et le nombre d'activités pratiquées en forêt (Khi2=52,8 ddl=20, p<.05 n=326). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Premièrement, il faut préciser que quasiment tous ces pratiquants (9 sur 10) sont des polypratiquants. La forêt est donc pour eux un terrain de jeux qu'ils utilisent de multiples manières. Ce qui ressort des entretiens est que souvent ces polypratiquants utilisent la forêt dans le cadre de leur entraînement, mais également pour se balader en famille ou entre amis : « *je pratique toutes les pratiques sportives : VTT, course à pied et course d'orientation et des petites balades en famille* »[156]. Certains adaptent leur mobilité de loisirs : « *J'utilise des GR quand je suis en famille et hors sentier quand je suis seul*. »[157]. Ces pratiquants concilient aussi vie de famille et loisirs sportifs en fréquentant la forêt pour d'autres activités : « *Je vais également en forêt pour me promener et faire de la photographie.* »[158]. « *J'y vais également avec les enfants, pour découvrir un peu, il y a des parcours d'initiation pour découvrir les essences des arbres donc ça leur permet de découvrir à leur tour la forêt* »[159].

Deuxièmement ceux qui pratiquent le moins en forêt sont les cyclistes sur route qui utilisent notamment la forêt pour sortir de la ville. Si la plupart des randonneurs sont des polypratiquants (plus d'un sur quatre), ceux qui pratiquent une seule activité sont surreprésentés parmi ces mêmes randonneurs. Peut-être que pour eux la forêt n'est pas le lieu unique de la sortie et qu'étant en recherche de découverte et d'exploration, il aime changer de milieu.

Troisièmement, on trouve les « hyper-polypratiquants ». Dans le cadre du raid, c'est la nature de l'activité qui pousse les individus à multiplier les loisirs pratiqués (course d'orientation, run and bike, escalade, kayak etc.). Dans le cadre du trail, même si les individus pratiquent une seule activité (courir dans la nature), nous pouvons émettre l'hypothèse, tirée des discussions informelles avec les pratiquants, que le trail étant exigeant dans la course à pied,

[156] Entretien 26 (e26) : Un homme, 43 ans, agent de sécurité, coureur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.
[157] Entretien 28 (e28) : Un homme, 39 ans, Fonctionnaire (Cat B), Vététiste et traileur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.
[158] Entretien 24 (e24) : Un homme, 50 ans, Responsable d'exploitation en restauration collective, Vététiste et coureur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013
[159] Entretien 39 (e39) : Un homme, 40 ans, comptable, coureur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.

les traileurs varient les pratiques pour ne pas s'user physiquement avant la compétition et au vu du nombre de séances pratiquées à continuer à travailler physiquement sans tomber dans l'ennui, pour le dire autrement, ils diversifient leurs activités pour ne pas tomber dans la lassitude.

1.2 Fréquence de la pratique spécifiquement en forêt

Le Tableau 60 présente une comparaison entre les fréquences globales de l'activité physique et la fréquence spécifique en forêt.

Fréquence de l'activité physique globale en colonne et en forêt en ligne	Moins d'1 fois par semaine	1 fois par semaine	2 fois par semaine	3 fois par semaine	4 fois par semaine et plus	Total
Moins d'1 fois par semaine	**83,3%**	20,3%	**23,3%**	*8%*	*4,8%*	15,1%
1 fois par semaine	16,7%	**78,3%**	37,2%	*26,4%*	*16,7%*	37,3%
2 fois par semaine	*0*	*1,4%*	**37,2%**	28,7%	**34,5%**	26,2%
3 fois par semaine	*0*	*0*	*2,3%*	**35,6%**	16,7%	14,2%
4 fois par semaine et plus	*0*	*0*	*0*	*1,1%*	**27,4%**	7,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 60 : Tri croisé entre la fréquence globale de l'activité en colonne et la fréquence de l'activité en forêt (Khi2=200 ddl=16, p<.05 n=332). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

L'intérêt du tableau est de montrer qu'il y a un lien quasi exclusif de leur pratique, En effet, à fréquence de pratique équivalente on observe systématiquement une significativité. La forêt est donc un équipement sportif à part entière.

Deuxième élément à noter, plus la pratique de loisirs est importante, moins la forêt est le lieu exclusif de cette pratique. Cela montre que ces pratiquants ont plusieurs terrains de jeux. En effet, il y a d'une part une lassitude qui peut s'installer d'où l'envie de changer de lieu, ou alors dans le cadre d'un entraînement d'utiliser un autre terrain (une piste d'athlétisme par exemple).

Si l'enquête sur la pratique des activités physiques et sportives en France (Canneva, 2005, p. 119) décrit les activités de nature comme principalement le fait de pratiques vacancières, on observe sur notre terrain que c'est plutôt le fait de pratiques quotidiennes et multiples.

Fréquence de la pratique en forêt :	Course d'orientation (dans un raid)	Cyclisme sur route	Marche Nordique	Randonnée pédestre	Trail	VTT	Total
1 fois par mois ou moins	12,3%	17,2%	11,3%	5,4%	5,7%	*1,6%*	8,2%
2 à 3 fois par mois	7%	**31%**	4,2%	7,1%	*0%*	4,7%	7%
1 fois par semaine et plus	80,7%	*51,7%*	84,5%	87,5%	**94,3%**	**93,8%**	84,8%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 61 : Tri croisé entre la fréquence de la pratique en forêt et le type d'activité pratiquée (Khi2=43,8 ddl=20, p<.05 n=330). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras.

Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Au regard du Tableau 61 qui regroupe les fréquences de pratique en forêt, en trois modalités, on voit que la pratique « 1 fois par semaine et plus » est dans toutes les pratiques majoritaires. En revanche ceux qui pratiquent le plus sont surreprésentés parmi les traileurs et les raideurs.

Ceux qui pratiquent le plus (plus d'« 1 fois par semaine ») sont surreprésentés parmi les traileurs et les vététistes.

La forêt semble donc être l'espace de pratique quasi exclusif des personnes que nous avons interrogées. Même si parfois les sorties peuvent mélanger une partie de forêt, une autre de campagne et une partie en ville.

1.3 Un terrain d'entraînement comme un autre ou un milieu recherché pour lui-même ?

Si la fréquence de fréquentation de la forêt est, comme nous l'avons vu, très importante, comment les individus la perçoivent-ils ? Y voient-ils un terrain d'entraînement parmi d'autres ? Ou bien entretiennent-ils un rapport particulier avec elle et l'apprécient tout particulièrement ?

Les réponses montrent que si la forêt est majoritairement perçue comme un terrain d'entraînement « apprécié tout particulièrement » pour lui-même (73,2% des répondants), pour autant, pour un quart de l'échantillon (26,8%), la forêt est un terrain d'entraînement « comme un autre », comme le serait un stade, un quai, une route.

Des variables sociologiques permettent-elles de discriminer les individus pour qui la forêt est un terrain d'entraînement « parmi d'autres » de ceux qui perçoivent la forêt comme un terrain d'entrainement « apprécié tout particulièrement » ?

En revanche, le rapport à la forêt est influencé par le niveau de diplôme. Les individus qui possèdent un niveau de diplôme inférieur au baccalauréat sont surreprésentés parmi ceux qui considèrent la forêt comme un terrain d'entraînement « parmi d'autres » et qu'à l'inverse ceux qui disposent d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont surreprésentés parmi ceux qui considèrent la forêt comme un terrain d'entraînement qu'il « apprécie tout particulièrement ». Ce phénomène se retrouve également en examinant les PCS. Les « cadres et professions intellectuelles supérieures » et les « Professions intermédiaires » sont surreprésentés parmi ceux qui considèrent la forêt comme un terrain d'entraînement « apprécié tout particulièrement ».

Ce sont ceux qui pratiquent le plus d'activités en forêt (« 4 et plus ») et qui fréquentent la forêt « 1 fois par semaine et plus » qui sont surreprésentés parmi ceux qui considèrent la forêt comme un terrain d'entraînement qu'ils « apprécient tout particulièrement ». À l'inverse ceux qui pratiquent « 1 seule activité » et qui fréquentent peu la forêt (« 1 fois par mois ou moins » et « 2 à 3 fois par mois ») sont surreprésentés parmi ceux qui considèrent la forêt comme un terrain d'entraînement « parmi d'autres ».

Dans les entretiens semi-directifs se mêlent récits de vies, récits d'épreuves sportives et rapports sensibles à la forêt qui nous parlent du rapport particulier entre pratiquants et forêt : « *J'aime le printemps et l'automne. Parce que d'un côté on voit les arbres s'éveiller et de l'autre côté on voit les arbres mourir.* »[160], « *de temps en temps on voit des chevreuils, des sangliers* »[161], « *quand les bourgeons commencent à exploser et surtout les fleurs. Contrairement à beaucoup de gens qui selon moi préfèrent l'automne, moi je préfère le printemps. En plus, c'est la belle saison qui arrive.* »[162], « *j'aime bien la chaleur et je suis plus dans les verts. J'aime bien l'odeur des fleurs.* »[163], D'autres encore l'automne : « *Quand c'est l'automne ça sent un peu l'humidité, les feuille humides. J'aime bien les couleurs d'automne c'est rouge jaune vert.* »[164], « *Ces derniers jours quand il y a eu de la neige c'était le top, ça fait un son super sympa.*»[165]. Ils nous parlent donc d'un rapport phénoménologique au terrain de jeu.

Lorsque l'on se penche sur la perception en fonction de l'activité (Tableau 62) des différences apparaissent.

[160] Entretien 35 (e35) : Une femme, 52 ans, auxiliaire de puériculture, traileuse, participante au trail d'orientation de 42km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.
[161] Entretien 32 (e32) : Un homme, 59 ans, technicien dans l'automobile, Ecaquelon (27), coureur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, l'entretien se déroule dans la salle de sport intercommunale Léo Lagrange du Trait, le 2 février 2013.
[162] Entretien 23 (e23) : Un homme, 55 ans, Agent de maîtrise, vététiste, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013
[163] Entretien 32 (e32) : Un homme, 59 ans, technicien dans l'automobile, Ecaquelon (27), coureur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, l'entretien se déroule dans la salle de sport intercommunale Léo Lagrange du Trait, le 2 février 2013.
[164] Entretien 37 (e37) : Un homme, 28 ans, Ingénieur, Rouen (76), polypratiquant, participant au trail d'orientation de 42km de la 13ème hivernale du Raid Normand, l'entretien se déroule dans la salle de sport intercommunale Léo Lagrange du Trait, le 2 février 2013.
[165] Entretien 25 (e25) : Un homme, 35 ans, Parlementaire au sénat (ancien pompier de Paris), réside à Juvisy-sur-Orge (91), coureur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, l'entretien se déroule dans la salle de sport intercommunale Léo Lagrange du Trait, le 2 février 2013.

La forêt est un terrain d'entraînement :	Course d'orientation (dans un raid)	Cyclisme sur route	Marche Nordique	Randonnée pédestre	Trail	VTT	Total
Parmi d'autres	*16,4%*	**80%**	31,4%	28,6%	*15,1%*	*11,3%*	26,4%
Que j'apprécie tout particulièrement	**83,6%**	*20%*	68,6%	71,4%	**84,9%**	**88,7%**	73,6%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 62 : Tri croisé entre la perception de la forêt comme terrain d'entraînement et le type d'activité pratiquée (Khi2=59,1 ddl=5, p<.05 n=326). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Parmi ceux qui perçoivent la forêt comme un terrain d'entraînement « parmi d'autres », les cyclistes sur route sont surreprésentés. L'observation de terrain nous a permis de constater que des individus avec des vélos de route traversent la forêt pour sortir de la ville, et pouvoir rouler à la campagne sur de longues distances. Ainsi ils ne sortent pas « en » forêt. Nous pouvons illustrer cela au moyen de la Figure 46.

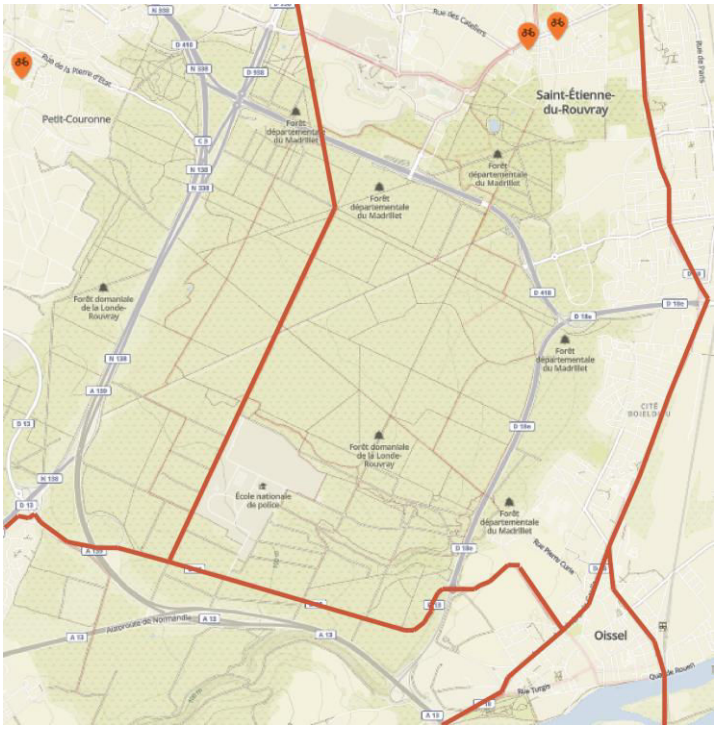

Figure 46 : Une carte produite par Suunto qui montre les chemins utilisés par les cyclistes sur route (2017)

Les pratiquants de marche nordique et de randonnée pédestre pensent majoritairement que la forêt est un milieu qu'ils « apprécient tout particulièrement ». Cependant pour un tiers d'entre eux c'est un terrain d'entraînement « parmi d'autres ».

Enfin, les individus qui considèrent la forêt comme un terrain d'entraînement « apprécié tout particulièrement » sont surreprésentés parmi les pratiquants de raid, de trail et de VTT. Lors des entretiens semi directifs, les *verbatim* utilisés par les raideurs, traileurs et par les vététistes nous montrent que la forêt est bien plus qu'un terrain d'entraînement. Les termes qu'ils utilisent pour caractériser le rapport qu'ils entretiennent avec la forêt sont très parlants et

nous renseignent quant à la représentation symbolique qu'ils peuvent en avoir. N*ature, bien être, dépaysement, respirer, calme, liberté, se vider la tête, se sentir ailleurs*, etc. : la forêt est pour eux un espace sensible qui renvoie à un rapport vécu et éprouvé qui change en fonction des saisons (odeurs, couleurs, etc.) et de la météorologie comme le serait un stade pour un footballeur, un gymnase pour un handballeur, etc.

1.4 Des mobilités de loisirs variées

C'est toujours par les pratiques que les individus habitent les lieux. Nous allons observer au moyen du Tableau 63 que les mobilités des pratiquants de loisirs sportifs diffèrent de celles des résidents de lisière de forêt.

	Questionnaire auprès des résidents de lisière de forêt N=661	**Questionnaire sur les loisirs sportifs en forêt N=334**
Degré de pénétration en forêt	Pénétrer au cœur = 75,2%	Pénétrer au cœur = 92,2%
	Rester en lisière = 24,8%	Rester en lisière = 7,8%
Chemins utilisés en forêt	Chemins balisés = 58,6%	Chemins balisés = 28,8%
	Single track= 30,5%	*Single track* = 53,2%
	En dehors des pistes = 10,9%	En dehors des pistes = 18%
Matériel utilisé pour se repérer en forêt	Une carte, une boussole = 4,2%	Une carte, une boussole = 31,9%
	Un topoguide = 1%	Un topoguide = 10,7%
	Un GPS = 2,5%	Un GPS = 21,2%
	Rien = 92,3%	Rien = 36,2%
Type parcours en forêt		Faire toujours le même parcours = 11,1%
		Renouveler ses parcours = 88,9%

Tableau 63 : Présentation et comparaison des mobilités de loisirs en fonction du questionnaire

Ces deux populations se diférencient par le degré de pénétration dans la forêt. Les pratiquants de loisirs sportifs forestiers pénètrent beaucoup plus au cœur de la forêt (92,2%) que ceux qui résident à sa proximité (75,2%).

Deuxième aspect, les chemins utilisés en forêt. Les individus qui fréquentent la forêt en empruntant des chemins balisés sont moitié moins nombreux dans le questionnaire réalisé auprès des pratiquants de loisirs qui privilégient majoritairement (53,2%) les *single track*. Ils sont également plus nombreux parmi ceux qui sortent des sentiers.

Troisième aspect, dont les différences sont les plus saillantes, est l'utilisation du matériel pour se repérer en forêt. Si dans le cas des résidents de lisière de forêt une majorité conséquente n'utilise rien pour se repérer en forêt (92,3 %), dans le questionnaire sur les pratiquants de loisirs, ils sont trois fois moins nombreux. Parmi le matériel utilisé pour se repérer, c'est « une carte et une boussole » qui est privilégié (31,9%), puis le GPS (21,2%) et enfin le topoguide (10,7%).

Si en 2003 une première montre GPS voit le jour pour les sportifs[166], le marché à réellement pris son essor après les années 2010. C'est au même moment que les applications *smartphones* apparaissent, notamment *runtastic*, qui compte aujourd'hui 100 millions d'utilisateurs dans le monde. Au regard des résultats, il apparaît que la population que nous étudions semble être à l'avant-garde de ce mouvement.

Les individus que nous avons interrogés dans le cadre de leurs loisirs ont des mobilités très marquées. 88,9 % sont en quête de découverte du territoire et déclarent « renouveler leur parcours ». Seulement une personne sur dix déclare « Faire toujours le même parcours ».

	Course d'orientation (dans un raid)	**Cyclisme sur route**	**Marche Nordique**	**Randonnée pédestre**	**Trail**	**VTT**	**Total**
Fais toujours le même parcours	8,6%	6,7%	**18,3%**	7,3%	**18,9%**	*4,7%*	11,2%
Renouvelle mes parcours	91,4%	93,3%	*81,7%*	92,7%	*81,1%*	**95,3%**	88,8
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 64 : Tri croisé entre le fait de renouveler ou non ses parcours et le type d'activité pratiquée (Khi2= 11,1 ddl=5, p<.05 n=305). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Dans le cas de la course d'orientation, du cyclisme sur route et de la randonnée pédestre, il n'apparait pas d'écart à l'indépendance.

Des différences apparaissent dans les activités de marche nordique, de trail et de VTT. Les individus qui « font toujours les mêmes parcours » sont surreprésentés parmi les traileurs et les marcheurs nordiques. Ici encore on trouve un point commun entre ces deux activités. Elles semblent être dans une logique de mesure de l'activité et des progrès effectués. Préparer des entraînements nécessite d'utiliser des parcours précis, par exemple pour faire un « travail de côte ». C'est ce que nous explique ce traileur qui crée des parcours en fonction des objectifs : « *on a des entraînements spécifiques pour le trail : dénivelé, il faut faire des montées et faire des descentes* »[167]. Dans le cas de marche nordique, les encadrants réutilisent les mêmes parcours en fonction du niveau des pratiquants, car les cours sont cadrés par des horaires, en général une ou deux heures et à la fin un autre groupe succède au premier.

Si l'on croise les différentes mobilités de loisirs, il apparaît, au regard des variables sociologiques classiques, que des différences apparaissent (Encadré 23 et Encadré 24).

Profil de ceux qui « restent sur les grands chemins balisés » (28,8%) :

- 61,5% sont des femmes

[166] *Garmin Forerunner 101*

[167] Entretien 1 (e1) : Un homme, Maître de conférence (STAPS), Pratiquant de trail, entraîneur de son association jog'nature, le 30 septembre 2014

- 56,3% accèdent à la forêt en voiture
- 53,1% ont plus de 60 ans
- 47,9% pratiquent la marche nordique
- 45,8% fréquentent la forêt « 1 fois par semaine et plus »

Profil de ceux qui « restent en lisière de forêt » (7,8%) :

- 73,1% sont des femmes
- 61,5% restent sur les grands chemins balisés
- 50% pratiquent la marche nordique

Encadré 23 : Des mobilités de loisirs minoritaires

Il semble que l'on trouve, ici encore, un rapport genré dans ces fréquentations. On observe une nouvelle fois plus de femmes parmi les individus qui « restent sur les grands chemins balisés » et « en lisière de forêt ». On peut questionner à nouveau la place des femmes dans l'espace public (Di Méo, 2012; Lieber, 2002). Si depuis peu ces questions trouvent écho auprès des élus locaux, des géographes ou encore des urbanistes, ce n'est pas dans les espaces de nature comme la forêt mais systématiquement dans la ville et dans ses transports que des politiques sont menées. Lorsqu'elles pénètrent en forêt c'est plutôt en groupe dans le cadre d'un club (randonnée et marche nordique), très rarement seules. « *J'y vais rarement seule en forêt,* [NDLA : elle se reprend] *je n'y vais jamais toute seule. En forêt je n'y vais pas toute seule. J'ai peur toute seule* »[168]. « *Jamais seule, moi je ne vais JAMAIS en forêt seule* (NDLA : je lui demande Pourquoi) *Vous avez vu dernièrement la femme qui s'est fait tuer* [NDLA : Un travesti avait été retrouvé mort en forêt de Roumare] *? Voilà vous avez votre réponse.* »[169].

Profil de ceux qui « aiment pratiquer hors des pistes » (18%) :

- 85% sont des hommes
- 61,7% ressentent le besoin de sortir dans la nature « 2 fois par semaine et plus »
- 41,7% fréquentent la forêt « 4 fois par semaine et plus »
- 41,7% pratiquent le trail et 28,3% le VTT
- 28,3% utilisent un programme d'entraînement qu'ils ont eux-mêmes réalisé
- 26,7% possèdent un bac+5

Profil de ceux qui « aiment pratiquer sur des chemins étroits » (*single track*) (53,2%):

- 83,1% sont des hommes
- 76,3% y accèdent de manière non motorisée (à pied, à vélo)
- 50,8% pratiquent 4 activités et plus en forêt
- 44,1% pratiquent le VTT
- 27,1% utilisent un GPS pour se repérer en forêt

Encadré 24 : Des pratiquants dont les mobilités de loisirs sont importantes

Parmi les individus qui « aiment pratiquer hors des pistes » ou sur « des chemins étroits », on trouve des hommes (surtout des traileurs et des vététistes), fortement diplômés (Bac+5). Ces individus ont une fréquence de pratique en forêt très importante (« 4 fois par

[168] Entretien 33 (e33) : Une femme, 46 ans, secrétaire, traileuse, participante au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.
[169] Entretien 35 (e35) : Une femme, 52 ans, auxiliaire de puériculture, traileuse, participante au trail d'orientation de 42km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.

semaine et plus »). Ils semblent être dans une logique d'entraînement et sont à même de réaliser un programme en vue d'échéances. Ils utilisent un GPS pour se repérer en forêt.

À travers ces deux encadrés et ce que nous avons dit plus avant, nous souhaitons questionner les types d'attentions au milieu, au moyen d'une typologie (Figure 47) développée par Damien Féménias dans son HDR (2015).

Une typologie des formes d'itinérances de loisir (Féménias, 2015)

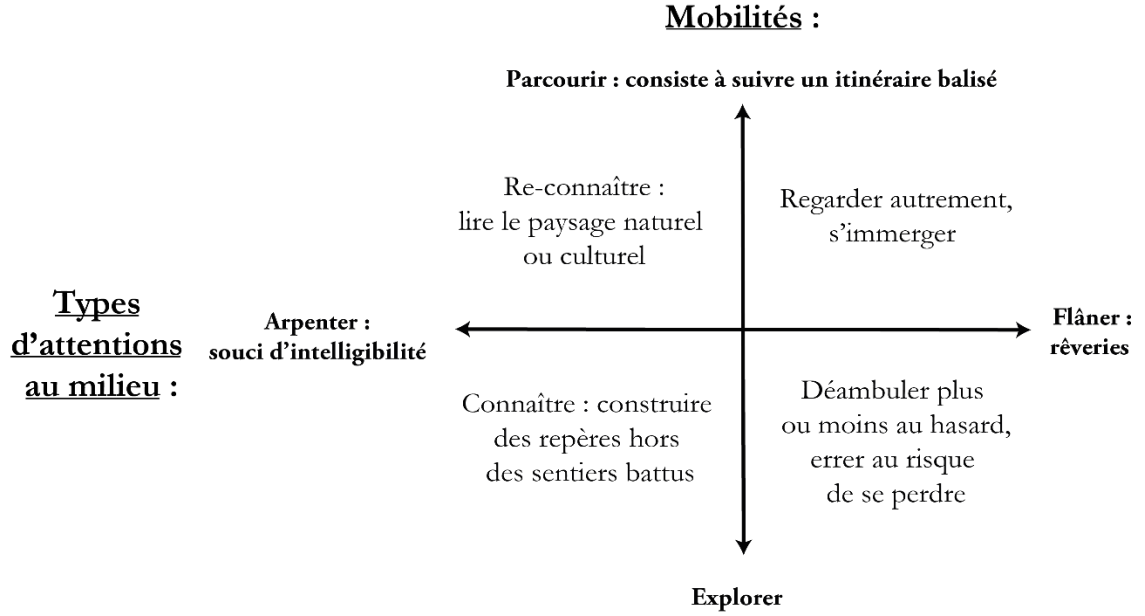

Figure 47 :Une typologie des différentes formes d'itinérances de loisir (Féménias, 2015)

Une première dialectique (axe horizontal) est celle des types d'attentions portées au milieu qui sépare d'un côté le fait d'arpenter et de l'autre celui de flâner.

Le flâneur est celui qui se coupe de toute recherche active et qui se laisse porter par le spectacle permanent de la vie. Ici ce qui l'emporte c'est la rêverie, être guidé (sur une trajectoire) laisse une entière disponibilité (contemplative) pour appréhender les ambiances et les paysages ou déambuler et laisser au hasard une part de détermination. C'est une des modalités par lesquelles s'organise le dérèglement des sens (Féménias, 2015). Flâner nous précise Pierre Sansot « ce n'est pas suspendre le temps mais s'en accommoder sans qu'il nous bouscule. » (Sansot, 2000, p. 33).Dans le cadre de la forêt, flâner, c'est peut-être voir et suivre les signes de la nature, se déplacer à l'instinct et laisser ce qui est intelligible à son domicile pour mieux couper avec le quotidien.

Le laboratoire où je travaille est situé face à la forêt. Sur le temps du midi nous avons pris l'habitude, avec des collègues, de sortir pour courir dans les bois. Cette dynamique nous a amené à vouloir participer à des trails (le trail de la ronce, le noctrail des 2 amants). Pour préparer ces épreuves, les sorties ont évolué et les déambulations ont laissé place à la mesure et la recherche de parcours pour, en un temps limité, faire le plus de dénivelé possible (prérequis pour les courses de type trail). Cette recherche a débouché sur la création de parcours ou d'exercices avec des noms spécifiques que seul nous pouvons comprendre. Comme « le petit coup de cul », une montée très raide qui permet de faire monter rapidement la fréquence cardiaque et de travailler sur une courte distance, un dénivelé important.

Encadré 25 : extrait du journal de terrain. L'appréhension d'un territoire de nature : des déambulations à la mesure du territoire

Arpenter c'est littéralement mesurer, l'arpenteur est celui qui prend la mesure du territoire et l'appréhende par la connaissance. Il y a deux manières d'arpenter, soit à partir de connaissances propres aux individus : l'expertise permet de lire le paysage et de construire une trajectoire (par exemple, choisir de couper à travers une parcelle forestière) ; soit en suivant un guide qui propose une visite guidée et commentée, qui instruit sur des paysages et des milieux. Au regard de l'Encadré 25, on peut voir comment la forêt peut être un moment un espace de déambulation pour couper avec le milieu professionnel puis devenir un territoire mesuré, quadrillé fait d'agrès que l'on utilise au gré de la préparation à une épreuve sportive.

Une deuxième dialectique (axe vertical) sépare d'un côté le fait de parcourir un territoire en suivant un itinéraire et de l'autre le fait de l'explorer.

Parcourir c'est aller dans un lieu particulier dans un but touristique (quand un touriste parcourt la ville). Il s'agit de parcourir un espace en suivant un itinéraire tracé et proposé. C'est par exemple suivre un topoguide qui propose des balades en incluant des curiosités naturelles, architecturales, etc.

Explorer au contraire, c'est une recherche active et non guidée d'informations pour se localiser : chercher des repères, pour comprendre ou sentir ce qui se présente.

À présent, nous allons avoir deux approches distinctes au moyen de deux publics qui s'engagent différemment dans la forêt. Les traileurs, raideurs et vététistes d'un côté et les randonneurs et marcheurs nordiques de l'autre. Pour les besoins de l'exposé les cyclistes sont extraits des résultats car leurs pratiques diffèrent de celle des autres pratiquants.

2. La forêt des hyperpratiquants, un stade comme un autre ?[170]

Ici c'est comme un stade urbain, un terrain pourvu d'installations nécessaires à la pratique d'activités physiques et sportives avec lequel nous comparons la forêt.

[170] Cette partie à fait l'objet d'une communication avec actes dans un congrès international : - Lepillé R., Evrard B., Bussi M., Féménias D., La forêt un stade comme un autre ?, *16e congrès international de l'Association des Chercheurs en Activités Physiques et Sportives*. Nantes, 26-28 octobre 2015

Nous avons constaté, qu'en forêt certains font toujours le même parcours, comme dans un stade, ce qui leur permet de mesurer leur activité et de repérer d'éventuels progrès. Il apparaît également que certains utilisent du matériel connecté en forêt pour se repérer, mesurer et comparer leur activité.

La forêt est-elle un équipement de la ville (à l'image d'un stade, d'une rue ou d'un parc) ? Ou la forêt est-elle un milieu recherché pour lui-même ? En quoi et comment les nouveaux outils numériques changent-ils le rapport au territoire ?

Nous allons analyser dans un premier temps un profil de pratiquants singuliers qui ont une pratique intensive de la forêt, puis à partir d'une typologie nous montrerons les différentes appropriations de la forêt que l'on peut observer.

2.1 Des hyperpratiquants aux profils singuliers

Au cours des chapitres 6 et du début du chapitre 7, nous avons pu constater que des profils de pratiquants se différenciaient par plusieurs aspects. Les traileurs, les raideurs et les vététistes s'apparentent à des pratiquants assidus voire à des hyperpratiquants des forêts.

Le Tableau 65 expose des différences entre ces deux groupes et permettent de spécifier cette catégorie d'hyperpratiquants.

	Trail, raid et VTT (175/302)	**Randonnée, marche nordique (127/302)**
Sexe	Homme (93,1%)	Femme (66,1%)
Âge	De 30 ans à moins de 45 ans (44%)	60 ans et plus (65,4%)
Diplôme	Bac +3 et plus (42,3%) Dont 20,6 % de Bac +5	Baccalauréat ou brevet pro. (20,5%) CAP, BEP ou équivalent (17,3%)
PCS	Cadre et prof. Intel. sup. (30,3%)	Retraité (59,8%)
Matériels en forêt	Utilise un GPS (36,2%)	N'utilise rien (43,9%)

Tableau 65 : Caractériser les pratiquants de trail et de raid par rapport aux autres pratiques de loisirs sportifs

Au regard du Tableau 65, des différences très nettes apparaissent. D'un côté, nous voyons des pratiquants majoritairement féminins qui ont plus de 60 ans, ils disposent d'un « CAP, BEP ou équivalent » ou « d'un Baccalauréat ou brevet professionnel ». Ils sont majoritairement retraités et lorsqu'ils sortent en forêt, ils n'utilisent pas de matériel spécifique pour se repérer.

D'un autre côté nous voyons un public masculin qui a plutôt « entre 30 et 45 ans ». Ces individus sont plutôt plus diplômés que la moyenne et appartiennent plutôt au « cadres et professions intellectuelles supérieures ». Ces derniers sont nombreux, une personne sur trois, à utiliser un GPS en forêt pour se repérer. Certains utilisent également des montres ou des smartphones connectés qui en plus du GPS proposent parfois de connaître la fréquence cardiaque, le nombre de kilomètres parcourus ou encore le dénivelé.

Si nous nous concentrons sur l'effectif des traileurs, des raideurs et des vététistes, il apparaît que :

1. Ce sont des hyperpratiquants : Ils pratiquent pour un tiers (32%) « 4 fois par semaine et plus » et pour un deuxième tiers (30,9%) « 3 fois par semaine ».
2. Ce sont des polypratiquants : le plus grand nombre (52%) pratique « 4 activités et plus » en forêt. Un tiers (32,6%) de l'échantillon pratique même « 5 activités et plus ». S'ils pratiquent la course à pied et le VTT dans le cadre de leur entraînement hebdomadaire, ils fréquentent également la forêt pour la promenade en famille. « *Je fais beaucoup de course à pied et un peu de VTT en forêt, mais j'y vais également m'y promener en famille avec les enfants, on y cueille des champignons.* »[171] ; « *J'y pratique le VTT, la course à pied et des courses d'orientation, mais également des petites balades en famille*. »[172] ;.
3. Ce sont des pratiquants de proximité : 48 % résident à « moins de 5 minutes » d'une forêt. En fonction de leur activité les trois quarts d'entre eux y accèdent de manière douce : à pied (34,3%) ou à vélo (41,3%).

En fonction des lieux de pratique deux catégories distinctes apparaissent. Une première catégorie est celle de pratiquants que nous nommons « fidèles », au sens où ils ne fréquentent qu'une seule forêt. Cela correspond à 36% des traileurs, raideurs et vététistes. Comme nous l'avons mentionné précédemment, cela va à contre sens de la plupart des analyses réalisées jusqu'à maintenant sur les loisirs sportifs de nature (Augustin, 1994; Bessy & Naria, 2004; Loret, 1995; Viard, 2006; Viard et al., 2002). Ces hyperpratiquants privilégient un espace proche pour pratiquer. Ils connaissent les spécificités et particularités, des parcours, les distances, etc. Cela permet d'avoir des pratiques de répétitions pour comparer ses performances. Une deuxième catégorie (33,1%), sont des pratiquants infidèles à leur spot de pratique au sens où ils fréquentent « 4 forêts et plus », diversifient leurs terrains de jeux et varient les plaisirs.

Enfin, ce sont des pratiquants équipés numériquement. 36,2% utilisent un GPS. Les outils technologiques permettent de suivre des programmes « d'entraînement assisté », qui déterminent des fréquences cardiaques, des distances parcourues, des seuils de VO2 max., des dénivelés etc. Ce phénomène transporte ce qui fait le citadin, attaché à sa technologie, en forêt : se repérer pour circuler, découvrir ce que d'autres ont fléché, rester connecté.

Nous observons que ces pratiquants sont plutôt des individus qui ont « plus de 30 ans ».

[171] Entretien 26 (e26) : Un homme, 43 ans, agent de sécurité, coureur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.
[172] Entretien 27 (e27) : Un homme, 40 ans, Artisan, Triathlète, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.

> « *Ces efforts sont quand même des efforts longs qui sont des efforts à maturité tardives, c'est à dire, il faut accepter de jouer avec l'effort et c'est vrai qu'à 20 ans on a peut-être moins le mental. C'est amusant de regarder les classements des grands trails, les premiers, que ce soit homme ou femme, sont des seniors. J'ai remarqué, c'est très récent, que depuis 4/5 ans, on commence à voir une mutation, on voit effectivement maintenant des jeunes traileurs qui sont sur les podiums* […]*des courses sur stade ou hors stade, qui sont de très bons athlètes au cross, sur 10 000 ou sur semi et qui sont attirés maintenant, happés même, par les courses de trails qui font l'objet d'une publicité, d'un engouement publicitaire et marketing important et donc qui ramènent de l'argent..* »[173]

Ce qui est soulevé par ce traileur est que ces pratiques s'intègrent dans un horizon plus large de marketing. Avec une croissance des produits du trail de plus de 10% par an. Les traileurs sont des « hyperconsommateurs » (Vignal, Hallé, & Soulé, 2015), qui renouvellent leurs chaussures plusieurs fois par an, utilisent des manchons de compression (plus de 60 € la paire), achètent des montres GPS- cardiofréquencemètre, des bâtons ultralégers (Hallé, Vignal, & Soulé, 2016), etc. Une enquête par questionnaire menée sur la pratique du trail (Chevallet, Chorier, Suchet, & Valero, 2013) montre que, sur une population de 2003 traileurs, 51% sont des PCS+, 22% d'entre eux ont des revenus supérieurs à 50 000 euros par an et 37% des revenus annuels compris entre 30 et 50 000 euros par an.

Le profil de pratiquants qui se dévoile ici est sociologiquement singulier. Nous sommes en présence d'individus qui sont fortement équipés culturellement et sont majoritairement issus des cadres et professions intellectuelles supérieures. Or, certaines enquêtes sur le temps (Méda, 2003) montrent que c'est spécifiquement pour cette catégorie d'individus que la charge de travail a augmenté. On peut ici rappeler que dans la vie des individus se mêlent « temps professionnel, temps parental, temps domestique, temps de repos, temps de loisirs. » (Méda, 2003). Le temps libéré de toute contrainte du travail est d'abord un temps accordé à la vie familiale. Si globalement, le temps de travail a diminué, lorsque l'on se penche sur la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures, il apparaît que leur temps de travail journalier a augmenté d'une demi-heure (Dumontier & Pan Ké Shon, 1999). Il est donc intéressant de constater que ce sont les personnes qui ont un temps et une charge de travail qui a le plus augmenté dernièrement, que ce sont les classes d'âge où la famille se fonde (s'occuper des enfants prend du temps) qui aujourd'hui pratiquent une activité physique de manière plus intense.

[173] Entretien 1 (e1) : Un homme, Maître de conférence (STAPS), Pratiquant de trail, entraîneur de son association jog'nature, le 30 septembre 2014

2.2 Des pratiquants plus ou moins connectés

Ces hyperpratiquants utilisent du matériel pour se repérer, mais également pour s'entraîner. Si pour certains c'est à l'aide de la traditionnelle carte, pour d'autres c'est au moyen des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC).

Ces technologies numériques approfondissent le rapport à soi que les entraînements sportifs, qui combinent l'intelligible à l'utile, proposent avec les médiacultures sportives 2.0. La nouveauté provient donc de l'extension de ce rapport à soi à tous ceux qui pratiquent en dehors des institutions, et en l'absence d'entraîneur. Cet approfondissement du rapport à soi, qui propose de « travailler au seuil », d'explorer ses possibilités et ses limites, suppose une compétence et un travail conséquent pour s'approprier les données et les outils qui proposent de les exploiter. Sauf à être exhibés dans des logiques pures de paraître, ces équipements coûteux (il faut compter autour de 600 € la montre GPS) mobilisent du temps, donc un travail, des niveaux de compétence et de réflexivité relativement élevés (Féménias, 2015).

	Sans Diplôme ou CEP n=24	**Brevet (BEPC ou DNB)** n=15	**CAP, BEP ou équivalent** n=61	**Baccalauréat ou brevet professionnel** n=60	**Diplôme de l'enseignement supérieur court (Bac +2)** n=57	**Diplôme de l'enseignement supérieur long (Bac +3 et plus)** n=117	**Total**
Une carte une boussole	*30%*	40%	*15,3%*	33,3%	26,9%	**42,3%**	31,9%
Un topoguide	10%		**18,6%**	12,3%	9,6%	7,7%	10,7%
Un GPS	*5%*	33,3%	16,9%	19,3%	**32,7%**	20,2%	21,2%
Rien	55%	26,7%	**49,2%**	35,1%	30,8%	29,8%	36,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 66 : Tri croisé entre le niveau de diplôme et l'utilisation de matériel pour se repérer en forêt (Khi2=27,9 ddl=15, p<.05 n=307). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

	Commerçant, Artisan, Chef entreprise n=5	**Cadre.prof.Intellectuelle.Sup.** n=65	**Profession intermédiaire** n=32	**Employé** n=43	**Ouvrier** n=25	**Elève, Etudiant** n=21	**Sans Emploi** n=8	**Retraité** n=108	**Total**
Une carte une boussole	60%	**47,7%**	18,8%	23,3%	24%	33,3%	25%	30,6%	31,9%
Un topoguide	*0%*	*0%*	12,5%	16,3%	8%	*0%*	25%	13,9%	10,7%
Un GPS		26,2%	**34,4%**	**46,5%**	32%	19%	0%	*4,6%*	21,2%
Rien	40%		34,4%		36%	47,6%	50%	**50,9%**	36,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 67 : Tri croisé entre la PCS et l'utilisation de matériel pour se repérer en forêt (Khi2=65,5 ddl=21, p<.05 n=307). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Au regard du Tableau 66 et du Tableau 67, il apparaît que 21% des hyperpratiquants utilisent un GPS et les individus qui utilisent des technologies numériques (GPS) sont surreprésentés parmi les personnes qui possèdent « un diplôme de l'enseignement supérieur court (Bac +2) » et parmi les PCS « Profession intermédiaire » et « Employés ».

Les personnes les plus diplômées (Diplôme de l'enseignement supérieur long, Bac +3 et plus) et les PCS +, sont surreprésentées parmi celles qui utilisent une « carte et une boussole ». L'utilisation d'une carte et d'une boussole n'est pas chose aisée pour tous, alors que suivre un GPS demande moins d'apprentissage. Cette compétence n'est pas accessible à tous et demande une acculturation, un travail de lecture de la carte et finalement dépend du capital culturel (Bourdieu, 1979). Cependant, l'utilisation du matériel dépend également de l'activité pratiquée comme le montre le Tableau 68.

	Course d'orientation (dans un raid). n=58	**Trail.** n=53	**VTT** n=30	**Marche Nordique.** n=71	**Randonnée pédestre.** n=56	**Total**
Une carte une boussole	**58,3%**	42,5%	*9,4%*	*19,4%*	**51,8%**	33,8%
Un topoguide	6,3%	*2,5%*	9,4%	**19,4%**	12,5%	10,9%
Un GPS	27,1%	**52,5%**	**32,8%**	*10,4%*	*0%*	22,5%
Rien	*8,3%*	*2,5%*	**48,4%**	**50,7%**	35,7%	32,7%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 68 : Tri croisé entre l'activité pratiquée et l'utilisation de matériel pour se repérer en forêt (Khi2=105,8 ddl=12, p<.05 n=275). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair.

Les résultats obtenus reflètent les logiques internes de chaque activité. Les raideurs et les randonneurs utilisent majoritairement la « carte et la boussole » car dans le cadre de leur activité ils doivent s'orienter. Les raideurs utilisent également, pour un individu sur quatre, un GPS. En revanche, dans le cadre de la randonnée, aucune personne n'utilise le GPS. Un encadrant du Rando Oissel Club nous explique qu'ils disposent : « *d'une collection de carte IGN (entre 200 et 400 cartes)* […]. *Actuellement la fédération française de randonnée est en train de se tourner vers l'informatique. Ils veulent que les randonneurs-baliseurs puissent se balader avec la petite boite et enregistrer les parcours.* »[174]. Ce que nous dit ce pratiquant c'est que les randonneurs sont tournés vers l'utilisation de cartes, mais que la fédération française les pousse à utiliser le numérique. Ici on peut voir que l'ère du numérique pousse les individus « à utiliser l'informatique pour un certain nombre de démarches, mais également pour rester en contact avec les autres. Voici les principales raisons qui incitent les seniors à franchir le cap de l'ère du numérique. » (Dou Goarin, 2014). Mais cela est difficile comme le montre l'enquête

[174] Entretien 20 (e20) : Un homme, Retraité, Randonneur, le 21 novembre 2014

du CREDOC (Bigot & Croutte, 2009) ou les plus de 60 ans sont moitié moins équipés en NTIC que le reste de la population française.

Les marcheurs nordiques n'utilisent majoritairement rien pour se repérer en forêt, dans le cadre des clubs auprès desquels nous avons enquêtés, ce sont les encadrants qui dirigent les individus sur les sentiers, ils n'ont donc pas à s'occuper du parcours.

Les individus qui utilisent un GPS sont surreprésentés parmi les traileurs et les vététistes. Pour les traileurs c'est le matériel majoritairement utilisé et parmi les vététistes cela représente une personne sur trois. Les individus qui n'utilisent rien sont également surreprésentés parmi les vététistes. « *Depuis que j'ai commencé à vraiment l'utiliser (*NDLA Une montre GPS*), je cherche les cartes à l'avance, je regarde les profils IGN, j'utilise l'espace des bois pour optimiser la distance que je vais parcourir, le parcours en fonction de mes intentions derrière.* »[175]. D'autres individus utilisent en plus du GPS (souvent dans le cas d'une montre connectée) un cardiofréquencemètre qui permet de connaître en temps réel sa fréquence cardiaque. Ainsi, Lorsqu'ils utilisent un cardiofréquencemètre c'est pour « *se trouver parce que parfois quand ça monte, tu es en rupture, tu ne le sais pas spécialement. Parfois l'entraineur dit : « vous montez à votre maximum, par exemple 182 pulsation minutes, et si vous voyez que ça monte trop haut vous redescendez.* »[176]. On peut voir que lorsque les pratiquants nous parlent du matériel qu'ils utilisent les différents outils se confondent dans les discours des individus qui disposent de montre GPS avec un cardiofréquencemètre.

À présent nous allons nous attarder sur les appropriations de la forêt par ces pratiquants.

2.3 Des appropriations de la forêt qui diffèrent en fonction des pratiques

Ici nous présentons une typologie (Figure 48) née de l'observation de terrain, des entretiens semi-directifs et des questionnaires.

[175] Entretien 21 (e21) : Un homme, 32 ans, Enseignant d'EPS, Vététiste, le 15 octobre 2014.
[176] Entretien 42 (e42) : Un homme, 43 ans, ouvrier, Pratiquant de VTT, le 16 juin 2016.

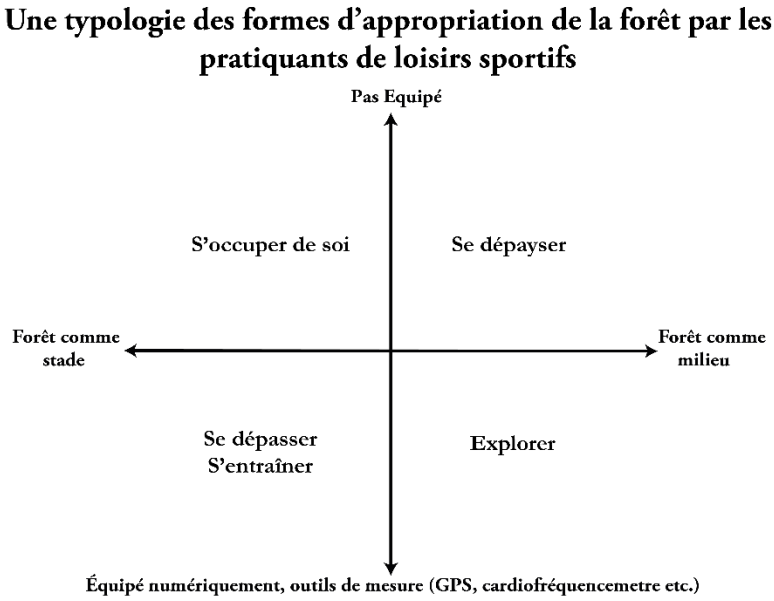

Figure 48: la typologie des formes d'appropriation de la forêt par les pratiquants de loisirs sportifs

Une première dialectique est celle du niveau d'équipement. Certains pratiquants peuvent choisir de sortir non équipés.

À l'opposé, ils peuvent choisir de s'équiper, y compris numériquement (GPS, cardiofréquencemètre, etc.). Le cas de ce pratiquant est intéressant puisqu'il nous présente sa pratique et celle de son fils qui caractérise cette première dialectique : « *je n'utilise pas de matériel spécifique autre que ce qui est nécessaire, mais mon fils lui il a un Garmin. C'est génial, il y a le cardio, la fréquence de pédalage, etc.* »[177]. Il est donc très équipé puisque en plus du GPS, il y a une ceinture autour de la taille pour mesurer son activité cardiaque, il utilise un autre appareil placé sur les roues de son vélo, un capteur de cadence, qui mesure la fréquence de pédalage. Cet équipement peut généralement être relié à un ordinateur et à Internet. Cela permet au pratiquant de préparer ses séances, de se comparer aux autres ou de voir l'évolution de sa pratique.

Une deuxième dialectique croise la perception de la forêt comme, d'une part, un milieu recherché pour lui-même et, d'autre part, un stade. La forêt comme milieu, c'est-à-dire sortir en forêt pour observer le milieu et y découvrir des choses (la faune sauvage, des arbres séculaires, etc.). À ces usages s'ajoutent aujourd'hui des appropriations qui utilisent la forêt comme un lieu d'entraînement, à l'image d'un stade. Nous définissons la forêt comme un stade au sens où elle est utilisée et instrumentalisée à des fins spécifiques de pratique et d'entraînement. Par exemple, ce vététiste qui témoigne de ses explorations GPS pour modifier son parcours : « *Par rapport à l'exploration des nouveaux lieux grâce à la technologie, je*

[177] Entretien 42 (e42) : Un homme, 43 ans, ouvrier, Pratiquant de VTT, le 16 juin 2016.

cherche parfois à modifier un parcours que je fais régulièrement pour le rallonger et changer un peu la dominante du parcours, je voulais le rendre plus technique. »[178]. Il utilise le territoire dans le cadre d'un entraînement avec des parcours, certains avec du dénivelé, d'autres pour la vitesse, etc.

Voyons à présent les quatre cas différents exposés dans la typologie.

2.4 Ce que la typologie nous dit des appropriations de la forêt

La Figure 48 (p. 282) présente quatre cas qui nous parlent d'un rapport différent au territoire.

2.4.1 Se dépayser : être ailleurs, dans un milieu précis

Aller en forêt pour se dépayser c'est aller en forêt pour être ailleurs. Les entretiens recueillis nous parlent de ces moments qui « *représentent une évasion, le fait de se sentir ailleurs* »[179], « *C'est la nature pas loin de chez nous. Moi je viens de la montagne donc c'est une chance d'avoir cela à proximité* […] *Les forêts représentent le calme, le bien être, on y respire mieux.* »[180]. Ces pratiquants vont s'immerger dans des paysages, dans des natures qui leurs procurent un certain bien-être.

Certains pratiquants expriment également le fait que pratiquer une activité dans la nature c'est se dépayser par rapport à la ville. Courir permet de « *passer du temps en forêt parce qu'en étant citadin maintenant on a rarement l'occasion de s'évader.* »[181], « *C'est plus sympa que de courir en ville, c'est carrément dépaysant, c'est plaisant.* »[182]. Pour d'autres le dépaysement passe par l'adversité avec le milieu : « *C'est pour ça que je fais du trail pour courir dans la nature, sur les chemins et dans la boue.* »[183], Il est intéressant d'observer que le dépaysement que ressentent ces individus et ce besoin d'être ailleurs qu'en ville : « *J'y vais pour l'isolement,*

[178] Entretien 21 (e21) : Un homme, 32 ans, Enseignant d'EPS, Vététiste, le 15 octobre 2014.
[179] Entretien 30 (e30) : Un homme, 32 ans, Maitre-nageur, triathlon, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.
[180] Entretien 31 (e31) : Un homme, 33 ans, Ingénieur, coureur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.
[181] Entretien 25 (e25) : Un homme, 35 ans, Parlementaire au sénat (ancien pompier de Paris), réside à Juvisy-sur-Orge (91), coureur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, l'entretien se déroule dans la salle de sport intercommunale Léo Lagrange du Trait, le 2 février 2013.
[182] Entretien 37 (e37) : Un homme, 28 ans, Ingénieur, Rouen (76), polypratiquant, participant au trail d'orientation de 42km de la 13ème hivernale du Raid Normand, l'entretien se déroule dans la salle de sport intercommunale Léo Lagrange du Trait, le 2 février 2013.
[183] Entretien 26 (e26) : Un homme, 43 ans, agent de sécurité, réside à Cerney (91), coureur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, l'entretien se déroule dans la salle de sport intercommunale Léo Lagrange du Trait, le 2 février 2013.

le terrain me plait, ainsi que les arbres et le calme. »[184], se déroule dans une nature de proximité qui jouxte la ville. Pratiquer un loisir sportif en forêt c'est, pour un moment, sortir d'une vie de citadin.

Si le dépaysement passe essentiellement par le tourisme (Lecoquierre, 2010), il peut aussi passer par la pratique d'épreuves dans les forêts pour les participants qui se retrouvent confrontés à un milieu différent. La diversité des paysages forestiers qui se renouvellent sans cesse procurent aux individus un sentiment de dépaysement. C'est ce dont nous parle Lazzarotti (1995, p. 17) : « la recherche des loisirs est, largement, celle du dépaysement qui, en l'occurrence, se comprend par rapport à un quotidien ». Il faut donc créer « le dépaysement maximum entre les lieux du quotidien et ceux des loisirs » (Lazzarotti, 1995, p. 59). Un dépaysement de proximité c'est donc de rapprocher géographiquement, tout en éloignant psychologiquement.

2.4.2 S'occuper de soi : être « nulle part », dans sa « bulle »

Pour certains individus la sortie en forêt est un temps pour s'occuper d'eux-mêmes. Ces individus considèrent la forêt comme un stade. La sortie en forêt permet de se : «*vider la tête.* »[185], de s'isoler, d'être au calme et ainsi de s'occuper principalement de soi. Cette activité est également le moyen de revenir à l'essentiel, aux choses simples sans calcul. Courir ou pédaler pour le simple plaisir de le faire, sans utiliser de matériel superflu comme l'explique ce pratiquant : « *Tout ce qui est géolocalisation, GPS et compagnie ce n'est pas ce qui m'intéresse, moi ce qui m'intéresse c'est les sensations* »[186].

Pour autant, les individus se trouvent rarement seuls lors d'une épreuve sportive ou même lors de sortie en forêt puisque les espaces de nature sont, comme nous l'avons vu, très prisés. On peut établir un parallèle avec la thèse d'Audrey Ernst (2005),sur les centres de remise en forme, qui montre comment, dans les salles de mise en forme des individus se retrouvent seuls, dans leur bulle, mais entourés d'autres individus et donc participent, malgré eux, peut-être, à un tout. Ils sont donc à l'intérieur d'eux-mêmes mais sous le regard des autres. La forêt n'échappe pas à ces considérations et la sortie sportive peut-être un temps pour soi, placé sous le regard d'autrui, même s'il semble, au regard de certains entretiens que cette promiscuité n'est pas toujours bien vécue. Pour eux, la sortie en forêt est plutôt un moyen de se retrouver avec

[184] Entretien 23 (e23) : Un homme, 55 ans, Agent de maîtrise, vététiste, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013
[185] Entretien 29 (e29) : Un homme, 39 ans, sans emploi, trail et triathlon, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.
[186] Entretien 22 (e22) : Un homme, Maître de conférences à l'université de Rouen, Vététiste et coureur, le 18 novembre 2014

des « semblables » et de mettre les « autres » à distance : « *De manière égoïste, je souhaiterais que certains endroits soient moins valorisés pour qu'on enlève certains promeneurs qui n'ont rien à faire là. Ce sont des gens qui n'ont aucun respect de la nature et qui viennent là pour profiter de certains endroits. C'est la jeunesse qui se fait jeter des villes et qui vient boire sa bière et écouter sa sono, pour nous c'est une nuisance* »[187]. Cet individu poursuit en précisant sa pensée : « *Je vais en forêt car c'est la liberté et qu'elle est difficilement accessible pour le lambda moyen* »[188].

2.4.3 Se dépasser : connaître ses limites, les mesurer pour les repousser

La forêt peut être un lieu qui permet de se dépasser, que ce soit dans le cadre d'une sortie ou dans celui d'une épreuve sportive. Les individus qui cherchent à se dépasser, tendent d'une part à faire les mêmes parcours pour pouvoir mesurer une évolution et d'autre part à utiliser des outils pour mesurer ces évolutions. Pour ces individus la forêt peut être comparée à un stade.

La performance est double, celle dedans[189] et celle du dehors[190] (Saury, 2014), notamment dans le cas d'épreuve sportive : « *Les gens recherchent le défi par rapport à soi, ils recherchent la performance du dedans parce que peut être que dans leur métier on attend tellement qu'ils soient performants du dehors, la société elle est tellement sur la rentabilité, l'économie, la concurrence, la rentabilité, de la performance objectivable, cette performance du dehors, qu'à un moment donné les gens ont besoin de penser à eux.* » [191]. À travers l'activité, la forêt permet un retour sur soi, ou une immersion à l'intérieur de soi : « *Oublier le chronomètre, parce que c'est vrai que le triathlon c'est une activité complètement mesurée […]. C'est différent avec le trail, on oublie un peu le chronomètre, on se concentre un petit peu plus sur ses sensations.* »[192].

[187] Entretien 24 (e24) : Un homme, 50 ans, Responsable d'exploitation en restauration collective, Vététiste et coureur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013
[188] Entretien 24 (e24) : Un homme, 50 ans, Responsable d'exploitation en restauration collective, Vététiste et coureur, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013
[189] « il s'agit du versant subjectif de la performance […] Toute performance s'accompagne d'une intentionnalité, de sensations, d'émotions, d'interprétations, de valeurs personnelles, qui constituent pour l'élève ou l'athlète le « monde propre » de sa performance. » (Saury, 2014)
[190] « La notion de performance est le plus souvent associée à la mesure objective des performances (scores, distances, temps, ratio victoires / défaites, etc.). C'est ce que j'appelle la « performance du dehors », car cette appréhension de la performance est celle que peut avoir un observateur ou analyste extérieur en termes d'effets manifestes de l'activité d'élèves ou de sportifs. » (Saury, 2014)
[191] Entretien 1 (e1) : Un homme, Maître de conférence (STAPS), Pratiquant de trail, entraîneur de son association jog'nature, résident à Roncherolles-sur-vivier, le 30 septembre 2014
[192] Entretien 30 (e30) : Un homme, 32 ans, Maitre-nageur, triathlon, participant au trail d'orientation de 55km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.

Figure 49 : La représentation d'une sortie en forêt sur le site de Suunto et l'évolution de la fréquence cardiaque

La Figure 49 est une représentation d'une sortie en forêt sur le site Internet *Suunto*. Cette course a été réalisée au moyen d'une montre GPS associée à une ceinture cardiofréquencemètre. Le but était de faire un travail de côte. Les différents pics de fréquence cardiaque représentent le travail de côte réalisé. On peut voir que la fréquence cardiaque varie entre 73 battements par minute (BPM) et 191 BPM. Ici la forêt devient en quelques sortes un stade pour des pratiquants qui mesurent leur activité. Ces technologies sont de plus en plus utilisées.

Ce qui ressort des entretiens et des observations de terrain est que le dépassement lors d'épreuves sportives ou à l'entraînement se fait souvent en groupe et dans l'effort, ces « autres » peuvent devenir des personnes ressources : « *en équipe c'est vachement sympa on se retrouve entre nous* »[193], « *tu t'inscris seul sur un trail mais forcément il se crée une histoire à l'intérieur de la course, tu partages avec des gens* »[194], « *A un moment donné quand, entre guillemets, tu as souffert ensemble et que tu souffres ensemble près de l'arrivée, un moment donné ça se fait naturellement, tu dis attend allez on va ensemble au bout, on arrive ensemble et puis tu te*

[193] Entretien 38 (e38) : Un homme, 54 ans, Ingénieur, traileur, participant au trail d'orientation de 42km de la 13ème hivernale du Raid Normand, le 2 février 2013.
[194] Entretien 1 (e1) : Un homme, Maître de conférence (STAPS), Pratiquant de trail, entraîneur de son association jog'nature, résident à Roncherolles-sur-vivier, le 30 septembre 2014

retrouves à franchir la ligne d'arrivée en te tenant la main alors que tu ne connaissais pas la personne avant le départ »[195].

Je participe à la première édition du trail « fort et vert » qui se déroule à Mesnière-en-Bray. C'est la première fois, défi personnel et besoin de me tester, que je fais un trail d'une distance de 18km500 avec plus de 350 mètres de dénivelé positif. La course a lieu après plusieurs jours de pluie et les chemins forestiers sont presque impraticables, surtout lorsque n'étant pas en tête il faut passer après un grand nombre de coureurs.
Rapidement, des groupes de coureurs de niveau équivalent se forment et resteront, pour mon cas, jusqu'à la proximité de l'arrivée. On se parle, on s'encourage alors que l'on ne s'est jamais vus et qu'on ne connaît rien de la personne.
Au 16ème kilomètre je glisse et me blesse dans une descente (comme le coureur présent sur la Photographie 71), je décide de finir la course mais à une faible allure et dans la souffrance, à ce moment où le mental est toujours présent, les encouragements des différents coureurs avec qui je suis, puis d'autres qui à la fin de la course regagnent leur voiture alors que je me dirige, dans une dernière montée, péniblement vers la ligne d'arrivée, beaucoup de participants m'encouragent et me permettent de finir, en trottinant les derniers 100 mètres de la course. L'arrivée franchie, toute les douleurs apparaissent, mes jambes ne me portent presque plus, je tremble, j'ai froid. C'est à ce moment que je me rends compte que je me suis réellement dépassé et que mon mental m'a permis de finir.

Encadré 26 : Extrait du journal de terrain après le trail « fort et vert » de Mesnière-en-Bray le 14 février 2016.

Photographie 71 : Un coureur qui glisse lors du trail « fort et vert », Mesnière-en-Bray, 14 février 2016. crédit photographique : Jackie Courtin. http://www.cb2000.fr/reportage/reportage-2016/160214-trail-Mesnieres%20en%20bray/page_trail-mesnieres-en-bray-2016.htm page consultée le 20 février 2016

Photographie 72 : La boue comme invité au premier trail fort et vert de Mesnière-en-Bray, 14 février 2016. crédit photographique : Jackie Courtin. http://www.cb2000.fr/reportage/reportage-2016/160214-trail-Mesnieres%20en%20bray/page_trail-mesnieres-en-bray-2016.htm page consultée le 20 février 2016

L'Encadré 26, la Photographie 71 et la Photographie 72 exposent de ce dépassement. La météorologie est parfois mauvaise et la course est plus difficile, technique. Beaucoup d'individus glissent ou se blessent, des montées sont remplies de boue et courir devient difficile.

[195] Entretien 1 (e1) : Un homme, Maître de conférence (STAPS), Pratiquant de trail, entraîneur de son association jog'nature, résident à Roncherolles-sur-vivier, le 30 septembre 2014

2.4.4 Explorer, augmenter les capacités d'exploration, découvrir le territoire

La technologie augmente les capacités d'exploration du territoire, assiste et approfondit la découverte du milieu. Ici de nouvelles urbanités naissent. Nous les présenterons à travers trois exemples (les sites communautaires où les pratiquants de loisirs déposent leur parcours, le géocaching et la chasse au *Pokémon*).

L'exploration des pratiquants de loisirs sportifs, est quant à elle en constante augmentation depuis 2008. Ici le territoire devient augmenté et renouvelle les mobilités de loisirs : la technologie propose aux individus de suivre des traces, de comparer leurs performances à d'autres pratiquants, etc. Ces traces renouvellent les images du territoire.

Figure 50 : La running maps de la ville de Paris réalisé par Nathan Yau. http://www.20minutes.fr/paris/1971547-20161130-running-maps-nathan-yau-permettent-voir-o-passent-joggeurs-parisiens

Le travail de Nathan Yau[196] (Figure 50) et de ses *runnings maps* est ici intéressant. On observe les traces de coureurs dans la ville de Paris. Il apparaît que les flux les plus importants se concentrent au centre de la ville, le long des quais, dans le jardin du Luxembourg, etc, deux flux s'éloignent du centre et se rapprochent du périphérique. On retrouve ici deux natures parisiennes emblématiques : le bois de Boulogne et le bois de Vincennes.

[196] Statisticien, il a exploité les données de l'application de course à pied *RunKeeper* afin de dresser un portrait cartographique des villes à travers les parcours de leurs joggeurs.

Figure 51 : Une carte produite par Suunto qui recense les différents parcours que des coureurs mettent en ligne sur le site, page consultée le 10 mars 2017

Si l'on se penche sur un massif forestier étudié dans le cadre de la thèse, la forêt Verte (Figure 51), on observe que les flux se concentrent dans la forêt même si certains partent de la ville pour y accéder. Une fois en forêt on distingue plusieurs phénomènes. Tout d'abord, on peut voir que les flux les plus importants se concentrent autour du chemin balisé de 5 kilomètres, là où d'ailleurs se concentre la fréquentation des promeneurs. On constate également que les individus ne se contentent pas uniquement des chemins balisés et semblent être dans une véritable exploration. On observe ensuite que tous les chemins de la forêt Verte sont utilisés, même les *single track* qui sillonnent les parcelles.

L'investissement des forêts par des hommes équipés numériquement entraînent de nouvelles problématiques pour les gestionnaires. Les techniciens forestiers ont la volonté de concentrer la fréquentation autour d'équipements spécifiques (le parcours de 5 kilomètres par exemple). Mais actuellement ils se retrouvent avec des individus qui non seulement sortent de ces « cadres » mais diffusent leurs usages sur Internet, et sont suceptibles de leur donner des formes de légitimité, ce qui peut leur poser des problèmes par rapport à l'exploitation forestière, à la chasse ou à la préservation de certaines parcelles.

La technologie au service de la découverte de la nature et l'utilisation de matériels connectés sont aussi l'occasion de mettre en lumière des espaces. Le coureur peut ainsi

« tomber » par hasard sur un lieu qu'il apprécie, le pointer sur sa montre (*Point Of Interest*, POI)[197]. Il peut également suivre les traces que d'autres ont laissées.

Figure 52 : Une page facebook d'un individu qui demande à ce qu'on l'encourage sur le site runtastic, page facebook consultée le 21 avril 2016

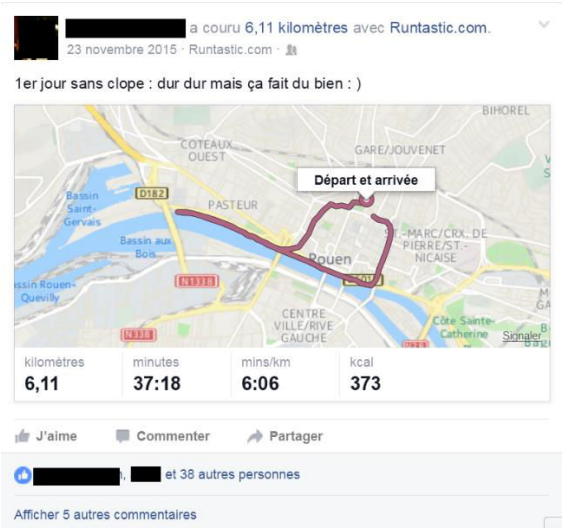

Figure 53 : Un parcours mis en ligne sur facebook depuis le site runtastic, page facebook consultée le 21 avril 2016

Cette itinérance assistée se poursuit au retour de l'activité car l'individu a la possibilité de mettre son parcours en ligne, de partager son expérience, d'ajuster son profil, son palmarès, de recevoir des commentaires et des encouragements (Figure 52), des appréciations d'individus venant féliciter l'individu pour sa « performance » (Figure 53).

Alors que le 2 mai 2000, le système GPS est ouvert au grand public, Dave Ulmer, un consultant en informatique, décide, la même année, de tester la précision du positionnement GPS en cachant un objet dans les bois et en mettant les coordonnées GPS sur Internet. Le *géocaching* naît par hasard puisque des individus qui ont trouvé l'objet, lancent à leur tour des défis. Le but est d'utiliser le GPS et des indices sur la topographie d'un lieu pour trouver une *géocache*[198]. Selon le site Internet *Geocaching.com* c'est plus de 3 millions de *géocaches* qui sont présentent dans le monde.

Plus récemment, à l'été 2016, avec l'apparition de l'application *Pokemon Go* l'exploration des milieux a pris un sens nouveau. Lors d'une observation de terrain inopinée, durant une course, nous croisons deux individus en forêt, smartphone à la main, un peu perdus, ils nous confient ne pas être habitués à fréquenter la forêt, mais pensent trouver ici un *Pokémon* rare. Avec *Pokémon Go*, nous dit Sébastien Bourdin, « le virtuel s'immerge dans notre propre réalité ! » (Bourdin, 2017).

[197] Dans la Figure 51 on distingue des points jaunes
[198] Une boite ou se cache un ou plusieurs « trésors », généralement des petits objets sans valeur.

Ce type d'activité produit des médiations territoriales qui touchent d'abord les citadins et les mobilise physiquement puisqu'il faut sortir de chez soi pour chasser. Pour faire évoluer ses *Pokémons* il faut marcher, courir ou rouler. Voici ce que nous trouvons sur un site de running[199] : « Pour les faire éclore [NDLA : les *Pokémons* sont dans des œufs], il vous faut parcourir 2 km, 5 km et 10 km selon les œufs. Vous l'aurez compris, plus vous effectuez de kilomètres, plus vous pouvez faire éclore des œufs. En courant vous allez pouvoir faire éclore plus rapidement des œufs que si faisiez le même parcours en marchant donc n'oubliez pas de lancer l'incubation de vos œufs avant votre sortie pour gagner facilement de nouveaux *Pokémons*. »[200]. Enfin, « Il existe une véritable géographie des *pokéstops*[201] et des arènes[202] » (Bourdin, 2017). Ainsi on peut observer de véritables attroupements de joueurs devant des monuments, les yeux rivés sur l'écran comme le montre la Photographie 73.

Photographie 73 : De jeunes groupes de joueurs se forment. Crédit Photographique T. Grenier source : http://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/les-herbiers-85500/aux-herbiers-la-chasse-aux-pokemon-est-ouverte-4393185

Mais lorsqu'on interroge les pratiquants ils ne voient pas les choses ainsi : « Il n'y a pas besoin de toujours regarder son téléphone en fait, explique Evan, qui a réussi à en capturer 55. Donc le temps qu'il y en a un qui apparaisse, on discute entre nous. On rencontre aussi d'autres joueurs. Et puis ça nous fait faire du sport puisqu'on marche pas mal pour trouver certains Pokémons ! »[203]. Certaines municipalités se servent des *Pokémons* pour valoriser et stimuler le tourisme sur certains

[199] Ce qui frappe ici c'est que ce n'est pas un site spécialisé dans les *Pokémons* qui fait la promotion de *Pokémon go* mais bien un site de running.
[200] http://www.runnersworld.fr/magazine/pokemon-go-running/ page consulté le 10 mars 2017
[201] ¶Dans le jeu, les *pokéstops* sont symbolisés par des cubes bleus et sont des points fixes que l'on trouve à des endroits précis dans les villes (monuments, statues, certains commerces, etc.), le passage dans ces lieux offre de l'expérience au joueur, des pokéball (pour attraper des *Pokémons*), etc.
[202] Ce sont des lieux ou les individus peuvent conquérir un territoire en affrontant d'autres joueurs.
[203] http://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/les-herbiers-85500/aux-herbiers-la-chasse-aux-pokemon-est-ouverte-4393185 page consultée le 10 mars 2017

sites. Cette localisation des *Pokémons* n'est pas sans poser problème comme ce *Pokéstop* situé dans le mémorial d'Auschwitz-Birkenau.

2.4.5 La forêt, l'Autre du stade.

Les questionnaires, les entretiens et les observations de terrain nous montrent que certaines pratiques renvoient à des demandes de découverte et d'immersion, recherchées pour elles-mêmes. L'activité en milieu forestier est l'occasion de couper avec la ville et de se sentir « ailleurs », ces itinérances de loisirs sont des dépaysements.

Ces mobilités se conjuguent aujourd'hui à des demandes, typiquement urbaines, d'accessibilité aux ressources numériques mises en réseau. Suivre des traces GPS et en produire renouvelle très concrètement les possibilités d'exploration et de découverte des milieux. Les forêts deviennent des espaces instrumentalisés et quadrillés au profit d'une préparation physique. La forêt est donc à la fois un stade utilisé comme support de l'activité et à la fois un milieu vecteur de dépaysement.

Le milieu forestier est porteur de symboles et d'appropriations qui diffèrent selon les modalités de pratique. La typologie (Figure 54) montre que la forêt peut à la fois être un milieu original, recherché pour lui-même, qui constitue un potentiel de rupture par rapport à l'agitation et à l'animation de la ville. La forêt peut également être un stade, au sens où les caractéristiques du terrain (souplesse du sol, dénivelé, etc.) servent des objectifs d'entraînement.

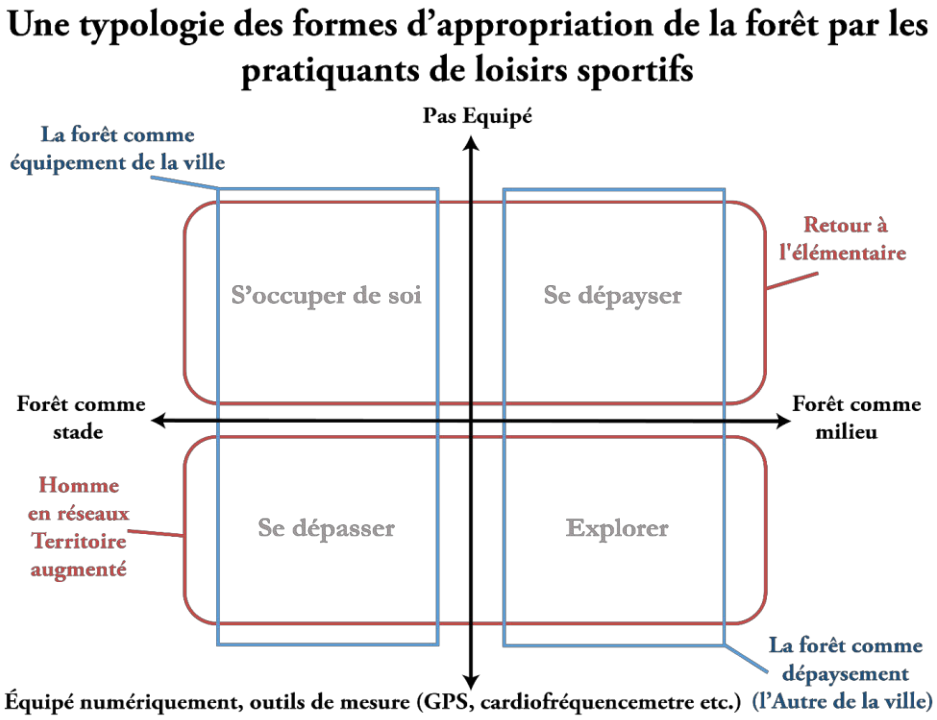

Figure 54 : la typologie des formes d'appropriation de la forêt par les pratiquants de loisirs sportifs (montée en généralité)

Tout d'abord, on peut voir que la forêt est un équipement de la ville. Le citadin « transporte en forêt son usage de la ville : il y circule plus qu'il ne contemple. » (Vincent Piveteau, 1999).

A l'opposé de cette perception, la forêt peut être considérée comme l'Autre de la ville. On vient y chercher ce qui n'est pas la ville, le calme, le silence, moins de pollution (un air pur), l'activité est un prétexte au dépaysement et cela permet de combiner une pratique de loisirs sportifs et le besoin de nature.

Si lors de l'enquête sur les habitants des lisières de forêt nous avions constaté que les individus enquêtés ressentaient un besoin de sortir dans la nature important (56,6% « 1 fois par semaine et plus »), nous souhaitions voir si les pratiquants de loisirs sportifs ressentaient également ce besoin.

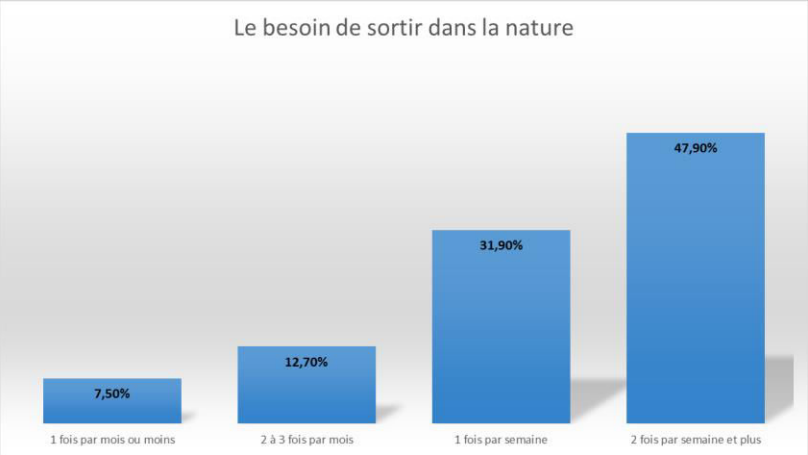

Figure 55 : la fréquence du besoin de sortir dans la nature exprimée en pourcentage

Au regard de la Figure 55, ce besoin semble encore plus fort. Un pratiquant sur deux ressent le besoin de sortir dans la nature « 2 fois par semaine et plus » et un tiers « 1 fois par semaine », ce qui cumulé représente 79, 8% (« 1 fois par semaine et plus »).

Deux conceptions de la forêt s'opposent ici. D'un côté ceux qui souhaitent un retour à l'élémentaire pour être au plus près de la nature sans médiations technologiques, ou au contraire les individus qui s'immergent dans la nature refugiés derrière tout ce qui fait d'eux des citadins et notamment leurs technologies (GPS, montre, vêtements sportifs, chaussures à la pointe des avancées technologiques, vélos en carbone, etc.). Symboliquement la nature disparaît, elle se transforme et évolue. Le citadin qui va courir en forêt avec son téléphone portable, sa musique dans les oreilles, son GPS qui enregistre sa performance véhicule avec lui la ville et l'apporte en forêt.

In fine, ces loisirs sportifs réinventent les relations ville-forêt, en créant un ailleurs de proximité. La forêt n'est donc pas seulement un stade comme un autre, elle est également l'Autre du stade et l'Autre de la ville.

3. Formes de marche et immersions dans la nature[204]

Le magazine *National Geographic* a récemment consacré un de ses numéros aux bienfaits réparateurs que procurent les immersions en milieu naturel. Nombre de recherches montrent que « passer du temps dans la nature soulage le stress et la fatigue mentale provoqués

[204] Cette partie à fait l'objet d'un article publié dans une revue internationale ou nationale avec comité de lecture répertoriées : Lepillé R., Evrard B., Bussi M., Féménias D. (2017). Formes de marche et immersions dans la nature. Ressourcements et dépaysements dans les forêts urbaines, *Society and Leisure*, 40(1). Disponible annexe 18, tome 2 et d'une communication avec actes dans un congrès international : Lepillé R., Evrard B., Bussi M., Féménias D., Les forêts du bien-être : Activités physiques et appropriations citadines de la ceinture verte rouennaise. *Wold congress of the international sociology of sport association: The sociological lens and the wellbeing of sport*. Paris, 9-12 juin 2014

par l'« attention dirigée » qu'exigent le travail et la vie urbaine »[205]. Les travaux de Ulrich (Ulrich, 1983) montrent que la vue de la nature depuis une chambre d'hôpital influence la récupération après une opération. Par la suite, Kaplan (Kaplan, 1995a, 1995b, 2002) a développé le concept d'*Attention Restoration Theory*[206] (ART), et explique que la fréquentation des espaces boisés réduit le stress et accroît les facultés d'attention dirigée[207].

Les espaces de nature en général semblent aujourd'hui être de véritables pourvoyeurs de bien-être. Cela est particulièrement visible aux « beaux jours » où ceux-ci, qu'ils soient urbains, périurbains ou plus lointains se trouvent pris d'assaut. Ces usages rendent manifestes des désirs croissants et diversifiés de « nature » (Corbin, 2009; Cronon, 1991; Granet & Dobré, 2009; Larrère, 2002; Rauch, 1995 ; Viard, 1990), au sein de populations dont le cadre de vie tend à s'artificialiser.

Nombre de pratiques récréatives consistent à couper symboliquement et physiquement avec la ville, et répondent à des demandes de ressourcement et/ou de dépaysement. Nous proposons ici de rendre compte de ces ressourcements et de ces dépaysements produits par des immersions concrètes, dans des milieux naturels précis : des pratiques de marche (« promenade, balade », « randonnée à pied » et « marche nordique »), dans des forêts urbaines.

On rendra compte ici d'immersions forestières. La forêt est un milieu naturel et une réalité symbolique qui, en France, reste profondément associée à l'idée de nature. Une enquête (Dufour, CREDOC, & IFEN, 1994) montre ainsi que lorsque l'on demande aux individus de citer « les mots » qui viennent spontanément à l'esprit quand ils pensent « à la nature », les réponses majoritaires sont d'abord la « forêt » puis « l'arbre ». Avec près de 80% de la population française qui vit aujourd'hui en milieu urbain (Clanché & Rascol, 2011), et avec un cinquième de la forêt française qui est « sous influence citadine » (Inventaire Forestier National, 2006b), les forêts présentent aujourd'hui des services écosystémiques de premier plan pour les habitants des villes, qui s'y immergent régulièrement et les fréquentent massivement (Granet & Dobré, 2009).

Les demandes et les pratiques d'immersion dans la nature évoluent, et les espaces urbains et périurbains (Féménias, Évrard, & Sirost, 2012 ; Lazzarotti, 1995) sont soumis à des pressions et à des redéfinitions encore largement méconnues. Ce sont ces loisirs sportifs que nous allons étudier à travers des formes de marches (« promenade, balade », « randonnée à

[205] National Géographic, Comment la nature nous fait du bien, *National Géographic*, n°196, Décembre 2015
[206] L'attention involontaire, en répondant aux stimuli présents dans un milieu naturel, permet au cerveau de décompresser et de retrouver sa faculté d'attention dirigée.
[207] L'attention dirigée est la capacité à focaliser volontairement son attention sans se laisser distraire, elle est essentielle pour résoudre les problèmes et accomplir une tâche.

pied » et « marche nordique »). Dans quelle mesure les forêts urbaines participent-elles au bien-être des citadins ? En quoi s'agit-il de distinguer des formes pratiques d'immersion, afin de comprendre les ressourcements et les dépaysements qu'elles impliquent ?

Cette partie propose de montrer que les façons de marcher renvoient à des formes d'immersion dans la forêt qu'on peut différencier à partir de variables relatives aux usages de l'espace[208] et aux usages du corps[209].

Pour comprendre ces immersions on rappelera ici que les forêts étudiées sont des forêts urbaines, qui proposent des immersions « profondes » dans la nature et se situent au contact de la ville. La seconde partie décrit ensuite comment les citadins, les résidents de lisière, et enfin les marcheurs perçoivent et fréquentent la forêt. Tous les citadins ne « s'engagent » pas dans la forêt (Corneloup, 1993).

Pour ceux qui y pénètrent, on peut différencier plusieurs formes de ressourcements subjectifs et de dépaysements objectifs, et développer une typologie des différentes formes de marche. L'analyse multiscalaire rend compte de ces différences, dans leurs dimensions culturelles et subjectives, comme dans leurs déterminations sociales et spatiales (objectives).

Pour ordinaires qu'elles soient, les pratiques de marche dévoilent que certains territoires, comme les forêts, impliquent des immersions véritables, qui ne sont pas accessibles à tous. La description territorialisée des usages s'avère dès lors indispensable pour distinguer des formes de pratique, en l'occurrence ici de marche, et identifier les formes subjectives, en l'occurrence de bien-être, qu'elles produisent ou auxquelles elles répondent.

On entendra ici par immersion « le fait de se retrouver dans un milieu étranger, sans contact direct avec son milieu d'origine » (Larousse.fr). Par extension et de manière métaphorique, certaines cultures corporelles emploient aujourd'hui ce mot pour désigner des techniques psychologiques et/ou de méditation, soucieuses de bien-être mental. Afin de rendre compte de ces deux réalités, cette contribution distingue des immersions spatialement objectivables, qu'on qualifie de « dépaysements », et des « ressourcements subjectifs », que l'on différencie à partir des objets sur lesquels les attentions se trouvent focalisées. Parce que tous les espaces boisés ne proposent pas les mêmes conditions matérielles d'immersion, cette partie propose d'identifier ce que sont les forêts urbaines, qui rendent possibles des immersions « profondes » dans la nature et se situent au contact de la ville.

[208] Niveaux de pénétration, type de chemins empruntés, souci de renouveler ses parcours, matériel topographique utilisé
[209] Souci de « s'entraîner » ou pas

L'analyse procèdera en deux temps, et raisonnera à deux échelles différentes. On commencera par appréhender les populations citadines à travers leurs attentes et leurs usages des forêts urbaines, puis on étudiera une forme d'immersion par la pratique, en focalisant les observations et les analyses sur les pratiques de marche.

3.1 Sortir de la ville, s'engager en forêt : pratiques et perceptions des citadins

L'objectif de cette partie est de montrer que tous les citadins ne s'engagent pas dans la forêt dont ils disposent à proximité de chez eux. L'étude des fréquentations permet de discriminer des populations d'une part, et d'identifier des désirs de rupture symbolique avec la ville d'autre part. Afin de différencier ces usages et ces perceptions, le propos s'appuie sur trois enquêtes déjà mobilisées (l'enquête sur les résidents de lisière, celle sur les pratiquants de loisirs sportifs et celui de l'agglomération rouennaise de 2010).

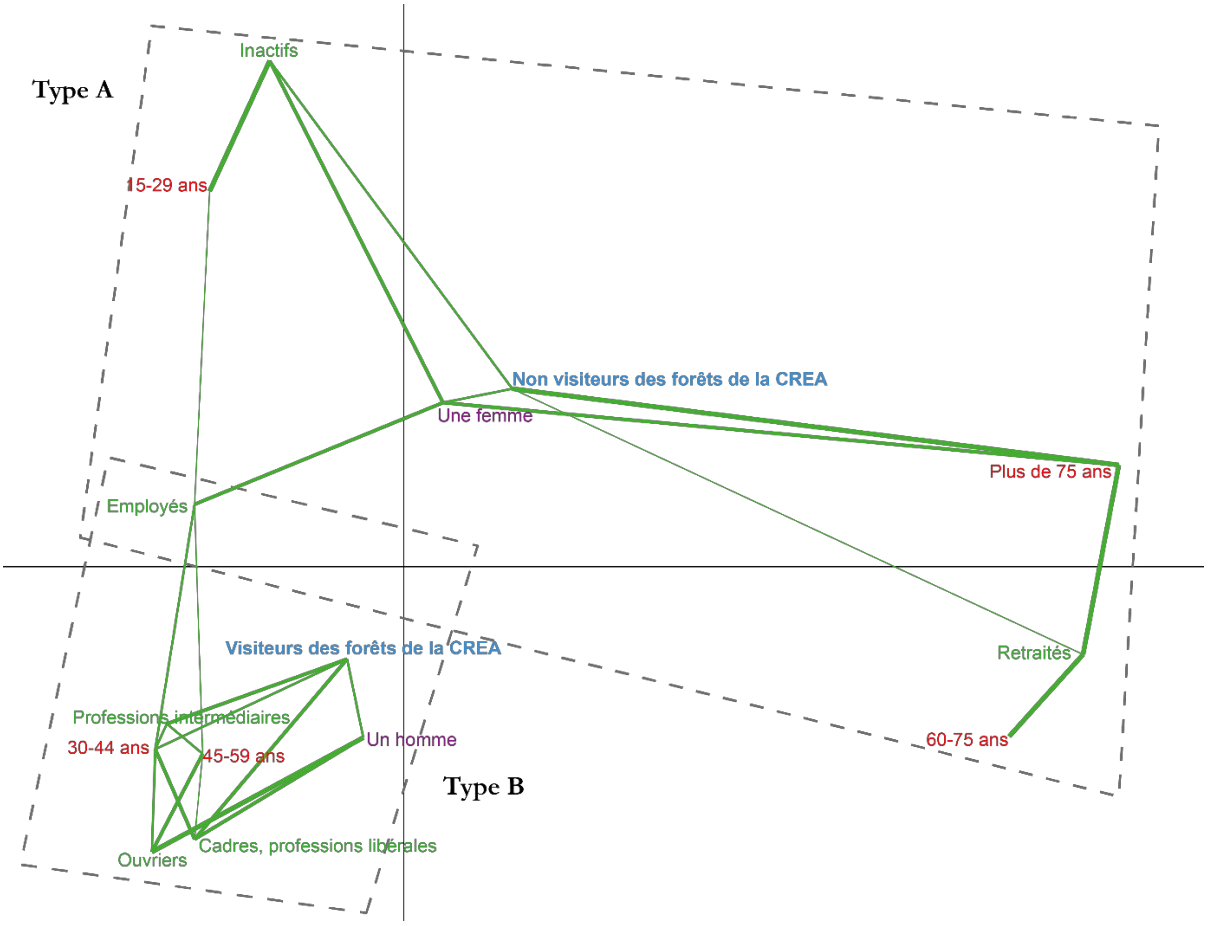

Figure 56 : AFC qui croise les visiteurs et non visiteurs de la forêt en 2010(en bleu), le genre (en violet) et les âges (en rouge) avec une classification de type CM en 2 classes nommées A et B. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC.(Mika Research, 2010)

Lorsque l'on cherche à identifier quelles sont les populations et les motifs de fréquentation ou de non fréquentation des forêts, le recours à une AFC et à une classification

CM (Figure 56) permet de distinguer les profils de deux groupes, repérables sur la figure 1 en types A et B.

La majorité (66%) des personnes interrogées déclare fréquenter la forêt. Parmi ce groupe (Type B), les professions intermédiaires, les cadres et les hommes sont surreprésentés, ainsi que les « 30-44 ans ». On voit que ces populations sont plutôt gradées (diplômées), bien installées dans l'existence et dans la force de l'âge (sans être jeunes, ils sont en bonne santé). Le niveau de fréquentation majoritaire de la forêt va de « 2 à 6 fois par an ». Les motifs de fréquentation énoncés, au-delà de la proximité (80%) révèlent des demandes de bien-être (72%), sur lesquelles on reviendra plus loin. Notons que cet horizon d'attente, prophylactique et récréatif, façonne les perceptions des citadins, qui voient la forêt comme un lieu de loisir (92 %), plus que comme un espace dévolu à la production de bois (72%).

Un tiers (34%) de la population de l'agglomération ne fréquente pas la forêt, et forme un second groupe (type A). Sont surreprésentés dans ce groupe les populations les plus âgées (les plus de 75 ans), les « autres inactifs » (étudiants et femmes au foyer), les retraités et les femmes. Lorsque l'on dépasse ces constats, que l'on croise ces résultats avec d'autres, on voit que de multiples obstacles culturels existent, liés aux socialisations (et aux centres d'intérêt) propres aux différents groupes d'âge. Les plus jeunes sont moins attirés par la forêt, ressentent moins le besoin de couper avec la ville, et fréquentent davantage le centre-ville dans le cadre de leurs loisir, alors que la retraite, le chômage et le grand âge sont des facteurs de désocialisation déterminants et connus (Caradec, 2015; Lazarsfeld, Jahoda, & Zeisel, 1981), qui pèsent négativement sur les pratiques de loisir d'une manière générale.

On voit en fait que certaines populations, qui s'estiment plus vulnérables ou plus exposées que les autres, « s'aventurent » plutôt moins que les autres en forêt. On formulera ici l'hypothèse que les plus âgés se sentent insuffisamment aptes et autonomes pour s'engager sur ce type de territoire (vaste, éloigné) et dans ce type de milieu (accidenté, incertain).

Par ces deux populations, on voit que pénétrer dans la forêt correspond à un engagement subjectif qui, sans être fort, n'est pas anodin : le milieu est perçu – à tort ou à raison – comme risqué. Sans qu'il y ait nécessairement de danger objectif, on voit que se rendre en forêt dévoile des vulnérabilités subjectives et objectives. Tout se passe comme si ce milieu-territoire, comme si cet environnement impliquait de s'isoler ou de se couper des sécurités pratiques et symboliques qu'offre la ville. Ces ruptures symboliques signalent que la forêt fonctionne comme un terrain d'aventure (Jankélévitch, 1976; Simmel, 2002) : s'y rendre consiste à « couper les amarres », à « s'engager » et à s'immerger dans un « élément ».

3.2. Perception à l'échelle des résidents de lisière : les mots pour le dire, « ressourcements » et « dépaysements » subjectifs

Le milieu forestier est associé, de façon très partagée, au sentiment de bien-être (*wellbeing*) ou de mieux-être que sa fréquentation procure (Kaplan, 1995b).

Figure 57 : Nuage de mots créé à partir des occurrences en réponse à la question : Pourquoi la forêt contribue à votre bien-être ?

Lorsqu'on leur demande « pourquoi » la forêt contribue à leur bien-être, les mots qui ressortent majoritairement sont (Figure 57) :

- La « nature », rappelons l'enquête du CREDOC : « citer trois mots qui vous viennent à l'esprit quand vous pensez à la nature », les réponses majoritaires sont d'une part la « forêt » et de l'autre « l'arbre ». Cela confirme que la forêt est un espace associé à la nature, un emblème de la nature, une nature emblématique.

- Le « Calme », La forêt, identifiée au calme, s'oppose à l'agitation des villes.
- « respirer », « air » et « oxygène » participent du même concept. La forêt est un espace où l'on peut s'aérer.

« *Besoin de la forêt pour mon équilibre* »[210], « *besoin de nature, de s'aérer et de faire le vide* »[211], « *un endroit où l'on peut prendre son temps* »[212]. Ces occurrences signalent des liens biens connus, culturellement anciens et socialement bien établis, entre pratiques hygiénistes (aérations, respirations…) et évasions dans la nature. Les loisirs en forêt sont également porteurs, comme tous les loisirs (Dumazedier, 1962), d'une dimension récréative (Arnould et al., 2011; Blanc, 2004; Deuffic et al., 2004; Dubost, 2010; Dubost & Lizet, 2003), d'un désir de « développement personnel », d'accomplissement et de « re-création de soi ». « *C'est bien pour aller courir et s'y ressourcer.* »[213] Ces demandes témoignent d'une attention à soi ou d'un retour sur soi, comme dans cet extrait d'entretien, qui justifient qu'on propose d'en parler comme de « ressourcements » symboliques.

Ces images confirment par ailleurs l'idée d'une rupture symbolique, d'une coupure « psychologique » avec le quotidien de la ville. « *Déconnexion avec la ville* »[214], «*agréable, plus sympathique que la ville* »[215], « *apport de sérénité, contrasté par le stress de la ville*. »[216], « *je travaille en centre-ville du coup j'ai besoin de me ressourcer* »[217]. La forêt se présente comme un ailleurs symbolique : « *l'ailleurs en forêt* »[218], même si cet ailleurs se trouve à proximité puisqu'« *En 5 minutes on est dans la nature. Cela nous permet de décompresser et d'oublier le quotidien* »[219]. On voit bien que ces citadins font de la forêt un « recours » face aux

[210] Réponse à une question ouverte du questionnaire auprès des résidents de lisière. Une femme, 26 ans, résidant à Déville-lès-Rouen en immeuble avec bailleur HLM, titulaire d'un Baccalauréat ou brevet professionnel, Artiste
[211] Réponse à une question ouverte du questionnaire auprès des résidents de lisière. Une femme, 56 ans, résidant à Saint-Étienne-du-Rouvray en maison avec moins de 100m² de terrain, titulaire d'un CAP, BEP ou équivalent, Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
[212] Réponse à une question ouverte du questionnaire auprès des résidents de lisière. Un homme, 28 ans, résidant à Notre-Dame-de-Bondeville en maison avec plus de 100m² de terrain, titulaire d'un Bac+5, Cadres et professions intellectuelles supérieures.
[213] Réponse à une question ouverte du questionnaire auprès des résidents de lisière. Une femme, 21 ans, résidant à Saint-Martin-de-Boscherville en Maison avec plus de 100m² de terrain, titulaire d'un Bac+3, Élève, étudiant
[214] Réponse à une question ouverte du questionnaire auprès des résidents de lisière. Un homme, 24 ans, résidant en cité universitaire à Mont-Saint-Aignan, titulaire d'un Bac+2, Élève, étudiant
[215] Réponse à une question ouverte du questionnaire auprès des résidents de lisière. Un homme, 22 ans, résidant en cité universitaire à Mont-Saint-Aignan, titulaire d'un Bac+2, Élève, étudiant
[216] Réponse à une question ouverte du questionnaire auprès des résidents de lisière. Une femme, 54 ans, résidant à Darnétal en maison avec moins de 100m² de terrain, titulaire d'un baccalauréat ou brevet professionnel.
[217] Réponse à une question ouverte du questionnaire auprès des résidents de lisière. Une femme, 31 ans, résidant à Darnétal en immeuble avec bailleur privé, titulaire d'un Bac+2, Employé
[218] Réponse à une question ouverte du questionnaire auprès des résidents de lisière. Une femme, 56 ans, résidant Mont-Saint-Aignan en immeuble avec bailleur HLM, titulaire d'un Bac+3, Employé
[219] Réponse à une question ouverte du questionnaire auprès des résidents de lisière. Un homme, 30 ans, résidant Mont-Saint-Aignan en immeuble avec bailleur privé, titulaire d'un Bac+4, Cadres et professions intellectuelles supérieures.

bruits, à la pollution, à l'agitation et finalement au stress de la ville. « *C'est le seul endroit qui me permet de m'évader et de pratiquer du sport à tout moment* »[220]. Le sentiment de couper que procure la forêt repose sur des éléments tangibles, s'appuie sur des repères sensoriels qu'un milieu « élémentaire » réagence et bouscule. Le « couvert » forestier des hêtraies normandes masque le ciel et protège des intempéries (vent, pluie), tamise la lumière et filtre les rayons du soleil (il y fait plus sombre, la nuit tombe plus tôt), limite la portée du regard, atténue les sons, rafraîchit l'ambiance thermique (il y fait plus frais), propose un univers olfactif (humidité, humus en décomposition). Cet univers sensible se donne, en définitive, comme un monde « en soi », fait de dimensions sensibles et intelligibles : on « pénètre » en forêt, on « s'enfonce » dans la forêt profonde, on s'immerge dans un milieu original. Ces ruptures symboliques font de la forêt, pour les citadins, un territoire de dépaysement.

Reste donc, pour comprendre ces ressourcements et ces dépaysements, à examiner les pratiques physiques, concrètes et territorialisées, par lesquelles adviennent ces expériences. On le fera en prenant pour objet une pratique ordinaire et connue de tous, la marche, par laquelle se façonnent les territoires du quotidien.

3.3. Façons de marcher : ressourcements subjectifs, niveaux de pénétration objectifs

Commençons par poser quelques constats simples : les enquêtes nationales (Canneva, 2005) nous apprennent que la « marche » est la troisième activité la plus pratiquée après le « vélo » et la « natation, plongée » pour les personnes de plus de 15 ans.

Au regard des enquêtes commanditées par la métropole rouennaise, la marche apparaît comme la forme de fréquentation et d'appropriation dominante des forêts urbaines. Depuis près de quinze ans, plus de 70% de ceux qui se rendent dans les forêts de l'agglomération déclarent y marcher. Dans l'enquête 2014, qui distingue deux formes de marche, ils sont 70% à déclarer « se promener, se balader », et 10% à dire « randonner » dans les forêts urbaines rouennaises. Ces chiffres sont relativement proches de ceux auxquels aboutit notre propre enquête sur les manières d'habiter en lisière de forêt.

Pour autant, lorsque l'on s'intéresse aux appropriations concrètes des pratiquants, des communautés de marcheurs assez différenciées se révèlent assez vite et font apparaître que « la » marche n'existe pas. La marche nordique, par exemple, présente une forme relativement nouvelle et à la mode, qui semble séduire de nouveaux adeptes, que n'attirait pas la randonnée. On sait aussi que des formes de marche moins sportives ou moins engagées existent, que le sens

[220] Réponse à une question ouverte du questionnaire auprès des résidents de lisière. Un homme, 28 ans, résidant Mont-Saint-Aignan en immeuble avec bailleur HLM, titulaire d'un Bac+4, Élève, étudiant

commun ne distingue pas toujours clairement, et que les enquêtes confondent sous un seul item « promenade / balade ». Ce sont là autant de façons de marcher qu'on propose de différencier, afin de rendre compte des ressourcements et des dépaysements que ces multiples formes d'immersion en forêts impliquent.

3.3.1 Randonnée et marche nordique : des différences signifiantes

On examinera dans cette partie des résultats de l'enquête menée sur les pratiquants de loisirs sportifs. Cette enquête complète utilement les enquêtes présentées précédemment en ce qu'elle permet d'affiner l'analyse et de différencier des formes « actives », « sportives » ou « engagées » de marche, ainsi que des populations identifiables de marcheurs.

Comment distinguer les différentes façons de marcher ? Au moment d'enquêter, nous identifions trois formes de marche. D'une part la randonnée, d'autre part la marche nordique, et enfin les activités de promenade et de balade, qu'on envisage alors essentiellement par contraste avec les deux formes précédentes.

Nous appellerons randonnée pédestre une marche en plein air qui suppose une exploration de l'espace à l'aide d'un itinéraire préparé en amont. Sa durée peut varier, mais dans le cadre des enquêtes que nous avons menées, elle dure généralement entre deux et six heures. Elle suppose une exploration de l'espace à l'aide d'un itinéraire préparé en amont. L'histoire de la randonnée est plus ancienne que celle de la marche nordique. C'est en forêt que la randonnée acquière ses premières lettres de noblesse. Au début du XIXème siècle, la randonnée se développe sous l'impulsion de François Denecourt (Baecque, 2016) et de son *guide du voyageur dans la forêt de Fontainebleau* (1839) bientôt rejoint par les écrivains de la génération romantique (Sand, Musset, Stendhal, etc.) qui fréquentent eux aussi cette forêt. Au départ relativement élitiste, cette activité se démocratise et s'impose durant le premier tiers du XXème siècle, surement par le caractère commun de l'activité qui n'a en soi rien d'exceptionnel et peut être pratiquée par le plus grand nombre (Baecque, 2016). Même si des clubs existent, ce type de sortie s'effectue dans la plupart des cas hors de tout cadre institutionnel établi. La randonnée implique des efforts relativement longs, donc une gestion de l'effort en autonomie et dans la durée, ainsi qu'un minimum de préparation et d'équipement (matériel, nourriture et boisson), afin de faire face aux imprévus et à des conditions météorologiques qui peuvent changer. Ceux qui pratiquent dans un cadre institutionnel, très largement minoritaires, se retrouvent en France au sein de la Fédération Française de Randonnée Pédestre (FFFRP, 3500 clubs et 225 000 licenciés en 2016, pour une population pratiquante estimée en France à plus

de 20 millions de marcheurs). Cette fédération consacre une part très importante de ses activités à l'entretien des chemins et à l'inventaire et la promotion des parcours et itinéraires.

La marche nordique est apparue il y a une dizaine d'années en Finlande. Elle vient des pratiquants de ski de fond qui cherchaient, durant l'été, à travailler leur condition physique sans perdre les gestes techniques et utilisaient leurs bâtons dans le cadre du « ski-marche » (Jalkanen- Meyer, 2013). Cette pratique est devenue la marche nordique (*Sauvakävely* en finnois), et se pratique comme une marche d'entraînement, active, intense et de plus courte durée (2 heures maximum), à l'aide de bâtons. Cette activité s'est rapidement diffusée en France, et a conquis un nombre important de pratiquants. Des estimations précises et fiables manquent, même si on trouve ici et là des chiffres (8 millions de pratiquants dans le monde). La Fédération Française d'Athlétisme précise que le nombre de pratiquants affiliés en France est de 20 000. L'usage des bâtons ne suffit pas à distinguer la marche nordique des autres formes de marche. Ce matériel s'est en effet vite révélé utile, empiriquement et scientifiquement, et a été suffisamment bien promu par les fabricants et les distributeurs pour être très rapidement adopté par l'ensemble des randonneurs et des marcheurs. On remarquera que les marcheurs nordiques pratiquent la plupart du temps dans un cadre institutionnel, et ont choisi de s'affilier à la Fédération Française d'Athlétisme (20 000 pratiquants licenciés en 2016, selon la Fédération Française d'Athlétisme). Cette orientation institutionnelle signale un intérêt pour les techniques de préparation physique ainsi qu'une certaine proximité avec l'univers de la compétition où ces techniques se déploient et s'affinent. Cette forme de marche est encadrée par des animateurs[221], qui structurent des « séances », créent des parcours et des temps de parcours, préparent des échauffements et des étirements. On observe par ailleurs qu'à chaque épreuve de *trail* (forme de course « hors stade » également affiliée à la FFA) est désormais associée une épreuve de marche nordique. On voit que les pratiquants aiment se retrouver sur des épreuves, et se mettre au défi. Une pratiquante de marche nordique, ancienne athlète, interrogée en 2016 sur l'épreuve « Robert le Diable », déclare aimer « *cette ambiance de compétition, le dossard, la foule, etc. J'en ai même presque un peu mal au ventre. Je retrouve mes sensations.* »[222]. On voit bien que la marche nordique correspond à une forme « hors stade » de marche sportive.

[221] Il existe trois niveaux : initiateurs, puis animateurs et enfin instructeurs. Le dernier niveau étant réservé au brevet d'État

[222] Entretien 41 (e41) : Une femme, 54 ans, secrétaire administrative, Pratiquante de course à pied, de VTT et actuellement encadrante de marche nordique dans l'association ADN-GPS (Aventure direction nature-les gènes du plaisir sportif), le 8 juin 2016.

Photographie 74 : Un groupe de randonneurs au départ d'une sortie randonnée, Rue Jean Jaurès, Houppeville, Crédit Photographique R. Lepillé, 15 septembre 2013.

Photographie 75 : Un Groupe de marcheurs nordiques avant une séance d'entrainement, parking de la forêt urbaine de loisir, Avenue Newton, Saint-Étienne-du-Rouvray Crédit Photographique R. Lepillé, 19 novembre 2013.

La Photographie 74 et la Photographie 75 montrent deux types de marcheurs : un groupe de randonneurs (à gauche) et un groupe de marcheurs nordiques (à droite). Au premier regard, ni les tenues, ni les âges ne semblent différencier ces pratiquants. Si l'on voit que l'utilisation des bâtons par les randonneurs est fréquente, elle n'a rien de systématique, alors que cet équipement est fondamental « dans la technique » et dans « l'entraînement » que propose la marche nordique.

Ces modulations pratiques renvoient à des inscriptions sociales qui différencient des populations pratiquantes, comme le montrent nos propres résultats d'enquête (2014, n=127). Si nous croisons l'activité pratiquée, le genre et l'âge des pratiquants au moyen d'une AFC (Figure 2) et d'une une classification de type CM, il apparaît que les individus se répartissent en deux groupes bien distincts : l'axe horizontal sépare les sexes et les activités, et l'axe vertical les âges et les sexes.

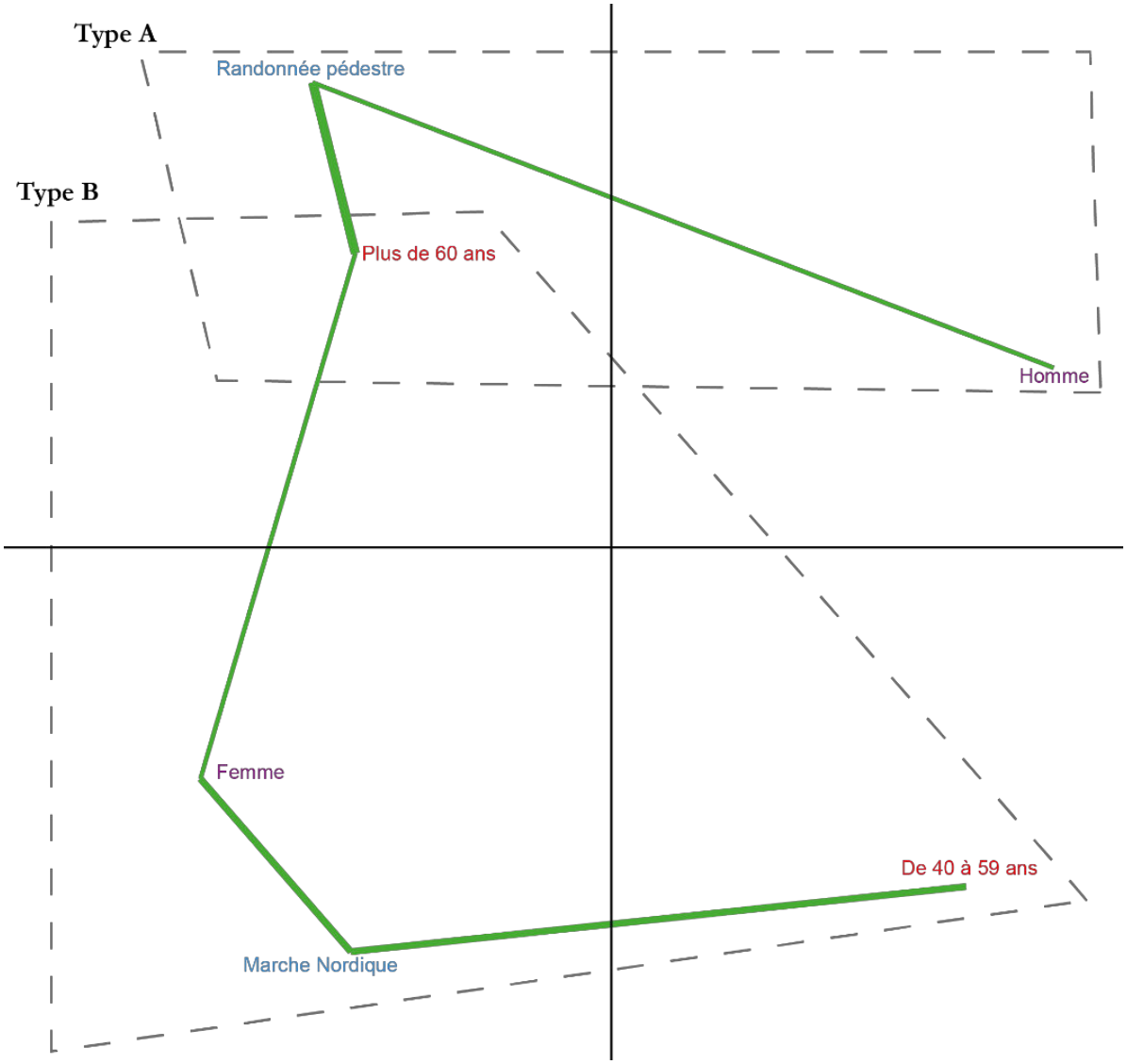

Figure 58 : AFC qui croise les loisirs sportifs (en bleu), les classes d'âges (en rouge) et le genre (en violet) avec une classification de type CM en 2 classes nommées A et B. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC).

Le premier regroupement (Type A) comprend les individus qui pratiquent la randonnée pédestre. Ce sont plutôt des hommes et plutôt des « plus de 60 ans » (90% de notre échantillon). Les pratiquants de marche nordique (type B) sont plutôt des femmes qui ont entre « 40 et 59 ans ».

La marche nordique est qualifiée par Arja Jalkanen-Meyer (2013), qui l'a introduite en France, de « nouveau jogging », en raison du succès « massif » que rencontre cette pratique. L'observation sociologique du terrain laisse penser qu'il s'agirait plutôt, si l'on tient à comparer cette forme de marche à des pratiques de course, de se référer au succès contemporain des pratiques hors stade comme le trail, avec lequel la marche nordique partage de nombreux points communs : même affiliation fédérale, même forme institutionnelle de pratique (l'entraînement, la forme, l'effort, le goût des rassemblements sur des épreuves). Comme l'explique une

pratiquante, une certaine mode vestimentaire, « *outdoor* » et technologique, différencie ces marcheuses des randonneurs : *« on prend des chaussures de trail avec des crampons en dessous, surtout en forêt on peut avoir de la boue, des montées »* [223]. Les vêtements portés sont plus proches des tenues actuellement en vigueur dans la course à pied et le *trail* (vêtements moulants et matières respirantes, voire tenues de compression) que dans la randonnée. On remarquera que les *traileurs* utilisent également parfois des bâtons, et que ces pratiques organisent de façon conjointe des épreuves avec classements, podiums et remises de prix.

Si la pratique physique et sportive a longtemps été réservée à une jeunesse bourgeoise et masculine, elle s'est progressivement ouverte aux femmes et aux personnes âgées (Hénaff-Pineau, 2012). Alors que l'on aurait pu penser à une uniformisation des pratiques entre les deux sexes avec l'avancée de l'âge, ce n'est pas totalement le cas, en tout cas pour certains loisirs sportifs largement investis par les femmes du troisième âge. Avec la marche nordique, on voit un engouement des femmes de plus de 50 ans (Cleron, 2014) qui s'explique par le regain de temps libre qu'elles connaissent autour de cet âge (autonomie des enfants), et par la possibilité qui leur est offerte de pratiquer une activité exigeante et encadrée, dans un cadre naturel, potentiellement « sportive » (compétitive) puisque liée à des épreuves organisées. Nombre de pratiquantes sont des femmes, ont un passé de sportives assidues, et trouvent dans la marche nordique un moyen de prolonger et d'adapter leur pratique au vieillissement. Cette activité reste accessible aux débutants, et convient aussi très bien à ceux qui veulent retrouver les sensations d'une pratique intensive ; une animatrice explique ainsi « *des personnes comme moi, qui était sportive, y trouvent leur compte parce que quand je monte des côtes je n'y vais pas tout doucement, je peux prendre un rythme de marche assez élevé* »[224].

Randonnée et marche nordique montrent que les façons de marcher renvoient à des formes d'immersions dans la nature qu'il s'agit de différencier. Pour appréhender ces mobilités de loisir, on peut ainsi construire des variables relatives aux usages de l'espace, et d'autres relatives aux usages du corps. Pénètrent-ils en forêt ou restent-ils en lisière ? Quels types de chemins (balisés ou non) empruntent-ils ? Se soucient-ils de renouveler régulièrement leurs parcours ? Quel matériel utilisent-ils pour se repérer en forêt (carte et boussole, GPS, le balisage uniquement) ? Suivent-ils un programme d'entraînement ? On peut ensuite examiner comment

[223] Entretien 41 (e41) : Une femme, 54 ans, secrétaire administrative, Pratiquante de course à pied, de VTT et actuellement encadrante de marche nordique dans l'association ADN-GPS (Aventure direction nature-les gènes du plaisir sportif), le 8 juin 2016.
[224] Entretien 41 (e41) : Une femme, 54 ans, secrétaire administrative, Pratiquante de course à pied, de VTT et actuellement encadrante de marche nordique dans l'association ADN-GPS (Aventure direction nature-les gènes du plaisir sportif), le 8 juin 2016.

se distribuent ces variables dans l'échantillon, en les croisant à l'aide d'une AFC et d'une classification de type CM (Figure 59).

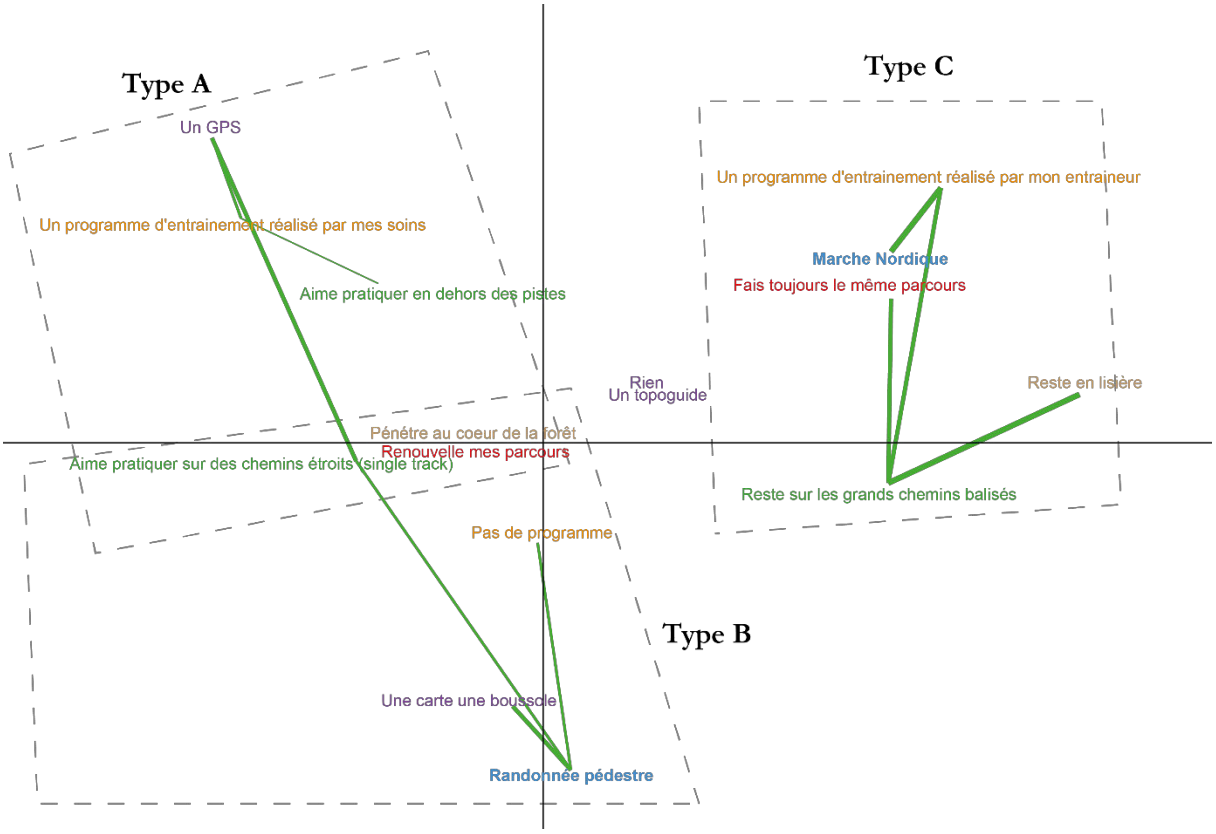

Figure 59 : AFC qui croise les loisirs sportifs (en bleu), le fait de renouveler ou de faire toujours le même parcours (en rouge) le matériel pour se repérer en forêt (en violet),Les chemins empruntés en forêt (en vert), l'utilisation d'un programme d'entraînement(en jaune) et le fait de pénétrer dans la forêt ou de rester en lisière (en marron) avec une classification de type CM en 3 classes nommées A, B et C. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B et C) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC).

La projection obtenue en Figure 59 montre des formes d'immersions dans la nature qui se différencient. L'axe horizontal distingue ceux qui « s'entraînent » et sont dans un « souci de la forme » (en haut, être en forme), de ceux qui ne programment pas leur activité « comme un entraînement » (en bas, les randonneurs). L'axe vertical distingue quant à lui des activités d'exploration du milieu importantes (à gauche) ou limitées (à droite).

Le type A concerne une petite minorité de marcheurs nordiques (les « cadres », les plus aguerris), qui utilisent un GPS pour enregistrer des parcours et des temps parcours : cela leur permet de disposer de repères, de façonner des programmes d'entraînement et de diversifier les massifs et les trajectoires, en empruntant les chemins étroits et en pratiquant éventuellement « hors-pistes ». Ces pratiquants sont manifestement suffisamment experts dans l'activité pour la programmer « comme un entraînement » par eux-mêmes, et suffisamment connaisseurs des massifs pour pénétrer en forêt profonde et s'aventurer hors de tout balisage, voire hors de tout sentier aménagé ou dégagé.

Le type C dévoile les pratiques majoritaires en marche nordique, qui sont le fait des « entraîné-e-s ». On voit des immersions dans la forêt très différentes, qui se déploient toujours sur les mêmes parcours, restent sur les grands chemins balisés, plutôt en lisière de forêt. Les séances évoluent au fil de la saison, avec le niveau des marcheurs, comme nous l'explique cette encadrante : « *au début de l'année, on fait 6 à 8 km, surtout quand il y a des gens qui ne marchent pas* » [225]. Réutiliser le même parcours permet de mesurer les progrès réalisés. La distance augmente progressivement, pour atteindre en fin d'année des parcours qui se situent entre 10 et 15 kilomètres, et atteignent une durée de 2 heures. Si les terrains d'entraînement privilégiés sont les grands sentiers balisés, on peut penser que cela tient aussi au souci de ne pas égarer une partie du groupe. La prédilection pour la lisière tient quant à elle, sans doute, à la durée des sorties, qui limitent nécessairement les niveaux de pénétration en forêt.

Le type B correspond quant à lui à la pratique de la randonnée. Trois informations les distinguent clairement des types précédents. Tout d'abord cette pratique ne renvoie pas au souci de l'entraînement programmé. Elle se distingue aussi par un goût pour l'exploration du milieu, qui implique de renouveler les parcours, s'appuie sur un recours à la carte et à la boussole, qui emprunte les chemins étroits et pénètre au cœur de la forêt.

Des formes de marche moins sportives ou moins engagées existent, que le sens commun ne distingue pas toujours clairement, et que les enquêtes, y compris les nôtres, confondent sous un seul item « promenade / balade ». Alors que ces formes « ordinaires » de marche sont majoritaires, on s'aperçoit que l'on ne sait que peu de choses sur elles, trop rapidement considérées comme connues. Nos propres enquêtes n'échappent pas à cette critique, et les différents questionnaires que nous avons élaborés n'intégraient pas dès l'origine les différenciations auxquelles on aboutit aujourd'hui. Faute d'un jeu de données quantitatives complet, l'analyse reposera désormais sur une reconstruction plus spéculative, typologique, qui prolonge les apports de l'AFC obtenue antérieurement (Figure 60).

4. Des citadins qui s'approprient la forêt pour leurs loisirs

Étudier les formes de marches nous a permis de questionner les formes d'immersions dans la nature et nous pouvons généraliser cela à l'ensemble des activités étudiées au moyen d'une dernière typologie qui permet de synthétiser les résultats de l'ensemble de la partie 3 (Figure 60).

[225] Entretien 41 (e41) : Une femme, 54 ans, secrétaire administrative, Pratiquante de course à pied, de VTT et actuellement encadrante de marche nordique dans l'association ADN-GPS (Aventure direction nature-les gènes du plaisir sportif), le 8 juin 2016.

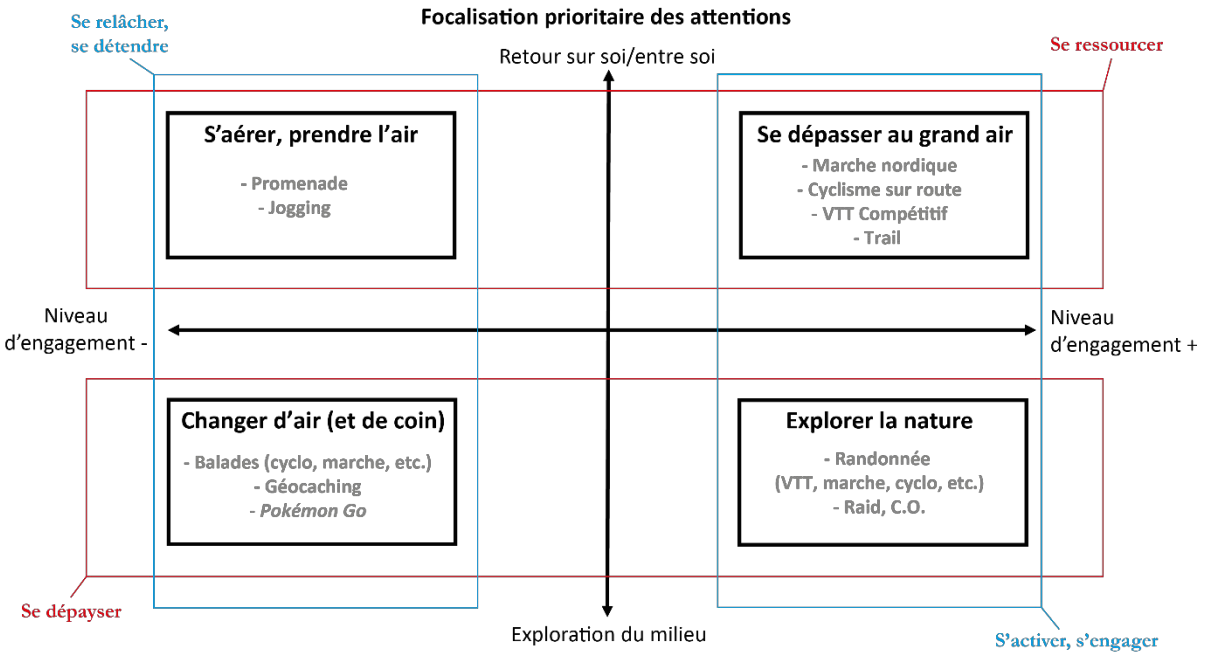

Figure 60 : Typologie des formes de marche, qui sont autant d'évasions dans la nature

Une première catégorie d'activité se dégage, l'engagement physique est faible et les attentions sont focalisées sur un retour sur soi. Ces activités (la promenade[226] et le jogging) sont motivées par le désir de s'aérer, de prendre l'air, sans qu'il y ait nécessairement recherche d'engagement physique (transpiration, essoufflement ou endurance dans l'effort).

L'objet de l'activité est ici d'autoriser une forme de retour sur soi, qui vaut tant pour l'individu que pour le groupe avec qui, parfois, il pratique.

Avec la promenade dite « digestive », on trouve une illustration qui témoigne bien d'un désir de l'individu qui prend d'abord son propre état somatique pour objet. Avec la promenade familiale, souvent dominicale, on a une autre illustration, qui montre une autre partie de son sens, puisque cette dernière sert avant tout à se détendre et à s'aérer en famille, pour justement, par le partage de sensations agréables, « faire famille » et resserrer les liens (Féménias, 2015).

Dans le cas du jogging on retrouve le même phénomène. On trouve, par exemple souvent, des individus qui courent seuls avec leurs écouteurs, ils ne saluent pas toujours les autres coureurs car à ce moment-là courir signifie pour eux s'isoler du reste du monde et la forêt est ici un outil qui permet de faciliter cette coupure. A l'inverse, on observe des petits groupes de coureurs qui trottinent en discutant. Ici la focalisation des attentions se place sur un moment amical où l'on peut se parler.

[226] entendue comme « libre délassement et récréation de l'esprit » (Gros, 2011)

Par cet engagement physique et territorial accessible à tous, les échanges et les liens, intergénérationnels (enfants-parents-grands-parents) ou homme-animal se trouvent enrichis. Les parcs aménagés en forêt (le parc animalier de Roumare à Rouen), par la polyvalence des usages qu'ils autorisent, fonctionnent ici comme de véritables « territoires du quotidien » (Di Méo, 1996), dont les succès de fréquentations se distinguent : des boucles aménagées proposent d' y circuler quel que soit son âge et son état de forme, et permettent de faire rouler les véhicules des plus dépendants (landaus, poussettes, tricycles, vélos à roulettes, fauteuils roulants etc.).

Une deuxième catégorie d'activités se dégage que l'on peut distinguer de la précédente par les motivations qui ne se contentent plus des plaisirs physiques de l'aération, et qui veulent y ajouter ceux de la découverte, de l'exploration d'un paysage et de jouer avec le milieu.

Nous proposons d'appeler les pratiques de faible intensité et de durée limitée (2h) des balades : marcher consiste ici à changer d'air, à explorer de nouveaux coins. La cueillette des champignons (dans un coin que l'on connaît), ou la balade touristique (à l'aide d'un topoguide par exemple) illustrent bien ces pratiques, individuelles ou collectives : dans les deux cas, c'est l'attention au milieu qui prime, même si l'activité physique est bien sûr indissociable de cette exploration.

Nous présentons également deux nouvelles manières de s'aérer en utilisant les NTIC et en rendant la sortie ludique. Ainsi, Avec le géocaching et *Pokémon go* on accède à de nouvelles manières d'explorer qui peuvent devenir des explorations forestières lorsque s'y cachent des trésors (petits objets dans un cas, *Pokémons* dans l'autre).

Une troisième manière de s'immerger dans la nature est de « se dépasser » dans le cadre d'un loisir résolument plutôt « sportif », axé sur l'effort.

Avec la marche nordique, la contemplation et l'exploration de la nature ne sont pas de mise, comme l'explique cette encadrante : « *Au début de l'année* [NDLA : 2015] *il y a des dames qui sont venues et qui se sont mises à ramasser des champignons. Ce n'est pas le but et ça ralentit le groupe, on a été obligé de les attendre. Les autres pratiquants n'ont pas trop compris* »[227]. Avec la marche nordique, la promenade trouve un prolongement « sportif », et forme un ensemble de pratiques de marche que structurent des désirs de ressourcement.

On trouve également dans cette catégorie les pratiquants de trail et de VTT qui cherchent à se dépasser, notamment dans le cadre d'épreuve sportive ou d'un entraînement. Dans des courses ou l'on est « seul, ensemble ». Les individus sont entourés d'autres personnes mais

[227] Entretien 41 (e41) : Une femme, 54 ans, secrétaire administrative, Pratiquante de course à pied, de VTT et actuellement encadrante de marche nordique dans l'association ADN-GPS (Aventure direction nature-les gènes du plaisir sportif), le 8 juin 2016.

concentrés sur leur course. Le but n'est pas de se repérer sur le territoire mais de suivre un chemin déjà balisé.

Enfin, une quatrième manière de s'immerger dans la nature consiste en l'exploration et la contemplation du milieu. À travers les activités de randonnée nous trouvons cette manière de s'immerger. Un encadrant de randonnée nous explique la manière dont il organise une sortie « *J'essaie d'établir des circuits avec des curiosités pour qu'ils puissent découvrir la nature : des chênes un peu bizarres, des arbres séculaires. On essaie toujours de mettre un côté historique pour que les gens puissent profiter, lever un peu la tête du chemin et connaître un peu la région.* »[228]. Nous sommes en présence d'une immersion active dans la nature dont le but est bien de se dépayser, voire d'augmenter sa connaissance du territoire et du milieu tout en s'activant.

On trouve également dans cette catégorie les pratiques de raid multisport et de course d'orientation. Le niveau d'engagement est souvent très important (nous avons présenté des courses d'orientation de plus de 55 kilomètres) et l'exploration forestière est également importante puisqu'il s'agit de trouver des balises en utilisant une carte pour se repérer.

Les forêts urbaines constituent un terrain privilégié pour observer des formes pratiques concrètes et précisément territorialisées d'immersion dans la nature.

Il nous reste maintenant à étudier les rapports des loisirs forestiers à la Cité, puisque ces espaces sont aménagés et équipés pour accueillir le public et les loisirs et que cela ne se fait pas sans lutte et sans compromis, c'est ce que nous proposons de montrer dans une quatrième partie.

[228] Entretien 20 (e20) : Un homme, 64 ans, Retraité, Randonneur, le 21 novembre 2014

PARTIE 4 : Équiper les forêts urbaines de loisirs par la ville

Après avoir analysé le rapport des résidents de lisière avec la forêt, puis avoir vu comment les pratiquants de loisirs sportifs s'approprient la forêt, nous souhaitons interroger la ville par la forêt est ses loisirs. Il s'agit toujours, dans le cadre des médiations territoriales (Di Méo, 2001), d'étudier comment la forêt est entrée en politique et va être un outil utilisé par une nouvelle entité politique naissante (l'agglomération rouennaise, devenue métropole) pour « faire » territoire. Comment les forêts deviennent-elles des équipements de la ville, voir une station forestière ?

Nous allons donc nous pencher dans cette partie sur l'arrivée d'un nouvel acteur (l'agglomération sous ces diverses appellations) et analyser comment il fabrique un territoire. À l'image de la création de transports en commun (TEOR et métro) qui ont permis de rapprocher symboliquement et physiquement les individus résidant au sein de « quartiers d'exils » (Dubet & Lapeyronnie, 1992) du centre-ville, nous observerons que les politiques menées par l'agglomération vont tendre vers la volonté de rendre la forêt accessible à une diversité d'individus que ce soit dans une volonté de massification, comme dans celle d'une démocratisation de l'accès à la forêt.

Nous avons présenté en introduction de la thèse des mises en scène de la nature à travers la signature d'un protocole d'accord pour les forêts domaniales de l'agglomération rouennaise (Figure 1 et Photographie 1, p. 12). Les forêts constituent ainsi des vecteurs de communication originaux et inédits pour ceux qui s'en emparent, les gèrent ou les aménagent. À l'image de ces mises en scène de la « nature » avec l'inauguration d'une mare, nous allons reconstituer l'histoire de la prise de conscience des hommes politiques de l'agglomération d'une nature à valoriser.

On étudiera donc la manière dont ces forêts sont, dans la métropole rouennaise et au cours de ces cinquante dernières années, entrées en politique au point de devenir des équipements de la ville. Comment ces territoires sont-ils entrés, par phases successives, dans l'institution du cadre vie des populations urbaines ? Quelles sont ces phases ? Quels ont été les acteurs en présence ? Quels ont été leurs rôles, leurs stratégies ? Quels sont les enjeux et les intérêts en jeu, qui se sont exprimés et parfois opposés ?

Nous ne négligeons pas la part du hasard et des circonstances et donc l'ensemble des incertitudes que contient le social-historique. Nous allons prendre pour origine (chapitre 8) la création, en 1966, du refuge qui deviendra progressivement un parc animalier et dont le projet de fermeture déclenche, 33 ans plus tard, une forte réaction de la part de certains usagers. On décrira alors le travail de mobilisation qu'ils ont entrepris et les formes par lesquelles ils ont occupé le territoire et investi l'espace public. On verra dans quelles circonstances cette question a été inscrite à l'agenda politique et comment elle a trouvé, dans la concertation et à l'échelle

d'une collectivité émergente, une issue originale. Puis nous étudierons (chapitre 9) un équipement à l'échelle de agglomération : la mise en place des maisons des forêts et la volonté par laquelle, à travers les forêts, la métropole cherche à « faire » territoire et se créer une nouvelle histoire/identité.

Enfin, nous analyserons (chapitre 10) ce que pourrait être la forêt urbaine de loisirs de demain à travers l'apparition de course ludique (*fun runs*) qui réinterroge à nouveau le rapport des citadins à la nature et nous nous demanderons si demain ses forêts ne pourraient pas devenir des stations forestières ?

Chapitre 8 : Quand la forêt devient un équipement de la ville : un parc animalier à l'échelle d'une métropole[229]

Dans un premier temps nous allons analyser l'entrée de la forêt en politique, c'est à dire comment à travers la sauvegarde d'un parc animalier, les élus locaux prennent conscience du potentiel forestier en présence et vont chercher à le développer.

1. L'histoire du parc animalier de la forêt de Roumare (1963-1999)

Le parc animalier n'est pas une nature exceptionnelle au sens où ce n'est pas une faune sortant de l'ordinaire. Ce parc donne à voir des animaux endémiques de la région (cervidés, sangliers, renards, etc.) et semble à première vue incongru pour traiter de la « nature ». Cependant, il permet de théoriser un conflit puis une concertation d'usages, de manière socio-culturelle, temporelle et spatiale (Berque, 2000). Nous allons étudier l'histoire du parc animalier qui naît en 1966 et qui 33 ans plus tard est menacé de fermeture au regard de considérations financières.

Avant la création du parc animalier, le site était déjà identifié par les résidents locaux : « *à côté de la mare Épinay avec cette grande prairie où tout le monde se réunissait, il y avait des bals musettes* »[230]. En 1963, des promeneurs trouvent dans la forêt, sur un lit de fougère un faon, qu'ils nomment « Fany ». Ils l'apportent au garde forestier qui s'en occupe. Au moment de prendre sa retraite, il aurait dû laisser Fany en liberté, mais, étant domestiquée, elle n'aurait sûrement pas survécu. Le nouveau garde forestier décide de lui aménager un enclos[231] (Figure 61).

[229] Cette partie à fait l'objet d'un article publié dans une revue internationale ou nationale avec comité de lecture répertoriées: Lepillé R., Evrard B., Bussi M., Fémenias D. (2017). Quand la forêt devient un équipement de la ville : un parc animalier à l'échelle de l'agglomération rouennaise, *VertigO* - la revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Hors-série 28, mis en ligne le 30 avril 2017. URL : http://vertigo.revues.org/18312 ; DOI : 10.4000/vertigo.18312. Disponible annexe 18, tome 2.
Cette partie à fait l'objet d'une communication orale sans actes dans un congrès international ou national: Lepillé R., Evrard B., Fémenias D. & Bussi M., D'une « nature » oubliée à une « nature » valorisée. Un parc animalier à l'échelle d'une métropole, *Les usages du sol : conflit, concertation, conservation*, Marseille, 26-28 mars 2015

[230] Entretien 7 (e7) : Une femme, 53 ans, Infirmière, président de l'AFR, le 16 septembre 2014

[231] Fabre J., Fany- la petite Biche, sera heureuse, *Paris Normandie*, 20 octobre 1966.

Grâce à ses "parents adoptifs"

FANY, LA PETITE BICHE, SERA HEUREUSE!

Fany est sauvée ! Fany est une gracieuse biche de trois ans. Elle a été élevée par M. et Mme Lacote, gardes forestiers dans la forêt de Roumare, en Normandie. Ces braves gens étaient si inquiets de l'avenir de Fany qu'à cause d'elle ils refusaient, depuis plusieurs mois, de prendre leur retraite.

Si nous partons, ont-ils affirmé à M. Chopart, ingénieur des Eaux et Forêts, notre biche ne vivra pas un jour de plus. Elle sera tuée :

M. Chopart savait qu'ils avaient raison. C'est pourquoi il vient de faire aménager un parc, spécialement pour Fany.

Il faut avouer qu'on a rarement vu une biche aussi peu farouche que Fany. Elle est tellement bien apprivoisée qu'elle n'hésite pas à entrer dans les maisons, à monter les étages et à frapper aux portes des appartements pour réclamer un croûton de pain. Si on avait respecté la loi, on aurait dû, au départ de M. et Mme Lacote, la remettre en liberté, au milieu de la forêt. Autant dire que la pauvrette aurait couru joyeusement devant le premier chasseur rencontré.

Fougères

Il y a trois ans, des promeneurs découvrirent Fany couchée sur un lit de fougères. C'était à l'époque un faon né à peine depuis quelques heures. Les promeneurs crurent bon de s'en emparer et de le porter à M. Lacote. En vérité, ils n'auraient jamais dû toucher le petit animal. Celui-ci n'était pas abandonné. Sa mère devait rôder certainement à proximité, soit qu'elle ait été effarouchée par la présence des visiteurs, soit qu'elle ait été en train de chercher de la nourriture. Mais le mal était fait. Dès l'instant que des humains avaient manipulé le faon, ce dernier ne pouvait plus être ramené dans la forêt. Sa mère l'aurait rejeté !

Au biberon

M. et Mme Lacote le nourrirent donc au biberon. Et, grâce à eux, Fany crut, en grandissant et en devenant une belle biche, que tous les hommes étaient ses amis.

Eh bien ! pour une fois, c'est vrai ! Depuis hier, elle se trouve dans un vaste enclos de cette forêt de Roumare où elle est venue au monde. On peut lui rendre visite. Elle en est ravie. Bientôt, elle ne sera plus seule. M. Chopart a commandé à l'élevage de Chambord, l'envoi d'un faon prénommé Marius. Il sera là, pour Noël, en compagnie de deux autres biches.

Mais deux personnes n'oublieront jamais Fany. Ce sont M. et Mme Lacote. Ils l'ont longuement embrassée, hier, avant de la quitter. Et les grosses larmes qui coulaient sur leurs joues trahissaient leur immense chagrin.

Jean FABRE.

Arthur et Foxy ne se quittent plus...

Ce couple insolite, c'est Arthur le canard et Foxy le renard. Avouez que pour deux ennemis héréditaires, il ont l'air de fort bien s'entendre. En réa-

[...]. Frantz Platanes,

Figure 61 : Fabre J., Fany- la petite Biche, sera heureuse, Paris Normandie, 20 octobre 1966.

Entre 1966 et 1995, c'est une période de consensus sans changement notable. L'ONF détache un technicien forestier dont le but est de s'occuper de l'intérieur du parc (sécurité, nourrir les animaux, etc.). Petit à petit le parc recueille des animaux domestiqués ou blessés qui ne pouvaient pas être relâchés, confiés à l'ONF par le Centre d'Hébergement et d'Études sur la Nature et l'Environnement (CHENE). En 1985, le parc compte 40 animaux (4 cerfs, 10 chevreuils, 10 daims, 8 biches et 8 sangliers) et la fréquentation est estimée à plus de 200 000 promeneurs annuels[232] (Figure 62).

[232] Inconnu. (1985). Les normands aiment de plus en plus la nature - 200.000 promeneurs chaque année en forêt de Roumare. *Paris Normandie*. 20 novembre 1985.

mercredi 20 novembre 1985 — ROUEN

Les Normands aiment de plus en plus la nature

200.000 promeneurs chaque année en forêt de Roumare

Le bois de Vincennes a peut-être son zoo, mais la forêt de Roumare, elle, possède son parc animalier. Sans ours, sans éléphant, sans panda, mais avec quatre cerfs, dix chevreuils, dix daims, huit biches et huit sangliers. Des autochtones réfugiés ici par hasard ou par accident. Ces pensionnaires baptisés Corinne, Victor, "Nenœil" ou Fanny, font le bonheur de milliers de visiteurs.

Chaque année, estime-t-on, plus de la moitié des 200.000 promeneurs qui foulent les sentiers de la forêt, s'arrêtent près de la maison des gardes pour leur faire la cour...

Créé en 1967, le parc animalier couvre aujourd'hui une douzaine d'ha ; c'est l'un des aménagements gérés par l'Office national des forêts qui entretient en Seine-Maritime, quelque 42.000 ha de forêts domaniales (45 % de la superficie totale boisée) et 2.200 ha de forêts des collectivités. Une action menée, en partie, grâce au concours financier du département. Parkings, aires de détente, pistes, sentiers indispensables à un accueil satisfaisant du public se sont, en effet, multipliés ces dernières années dans les espaces relevant de l'O.N.F. : en forêt de Lyons, en Forêt Verte, en forêt du Rouvray, comme un peu plus loin, familles, les cyclistes, les randonneurs, les cavaliers et les joggers... quand le vandalisme les épargne.

Un modèle

Hier, par un vent glacial, André Mormiche, directeur régional de l'O.N.F. ; Bernard Gamblin, son adjoint ; Jean-Marc Gougis, chef du centre O.N.F. de Rouen, ont présenté aux membres du conseil général ces équipements d'accueil dans le cas particulier de la forêt de Roumare. Un exemple, mais aussi, sans doute, un modèle. Claude Heuillard, président de la Commission des affaires générales et de l'agriculture, et Pierre Blot, chargé

Ainsi, a-t-on appris que la forêt de Roumare, particulièrement prisée des Rouennais, offre à ses hôtes 7 km de routes forestières revêtues ouvertes à la circulation publique ; 20,5 km de routes spécialement conçues pour la promenade à pied ou à bicyclette ; 21 km de pistes cavalières aménagées et balisées, et 29 km en terrain naturel, plus 38 km de sentiers pédestres balisés. A ces équipements linéaires s'ajoutent quatorze aires de parking susceptibles de recevoir 800 véhicules, six aires d'accueil, le parc animalier au carrefour du Hêtre-du-Garde, un parcours de santé récemment mis en place par

Président de la Commission des affaires générales et de l'agriculture au conseil général, Claude Heuillard a oublié le froid pour écouter les explications des membres de l'O.N.F.

patrimoine a coûté 180.000 F répondre à cette évolution. opérations de toute nature pour

Figure 62 : Inconnu. (1985). Les normands aiment de plus en plus la nature - 200.000 promeneurs chaque année en forêt de Roumare. Paris Normandie. 20 novembre 1985.

Cependant, en 1995, suite à des restrictions budgétaires, l'ONF n'est plus en mesure de financer l'entretien des équipements et des animaux. Un accord est trouvé avec le Conseil Général de Seine-Maritime (CG76) de Seine Maritime pour qu'il finance provisoirement le parc animalier (Schéma 13). En 1997, une étude de l'ONF en évalue la fréquentation à 370 000 visiteurs annuels (Bille & Iborra, 1997).

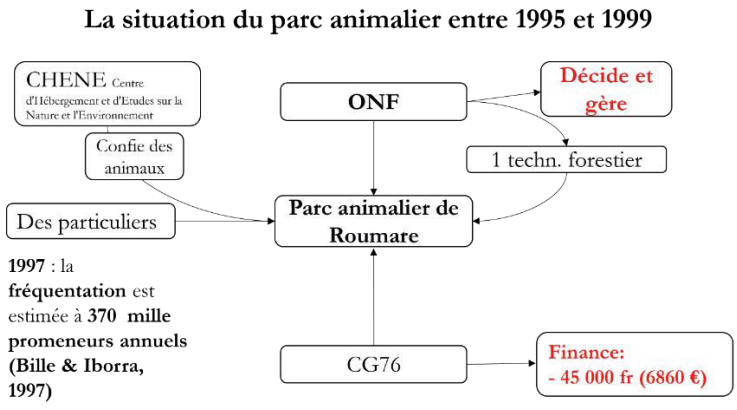

Schéma 13 : La situation du parc animalier entre 1995 et 1999, R. Lepillé

Au printemps 1998, le CG76 de Seine Maritime se désengage du financement du parc animalier pour l'année 1999 en retirant sa subvention de 45 000 francs (8550 euros en prenant en compte l'inflation). Un article de presse paru dans Paris Normandie et daté du 22 mai 1998, fait mention de cette probable disparition, suite « à la décision prise par le CG76 de Seine-Maritime de diminuer ses subventions pour les forêts dépendant de l'Office National des

forêts. »[233] A l'époque cela ne fait pas écho chez les visiteurs du parc. Le président du CG76 souligne que : « *ce parc situé en forêt était du seul ressort de l'État. Et que, même si ce parc est quelque chose de bien, apprécié par les populations, même si le conseil général avait, dans le passé, contribué à quelques aménagements des abords du parc, il n'avait pas vocation à combler les manques dus au désengagement de l'État* »[234]. La fermeture du parc est donc prévue pour la fin de l'année 1999.

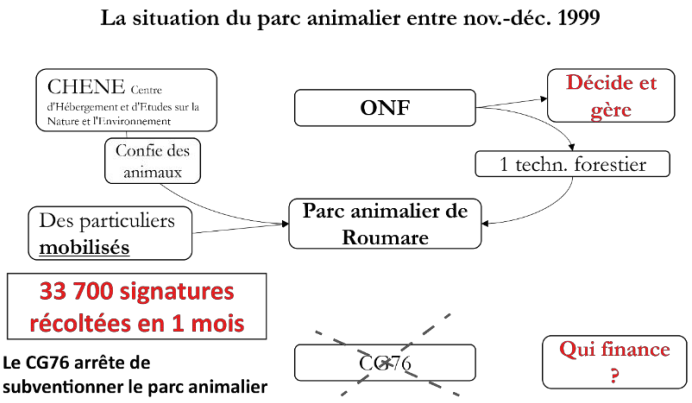

Schéma 14 : La situation du parc animalier entre novembre et décembre 1999, R. Lepillé

Finalement ce parc animalier est né accidentellement. Sa vocation première était d'accueillir une biche. Cette fonction d'accueil s'est vue renforcée et ce parc est devenu un refuge pour le soin et la protection d'animaux. En 20 ans, il a vu sa population passer à 40 animaux. Ce parc devient donc un lieu qui expose une faune régionale et qui bénéficie d'une fréquentation importante. L'ONF prend en charge le parc et ses alentours et crée même un poste de technicien forestier pour s'occuper du parc animalier. Enfin, le CG76 accorde provisoirement une subvention pour que le parc continue d'exister mais se retire à la fin de 1999.

2. La force des usages établis, la résistance des usagers : se mobiliser

Face à la menace de fermeture du parc animalier, la résistance s'organise de la part d'usagers qui réussissent par la contestation à mobiliser, puis à fédérer d'autres acteurs et enfin à faire du problème un problème public mis sur l'agenda politique.

Durant le mois d'octobre 1999, une personne qui fréquente régulièrement le parc, constate que celui-ci se dégrade (sentiers non entretenus, présence importante de déchets). Elle interpelle le technicien forestier de l'ONF qui lui explique que le parc va être fermé et les animaux abattus. Elle alerte ses proches et elle est rejointe par une autre femme.

[233] Leclercq Axel, Menace sur la survie du parc animalier de Roumare, *Paris Normandie*, 22 mai 1999.
[234] Inconnu. (1999). Il faut sauver le parc. *Liberté Dimanche*. 7 novembre 1999.

Ces deux femmes résident dans la commune de Canteleu, la première est assistante maternelle et la deuxième est infirmière. À ce moment-là ces deux femmes résident en immeuble.

Entre novembre et décembre 1999, le mouvement naît en raison de la mobilisation de ces deux personnes qui se définissent toujours dans leurs discours comme « *deux mères de famille* »[235]. Ce qualificatif qu'elles se choisissent n'est pas anodin et est à prendre en considération. Ce positionnement est double, d'une part, cette mobilisation a pour but de veiller au mieux-être de leurs enfants. En effet, tout ce qui touche de près ou de loin le mieux-être de leurs enfants fait désormais partie de leur « quotidien ». Défendre le parc, c'est participer à l'éducation qu'elles veulent leur donner. Il constitue un espace où elles peuvent transmettre des valeurs de respect de la nature. Elles font participer leurs enfants en les emmenant au parc lors de la mobilisation et font de la contestation « une affaire de famille et d'éducation ». D'autre part, cette mobilisation prend du temps sur leur « vie de famille » : sur la prise en charge du foyer, des enfants, etc. Le mouvement naît donc d'usagers d'un parc, qui ne sont pas organisés et qui fédèrent autour d'eux un nombre important d'individus d'horizons sociaux très différents.

Figure 63 : Forte mobilisation pour sauver le parc animalier de Roumare, Paris Normandie, Lundi 25 octobre 1999

Le premier temps du conflit est celui de la contestation. Il va s'agir de mobiliser les usagers du parc en les alertant sur sa fermeture et en essayant de les impliquer dans le mouvement. Le choix des deux mères de famille n'est pas dans un premier temps d'occuper l'espace physique que serait une place centrale d'une ville, mais de toucher directement les utilisateurs du parc qui sont les premiers concernés par cette menace de fermeture.

Le début de la mobilisation se fait dans l'improvisation. Les deux mères de famille décident d'investir le parc pour en faire le lieu de la contestation. Comme on peut le voir sur la

[235] Entretien 7 (e7) : Une femme, 53 ans, Infirmière, président de l'AFR, le 16 septembre 2014

Figure 63, elles placent une banderole à l'entrée du parc sur laquelle elles inscrivent : « Non à la destruction du parc animalier de la forêt de Roumare ». Elles cherchent ainsi à trouver les mots qui vont faire réagir les usagers du parc. Elles s'installent à l'entrée du parc en plaçant leur banderole sur le grillage. En 3h, plus de 2 000 signatures sont récoltées. Cela montre un parc très fréquenté et soulève des questions sensibles qui font écho auprès des visiteurs du parc. Cette contestation rencontre l'adhésion des visiteurs du parc animalier qui se mobilisent au nom de leur promenade dominicale, de la fonction éducative de ce parc et de leur pratique de loisir. Les deux mères de famille réussissent donc à émouvoir en jouant sur la dimension familiale et éducative.

On passe alors de deux mères de famille à un collectif qui doit acquérir une légitimité, que ce soit auprès des usagers, des politiques ou des gestionnaires. À l'origine, il y avait beaucoup d'incertitudes et le mouvement aurait pu ne pas « prendre ». Mais, au fur et à mesure, il acquiert une ampleur inattendue. La spatialisation du conflit est ici importante puisque l'espace de la mobilisation est celui du parc animalier. Il devient le lieu de la contestation physique mais aussi symbolique. D'ailleurs, on peut remarquer que le gestionnaire (l'ONF), les laisse prendre possession du grillage du parc, comme le montre la Figure 63, ce qui leur permet d'exister. Comme le mentionne François Ripoll : « les groupes contestataires ont besoin de lieux qui leur soient propres pour assurer la vie « quotidienne » du collectif et, de façon symbolique, exister dans l'espace social » (2005). Ainsi, « Le territoire est à l'espace ce que la conscience de classe est à la classe: quelque chose que l'on intègre comme partie de soi, et que l'on est donc prêt à défendre » (Brunet, Ferras, & Théry, 1993). C'est ce lieu que ces femmes vont choisir de défendre.

Une des deux mères de famille qui va devenir présidente de l'association, témoigne de l'engagement d'individus qui mettent leur compétence au service de cette cause commune :

> « *A un moment, je me suis engouffrée là-dedans, les gens se sont mis derrière moi. De deux mères de familles, on s'est retrouvé à une cinquantaine à être en permanence à s'occuper de ça. On a eu une photocopieuse en deux coups de cuillères à pot, une entreprise nous en a redéposé une, « pouf vas-y ». Les feuilles étaient gratos, on nous a offert un téléphone pour qu'on puisse avoir un numéro. Enfin on a été tellement portés que c'était naturel qu'on y aille.* »[236]

[236] Entretien 7 (e7) : Une femme, 53 ans, Infirmière, présidente de l'AFR, le 16 septembre 2014.

L'investissement dans un mouvement peut se faire de différentes manières. Tout d'abord un investissement en termes de temps (celui pris pour faire signer la pétition[237] ou pour assister à des réunions). Comme tout engagement, des effets se font ressentir au bout de quelques temps, en particulier au niveau physique, comme le raconte la présidente de l'association, elle a « *perdu 10 kilos dans cette histoire* », à son mari de prendre en charge leur domicile durant ce conflit pour la sauvegarde du parc animalier. L'investissement s'exprime aussi en termes de matériels. En effet, dans ce mouvement chacun s'investit à sa manière. Ainsi certains vont faire des dons permettant au mouvement de disposer rapidement d'équipements de fonctionnement : par exemple une photocopieuse pour les pétitions ainsi qu'une ligne téléphonique qui leur permet, avant de se mettre en association, d'avoir un numéro de téléphone.

Mobiliser c'est aussi rassembler autour de symboles. Ici c'est la sauvegarde des animaux du parc, l'observation de la faune sauvage, ainsi qu'un lieu où les parents enseignent la bicyclette à leurs enfants dans ce parc entouré de routes goudronnées où les voitures ne circulent pas. D'ailleurs, un certain nombre d'animaux ont parfois appartenu à des particuliers qui avaient dû s'en séparer. Ceux-ci ont donc été en première ligne de la mobilisation. Ils avaient un attachement particulier au parc et à ces animaux. « *Beaucoup de gens qui avaient mis des animaux dedans étaient là tous les week-ends pour surveiller.* »[238].

Dans un deuxième temps, après avoir réussi à mobiliser des individus autour de projet de sauvegarde du parc animalier, il s'est agi de fédérer autour d'eux des associations, des fédérations qui étant organisées avec des statuts reconnus peuvent jouer le rôle de groupe de pression. Durant cette phase, il faut agréger des groupes différents aux motivations divergentes, privilégiant une diversification des revendications. Toutefois, les membres du collectif sont toujours restés avec un objectif commun : sauver le parc. La première association qui est venue appuyer le mouvement est le Centre d'Hébergement et d'Études sur la Nature et l'Environnement (CHENE). En effet, cette association avait confié des animaux au parc animalier, il est naturel qu'elle soit soucieuse de leur devenir. Puis l'association Centre de l'Agglomération Rouennaise pour le Développement de l'Éducation Relative à l'Environnement (CARDERE)[239] : pour elle le parc animalier est un lieu important pour l'éducation et pour exposer la faune sauvage qui est

[237] La pétition est disponible annexe 16, tome 2
[238] Entretien 7 (e7) : Une femme, 53 ans, Infirmière, présidente de l'AFR, le 16 septembre 2014.
[239] La mission de CARDERE est d'agir pour le développement de l'éducation à la biodiversité, à l'environnement et au développement durable, en valorisant les ressources du patrimoine naturel régional et de l'environnement urbain, afin de contribuer à la diffusion d'une culture éco-citoyenne.
http://www.cardere.org/cardere.php?c=56&z=1 page consultée le 15 mai 2015.

présente en Normandie. Un exemple de fédération dont on aurait pu penser qu'elle ne soutiendrait pas le mouvement est la fédération de chasse. Dans un premier temps elle ne souhaite pas rencontrer les membres du collectif, c'est pourquoi une des deux mères de famille décide d'aller à leur rencontre lors d'une battue :

> « *Un jour que j'effectuais une visite à domicile à côté d'un lieu de battue dans la forêt de Roumare, j'ai décidé d'aller leur parler […] Le type qui était responsable de la chasse domaniale d'ici a été assez soufflé de mon culot malgré les fusils, au moins une cinquantaine de fusils, qui m'attendaient-là en me traitant de tous les noms et je n'ai pas démenti, je suis allée droit, je lui ai serré la paluche et j'ai dit « on va finir par s'entendre, ce n'est pas possible, on aime la forêt, on aime la forêt ». […] du coup il m'a subventionnée.* »[240]

Comme le montre cet extrait, dans un premier temps les chasseurs n'apportent pas leur soutien au collectif. Cela semble logique puisque le parc animalier, au vu de sa fréquentation est un frein à l'organisation des battues et que la chasse autour du parc animalier en devient très compliquée. Ici on peut penser que c'est la personnalité d'une des deux mères de famille qui a joué un rôle majeur. En effet, cela a permis de créer un dialogue lorsqu'elle a rencontré les chasseurs, par sa manière d'être et de s'exprimer en fonction de l'interlocuteur qu'elle avait face à elle. Elle a réussi à les convaincre en mettant en avant plusieurs éléments : premièrement que cela serait bon pour leur image. En effet, comme nous l'avons mentionné dans la deuxième partie de la thèse, une enquête sur les forêts périurbaines dans les grandes agglomérations françaises montre que les citadins sont 81 % à être défavorables à la pratique de la chasse dans les forêts proches de leur ville (Lafitte, 1993). C'est donc un moyen d'améliorer leur image. Deuxièmement, en utilisant l'argument de la famille, de l'éducation et de l'environnement, en leur rappelant qu'eux aussi, peut-être, avaient un jour fréquenté, enfant, le parc animalier. Enfin, troisièmement, en leur montrant l'intérêt du parc animalier qui concentre les visiteurs de la forêt. Ces arguments réussissent à toucher la fédération de chasse qui finance par la suite l'achat de banderoles pour le collectif, pour remplacer celles faites artisanalement avec des draps.

Après les chasseurs, elle a également su, face à des hommes politiques, des techniciens forestiers et des journalistes, adapter sa manière d'être et de parler, réussissant à fédérer des individus différents.

Le mouvement a en effet besoin de fédérer autour de lui car, si dans un premier temps les gestionnaires de l'ONF ont été faciles à convaincre puisqu'ils connaissent l'attractivité du

[240] Entretien 7 (e7) : Une femme, 53 ans, Infirmière, président de l'AFR, le 16 septembre 2014.

parc, les élus locaux ne sont pas sensibles à sa sauvegarde. Il faut donc créer un rapport de force pour perturber l'agenda et donc l'ordre politique. Les membres du collectif essayent de sensibiliser les hommes politiques qui dans un premier temps ne sont pas réceptifs.

Si le collectif a réussi à occuper physiquement l'espace public pour exister symboliquement, c'est parce qu'il a choisi des lieux spécifiques. Tel que le parc animalier ou en faisant signer la pétition dans des lieux symboliques de la ville de Rouen : par exemple rue du gros Horloge (rue piétonne commerçante de l'hyper-centre rouennais) pour toucher ceux qui n'étaient pas au courant de la menace qui pesait sur le parc. Un des éléments-clés dans la recherche de légitimité dans l'espace public est lié à l'engouement de la part des médias car ils sont l'espace public de discussion (Habermas, 1986) et se font l'écho de la menace de fermeture du parc (notamment la presse locale : *Paris Normandie*, *Courrier Cauchois*, *France 3*, etc.). Cela nous indique qu'un parc animalier dans un espace naturel qu'est la forêt est un sujet porteur à plus d'un titre pour la presse. Les médias jouent leur rôle en dévoilant des problèmes publics, en donnant la parole à des leaders d'opinion et en participant de fait à construire « l'opinion publique ». Les médias sont des lieux de : « production de messages », « les journalistes devenant et se posant comme intermédiaires obligés et donc protagonistes des relations politiques, on peut considérer les médias comme de nouvelles arènes. » (Ripoll, 2008). C'est-à-dire que c'est à partir du moment où le problème est médiatisé, que cela participe à mettre le parc sur la scène politique et que se crée une nouvelle dynamique. De nombreux habitants de l'agglomération sensibilisés par la presse ou par la pétition, « *revenaient au parc animalier beaucoup plus pour voir ce qui se passait* »[241].

Les médias sont des vecteurs importants de symboles. Ils exercent un impact considérable sur l' « opinion publique ». « On peut même dire qu'une bonne partie des grands événements n'existent que parce qu'on en a parlé dans les médias » (Cheveigné, 2000, p. 7). Les messages médiatiques sont constitués à partir des attentes supposées du lectorat. Dans le cas de *Paris Normandie*, du *Courrier Cauchois* ou de *France 3 région*, ce sont les personnes résidents dans l'agglomération qui sont le cœur de cible de ces journalistes. « les médias ne disent pas comment il faut penser, mais à quoi il faut penser » (Nedjar, 2000, p. 36) et ils permettent de rendre le conflit, visible.

Au sein du collectif, une des deux mères de famille va devenir la figure du mouvement, c'est elle que les journalistes vont systématiquement interroger, c'est elle qui discute avec les chasseurs, etc. Elle a su adapter son langage et ses attitudes aux différents moments de la

[241] Entretien 7 (e7) : Une femme, 53 ans, Infirmière, présidente de l'AFR, le 16 septembre 2014.

contestation. Elle a ainsi su adapter son jeu d'acteur en fonction des scènes dans lesquelles elle était en représentation (Goffman, 1973) lorsqu'elle faisait signer les pétitions, rencontrait un élu ou encore défendait un projet. Finalement elle trouve les mots que le groupe attendait.

Le mouvement a également su « garder la main » sur la protection du parc comme l'explique Marie-Anne Carré : « *l'action conjuguée des usagers n'était dictée que par le cœur, le besoin de bien-être et de loisirs pour tous les visiteurs des communes cantiliennes et de l'agglomération mais qu'en aucun cas ces usagers ne souhaitaient voir leur action récupérée par un quelconque mouvement qu'il soit d'ordre social ou politique.* »[242]. Mais, même si le mouvement est resté celui d'un collectif citoyen, les politiques ont bien compris l'intérêt du parc et plus globalement des forêts de l'agglomération comme en témoigne François Zimeray Président de la CAR à l'époque : « *L'aménagement de cet équipement sera effectué en direction des familles et des scolaires. Cette réalisation est de nature à changer l'image de l'agglomération trop handicapée par son image industrielle, alors qu'il n'y a qu'à se pencher sur une carte pour s'apercevoir de l'importance occupée par le manteau forestier* »[243].

Face à cette menace de fermeture les usagers ont choisi la contestation publique, mais cela aurait pu être différent. Ils auraient pu choisir de ne pas se mobiliser ou bien apporter leur soutien moral sans s'investir. Si le parc animalier est vu comme un produit de consommation (Kalaora, 1993), au sens où les individus viennent y consommer de la nature, comment les usagers vont réagir ? Selon Albert Hirschman, l'individu dispose de trois manières d'agir face à une situation de mécontentement, situation que nous retrouvons avec le parc : *exit*, *voice* ou *loyalty* (Hirschman, 2011). Il peut choisir *exit* et ne pas prendre part à l'action. C'est, dans un premier temps, le choix fait par les hommes politiques. Il peut choisir le *loyalisme* au sens où certains usagers signent la pétition mais sans réellement y croire ou s'impliquer dans la sauvegarde du parc. Enfin, le choix qui va être pris par ces « consommateurs » de nature est *voice* : la contestation. Cela est sûrement dû au rôle joué par une des deux mères de famille qui s'est retrouvée mise en avant. Elle a donc joué le rôle de leader au sein du groupe puis de l'association dont elle est devenue présidente. Elle a réussi à fédérer autour d'elle un groupe de personnes sociologiquement très différentes.

La contestation va être efficace puisque le collectif va réussir à mobiliser, fédérer et avec l'appui des médias à rendre visible le problème. En un mois, les deux mères de famille et le collectif qui se fédère autour d'elles recueillent 33 700 signatures, le mercredi après-midi et les week-ends, au parc animalier, mais aussi dans le centre de la ville de Rouen. Il parait important

[242] Inconnu, 20 000 signatures pour sauver le parc animalier de Roumare, , *Paris Normandie*, 2 novembre 1999.
[243] Canu S. Après la pluie, le beau temps. *Liberté Dimanche*, 5 juin 2002

de rappeler qu'en 1999, les « médias sociaux »[244] n'existent pas et que l'intégralité des signatures a été récoltée sur papier. La pétition est arrêtée au bout d'un mois par un appel du préfet qui souhaite les recevoir. S'il avait refusé dans un premier temps de les rencontrer, la pression exercée par la fondation Brigitte Bardot[245] ne lui aurait pas laissé le choix.

Nous pouvons penser que la mobilisation autour de ce parc est liée au fait qu'il soit identifié comme un « lieu de mémoire » (Nora, 1984) au sens où il est devenu au fur et à mesure des années (Il existe depuis 33 ans lorsqu'il est menacé de fermeture) un élément symbolique du patrimoine des usagers qui le fréquentent. Nous pouvons même aller plus loin et dire que c'est un lieu « sensible » qui touche également les habitants.

La sauvegarde du parc est donc mise sur agenda politique. Ce conflit est intéressant à étudier car s'y jouent des rapports culturels, des rapports sociaux et des rapports spatiaux. Cette dernière dimension n'est que peu approfondie dans l'étude des conflits sociaux bien qu'elle soit fondamentale pour comprendre les enjeux mais aussi les éléments du conflit. Il est ici question « d'une action collective non institutionnelle » (Ripoll, 2008). Le lieu où se centre la contestation n'est pas un local, « une place », mais un parc animalier situé au cœur d'une forêt domaniale. La place publique, l'espace public devient donc la forêt et le parc animalier en son sein.

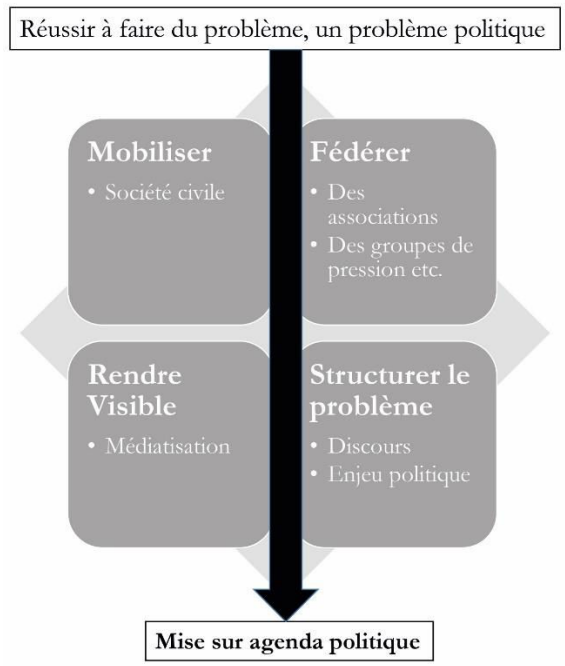

Schéma 15 : Comment le collectif fait du problème, un problème politique mis sur agenda, R. Lepillé, 2015

Comme le montre le Schéma 15, quatre moments distincts ont permis au mouvement que la sauvegarde du parc soit mise sur agenda politique. Tout d'abord la mobilisation de la société civile, puis la fédération autour de ce collectif (d'association, de groupes de pression, etc.), ensuite, la visibilité du problème, grâce notamment à la médiatisation du conflit.

Pour ne pas rester uniquement dans la contestation, le problème a besoin d'être structuré. Le collectif devenu association présente un projet qui dépasse le cadre du parc animalier et propose un aménagement à

[244] *Facebook*, *tweeter*, etc.
[245] La Fondation agit notamment à travers des aides aux refuges, des sauvetages d'animaux, etc.

l'échelle du massif forestier. La sauvegarde du parc animalier devient alors une priorité sur l'agenda politique.

3. Le parc inscrit sur l'agenda : des changements d'échelle

Nous assistons à différents changements d'échelles : le conflit passe de deux mères de famille à une association, Un candidat aux élections municipales devient maire et l'agglomération s'agrandit ce qui fait entrer le parc animalier dans son périmètre.

Ainsi le conflit prend de l'ampleur et devient un enjeu à l'échelle de l'agglomération. Il est pertinent de voir qu'autre chose que l'échelle change quand change l'échelle (Lévy & Lussault, 2003).

Figure 64 : Le logo de l'association de la forêt de Roumare

Le premier changement d'échelle intervient après la rencontre avec le préfet qui conseille de se structurer en association pour être entendu. En effet, cela permet de donner une identité au mouvement, en lui donnant un nom et un logo. L'AFR est donc créée[246]. Nous passons donc de deux mères de famille à une association de plus de 400 membres. Le logo (Figure 64) montre au premier plan un cervidé et au deuxième plan des arbres. Cet emblème contribue à forger une identité commune. Le drapeau est un symbole « peu coûteux à dupliquer à l'infini, il permet de marquer l'espace » (Foret, 2008). Il donne aussi aux individus le sentiment d'appartenir à un groupe.

[246] Nous présentons annexe 16, le premier bulletin d'information de l'AFR

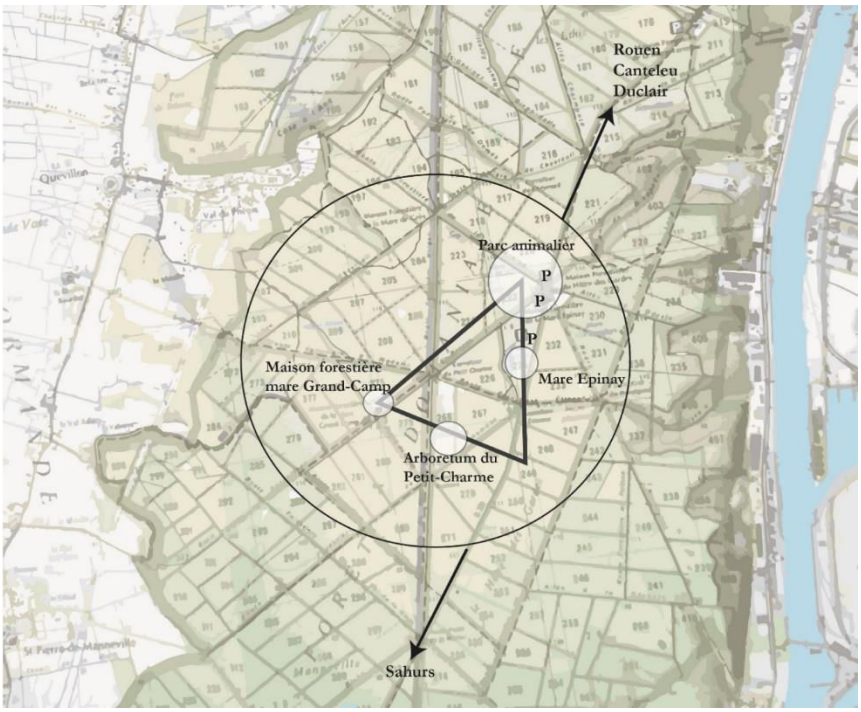

Figure 65 : Projet d'aménagement à l'échelle du massif forestier de Roumare, Document AFR. 2000, retravaillé par R. Lepillé

Deuxième changement d'échelle, la taille géographique de l'enjeu : on passe de l'aménagement d'un parc à celui d'un massif. Maintenant que le parc est quasiment à l'abandon aux yeux de tous, l'association travaille à monter un projet plus global et plus ambitieux (Figure 65) pour le présenter à d'éventuels investisseurs. C'est d'ailleurs un projet politique au sens où il entend produire du vivre-ensemble (voir ci-dessous). Dans cette démarche, elle reçoit l'appui technique des forestiers de l'ONF. L'association pense tout d'abord à agrandir le parc pour que les animaux bénéficient de plus d'espace. Sa surface double et il passe de 13 à 26 hectares. Elle pense également dans son plan de réaménagement à le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite selon le label « tourisme et handicap »[247], mais aussi à mettre en lumière trois espaces situés à proximité : l'arboretum du petit charme, la mare Épinay et la maison forestière de grand-camp. Les médias signalent : « Un projet d'envergure est à l'étude. Il consiste à utiliser le potentiel forestier comme la maison forestière, la Mare Épinay, le parc animalier et l'arboretum pour créer dans l'avenir un pôle ouvert au public. »[248]

Troisième changement, un changement d'échelle politique. On peut remarquer que l'association n'est pas restée dans la contestation, mais est devenue force de proposition avec un projet pour lequel elle a essayé de trouver des financements notamment auprès des banques.

[247] Le but de ce label est de certifier l'accessibilité des sites et des équipements touristiques en tenant compte de tous les types de handicaps.
[248] Inconnu. (2005). Toujours des projets pour les défenseurs de la forêt.

Alors qu'au début du conflit les hommes politiques ne s'investissent pas après les différentes étapes mentionnées, certains vont peu à peu donner de l'importance à ce parc et s'investir dans sa protection. Un candidat qui souhaite présenter sa candidature dans la commune qui a la plus forte densité de population à proximité du parc animalier, Canteleu, décide très tôt de partir en campagne électorale. Il fait de la sauvegarde du parc animalier un thème fort, sinon prioritaire.

Si ce candidat décide de commencer sa campagne à ce moment-là, c'est probablement qu'il sent l'opportunité, avec la défense du parc et à travers l'association de la forêt de Roumare, d'obtenir l'adhésion de la population cantilienne. En effet, selon les enquêtes sur les usages et les perceptions des habitants de l'agglomération, ce sont les habitants de Canteleu qui sont surreprésentés parmi les individus qui fréquentent le parc animalier. Il faut tout de même rester prudent puisque la commune est déjà dirigée par un socialiste (Christian Bêcle), il est donc assuré d'être élu dans un fauteuil ! Dans un entretien réalisé avec lui, il nous exprime le fait que sa stratégie s'avère payante, en mars 2001, il devient maire. On peut voir que le conflit s'étend à une échelle politique, ce qui lui permet de trouver de nouveaux alliés (Subra, 2008). Cette élection va faciliter la communication entre l'association est l'agglomération rouennaise comme nous le témoigne ce militant : « *C'est beaucoup passé par Christophe Bouillon. Une fois qu'il a été convaincu. Ça l'intéressait particulièrement car la relation ville forêt, c'est vraiment son idée, pour Canteleu, le fait d'apporter du vert dans Canteleu c'est lui, il a beaucoup travaillé pour cela.* »[249].

[249] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016

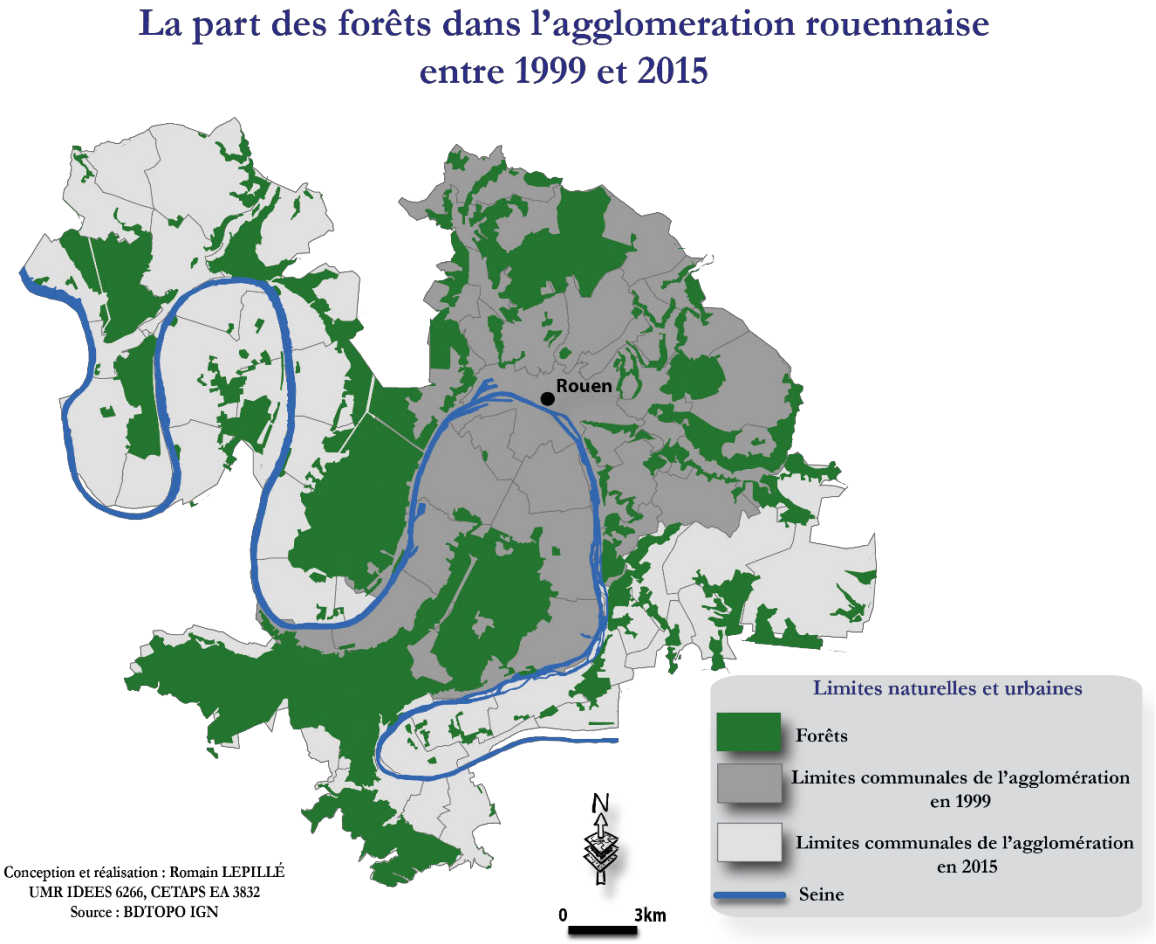

Carte 22 : Une agglomération qui concentre de plus en plus de forêt (1999-2015), R. Lepillé, 2015

Quatrième changement d'échelle (Carte 22), administratif celui-là : l'opportunité pour un nouvel acteur institutionnel, un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de disposer d'un objet à la fois visible, consensuel, compréhensible, valorisable et spécifique. Pour le président de la Communauté de l'Agglomération Rouennaise : « *C'est la rencontre d'une volonté et d'une opportunité. Le conseil général a lâché le parc et nous avons pensé qu'il était de notre devoir de l'aider à vivre* »[250]. C'est à ce moment que l'agglomération va se saisir du parc animalier, puis des forêts, pour mettre en place une politique forestière à l'échelle de son territoire. On assiste ici au développement d'une intercommunalité qui se surajoute comme un échelon supplémentaire dans le système administratif et politique français. La loi dite Chevènement renforce et simplifie la coopération intercommunale, certains auteurs parlent de « révolution intercommunale » (Borraz, 2012), même si elle s'est produite dans une relative indifférence de la part des populations concernées. Cette loi entraîne, au 1er janvier 2000 le district de l'agglomération rouennaise à devenir la Communauté de l'agglomération rouennaise avec un périmètre élargi (45 communes), dont la commune de Val du la Haye sur laquelle le

[250] Canu, S. (2002). Après la pluie, le beau temps. *Liberté Dimanche*. 5 juin 2002

parc animalier est implanté. Le parc entre désormais dans son périmètre d'action (quatrième changement d'échelle) comme le montre la carte 1. Ce changement entraîne un transfert de compétences des communes à l'agglomération notamment la compétence environnement dont se saisit l'agglomération. Le chef du service environnement nous chiffre la participation de l'agglomération à partir de 1999 : « l'agglomération avait financé le parc à hauteur de 50 000 francs, et en 2000 à hauteur de 100 000 francs. De même en 2001, avec 250 000 francs (38 000€ aujourd'hui en prenant en compte l'inflation). Aujourd'hui le parc coûte à la collectivité 70 000€ par an. »[251]. Cette subvention permet à l'ONF d'assurer la gestion quotidienne du parc. « Au regard des compétences qui leur reviennent, de l'étendue de leur périmètre d'intervention, elles [les agglomérations] sont même en passe de devenir des acteurs centraux d'un nombre croissant de politiques publiques » (Navarre & Rousseau, 2013).

À travers la forêt, c'est sur la politique environnementale qu'agit l'agglomération. Pour ces élus, qui prennent en charge des services comme la gestion des déchets ou les transports en commun, c'est un moyen de faire une politique plus visible et consensuelle et c'est également l'occasion de marquer les esprits. C'est à partir de ce moment que le parc animalier et les forêts de l'agglomération vont être au cœur d'une Charte Forestière de Territoire. Avant le lancement de la charte, le parc est déjà sauvé, restructuré avec une surface qui a doublé (12 à 26 hectares), il est inauguré le 9 avril 2005. Une ligne de bus est même créée pour relier, le mercredi, le samedi et le dimanche, Rouen (station du Mont-Riboudet), au parc animalier[252]

4. Les chartes, un outil privilégié de concertation

Nous allons à présent dépasser le cadre du parc animalier pour étudier les chartes forestières de territoire. Sous quelle forme se développent-elles sur le territoire de l'agglomération ? En quoi furent-elles un outil efficace pour sortir du conflit, et pour aller plus loin ensuite ? Dans ce cas précis, la charte est un outil qui permet d'aller plus loin en pensant un aménagement à l'échelle de plusieurs massifs. En effet, dans d'autres cas d'aménagements conflictuels (décharge, prison, centrale nucléaire, aéroport, etc.), les enjeux sont circonscrits à une seule thématique.

Une charte forestière de territoire est un document réglementaire de concertation qui vise à inciter les acteurs à travailler ensemble sur la base du volontariat. Une circulaire du 15 février 2001 du ministère de l'agriculture et de la Pêche, encourage ce type de démarche. C'est

[251] Entretien 11 (e11) : Un homme, 41 ans, Chef du service environnement de la Métropole Rouen Normandie, le 27 octobre 2014.
[252] Annexe 16, tome 2

la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) qui est chargée d'accompagner la mise en place des chartes. « La charte de territoire forestier est appelée à devenir un outil d'aménagement et de développement durable des territoires ruraux, insérant davantage les forêts dans leur environnement économique, écologique, social et culturel. »[253]. Ce qui interpelle tout de suite le lecteur, c'est qu'il est fait mention d'agriculture, de pêche et de territoires ruraux. L'agglomération rouennaise, par sa taille, par sa densité urbaine, par sa démographie est très éloignée du type de territoire pour qui sont pensées ces chartes. Même si elles ne sont pas destinées à une agglomération de la taille de Rouen, elles sont un outil qui permet de développer des partenariats. À propos des premières assises nationales des chartes forestières de territoire qui se déroulent en 2003, le chef du service environnement de l'agglomération rouennaise raconte, qu'il y avait un décalage avec les autres chartes. La charte de l'agglomération rouennaise est orientée « accueil du public » avec une intercommunalité de 500 000 habitants et des projets financiers très importants. Les autres chartes étaient orientées « sylviculture et biodiversité » dans des intercommunalités de 20 mille habitants.

La charte va donc être utilisée comme un outil de concertation et en tant que mode de gouvernance (Pierre Lascoumes & Le Galès, 2004a). La définition de la concertation est au cœur de plusieurs recherches relatives à l'environnement (Mermet & Berlan-Darqué, 2009), qui la définissent d'abord par ses objectifs (Deldrève & Deboudt, 2012), qu'il s'agisse de faire émerger des aspirations collectives (Jean-Eudes Beuret, 2009), de trouver une issue à un problème et/ou de construire un projet commun avec la finalité de dépasser les enjeux particuliers (J.-E. Beuret et al., 2006), ou encore de permettre aux publics concernés d'influencer la prise de décision (Fourniau, 1997).

L'intérêt de la concertation dans le cas qui nous intéresse a été la rencontre entre deux acteurs (l'ONF et la métropole) qui vont faire cause commune. L'ONF a besoin de moyens pour accueillir le public. La métropole, nouvel échelon politique et administratif, est en quête de légitimité sur le territoire. Elle va se saisir des forêts pour valoriser son territoire, en équiper les différents massifs pour en faire des « Forêt d'Exception® »[254]. Comme l'exprime un fonctionnaire territorial, alors en charge, en 2003, des aménagements et de la qualité de vie, «

[253] Circulaire n ° 2001-3004 du 15 / 02 / 01 relative à la Charte de territoire forestier.
[254] « Le label Forêt d'Exception distingue un projet territorial rassemblant des acteurs locaux engagés dans une démarche d'excellence autour d'un patrimoine aux valeurs particulièrement affirmées. ». http://www.onf.fr/gestion_durable/++oid++168d/@@display_media.html page consultée le 15 mai 2015 Les forêts rouennaises ont obtenu ce label le 2 juin 2015.

nous avons une carte à jouer, celle de la nature à proximité de la ville. Nous devons privilégier l'aspect social de nos massifs. »[255].

Parmi les actions de la charte on trouve, en plus de la restructuration du parc animalier, l'amélioration de la signalétique à l'intérieur des forêts, la mise en lumière de la mare Épinay et de l'arboretum du petit charme, la création d'un réseau de maison des forêts, la création d'une forêt urbaine de loisirs sur le site du Madrillet, etc. Ces actions ont pu être réalisées grâce à un co-financement du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER). L'élaboration de la charte réunit plus de 50 acteurs locaux (clubs ou associations, ONF, des fédérations, des maires de commune, etc.). Le projet porté par l'AFR de la restructuration du parc animalier, de la mare Épinay et de l'arboretum du petit charme est repris et labellisé « CREA-ONF ». Après la restructuration du parc animalier, le budget le plus important est accordé à la création d'un réseau de maisons des forêts que nous allons étudier dans le chapitre suivant.

On voit que la cause écologique « tend à s'inscrire dans le mode d'évaluation du renom lorsque ses tenants cherchent à attirer l'attention de l'opinion en recourant aux médias ou aux campagnes publicitaires. » (Lafaye & Thévenot, 1993). Avec l'évolution des missions de l'ONF, qui depuis 2001 [256] assure une mission d'accueil du public, l'affirmation et le renforcement des fonctions sociales de la forêt publique française trouvent à Rouen une issue originale, sinon une forme relativement pionnière. L'originalité du cas donne accès à une intervention de la puissance publique qui s'exprime dans l'ensemble des secteurs de la vie sociale des français, et qui peut être lue aussi comme une extension paradigmatique de l'État Providence (Esping-Andersen, 1999).

Si en 1999 le sort d'un parc animalier ne semblait pas intéresser les élus locaux, lorsque le projet de maisons des forêts démarre en 2002, et qu'il est rendu public en avril 2003, ce sont 13 communes sur les 34 que compte l'agglomération à l'époque, dont certaines proposent plusieurs projets, qui sont candidates sur les 34 communes que compte alors l'agglomération.

[255] Kotb Jane, Maisons du bois pour valoriser la forêt, *Paris Normandie*, 4 février 2003
[256] loi n° 2001-602 du 9 juillet 2001 d'orientation sur la forêt

Chapitre 9 : La forêt comme bien commun : L'exemple des maisons des forêts

Après avoir étudié le cas du parc animalier et la prise de conscience de la valorisation du cadre forestier, nous avons choisi de changer d'échelle et de présenter le cas de la mise en place des maisons des forêts (échelle métropolitaine) afin de montrer que la forêt est désormais considérée comme « bien commun ».

L'expression « bien commun » pose de nombreuses questions. La première étant un souci de traduction. Le terme anglais *common* est communément traduit par « bien commun » alors que l'idée de bien ne fait pas partie de l'expression anglaise. Pour les juristes, un bien étant une chose appropriée, il ne peut être commun (C. Larrère & Larrère, 2015). Nous parlerons donc plutôt, comme Bernard Billaudot, de « ressource commune ». Pour autant, l'expression retenue dans le titre de ce chapitre est le bien commun, parce qu'elle est la plus courante et que l'interrogation signifie que le sens de « bien » dans cette expression est lui aussi en débat (Billaudot, 2012).

Nous entendrons donc par « ressource commune » un bien dont un certain nombre d'individus font usages, sans être exclusif il n'est utilisé que par une partie des membres de la société. Nous allons montrer ici à travers l'exemple de l'implantation de maison des forêts que c'est bien le cas.

La sauvegarde du parc animalier a été le déclencheur qui à donner à voir aux hommes politique locaux le potentiel forestier, véritable atout pour « faire territoire » et créer du vivre ensemble. C'est ce qu'exprime Jean claude Ferriol, directeur adjoint du département aménagements et qualité de vie à l'agglomération de Rouen en 2003 : « *Nous avons une carte à jouer, celle de la nature à proximité de la ville. Nous devons privilégier l'aspect social de nos massifs.* »[257]. Cette carte ils s'en sont saisie avec le parc animalier et avec le développement des chartes forestières de territoire. Parmi les nombreux projets cités auparavant (forêt urbaine de loisir, fermeture de route dans la forêt, etc.), nous allons nous arrêter sur un projet en particulier, celui du réseau de maisons des forêts.

1. Naissance du projet de maisons des forêts

Dans un premier temps nous allons centrer l'analyse sur l'origine du projet de maisons des forêts. L'agglomération rouennaise, est en pleine mutation à la fin des années 1990 passant de district à communauté d'agglomération et récupérant de fait de nouvelles compétences. En 1999, un premier projet d'éducation à l'environnement a failli voir le jour, il s'agissait *« d'un*

[257] Kotb Jane, Maisons du bois pour valoriser la forêt, *Paris Normandie*, 4 février 2003

passeport environnemental pour les scolaires de cycle 1-2-3. »[258]. En effet, le district est en charge de la gestion des déchets et de l'eau, mais pas encore des forêts. C'est réellement à partir du 1 janvier 2000 avec la création de la communauté de l'agglomération rouennaise que de nouvelles compétences s'ajoutent et notamment la compétence environnement.

Si le tout jeune service environnement de l'agglomération s'occupe des forêts, ce n'est qu'au début de l'an 2000 que l'ONF prend contact avec eux. En effet, ils sont en recherche de financements pour entretenir le parc animalier de la forêt de Roumare.

Le projet de l'AFR, comme nous l'avons présenté précédemment, dépassait le cadre du parc animalier en proposant la réfection de la mare Epinay, la valorisation de l'arboretum et l'utilisation de la maison forestière de la mare Grand'Camp comme lieu d'accueil du public. Ce projet à vaste échelle à peut-être donné des idées au président de la CAR de l'époque qui a vu l'opportunité de mener une politique consensuelle en utilisant les préoccupations environnementales.

C'est en 2001 que l'idée de créer ce réseau sur le territoire voit le jour. Le chef du service environnement explique avoir reçu « *une commande politique du président* » (NDLA : de la métropole, François Zimeray), demandant de « *construire une maison des forêts, enfin une maison dans la forêt, une maison forestière, un lieu d'accueil du public en forêt.* »[259]. Le personnel politique comprend l'importance de la forêt dans une l'agglomération handicapée par une image de territoire pollué et de « pot de chambre » de la Normandie, et souhaite mettre en avant les atouts d'une agglomération « *handicapée par son image exclusivement industrielle. Or le manteau forestier est important Il faut se l'approprier.* » [260]. Si l'agglomération s'inscrit dans cette démarche c'est que « la cause écologique tend à s'inscrire dans le mode d'évaluation du renom lorsque ses tenants cherchent à attirer l'attention de l'opinion en recourant aux médias ou aux campagnes publicitaires. » (Lafaye & Thévenot, 1993).

Le modèle de maisons des forêts utilisé est celui d'une maison forestière des Yvelines située en lisière d'une ZUS (la ville de Trappes) dans la forêt domaniale de Port-Royal : « Amadryade, la maison de la forêt »[261]. C'est un lieu d'observation, d'expérimentation et d'apprentissage. Les travaux pédagogiques s'y déroulent avec un animateur ONF. Cette maison est uniquement destinée à des scolaires.

[258] Entretien 11 (e11) : Un homme, 41 ans, Chef du service environnement de la Métropole Rouen Normandie, le 27 octobre 2014.
[259] Entretien 11 (e11) : Un homme, 41 ans, Chef du service environnement de la Métropole Rouen Normandie, le 27 octobre 2014.
[260] J.H., La forêt sauvée par les animaux, *Paris Normandie*, 24 février 2004.
[261] Amadryade, la maison de la forêt http://www.onf.fr/activites_nature/++oid++cc7/@@display_leisure.html

Le projet de maisons des forêts, lui, est pensé pour accueillir les scolaires, mais également les particuliers au travers d'ateliers pédagogiques concernant la flore, la faune, le climat et les essences forestières. Ces maisons accueillent également le grand public au travers d'animations thématiques et d'expositions. Enfin, elles devaient permettre aux professionnels du bois de promouvoir ce matériau dans ses différents usages. Mais au cours de l'élaboration du projet les « maisons de la forêt et du bois » sont devenues « maisons des forêts ». La filière bois a été mise entre parenthèses. En effet, dans la CFT1 le choix a été fait de mettre en avant l'accueil du public. C'est à partir de la CFT2 et surtout de la CFT3 que l'accent est mis sur la filière bois et la biodiversité.

L'idée originelle était de constituer un réseau de bâtiment « maisons des forêts » qui rayonne sur la métropole[262]. Le projet est estimé à un coût de 3 millions d'euros. Ce coût est partagé, comme pour le parc animalier, entre la communauté d'agglomération, le conseil régional, l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) et le FEDER.

Le projet de maisons des forêts démarre en 2002, il est rendu public en avril 2003 dans le magazine de l'agglomération rouennaise : « *Ni parc d'attraction, ni cabane, ces maisons offriront un lieu permanent de présentation et de connaissance du patrimoine forestier.* »[263].

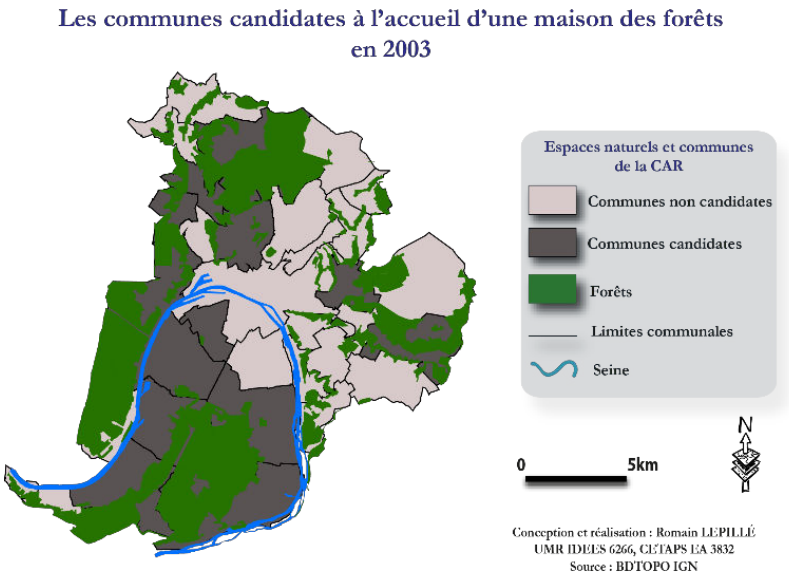

Carte 23 : En Gris foncé, les communes qui ont déposé un dossier pour accueillir une maison des forêts.

Chaque commune de l'agglomération (34 à l'époque) a reçu un message pour savoir si elle était intéressée par l'accueil d'une de ces maisons, et si elle disposait d'un site susceptible pour la mettre en place.

La Carte 23 nous interpelle car sur les 34 communes que compte l'agglomération rouennaise en 2003, 13 se sont portées candidates.

[262] Entretien 11 (e11) : Un homme, 41 ans, Chef du service environnement de la Métropole Rouen Normandie, le 27 octobre 2014.
[263] Letailleur Gérard, Création des maisons des forêts, *agglomag*, n°17, avril 2003.

Au regard du Tableau 69 certaines communes ont déposé plusieurs dossiers. La commune de Canteleu en a déposé trois sur trois sites différents. C'est d'ailleurs la commune qui a déposé le plus de dossiers. Des communes comme Petit-Couronne et Saint-Étienne-du-Rouvray ont également présenté des dossiers communs.

Communes	**Sites proposé(s)**
Saint-Aubin-Épinay	Épinay
Darnétal	Bois du Roule
	Collège Rousseau
Mont-Saint-Aignan	Bel Avent
Notre-Dame-de-Bondeville	Bel Avent
Houppeville	La Coudrette
Maromme	Échangeur Canteleu Maromme
Canteleu	la ferme des deux lions
	Rond-point du loup
	Maison forestier ONF (Grand'Camp)
Petit-Couronne	Rue du Madrillet
Saint-Étienne-du-Rouvray	centre de loisirs-sapinière
Oissel	Ancien hôpital
Petit Quevilly	centre de loisirs de Petit-Quevilly
Grand couronne	Le petit essart
	Clos Sanson
Petit-Couronne et Saint-Étienne-du-Rouvray	la mare aux Sangsues

Tableau 69 : La liste des communes candidates et les sites qu'elles proposent

Pourquoi autant de communes ont-elles candidaté ? Plusieurs raisons peuvent expliquer cela. Premièrement le coût est assumé par d'autres acteurs que la ville elle-même (métropole, ADEME, FEDER, etc.). De plus, cela peut donner une bonne image de la commune. On peut voir qu'il y a une instrumentalisation de la nature de la part des acteurs politiques, la nature peut constituer un bel habillage (Lafaye & Thévenot, 1993). D'ailleurs ce projet trouve un écho dans les médias locaux :

> « Douze villes ont postulé pour accueillir le projet de la communauté d'agglomération rouennaise, la première maison de la forêt dont le budget se monte à 910 000 € : Canteleu, Darnétal, Grand-Couronne, Petit-Couronne, Houppeville, Maromme, Mont-Saint-Aignan, notre dame de Bondeville, Oissel, Petit Quevilly, Saint-Aubin-Épinay et Saint-Étienne-du-Rouvray. Ces douze communes défendent quinze lieux. La CAR vient de remettre aux candidats un « cahier des charges » mentionnant les nombreux critères de sélection : proximité de la forêt, superficie, fréquentation actuelle du public, aménagement existant dans le massif le plus proche, état des équipements, gestion de l'entretien des sites, intérêts écologiques du massif, possibilités de financements européens, contraintes réglementaires, etc. La CAR rendra sa décision fin 2002. »[264]

Cet extrait récapitule ce que nous avons dit précédemment et devance ce dont nous allons parler maintenant. En effet, après avoir postulé les villes candidates doivent remplir un

[264] Kotb Jane, Aux petits soins pour « leur » forêt, *Paris Normandie*, 22 mai 2002.

cahier des charges avec un certain nombre de critères, certains plus importants que les autres, présentés ci-après.

2. Sélectionner un site : une politique équitable ou égalitaire ?

Ici nous allons suivre le processus qui a conduit au choix de la maison des forêts parmi les 17 sites proposés. Une interrogation va guider notre réflexion, Si la forêt est une « ressource commune », la politique en terme de mise en place d'équipement est-elle équitable (donner à ceux qui ont moins) ou égalitaire (donner la même chose à tous) ?

Pour sélectionner le site, les villes candidates doivent répondre à cinq critères obligatoires (Tableau 70).

Grille d'analyse pour classer les sites souhaitant accueillir une maison des forêts selon 5 critères incontournables (2002)

CRITERES DETERMINANTS	Saint-Aubin-Epinay	Darnétal		Mont-Saint-Aignan	Notre-Dame-de-Bondeville	Houppeville	Maromme	Canteleu			Petit-Couronne	Saint-Etienne-du-Rouvray	Oissel	Petit-Quevilly	Grand-Couronne	Petit-Cour. / St-Etienne	Grand-Couronne
N° du site	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
Proximité de la forêt																	
Statut de la forêt																	
Financement FEDER																	
Maîtrise foncière / Propriétaire (facteur de disponibilité dans le temps)	Privés	Comm.	Comm.	Privés	Privés	2004	Comm.	Comm.	CG76	ONF	Comm.	CG76	CHU	Comm.	EPBS	SM Mad.	EPBS
Délai de constructibilité du site lié aux documents d'urbanisme (POS-PLU)	Rév.			Rév. ?	Rév.	Rév.	Mod.									Rév.	Rév.
Site retenu (O) ou écarter (N)	N	O	O	?	O	N	O	N	N	N	O	O	O	O	O	O	O

Qualificatif :
Critère Favorable
Défavorable

N° et nom des sites proposés :			
1	Epinay	9	Rond point du Loup
2	Bois du Roule	10	Maison forestière ONF
3	Collège Rousseau	11	Rue du Madrillet
4	Bel Event (MSA)	12	Centre de loisirs - Sapinière
5	Bel Event (NdB)	13	Ancien hôpital
6	La Coudrette	14	Centre loisirs de Petit-Quevilly
7	Echangeur Canteleu-Maromme	15	Le Petit-Essart
8	Ferme des deux lions	16	Mare aux Sangsues
		17	Le Clos Sanson

Tableau 70 : Les critères incontournables nécessaires pour accueillir une maison des forêts

Comme le montre le Tableau 70, cinq critères sont incontournables et les sites qui ne les possèdent pas sont d'office éliminés. Un premier critère est la proximité de la forêt. Les sites du centre équestre et de la ferme des deux Lyons (situés sur la commune de Canteleu) sont exclus car la distance estimée à la forêt (1,2 kilomètres) est trop importante. Un deuxième critère, le statut de la forêt, qui ne doit pas être privé, élimine la commune de Saint-Aubin-Épinay qui proposait de placer la maison des forêts dans la forêt privée du bois des princes. Un troisième critère, celui d'être éligible au fond FEDER (européen) qui finance une grand partie du projet. Dans le cas de la commune d'Houppeville, celle-ci n'est pas éligible en l'état puisqu'elle doit réviser son Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Enfin, le dernier critère est celui de la maîtrise foncière. On observe que la propriété du sol par l'ONF et le CG76 sont des critères discriminants. En revanche, si dans le cas de Saint-Aubin-Épinay, la maitrise du foncier par un propriétaire privé est rédhibitoire, dans le cas de Mont-Saint-Aignan et de Notre-Dame-de-Bondeville, cela ne semble pas être problématique.

Ainsi, cinq sites ne sont pas retenus. Notons que ceux de Canteleu (qui présentait trois sites) n'ont pas été retenus. Ici on peut se demander si les critères qui ont été préalablement définis n'avaient pas pour but de favoriser des lieux qui ne possédaient pas d'équipement de loisir. Si la forêt est une ressource commune, la mise en valeur de la forêt sur un territoire doit permettre à tous les massifs d'avoir des équipements, dans le cadre d'une politique égalitaire. On peut alors comprendre que la commune de Canteleu ait été évincée. Le responsable des maisons des forêts nous explique que bien que le parc ne soit pas « *sur Canteleu, mais sur la commune du Val-de-la-Haye. Dans les esprits, c'est la forêt de Canteleu.* »[265]. L'ancien maire de Canteleu exprime le regret de ne pas avoir obtenu l'accueil d'une maison des forêts : « *l'histoire de la maison, il fallait équilibrer, parce que c'est vrai que du coup d'autres élus auraient pu dire « bah ouais, c'est Christophe Bouillon, il va tout prendre, il va tout ramener chez lui. ». Donc c'est normal il y a un équilibre du territoire. Quoi qu'il en soit je continue à penser que ça aurait été très pertinent d'avoir une maison de la forêt sur Canteleu* »[266]. Son sentiment est celui actuellement partagé par les gestionnaires de la métropole comme nous le verrons par la suite.

[265] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016

[266] Entretien 4 (e4) : Un homme, 45 ans, Député de la 5e circonscription de Seine-Maritime, ancien maire de Canteleu (2001-2014), le 4 décembre 2014.

Grille d'analyse pour classer les sites souhaitant accueillir une maison des forêts (2002)

CRITERES	Valeur de pondération	Valeur maximum	Saint-Aubin-Epinay		Darnétal				Mont-Saint-Aignan		Notre-Dame-de-Bondeville		Houppeville		Maromme		Canteleu						Petit-Couronne		Saint-Etienne-du-Rouvray		Oissel		Petit-Quevilly		Grand-Couronne		Petit-Cour. / St-Etienne		Grand-Couronne	
N° du site			1		2		3		4		5		6		7		8		9		10		11		12		13		14		15		16		17	
Intérêt écologique comme support pédagogique	4,61	9,22	1	4,6	2	9,2	2	9,2	2	9,2	2	9,2	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4,6	0	0	0	0	0	0	0	0	1	4,6	0	0	1	4,6
Accessibilité en transport en commun	4,41	8,82	1	4,4	1	4,4	1	4,4	2	8,8	1	4,4	0	0	0	0	1	4,4	1	4,4	2	8,8	2	8,8	2	8,8	1	4,4	0	0	0	0	1	4,4	1	4,4
Accessibilité en vélo	4,28	8,56	2	8,6	0	0	1	4,3	2	8,6	2	8,6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	8,6	2	8,6	2	8,6	1	4,3	2	8,6	2	8,6	2	8,6
Perception du site	4,12	8,24	2	8,2	2	8,2	1	4,1	1	4,1	2	8,2	2	8,2	1	4,1	1	4,1	2	8,2	1	4,1	1	4,1	2	8,2	1	4,1	1	4,1	2	8,2	1	4,1	2	8,2
Facilités d'aménagement	4,11	8,22	2	8,2	2	8,2	2	8,2	2	8,2	0	0	2	8,2	0	0	2	8,2	2	8,2	2	8,2	2	8,2	2	8,2	2	8,2	2	8,2	2	8,2	2	8,2	2	8,2
Environnement sonore	4,06	8,12	1	4,1	2	8,1	0	0	1	4,1	2	8,1	2	8,1	0	0	1	4,1	0	0	1	4,1	1	4,1	2	8,1	0	0	0	0	2	8,1	1	4,1	2	8,1
Extension envisageable	4,00	8	2	8	0	0	0	0	2	8	2	8	2	8	0	0	2	8	2	8	0	0	0	0	2	8	0	0	0	0	2	8	0	0	2	8
Accessibilité des écoles (nombre de classes dans un	3,94	7,88	0	0	1	3,9	2	7,9	2	7,9	2	7,9	1	3,9	1	3,9	2	7,9	1	3,9	2	7,9	2	7,9	2	7,9	0	0	0	0	0	0	2	7,9	0	0
Equipements d'accueil du public en forêt existants	3,59	7,18	1	3,6	2	7,2	2	7,2	1	3,6	1	3,6	1	3,6	0	0	1	3,6	0	0	2	7,2	2	7,2	2	7,2	0	0	1	3,6	1	3,6	2	7,2	1	3,6
Possibilité de gardiennage ou réseau communal de	3,44	6,88	0	0	2	6,9	2	6,9	2	6,9	2	6,9	0	0	2	6,9	2	6,9	2	6,9	2	6,9	2	6,9	2	6,9	2	6,9	2	6,9	0	0	2	6,9	0	0
Prix d'acquisition du terrain	3,27																																			
Projets et/ ou équipements communaux à proximité	3,17	6,34	0	0	2	6,3	2	6,3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	6,3	0	0	2	6,3	2	6,3	2	6,3	2	6,3	2	6,3
Réhabilitation de bâtiments ou d'un secteur déjà bâti	3,06	6,12	2	6,1	1	3,1	0	0	2	6,1	2	6,1	2	6,1	2	6,1	2	6,1	1	3,1	1	3,1	2	6,1	1	3,1	0	0	0	0	2	6,1	2	6,1	2	6,1
Défrichement d'un espace boisé à entreprendre	3,00	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	2	6	0	0	2	6	2	6	2	6	0	0	2	6	2	6	2	6	2	6	0	0	2	6
Total		99,58		61,81		71,61		64,53		81,47		77,02		52,23		21,06		59,28		48,75		60,83		68,18		80,96		44,53		39,43		67,8		63,77		72,21
Total ramené sur 100		*100*		*62*		*72*		*65*		*82*		*77*		*52*		*21*		*60*		*49*		*61*		*68*		*81*		*45*		*40*		*68*		*64*		*73*
Classement des sites						*5*		*8*		*1*		*3*				*12*								*6*		*2*		*10*		*11*		*6*		*9*		*4*

Qualificatif :	Valeur :
Favorable	2
Moyen	1
Défavorable	0

N° et nom des sites proposés :			
1	Epinay	9	Rond point du Loup
2	Bois du Roule	10	Maison forestière ONF
3	Collège Rousseau	11	Rue du Madrillet
4	Bel Event (MSA)	12	Centre de loisirs - Sapinière
5	Bel Event (NdB)	13	Ancien hôpital
6	La Coudrette	14	Centre loisirs de Petit-Quevilly
7	Echangeur Canteleu-Maromme	15	Le Petit-Essart
8	Ferme des deux lions	16	Mare aux Sangsues
		17	Le Clos Sanson

Tableau 71 : La grille d'analyse mise en place par le service environnement de l'agglomération rouennaise pour sélectionner la commune qui accueillera la maison des forêts en 2002. (source service environnement de la Métropole Rouen Normandie)

Les 14 critères suivants (Tableau 71), non rédhibitoires, présentés sous forme de grille d'analyse ont ainsi permis d'établir un premier classement des sites, selon chaque critère, en trois catégories et finalement une note moyenne sur 100 qui permet de classer chaque site.

Pour décrire le Tableau 71 nous avons regroupé les items par grand thème. Le premier groupe, où les critères sont les plus nombreux, sont ceux liés à des coûts d'équipements pour installer la maison des forêts. Faut-il acquérir un terrain ? Si oui, quel en est le prix ? Y-a-t-il un bâtiment déjà existant, ce qui permettrait de limiter les coûts de construction en l'utilisant ? S'il n'y a rien de préexistant, faudra-t-il défricher un espace boisé ? Et si oui y-a-t-il des facilités d'aménagements ?

Un deuxième groupe de critères est basé sur l'accessibilité. Ici nous retrouvons l'interface ville-forêt et les mobilités qui permettent d'aller de la ville vers la forêt et inversement. Comme nous sommes sur un équipement destiné à l'accueil des scolaires, il est

demandé de préciser le nombre d'écoles situées dans un rayon de 5 kilomètres et susceptible de fréquenter cette maison des forêts. Puis la notion d'accessibilité du site en transport en commun ou à vélo pour permettre aux écoles, mais également aux particuliers, d'accéder à la maison des forêts autrement qu'en utilisant la voiture.

Un troisième groupe de critères est lié à l'environnement (entendu dans ces deux acceptions). C'est-à-dire un environnement olfactif, visuel et auditif, l'idée étant d'être dans un lieu calme, éloigné de la pollution de la ville, mais également en fonction de ce qui environnerait l'équipement. Un autre aspect est de savoir si le site choisi a un intérêt écologique qui peut être utilisé comme support pédagogique. Par exemple, la présence d'une mare à proximité (comme dans le cas du projet de maisons des forêts à Saint-Étienne-du-Rouvray, la mare aux sangsues).

Un quatrième critère est celui de la sécurité du bâtiment, c'est-à-dire de savoir si la commune hôte a la possibilité de surveiller les lieux.

Enfin un dernier critère, au contour flou, la perception du site, sans que soit mentionné plus de détails.

Puis les sites sélectionnés ont été ceux qui possédaient les cinq critères obligatoires et la note la plus élevée (sur 100). Six sites ont été retenus, il s'agit de : Darnétal, Mont-Saint-Aignan, Notre-Dame-de-Bondeville, Petit-Couronne, Saint-Étienne-du-Rouvray, Petit-Quevilly et Grand-Couronne. Les communes retenues pour ce projet avaient affiché dans leur mairie respective des panneaux pour annoncer la mise en place prochaine d'une maison des forêts.

Finalement, alors que, Mont-Saint-Aignan avait la note la plus haute, 82/100, c'est le site de Saint-Étienne-du-Rouvray possédant la deuxième meilleure note qui a été sélectionné.

> « *À l'origine deux maisons devant initialement voir le jour, les élus ont décidé de construire d'abord la Maison de Saint-Etienne (ouverture en mars 2008). Une opportunité (la construction par la commune d'un nouveau centre de loisirs à Darnétal au cœur du bois du Roule) a permis d'ouvrir, en 2010, une nouvelle Maison des Forêts plus réduite (2 salles d'activités et 1 bureau pour les animateurs). Celle de Mont-Saint-Aignan, qui devait être une copie fonctionnelle de celle de Saint-Étienne-du-Rouvray, n'a finalement jamais vu le jour à cause de considération budgétaire mais aussi du fait, lors de la création de la CREA, de l'acquisition d'une nouvelle structure d'accueil à Orival (qui fonctionne aujourd'hui différemment des autres puisqu'elle est mise à disposition des écoles et associations pour des animations sans animateurs).* »[267]

[267] Une femme, Chef du service Forêt de la Métropole Rouen Normandie, par courriel.

La responsable forêt du service environnement de la métropole explique le processus de développement du réseau maisons des forêts. Si le choix s'est porté sur Saint-Étienne-du-Rouvray c'est que celle de Mont-Saint-Aignan, sa copie conforme, devait voir le jour plus tard, mais faute de financement, les élus de l'agglomération se sont penchés sur l'opportunité de deux acquisitions. « *La maison des forêts de Darnétal est à côté du centre aéré de Darnétal. Le projet était d'abattre le centre des loisirs pour en construire un nouveau, donc ils ont vendu le bâtiment maisons des forêts à la métropole.* »[268]. Cette deuxième maison des forêts est plus petite que la première. Elle est une antenne (il n'y a pas de permanence comme à Saint-Étienne-du-Rouvray). « *Elle a ouvert en 2010. Elle est plus petite, il y a deux salles d'activités plus petites. Il y a un petit hall d'accueil donc elle n'a pas du tout le même usage. Elle a eu un peu de mal à décoller en terme scolaire. Car il faut prendre le T3 et après faire une demi-heure de marche en montée ou attendre le bus 22 qui passe toute les 20 minutes mais s'il y a deux classes il va refuser de prendre les deux classes donc les contraintes sont plus fortes.* »[269]. En effet, si l'on reprend le Tableau 71, ce site était mal évalué quant à l'accessibilité. Ici c'est plus l'opportunité de récupérer un lieu d'accueil, classé cinquième (Tableau 71), qui permet de ne pas bâtir une nouvelle maison des forêts. Cette question d'accessibilité n'est pas sans poser de problème quant à l'utilisation de cette maison des forêts, comme nous l'explique un animateur de la maison des forêts : « *Au début Darnétal c'est rempli parce que Saint-Étienne-du-Rouvray était plein. C'est toujours le cas, mais moins, c'est-à-dire qu'il y a plus d'écoles qui viennent pour Darnétal plutôt que pour Saint-Étienne-du-Rouvray. Mais on remplit toujours Saint-Étienne-du-Rouvray en scolaire avant Darnétal. Les enseignants ne choisissent Darnétal uniquement quand Saint-Étienne-du-Rouvray est plein.* »

Enfin la troisième maison des forêts est liée à l'élargissement de l'agglomération, devenue CREA en 2010. Il s'agit de la maison des forêts d'Orival. L'ancienne agglomération d'Elbeuf avait une convention de prêt de la part de l'ONF pour utiliser cet équipement. Après son entrée dans la CREA, la convention avec l'ONF est intégrée au projet maisons des forêts. Le fonctionnement de cette maison des forêts est différent des deux autres. En effet, il n'y a pas d'animation régulière comme les deux autres maisons mais ce lieu est mis à disposition de structures qui souhaitent faire elle-même leur propre animation en forêt (des centres des loisirs,

[268] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016
[269] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016

des scouts). L'unique évènement qui s'y déroule est, une fois par an, un évènement organisé par le service environnement de la métropole (bivouac sous la lune).

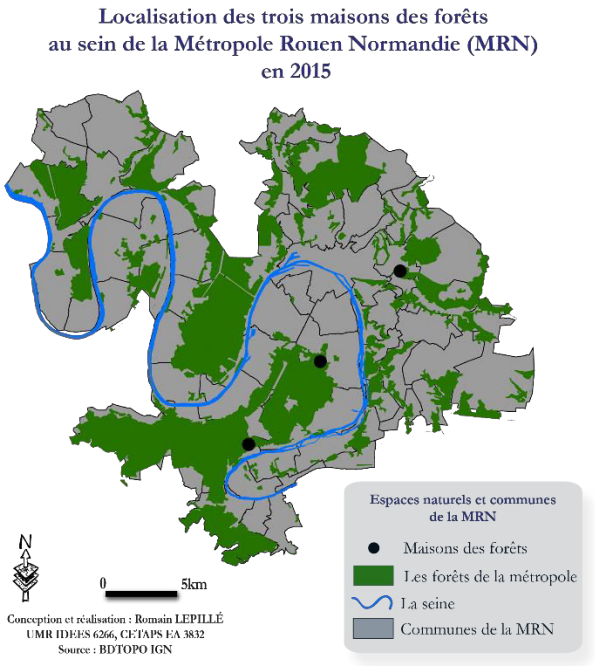

Carte 24 :L'emplacement des trois maisons de forêts sur le territoire de la métropole Rouen Normandie

La Carte 24 présente l'emplacement du réseau maisons des forêts. Comme on peut le voir deux maisons des forêts sont situées sur la rive gauche et une sur la rive droite, à l'Est.

Le maire de Saint-Étienne-du-Rouvray se félicite d'avoir obtenu l'implantation de la maison des forêts : « *C'est un plus, car ce projet est complémentaire de l'aménagement de la forêt urbaine de loisirs du Madrillet. Nous sommes contents d'avoir été sélectionnés* »[270]. D'autant plus que la commune de Saint-Étienne-du-Rouvray est déjà pourvue en équipement forestier avec la forêt urbaine de loisirs.

Ici une question émerge. Dans une politique de ressource commune égalitaire, les équipements auraient dû (au moins l'un d'entre eux) être implantés au nord de l'agglomération rouennaise qui est finalement totalement dépourvu d'équipements forestiers. Ici on voit un choix politique qui est une volonté de démocratiser la forêt et son accès au plus grand nombre. « Pour ce qui concerne l'accès aux loisirs, le choix d'un équipement ou de son implantation peut conduire au renforcement des inégalités ou au contraire en favoriser un accès plus équitable. » (Evrard, 2014). Ici nous sommes face à une politique équitable. Les maisons des forêts ont été placées là où l'éducation à la forêt ne se fait pas forcément avec les parents.

Finalement la forêt Verte située sur le plateau nord (aisé) est le parent « pauvre » des forêts de l'agglomération puisqu'aucun équipement visant l'accueil du public n'a été mis en place, alors que paradoxalement c'est la forêt qui accueille le plus de visiteurs par an. C'est même au contraire un massif forestier ou avec l'appui des visiteurs trois routes forestières ont été fermées à la circulation. Mettre la maison des forêts à Saint-Étienne-du-Rouvray est un choix politique qui donne plus à ceux qui ont moins. « *L'idée c'était de mettre un focus sur*

[270] Kotb Jane, Maisons du bois pour valoriser la forêt, *Paris Normandie*, 4 février 2003

cette partie de la forêt de l'agglomération qui était moins connue, donc effectivement le bâtiment sert de loupe. La difficulté est que on n'est pas chez nous dans l'espace forestier voisin, qu'on dépend du département de la Seine Maritime et qu'on ne dépend pas du service environnement [NDLA : de la métropole] *mais du service du patrimoine qui gère la forêt départementale. Donc leur vision d'accueil du public en forêt est plutôt une contrainte*. »[271].

« La définition et la mise en œuvre d'une politique en matière d'environnement sont rarement accomplies de façon satisfaisante » (Pierre Lascoumes, 1994) du fait de la constellation d'acteurs et, subséquemment, de la profusion d'intérêts, la notion de satisfaction est spécifique à chacun des acteurs. Ainsi, le contentement de l'un d'entre eux ne serait-il pas compatible avec la satisfaction d'un autre.

Nous allons à présent constater que cette politique d'équité n'est pas sans poser problème car si, comme nous l'avons vu, l'implantation d'un équipement est fréquenté par les individus à proximité, dans le cas de la maison des forêts de Saint-Étienne-du-Rouvray ce n'est pas si évident.

3. Un équipement qui ne rencontre pas le public visé ?

Plusieurs faits nous amène à nous poser cette question. Tout d'abord, sur les fréquentations de l'équipement par ceux qui résident à côté, puis sur le choix de localisation, et enfin sur les problèmes de fléchage.

Un entretien avec le responsable des maisons des forêts nous exprime le fait que cette maison des forêts n'a pas forcement rencontré son public, celui de proximité. « *C'est une décision politique d'avoir mis un bâtiment ici, sachant que ce bâtiment n'a pas forcement rencontré son public. Parce que la première maison aurait pu être construite à Notre-Dame-de-Bondeville et là on ne serait pas trois à travailler à plein temps, on serait peut-être plus nombreux et si on avait été mis à Roumare, ça aurait été encore pire avec les 400 000 visiteurs par an du parc animalier. Il y aurait beaucoup plus de passage mais ce n'était pas la volonté politique qui a été mise en place* »[272]. Deux éléments sont exprimés dans cet extrait d'entretien, d'une part que si le bâtiment avait été construit sur les plateaux nord dans la forêt Verte, il pense que la fréquentation spontanée aurait été plus importante. D'autre part si la maison des forêts avait été installée à proximité du parc animalier, au vu de ses nombreux visiteurs, la fréquentation aurait été plus

[271] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016
[272] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016

importante. Ces suppositions traduisent un fait, la difficulté de la maison des forêts à remplir son objectif, celui de permettre aux résidents de la rive gauche et de Saint-Étienne-du-Rouvray de profiter d'un équipement forestier. Un des animateurs traduit ce fait : « *C'est surtout une question de classe sociale. À côté* [NDLA : de la maison des forêts] *c'est du lotissement bon marché et les personnes qui vivent là-bas, on les touche assez peu.*»[273]

Que nous disent les habitants de l'agglomération de leur connaissance des maisons des forêts, de leur fréquentation ?

Question	**Questionnaire**	**Réponse en pourcentage**
Connaissez-vous le projet de Maisons des Forêts ?	(TNS SOFRES, 2006)	10,7% des personnes interrogées ont entendu parler du projet.
Une Maison des Forêts (lieu d'accueil et de sensibilisation du grand-public et du public scolaire sur le domaine de la forêt) a ouvert ces portes en mars 2008 sur le territoire de la CREA (à Saint-Étienne-du-Rouvray). Connaissez-vous cette structure ?	(Mika Research, 2010)	23,3% des individus interrogés ont entendu parler des maisons des forêts, dont celle de Saint-Étienne-du-Rouvray qui a ouvert ses portes.
Connaissez-vous les équipements ou aménagements suivants : le réseau des maisons des forêts ?	(FPC Marketing direct et relationnel, 2014)	28,8% des individus interrogés ont entendu parler de la maison des forêts.
Êtes-vous susceptible de vous rendre dans ce type de structure ?	(TNS SOFRES, 2006)	74,7% des individus interrogés déclarent être susceptibles de se rendre dans cette structure
Depuis son ouverture, à quelle fréquence vous êtes-vous rendus à la Maison des Forêts ?	(Mika Research, 2010)	72,9% des répondants déclarent ne jamais y être allés. 27,1 % y sont allés au moins une fois depuis son ouverture
vous y êtes-vous rendus au cours des 12 derniers mois?	(FPC Marketing direct et relationnel, 2014)	93,7 % des individus déclarent ne pas s'y être rendu au cours de l'année 2014. 6,7 % y sont allés au moins une fois en 2014

Tableau 72 : Tableau qui compare trois questionnaires entre 2006 et 2014 par rapport à la connaissance et à la fréquentation des maisons des forêts

Le Tableau 72 présente les résultats des trois enquêtes par questionnaire qui se sont déroulées entre 2006 et 2014. Il apparaît tout d'abord que la connaissance de la structure au sein de l'agglomération a augmenté. Avant sa création une personne sur dix était au courant du projet. À partir de 2010, 23,3% des résidents de l'agglomération en avaient connaissance, ils sont 28,8% en 2014.

Puis nous comparons les réponses par rapport à la fréquentation de la forêt. Si en 2006 74,7% des individus déclaraient être susceptibles de la fréquenter en réalité, dans les chiffres, ils sont moins nombreux à l'avoir fait. S'ils sont plus nombreux dans le questionnaire de 2010

[273] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016

c'est que la question concerne la fréquentation depuis l'ouverture, alors qu'en 2014 c'est uniquement pour l'année.

Si nous nous penchons sur l'origine des visiteurs, il apparaît que les individus qui résident dans le secteur seine sud[274] (donc les plus proches de la maison des forêts) sont les plus nombreux (presque un habitant de l'agglomération sur deux) et les habitants de la seine sud sont surreprésentés[275] parmi ceux qui déclarent la fréquenter depuis son ouverture. Il y a ici un décalage entre les discours et les faits. En effet, un des gestionnaire nous explique que : « *Nos voisins proches, on ne les voit pas souvent. Enfin, pour le scolaire on a une fréquentation qui est importante de la part des communes limitrophes.* »[276]. Comment expliquer ce décalage ? On trouve probablement la réponse au sein de la famille. En effet, si la maison des forêts fonctionne surtout avec les scolaires (« *60% de scolaire et 40% de particuliers* »[277]) c'est en touchant les enfants que cette politique, qui donne plus à ceux qui ont moins, a une chance de réussir. Ainsi, les animateurs de la maison des forêts constatent : « *parfois des enfants qui arrivent avec leurs parents et qui disent « Ah c'était par-là »* »[278]. Ils expriment ainsi être venus dans un cadre autre que familial (scolaire, centre aéré, etc.) et poussent les parents à y retourner. Cette politique d'équité ne portera peut être pas ses fruits tout de suite. En revanche, une fois devenus adulte ces individus qui auront profité de la forêt enfant, amènerons peut être alors les leurs en forêt. C'est ce que montre Natalie Lewis, dans son enquête sur « la forêt et les jeunes » en prenant l'exemple d'une jeune femme qui déclare essayer « de transmettre [NDLA : le besoin de sortir en forêt] à ses enfants ». On retrouve bien ici cette détermination de la fréquentation présente qui est la conséquence la fréquentation durant l'enfance, qui se détachent dans les résultats quantitatifs de l'enquête qu'elle a menée (Lewis, 2007).

La ville de Grand-Couronne qui avait postulé pour l'accueil de la maison des forêts a établi un partenariat entre cette maison et ses écoles : « *On a choisi de permettre à chaque instituteur d'avoir au moins un temps d'animation à la maison des forêts de Saint-Étienne-du-Rouvray pour leur classe que ce soit maternelle ou élémentaire. Lorsque ce temps d'animation n'est pas pris parce que l'instituteur n'a pas une sensibilité pour la forêt, et bien ce temps*

[274] Voir la Carte 9, p.110
[275] Khi2=11,6 ddl=4 p<.05 n=350
[276] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016
[277] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016
[278] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016

d'animation peu repartir sur une autre classe qui elle veut continuer à se sensibiliser sur quelque chose de précis. »[279].

Pour les gestionnaires, dix ans après sa création, il y a un regret de ne pas avoir placé la maison des forêts à proximité du parc animalier. « *Avec le recul, 10 ans après, je me demande pourquoi on n'a pas mis la maison des forêts là-bas* [NDLA : à côté du parc animalier de la forêt de roumare] *? À l'époque c'était évident, on ne voulait pas la mettre là-bas.J'étais le premier à le dire car Il y a déjà plein de monde qui y va.* »[280]. Pour lui la forte fréquentation du parc animalier (« *plus de 350 000 visiteurs par an* »[281]) aurait amené en retour plus de monde à la maison des forêts : « *On aurait une maison des forêts qui aurait dix fois plus de visiteurs par an minimum. Toutes les animations que l'on y ferait auraient un public beaucoup plus facile à capter.* »[282]. Finalement l'idée est que la forte fréquentation du parc animalier se serait répercutée en partie sur la maison des forêts et aurait permis de capter plus facilement les individus « *ne serait-ce que pour aller aux toilettes, aller chercher la brochure qui va bien. Tu as vite fait d'avoir des gens qui ne sont pas attentifs, mais comme c'est un public très familial le parc animalier aurait forcement généré une activité complètement différente.*»[283].

Bien qu'il y ait des regrets, la maison des forêts de Saint-Étienne-du-Rouvray est fréquentée mais « *quand on regarde les gens qui viennent aux anniversaires nature, ou aux animations grand-public, on a un réseau de fidèles, mais qui est peut-être moins ouvert que si on avait été dans un lieu où il y avait plus de monde.* »[284].

Un autre problème, géographique celui-ci, les entretiens informels avec des individus ont montré que certains ont du mal à accéder à la maison des forêts de Saint-Étienne-du-Rouvray. Un couple qui souhaitait y amener son enfant nous confie ne l'avoir jamais trouvée, puis poursuivant : « *il y a des panneaux au niveau du zénith puis plus rien… »*.

Ce problème de fléchage est lié aux différentes politiques en matière de fléchage de la commune (de Saint-Étienne-du-Rouvray), de la métropole et sur la rocade sud du département.

[279] Entretien 14 (e14) : Un homme, 55 ans, responsable du service environnement de la commune de Grand-Couronne, le 17 novembre 2014
[280] Entretien 11 (e11) : Un homme, 41 ans, Chef du service environnement de la Métropole Rouen Normandie, le 27 octobre 2014.
[281] Entretien 11 (e11) : Un homme, 41 ans, Chef du service environnement de la Métropole Rouen Normandie, le 27 octobre 2014.
[282] Entretien 11 (e11) : Un homme, 41 ans, Chef du service environnement de la Métropole Rouen Normandie, le 27 octobre 2014.
[283] Entretien 11 (e11) : Un homme, 41 ans, Chef du service environnement de la Métropole Rouen Normandie, le 27 octobre 2014.
[284] Entretien 11 (e11) : Un homme, 41 ans, Chef du service environnement de la Métropole Rouen Normandie, le 27 octobre 2014.

Si la maison des forêts est bien indiquée au niveau du rond-point du Zénith de Rouen, après celui-ci plus de panneau.

Un autre problème, en termes de communication, a été la décision en avril 2005 de ne plus inscrire, de la part du service communication de la métropole, d'agenda des animations dans le Mag (le magazine de la métropole). « *On avait un gros déficit de communication depuis cet été* [2015 NDLA] *puisque depuis le mag de la métropole d'avril dernier, il a été décidé de ne plus avoir d'agenda dans le mag de la métropole. Nous n'étions pas les seuls affectés, mais il est plus facile de trouver l'historial jeanne d'arc ou le panorama XXL que la maison des forêts. Du coup on avait clairement senti une diminution de la fréquentation du grand public, surtout à partir de septembre-octobre* [2015 NDLA].»[285]. La communication de la maison des forêts est liée à celle de la métropole, impossible pour eux d'avoir une communication indépendante. En effet, tout passe par le service de communication de la métropole. La solution trouvée par le service communication a été, comme tous les autres équipements de la ville (le 106, le panorama XXL ou le Zénith) d'établir « *un affichage dans le métro, les TEOR, les bus et sur les affichages des grandes télés du Kindaréna et du Zénith.*» [286] (Photographie 76 et Photographie 77).

Photographie 76 : Un film de 30 secondes diffusé dans le TEOR, qui présente les maisons des forêts, Crédit photographique : M. Mercado, 1 février 2016

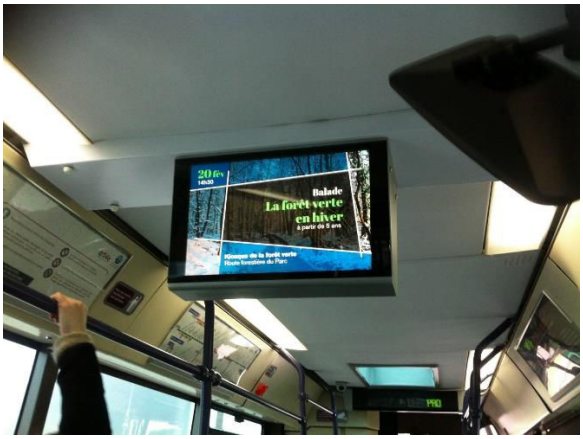

Photographie 77 : Après le film de présentation, les animations proposés sont présentées les une après les autres. Crédit photographique : M. Mercado, 1 février 2016

Après cette campagne d'affichage, les gestionnaires ont noté une augmentation de la fréquentation : « *Depuis la mise en place de l'affichage sur les écrans des TEOR, des métros,*

[285] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016
[286] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016

des bus et les affichages devant les grands équipements de la métropole, en janvier, la fréquentation a augmenté, on a clairement senti la différence en termes de fréquentation. »[287]

Ce que l'on constate ici, c'est que la forêt a sa place comme équipement de la ville au côté du Zénith ou du panorama XXL et qu'elle est valorisée de manière égale avec une vidéo pour présenter les maisons des forêts. On y voit des enfants assis dans la forêt (Photographie 76), puis les animations sont présentées par ordre chronologique et ici on voit qu'est proposée une balade nommée « la forêt verte en hiver » (Photographie 77). Parmi les autres animations présentées ce jour-là : une balade « ça bourgeonne dans la forêt ! », une visite du parc animalier « découverte du sanglier », un atelier « fabrication de papier », un atelier « les rapaces », un atelier « peinture végétale », une balade et un atelier « ça chauffe pour le climat ». Ainsi on peut observer que différentes activités sont proposées et nous allons à présent analyser les animations forestières aux prismes des loisirs urbains.

4. Animations forestières pour loisirs urbains

Une première information est que cet équipement est un lieu qui permet de faire des loisirs familiaux et même de « faire famille » (Féménias, 2015) à travers des loisirs forestiers. C'est-à-dire que le type de public accueilli est généralement, en dehors des sorties scolaires, composé de familles et que celles-ci fréquentent la maison des forêts pour les enfants. « *On reçoit tous les types de publics, mais on se rend compte que ceux qui viennent, viennent la plupart du temps pour les enfants.*»[288]. Au vu de la situation géographique et de la difficulté de certains à trouver l'emplacement de la maison des forêts « *Il y a relativement peu de visites libres. Les gens qui viennent, viennent pour une animation*. »[289]. Si la plupart des animations grand public sont gratuites, certaines sont payantes lorsqu'il y a un atelier de construction, même si le prix est souvent minime (autour de 4€). Le prix varie, il est moins cher pour les résidents de la métropole que pour les individus qui résident en dehors de la métropole. Cela nous indique que cet équipement ne rayonne pas uniquement pour les habitants de la métropole.

Le public touché, comme nous l'explique ce gestionnaire est surtout celui des « *quartiers bobo qui ont envie d'amener quelque chose à leurs enfants ou pour acquérir eux même quelque chose. À ce moment-là, ce sont des gens qui sont déjà sensibilisés, soit des institutrices par*

[287] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016
[288] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016
[289] [289] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016

exemple qui vont travailler sur la nature dans l'année et donc elles veulent préparer.»[290]. Les mots du gestionnaire sont forts lorsqu'il explique que « *Les individus viennent consommer de l'animation, mais ils ne viennent pas pour aller se balader en forêt ici.* »[291].

Figure 66 : Un tweet de la métropole pour signaler un atelier pour les enfants organisé par la maison des forêts,

Le public en présence est celui de citadins peu familiarisés avec la nature, la forêt par exemple lors d'animations organisées par la maison des forêts, « *On a vu des enfants arriver en animation avec des gants mappa. La terre c'est sale. J'ai été en animation avec des maternelles, les enfants étaient en train de farfouiller et une mère dit « Et bien heureusement que j'ai pris des lingettes ! », Je lui ai répondu « attendez, ils sont en activité, ils vont se laver les mains en rentrant surtout ne sortez pas les lingettes.*»[292]. Les individus veulent un contact avec la nature, notamment pour leurs enfants, mais ils ont des réflexes typiquement citadins, c'est le cas de cette femme qui veut nettoyer les mains de son fils qui découvre le plaisir et la sensation de toucher la terre (Figure 66).

D'ailleurs les gestionnaires sont toujours obligés d'adapter leurs animations, par exemple : « *Si l'on propose une animation sylviculture, on aura personne, en revanche si on fait une animation sur les arbres et que l'on met de la sylviculture à l'intérieur, là les gens s'intéressent et posent des questions mais ils ne seraient pas venus à une sortie sylviculture.* »[293].

Pour illustrer cela, prenons une animation (Figure 67) qui a rencontré un franc succès.

[290] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016
[291] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016
[292] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016
[293] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016

Figure 67 : Tweet de la Métropole Rouen Normandie (MRN) pour promouvoir une sortie maisons des forêts pour apprendre à faire une cabane, 4 avril 2016.

Le samedi 9 février 2016, la métropole a organisé pour la deuxième fois une sortie enfants, « fabriquez votre cabane » (Figure 67). Le gestionnaire nous explique que la première fois qu'ils ont proposé cette animation, « *c'était un week-end fin février, il faisait froid mais on a eu 170 personnes ! Pour faire des cabanes ! Alors bon on leur a appris à faire un nœud ! Les gens ne peuvent pas aller en forêt pour faire ça eux même ?* »[294]. Ici il est intéressant d'analyser le rapport des citadins à la forêt. En effet, faire une cabane n'est pas chose compliquée comme l'explique le gestionnaire, chercher du bois et faire des nœuds pour consolider l'ensemble est de la portée de tous. Le gestionnaire s'interroge donc, pourquoi ne pas faire cela soit même ? et avoir besoin de faire une animation pour cela ?

5. La forêt une ressource commune pour faire du « vivre ensemble »

On peut voir que la forêt est une ressource commune, elle permet à tous les citadins d'y aller et elle est équipée pour proposer aux individus des activités qui permettent de « faire famille » (Féménias, 2015), que ce soit en allant au parc animalier ou en effectuant une sortie avec les maisons des forêts.

Si le parc animalier n'a pas été créé pour être une ressource commune, puisqu'il est né au hasard, les maisons des forêts ont, quant à elles, été pleinement pensées dans cette optique. Dans le cadre d'une politique d'équité, les gestionnaires ont estimé que sa place en forêt du Rouvray jouerait un rôle pour favoriser la fréquentation de la forêt de la part de familles qui ne s'y rendent habituellement pas.

Disposer d'une ressource commune comme la forêt permet de favoriser le vivre ensemble même si celle-ci garde ses fonctions premières (production et biodiversité) et que dans les dernières CFT (notamment la troisième) c'est sur la ressource bois que se concentrent les projets.

[294] Entretien 40 (e40) : Un homme, 38 ans, responsable des maisons des forêts et secrétaire de l'association de la forêt de Roumare, le 30 mars 2016

L'aménagement et l'équipement du territoire traduisent des considérations et des choix politiques (Merlin, 2002), auxquels n'échappent pas les offres de loisir (Evrard, 2014). L'implantation de la première maison des forêts se révèle ainsi immédiatement très « politique » : si les agents préconisent le massif le plus fréquenté (la Forêt Verte), qui se situe à proximité des « beaux quartiers », les élus optent pour un massif proche d'une Zone d'Urbanisation Prioritaire (ZUP) et de quartiers populaires, à l'autre extrémité de la ville. Ici s'exprime une volonté de changer les choses, de démocratiser la fréquentation et les usages des forêts, plutôt que de viser une rentabilité (en termes de fréquentations) à court terme, susceptible de renforcer les inégalités ou de creuser les écarts sociaux. Conçues dans une optique de démocratisation culturelle, les maisons des forêts offrent leurs services à proximité des familles qui en ont le plus besoin, à proximité des quartiers où les besoins sont les plus évidents. Une tension entre politique et gestion est à l'œuvre. Dans une optique gestionnaire, on est tenté de prendre en compte et de « suivre » des demandes avérées ou établies, afin de maximiser les chances, pour les services proposés, de rencontrer le succès, au risque de creuser les écarts. Dans une optique plus politique, qui cherche à construire et à étendre ce qui est commun, à faire preuve d'équité afin de garantir à la communauté citoyenne un minimum de cohésion, on est au contraire soucieux d'offrir plus à ceux qui ont moins, c'est-à-dire comme ici en s'adressant en priorité à ceux qui ne se dirigent pas spontanément vers les forêts (Rawls, 1987).

Chapitre 10 : *Fun runs* : urbanité numérique et réinvention récréative de la nature

Depuis quelques années, des courses d'un genre nouveau, qu'on décrit comme des *fun runs*[295], se déploient à l'échelle internationale. Ces épreuves proposent de courir déguisé dans des espaces publics, et se présentent comme des « événements » hybrides, à la fois festifs et sportifs, à la fois physiques et numériques. Payantes, promues par des publicitaires, ces manifestations rencontrent un certain succès auprès des jeunes, qu'elles mobilisent par l'intermédiaire des médias sociaux, témoignant par là d'une culture, d'une sociabilité et d'une logique économique originales.

Ces pratiques sont récentes, et encore peu étudiées. Leurs caractéristiques originales qui les identifient et les dynamiques dont elles témoignent sont encore mal connues. Quels sont ces événements ? Comment se présentent-ils ? Dans quel modèle économique s'inscrivent-ils ? Comment imbriquent-ils, dans des jeux et dans des enjeux d'images spécifiques, activités physiques et usages numériques ? En quoi ces manifestations viennent-elles percuter les conventions sociales établies, qu'elles soient relatives au fonctionnement du champ sportif ou aux usages maîtrisés de la nature qu'on exige habituellement des pratiques ? En quoi ces usages participent-ils de territorialisations en attente de régulations ?

L'objectif de cette partie est de définir un objet d'étude, et de comprendre à la fois à quelles demandes ces activités répondent, de quelles dynamiques sociales plus larges elles participent, et de quels enjeux elles sont porteuses.

Afin de répondre à ces enjeux de connaissance, nous allons identifier les originalités sociohistoriques de cette forme de course et en proposer une définition structurelle. Nous examinerons ensuite la connivence originale qui, par le déguisement et le décor, inscrit les *fun runs* dans l'économie générale des médias sociaux, et d'où elles tirent une partie de leur sens. On replacera alors ces courses dans les stratégies de leurs organisateurs, afin de voir comment elles s'adressent à des publics différenciés et ciblés. On examinera comment les images sont promues et « promises » par les organisateurs en amont des courses, comment elles sont travaillées, restituées et reçues après « l'événement ». On verra ainsi les difficultés et les risques que contient une telle logique médiatique qui ambitionne de canaliser l'expression du vécu par la maîtrise de sa production en image. On constatera que les images, aussi travaillées qu'elles puissent être, ne recouvrent pas toujours parfaitement l'expérience des participants, qui n'hésitent pas à publier leurs frustrations. L'analyse révèle, enfin, les territoires et les publics

[295] Terme généralement employé sur Internet pour définir ce type de courses, par exemple : http://blog.milepakr.com https://www.timeoutdoors.com/events/fun-runs page consultée le 9 mai 2017. Inconnu, Running. Les Fun Runs, ou quand courir ne suffit plus, *Ouest France*, 13/05/2015

par lesquels ces événements communiquent, et dévoile l'image de la mondialisation qu'ils produisent et promeuvent.

On montrera en définitive quelles sont les logiques médiatiques, spectaculaires et marchandes qui prévalent à l'organisation et à la consommation des *fun runs*. Les logiques motrices des participants, portées par des désirs de mise en images de soi à destination des médias sociaux, participent d'un agencement spectaculaire de la réalité – d'un « effet décor » - attendu et consommé pour lui-même. Ces décors dans lesquels des individus sont invités à venir prendre place, comme figurants, témoignent de dynamiques sociales et culturelles profondes, qui bousculent les usages établis du corps, du loisir et des espaces publics, notamment forestier. Le développement de ces pratiques invite à penser la manière dont elles s'intègrent dans les usages des territoires et des milieux d'une part, et dans les jeux d'acteurs du système des sports, qu'elles viennent bousculer, d'autre part.

1. Que sont les fun runs ? Définition structurelle et dynamique des médias sociaux

Nous sommes venus à nous intéresser à ces courses lorsque nous avons constaté leur l'apparition récente sur notre terrain d'études. Le 19 avril 2015, on a ainsi vu 6 000 participants se retrouver en lisière de forêt pour courir et se jeter des pigments de peinture. On a observé sur le terrain d'autres événements (n=5) de ce type sur la métropole, tout en élargissant le spectre de l'analyse à partir d'un recensement de tous les événements (n=346) de ce type qui se sont produits sur le territoire français au cours des 36 derniers mois.

Cette première partie a pour but de décrire ces *fun runs*, afin d'en identifier les caractéristiques communes et les originalités. Au-delà des contours d'un ensemble structurellement identifiable, on essaiera de saisir ce que ces nouveautés doivent d'une part à la dynamique sociale et culturelle propre aux médias sociaux, d'autre part à un modèle économique spécifique, qui prend appui sur une logique de marketing viral.

1.1 Réinvention spectaculaire et marchande d'une pratique devenue ordinaire

Les *fun runs* constituent une forme nouvelle, marchande et la plus part du temps peu exigeante physiquement. Elle témoigne de la diversification continue des façons contemporaines de courir qui ont connu au cours des deux derniers siècles des formes diverses (Bruant, 1992), en particulier dans les espaces urbains (Segalen, 1994).

Le dernier tiers du XIXème siècle est marqué par un processus de sportivisation des formes de course à pied (Suchet, 2011) avec l'avènement de l'athlétisme, qui organise la formalisation et le repliement progressif d'une forme « sportive » (réglementée,

institutionnalisée et compétitive) dans l'espace normé et sécurisé des cendrées des premiers stades. Un siècle plus tard, le changement le plus remarquable tient à la banalisation des pratiques de course, à leur inscription dans le quotidien et la ville (Adamkiewics, Camy, & Chantelat, 1992). Le jogging (Yonnet, 1982) et le marathon (Faure, 1987; Faure & Suaud, 2003) constituent deux formes bien différenciées et deux analyseurs de choix, qui témoignent de deux façons différentes d'un engouement social pour la course à pied qui, en diffusant plus largement dans la population, se déploie désormais essentiellement hors des stades, hors des clubs et des fédérations.

L'élargissement du recrutement social s'accompagne d'un affaiblissement des principes intégrateurs anciens, longtemps ancrés dans la compétition, et affecte la dynamique des institutions sportives (Defrance, 1989; Waser, 1998). Les pratiques de course à pied tendent également à gagner les espaces naturels, avec les « raids » et les « trails », et mobilisent l'attention des pouvoirs publics, qui tentent d'accompagner le phénomène pour garantir son « développement maîtrisé », afin de préserver les milieux et de concilier les usages contradictoires qui en sont faits.

Les *fun runs* s'inscrivent dans cette histoire sociale de la course à pied et la prolongent. Hors des stades et des institutions sportives, elles témoignent d'inflexions culturelles et organisationnelles nouvelles, qui engagent de nouvelles partitions sociales et spatiales.

Pour les décrire et les analyser, nous avons entrepris un travail d'inventaire[296], en nous limitant volontairement et arbitrairement au seul territoire français sur trois années complètes[297]. Sur cette période, nous avons recensé, localisé et caractérisé 346 événements sur le territoire de la France Métropolitaine.

Pour construire cette base de données, nous avons utilisé Internet[298]. Ce premier travail fait émerger un gradient qui distingue trois échelles de lecture des *fun runs*.

Cette base de données est complétée par cinq monographies qui couvrent de façon exhaustive des événements qui se sont déroulés sur le territoire de la métropole rouennaise.

Nom	**Date**	**Lieu**	**Nb participants**	**Type d'observation**
Color me rad	19/04/15	Bois de l'Archevêque	3 500	Participation à l'activité
Extrême day	11 /11/15	Bois du Roule	3 000	Observation de terrain (photographies, entretiens, etc.)
Color me rad	17/04/16	Bois de l'Archevêque	6 000	Observation de terrain (photographies, entretiens, etc.)

[296] 385 *fun runs* ont été recensées sur le territoire français depuis décembre 2012.
[297] De décembre 2014 à décembre 2017
[298] Sur des moteurs de recherche et sur des réseaux sociaux (*Facebook*, *Tweeter* et *Instagram*)

No limit day	16/10/16	Le centre d'entrainement golfique de Bois-Guillaume		Observation de terrain (photographies, entretiens, etc.)
Holi Run	02/06/17	Les quais de Rouen rive droite	3 500	Observation de terrain (photographies, entretiens, etc.)

Tableau 73 : Cinq monographies qui présentent des fun runs qui se sont déroulées sur l'agglomération rouennaise

Ces monographies comprennent le suivi des fils d'actualités sur trois réseaux sociaux (*Facebook*, *Tweeter* et *Instagram*) avant et après les événements, des observations sur le terrain pendant leur déroulement, la participation à une activité (*la color me rad*), des revues de presse (n=30 articles), et des entretiens informels avec les participants.

De l'ensemble de ces observations, on peut dégager six composantes récurrentes qui permettent d'identifier et de définir structurellement[299] ce que sont les *fun runs*. Les *fun runs* sont des activités physiques de course, avec ou sans obstacle (composante 1) de consommation qui consistent à se mettre en scène (dans des décors prévus à cet effet : 2) en vue d'alimenter d'images décalées de soi (déguisement, travestissement, multiplication des signes de distance à soi : 3) des médias sociaux (captation et diffusion : 4), à partir d'une proposition commerciale (consommation : 5) organisée sous forme d'événementiel (publicité : 6).

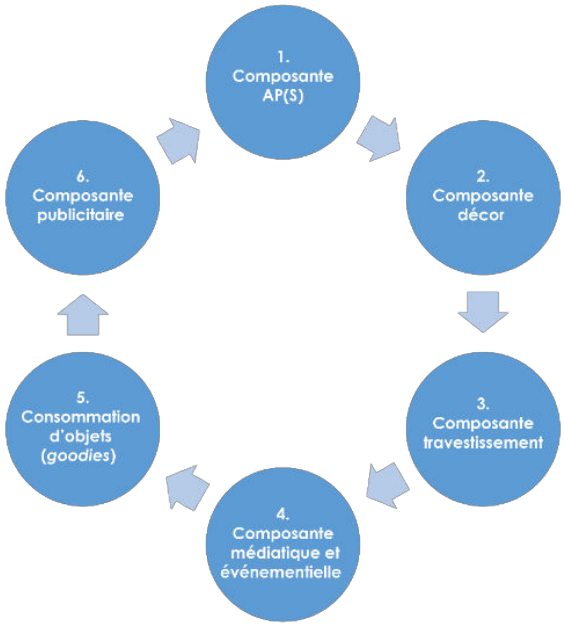

Figure 68 : Des composantes récurrentes durant les activités

Cette définition structurelle (Figure 68) suffit à identifier l'originalité du phénomène qu'on propose ici d'observer et d'analyser. Afin de montrer dans quels jeux et enjeux ces composantes s'intègrent, on décrira comment la rencontre de demandes d'une part, et de produits et de services destinés à les satisfaire d'autre part. Ces demandes sont avant tout des demandes de communication entre membres d'une même communauté, que des stratégies marketing stimulent à travers des produits et des services qui proposent de vivre une expérience destinée à être sublimée dans l'image.

[299] On entendra ici par structure « ce qui reste quand les éléments changent ».

1.2 Au creux des apparences : pratiques, panoplies et réseaux

Un premier enjeu consiste à comprendre à quel type de demandes ce type de proposition répond, ce qui impose d'examiner comment les réseaux sociaux et les pratiques physiques s'articulent et se combinent dans une forme de connivence originale. Les *fun runs* répondent au désir de pratiquer et de communiquer sur ses pratiques sur les médias sociaux. Elles réunissent des conditions pratiques et médiatiques qui déclenchent des communications, et fonctionnent comme des pré-textes dont chacun peut s'emparer (par la pratique, par l'image, par le commentaire) à sa manière pour participer.

Les *fun runs* sont avant tout des activités physiques (composante 1) librement choisies, qui valent par elles-mêmes et qui engagent l'image personnelle des individus qui y participent. Par leur caractère idiosyncrasique, ces mises en jeu du corps s'inscrivent dans des jeux et dans des enjeux symboliques qui les dépassent. Cette partie propose d'examiner comment sont engagées les images de soi, qui se nourrissent d'une consommation de signes ambivalents, et en cela témoignent du caractère « pleinement esthétique » des jeux-spectacles du corps que promeut la culture de loisir (Féménias, 2004).

Les *fun runs* puisent dans les deux univers symboliques de la course à pied et de la fête, qui sont des champs sémantiques *a priori* distincts sinon antinomiques. Les « engagements sportifs » dans la compétition s'opposent aux « déguisements festifs » de la subversion, comme le vrai au faux (au masque), le sérieux à l'ironie, l'effort à la dérision, le classement à la confusion, etc.

Pour autant, le fait de courir déguisé ou dans un esprit de dérision n'est pas nouveau, comme en témoigne, entre autres événements, le marathon du Médoc. L'idée vient de coureurs de marathon qui, déçus par l'ambiance, ont décidé, avec l'appui de la population locale et de la « commanderie du bontemps »[300], d'organiser une course conviviale, qui sillonne les vignobles réputés de la région. Cette course mêle l'activité physique, la fête (dégustations, déguisements et animations), et la promotion d'un territoire (Bessy, 1995, 2000, Lapeyronie, 1997, 2009 ; Segalen, 1994). On voit bien une stratégie de communication à l'œuvre, qui a depuis perdu en originalité d'avoir été imitée (marathon du Beaujolais, la Champenoise, la Caldéniacienne, etc.), conçue pour intéresser les journalistes et conférer à l'événement un surcroît de visibilité.

Comparer les *fun runs* aux courses « hors stade » déguisées comme le marathon du Médoc est instructif à trois niveaux, qui sont le niveau d'exigence physique des épreuves, le sens de la performance, et enfin celui du déguisement. Les *fun runs* sont physiquement

[300] Une commanderie de vignerons.

accessibles au plus grand nombre[301], et n'accordent qu'un intérêt très relatif à la performance. Elles ne correspondent en rien aux ascèses régulières qu'impose la participation à un marathon, qu'il s'agisse du temps consacré à l'entraînement ou du temps objectivé dans la performance (Faure & Suaud, 2003). Dans les courses hors stade, le déguisement n'est pas une condition pour participer : il fonctionne avant tout pour dédramatiser les enjeux symboliques du classement, et replacer la performance dans une logique de subjectivation. Le déguisement est la production de chacun, et individualise le coureur. Il signale, derrière une distance ironique à soi, la privatisation d'une définition de la performance.

Figure 69 : Un tweet posté par « France handball 2017 » pour signaler la présence des mascottes de la coupe du monde de handball en France. Tweet consulté le 17 avril 2016.

Dans les *fun runs*, les individus sont eux aussi placés sur une ligne de départ et équipés de dossards (Figure 69). Cette mise en ordre permet de déclencher, sur le plan opérationnel, un temps et un lieu pour le départ et pour l'arrivée de la course. Les dossards et les numéros servent, pour autant, moins à classer qu'à identifier des individus et à trier des photos. En effet, sur le site Internet de la course, les coureurs peuvent, à l'aide de leur numéro de dossard retrouver les photographies sur lesquelles ils sont identifiés. Les déguisements sont très souvent fournis par l'organisation, et créent une forme d'indistinction entre ceux qui courent.

[301] Il s'agit de courir environ 5 kilomètres, parfois 10, rarement plus.

Figure 70 : Le kit de goodies fourni par l'organisation de la color me rad. Tweet consulté le 17 avril 2016.

Figure 71 : Un participant déguisé en indien lors de la color me rad. Tweet consulté le 17 avril 2016.

Comme le montrent la Figure 70 et la Figure 71, ces courses proposent de façon systématique des kits complets d'objets prêts à l'emploi, dont on se pare, et qui participent de l'ambiance promue. Ces objets composent de véritables panoplies (lunettes colorées, tee-shirt, bracelets, etc.), érigées en symboles matériels concrets de l'ensemble du décor auquel elles font référence, et dans lequel l'individu est invité à venir « se jouer ».

L'ensemble du parcours est « couvert » par des photographes professionnels, qui captent l'activité de chaque participant. Ce travail aboutit à l'édition de milliers de clichés, parmi lesquels les individus sont amenés à venir fouiller pour se retrouver et s'identifier (se « taguer » dans le langage *Facebook*). L'indistinction et la confusion qu'autorisent les déguisements n'est en définitive que très relative, limitée au temps de la pratique, et aboutit à une indexation numérique très maîtrisée et très soucieuse de bien associer, une fois la confusion passée, les images et les identités.

L'activité participe en cela d'une mise en scène plus générale, qui vaut par elle-même, et qui permet de rendre compte de la manière dont les *fun runs* abordent le travestissement. L'efficace de la mise en scène tient à l'ambiance qu'elle génère. L'activité, le décor et le déguisement formalisent une esthétique « festive » d'ensemble, « élémentaire », dans laquelle les participants sont comme « plongés », dans laquelle ils sont invités à venir se fondre.

Photographie 78 : Le décor de l'arrivée de la color me rad, bois de l'archevêque, Mont-Saint-Aignan, crédit photographique : M. Mercado, le 17 avril 2016

« L'effet décor » (Photographie 78) tient à l'efficace propre de cette « mise en situation », de cette ambiance à laquelle les participants adhèrent *a priori*. La participation et l'implication de chacun est à la fois « acquise », puisque « l'événement » répond au désir d'un consommateur « d'en être », et « produite » par l'orchestration d'un DJ, parfois doublée du travail d'un « chauffeur de salle ». Les participants n'ont qu'à se laisser guider, tout est balisé, et indique quand sourire, courir, rire ou souffrir. Les *fun runs* inscrivent l'activité physique, le travestissement et le paysage (visuel et sonore) dans la perspective d'un « effet décor » recherché pour lui-même. Avec le souci « d'en être », « l'événement » se présente simultanément, pour ceux qui y participent, comme quelque chose qu'il faut produire (le faire advenir en se mobilisant), vivre (c'est une expérience qui est recherchée) et consommer (l'argent médiatise ici une attente de service de type commercial, une relation de prestataire à client). La production du décor établit ainsi un véritable « système des objets » en référence ultime, destiné à être consommé pour lui-même (Baudrillard, 1968, 1969). Ces *goodies*, objets jetables par lesquels des marques communiquent, instituent la consommation du décor en acte socialisateur et en font un champ d'expérience destiné à alimenter les flux des médias sociaux d'images décalées de soi.

Ce travestissement distingue ceux qui « en sont » des autres, parents ou amis, qui parfois les accompagnent et les regardent, et fonde une communauté éphémère. Les individus sont peu engagés subjectivement dans des apparences communes. Se déguiser facilite le contact et fournit l'occasion de « poster » des images décalées, destinées à alimenter une « actualité de soi ».

Figure 72 : Deux participants pris en photographie dans un carton symbolisant un tweet, Tweet consulté le 17 avril 2016.

La Figure 72 est un *tweet*, qui montre comment l'organisation propose aux individus de construire et de diffuser leur image sur les réseaux sociaux. On voit deux personnes déguisées se faire photographier dans un décor prévu à cet effet, en l'occurrence un cadre en carton symbolisant un *tweet*. Cette image montre comment l'invitation à construire et à diffuser son image est organisée. Le *tweet* est par ailleurs le témoin d'autre chose : il est le produit - non prévu par l'organisation - d'un participant, qui par cette photographie construit une mise en abîme (le *tweet* dans le *tweet*, comme un théâtre dans le théâtre), témoigne du consentement des participants et de la réflexivité des acteurs.

On retrouve ici ce que les usages ordinaires doivent aux représentations qu'on en donne (Mauss, 1936), qui construisent des formes de réflexivité, appellent des expériences, introduisent un supplément d'être. Les *fun runs* constituent de ce point de vue une forme nouvelle de « jeux-spectacles du corps » (E. Morin, 1962), au ludisme revendiqué, dont la légèreté facilite l'adhésion immédiate, sans doute confuse, à une forme esthétisée de conscience sociale. C'est ce qu'Edgar Morin nomme la « culture de loisir », dont la caractéristique est d'être « pleinement esthétique », c'est-à-dire fondamentalement profane et ironique, et de proposer un rapport ludique et « enchanté » au monde, c'est-à-dire des participations aussi intenses que détachées.

Médiatisées par les images qui les motivent, les *fun runs* se donnent comme des discours ironiques sur l'existence, qui réduisent cette dernière à sa dimension esthétique : c'est le « voici comment on est » (« comment on fait ») « sport », manière d'être théâtralisée et dotée d'une part de soi, dans un monde dont la réalité est fuyante d'être multiple, faite d'hétérogénéités, de dynamiques différentielles et de discontinuités sociales (Fémenias, 2004).

Comme pour les architectures touristiques de loisir (Wozniak, 2008), une sémiologie qui examine la « prestation sociale et la signification » (Baudrillard, 1969) des décors - objets de la consommation – nous semble nécessaire pour rendre compte des dynamiques de persuasion ou de séduction à l'œuvre dans les *fun runs*, qui attirent une clientèle qui n'est pas captive, qui fait de son loisir un temps de consommation, et qui se laisse guider par ses envies. Car ce sont bien les décors qui, dans la manière dont ils apparaissent et « énoncent » (Kerbrat-

Orecchioni, 2002), « créent de la valeur économique pour l'entreprise en créant de la valeur pour les clients » (Lendrevie, Lévy, & Lindon, 2006).

Poser par la description que la pratique n'est qu'une composante parmi d'autres d'un décor qui la dépasse sert ici à révéler ce que Guy Debord (1992) appelle la contamination de la réalité par le spectacle, qui pour lui constitue le phénomène social le plus caractéristique du monde contemporain. Les notions afférentes au terme de décor sont ici opérationnelles pour mettre en évidence les effets croisés de la simultanéité, qui crée un lieu clos imaginaire, et du faux / du simulacre, qui pousse au consumérisme.

Photographie 79 : Deux femmes prises en photographie au Trocadéro avec en fond la tour Eiffel. Esplanade du Trocadéro, Paris, Crédit Photographique : H. Baillet, 13 avril 2014

Photographie 80 : Un groupe de participants déguisé en militaire lors de la D-Day race, 25 mars 2017, source : facebook

Un des effets les plus importants de tout décor est de focaliser les attentions, pour faire advenir un « centre du monde », une hétérotopie (Foucault, 1984), un lieu où se déroulent toutes les actions dignes d'intérêt, clos, imaginaire, idéal. Cette concentration des activités dans un « centre du monde » participe de « l'effet de décor », qui fait advenir un espace autre, alliant les dimensions du tourisme (Photographie 79), du divertissement et de la consommation.

Comme la Photographie 80, qui montre une des épreuves d'un « parcours du combattant », le décor des *fun runs* se présente comme un « royaume du faux » et de la reproduction kitsch, qui renvoie à ce qu'Umberto Eco appelle « l'hyperréalité ». Ce décor ne se donne pas comme « pédagogique » (donner la reproduction pour attiser le désir de l'original) mais comme un ensemble d'apparences « offertes à la jouissance » (Maffesoli, 1991), dans une perspective consumériste (donner la reproduction pour se passer de l'original (Eco, 1985, pp.

36–37). Ces courses se donnent comme « images rêvées » de villes festives et colorées ou comme « rêves d'instructions militaires jouées », praticables avec le sourire et en déguisement, pour des générations qui ne connaissent que le textile prêt à porter et bon marché, le lave-linge, et qui sont dispensées du service militaire et des conflits armés.

Ces événementiels s'inscrivent ainsi dans la temporalité propre des médias sociaux, qui ne vivent que d'être activés. Cette dernière se présente comme temps de la communication constante, quitte à n'établir le contact que pour maintenir le lien. Sur les réseaux, la durée prend du même coup la forme d'une accumulation de « posts » qui valent, comme toute forme de bavardage, par leur capacité à entretenir le contact sans engendrer de lassitude ou de saturation.

Les *fun runs* se donnent en définitive comme des pré-textes, qui fournissent des vecteurs adaptés aux demandes de communication d'une partie de la jeunesse contemporaine. L'image fonctionne ici comme vecteur, qui fait du déguisement le signe ultime de l'autodérision. Se travestir suffit pour « orner les profils » et alimenter les flux d'actualité, apparaître décontracté et ironique, et proposer une image décalée de soi.

La notion de décor, enfin, suppose l'existence d'un metteur en scène, qui dispose d'une vision globale et qui préside à la conception et à l'arrangement de l'ensemble, intervenant tel un *deus ex machina*. Reste donc à examiner quel est cet opérateur, quelles sont les formes et les logiques qui guident ses interventions, pour comprendre comment est conçu et finalement reçu cet agencement spectaculaire de la réalité, dans lequel les participants sont invités à venir prendre place, comme figurants.

2. L'effet décor promu, recherché et vécu : expériences, ambiguïtés et frustrations

Qui sont les initiateurs et les promoteurs de ces courses ? Comment sont-elles conçues ? Quelles images mettent-elles en avant ? À quelles expériences pratiques donnent-elles forme ? Cette partie propose dans un premier temps de rendre compte de la logique économique et des ambitions des promoteurs, avant d'identifier les grands types de jeux-spectacles qu'ils mettent en forme pour s'adresser et capter des publics ciblés. On verra alors à quels échanges les images donnent lieu, et comment elles participent d'une expérience ambigüe, qui montre à quelles difficultés ces entreprises de recouvrement de la réalité par sa production en images se trouvent confrontées.

2.1 Un modèle économique : initiateurs, forme et logique

Pour comprendre et analyser le modèle économique, l'organisation et la logique dans lesquels s'inscrivent les *fun runs*, il nous semble important d'identifier les acteurs qui en sont

les initiateurs et les promoteurs. Les *fun runs* sont des initiatives marchandes de type « événementiel », qui visent à établir un lien direct avec des publics ciblés, reposent sur des techniques de dénomination et de marketing viral, qui mobilisent les ressources institutionnelles des administrations territoriales et la force de travail disponible des établissements de formation.

Les acteurs à l'origine des *fun runs* sont des communicants, des entrepreneurs qui entendent produire une manifestation rentable sur le plan économique, c'est-à-dire susceptible de dégager un profit. Une originalité se dégage ici, puisque ces manifestations ne sont pas le fait de « sportifs », qu'ils soient pratiquants ou dirigeants.

Une deuxième originalité en découle, qui tient à la forme « élémentaire » même de la manifestation organisée. Les *fun runs* sont des pratiques, aujourd'hui payantes, qui n'existent pas en dehors des « événementiels » qui les font advenir. « L'événementiel » se suffit à lui-même, et constitue « l'élément » des *fun runs*, qui circonscrit leur temporalité, leur socialisation et leur espace. La manifestation n'est pas un « temps fort » destiné à apporter un surcroît de visibilité à une pratique qui se coule dans la trame de la vie quotidienne. La manifestation actualise et met en exergue une sociabilité numérique potentielle ou latente, qui existe en dehors d'elle, mais ne prend pas appui sur des socialisations matérielles ordinaires. Elle n'a rien d'un événement, ni au sens « historique », ni au sens « sportif » du terme. Il ne s'agit pas d'un « temps fort » du calendrier sportif. La manifestation ne s'inscrit dans aucun calendrier pratique d'ensemble, autonome et cohérent, et ne se présente pas comme un « événement » dans ce calendrier, susceptible de s'insérer dans le travail de hiérarchisation de l'information opéré par les journalistes. Il ne s'agit pas de « faire l'actualité » ou de chercher à s'insérer dans l'actualité « sociétale » en établissant une nouvelle hiérarchie sportive et en organisant une rencontre de haut niveau.

Une troisième originalité se dégage, qui tient aux stratégies marketing qu'emploient les communicants, et qui consistent à s'adresser directement à des publics ciblés, présents et actifs sur les réseaux sociaux. En ce sens, les *fun runs* sont des « événementiels » construits pour supprimer ou réduire les médiations et les médiateurs, tout ce qui s'interpose en position « intermédiaire » et qui n'est pas directement contrôlable sur le plan de la communication, entre l'émetteur et le destinataire. « L'élément » médiatique dans lequel évoluent les *fun runs* est, dans un premier temps et de façon prioritaire, celui que structurent les réseaux sociaux. Le relai par les organes de presse et les journalistes est en ce sens un objectif secondaire sur le plan stratégique, car non contrôlable, plus difficile à mettre en œuvre et à maîtriser.

Les *fun runs* témoignent d'un savoir-faire professionnel, qui mobilise des techniques de marketing particulièrement efficaces et peu coûteuses, et qui convergent dans un principe qui fait des destinataires (consommateurs) les principaux acteurs et vecteurs de la communication de la marque. Deux techniques principales se dégagent, qui sont la dénomination (ou « naming ») et le marketing viral.

Les *fun runs* servent les marques qui les parrainent et les baptisent en faisant parler d'elles. La dénomination publicitaire consiste à donner à la manifestation le nom d'une marque, qui la parraine (sponsorise : finance et associe son image). La dénomination publicitaire existe de longue date dans le monde du sport, et s'appliquait aux compétitions avant de trouver avec les grands équipements de nouveaux vecteurs[302]. Les *fun runs* vont plus loin, car elles associent symboliquement des manifestations à des territoires de vie et à des marques[303]. Cette stratégie de dénomination permet de placer indirectement une marque en objet de conversation ordinaire, et de faire des conversations ordinaires des vecteurs de communication publicitaires (Derbaix, Gérard, & Lardinoit, 1994, p. 60).

Les *fun runs* servent également les marques qui les parrainent et les baptisent en alimentant les conversations et les rumeurs sur les médias sociaux. Elles adoptent là des techniques dites de « marketing viral ». En proposant à des consommateurs des occasions originales de se rassembler et de s'amuser, elles se donnent comme des rumeurs destinées à alimenter le bouche à oreille électronique, et incitent les consommateurs à diffuser par Internet des informations sur l'entreprise (Kotler, Keller, & Manceau, 2012, p. 559). On voit ici que les médias sociaux sont devenus une composante essentielle du marketing à destination des particuliers et des entreprises (Van den Bulte & Wuyts, 2007). Avec l'augmentation du temps passé sur Internet et la reconfiguration des usages des médias traditionnels (presse écrite, radio, télévision), la communication électronique est devenue le levier de communication qui enregistre aujourd'hui la plus forte croissance (Kotler, Keller, & Manceau, 2012, p.615). Ce vecteur permet d'identifier et d'influencer de façon nouvelle, via les moteurs de recherche, les demandes des consommateurs et se prête à des formes interactives de marketing. Avec le marketing viral, les destinataires de l'offre sont là aussi ses principaux diffuseurs, lorsqu'ils commentent une offre ou ses principaux promoteurs, lorsqu'ils la recommandent sur les médias sociaux. L'effort est donc avant tout porté sur le nombre de messages et d'images postées sur les réseaux par les participants eux-mêmes. Il s'agit en cela d'« événementiels purs », dans la

[302] Pour n'en citer que quelques-uns : Trophée Andros, Heineken Cup, Cross du Figaro, Solitaire du Figaro, Transat Jacques Vabre, etc.
[303] "Crédit Agricole run color tour", "The color run Marseille by Sephora", etc.

mesure où ils entendent non pas « faire l'actualité » dans une société ou sur un territoire donné, mais où ils cherchent à « faire le buzz » au sein d'une communauté fermée, et plus ou moins ciblée dès le départ. Il ne s'agit pas de « faire parler de gens qui pratiquent » mais de « donner envie de pratiquer à des gens qui se parlent », de leur donner envie « de se parler de cette envie » et « de se parler de cette pratique » ou « des images issues de cette pratique ».

Figure 73 : Un tweet de la marque « NRJ mobile » qui propose de gagner des caméras 360° lors de la color me rad. Tweet consulté le 17 avril 2016.

Le modèle économique des courses que nous avons pu observer semble reposer sur deux sources principales de recettes, qui relèvent de la publicité et des entrées payantes. Les prix de participation se situent entre 30 et 85 euros[304]. Dans ce *tweet* (Figure 73) on voit des offres de produits qui correspondent aux usages que propose l'événement, et qui se composent en grande partie de « selfies ».

On remarque par ailleurs que ces événements ne mobilisent que peu de professionnels rémunérés (le(s) responsable(s), le(s) photographe(s), le(s) DJ(s)). L'organisation repose en grande partie sur l'exploitation du travail d'étudiants en formation, utilisés comme « bénévoles » ou comme « stagiaires ». Par exemple, le patron d'*opal'events* nous explique, durant la *holi run*, qu'il y a sur le site sept employés et environ 70 « bénévoles »[305] (nous reviendrons sur l'emploi de ce terme).

[304] Pour la color me rad, le prix est de 35€ pour 5 kilomètres, soit 7€ du kilomètre.
[305] Entretien avec le directeur d' *opal'events*, lors de la *holi run* à Rouen, l'entretien se déroule à côté du stand de boisson le 2 juin 2017

Figure 74 : Un établissement d'enseignement supérieur signale par un tweet l'événement et la participation bénévole des étudiants à son organisation, 17 avril 2016

Comme le montre le tweet ci-dessus (Figure 74), les établissements d'enseignement supérieur, qui se pensent en concurrence, n'hésitent pas à promouvoir ces manifestations, qui leur donnent des occasions de communiquer. Les établissements jouent ainsi à leur tour le jeu des communicants et des marques, et font circuler ces images comme autant d'images d'une « vie étudiante » locale festive et épanouissante, pensée comme facteur d'attractivité. En signalant le travail « bénévole » accompli par ces jeunes, les établissements mettent aussi en avant des formes alternatives ou complémentaires de formation, parfois abusivement qualifiées « d'initiatives étudiantes ».

On voit en définitive que les *fun runs* sont nées d'une logique économique marchande, et suivent un impératif de rentabilité. Dans cette forme de marketing direct, le coût d'entretien d'une relation client, le coût d'acquisition d'un nouveau client ou le taux de rendement d'une opération se calculent aisément, puisqu'il suffit de comparer les acquis en fin d'opération (contacts, clients…) à la mise investie au départ.

Dématérialisées, sans assise culturelle ou sociale concrète et structurée, comme peut en fournir le monde associatif, ces manifestations recourent aux associations étudiantes et à des formes de travail cachées, que légitiment les établissements de formation, en faisant appel au « don » (*color run charity*) et au « bénévolat » (Caillé, 1998; Sahlins, 1976) qui marque souvent le travail de « stagiaires » rémunérés ou non. Elles mobilisent par ailleurs gratuitement et sans contreparties les espaces publics disponibles et bénéficient du travail de communication des établissements universitaires, des collectivités territoriales et des élus, qui en les diffusant légitiment leurs actions[306].

2.2 Des jeux, des décors et des hommes : univers différenciés pour publics segmentés

Les observations permettent de dégager deux familles d'activités, qui sont d'une part des « courses festivals » et d'autre part des « parcours du combattant ». Cette distinction

[306] On peut voir dans le tome 2, annexe 15, figure 44 et 45, que la *Color me rad* est promu par le magazine le *Mag* de la commune de Mont-Saint-Aignan.

organise la mobilisation d'univers symboliques « genrés », et signale des stratégies marketing précises, qui s'adressent à des publics ciblés. Aux images et aux imaginaires, certaines courses ajoutent des intentions plus explicites, affichant ouvertement être « réservées aux femmes » (*Muddy Angel Run*), ou « adaptées aux enfants » (*Emeraude Xtrem Kids*).

De l'inventaire des courses et des événements, deux grands types de *fun runs* se dégagent (Tableau 74), qu'on peut différencier par le sexe des pratiquants (filles ou garçons majoritaires), le niveau d'engagement physique exigé (courte distance ou distance moyenne, dénivelé et obstacles), la forme d'autodérision et le niveau de souillure promus (peu engageante/propre ou engageante/sale), le niveau d'animation sonore (accompagnement constant par un chauffeur d'ambiance ou non) et la présence d'un public (faible/importante) et l'utilisation des NTIC (*smartphone, Go Pro,* etc.).

Ces deux grands types correspondent à ce que nous proposons de qualifier de « courses festivals » (*color me rad*, *color run*, etc.) d'une part et des courses de type « parcours du combattant » (*extreme day*, *Mud Day*, *Spartan Race*) d'autre part. Sur les 346 courses recensées, 4 mélangent « courses festivals » et « parcours du combattant ». Il s'agit de la *color obstacle rush* qui s'est déroulée à Paris, Bordeaux, Lyon et Marseille entre avril et septembre 2017. Nous les excluons du tableau.

	Courses festivals **20,2% des 346 courses observées**	**Parcours du combattant** **78,6% des 346 courses observées**
Niveau d'engagement physique	Accessible à tous (course de 5 kilomètres)	Épreuves « engageantes » : distance et obstacles (de 10 à 42 kilomètres)
Formes d'autodérision	Frivolité surjouée : courir avec un sac à main, des lunettes de soleil, en faisant des *selfies*	Combativité parfois surjouée : râler ouvertement, en rajouter sur la fatigue
Type de souillure proposé	Artificialité de la peinture (poudre sèche) : souillure propre	Naturalité de la boue (humidité et collante, voire liquide) : souillure sale
Ambiance proposée	Construite autour d'un *speaker* et d'un festival électro à l'arrivée	Coach et musique pour l'échauffement
Âge approximatif des participants*	Jeunes (15-25 ans), voire très jeunes (moins de 15 ans) accompagnés de leurs parents.	Entre 18 et 30 ans (autour de 25 ans)
Genre des participants*	Femmes largement majoritaires, présence d'hommes (surtout de jeunes hommes)	Hommes largement majoritaires, présence féminine
Utilisation des NTIC*	Très présents dans l'activité (*selfies*, perche, *Gopro*, etc.)	Peu visible durant l'activité. Probablement en lien avec le degré de salissure
Spectateurs	Peu de spectateurs présents	Un nombre important de spectateurs

*Tableau 74 : Différenciation des "courses festivals" et des "parcours du combattant" ; *observations non étayées par des données chiffrés et des tests statistiques*

À l'aide du Tableau 74 et de photographies nous pouvons définir deux types de *fun runs* que nous allons à présent détailler.

Photographie 81 :color me rad, rue jacques Boutrolle D'estaimbuc Mont-Saint-Aignan, Crédit photographique D. Le Bris, 16 avril 2016

Photographie 82 :L'arrivée de la color me rad, Bois de L'archevêque, Mont-Saint-Aignan, Crédit photographique : M. Mercado, 16 avril 2016

Photographie 83 : Un photographe immortalise l'arrivée des participants, Crédit photographique : M. Mercado 16 avril 2016

Photographie 84 : Concert électro lors de la color me rad, 19 avril 2015, crédit photographique R. Lepillé

Tout d'abord prenons les « courses festivals ». L'idée de jeter des pigments de peinture s'inspire d'une fête hindouiste indienne traditionnelle, la *Holî* (d'où le nom de la course : *holi run*), dans laquelle chaque couleur a son importance et sa signification. Ici les pigments sont jetés aléatoirement, se mélangent, et finissent par donner une couleur marron.

En 2012, une publicité de la marque d'appareil photographique *Nikon* met en scène la fête *Holî* en inde. Cette fête permet de montrer la qualité d'un appareil photographique. La même année les courses festivals apparaissent aux États-Unis d'Amérique. Ces épreuves sont conçues dès le départ pour que tout passe par la photographie, de la prise, au vécu et à la restitution à travers les réseaux sociaux. Ici nous sommes en présence du stade ultime de contamination de la réalité par sa mise en scène et de la colonisation du monde vécu et de l'imaginaire par la publicité.

Cette épreuve de faible distance consiste à courir de 5 à 10 kilomètres, et de se faire « arroser », presque à chaque kilomètre, de pigments de peinture par les organisateurs (Photographie 81 et Photographie 82), sous les objectifs de photographes professionnels

(Photographie 83), qui captent et fixent le moment. Ces professionnels retravailleront leurs clichés, avant de les restituer, de les rendre disponibles sur Internet[307]. À l'arrivée, un festival « électro » (Photographie 84) accueille les participants, qui dansent et continuent de se faire arroser, toutes les cinq minutes environ, par les organisateurs, qui utilisent une lance (Figure 74, p. 366).

Photographie 85 : une famille à la color me rad, rue Thomas Becket, Mont-Saint-Aignan, Crédit photographique : M. Mercado, 16 avril 2016

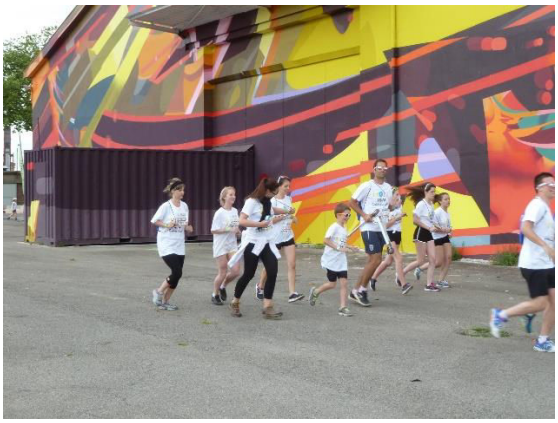

Photographie 86 : Une famille prend le départ du 5 kilomètres de la Holi run, Presqu'île de Waddington Rouen, Crédit photographique : R. Lepillé, 2 juin 2017

Photographie 87 : un groupe de jeunes filles qui font un selfie dans le bois de l'archevêque lors de la color me rad, Mont-Saint-Aignan, Crédit photographique : M. Mercado, 16 avril 2016

Photographie 88 : Des jeunes filles qui courent avec leurs perches à selfies au départ de la color me rad, rue du Marechal juin Mont-Saint-Aignan, Crédit photographique : M. Mercado, 16 avril 2016

Sur le site Internet de la *color me rad*[308], les vidéos de promotion montrent un public féminin jeune (moins de 20 ans), ainsi que de nombreux pré-adolescents (moins de 15 ans). Ces observations sont confirmées par notre propre pratique de la photographie, utilisée en série (Tardy, 2007), en fonction des vagues de départ lors de la *color me rad* le 17 avril 2016. Selon le directeur d'*opal'event* sur la *holi run* de Rouen, 60 % des coureurs sont des femmes et environ

[307] Elles sont en accès libre sur le *facebook* de l'organisation et donc accessibles à tous, utilisateurs comme non utilisateurs, inscrits comme non-inscrits.
[308] https://www.colormerad.fr/ page consultée le 15/05/2017

20% des participants ont moins de 18 ans[309]. Nous avons remarqué une présence majoritairement féminine, d'enfants accompagnés de leurs parents. Cela témoigne d'une activité amicale (homosociabilité féminine, Photographie 87 et Photographie 88) et familiale Photographie 85 et Photographie 86).

On observe que les pratiques sont très médiatisées par le « numérique ». De nombreux pratiquants sont équipés de caméras embarquées, de « perches à selfies » ou de leur téléphone portable pour se prendre en photographie.

Ici le niveau d'engagement est comme nous l'avons dit faible : la plupart des individus sont vêtus de manière identique, et seuls quelques-uns se singularisent par leurs déguisements. Le rapport avec la « souillure » est moindre puisque ce sont uniquement les vêtements qui sont couverts de souillure « propre ». L'ambiance proposée est très construite avec des speakers, des spots tous les kilomètres où il faut sourire devant les objectifs des photographes. À l'arrivée une scène avec des DJs et un speaker construisent une ambiance de concert. Lors du parcours, peu de spectateurs sont présents pour supporter les coureurs.

[309] Entretien avec le directeur d' *opal'events*, lors de la *holi run* à Rouen, l'entretien se déroule à côté du stand de boisson le 2 juin 2017

Photographie 89 : Des individus déguisés en tortues ninjas courant dans le bois du roule, à Darnétal durant l'extrême day, source : Facebook, page consultée le 8 mai 2016

Figure 75 : La page d'accueil du facebook de l'extrême day source : Facebook, page consultée le 8 mai 2016

Photographie 90 : Déguisement et travestissement lors de l'extrême day, source : facebook, page consultée le 8 mai 2016

Photographie 91 : Deux individus qui jouent dans la boue lors de l'extrême day, sous les yeux de spectateurs amusés. source : Facebook, page consultée le 8 mai 2016

Nous nommons les courses d'obstacles parcours du combattant, « parce que courir n'est pas suffisant »[310]. Ce sont des épreuves « engageantes », par les distances (10-15 kilomètres, parfois jusqu'à 42 kilomètres) et les obstacles à franchir. Les participants les moins aguerris finissent la course avec une fatigue importante (selon nos observations de terrain) : certains tremblent, frissonnent, etc. Les individus se déguisent (Photographie 89), se travestissent pour certains (Photographie 90) : on est ici dans le simulacre. Entendons par simulacre la représentation figurée (l'objet, l'image) de la simulation entendue comme l'expérience du réel à travers ce qui nous en est rapporté (Baudrillard, 1985). Dans ces courses, il y a un degré de salissure important (Figure 75). Des promeneurs viennent profiter du spectacle comme le montre la Photographie 91, où l'on observe deux individus qui se « battent » dans la boue sous le regard amusés des spectateurs qui immortalisent le moment sur leurs smartphones.

[310] *because running is not enough*, slogan lu sur une affiche de promotion pour la course *the mud day* à Cabourg le 17 septembre 2016.

Ici les individus jouent au « militaire », mais en le tournant en dérision. En effet, ceux qui y participent n'ont pas connu la « guerre », ni le service militaire. Ici on voit que se joue un service militaire de « pacotille » à l'heure où celui-ci a disparu.

Les observations de terrain, grâce aux séries photographiques, indiquent que la présence masculine est majoritaire et que les participants semblent avoir autour de 25 ans (entre 18 et 30 ans). Ces observations sont confirmées par les organisateurs de la course *frappadingue* (35 % de femmes y participent) et par ceux de la course *la renversante*[311] (20% de femmes y participent). Dans ces épreuves on ne mèle pas les classes d'âge. Des parcours ou des courses sont réservées aux plus jeunes. Par exemple, depuis 2015, l'*Emeraude Xtrem Kids* réservée aux enfants de 6 à 12 ans se déroule dans la station balnéaire de Saint-Lunaire (35). Les enfants sont invités à parcourir 2 kilomètres avec une vingtaine d'obstacles à franchir. Les *spartan race*, proposent également des parcours pour les enfants à partir de 6 ans.

On observe que l'utilisation de matériels technologiques (smartphones, caméras, etc.) est moins présente que dans les courses festivals. La raison est que sur ce type d'épreuve, le degré de salissure est très important. On observe tout de même certains individus avec leur *Go pro* dans un boitier étanche.

Photographie 92 : Une coureuse avec son sac à main et son smartphone lors de la color me rad, 19 avril 2015, Crédit photographique R. Lepillé

Photographie 93 : Des participants à l'extrême day dans la boue sous des barbelés, Toulouse, 7 juin 2015

Ces courses ont leurs pratiquants et leurs mises en scène. Les courses festivals sont plutôt le fait de jeunes, surtout des filles, qui ne viennent pas se tourner en dérision. La Photographie 92 montre une jeune fille qui court avec son sac à main et avec son smartphone à

[311] Qui s'est déroulé à Colombe en Isère le 25 novembre 2015

la main. La Photographie 93, montre un homme essoufflé qui rampe dans la boue sous des barbelés.

2.3 Images promues, images vécues et images restituées : décalages et recouvrements

Une des pierres angulaires de ce business est la promotion, la création et la restitution d'images. Nous proposons ici de déconstruire ce processus et de montrer que cette communication pour construite qu'elle soit, reste faite d'ajustements, et d'interactions, d'attentes et de réceptions et, partout, de bricolages et de décalages possibles, d'où peuvent naître des malentendus et des frustrations.

2.3.1 Une communication très construite

Voyons à présent comment les images sont promues (Figure 76 et Photographie 97).

Figure 76 : une photographie pour la promotion de l'extrême day à Rouen. On y voit un homme sortir d'un filet. Tweet consulté le 2 novembre 2015

Photographie 94 : Des individus qui patientent sous un filet. Source Facebook, page consultée le 6 juin 2016

Photographie 95 : Une personne qui arrose des individus à quatre pattes sur un sol boueux, Bois du Roule, Darnétal, Crédit photographique, R. Lepillé. 11 novembre 2015

Photographie 96 : Deux hommes dans une benne remplie d'eau, Extrême day de Pech David. Crédit photographique : X. de Fenoyl

Photographie 97 : Deux hommes qui plongent dans l'eau. Crédit photographique : X. de Fenoyl

Tout d'abord, on observe que les images misent en avant pour la promotion, comme la Figure 76, sont travaillées. La photographie montre un individu qui sort d'un filet, il y a une impression d'effort et de vitesse qui se dégage de cette image. Le participant suivant semble lointain et cela donne une impression de fluidité dans l'activité.

C'est ce travail de mise en scène que réalisent les organisateurs, c'est-à-dire de rendre une activité banale, extraordinaire. Ce qui est vendu n'est pas uniquement une course, mais

toute une mise en scène. Il s'agit de fournir un déguisement (prêt à porter), un décor (prêt à orner), une ambiance (prête à vivre), de rassembler des personnes (prêtes à *matcher*[312]) et magnifier tout cela par des photographies (prêtes à poster sur *Facebook, Tweeter* et *Instagram*).

Si la communication est bien « rodée », la gestion de l'évènement est parfois faite de bricolages et d'amateurisme qui crée des frustrations.

2.3.2 Bricolages, décalages et frustrations

Face à une communication maîtrisée, l'amateurisme dans l'organisation de certains évènements provoque un décalage entre leurs images vendeuses et ce que les pratiquants vivent réellement.

En effet, on peut voir avec la Photographie 94 que les individus sont bloqués à l'arrêt sous le filet. Cette photographie observée sur un fil d'actualité *Facebook*, n'est pas le fait de l'organisation. Plus de vitesse, mais réellement une attente. Au regard de la Photographie 95 l'image n'a rien de vendeuse. On y voit un individu arroser des participants avec un bidon en plastique. Ici on est loin des images produites par l'organisation. Ces photographies qui viennent d'observations menées durant la recherche ne sortent que peu sur les réseaux sociaux et jamais de la part de l'organisation (ce qui est compréhensible au vu des explications faites auparavant). La Photographie 96 et la Photographie 97 en sont d'excellents exemples. On voit deux individus dans une benne remplie d'eau puis sur la photographie suivante, ils sont « tout sourire » dans la boue. De même à la lecture des réseaux sociaux les individus ne racontent jamais la souffrance, ni les blessures, ne transparaissent que les sourires, le bonheur, etc.

Dans ces courses le risque est objectif et le bricolage dans la conception des agrès peut avoir des conséquences bien plus graves comme ce fut le cas lors de la course *no limit day* qui s'est déroulée dans le golf de Bois-Guillaume. Un individu est devenu tétraplégique suite à sa participation[313]. En empruntant un toboggan qui se terminait dans une mare, là où l'on récupère normalement les balles de golf, il est tombé sur la tête.

[312] Anglicisme qui signifier « aller bien ensemble »
[313] Auffret, S., No limit day de Bois Guillaume : la victime paralysée témoigne, *Paris Normandie*, Rouen, 30 janvier 2017.

Photographie 98 : Un des obstacles bricolé lors de la course no limit day, Crédit Photographie : R. Lepillé. 16-10-2016

La Photographie 98 montre le dernier agrès avant l'arrivée de la course. Ce sont des conteneurs qui ne sont pas liés ensemble et en dessous une remorque est stockée. Ces courses n'étant pas soumises à une visite d'une commission de sécurité, on comprend mieux pourquoi les individus ont dû signer une feuille de consentement avant le départ.

Pour observer les frustrations, Nous allons prendre l'exemple de l'*extrême day* qui s'est déroulée dans le bois du Roule. Près de 3 000 individus se sont retrouvés pour participer à cette course « parcours du combattant ». L'évènement a provoqué frustration et mécontentement de la part de beaucoup de participants. Ils se sont plaints du temps d'attente entre les agrès (plus de 30 minutes), du ravitaillement trop vite consommé et insuffisant à regard du nombre de participants, etc.

Les pratiquants frustrés se servent des réseaux sociaux pour dénoncer cet évènement. C'est ce que l'on observe avec la Figure 77, la Figure 78 et la Figure 79.

Figure 77 : un commentaire sur Facebook par les organisateurs de l'extrême day pour promouvoir la course à nancy

Figure 78 : Les commentaires des individus qui utilisent le fil d'actualité de l'extrême day pour exprimer leur mécontentement

Figure 79 : Les commentaires des individus qui utilisent le fil d'actualité de l'extrême day pour exprimer leur mécontentement

On constate ici que par son fonctionnement le marketing viral est non maîtrisable (les consommateurs sont libres de leurs commentaires qui sont visibles par tous les individus de la communauté) et donc les effets sont imprévisibles. En effet, lorsque les organisateurs de l'*extrême day* essayent de promouvoir leur activité, ils reçoivent systématiquement des messages de la part de participants frustrés par l'*extrême day* organisé à Rouen.

3 Pourquoi ici et pas ailleurs ?

Cette troisième partie a pour but d'interroger ces courses sur un plan géographique. Nous allons placer la focale à l'échelle monde pour ensuite effectuer des zooms et étudier comment ces courses se distribuent à une échelle métropolitaine.

3.1 Une image de la mondialisation

Ces courses produisent une image de la mondialisation. Elle nous donne à voir le monde d'aujourd'hui tel qu'il est produit, en tant qu'image, par ceux qui participent à ce que l'on nomme la « culture monde » (Lipovetsky & Serroy, 2008).

Ces courses se déroulent donc en majorité dans les pays développés (États-Unis d'Amérique, Canada, France, Allemagne, etc.), mais également dans les pays émergents (Brésil, Argentine, Inde, Chine, etc.).

Ces courses sont pour certaines le produit de multinationales des *fun runs*. Par exemple, la *color run* qui est présente à travers 60 pays dans le monde et dans plus de 200 villes. Cette course totalise dans le monde et en un an plus de 5 millions de coureurs[314]. Ces multinationales des *fun runs* sont produites par des entreprises elles-mêmes multinationales (*Sephora*, *Starbucks*, *Reebok*, etc.).

Il y a donc a l'échelle mondiale une uniformisation de ces pratiquants qui d'un pays à l'autre peuvent se reconnaître puisqu'ils portent le temps de la course les même goodies (t-shirt, lunettes, etc.).

Ces pratiquants on ainsi des points communs qui dépassent le fait d'être uniformiser par leur tenue vestimentaire. Nous sommes en présence d'individus bien portant, en bonne santé, qui vivent en dehors des zones de conflits guerriers. Ce sont des jeunes qui finalement appartiennent au même monde et qui consomment les mêmes signes qui servent de ralliement. Ces objets n'ont pas de valeur d'usages ou d'échanges, mais fonctionnent comme des « mots de passe » (Baudrillard, 2004) qui distinguent ceux qui en sont des autres. Ils participent à la même communication et aux mêmes réseaux sociaux mondiaux (*Facebook*, *Tweeter*, *Instagram*).

3.2 Des courses qui se déroulent dans des aires urbaines denses

Si nous avons constaté que ces courses se déroulent dans les pays développés, à l'intérieur de ceux-ci, leur localisation ne doit rien au hasard (Carte 25).

[314] http://thecolorrun.fr/concept.html page consultée le 11 mai 2017

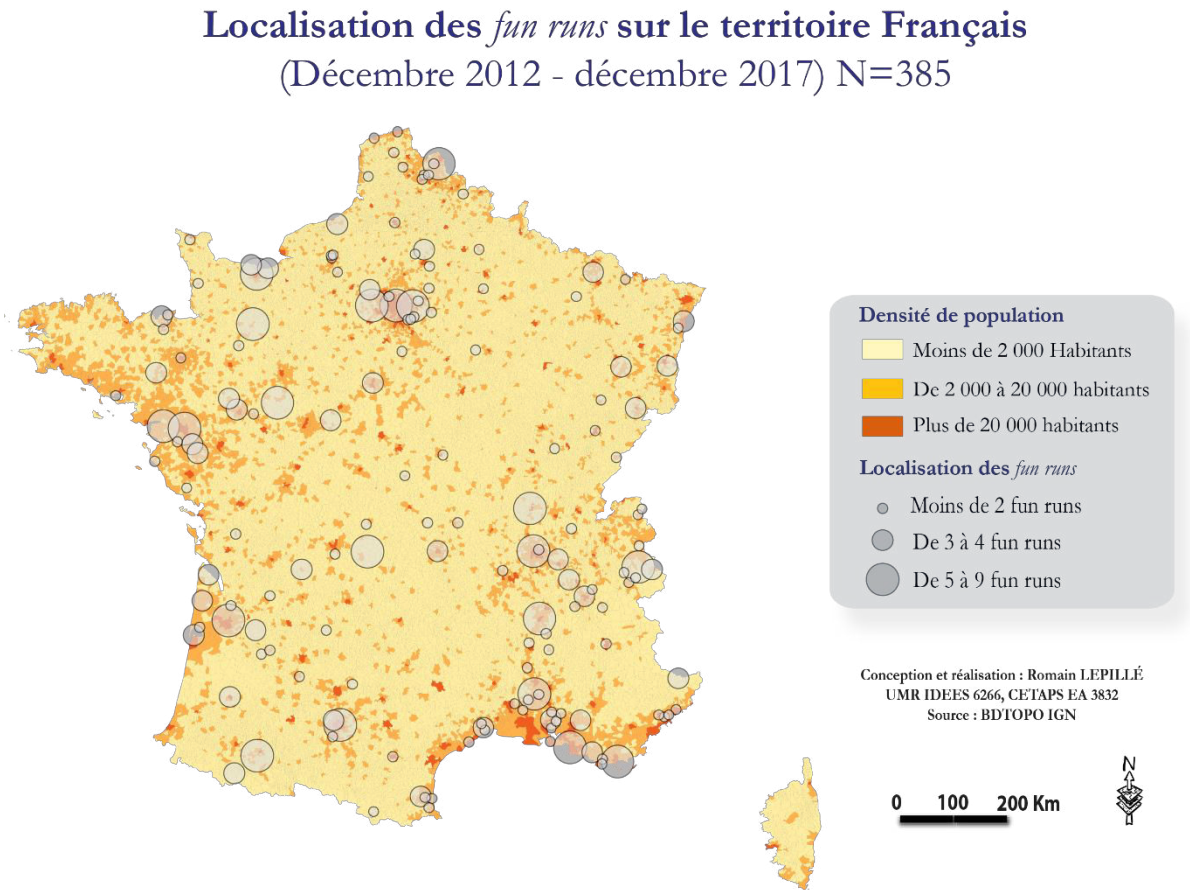

Carte 25 : La localisation des "courses fun" entre mars 2016 et octobre 2017 en France Métropolitaine selon la densité de population

La Carte 25 croise la densité de population par commune et la localisation des *fun runs*. Première indication, ces courses n'ont rien d'anecdotique. En effet, il apparaît que ces courses se concentrent dans les aires urbaines et au sein ou à proximité des grandes métropoles françaises (Paris, Bordeaux, Nantes, etc.).

On observe, par exemple, une absence de *fun runs* entre Limoge, Saint-Etienne, Montpellier et Toulouse. Au regard de la Carte 25 la densité de population est très faible avec des départements comme l'Ardèche, la Haute Loire, le Cantal ou encore la Lozère.

Mais on voit également que la localisation des *fun runs* n'est pas uniquement liée à la densité urbaine. On observe que ces courses se localisent également à proximité des espaces de nature. Prenons, par exemple, la commune de Saint-Malo (22), la commune de Saint-Martin-Vésubie (06) ou encore la commune de Chatel (74) et enfin la commune Saint-Avold (57). Le point commun est d'avoir à proximité de ces communes un espace de nature pour que la *fun run* se déroule. La mer pour Saint-Malo, la montagne pour Saint-Martin-Vésubie et pour Chatel et enfin la forêt pour la commune de Saint-Avold. Il apparaît que le facteur d'espace naturel libre est ici fondamental.

Ces pratiques répondent également à une saisonnalité (Figure 80) et à une territorialité (Figure 81).

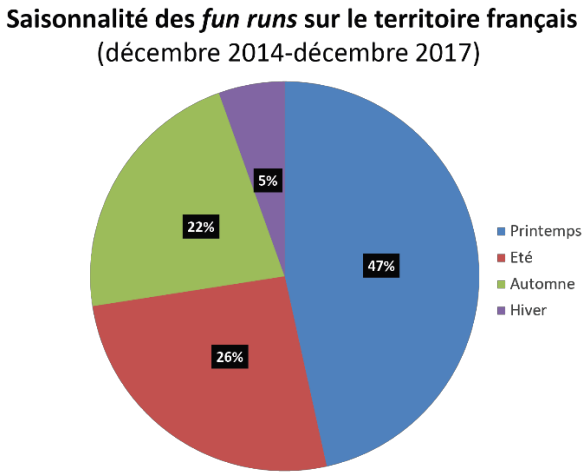

Figure 80 : Pourcentage des activités en fonction des saisons

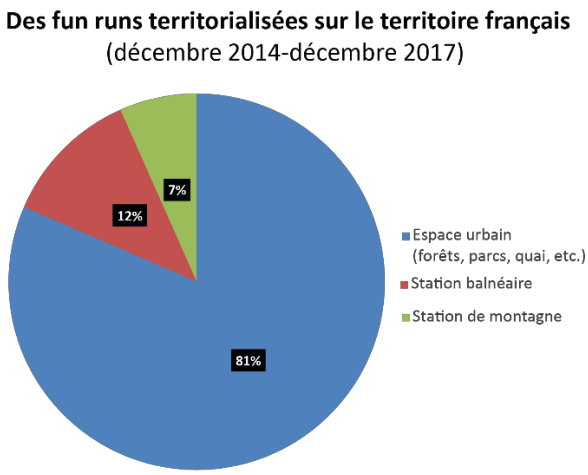

Figure 81 : Pourcentage des activités en fonction des espaces de pratique

On observe que c'est le printemps et les espaces urbains (naturels ou jardinés) dans les aires urbaines qui sont majoritairement mobilisés. De la même manière, en été et en hiver, suivant les migrations récréatives, elles se déroulent respectivement dans les stations balnéaires (l'été) et dans les stations de montagne principalement en hiver, mais également en été.

Ainsi on peut voir que les espaces de natures sont privilégiés et se déplacent, c'est donc une saisonnalité territorialisée. Pour prendre deux exemples, se déroulent, en juillet, la *color run* côte d'azur à Fréjus (83) et en hiver la *Winter Spartan race* dans la station de ski de Valmorel (73) en Savoie.

Notons également que dans certaines régions françaises ne se déroulent aucunes *fun runs.* Il s'agit de la Corse et de la Bretagne, ou encore, dans une moindre mesure du Pays Basque (notamment autour de Biarritz) qui possède des zones urbaines denses ou des stations balnéaires, et des espaces de natures pour accueillir une *fun run*. On peut penser que la forte identité culturelle régionale et la présence d'activités de loisir spécifique comme les férias, les *fest-noz*, etc. sont un frein au développement de ces courses.

Plus que se territorialiser dans des espaces précis, notamment les métropoles, les *fun runs* bénéficient de l'appui de celles-ci (Figure 82).

Figure 82 : Un tweet de la marque territoriale « Enjoy Rouen Normandy »[315] pour présenter la color me rad.

Qu'est-ce qui pousse une métropole à faire la promotion de ce type d'activité ? Tout ce passe comme si chaque métropole devait avoir ces activités. Plus que la métropole, si l'on prend l'exemple de la ville de Rouen lors de la course *Holi run* qui s'est déroulée le 2 juin 2017, l'adjointe au maire de Rouen est montée sur scène pour faire un discours souhaitant une bonne course aux participants. « *Ça se passe très bien avec la ville de Rouen. Nous louons l'emplacement, mais si on a besoin de quelque chose, ils sont là. Par exemple, il nous manquait des barrières et ils nous en ont fourni.* »[316]. D'un côté la *holi run* fonctionne comme un « évènement » qui fait parler de Rouen et propose une activité à ses habitants. De leur côté, les élus locaux facilitent l'organisation de l'épreuve. Peut-être cela sera également le cas pour ce type d'activité. Les organisateurs se jouent donc du jeu des métropoles, celles-ci devant faire la promotion de ces évènements qui peuvent rapidement se délocaliser si les conditions d'accueils ne leur conviennent plus.

Au sein des aires urbaines, comme le montre la Carte 26, ces évènements ne se déroulent pas n'importe où.

[315] La marque *enjoy normandy* est une agence de communication semi public, financée par la métropole, par des entreprises privées, qui a pour but de promouvoir le territoire.
[316] Entretien avec le directeur d' *opal'events*, lors de la *holi run* à Rouen, l'entretien se déroule à côté du stand de boisson le 2 juin 2017

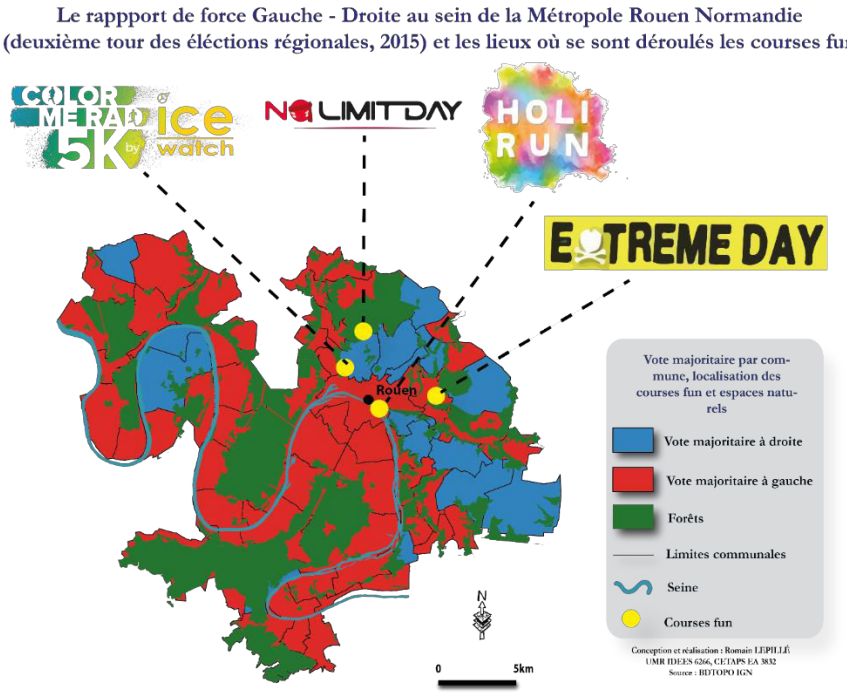

Carte 26 : Les résultats du 2ème tour des élections régionales en 2015, par commune, au sein de la Métropole Rouen Normandie et la localisation des « courses fun » sur ce territoire

La Carte 26 croise les résultats des élections régionales de 2015 dans la Métropole Rouen Normandie et les lieux où se déroulent quatre courses fun (deux parcours du combattant et deux courses festivals). Il apparaît que les activités se déroulent au nord de la seine, et les trois quarts sur le plateau nord (aisé) de la métropole rouennaise. Ses activités se localisent ainsi dans les lieux où il y a de la demande. Même si l'on sait que le vote n'est pas l'indicateur qui permet de mesurer les types de populations, il donne tout de même une vision d'ensemble qui est d'autant plus fidèle que la métropole rouennaise, comme nous l'avons montré dans la partie 2, est l'une des agglomérations les plus ségrégée de France (Lajoie, 1998).

Au regard de nos observations et des séries de photographies que nous avons prises puis analysées, il apparaît que l'on ne voit pas de mixité dans ces courses et que les jeunes des quartiers d'exils en sont absents. Plusieurs facteurs peuvent l'expliquer. La première est liée au prix de ses courses qui dépassent systématiquement les 35€. Le rapport à la salissure n'est pas le même lorsque l'on peut se permettre de salir ou d'abîmer ses vêtements et lorsque l'on n'a pas de ressource économique pour en changer souvent. D'autre part le rapport à soi et à l'autodérision de soi entre également en compte. Ce tourner en ridicule n'est pas chose aisée dans un milieu où ce qui est promu, notamment par les clips vidéo et la musique, est d'être dur, face aux autres, face aux mondes, etc.

3.3 Des paysages convoités et des milieux investis

À travers les différentes activités on distingue deux grands types de milieux qui se dégagent. Le premier type est une nature jardinée qui devient un détournement de milieu naturel. C'est par exemple le cas d'un golf ou d'une station de ski. Le deuxième type est celui d'une nature récréative: la forêt urbaine.

Photographie 99 : L'arrivée de la color me rad, bois de L'archevêque, Mont-Saint-Aignan, Crédit Photographie : M. Mercado, 19 avril 2015.

Photographie 100 :Le golf de Bois-Guillaume transformé pour la no limit day. Au centre des pneus à franchir et en haut à gauche le water-jump, Crédit Photographie : R. Lepillé. 16-10-2016

Photographie 101 : Les participants de la color run après la course. Esplanade du Trocadéro, Paris, Crédit Photographique : H. Baillet, 13 avril 2014

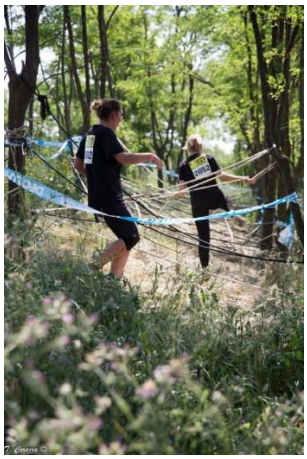

Photographie 102 : Un des obstacles de l'extrême day dans le bois du roule. Source : facebook

La Photographie 99 et la Photographie 102 ont été prises dans le bois de l'archevêque et dans le bois du Roule. La Photographie 100, prise lors de l'épreuve *no limit day*, montre une nature jardinée (un golf) détournée pour l'occasion. Enfin, la Photographie 101 est prise en face de l'esplanade du Trocadéro. Ici nous sommes sur un espace urbain vert et jardiné.

Si l'on considère la tour Eiffel et le Trocadéro, normalement muséifiés pour les touristes, on observe que ces deux lieux se retrouvent salis par les pigments de peinture et par de nombreux sachets au sol. Si l'on se place du côté des gestionnaires de la forêt, que dire alors des pneus usagés et des cagettes dans un bois classé ENS. Quels sont les impacts sur les milieux ? Quelles images cela renvoie en termes d'éducation à l'environnement ? Ces activités

ont-elles une place dans ces « Forêt d'Exception® » ? Que dire également si l'on se place du côté des écologistes, de l'utilisation de *goodies*, objet de consommation immédiatement jetables, sacrifiés dans un système des objets (Baudrillard, 1968) et dans une société de consommation qui entre en contradiction avec les notions de développement durable dans un « monde fini » (Meadows, Meadows, & Randers, 2012).

3.4 Types d'activités pratiquées et types de milieux investis

La Figure 83 synthétise les résultats.

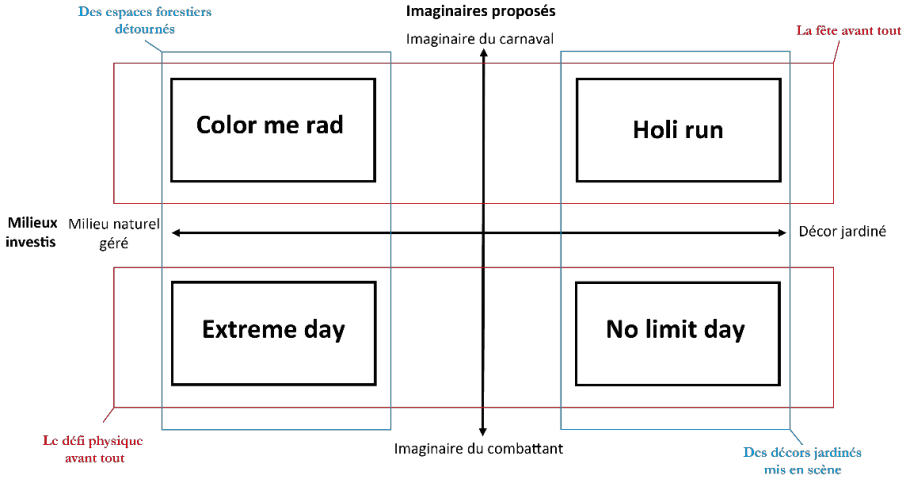

Figure 83 : Typologie qui croise le type d'activités pratiquées et le type de milieux investis

Une première dialectique est celle de l'imaginaire proposé par ces courses, que l'on soit dans l'esprit du carnaval (défilé, déguisement et les individus qui se jettent de la poudre de peinture) ou dans l'imaginaire du combattant se préparant à affronter les épreuves, mais en faisant preuve d'ironie en se déguisant et en jouant à « faire la guerre ».

Une deuxième dialectique croise les types de milieux investis. Tout d'abord un milieu naturel géré et détourné de sa fonction première pour le loisir et deuxièmement un décor jardiné, qui est l'inverse, c'est-à-dire un milieu dont la fonction première est le loisir et qui est détourné en milieu naturel auquel les individus vont se confronter.

Ces courses s'intègrent donc dans un imaginaire et dans des milieux qui leur sont propres.

Ces jeunes qui participent aux « courses festivals », ils veulent « *s'éclater, oublier le chronomètre et ne pas être dans la performance* »[317], Cette réponse émise immédiatement après leur avoir proposé de répondre à cette interrogation : « courir une *fun run* c'est pour vous ? »

[317] Entretien avec un groupe de cinq lycéens (quatre filles et un garçon), lors de la *holi run* à Rouen, l'entretien se déroule sous le pont Flaubert à Rouen, le 2 juin 2017

nous a surpris. Ce discours venant de lycéens qui ne sont pas encore sur le marché du travail nous interroge puisqu'à les entendre ils sont déjà et ont déjà conscience d'être dans un système qui les place dans des objectifs de réussite, de performance. Ces épreuves sont peut-être pour eux un moyen de sortir pour un temps de la « gare de triage » (Boudon, 1973) dans laquelle ils sont placés. Le milieu investi pour eux ne semble pas avoir d'importance il pourrait également « *courir ailleurs* »[318]. Ici le but n'est vraiment pas la performance. En effet, par exemple lors de la *holi run*, sur 3 500 participants[319], nous avons vu uniquement deux participants (au physique de marathonien), habillés comme pour une épreuve de course hors stade (bidons d'eau, montre GPS, etc.), courir en moins de 40 minutes.

Dans le cas des épreuves du type parcours du combattant la majorité participent pour « *se challenger entre potes, se rouler dans la boue* »[320], d'autres, plus nombreux que dans les courses festivals, sont dans la performance, le chronomètre pour obtenir des points et se qualifier pour les championnats de France, d'Europe voire du monde.

3.5 Replacer ces courses dans un ensemble plus large

Pour conclure nous pouvons essayer de placer ces courses dans un ensemble plus large auquel elles pourraient appartenir, celui des courses hors stade (Figure 84).

[318] Entretien avec un groupe de cinq lycéens (quatre filles et un garçon), lors de la holi run à Rouen, l'entretien se déroule sous le pont Flaubert à Rouen, le 2 juin 2017

[319] Buffet Patricia, A Rouen, la fête pour les 3 500 coureurs de la Holi run, *Paris Normandie*, 2 juin 2017. http://www.paris-normandie.fr/region/a-rouen-la-fete-pour-les-3-500-coureurs-de-la-holi-run-NH9900681# Page consultée le 8 juin 2017

[320] Entretien avec un homme, 32 ans, lors de l'extrême day, l'entretien se déroule, dans le bois du Roule à Darnétal, le 11 novembre 2015

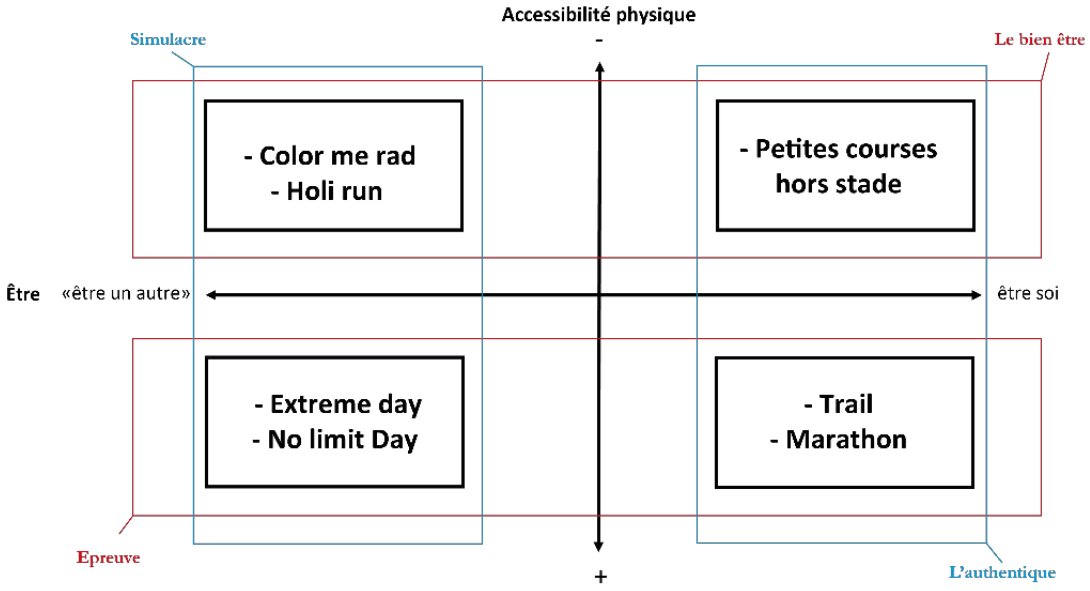

Figure 84 : Typologie qui croise l'accessibilité physique de l'épreuve et le fait d'être soi ou d'« être un autre »

Une première dialectique est liée à l'accessibilité physique des courses. En effet, dans le monde des courses hors stades, certaines sont peu engageantes et peuvent donc convenir à un grand nombre d'individus (cross, 10 kilomètres, etc.). D'autres nécessitent un engagement plus important, comme les marathons (42 kilomètres), les trails (environ 60 kilomètres) ou les ultra-trails (plus de 100 kilomètres). Dans cette première dialectique les « courses fun » trouvent leur place. En effet, les activités peu engageantes sont les « courses festivals » et à l'inverse on trouve les courses « parcours du combattant » qui demandent un niveau d'engagement physique plus conséquent.

En revanche là où ces courses se distinguent c'est au niveau de la représentation de soi-même (deuxième dialectique). En effet, dans les courses hors stades, pas de simulacre ou de simulation (Baudrillard, 1985) à la différence des « courses fun » où les personnes jouent à être l'Autre et sont dans « l'ère du faux » (Froment & Matthieussent, 1992), les courses hors stades sont au contraire une façon d'être soi et de chercher, à travers une activité, à se connaître.

Finalement comment ces courses s'articulent avec le monde sportif « traditionnel » ?

Premièrement, nous sommes en présence de formes inédites d'activités de loisirs sportifs qui ne proviennent ni des éducateurs, ni des pratiquants et encore moins des professionnels du tourisme, mais des communicants. Nous avons vu que la communication était omniprésente dans ces courses que ce soit avant (pour les vendre et légitimer un prix d'accès élevé), pendant (pour préparer les souvenirs) et après la course (lorsque les images retravaillées sont publiées sur les réseaux sociaux). Finalement l'image est motrice et même matrice de ces activités qui n'existent que pour et par ce biais. Si sur le plan de la communication cela

fonctionne à merveille, sur le plan de l'organisation des activités cela est parfois plus amateur. Il y a des risques en termes de pratiques (accidentologie), d'organisations (attentes) et de communications (marketing viral qui se retourne contre les communicants).

Deuxièmement, nous sommes face à une forme de consommation, voire de consumation. Ces activités sont consommatrices d'objets, d'espaces et d'images. Les objets ne sont pas faits pour durer, c'est le sacre des *goodies* et du jetable dans un monde fini. Nous sommes face à l'ère du faux (Froment & Matthieussent, 1992) dans les réseaux sociaux ou se multiplient les images de soi (ironie, autodérision).

Troisièmement, peut-on envisager ces activités dans la durée ? Et si oui pour quel développement ? Ces activités sont organisées de manière à être potentiellement pérennes, c'est-à-dire à être délocalisables à souhait. Ici les multinationales qui les organisent se jouent du jeu des métropoles. Apparaît également un simulacre de sportivisation. En effet, les parcours du combattant sont entrés dans un processus de sportivisation qui passe par la création d'une association française de courses à obstacles nommée France Obstacle Course Racing (OCR). Les meilleurs participants (peut-on les nommer athlètes ?, certains en ont l'apparence), peuvent participer au championnat de France OCR, mais pour cela ils doivent se qualifier en participant à d'autres courses et en récoltant, comme pour le trail, des points. Participer à la *Spartan race* rapporte 1,5 point, la *Ruée des Fadas* et la *Frappadingue* rapportent 0,9 point. Si dans le cadre du trail c'est un moyen pour sélectionner les athlètes capables de terminer l'épreuve, dans le cadre de ces courses, il apparaît que c'est plutôt un moyen de fidéliser la clientèle qui devra faire un certain nombre de courses payantes pour espérer « aller au France », comme on dit dans le monde de l'athlétisme.

Finalement ces courses consomment de l'espace, des liens sociaux et des objets sans que pour le moment « le » politique ne se soit saisit de la question. Cet article permettra peut-être de mettre en lumière la nécessité d'une régulation politique à imaginer.

Conclusion

Ce travail de thèse saisit les redéfinitions contemporaines des natures urbaines à travers le prisme des médiations territoriales. Notre choix s'est porté sur l'étude de la forêt, espace de nature moins présent dans la littérature que le littoral ou la montagne et pourtant aux prises avec de multiples problématiques : faire cohabiter les usages récréatifs, la production de bois et le maintien des équilibres, la biodiversité, à travers la gestion forestière.

L'approche multiscalaire nous a amené à centrer notre étude sur les métropoles françaises pour sélectionner le terrain d'enquête. Le choix de l'agglomération rouennaise est motivé par l'interpénétration entre la ville et la forêt qui font des forêts rouennaises, plus que des forêts décors, des forêts d'usages dans une agglomération qui possède le plus grand cœur forestier au contact de la ville. Ici apparaissent les premiers résultats. La sélection d'un territoire amène à porter une réflexion sur un nouvel échelon administratif remplaçant parfois le département sur ces prérogatives (comme à Lyon) ou celle des communautés d'agglomération, les métropoles. Nous nous sommes rendu compte qu'il y a une véritable compétition entre les seize métropoles françaises qui jouent sur leur environnement pour valoriser leur territoire. C'est l'utilisation de la cartographie qui nous a permis de choisir la métropole qui comporte, non le plus de forêt, car Grenoble et Nice la supplantent, mais la métropole où les forêts sont le plus au cœur de la ville et donc urbaines.

Au travers de l'analyse des perceptions et des usages des résidents de lisière, nous avons ensuite montré comment les activités de loisir témoignent et participent de l'institution du cadre de vie des populations, et permettent, par l'étude empirique, d'accéder à leurs multiples manières d'habiter. Ces médiations territoriales, urbaines et forestières en l'occurrence, ne sauraient être dissociées des sociabilités et des socialisations dans lesquelles elles s'inscrivent et auxquelles elles donnent forme, ni des pratiques qu'elles portent, dynamisent et vectorisent. C'est toujours par des pratiques que les gens habitent des lieux. Pratiques et territoires s'inscrivent dans des partages et des écarts qui se construisent avec d'autres, et ne doivent pas faire oublier qu'ils n'existent pas en dehors des manières concrètes, temporalisées et territorialisées des sociabilités.

Nous nous sommes ensuite penchés sur les pratiquants de loisirs sportifs. Parmi les différentes activités de loisirs étudiés, il nous est vite apparu deux grands types de rapport à la forêt que nous avons choisi de traiter séparement pour les rassembler ensuite dans une typologie. Nous avons étudié une catégorie très spécifique que nous avons nommé les hyperpratiquants qui par leur activité poussée sont des informateurs de choix pour comprendre les rapports à l'activité physique de citadins dans la nature. Quatre catégories de pratiquants se dévoilent : ceux qui veulent se dépayser, ceux qui veulent s'occuper d'eux, ceux qui veulent se

dépasser et enfin ceux qui cherchent à explorer. Ces pratiques ne sont pas exclusives aux hyperpratiquants et nous avons montré ensuite à travers des immersions dans la nature que d'autres individus, à travers d'autres loisirs (des formes de marches) sont dans des problématiques similaires. Les sentiments subjectifs de bien-être que procure la forêt reposent sur des éléments tangibles, s'appuient sur des repères sensoriels qu'un milieu « élémentaire » réagence et bouscule. Les loisirs sportifs forestiers répondent à des demandes de bien-être qui conjuguent des désirs de ressourcement (de soi) et des désirs de dépaysement. Ces deux types de demandes se trouvent agencées de différentes manières, donnent forme et correspondent à différentes façons de pratiquer et de se territorialiser. Quatre types de pratiques apparaissent, qui se différencient par les objets d'attention qu'elles valorisent (retour sur soi ou lecture du milieu) et les niveaux d'engagement qu'elles supposent ou exigent (contemplation ou activation et engagement). Ces quatre types de pratiques correspondent à des demandes de ressourcements et de dépaysements précises et territorialisées. Finalement de ces quatre types nous dégageons quatre grands rapports entretenus avec la forêt. Elle peut être dans certains cas le prolongement de la ville. On y circule comme dans les rues de la cité et l'on reste dans le connu où on y pratique une compétition comme on le ferait dans un stade de rugby ou un gymnase. A l'inverse, il peut y avoir une véritable rupture, la forêt étant vécue comme un dépaysement où ce que l'on ne veut surtout pas c'est : « la ville ».

Dans cette continuité logique nous avons souhaité étudier, comment la ville (entendre ici comme pouvoir public) équipe la forêt pour répondre, ou plutôt concilier, les multiples attentes des citadins. C'est par la mobilisation des usagers que les élus locaux de l'agglomération rouennaise se sont rendu compte du potentiel naturel dont ils pouvaient s'emparer pour « faire » territoire. Cette politique, qui est passée par une Charte Forestière de Territoire, a permi de penser la forêt comme une ressource commune à travers des projets d'équipements récréatifs. Enfin, nous avons choisi d'achever ce travail sur les problématiques actuelles qui touchent les espaces naturels en général et la forêt en particulier. Il s'agit de nouvelles manières de pratiquer qui ont réinventé de manière spectaculaire (suscite l'étonnement, appartient au monde de l'événementiel) une pratique devenue ordinaire, la course à pied. Ces *fun runs* réinterrogent les usages des natures urbaines de part leur logique marketing de l'activité physique et de la consommation d'espace dont elles font preuve.

Pour conclure, l'étude des politiques d'aménagement et les usages récréatifs forestiers nous amène à poser une réflexion. Penser « station » pour répondre aux problématiques actuelles. Expliquons-nous. Face à une dialectique qui est celle d'une « Forêt d'Exception® » et d'autre part une « forêt fun » investie par de nouveaux loisirs urbains. C'est ici que germe

l'idée de station forestière, au cœur de cette tension pour mieux concilier les usages d'une « forêt musée » et d'une « forêt fun ».

Tout d'abord, en introduction de la thèse, nous avions présenté une mise en scène de la nature (Figure 1, Photographie 1 et Encadré 1, p.11 et 12) avec le protocole d'accord pour labéliser les forêts domaniales rouennaises en « Forêt d'Exception® ». Ce label a été obtenu le 2 juin 2015, dans la forêt de Roumare (Photographie 103 et Photographie 104) et c'est toujours en forêt que la signature est effectuée en présence du directeur de l'ONF, du président de la métropole, du président de la commission « Forêt d'Exception® », du préfet de région et de la présidente de la région.

Photographie 103: Une tente installée en forêt de Roumare pour accueillir les individus pour le pot après l'obtention du label forêt d'exception. Crédit photographique : R. Lepillé, 2 juin 2015

Photographie 104: La remise du label forêt d'exception au président de la métropole rouennaise avec par le directeur de l'ONF. Crédit photographique : R. Lepillé, 2 juin 2015

A l'occasion de l'obtention de ce label Rouen est présenté par l'ONF comme « le plus grand cœur forestier urbain de France »[321]. Ce n'est pas la seule particularité des « Forêts d'Exceptions® » rouennaises. Une autre particularité, sur les cinq labels qui ont déjà été décerné (cinq massifs actuellement), ce n'est pas, dans le cas de Rouen, un mais trois massifs qui sont associés (forêt Verte, forêt de Roumare et forêt de la Londe-Rouvray).

Alors que Fontainebleau, cœur historique du projet « Forêt d'Exception® » aurait été le lieu privilégié pour accueillir les premières rencontres nationales « Forêt d'Exception® » c'est Rouen qui les a finalement obtenues. Ce choix, exprime Paul Arnould au journal de France 3 région[322], est dû au dynamisme des acteurs impliqués dans le label « Forêt d'Exception® » (la métropole, les associations, la région, le département, etc.).

[321] Poster exposé lors de la remise du label forêt d'exception en forêt de Roumare le 2 juin 2016
[322] Paul Arnould, Président du comité forêt d'exception s'exprimant au journal télévisé de France 3 Normandie le 13 septembre 2016

On peut s'interroger avec Paul Arnould sur cette gestion qui contient en germe la transformation des objets naturels hors normes en produit de consommation culturelle : cette gestion conduit-elle à « sacrifier le naturel au profit du culturel ? » (Arnould & Cieslak, 2004).

On constate que de nouveaux usages, de nouveaux loisirs, notamment les *fun runs*, investissent les forêts pour des demandes parfois inattendues. Se dessinent alors les contours de ce que pourraient devenir les stations forestières de demain. Si le terme station forestière est un terme technique[323] employé en sylviculture, il pourrait être étendu et désigner les offres récréatives qu'en tant que territoire il propose et supporte : un ensemble de parcours peut s'y structurer, et des offres de services diversifiées peuvent y être associées.

Ce qui caractérise les stations (balnéaires et de montagnes) est en premier lieu la présence d'activités touristiques. Ces activités sont créatrices du lieu et y conservent une place prépondérante. Elles sont en effet créées par et pour les touristes. Dans le cadre d'une station forestière, elle serait un lieu d'accueil, non pas uniquement destiné aux touristes venus de loin, mais surtout pour les habitants qui résident à proximité.

La littérature[324] distingue deux grands principes qui structurent et caractérisent spatialement ces stations. D'une part une valorisation du paysage proposé, un front de mer ou une vue sur les montagnes enneigées. D'autre part, l'organisation du lieu autour d'un point central (un grand hôtel, un casino, etc.).

À ces deux principes nous en ajoutons d'autres (loisirs observés, animations proposées, etc.) qui permettent de positionner la station forestière. En effet, ces deux critères nous semblent trop restrictifs pour qualifier les stations touristiques puisque la dimension d'activité physique en est absente et nous avons montré lors des chapitres précèdents l'importance des activités de loisirs sportifs pour comprendre la manière dont les individus habitent les lieux de manière physique et symbolique.

Penser « station » permettrait d'avoir un statut juridique adéquat. En effet, la loi de 1919 accorde un statut particulier aux stations de montagne et aux stations balnéaires. Ce statut implique l'obtention de taxes de séjour, d'établissements de jeux (casinos) et des dotations particulières comme la dotation touristique[325]. Un statut spécifique à la station forestière

[323] Une station est une étendue de terrain de superficie variable (de quelques m² à plusieurs dizaines d'ha), homogène dans ses conditions physiques et biologiques : mésoclimat, topographie, géomorphologie, sol, composition floristique et structure de la végétation spontanée. Une station forestière justifie, pour une essence déterminée, une sylviculture précise avec laquelle on peut espérer une productivité comprise entre des limites connues. Inventaire forestier national, *Définitions relatives à la typologie des stations*, IFN. http://inventaire-forestier.ign.fr/spip/spip.php?article20 page consultée le 15 novembre 2015.

[324] http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/station-touristique page consultée le 24 mars 2017

[325] Dotation proportionnelle à la fréquentation touristique et destinée à aider la commune à faire face aux dépenses supplémentaires induites par les touristes.

pourrait également être envisagé ce qui permettrait, dans les forêts domaniales, d'aider le forestier dans son travail en augmentant les effectifs destinés à s'occuper des loisirs forestiers. Renforcer, par exemple la sécurité dans les forêts, serait un moyen pour permettre à un public qui se sent vulnérable en forêt de pouvoir y accéder et de régler le problème des motos, des quads ou de la prostitution.

Penser « station » permettrait de produire des données quantifiables non pas en nuités comme le fait l'office du tourisme pour recenser le nombre de touristes, mais dans les lieux d'accueil, auprès des clubs avec qui il faut créer un dialogue afin de connaître les pratiques, les lieux de pratiques.

Penser « station » permettrait de concevoir un ensemble structuré par les loisirs qui ne serait pas dépendant de frontière administrative qui ne recouvre pas toujours la réalité des territoires récréatifs du quotidien.

Penser « station » permettrait d'avoir un lieu d'accueil pour conseiller les usagers sur les parcours, les services, l'agenda des activités en forêt (sortie Maison Des Forêts, épreuves sportives, etc.), les interdictions que certains semblent ignorer. Ce lieu pourrait être situé en forêt et permettre également de fournir aux pratiquants de loisirs sportifs, un vestiaire, des douches, etc.

Penser « station » permettrait de mieux accompagner/promouvoir les loisirs. Les stations touristiques proposent des animations en haute saison, l'hiver pour les stations de montagnes et en été pour les stations balnéaires. Dans le premier cas, la présence de *Snowpark*, de *dance-floor* d'altitude[326] et de *fun runs* et dans le deuxième cas des concerts, des commerces ambulants, mais aussi des *fun runs*. Dans les forêts urbaines, nous avons montré que toute l'année sont organisées des visites pédagogiques, des épreuves sportives, des sorties de club, etc.

On pourrait également imaginer que la station forestière rouennaise posséderait une station de trail[327]. La majorité d'entre elles se localise dans le sud de la France, dans les Alpes et les Pyrénées, mais il existe également deux stations plus « urbaines », il s'agit de la station de trail de Bures-sur-Yvette en région parisienne, et de celle des « Collines d'Opale - Pays de Lumbres » à proximité de Boulogne-sur-Mer. Ces stations disposent d'un point d'accueil équipé avec des vestiaires, des douches, etc. Ces stations s'adressent à la fois aux débutants, qui peuvent recevoir des conseils, se voir proposer un encadrement, ainsi qu'aux sportifs

[326] La folie douce à val d'Isère par exemple

[327] Ces stations sont créées par une entreprise qui s'est spécialisée dans le trail : *raidlight*. On en compte 19 actuellement.

confirmés qui cherchent des lieux pour s'entraîner. Les parcours sont balisés comme des pistes de ski en fonction de la difficulté (vert, bleu, rouge et noir). La devise de ces stations, « des territoires à découvrir en courant », montre que les sites ne sont pas choisis au hasard, que l'offre ajuste des propositions de parcours en fonction du niveau des pratiquants, et exploite d'autre part les ressources paysagères des territoires.

Dans la station forestière rouennaise on trouve de nombreuses épreuves sportives (trail, course d'orientation, VTT, etc.). Deux épreuves majeures ont été arrêtées alors qu'elles participaient à l'unité des massifs en une seule station. Il s'agit du Raid Normand qui se déroulait sur un week-end et permettait de pratiquer dans une grande partie des forêts de l'agglomération rouennaise. La deuxième épreuve, les 100 kilomètres VTT de Rouen, faisait le tour de l'agglomération en se déroulant presque uniquement en forêt.

S'il existe à Rouen, « Les rendez-vous de la métropole »[328] qui proposent, selon leur terme, de l'*urban training*. Il s'agit de coaching et d'entraînement de course à pied sur les quais de la ville de Rouen. On pourrait imaginer la même chose mais en forêt.

Penser « station » permettrait de promouvoir le territoitre et donc d'attirer non pas des individus qui viennent en vacances, mais des personnes qui souhaitent s'installer sur le long terme, car comme nous l'avons remarqué les individus aiment très largement résider à proximité de la forêt. On pourrait imaginer des slogans comme ceux-ci : « A Rouen on n'a pas la montagne mais on a tout de même de beaux paysages », « A Rouen on n'a pas la montagne mais on a tout de même une faune sauvage », « A Rouen on n'a pas la mer mais on peut tout de même s'immerger en forêt », qui serait accompagnés de photographies pour illustrer le propos.

Penser « station » permettrait de concilier les différentes fonctions de la forêt, notamment la fonction environnementale et productive[329]. En effet, on voit que les pratiques de loisir recomposent de fait les partages de la nature, mais aussi l'horizon de leur définition. Ce que font les publics dans la nature interroge, par effet de retour, la manière dont les politiques publiques, qui trouvent aujourd'hui dans l'idée régulatrice de développement durable un horizon de sens et une forme de gouvernance, qui s'emparent de ces médiations territoriales. Ces territoires relèvent de niveaux de consensus d'une part, et de niveaux d'intervention des pouvoirs publics d'autre part qui les donnent à observer sous un jour nouveau (Féménias et al., 2012).

[328] Le 7 juin 2017, 600 personnes y ont participé
[329] Chaque année, dans les forêts domaniales de l'agglomération rouennaise, se sont 49 000 m^3 qui sont vendus.

Penser « station » permettrait de développer et poursuivre une politique équitable qui vise à diminuer les inégalités sur le territoire. Cela permettrait de poursuivre, la démocratisation et l'accès à la forêt pour tous et de réguler sa marchandisation (utilisation sauvage des coachs sportifs, des *fun runs*).

Bibliographie

Abord de Chatillon, R. (2009). La forêt française : état des lieux. *Annales Des Mines - Responsabilité & Environnement*, *n°53*, 08–11.

Adamkiewics, E., Camy, J., & Chantelat, P. (1992). Sportifs en vue : Les sportifs dans les rues de Lyon. *Les Annales de La Recherche Urbaine*, *57*(1), 158–164.

Aissaoui, H., Bouzouina, L., & Bonnel, P. (2015). Choix de localisation résidentielle, entre contraintes du marché et préférences individuelles : application à l'aire urbaine de Lyon (1999). *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, *Octobre*(4), 629–656.

Alexander, C., & Depratto, B. (2014). La valeur des forêts urbaines au Canada. *Urban Forest Series*, *Volume I*, 6.

Arborio, A.-M., & Fournier, P. (2008). *L'observation directe*. Paris: Armand Colin.

Arnould, P. (1997). La forêt : un espace à la périphérie du monde social ? In Centre historique des Archives nationales (Ed.), *Histoire de forêts. La forêt française du XIIIe au XXe siècle* (pp. 117–133). Paris: Adam Biro.

Arnould, P., & Cieslak, C. (2004). Mise en scène d'objets de nature à Paris et Varsovie: les arbres remarquables de deux forêts périurbaines. *Natures Sciences Sociétés*, *12*.

Arnould, P., Le Lay, Y.-F., Dodane, C., & Méliani, I. (2011). La nature en ville : l'improbable biodiversité. *Géographie, Économie, Société*, *13*(1), 45–68.

Ascher, F. (2005). Les sens du mouvement : modernités et mobilités. In Allemand S. Ascher F. & Lévy J. (Ed.), *Les sens du mouvement : modernité et mobilités dans les sociétés urbaines contemporaines*. Paris: Belin.

Augustin, J.-P. (1994). *Surf atlantique: les territoires de l'éphémère*. Talence: Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.

Augustin, J.-P. (2011). Qu'est-ce que le sport ? Cultures sportives et géographie. *Annales de Géographie*, *680*(4), 361–382.

Baecque, A. de. (2016). *Une histoire de la marche*. Paris: Perrin.

Baridon, M. (1998). *Les jardins: paysagistes, jardiniers, poètes*. Paris: Robert Laffont.

Barthelemy, M. (2002). L'engouement pour les raids-aventure ou la société du risque transfigurée par le destin. *Sociétés*, *77*(3), 83.

Baudrillard, J. (1968). *Le système des objets*. Paris: Denoël-Gonthier.

Baudrillard, J. (1969). La morale des objets. *Communications*, *13*(1), 23–50.

Baudrillard, J. (1985). *Simulacres et simulation*. Paris: Galilee.

Baudrillard, J. (2004). *Mots de passe*. Librairie générale française.

Beaucire, F. (1995). « Vivre en ville dans la forêt : le rapport ville-forêt dans un espace de

transition sur le rapport ville-forêt ». In A. Corvol (Ed.), *La nature hors de la ville* (pp. 21–23). Paris: Cahiers d'études Forêt, Environnement et Société XVI-XXe siècle, n° 6, IHMC.

Beaud, S., & Weber, F. (2010). *Guide de l'enquête de terrain: Produire et analyser des données ethnographiques*. Paris: La Découverte.

Beck, R. (2009). La promenade urbaine au XIXe siècle. *Annales de Bretagne et Des Pays de l'Ouest*, *116*(2), 165–190.

Becker, H. S. (1985). *Outsiders: études de sociologie de la déviance*. Paris: Métailié.

Becker, H. S. (2002). *Les ficelles du métier: comment conduire sa recherche en sciences sociales*. Paris: La Découverte.

Berque, A. (1994a). *La maîtrise de la ville: urbanité française, urbanité nippone*. Paris: École des hautes études en sciences sociales.

Berque, A. (1994b). Milieu et logique du lieu chez Watsuji. *Revue Philosophique de Louvain*, *92*(4), 495–507.

Berque, A. (2000). *Ecoumène: introduction à l'étude des milieux humains*. Paris: Belin.

Berque, A. (2010). Le sauvage construit. *Ethnologie Française*, *40*, 589–596.

Bessière, C., & Houseaux, F. (1997). Suivre des enquêteurs. *Genèses*, 100–114.

Bessières, F., & René, J. (2001). La forêt privée morcelée. *Agreste : La Statistique Agricole*, (90).

Bessy, O. (1991). *De nouveaux espaces pour le corps - approche sociologique des salles de "mise en forme" et de leur public. Le marché parisien*. Paris : Thèse de doctorat en sociologie non publiée.

Bessy, O. (1995). Le Marathon du Médoc ou le Carnaval de la course à pied. Du sport apollinien au sport dionysiaque. In R. Schneider (Ed.), *sport, fête et société*. Talence: Maison des sciences de l'"Homme d'Aquitaine.

Bessy, O. (2000). Le marathon du Médoc. Un évènement sportif au coeur du développement local. *Cahier Espaces*, *66*.

Bessy, O. (2012). *The North face®, Ultra-trail du Mont-Blanc®: un mythe, un territoire, des hommes*. Chamonix: le Petit montagnard-Autour du Mont-Blanc.

Bessy, O., & Mouton, M. (2004). Du plein air aux sports de nature. Nouvelles pratiques et nouveaux enjeux. *Cahier Espace*, *81*, 13–29.

Bessy, O., & Naria, O. (2004). Sociologie des pratiquants de sport nature: l'exemple de La Réunion. *Cahier Espaces*, *81*, 52–77.

Beuret, J.-E. (2009). L'analyse comparative d'itinéraires de concertation : produire des références pour appuyer des dynamiques locales. In L. Mermet & M. Berlan-Darqué

(Eds.), *Environnement : décider autrement. Nouvelles pratiques et nouveaux enjeux de la concertation* (pp. 21–44). Paris: L'Harmattan.

Beuret, J.-E., Dufour, N., & Beltrando, V. (2006). *L'évaluation des processus de concertation : Relief, une démarche, des outils*. Paris: La documentation française.

Bigot, R., & Croutte, P. (2009). La diffusion des technologies de l'information dans la société française. *CREDOC*, *R261*, 220.

Billaudot, B. (2012). Qu'est qu'un bien commun ? *Revue de L'organisation Responsable*, *7*(2), 31.

Bille, J.-C., & Iborra, C. (1997). *Resultats de la phase d'enquete in situ de l'etude sur la frequentation des forets de la region rouennaise*. Rouen: Office National des Forêts.

Blanc, N. (2004). De l'écologique dans la ville. *Ethnologie Française*, *34*, 601–607.

Blin, É. (2012). Sport et événement festif. La ville à l'heure des marathons et des semi-marathons. *Annales de Géographie*, *685*(3), 266.

Bloch, A. (1991). Les forêts péri-urbaines de Strasbourg ou la reconstruction d'un décor naturel (1851-1988). In J.-L. Biget, J. Boissière, & J.-C. Hervé (Eds.), *Le Bois et la ville du moyen âge au XXe siècle* (pp. 109–122). Fontenay-aux-Roses: École normale supérieure de Fontenay Saint Cloud.

Boltanski, L. (1976). L'encombrement et la maîtrise des "biens sans maître." *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, *2*(1), 102–109.

Bonnin, P., & Villanova, R. de. (1999). *D'une maison l'autre : parcours et mobilités résidentielles*. Grane: creaphis editions.

Boquet, M. (2008). *Les banlieues entre ouverture et fermeture : réalités et représentations de l ' enclavement dans les quartiers urbains défavorisés*. Le Havre : Thèse de doctorat en géographie, non publiée.

Borraz, O. (2012). « Chapitre 3 : Les normes. Instruments dépolitisés de l'action publique ». In P. Lascoumes & P. Le Galès (Eds.), *Gouverner par les instrument* (pp. 123–161). Paris: Presses de science po.

Bouchet, P., & Bouhaouala, M. (2007). Les parcs d'activités sportives récréatives en forêt: diagnostics et perspectives durables. *Téoros. Revue de Recherche En Tourisme*, *26–2*, 59–69.

Boudon, R. (1973). *L'inégalité des chances*. Paris: Armand Colin.

Bourdeau, P., Corneloup, J., Mao, P., & Boutroy, E. (2004). Les interactions entre cultures sportives de montagne et territoires : un état des lieux de la recherche française depuis 1990. *Cahiers de Géographie Du Québec*, *48*, 33–46.

Bourdeau, P., Mao, P., & Corneloup, J. (2011). Les sports de nature comme médiateurs du « pas de deux » ville-montagne. Une habitabilité en devenir? *Annales de Geographie*, *119*(680), 449–460.

Bourdelais, P. (2001). *Les hygiénistes : enjeux, modèles et pratiques.* Paris: Belin.

Bourdieu, P. (1979). *La distinction, critique sociale du jugement*. Paris: Minuit.

Bourdieu, P. (1980). *Questions de sociologie* . Paris: Éditions de Minuit.

Bourdieu, P., & Champagne, P. (1992). Les Exclus de l'interieur. *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, *91–92*, 71–75.

Bourdieu, P., & Passeron, J.-C. (1964). *Les héritiers : les étudiants et la culture*. Paris: Le Editions de Minuit.

Bourdin, S. (2017). Avec Pokémon Go, le virtuel s'immerge dans notre propre réalité. *Société de Géographie*, Repéré sur le site : https://socgeo.com/2016/08/29.

Boutefeu, B. (2007). *La forêt comme un théâtre ou les conditions d'une mise en scène réussie*. Lyon : Thèse de doctorat en Géographie publiée.

Boutefeu, B. (2008). La forêt, théâtre de nos émotions. *Rendez-Vous Techniques*, *19*, 3–8.

Brocard, M., & Lévêque, L. (1996). *Atlas de l'estuaire de la Seine*. Rouen: PURH.

Bruant, G. (1992). Anthropologie du geste sportif: la construction sociale de la course à pied. *Revue Française de Sociologie*, 709–710.

Bruckner, P., & Finkielkraut, A. (1982). *Au coin de la rue, l'aventure*. Paris: Seuil.

Brunet, R., Ferras, R., & Théry, H. (1993). *Les mots de la géographie: dictionnaire critique*. Montpellier: Reclus.

Bussi, M., Fourquet, J., & Colange, C. (2012). Analyse et compréhension du vote lors des élections présidentielles de 2012. *Revue Française de Science Politique*, *62*(5), 941.

Caillé, A. (1998). « Note sur la question de l'origine du marché et de ses rapports avec la démocratie ». In J. Maucourant, J.-M. Servet, & A. Tiran (Eds.), *La modernité de Karl Polanyi*. Paris: L'Harmattan.

Callède, J.-P. (2007). Réseaux d'équipements sportifs, innovation culturelle et fonctionnalité urbaine. *Histoire, Économie et Société*, *2*, 75–85.

Canneva, H. (2005). *La pratique des activités physiques et sportives en France*. Paris: MJSVA / INSEP.

Caradec, V. (2015). *Sociologie de la vieillesse et du vieillissement*. Paris: Armand Colin.

Carmona, M. (1979). *Le Grand Paris: l'évolution de l'idée d'aménagement de la Région parisienne*. Paris IV : Thèse de doctorat en Géographie non publiée.

Certeau, M. de. (1980). *L'Invention du quotidien. vol.1 Arts de faire*. Paris: Gallimard.

Chaïb, J. (2006). *L'Homme et les forêts rouennaises de la Guerre de Cent ans à nos jours* (Vol. 30). Rouen: District de l'agglomération rouennaise.

Chalvet, M. (2011). *Une histoire de la forêt*. Paris: Seuil.

Chauveau, A. (1827). *Code forestier*. Paris: Pichon-Béchet.

Chevallet, B., Chorier, J., Suchet, T., & Valero, A. (2013). Première enquête socio-économique sur le trail. *Pôle Ressources National Sports de Nature (PRNSN)*, repéré sur le site: http://doc.sportsdenature.gouv.

Cheveigné, S. de. (2000). *L'environnement dans les journaux télévisés. Médiateurs et visions du monde*. Paris: CNRS Editions.

Cibois, P. (1993). Le PEM, pourcentage de l'ecart maximum : un indice de liaison entre modalités d'un tableau de contingence. In *Méthodologie sociologique* (p. P.43-63).

Cibois, P. (2007). *Les méthodes d'analyse d'enquête*. Paris: PUF.

Clanché, F., & Rascol, O. (2011). Le découpage en unités urbaines de 2010. *Insee Première*, *1364*.

Clerc, P. (1967). *Grands ensembles, banlieues nouvelles: Enquête démographique et psycho-sociologique*. Paris: Presses universitaires de France.

Cleron, E. (2014). Les licences et les clubs des fédérations sportives agréées en 2012. *Stat-Info*, *14*(1), 2–5.

Colange, C., Fourquet, J., & Bussi, M. (2012). Les élections présidentielles de 2012 : du quinquennat à la fabrication d'une France pentapolaire. *Cybergeo : European Journal of Geography*, 1–23.

Collinet, C., & Delalandre, M. (2014). L'injonction au bien-être dans les programmes de prévention du vieillissement. *L'Année Sociologique*, *64*(2), 445.

Colson, V., Granet, A.-M., & Vanwijnsberghe, S. (2012). *Loisirs en forêt et gestion durable : l'aménagement récréatif et touristique intégré des massifs forestiers et des espaces naturels : France, Wallonie-Bruxelles, Grand-Duché de Luxembourg, Suisse*. Presses agronomiques de Gembloux.

Combessie, J.-C. (1996). *La méthode en sociologie*. Paris: La Découverte.

Commission Europeenne. (2014). *Eurobaromètre sur le sport et l' activité physique*. Bruxelles: Commission Europeenne.

Communauté de l'Agglomération Rouennaise. (2006). *Contrat urbain de cohesion sociale de l'agglomération rouennaise*. Rouen: CAR.

Corbin, A. (2009). *L'avènement des loisirs: 1850-1960*. Paris: Flammarion.

Corbin, A. (2010). *Le territoire du vide: l'Occident et le désir du rivage (1750-1840)*. Paris:

Flammarion.

Corneloup, J. (1993). *Escalades et société. Contribution à l'analyse du système, du communicationnel et du social*. Paris 11, Orsay : Thèse de doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, non publiée.

Corvol, A. (1987). *L'homme aux bois: histoire des relations de l'homme et de la forêt, XVIIe-XXe siècle*. Paris: Fayard.

Corvol, A. (2007). « Forêt et pollution ». In *Journée d'Études Environnement, Forêt et Société, XVIe-XXe siècle.* (Vol. 17, p. 118). Paris: Ecole Normale Supérieure.

Creusat, J., & Morel-Chevillet, H. (2015). La hiérarchie des villes en Francemétropolitaine sur trente ans : stabilité globale et reclassements. In J.-L. Tavernier (Ed.), *La France et ses territoires* (pp. 23–38). Paris: Institut national de la statistique et des études économiques.

Cronon, W. (1991). *Nature's Metropolis: Chicago and the Great West, Parts 2-3*. New York: W. W. Norton.

Debord, G. (1992). *La Société du spectacle*. Paris: Gallimard.

Decoville, A. (2007). Nature et ville La forêt périurbaine , une nature reconstruite par la ville ? *L'Espace Géographique*, *36*, 366–375.

Defrance, J. (1989). Un schisme sportif [Clivages structurels , scissions et oppositions dans les sports athlétiques , 1960-1980]. *Actes de La Recherche En Sciences Sociales*, *79*, 76–91.

Dehez, J. (2012). *L'ouverture des forêts au public: un service récréatif*. Versailles: Quae.

Deldrève, V., & Deboudt, P. (2012). *Le parc national des calanques: construction territoriale, concertation, usages*. Versailles: Quae.

Denecourt, C.-F. (1839). *Guide du voyageur dans la forêt de Fontainebleau*. Fontainebleau: Claude-François Denecourt.

Derbaix, C., Gérard, P., & Lardinoit, T. (1994). Essai de conceptualisation d'une activité éminemment pratique: le parrainage. *Recherche et Applications En Marketing*, *9*(2).

Deuffic, P., Granet, A.-M., & Lewis, N. (2004). 1960 – 2003 : évolution de la demande sociale face à la forêt. *Rendez-Vous Techniques*, (5).

Di Méo, G. (1996). *Les territoires du quotidien*. Paris: L'Harmattan.

Di Méo, G. (2001). *Géographie sociale et territoires*. Paris: Nathan université.

Di Méo, G. (2012). Les femmes et la ville. Pour une géographie sociale du genre. *Annales de Géographie*, *684*(2), 107–127.

Donnat, O. (1998). *Les pratiques culturelles des Français: enquête 1997*. Paris: la Documentation française.

Dou Goarin, C. (2014). La socialisation tertiaire des seniors. *Empan*, *94*(2), 137–143.

Dubet, F., & Lapeyronnie, D. (1992). *Les quartiers d'exil*. Paris: Seuil.

Dubost, F. (2010). Les paysagistes sous la bannière de l'écologie urbaine. *Ethnologie Française*, *4*(4), 629.

Dubost, F., & Lizet, B. (2003). La nature dans la cité. *Communications*, *74*(1), 5–18.

Dufour, A., CREDOC, & IFEN. (1994). *Les Français, la nature et l'environnement*. Paris: Institut français de l'environnement (IFEN).

Duhamel, P. (2008). Les communautés vacancières. Définir un nouveau type de lieux touristiques à partir de la Côte d'Albâtre (Seine-Maritime). *Norois. Environnement, Aménagement, Société*, *1*(206), 21–36.

Dumazedier, J. (1962). *Vers une civilisation du loisir?* Paris: Seuil.

Dumazedier, J. (1988). *Révolution culturelle du temps libre : 1968-1988*. Paris: Méridiens Klincksieck.

Dumontier, F., & Pan Ké Shon, J.-L. (1999). En treize ans, moins de temps contraints et plus de loisirs. *Insee Première*, *675*.

Durantel, P. (2016). Sanglier. Faut-il le chasser toute l'année. *La Revue Nationale de La Chasse*, *827*, 20–31.

Eco, U. (1985). *La Guerre du faux*. Paris: Grasset.

Engkvist, R. (2010). Le "réseau vert" de la région de Stockholm, ou les failles de la gouvernance supra-urbaine. In M. Dumont & E. Hellier (Eds.), *Les nouvelles périphéries urbaines : formes, logiques et modèles de la ville contemporaine.* Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

Ernst, A. (2005). *Être seuls ensemble. . . : pratiques et représentations dans un centre de remise en forme*. Montpellier 1 : Thèse de doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives non publiée.

Escaffre, F. (2011). Espaces publics et pratiques ludo-sportives : l'expression d'une urbanité sportive. *Annales de Géographie*, *680*(4), 405.

Esping-Andersen, G. (1999). *Les trois mondes de l'État-providence essai sur le capitalisme moderne*. Paris: Presses universitaires de France.

Evrard, B. (2014). *La côte, un terrain de jeu ? : de l'utilitaire au récréatif*. Rennes: Presses universitaires de Rennes.

Falcoz, M., & Chifflet, P. (1998). La construction publique des équipements sportifs. *Les Annales de La Recherche Urbaine*, (79), 14–21.

Faure, J.-M. (1987). *Sport Cultures et Classes sociales*. Nantes : Thèse de doctorat en sociologie, non publiée.

Faure, J.-M., & Suaud, C. (2003). Des marathoniens à la poursuite du temps. *Revue Internationale de Psychosociologie*, *IX*(20), 101.

Féménias, D. (2004). Sens des pratiques corporelles dans la culture de loisirs. In CEAQ (Ed.), *Dérives autour de l'oeuvre de Michel Maffesoli.* (pp. 233–243). Paris: L'Harmattan.

Féménias, D. (2015). *Médiations sportives, repères d'époques : des poétiques aux politiques*. Rouen : habilitation à diriger des recherches, non publiée.

Féménias, D., Evrard, B., & Sirost, O. (2012). Les loisirs sportifs dans l'estuaire de la Seine: natures périurbaines et cadre de vie. *Loisir et Société*, *34*(1), 67–98.

Fernandes Y Freitas, D. (2001). « en redécouvrant le monde du loisir ». *Sociétés*, *71*(1), 21.

Fievet, I. (1980). *Les Forêts de Montmorency, l'Isle-Adam et Carnelle ou les tribulations de l'environnement forestier: paysages, usages, stratégies*. Paris I, Thèse de doctorat en géographie non publiée.

Flandrin, J.-L., & Montanari, M. (1996). *Histoire de l'alimentation*. Paris: Fayard.

Forestier, J.-C.-N. (1906). *Grandes villes et systèmes de parcs forestiers*. Paris : Thèse de doctorat en urbanisme non publiée.

Foret, F. (2008). Le drapeau , corps manquant de la communauté politique ? Un objet-concept à penser dans sa matérialité. In F. Foret (Ed.), *Légitimer l'Europe : pouvoir et symbolique à l'ère de la gouvernance* (pp. 1–42). Paris: Les Presses de Sciences Po.

Foster, C. (1983). VO2 max and training indices as determinants of competitive running performance. *Journal of Sports Sciences*, (I), 13–22.

Foucault, M. (1984). « Des espaces autres » (conférence au Cercle d'études architecturales du 14 mars 1967). *Architecture, Mouvement, Continuité*, (5), 46–49.

Fourniau, J.-M. (1997). Les figures de la concertation à la française. In M. Gariepy (Ed.), *Ces réseaux qui nous gouvernent* (pp. 372–401). Paris: L'Harmattan.

FPC Marketing direct et relationnel. (2014). *Enquête quantitative sur les forêts de l'agglomération rouennaise*. Rouen: Communauté de l'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (CREA).

Frémont, A. (1999). *La région: Espace vécu*. Paris: Flammarion.

Froment, P., & Matthieussent, B. (1992). *L'ère du faux : Art, sexe, politique ...* Paris: Editions Autrement.

Gadrey, J., & Lalucq, A. (2016). Que valent les méthodes d'évaluation monétaire de la nature ? *L'économie Politique*, *69*, 76–87.

Gauthier, M., & Mévellec, A. (2010). La ceinture de verdure de la capitale nationale du Canada: une frange périurbaine en transformation. In M. Dumont & E. Hellier (Eds.), *Les nouvelles*

périphéries urbaines : formes, logiques et modèles de la ville contemporaine. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.

Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris: Minuit.

Granet, A.-M., & Dobré, M. (2009). Les citadins et la forêt en France. *Revue Forestière Française*, *1999*(5), 521–534.

Gros, F. (2011). *Marcher, une philosophie*. Paris: Flammarion.

Groupe d'histoire des Forêts Françaises, & Corvol, A. (1994). *La forêt malade: débats anciens et phénomènes nouveaux, XVIIe-XXe siècles*. Paris: L'Harmattan.

Guermond, Y., & Gay, F. J. (2008). *Rouen, la métropole oubliée ?* Paris: l'Harmattan.

Guermond, Y., & Groupement d'intérêt public RECLUS. (1993). *La Haute-Normandie sur deux horizons*. Montpellier: RECLUS ; la Documentatin française.

Guichard, O. (1966). *Le Colloque de Lurs en Provence sur les Parcs naturels régionaux*. Lurs-en-Provence: la Documentation française.

Guillemard, A.-M. (2002). De la retraite mort sociale à la retraite solidaire. *Gérontologie et Société*, *102*(3), 53.

Guillemard, A.-M. (2007). Pourquoi l'âge est-il en France le premier facteur de discrimination dans l'emploi ? *Retraite et Société*, *51*(2), 11–25.

Habermas, J. (1986). *L'espace public: archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris: Payot.

Hallé, J., Vignal, B., & Soulé, B. (2016). « L ' innovation n ' est pas un long fleuve tranquille » Analyse sociotechnique de la trajectoire d ' une innovation grand public : le bâton de randonnée automatique. *« Annales Des Mines - Gérer et Comprendre »*, *123*(1), 24–34.

Harrison, R. (1994). *Forêts: essai sur l'imaginaire occidental*. Paris: Flammarion.

Hébert, G. (1974). *La Méthode naturelle : éducation physique virile et morale*. Vuibert.

Hénaff-Pineau, P. C. (2012). Genre et parcours sportifs des seniors : du semblable au dissemblable. *SociologieS*, 1–14.

Hirschman, A. O. (2011). *Exit, voice, loyalty: défection et prise de parole*. Bruxelles: Éditions de l'Université de Bruxelles.

Hugo, V. (1952). *Oeuvres complètes: Correspondance, Volume 3*. Paris: Flammarion.

Husson, J. (2009). Le classement en forêt de protection du massif de Haye. *Revue Géographique de l'Est*, *49*(2–3), 1–12.

Inventaire Forestier National. (2006a). *Les indicateurs de gestion durable des forêts françaises*. Paris: Inventaire Forestier National.

Inventaire Forestier National. (2006b). *Un cinquième de la forêt française sous influence*

urbaine (Vol. 11). Paris: Inventaire Forestier National.

ISCC. (2011). Homme en réseau, homme augmenté. *Hermès*, *59*(1), 123–124.

Jalkanen- Meyer, A. (2013). *Marche nordique: tout le Nordic Walking du débutant au confirmé*. Saint Quentin de Baron: Nuümik.

Jankélévitch, V. (1976). *L'aventure, l'ennui, le sérieux*. Paris: Aubier Montaigne.

Joanne, A. (1870). *Bade et la Forêt-Noire, par Adolphe Joanne...* Paris: Hachette.

Jorgensen, E. (1974). Towards an urban forestry concept. In *Proceedings of the 10th Commonwealth Forestry Conference*. Ottawa: Environment Canada.

Kalaora, B. (1981). Naissance et développement d'un loisir urbain : la forêt de Fontainebleau. *Études Rurales*, *83*(1), 97–115.

Kalaora, B. (1991). Les salons verts : parcours de la ville à la forêt. In J.-L. Biget, J. Boissière, & J.-C. Hervé (Eds.), *Le Bois et la ville du moyen âge au XXe siècle* (pp. 135–153). Fontenay-aux-Roses: Ecole nomrale supérieure de Fontenay-aux-Roses.

Kalaora, B. (1993). *Le musée vert, radiographie du loisir en forêt*. Paris: L'Harmattan.

Kaplan, S. (1995a). The restorative benefits of nature: Toward an integrative framework. *Journal of Environmental Psychology*, *15*(3), 169–182.

Kaplan, S. (1995b). The urban forest as a source of psychological well-being. In G. Bradley (Ed.), *Urban Forest Landscapes: Integrating Multidisciplinary Perspectives* (pp. 101–108). Seattle: University of Washington Press.

Kaplan, S. (2002). Some Hidden Benefits of the Urban Forest. In *communication faite lors du colloque organisé par l'IUFRO « Forestry serving urbanised societies »* (pp. 1–13). Copenhague.

Kerbrat-Orecchioni, C. (2002). *L'Énonciation*. Paris: Armand Colin.

Kotler, P., Keller, K. L., & Manceau, D. (2012). *Marketing management*. Paris: Pearson France.

Kouchner, F., & Dufrien, J.-B. (1993). *La randonnée pédestre en France*. Paris: Thétys.

Lafaye, C., & Thévenot, L. (1993). Une justification écologique?: Conflits dans l'aménagement de la nature. *Revue Française de Sociologie*, *34*(4), 495–524.

Lafitte, J.-J. (1993). Sondage d'opinion sur les forêts périurbaines. *Revue Forestière Française*, *45*(4), 483–492.

Lajoie, G. (1998). La ségrégation des populations urbaines de 1982 à 1990. In D. Pumain & M.-F. Mattei (Eds.), *Données urbaines* (pp. 199–206). Paris: Anthropos.

Lapeyronie, B. (1997). *Le marathon des châteaux du Médoc: analyse sociologique des participants*. Bordeaux: Mémoire de DEA : Sciences et techniques des activités physiques et sportives, non publié.

Lapeyronie, B. (2009). Retombées socio-économiques du tourisme sportif Exemples des marathons en France. *Tourisme, Sport et Développement*, *28*(2), 37–44.

Lapeyronnie, D., & Courtois, L. (2008). *Ghetto urbain: Ségrégation, violence, pauvreté en France aujourd'hui*. Paris: Robert Laffont.

Larrère, C. (2013). Ce que sait la montagne. Aux sources des philosophies de l'environnement. *La Vie Des Idees*.

Larrère, C., & Larrère, R. (2015). *Penser et agir avec la nature*. Paris: La Découverte.

Larrère, R. (2002). Les fonctions sociales de la forêt. *Revue EAT Thématique*, 63–69.

Larrère, R. (2009). Histoire(s) et mémoires des parcs nationaux. In R. Larrère (Ed.), *Histoire des parcs nationaux*. Versailles: Quæ.

Lascoumes, P. (1994). *L'éco-pouvoir: environnements et politiques*. Paris: La Découverte.

Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2004a). « Conclusion : De l'innovation instrumentale à la recomposition de l'Etat ». In P. Lascoumes & P. Le Galès (Eds.), *Gouverner par les instrument* (pp. 357–369). Paris: Presses de Sciences Po.

Lascoumes, P., & Le Galès, P. (2004b). *Gouverner par les instruments*. Paris: Les Presses de Sciences Po.

Lazarsfeld, P. F., Jahoda, M., & Zeisel, H. (1981). *Les chômeurs de Marienthal*. Paris: Les Editions de Minuit.

Lazzarotti, O. (1995). *Les loisirs à la conquête des espaces periurbains*. Paris: Harmattan.

Lecoquierre, B. (2010). L'usage du voyage en géographie. *Géographie et Cultures*, *75*(75), 139–157.

Lefebvre, H. (1967). Le droit à la ville. *L Homme et La Société*, *6*(1), 29–35.

Lefebvre, H. (2000). *La Production de l'espace*. Paris: Anthropos.

Lendrevie, J., Lévy, J., & Lindon, D. (2006). *Mercator théorie et pratique du marketing*. Paris: Dunod.

Letourmy, L. (2007). L'ONF, gestionnaire des deux paysages de la forêt. *Espaces*, *254*, 39–42.

Lévy, J., & Lussault, M. (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris: Belin.

Lewis, N. (2007). Les femmes et la forêt, un regard partagé entre peur et sociabilité. *RDV Techniques*, *17*, 68–72.

Lieber, M. (2002). Le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public: une entrave à la citoyenneté? *Nouvelles Questions Féministes*, *21*(1), 41–56.

Lipovetsky, G., & Serroy, J. (2008). *La Culture-monde : Réponse à une société désorientée*. Paris: Odile Jacob.

Loret, A. (1995). *Génération glisse: dans l'eau, l'air, la neige : la révolution du sport des "années fun."* Paris: Autrement.

Maffesoli, M. (1991). *Le temps des tribus : le déclin de l'individualisme dans les sociétés de masse*. Paris: Librairie générale française.

Mao, P. (2003). *Les lieux de pratiques sportives de nature dans les espaces ruraux et montagnards, Contribution à l'analyse de l'espace géographique des sports*. Grenoble : Thèse de Doctorat en Géographie, non publiée.

Mao, P., & Bourdeau, P. (2008). Les lieux de pratique des sports de nature en France : une géographie différenciée. *Mappemonde*, (89), 1–13.

Mao, P., Corneloup, J., & Bourdeau, P. (2013). L'indoor, l'underdoor et l'aroundoor, les sports de nature envahissent la ville. In S. Lefebvre, R. Roult, & J.-P. Augustin (Eds.), *Les nouvelles territorialités du sport dans la ville* (pp. 81–98). Quebec: Presses de l'Université du Québec.

Mao, P., Hautbois, C., & Langenbach, M. (2009). Développement des sports de nature et de montagne en France: diagnostic comparé des ressources territoriales. *Géographie, Économie, Société*, *11*, 301–313.

Maresca, B. (2000). *La fréquentation des forêts publiques en Ile de France*. Paris: Centre de Recherche Pour L'Etude et L'Observation Des Conditions de Vie (CREDOC).

Maresca, B. (2001). *La forêt utilisée pour des loisirs de plus en plus actifs*. Paris: Centre de Recherche Pour L'Etude et L'Observation Des Conditions de Vie (CREDOC).

Marié, M., & Tamisier, C. (1982). *Un territoire sans nom*. Paris: Librairie des Méridiens.

Mauger, G. (1991). Enquêter en milieu populaire. *Genèses*, *6*(1), 125–143.

Maupassant, G. De. (1882). *Contes et Nouvelles*. Paris: La pléiade.

Mauss, M. (1936). Les techniques du corps. *Journal de Psychologie*, *32*(3–4), 365–386.

Meadows, D. H., Meadows, D. L., & Randers, J. (2012). *Les limites à la croissance (dans un monde fini) le rapport Meadows, 30 ans après*. Paris: Rue de l'échiquier.

Méda, D. (2003). Manquons-nous de temps ? *Revue Interventions Économiques*, *31*.

Merlin, P. (2002). *L'aménagement du territoire*. Paris: PUF.

Mermet, L., & Berlan-Darqué, M. (2009). *Environnement : décider autrement. Nouvelles pratiques et nouveaux enjeux de la concertation*. Paris: L'Harmattan.

Merton, R. K. (1997). *Eléments de théorie et de méthode sociologique*. Paris: Armand Colin.

Mika Research. (2010). *Enquête quantitative sur les forêts de l'agglomération rouennaise*. Rouen: Communauté de l'Agglomération Rouen Elbeuf Austreberthe (CREA).

Ministère de l'Agriculture. (1964). *Premières instructions sur le rôle des forêts dans la*

civilisation des loisirs. Paris: Ministère de l'Agriculture.

Ministère de la Jeunesse et des Sports. (2001). La France sportive, Premiers résultats de l'enquête « Pratiques sportives 2000 ». *Stat-Info, Bulletin de Statistiques et D'études*, *1*(1).

Ministère de la jeunesse et des Sports, & Institut national du sport et de l'éducation Physique. (2002). *Les pratiques sportives en France : enquête 2000*. Paris: Ministère des sports.

Ministère de la santé et des solidarité. (2016). *Passeport pour une retraite active*. paris: Ministère délégué à la Sécurité sociale aux Personnes âgées aux Personnes handicapées et à la Famille.

Moigneux, T. (2005). *Gérer les forêts périurbaines*. Paris: Office National des Forêts.

Morin, E. (1962). *L'Esprit du temps*. Paris: Grasset.

Morin, G.-A. (2010). La continuité de la gestion des forêts françaises de l'ancien régime à nos jours, ou comment l'Etat a-t-il pris en compte le long terme. *Revue Française D'administration Publique*, *134*(2), 233.

Muller, L. (2003). La pratique sportive des jeunes dépend avant tout de leur milieu socioculturel. *Insee Première*, (932), 12–15.

Muller, L. (2005a). Âge, diplôme, niveau de vie : principaux facteurs sociodémographiques de la pratique sportive et des activités choisies. *Stat-Info*, (5), 1–4.

Muller, L. (2005b). *Participation culturelle et sportive Tableaux issus de l'enquête PCV de mai 2003*. Paris: Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE).

Muller, L. (2006). La pratique sportive en France, reflet du milieu social. *Données Sociales - La Société Française*, *8*, 657–663.

Musée de l'histoire de France, & Françaises, G. d'histoire des forêts. (1997). *Histoire de forêts: la forêt française du XIIIe au XXe siècle*. Paris: Adam Biro.

Musso, P. (2008). Territoires numériques. *Médium*, *15*, 25–38.

Navarre, F., & Rousseau, M.-P. (2013). Typologie socio-économique et capacité fiscalo-financière d'intercommunalités urbaines. Vers une lecture d'enjeux territoriaux diversifiés. *Géographie, Économie, Société*, *15*(3), 239–266.

Nedjar, A. (2000). *Le thème de l'environnement dans les médias généralistes : l'analyse des cadres discursifs*. Lyon : Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, non publiée.

Noiriel, G. (1990). Journal de terrain, journal de recherche et auto-analyse. Entretien avec Florence Weber. *Genèses*, *2*(1), 138–147.

Nora, P. (1984). *Les Lieux de la Mémoire*. Paris: Gallimard.

Normandin, D. (1998). Une évaluation de la demande sociale de services environnementaux de

la forêt. *INRA Sciences Sociales*, *2*, 1–4.

Nougarède, O. (1997). un écosystème dominé par les arbres... transformé par les hommes. In Office national des forêts (ONF) (Ed.), *Histoire de forêts : la forêt française du XIIIe au XXe siècle* (pp. 12–24). Paris: Adam Brio.

Office National des Forêts. (2004). *Vivons la forêt. Dossier de presse réalisé pour le salon international de l'agriculture du 28 février au 7 mars 2004*. Paris: Office National des Forêts (ONF).

Office National des Forêts. (2016). *Observatoire de la fréquentation du massif de fontainebleau*. Paris: Office National des Forêts (ONF).

Papillon, P. (2014). *Les forêts périurbaines: des espaces récréatifs à la fonction prophylactique: le cas des aires urbaines d'Alençon, de Blois et du Mans*. Le Mans : Thèse de doctorat en Géographie, non publiée.

Papillon, P., & Dodier, R. (2012). Les forêts périurbaines : des usages récréatifs à l'espace prophylactique. *Revue de Géographie Alpine*, (99–3).

Parlebas, P. (1999). *Jeux, sports et sociétés. Lexique de praxéologie motrice*. Paris: INSEP.

Pican, A. (1996). Les migrations résidentielles : de l'exode rural au retour à la campagne. In M. Brocard & L. Leveque (Eds.), *Atlas de l'estuaire de la seine* (pp. 52–53). Rouen: Publication des universités de Rouen et du Havre (PURH).

Pinçon, M., & Pinçon-Charlot, M. (1989). *Dans les beaux quartiers*. Paris: Seuil.

Piveteau, V. (1999). Une foret pour la ville, une foret dans la ville. In V. Piveteau (Ed.), *Les Espaces boisés en France: bilan environnemental* (pp. 77–88). Paris: Frison-Roche.

Pociello, C. (1981). *Sports et société: approche socio-culturelle des pratiques*. Paris: Vigot.

Pociello, C. (1995). *Les cultures sportives*. Paris: Presses universitaires de France.

Pumain, D., Paquot, T., & Kleinschmager, R. (2006). *Dictionnaire la ville et l'urbain*. Paris: Economica-Anthropos.

Rauch, A. (1995). Les vacances et la nature revisitée (1830-1939). In A. Corbin (Ed.), *L'avènement des loisirs 1850-1960* (pp. 83–117). Paris: Aubier.

Rawls, R. (1987). *Théorie de la justice*. Paris: Le seuil.

Redondo, B. (2012). Tramway et territoire : quel urbain en perspective? *Revue Géographique de L 'Est*, *52*(1), 2–14.

Revel, M. (2007). *Le débat public: une expérience française de démocratie participative*. Paris: La Découverte.

Richez, G. (1992). *Parcs nationaux et tourisme en Europe*. Paris: L'Harmattan.

Ripoll, F. (2005). S'approprier l'espace… ou contester son appropriation ? *Norois*, (195), 29–

42.

Ripoll, F. (2008). Espaces et stratégies de résistance : répertoires d'action collective dans la France contemporaine. *Espaces et Sociétés*, *134*(3), 83.

Roche, D. (1991). De la forêt exploitée à la forêt protégée et urbanisée. Quelques réflexions sur le bois et la ville. In J.-L. Biget, J. Boissière, & J.-C. Hervé (Eds.), *Le Bois et la ville du moyen âge au XXe siècle* (pp. 3–11). Fontenay-aux-Roses: École normale supérieure de Fontenay Saint Cloud.

Roué, M. (2006). « Chapitre 18 - Le désert, le wilderness et la forêt : éthique protestante et naissance de l'écologisme ». In C. Beck, Y. Luginbühl, & T. Muxart (Eds.), *Temps et espaces des crises de l'environnement* (Vol. 41, pp. 287–299). Quae.

Rulleau, B., Dehez, J., & Point, P. (2010). Une approche multi-attributs de la demande de loisirs sur les espaces naturels : l'exemple de la forêt publique. *Revue Française D'économie*, *25*(1), 175–211.

Sahlins, M. (1976). Age de pierre, âge d'abondance. Paris: Gallimard.

Salvador, J. (1999). *Méthodes de recherche en sciences sociohumaines. Exploration critique des techniques*. Paris: PUF.

Sansot, P. (1986). *Les Formes sensibles de la vie sociale*. Paris: Presses Universitaires de France (PUF).

Sansot, P. (2000). *Du bon usage de la lenteur*. Paris: Payot & Rivages.

Saury, J. (2014). Performance du « dehors », du « dedans » et « incarnée ». *Contre Pied*, *Hors Série*(La performance, un droit pour toutes et tous !), 1–4.

Segalen, M. (1994). *Les enfants d'Achille et de Nike. Une ethnologie de la course à pied ordinaire*. Paris: Métailié.

Simmel, G. (2002). *La philosophie de l'aventure : essais*. Paris: L'Arche.

Soulé, B. (2007). Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales. *Recherches Qualitatives*, *27*(1), 127–140.

Strong, M., & Ford, P. M. (2007). *Leadership and Administration of Outdoor Pursuits*. Edmonton: Venture Publishing.

Studeny, C. (1995). *L'invention de la vitesse. France, XVIIIe-XXe siècle*. Paris: Gallimard.

Subra, P. (2008). L'aménagement, une question géopolitique ! *Hérodote*, *130*, 222.

Suchet, A. (2011). La sportivisation des pratiques, dites, nouvelles. Contribution à une revue de la littérature française en sociologie du sport. *Aspects Sociologiques*, *18*(1), 87–97.

Tardy, C. (2007). La photographie, outil documentaire : des musées aux paysages. *Recherches*

En Communication, (27).

Terrasson, F. (2007). *La peur de la nature: Au plus profond de notre inconscient, les vraies causes de la destruction de la nature*. Paris: Editions Ellébore - Sang de la terre.

Tillier, S. (2011). Gérer durablement la forêt méditerranéenne : exemple du parc naturel régional des Alpilles. *HAL Archives-Ouverte.fr*.

TNS Opinions & Social. (2010). *Sport et Activités Physiques. Eurobaromètre spécial 334.* Union Européenne (UE).

TNS SOFRES. (2006). *Enquête quantitative sur les forêts de l'agglomération Rouennaise*. Rouen: Communauté de l'Agglomération Rouennaise (CAR).

Travers, M., Nassiri, A., Appéré, G., & Bonnieux, F. (2008). Evaluation des bénéfices environnementaux par la méthode des prix hédonistes : une application au cas du littoral. *Economie & Prévision*, *185*(4), 2008.

Ulrich, R. (1983). Aesthetic and affective response to natural environment. In Altman & J. F. Wohlwill (Ed.), *Human Behavior and Environment: Advances in theory and research* (pp. 85–125). New York: Plenum.

UNEP. (2008). *Les Français veulent plus de vert dans leur cadre de vie*. Paris: IPSOS / L'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage.

Urbain, J.-D. (2002). *Paradis verts: désirs de campagne et passions résidentielles*. Paris: Payot & Rivages.

Van den Bulte, C., & Wuyts, S. (2007). *Social networks and marketing*. Marketing Science Institute.

Viard, J. (1990). *Le tiers espace: essai sur la nature*. Paris: Klincksieck méridiens.

Viard, J. (2006). *Éloge de la mobilité: essai sur le capital temps libre et la valeur travail*. Paris: L'Aube.

Viard, J., Poitier, F., & Urbain, J. (2002). *La France des temps libres et des vacances*. Paris: L'Aube/ DATAR.

Vignal, B., Hallé, J., & Soulé, B. (2015). Le retrait : source d'innovation matérielle dans le domaine de l'outdoor. In *ISSA 2015 World Congress of Sociology of Sport (50th Anniversary)*. Paris: ISSA.

Vigneau, F. (1998). *Les Espaces du sport*. Paris: Presses Universitaires de France (PUF).

Waser, A. (1998). Du stade à la ville : Réinvention de la course à pied. *Les Annales de La Recherche Urbaine*, *79*, 58–68.

Watsuji, T. (2011). *Fûdo: le milieu humain*. Paris: CNRS éditions, traduit par A. Berque.

Winkin, Y. (1996). *Anthropologie de la communication: de la théorie au terrain*. Bruxelles: De

Boeck Université.

Wozniak, S. (2008). L'envers du décor : le discours d'une firme transnationale d'équipement de loisirs. Le cas d'Intrawest. *ASp*, (53–54), 75–88.

Yonnet, P. (1982). Joggers et marathoniens. *Le Débat*, *19*(2), 77.

Zouari, I. (2014). France ? Royaume-Uni : un match démographique très disputé. *Population & Avenir*, *717*(2), 4.

Source

Article de journaux :

Garin Christine, Les Parisiens rêvent d'une ville plus verte et préservée, *Le Monde*, 23 septembre 2004

Inconnu, Le quinquagénaire disparu dans un bois est retrouvé à Déville-lès-Rouen après une battue géante, *infonormandie.com*, 8 février 2016

National Géographic, Comment la nature nous fait du bien, *National Géographic*, n°196, Décembre 2015

Roussel Marc, 700 km à pied, VTT, canoë, etc. Le 8e Raid Gauloises est parti du Lesotho. Au coin de la piste, l'aventure, *Liberation,* 30 janvier 1997

Baudelaire C., Le Peintre de la vie moderne, *le figaro*, 1863

Inconnu, Aux Herbiers, la chasse aux Pokémon est ouverte !, *Ouest France*, 29 juillet 2016

Pouliquen Fabrice, Les running maps de Nathan Yau permettent de voir par où passent les joggeurs parisiens, *20 minutes*, 30 novembre 2016

Fabre J., Fany- la petite Biche, sera heureuse, *Paris Normandie*, 20 octobre 1966.

Inconnu. (1985). Les normands aiment de plus en plus la nature - 200.000 promeneurs chaque année en forêt de Roumare. *Paris Normandie*. 20 novembre 1985.

Leclercq Axel, Menace sur la survie du parc animalier de Roumare, *Paris Normandie*, 22 mai 1999.

Inconnu,. Il faut sauver le parc. *Liberté Dimanche*. 7 novembre 1999.

Inconnu, Forte mobilisation pour sauver le parc animalier de Roumare, Paris Normandie, Lundi 25 octobre 1999

Inconnu, 20 000 signatures pour sauver le parc animalier de Roumare, , *Paris Normandie*, 2 novembre 1999.

Canu S. Après la pluie, le beau temps. *Liberté Dimanche*, 5 juin 2002

Inconnu. (2005). Toujours des projets pour les défenseurs de la forêt.

Kotb Jane, Maisons du bois pour valoriser la forêt, *Paris Normandie*, 4 février 2003

J.H., La forêt sauvée par les animaux, Paris Normandie, 24 février 2004.

Letailleur Gérard, Création des maisons des forêts, agglomag, n°17, avril 2003.

Kotb Jane, Aux petits soins pour « leur » forêt, Paris Normandie, 22 mai 2002.

Inconnu, Running. Les Fun Runs, ou quand courir ne suffit plus, Ouest France, 13/05/2015

Angevin Timothée, Darnétal 3000 participants à l'Extrême Day, près de Rouen. Course, boue, sueur et déception, Normandie-actu, 11 novembre 2015

Auffret, S., No limit day de Bois Guillaume : la victime paralysée témoigne, *Paris Normandie*, Rouen, 30 janvier 2017.

Buffet Patricia, A Rouen, la fête pour les 3 500 coureurs de la Holi run, *Paris Normandie*, 2 juin 2017

Sitographie :

https://www.colormerad.fr/

http://www.lemonde.fr/

http://www.infonormandie.com/

http://www.onf.fr/

http://www.legifrance.gouv.fr/

http://www.midilibre.fr/

http://www.nantesmetropole.fr/

http://www.agglo-paysdaubagne.com/

http://team.fr.raidlight.com/

https://twitter.com/

https://www.facebook.com/

https://www.instagram.com/

http://www.insee.fr/

http://www.ville-saintetiennedurouvray.fr/

http://www.liberation.fr/

https://www.cardere.org/

http://inventaire-forestier.ign.fr/spip/

http://www.raid-normand.com/

http://www.runnersworld.fr/

http://www.20minutes.fr/

www.suunto.com/fr-FR/

http://blog.milepakr.com

https://www.timeoutdoors.com/events/fun-runs

http://thecolorrun.fr/concept.html

http://geoconfluences.ens-lyon.fr/

Index des figures

Cartes :

Carte 1 : La forêt de la Londe-Rouvray dans l'agglomération rouennaise comme moyen d'entrer ou de sortir de la ville, R. Lepillé *45*
Carte 2 : Carte qui représente le taux de boisement des unités urbaines françaises et de leurs zone d'extension, source IFN (2006), retravaillé par E. Pagès *91*
Carte 3 : Carte qui permet de localiser 11 métropoles françaises qui sont classées par rapport à leur taux de boisement fixé à 30 % de la surface totale de la métropole. *93*
Carte 4 : Les métropoles françaises à faible couvert forestier *95*
Carte 5 : Les métropoles françaises au sein desquelles se concentrent le plus de forêts *96*
Carte 6 : La part des forêts au sein de la Métropole Rouen Normandie *99*
Carte 7 : Carte de Cassini datant du XVIIIème siècle représentant l'agglomération rouennaise, données cartographiques, EHESS, CNRS, BNF. https://www.geoportail.gouv.fr/donnees/carte-de-cassini Page consultée le 12 avril 2017 ..... *102*
Carte 8 : Le massif forestier de la Londe-Rouvray morcelé par les routes primaires *104*
Carte 9 : Le découpage en secteur de la CREA en 2012 ..... *109*
Carte 10 : Les forêts publiques et privées au sein de la Haute-Normandie. Les forêts publiques se spatialisent pour les plus nombreuses au sein ou à proximité de la Métropole Rouen Normandie *112*
Carte 11 : Les revenus fiscaux des ménages en 5 classes dans l'agglomération rouennaise en 2013, source : INSEE *125*
Carte 12 : Part des logements sociaux par commune au 01/01/2006, source : agglo de Rouen. Guermond, Y., & Gay, F. J. (2008). Rouen, la métropole oubliée ?, Paris : l'Harmattan. p.116, retravaillé R. Lepillé *126*
Carte 13: Les résultats du 2ème tour des élections régionales en 2015, par commune, au sein de la Métropole Rouen Normandie *127*
Carte 14 : L'inventaire et la sélection des sites pour l'enquête sur les résidents de lisière de forêt. *131*
Carte 15 : Les lieux de passation du questionnaire à proximité de la forêt départementale du Madrillet et de la forêt du Rouvray *134*
Carte 16 : Les lieux de passation du questionnaire à proximité de la forêt Verte *141*
Carte 17 : ONF, Forêt Verte au nord de Rouen : trois routes forestières vont être fermées, 13 février 2012. http://www.onf.fr/ile-de-france_nord_ouest/++oid++167d/@@display_event.html. Page consultée le 14 avril 2013 ..... *143*
Carte 18 : Résultat majoritaire gauche-droite par bureau de vote pour les communes de Mont-Saint-Aignan et de Bois-Guillaume en 2010. ..... *144*
Carte 19 : Les lieux de passation du questionnaire à proximité du bois de l'archevêque. *148*
Carte 20 : Les lieux de passation du questionnaire à proximité de la forêt de Roumare *153*
Carte 21 : le quartier du bois des dames et le bois des dames enclavé entre habitat et voie rapide en contrebas. *186*
Carte 22 : Une agglomération qui concentre de plus en plus de forêt (1999-2015), R. Lepillé, 2015 ..... *329*
Carte 23 : En Gris foncé, les communes qui ont déposé un dossier pour accueillir une maison des forêts. *335*
Carte 24 :L'emplacement des trois maisons de forêts sur le territoire de la métropole Rouen Normandie *342*
Carte 25 : La localisation des "courses fun" entre mars 2016 et octobre 2017 en France Métropolitaine selon la densité de population *379*
Carte 26 : Les résultats du 2ème tour des élections régionales en 2015, par commune, au sein de la Métropole Rouen Normandie et la localisation des « courses fun » sur ce territoire *382*

Figures :

Figure 1 : Première page de l'invitation « Signature du protocole d'accord pour les forêts domaniales rouennaises », 5 novembre 2014 ..... *12*
Figure 2 : La chasse au cerf, source BNF, (Musée de l'histoire de France & Françaises, 1997) *24*
Figure 3 : Pourcentage des forêts publiques et privées en France en 2010, (G.-A. Morin, 2010). *30*
Figure 4 : Pourcentage des forêts appartenant à des collectivités territoriales et à l'État (domaniales) en France en 2010, (G.-A. Morin, 2010). *30*
Figure 5 : Deux bois dans la première couronne de la ville de Paris : bois de Boulogne et de Vincennes *37*
Figure 6 : Typologie des accès en forêt par rapport à la destination *44*
Figure 7 : Théodore Rousseau, Chênes à Apremont (1852), Paris, musée d'Orsay. *65*
Figure 8 : Les années des journaux mobilisés *77*
Figure 9 : Les sujets des articles récoltés *77*
Figure 10 : Le portail d'accueil de la métropole sur tweeter qui met en avant la forêt en image de fond et avec un tweet pour prévenir d'une sortie pour découvrir la forêt en hiver, le 19 février 2016 ..... *79*
Figure 11 : Rubrique 1 du questionnaire sur l'habitat de lisière de forêt *85*
Figure 12 : Rubrique 3 du questionnaire sur l'habitat de lisière de forêt *85*
Figure 13 : Rubrique 2 du questionnaire sur les loisirs sportifs *86*
Figure 14 : Le relief autour de la métropole grenobloise, googlemaps échelle à 5 kilomètres *97*
Figure 15 : Le relief autour de la métropole niçoise, google maps, échelle à 50 kilomètres *97*
Figure 16 : Le relief autour de la métropole rouennaise, google maps, échelle à 5 kilomètres *97*
Figure 17 : Le logo de l'agglo de Rouen (1995-2009) *106*
Figure 18 : Le logo de la CREA (2010-2015 ..... *106*
Figure 19 : Le logo de la MRN (depuis 2015) *106*
Figure 20 : Raison de fréquentation, enquêtes téléphonique de la CREA, 2010. ..... *110*
Figure 21 : la fréquence des visites en forêt pour l'année 2010, résultat du questionnaire de l'agglomération (Mika Research, 2010) *111*
Figure 22 : Typologie qui croise l'aménagement des forêts et leur enclavement ou non dans le tissu urbain ... *114*
Figure 23 : Typologie des formes de lisières habitées *122*
Figure 24 : Le quartier de la Grand'Mare (Rouen) vu depuis les données cartographiques de Google maps .. *130*
Figure 25 : Aperçu de la rue Gaston Veyssière, 76000 Rouen, dans le quartier de la Grand'Mare avec l'utilisation de Google Street view *130*
Figure 26 : AFC qui croise la typologie (en bleu), l'âge des individus (en violet) et le temps depuis lequel ils résident dans leurs logements (en rouge). Nous avons regroupé des types de sites à l'aide d'une classification de type CM en 4 classes nommées A, B, C, D. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B, C, D) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC. *160*
Figure 27: AFC qui croise la typologie (en bleu), le niveau de diplôme (en violet) et la PCS (en rouge) avec une classification de type CM en 4 classes nommées A, B, C, D. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B, C, D) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC. *165*
Figure 28 : AFC qui croise la typologie (en bleu), la perception d'emménagement au contact de la forêt (en rouge) et le type de logement (en violet) avec une classification de type CM en 3 classes nommées A, B, C. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B, C) pour tracer des patatoïdes qui facilite la lecture de l'AFC. *169*
Figure 29 : le besoin de sortir dans la nature. En ordonnée l'effectif et en abscisse la temporalité de la fréquentation *172*
Figure 30 : AFC qui croise les lieux d'enquêtes (en bleu), la dangerosité de la forêt (en violet) et si les individus laissent leurs enfants seuls en forêt (en rouge) avec une classification de type CM en 4 classes nommées A, B, C. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B, C, D) pour tracer des patatoïdes qui facilite la lecture de l'AFC.. ..... *185*
Figure 31 AFC qui croise les lieux d'enquêtes (en bleu), la perception des animaux sauvages (en violet) et la perception de la chasse (en rouge) avec une classification de type CM en 3 classes nommées A, B, C. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B, C) pour tracer des patatoïdes qui facilite la lecture de l'AFC. *190*
Figure 32 : AFC qui croise la perception des animaux sauvages (en bleu), la perception de la chasse (en violet) et le fait de voir des animaux sauvages en forêt (en rouge) *193*
Figure 33 : AFC qui croise les loisirs sportifs (en bleu), les socialisations en forêt (en violet) et les chemins utilisés (en rouge) avec une classification de type CM en 3 classes nommées A, B, C. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B, C) pour tracer des patatoïdes qui facilite la lecture de l'AFC. *204*
Figure 34 : Typologie des formes de fréquentation des forêts *206*
Figure 35 : AFC qui croise les activités de loisirs en forêt (en bleu), le degré de pénétration (en violet) et les chemins utilisés en forêt (en rouge) avec une classification de type CM en 2 classes nommées A et B. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC. *209*

Figure 36 : AFC qui croise la typologie des résidents de lisière (en bleu), le degré de pénétration (en rouge) et la typologie des formes de fréquentations des forêts (en violet) avec une classification de type CM en 3 classes nommées A, B, C. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B, C) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC. *210*
Figure 37 : AFC qui croise la typologie des résidents de lisière (en bleu), la perception du lieu de résidence par rapport à « la » ville (en violet) et la fréquence d'utilisation des transports en commun pour se rendre en centre-ville (en rouge) avec une classification de type CM en 3 classes nommées A, B, C. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B, C) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC. *216*
Figure 38 : Typologie qui croise la distance objective à la forêt en transport en commun et la distance subjective à la forêt en termes culturel *217*
Figure 39 : Le circuit du val Allard dans la forêt verte. http://www.metropole-rouen-normandie.fr/files/publications/Randonnees/DepliantParcours_ValAllard.pdf page consultée le 18 juin 2016 *227*
Figure 40 : Un circuit de Randonnée à Hénouville, Tweeter, 30 avril 2016 ..... *228*
Figure 41: Une affiche qui présente l'extrême day à Rouen *238*
Figure 42 : Une frise chronologique qui montre l'évolution de la fréquentation, de l'implantation d'équipements, de la mise en place de charte forestière du territoire et la création de différentes épreuves sportives *240*
Figure 43 : Typologie qui croise l'âge des pratiquants et le genre *249*
Figure 44 : AFC qui croise les loisirs sportifs (en bleu), La perception du terrain d'entraînement (en rouge), le nombre d'activités pratiquées en forêt (en violet) et le mode de déplacement pour accéder à la forêt (en marron) avec une classification de type CM en 2 classes nommées A et B. Nous nous sommes servis de cette classification (A et B) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC. *255*
Figure 45 : Le nombre d'activités pratiquées en forêt selon le questionnaire sur les loisirs sportifs (2014) *265*
Figure 46 : Une carte produite par Suunto qui montre les chemins utilisés par les cyclistes sur route (2017) . *270*
Figure 47 :Une typologie des différentes formes d'itinérances de loisir (Féménias, 2015) *274*
Figure 48: la typologie des formes d'appropriation de la forêt par les pratiquants de loisirs sportifs *282*
Figure 49 : La représentation d'une sortie en forêt sur le site de Suunto et l'évolution de la fréquence cardiaque *286*
Figure 50 : La running maps de la ville de Paris réalisé par Nathan Yau. http://www.20minutes.fr/paris/1971547-20161130-running-maps-nathan-yau-permettent-voir-o-passent-joggeurs-parisiens *288*
Figure 51 : Une carte produite par Suunto qui recense les différents parcours que des coureurs mettent en ligne sur le site, page consultée le 10 mars 2017 ..... *289*
Figure 52 : Une page facebook d'un individu qui demande à ce qu'on l'encourage sur le site runtastic, page facebook consultée le 21 avril 2016 ..... *290*
Figure 53 : Un parcours mis en ligne sur facebook depuis le site runtastic, page facebook consultée le 21 avril 2016 ..... *290*
Figure 54 : la typologie des formes d'appropriation de la forêt par les pratiquants de loisirs sportifs (montée en généralité) *293*
Figure 55 : la fréquence du besoin de sortir dans la nature exprimée en pourcentage *294*
Figure 56 : AFC qui croise les visiteurs et non visiteurs de la forêt en 2010(en bleu), le genre (en violet) et les âges (en rouge) avec une classification de type CM en 2 classes nommées A et B. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC.(Mika Research, 2010) *297*
Figure 57 : Nuage de mots créé à partir des occurrences en réponse à la question : Pourquoi la forêt contribue à votre bien-être ? *299*
Figure 58 : AFC qui croise les loisirs sportifs (en bleu), les classes d'âges (en rouge) et le genre (en violet) avec une classification de type CM en 2 classes nommées A et B. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC). *305*
Figure 59 : AFC qui croise les loisirs sportifs (en bleu), le fait de renouveler ou de faire toujours le même parcours (en rouge) le matériel pour se repérer en forêt (en violet),Les chemins empruntés en forêt (en vert), l'utilisation d'un programme d'entraînement(en jaune) et le fait de pénétrer dans la forêt ou de rester en lisière (en marron) avec une classification de type CM en 3 classes nommées A, B et C. Nous nous sommes servis de cette classification (A, B et C) pour tracer des patatoïdes qui facilitent la lecture de l'AFC). *307*
Figure 60 : Typologie des formes de marche, qui sont autant d'évasions dans la nature *309*
Figure 61 : Fabre J., Fany- la petite Biche, sera heureuse, Paris Normandie, 20 octobre 1966. ..... *316*
Figure 62 : Inconnu. (1985). Les normands aiment de plus en plus la nature - 200.000 promeneurs chaque année en forêt de Roumare. Paris Normandie. 20 novembre 1985. ..... *317*
Figure 63 : Forte mobilisation pour sauver le parc animalier de Roumare, Paris Normandie, Lundi 25 octobre 1999 ..... *319*
Figure 64 : Le logo de l'association de la forêt de Roumare *326*
Figure 65 : Projet d'aménagement à l'échelle du massif forestier de Roumare, Document AFR. 2000, retravaillé par R. Lepillé *327*

Figure 66 : Un tweet de la métropole pour signaler un atelier pour les enfants organisé par la maison des forêts, ... 349
Figure 67 : Tweet de la Métropole Rouen Normandie (MRN) pour promouvoir une sortie maisons des forêts pour apprendre à faire une cabane, 4 avril 2016. 350
Figure 68 : Des composantes récurrentes durant les activités 355
Figure 69 : Un tweet posté par « France handball 2017 » pour signaler la présence des mascottes de la coupe du monde de handball en France. Tweet consulté le 17 avril 2016. 357
Figure 70 : Le kit de goodies fourni par l'organisation de la color me rad. Tweet consulté le 17 avril 2016. .. 358
Figure 71 : Un participant déguisé en indien lors de la color me rad. Tweet consulté le 17 avril 2016. 358
Figure 72 : Deux participants pris en photographie dans un carton symbolisant un tweet, Tweet consulté le 17 avril 2016. 360
Figure 73 : Un tweet de la marque « NRJ mobile » qui propose de gagner des caméras 360° lors de la color me rad. Tweet consulté le 17 avril 2016. 365
Figure 74 : Un établissement d'enseignement supérieur signale par un tweet l'événement et la participation bénévole des étudiants à son organisation, 17 avril 2016 366
Figure 75 : La page d'accueil du facebook de l'extrême day source : Facebook, page consultée le 8 mai 2016 371
Figure 76 : une photographie pour la promotion de l'extrême day à Rouen. On y voit un homme sortir d'un filet. Tweet consulté le 2 novembre 2015 374
Figure 77 : un commentaire sur Facebook par les organisateurs de l'extrême day pour promouvoir la course à nancy 377
Figure 78 : Les commentaires des individus qui utilisent le fil d'actualité de l'extrême day pour exprimer leur mécontentement 377
Figure 79 : Les commentaires des individus qui utilisent le fil d'actualité de l'extrême day pour exprimer leur mécontentement 377
Figure 80 : Pourcentage des activités en fonction des saisons 380
Figure 81 : Pourcentage des activités en fonction des espaces de pratique 380
Figure 82 : Un tweet de la marque territoriale « Enjoy Rouen Normandy » pour présenter la color me rad. .. 381
Figure 83 : Typologie qui croise le type d'activités pratiquées et le type de milieux investis 384
Figure 84 : Typologie qui croise l'accessibilité physique de l'épreuve et le fait d'être soi ou d'« être un autre » 386

Tableaux :

Tableau 1 : Listes des activités et de l'autorisation des usages 68
Tableau 2 : Présentation des questionnements, du matériau pour y répondre et de l'échantillonnage choisi 74
Tableau 3 : Listes des documents d'acteurs 76
Tableau 4 : le nombre d'entretiens semi-directifs réalisés dans le cadre de la thèse 80
Tableau 5 : Des questionnements plus large sur les fréquentations, utilisations et perceptions des forêts 81
Tableau 6 : Détail des différentes enquêtées réalisées pour l'agglomération rouennaise (1997-2014) 108
Tableau 7 : première sélection des forêts et des bois de l'étude. 113
Tableau 8 : Typologie des formes de lisières habitées 121
Tableau 9 : Stratégie d'échantillonnage 131
Tableau 10 : La part de chaque type de lieu d'enquête par rapport à la typologie 156
Tableau 11 : Représentativité de l'échantillon par rapport au type de logement, Source : Insee, Recensement de la population 2008 exploitations principales et complémentaires. (Khi2=15,696 ddl=1 p<.05 n=661) 157
Tableau 12 : Tri croisé entre le type d'habitat et les lieux enquêtés. Khi2=638,2 ddl=9 p<.05 N=661. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. 157
Tableau 13 : Représentativité de l'échantillon par rapport au genre source : INSEE, Recensement de la population 2008 exploitations principales et complémentaires. (Khi2=0,027 ddl=1 p<.05 n=660) et au tri croisé entre le genre et la typologie des lieux de résidence (Khi2=8,37 ddl=3 p<.05 n=660). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 158
Tableau 14 : Représentativité de l'échantillon par rapport à l'âge, Source : INSEE, Recensement de la population 2008 exploitations principales et complémentaires. (Khi2=19,71, ddl=4 p<.05 n=656) et au tri croisé entre les classes d'âge et la typologie (Khi2=105,5 ddl=12 p<.05 n=656). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 159
Tableau 15 : Représentativité de l'échantillon par rapport au niveau de diplôme, Source : INSEE, Recensement de la population 2008 exploitations principales et complémentaires. (Khi2=49,408, ddl=5 p<.05 n=657) et au tri croisé entre le niveau de diplôme et la typologie des types d'habitat et des équipements forestiers (Khi2=150,3 ddl=15, p<.05 n=657). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 162
Tableau 16 : Représentativité de l'échantillon par rapport à la PCS, Source : INSEE, Recensement de la population 2008 exploitations principales et complémentaires. (Khi2=73,74, ddl=9 p<.05 n=658) et tri croisé entre le niveau de diplôme et la typologie des types d'habitat et des équipements forestier (Khi2=150,3 ddl=15, p<.05 n=658). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 163
Tableau 17 : Tri croisé entre le type de logement et Khi2=38,8 ddl=6 p<.05 n=658. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 167
Tableau 18 : Tri croisé entre la typologie et le motif d'emménagement à côté de forêt Khi2=47,7 ddl=6 p<.05 n=658. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 168
Tableau 19:Tri croisé en les classes d'âge et le fait de percevoir la forêt à proximité Khi2=47,7 ddl=6 p<.05 n=654. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 171
Tableau 20 : Tri croisé entre le type d'habitat (4 catégories) et la perception du quartier par rapport à "la ville". Khi2=73,7 ddl=6 p<.05 n=657. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 174
Tableau 21: Tri croisé entre le type d'habitat (3 catégories) et la perception du quartier par rapport à "la ville". Khi2=71,1 ddl=4 p<.05 n=657. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par

rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 174
Tableau 22 : Tri croisé entre la typologie et la perception du quartier. Khi2=62,3 ddl=6 p<.05 n=657. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 175
Tableau 23: Tri croisé entre la fréquence de sortie au centre-ville pour le loisir et la perception du quartier par rapport à la ville. Khi2=19,9 ddl=8 p<.05 n=656. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. .. 176
Tableau 24 : Tri croisé entre la fréquence de sortie au centre-ville pour le loisir et la typologie. Khi2=44,7 ddl=12 p<.05 n=660. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 177
Tableau 25 : Tri croisé entre la fréquentation du centre-ville en transport en commun et la typologie. Khi2=94,2, ddl=9 p<.05 n=660. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 178
Tableau 26 : Tri croisé entre la fréquence de fréquentation de la forêt et le sentiment de se percevoir dans ou en dehors de la ville. Khi2=16,2, ddl=4 p<.05 n=656. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. .. 179
Tableau 27 : Tri croisé entre la perception de la dangerosité de la forêt est la typologie. (Khi2=8,10, ddl=3 p<.05 n=655). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 182
Tableau 28 :Tri croisé entre la typologie et le fait de laisser ses enfants aller seuls en forêt (Khi2=31,7, ddl=3 p<.05 n=524). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 184
Tableau 29 : Tri croisé entre le type de logement et la perception de la chasse (Khi2=14,7, ddl=3 p<.05 n=636). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 189
Tableau 30 : Tri croisé entre le type de logement et la perception de la chasse (Khi2=13,7, ddl=3 p<.05 n=636). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 189
Tableau 31 : Tri croisé entre le mode de déplacement pour aller en forêt et la typologie Khi2=29,7, ddl=6 p<.05 n=555. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 194
Tableau 32: Tri croisé entre l'évolution de la fréquentation depuis l'emménagement et les raisons de modification de la fréquentation suite à l'emménagement à la proximité de la forêt Khi2=124,5, ddl=21 p<.05 n=553. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 195
Tableau 33 : Tri croisé en fonction de la typologie et de l'évolution de la fréquentation Khi2=36,7, ddl=9 p<.05 n=646 Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 196
Tableau 34 : Représentativité de l'échantillon par rapport à la fréquentation de la forêt, Source (Mika Research, 2010). (Khi2=64,927, ddl=1 p<.05 N=661)..... 197
Tableau 35 : Tri croisé entre la typologie et la fréquentation de la forêt (Khi2=23,9, ddl=3 p<.05 N=661). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 197
Tableau 36 : Représentativité de l'échantillon par rapport à la fréquence de fréquentation de la forêt, Source (Mika Research, 2010). (Khi2=153,301, ddl=5 p<.05 N=661) 197

Tableau 37 : Tri croisé entre la typologie et la fréquence de fréquentation de la forêt, Source (Mika Research, 2010). (Khi2=56, ddl=15 5 p<.05 N=661). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 198
Tableau 38 : Représentativité de l'échantillon par rapport aux activités pratiquées en forêt, Source (Mika Research, 2010). (Khi2=17,075, ddl=4 p<.05 n=598)..... 199
Tableau 39 : Représentativité de l'échantillon par rapport aux activités pratiquées en forêt, Source (Mika Research, 2010). (Khi2=51,943, ddl=8 p<.05 n=558)..... 200
Tableau 40 : Tri croisé entre l'activité pratiquée et la typologie, Khi2=47,6 ddl=12 p<.05 n=538 Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 202
Tableau 41 : Tri croisé entre l'activité pratiquée et la fréquence de cette activité. Khi2=30,5, ddl=12 p<.05 n=529. Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair...... 202
Tableau 42 : Une liste non exhaustive de courses de trail qui se déroulent dans l'agglomération rouennaise . 234
Tableau 43 : Une liste non exhaustive de courses de VTT qui se déroulent dans l'agglomération rouennaise . 236
Tableau 44 : La partition par rapport au genre lors de la 13ème hivernale du raid normand en fonction de la distance de la course..... 243
Tableau 45 : La part de chaque activité enquêtée 246
Tableau 46 : L'échantillon de l'enquête par questionnaire sur les loisirs sportifs..... 247
Tableau 47 : Tri croisé entre le genre et le type de pratiques de loisirs sportifs (Khi2=14,8 ddl=5 p<.05 n=332). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair...... 247
Tableau 48 : Tri croisé entre les classes d'âge et le type de pratique de loisirs sportifs (Khi2=200,5 ddl=15 p<.05 n=332). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair...... 248
Tableau 49 : Le niveau de diplôme des individus enquêtés. Représentativité de l'échantillon par rapport au niveau de diplôme, Source : INSEE, Recensement de la population 2008 exploitations principales et complémentaires. (Khi2=84,199, ddl=5, p<.05 N=334)). Nous mettons en gras les différences significatives. 251
Tableau 50 : Représentativité de l'échantillon par rapport à la PCS, Source : INSEE, Recensement de la population 2008 exploitations principales et complémentaires. (Khi2=36,330, ddl=7 p<.05 n=333). Nous mettons en gras les différences significatives..... 251
Tableau 51: Tri croisé entre les loisirs sportifs pratiqués et la PCS (Khi2=244,7 ddl=35, p<.05 n=331). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 252
Tableau 52 : Dans quel type de logement résident les individus interrogés...... 254
Tableau 53 : Tri croisé entre les loisirs sportifs pratiqués et la fréquence de l'activité (Khi2=70,3 ddl=20, p<.05 n=332). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair...... 258
Tableau 54 : Tri croisé entre les loisirs sportifs pratiqués et la fréquence de pratique de l'activité physique en général. (Khi2=29,9 ddl=4, p<.05 n=302). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair...... 259
Tableau 55 : Tri croisé entre les loisirs sportifs pratiqués et la fréquence de pratique de l'activité physique en général. (Khi2=107,8 ddl=15, p<.05 n=281). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair...... 260
Tableau 56 : L'utilisation ou non d'un programme d'entraînement..... 261
Tableau 57 :L'utilisation d'un programme d'entraînement par rapport à du matériel, d'un entraîneur ou seul. 262
Tableau 58 : Tri croisé entre les loisirs sportifs pratiqués et l'utilisation d'un programme pour s'entrainer. (Khi2=15,6 ddl=5, p<.05 n=331). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair...... 262
Tableau 59 : Tri croisé entre les loisirs sportifs pratiqués et le nombre d'activités pratiquées en forêt (Khi2=52,8 ddl=20, p<.05 n=326). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport

au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 266
Tableau 60 : Tri croisé entre la fréquence globale de l'activité en colonne et la fréquence de l'activité en forêt (Khi2=200 ddl=16, p<.05 n=332). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 267
Tableau 61 : Tri croisé entre la fréquence de la pratique en forêt et le type d'activité pratiquée (Khi2=43,8 ddl=20, p<.05 n=330). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 267
Tableau 62 : Tri croisé entre la perception de la forêt comme terrain d'entraînement et le type d'activité pratiquée (Khi2=59,1 ddl=5, p<.05 n=326). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 270
Tableau 63 : Présentation et comparaison des mobilités de loisirs en fonction du questionnaire 271
Tableau 64 : Tri croisé entre le fait de renouveler ou non ses parcours et le type d'activité pratiquée (Khi2=11,1 ddl=5, p<.05 n=305). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 272
Tableau 65 : Caractériser les pratiquants de trail et de raid par rapport aux autres pratiques de loisirs sportifs 276
Tableau 66 : Tri croisé entre le niveau de diplôme et l'utilisation de matériel pour se repérer en forêt (Khi2=27,9 ddl=15, p<.05 n=307). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 279
Tableau 67 : Tri croisé entre la PCS et l'utilisation de matériel pour se repérer en forêt (Khi2=65,5 ddl=21, p<.05 n=307). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 279
Tableau 68 : Tri croisé entre l'activité pratiquée et l'utilisation de matériel pour se repérer en forêt (Khi2=105,8 ddl=12, p<.05 n=275). Nous présentons les résultats dont la force d'attraction entre deux modalités (par rapport au PEM) est forte en gras. Et à l'inverse, lorsque celle-ci est faible elle sera présentée en italique. Les résultats dont l'écart à l'indépendance ne sont pas significatifs sont présentés en gris clair. 280
Tableau 69 : La liste des communes candidates et les sites qu'elles proposent 336
Tableau 70 : Les critères incontournables nécessaires pour accueillir une maison des forêts 337
Tableau 71 : La grille d'analyse mise en place par le service environnement de l'agglomération rouennaise pour sélectionner la commune qui accueillera la maison des forêts en 2002. (source service environnement de la Métropole Rouen Normandie) 339
Tableau 72 : Tableau qui compare trois questionnaires entre 2006 et 2014 par rapport à la connaissance et à la fréquentation des maisons des forêts 344
Tableau 73 : Cinq monographies qui présentent des fun runs qui se sont déroulées sur l'agglomération rouennaise 355
*Tableau 74 : Différenciation des "courses festivals" et des "parcours du combattant" ; *observations non étayées par des données chiffrés et des tests statistiques 367*

Photographies :

Photographie 1 : Signature des accords « Forêt d'Exception® » en forêt de Roumare et inauguration de la mare Epinay. De gauche à droite directeur régional de l'ONF, le préfet de département de Seine-Maritime, le président de conseil régional de Haute Normandie et la vice-présidente environnement de la CREA représentant son président. Crédit photographique : R. Lepillé, 5 novembre 2014 12
Photographie 2 : Un groupe de marcheurs nordiques dans la forêt Verte, Crédit Photographique : E. Ancelot, 19 novembre 2014 13
Photographie 3 : Des coureurs pendant le briefing avant le départ d'une course de 55 kilomètres d'orientation nocturne durant la 13ème hivernale du Raid Normand. Crédit Photographique : R. Lepillé, le 2 février 2013 13
Photographie 4 : La 1re manche du Challenge Hivernal VTT au Bois du Roule à Darnétal, Paris Normandie, 15 février 2016. Crédit photographique : P. Varrel 13
Photographie 5 : Des coureurs qui franchissent la ligne d'arrivée de la color me rad 2016. Crédit photographique : M. Mercado, le 17 avril 2016 13
Photographie 6 : La lisière entre des maisons et un bois attenant, Bois des Dames, Notre-Dame-de-Bondeville. Crédit photographique : M. Mercado, 20 janvier 2016 15
Photographie 7 : La lisière entre des immeubles HLM et un bois attenant, bois de l'archevêque, Déville-lès-Rouen. Crédit photographique : R. Lepillé, 14 septembre 2013 15
Photographie 8 : Un Parking aménagé dans la forêt Verte, Parking du Bel-Avent, la Bretèque. Crédit photographique : R. Lepillé. 15 septembre 2013, ... 31
Photographie 9 : Fauli A. (2013), Saint-Pons-de-Thomières : une carte de passage nécessaire pour traverser la forêt privée, Midi Libre. Page consultée le 23/06/15 31
Photographie 10 : Le plan du parc aquatique paysager Pierre Corneille de la ville de Petit-Couronne, R. Lepillé, 19-11-2012 36
Photographie 11 : Des panneaux indiquant les circuits de randonnée pédestre à proximité de Nantes, à Sautron, le long de la vallée du cens. Crédit Photographique : Les marchpalow http://marchpalow.free.fr/index.php?post/2011/06/23/Sautron%2C-les-rives-du-Cens. Page consultée le 29 Aout 2016 47
Photographie 12 : Voie de chemin de fer traversant la forêt domaniale de La Londe-Rouvray. 104
Photographie 13 : La forêt de La Londe-Rouvray entaillée par de nombreux axes routiers : autoroute A13, rocades, bretelles 104
Photographie 14 :Un accès à la forêt par des escaliers, au bois de l'archevêque, Rue Albert Dubost Déville-lès-Rouen, Crédit Photographique : R.Lepillé, 20 semptembre 2013 117
Photographie 15 : Après l'accès à la forêt depuis l'escalier du jardin de la Photographie 14, par une petit barrière métalique, un chemin de terre avec du dénivelé, Déville-lès-Rouen, Bois de l'archevêque, Crédit Photographique : R.Lepillé, 20 semptembre 2013. 117
Photographie 16 : La cité universitaire de la Pléiade avec un accès immédiat au bois de l'archevêque, Rue du Maréchal Juin, Mont-Saint-Aignan, Crédit Photographique : R.Lepillé, 10 octobre 2014 117
Photographie 17 : La pleiade vue du bois de l'archeque, Rue du Maréchal Juin, Mont-Saint-Aignan, Crédit Photographique : R.Lepillé, 10 octobre 2014. 117
Photographie 18 : Le quartier du Bois des Dames avec des maisons avec un jardin qui donne sur la forêt. Des petites marches en pierre permettent d'y accéder directement. Notre-Dame-de-Bondeville, vue depuis le bois des Dames. Crédit Photographique : M. Mercado, 20 janvier 2016 119
Photographie 19 : Le parc des deux bois situé en bordure du bois de l'archevêque. Rue de Fontenelle, Déville-lès-Rouen Crédit Photographique : R. Lepillé. 14 septembre 2013 119
Photographie 20 : La forêt de la Londe-Rouvray située de l'autre côté de la voie ferrée. Orival, Avenue du Circuit. Crédit Photographique : R. Lepillé. 13 septembre 2013. 119
Photographie 21 : Tweet du site de tourisme de la métropole « Enjoy Rouen Normandy » qui présente les falaises d'Orival, Crédit photographique Elodie Blondy, le 14 mai 2015 119
Photographie 22 : L'entrée du bois du Roule, Darnétal, rue du Roule, Crédit Photographique : M. Mercado, 7 juin 2015. 123
Photographie 23 : La maison des forêts située dans la forêt du Rouvray, Chemin des Cateliers, Saint-Étienne-du-Rouvray Crédit Photographique : R. Lepillé, 6 mai 2014. 123
Photographie 24 : Une entrée dans la forêt de Roumare depuis la Cité Rose, sentier au lapin, Canteleu. Crédit Photographique : M. Mercado, 20 janvier 2016. 123
Photographie 25 : Une entrée dans la forêt de Roumare, route forestière de Saint Georges, le Genetey. Crédit Photographique : M. Mercado, 20 janvier 2016. 123

Photographie 26 : Une maison à Mont Saint Aignan située au contact de la forêt Verte. Un petit sentier mène directement à la forêt, rue du Bel Évent, Mont-Saint-Aignan, Crédit Photographique : M. Mercado, 25/01/2016 124
Photographie 27 : le quartier du Château Blanc, rue Henri Wallon, Saint-Étienne-du-Rouvray, Crédit Photographique : M. Mercado, 30/01/2016..... 124
Photographie 28 : Le quartier de la Grand'Mare vu depuis la commune de Saint-Léger-du-Bourg-Denis, D138, Saint-Léger-du-Bourg-Denis. Crédit Photographique : M. Mercado, 25/01/2016..... 128
Photographie 29 : Des maisons sur la rive gauche de l'agglomération rouennaise, au contact du jardin des plantes, Rue du général Leclerc, Sotteville-lès-Rouen. Crédit photographique : M. Mercado, 19-02-2016..... 128
Photographie 30 : Des lofts au contact du jardin des plantes, rue d'Elbeuf, Rouen. Crédit photographique : M. Mercado, 19-02-2016..... 128
Photographie 31 : Une rue bétonnée qui traverse la forêt du Rouvray, rue de la mare Sansoure, Saint-Étienne-du-Rouvray, Crédit Photographique R. Lepillé, 19 novembre 2012 135
Photographie 32 : Le panneau qui indique le circuit de la boucle verte dans la forêt départementale du Madrillet, Avenue Galilée, Saint-Étienne-du-Rouvray ; Crédit Photographique R. Lepillé, 19 novembre 2012 136
Photographie 33 : Panneau indiquant le parking de la forêt urbaine de loisirs, Avenue Galilée, Saint-Étienne-du-Rouvray. Crédit Photographique R. Lepillé, 19 novembre 2012 136
Photographie 34 : Le centre historique de la commune de Saint-Étienne-du-Rouvray, Place de la Libération, Saint-Étienne-du-Rouvray, Crédit Photographique : M. Mercado, 30/01/2016 137
Photographie 35 : De l'urbanisme conquérant à la crise de la cité. Le Château Blanc (vue aérienne pendant la construction) http://www.ville-saintetiennedurouvray.fr/pages/l-expansion-d-apres-guerre page consultée le 22 janvier 2016 138
Photographie 36 : Des maisons mitoyennes à côté de la forêt du Rouvray, quartier des Cateliers, Saint-Étienne-du-Rouvray Crédit Photographique : M. Mercado, 30/01/2016..... 138
Photographie 37 : De petites maisons en contrebas du bois de l'archevêque, Rue Albert Dubost, Déville-lès-Rouen, Crédit photographique : R. Lepillé, 20 septembre 2013 139
Photographie 38 : Des maisons au contact du bois du Roule, Quartier de la table de pierre, Darnétal, Crédit Photographique : M. Mercado, 30/01/2016..... 140
Photographie 39 : Un parking situé sur la partie sud de la forêt Verte en face du quartier de la Bretèque, Route forestière du parc, Bois-Guillaume. Crédit Photographique R. Lepillé, 15 septembre 2013 142
Photographie 40 : Des routes goudronnées fermées à la circulation, Route forestière du parc, Bois-Guillaume Crédit Photographique R. Lepillé, 2 mai 2015 142
Photographie 41 : Une maison à Bois-Guillaume située au contact de la route forestière du parc de la forêt Verte, Chemin de la Bretèque, Bois-Guillaume. Crédit Photographique : M. Mercado, 25/01/2016..... 144
Photographie 42 : Une maison à Bois-Guillaume située au contact de la route forestière du parc de la forêt Verte, Chemin de la Bretèque, Bois-Guillaume. Crédit Photographique : M. Mercado, 25/01/2016..... 144
Photographie 43 : Pour arriver au Genetey, une longue ligne droite bordée d'arbres, Route du moulin, Le Genetey, Saint-Martin-de-Boscherville. Crédit Photographique : M. Mercado, 20/01/2016..... 146
Photographie 44 : Un arrêt de bus dans le hameau du Genetey. Route du moulin, Le Genetey, Saint-Martin-de-Boscherville. Crédit Photographique : M. Mercado, 20/01/2016..... 146
Photographie 45 : Une maison en bord de forêt de Roumare Chemin Saint-Gorgon. Le Genetey, Saint-Martin-de-Boscherville Crédit Photographique : M. Mercado, 20/01/2016..... 146
Photographie 46 : une maison située derrière une barrière. Chemin Saint-Gorgon. Le Genetey, Saint-Martin-de-Boscherville Crédit Photographique : M. Mercado, 20/01/2016..... 146
Photographie 47 : Une entrée dans le bois des dames depuis le quartier des deux bois, Allée Mozart, Notre-Dame-de-Bondeville. Crédit Photographique : M. Mercado, 20/01/2016 147
Photographie 48 : Une maison avec jardin avec un accès direct à la forêt par des escaliers. Bois des Dames, Allée Verdi, Notre-Dame-de-Bondeville. Crédit Photographique : M. Mercado, 20/01/2016 147
Photographie 49 : Vue du parc de la Touques depuis le bois de l'archevêque, Mont-Saint-Aignan. Crédit photographie M. Mercado, 20 janvier 2016 149
Photographie 50 : L'école de commerce de NEOMA située à proximité du bois de l'archevêque, Rue Deroux, Mont-Saint-Aignan. Crédit photographie M. Mercado, 20 janvier 2016..... 149
Photographie 51 : Une clairière et un petit bâtiment tagué dans Le bois de l'archevêque, chemin de Caudebec, Déville-lès-Rouen. Crédit photographie M. Mercado, 20 janvier 2016..... 149
Photographie 52 : L'exploitation forestière dans le bois de l'archevêque, chemin de Caudebec, Déville-lès-Rouen. Crédit photographie M. Mercado, 20 janvier 2016 150
Photographie 53 : Un immeuble face au bois de l'archevêque. Rue Fontenelle, Déville-lès-Rouen. Crédit photographie M. Mercado, 20 janvier 2016 151
Photographie 54 : En miroir de la Photographie 53 la vue de la forêt depuis le pied des immeubles, Rue Fontenelle, Déville-lès-Rouen. Crédit photographie M. Mercado, 20 janvier 2016..... 151

Photographie 55 : Un sentier entretenu qui part de la cité rose, Sentier au Lapin, Canteleu. Crédit photographie M. Mercado, 20 janvier 2016..... 154
Photographie 56 : La cité rose à Canteleu pris depuis le pont Flaubert, Rouen. Crédit photographie M. Mercado, 19 février 2016..... 154
Photographie 57 : le quartier situé route d'Houppeville situé en contrebas de la forêt Verte. Rue de la liberté Notre-Dame-de-Bondeville Crédit photographie R. Lepillé, 11 septembre 2013..... 156
Photographie 58 : Des maisons avec une entrée dans le bois par le jardin, Le bois des Dames, Notre-Dame-de-Bondeville, Crédit photographique : M. Mercado..... 186
Photographie 59 : Un panneau d'affichage dans la forêt Verte, avec trois affiches qui informent les usagers de la forêt, Crédit Photographique : R. Lepillé, 7 juin 2016..... 231
Photographie 60 : Départ de la marche nordique du trail de noël de Montigny, 20 décembre 2015. 234
Photographie 61 : Affiche du challenge VTT hivernal de Darnétal, dans le bois du roule, Place du Général de Gaulle, Darnétal, Crédit Photographique : M. Mercado, 30 janvier 2016..... 237
Photographie 62 : Affiche du trail de l'eau 2014, Gymnase de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives, Mont-Saint-Aignan, Crédit Photographique : R. Lepillé, 11 juin 2014..... 237
Photographie 63 : La color me rad, Mont-Saint-Aignan, 19 avril 2015, Pauleen.Esd..... 238
Photographie 64 : Une affiche qui présente la color me rad, Boulevard Siegfried, Mont-Saint-Aignan. Crédit photographique : R. Lepillé. 8 avril 2016..... 238
Photographie 65 : Panneau indiquant la « voie forestière, Route du parc » : Un parking situé sur la partie sud de la forêt Verte en face du quartier de la Bretèque, Route forestière du parc, Bois-Guillaume. Crédit Photographique M. Mercado, 25 janvier 2016..... 242
Photographie 66 : De nombreux individus partent du parking de la route du parc situé sur la partie sud de la forêt Verte en face du quartier de la Bretèque, Route forestière du parc, Bois-Guillaume. Crédit Photographique R. Lepillé, 15 septembre 2013..... 242
Photographie 67 : Des individus rassemblés en petit groupe de trois ou quatre avant le départ de la course de 55 kilomètres..... 244
Photographie 68 : Le briefing avant le départ de l'épreuve de CO de 55 kilomètres, nous observons un public masculin, très équipé..... 244
Photographie 69 : Des tentes installées par les participants du raid normand. Stade Maurice Chatel à Duclair. Crédit Photographique R. Lepillé, 29 juin 2014..... 246
Photographie 70 : Le départ des épreuves nocturnes du Raid normand, du trail et de la marche nordique. Stade Maurice Chatel à Duclair. Crédit Photographique R. Lepillé, 29 juin 2014..... 246
Photographie 71 : Un coureur qui glisse lors du trail « fort et vert », Mesnière-en-Bray, 14 février 2016. crédit photographique : Jackie Courtin. http://www.cb2000.fr/reportage/reportage-2016/160214-trail-Mesnieres%20en%20bray/page_trail-mesnieres-en-bray-2016.htm page consultée le 20 février 2016..... 287
Photographie 72 : La boue comme invité au premier trail fort et vert de Mesnière-en-Bray, 14 février 2016. crédit photographique : Jackie Courtin. http://www.cb2000.fr/reportage/reportage-2016/160214-trail-Mesnieres%20en%20bray/page_trail-mesnieres-en-bray-2016.htm page consultée le 20 février 2016..... 287
Photographie 73 : De jeunes groupes de joueurs se forment. Crédit Photographique T. Grenier source : http://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/les-herbiers-85500/aux-herbiers-la-chasse-aux-pokemon-est-ouverte-4393185..... 291
Photographie 74 : Un groupe de randonneurs au départ d'une sortie randonnée, Rue Jean Jaurès, Houppeville, Crédit Photographique R. Lepillé, 15 septembre 2013..... 304
Photographie 75 : Un Groupe de marcheurs nordiques avant une séance d'entrainement, parking de la forêt urbaine de loisir, Avenue Newton, Saint-Étienne-du-Rouvray Crédit Photographique R. Lepillé, 19 novembre 2013. 304
Photographie 76 : Un film de 30 secondes diffusé dans le TEOR, qui présente les maisons des forêts, Crédit photographique : M. Mercado, 1 février 2016..... 347
Photographie 77 : Après le film de présentation, les animations proposés sont présentées les une après les autres. Crédit photographique : M. Mercado, 1 février 2016..... 347
Photographie 78 : Le décor de l'arrivée de la color me rad, bois de l'archevêque, Mont-Saint-Aignan, crédit photographique : M. Mercado, le 17 avril 2016..... 359
Photographie 79 : Deux femmes prises en photographie au Trocadéro avec en fond la tour Eiffel. Esplanade du Trocadéro, Paris, Crédit Photographique : H. Baillet, 13 avril 2014..... 361
Photographie 80 : Un groupe de participants déguisé en militaire lors de la D-Day race, 25 mars 2017, source : facebook..... 361
Photographie 81 :color me rad, rue jacques Boutrolle D'estaimbuc Mont-Saint-Aignan, Crédit photographique D. Le Bris, 16 avril 2016..... 368
Photographie 82 :L'arrivée de la color me rad, Bois de L'archevêque, Mont-Saint-Aignan, Crédit photographique : M. Mercado, 16 avril 2016..... 368

Photographie 83 : Un photographe immortalise l'arrivée des participants, Crédit photographique : M. Mercado 16 avril 2016 ..... *368*
Photographie 84 : Concert électro lors de la color me rad, 19 avril 2015, crédit photographique R. Lepillé... *368*
Photographie 85 : une famille à la color me rad, rue Thomas Becket, Mont-Saint-Aignan, Crédit photographique : M. Mercado, 16 avril 2016 ..... *369*
Photographie 86 : Une famille prend le départ du 5 kilomètres de la Holi run, Presqu'île de Waddington Rouen, Crédit photographique : R. Lepillé, 2 juin 2017 ..... *369*
Photographie 87 : un groupe de jeunes filles qui font un selfie dans le bois de l'archevêque lors de la color me rad, Mont-Saint-Aignan, Crédit photographique : M. Mercado, 16 avril 2016 ..... *369*
Photographie 88 : Des jeunes filles qui courent avec leurs perches à selfies au départ de la color me rad, rue du Marechal juin Mont-Saint-Aignan, Crédit photographique : M. Mercado, 16 avril 2016 ..... *369*
Photographie 89 : Des individus déguisés en tortues ninjas courant dans le bois du roule, à Darnétal durant l'extrême day, source : Facebook, page consultée le 8 mai 2016..... *371*
Photographie 90 : Déguisement et travestissement lors de l'extrême day, source : facebook, page consultée le 8 mai 2016 ..... *371*
Photographie 91 : Deux individus qui jouent dans la boue lors de l'extrême day, sous les yeux de spectateurs amusés. source : Facebook, page consultée le 8 mai 2016..... *371*
Photographie 92 : Une coureuse avec son sac à main et son smartphone lors de la color me rad, 19 avril 2015, Crédit photographique R. Lepillé *372*
Photographie 93 : Des participants à l'extrême day dans la boue sous des barbelés, Toulouse, 7 juin 2015 ... *372*
Photographie 94 : Des individus qui patientent sous un filet. Source Facebook, page consultée le 6 juin 2016 *374*
Photographie 95 : Une personne qui arrose des individus à quatre pattes sur un sol boueux, Bois du Roule, Darnétal, Crédit photographique, R. Lepillé. 11 novembre 2015..... *374*
Photographie 96 : Deux hommes dans une benne remplie d'eau, Extrême day de Pech David. Crédit photographique : X. de Fenoyl..... *374*
Photographie 97 : Deux hommes qui plongent dans l'eau. Crédit photographique : X. de Fenoyl *374*
Photographie 98 : Un des obstacles bricolé lors de la course no limit day, Crédit Photographie : R. Lepillé. 16-10-2016 ..... *376*
Photographie 99 : L'arrivée de la color me rad, bois de L'archevêque, Mont-Saint-Aignan, Crédit Photographie : M. Mercado, 19 avril 2015. ..... *383*
Photographie 100 :Le golf de Bois-Guillaume transformé pour la no limit day. Au centre des pneus à franchir et en haut à gauche le water-jump, Crédit Photographie : R. Lepillé. 16-10-2016..... *383*
Photographie 101 : Les participants de la color run après la course. Esplanade du Trocadéro, Paris, Crédit Photographique : H. Baillet, 13 avril 2014..... *383*
Photographie 102 : Un des obstacles de l'extrême day dans le bois du roule. Source : facebook *383*
Photographie 103: Une tente installée en forêt de Roumare pour accueillir les individus pour le pot après l'obtention du label forêt d'exception. Crédit photographique : R. Lepillé, 2 juin 2015..... *391*
Photographie 104: La remise du label forêt d'exception au président de la métropole rouennaise avec par le directeur de l'ONF. Crédit photographique : R. Lepillé, 2 juin 2015 ..... *391*

Schémas :

Schéma 1 : Frise chronologique des grandes phases du rapport à la forêt en France..... 23
Schéma 2 : la forêt est un territoire de nature 32
Schéma 3 : Une schématisation en gradient de nature en ville selon la littérature actuelle avec l'ajout d'une nature supplémentaire : la forêt urbaine, R. Lepillé, 2016 35
Schéma 4 : La forêt de Fontainebleau située à 60 kilomètres au sud de Paris..... 39
Schéma 5 : Les caractéristiques qui font d'une forêt, une forêt urbaine. Sont spécifiés en gras les fonctions spécifiques à la forêt urbaine..... 41
Schéma 6 : Le Mont Fortin et la forêt de la boucle de la Grand'Mare deux espaces naturels à proximité..... 51
Schéma 7 : Interroger la ville à partir de la forêt par rapport à la morphologie, les cultures urbaines et la gestion politique 55
Schéma 8 : Les cultures sportives, entre sport et ludo-sports, inspiré par Jean-Pierre Augustin (2011)..... 61
Schéma 9 : Gradient de la durée des déplacements en heure, des différents espaces et du type de loisirs associés. inspiré de Lazzarotti (1995) page 9 et associé au territoire du quotidien de Di Méo..... 62
Schéma 10 : L'évolution des forêts urbaines des fonctions économiques et écologiques vers la fonction récréative 66
Schéma 11 Les forêts urbaines comme médiations territoriales..... 69
Schéma 12 : Les principaux projets de territoire en interaction avec les forêts de l'agglomération rouennaise 105
Schéma 13 : La situation du parc animalier entre 1995 et 1999, R. Lepillé..... 317
Schéma 14 : La situation du parc animalier entre novembre et décembre 1999, R. Lepillé..... 318
Schéma 15 : Comment le collectif fait du problème, un problème politique mis sur agenda, R. Lepillé, 2015 .. 325

Encadrés :

Encadré 1 : Observation de terrain lors de l'inauguration de la mare Épinay et de la signature des accords « Forêt d'Exception® », 5-11-2014 ..... *11*
Encadré 2 Des conceptions de la nature qui varient en fonction de la culture, Fûdo : un exemple japonais *22*
Encadré 3 Définition des unités urbaines et des aires urbaines *91*
Encadré 4 : Définition des Zone Urbaine Sensible (ZUS) et des Zones Franches Urbaines (ZFU) *129*
Encadré 5: Récolter des questionnaires dans des quartiers populaires *155*
Encadré 6 : Abréviations pour caractériser les individus. *158*
Encadré 7: Ceux pour qui emménager à proximité de la forêt a été favorable *171*
Encadré 8 : qui sont les personnes qui n'aiment pas vivre au contact de la forêt *171*
Encadré 9 : Ce qu'il faut retenir des conditions citadines des résidents de lisière forestière *181*
Encadré 10 : mobilité de loisirs, itinérances récréative *182*
Encadré 11 : le profil du type B *191*
Encadré 12 : Le profil du type A *192*
Encadré 13 : Le profil du type C *192*
Encadré 14 : Ce qu'il faut retenir d'une nature ambivalente *193*
Encadré 15 : un extrait du passeport pour une retraite active (Ministère de la santé et des solidarité, 2016) .. *196*
Encadré 16 : Le profil de ceux qui fréquentent le plus la forêt (« 1 fois par semaine et plus » *198*
Encadré 17 : Le profil des individus qui résident à moins de 30 minutes du centre-ville en transport en commun *213*
Encadré 18 : Le profil des individus qui résident à plus de 30 minutes du centre-ville en transport en commun *214*
Encadré 19 : Le profil des individus qui possèdent un diplôme équivalent ou inférieur au BEP *215*
Encadré 20 : Le profil des individus qui possèdent un diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat ou au brevet professionnel *215*
Encadré 21 : Retranscription du journal de terrain lors de la 13ème hivernale du Raid Normand *243*
Encadré 22: Retranscription du journal de terrain à propos de la 20ème estival du raid normand *245*
Encadré 23 : Des mobilités de loisirs minoritaires *273*
Encadré 24 : Des pratiquants dont les mobilités de loisirs sont importantes *273*
Encadré 25 : extrait du journal de terrain. L'appréhension d'un territoire de nature : des déambulations à la mesure du territoire *275*
Encadré 26 : Extrait du journal de terrain après le trail « fort et vert » de Mesnière-en-Bray le 14 février 2016. ..... *287*

Table des matières

SOMMAIRE 5

INTRODUCTION 8

PARTIE 1 : LES FORÊTS URBAINES DE L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE AU PRISME DES MÉDIATIONS TERRITORIALES 18

CHAPITRE 1 : LA FORÊT URBAINE RÉCRÉATIVE COMME MÉDIATION TERRITORIALE 20

1. La forêt, une expression de la « Nature ». *20*

1.1 La forêt, une « frontière » symbolique de la ville 21

1.2 Une forêt exploitée aux usages codifiés 22

1.2.1 Codifier les usages 23

1.2.2 Contrôler l'exploitation 25

1.2.3 Une distribution nationale signifiante du recul du couvert forestier 26

1.3 Protéger la forêt pour elle même 26

1.3.1 Dépaysements et ressourcements subjectifs 26

1.3.2 Faire de la forêt 27

1.4 Protéger la forêt pour protéger l'Homme 28

1.4.1 Protéger la nature 28

1.4.2 Les Parcs Naturels Régionaux 28

1.4.3 Protéger par la forêt 29

1.4.4 La forêt : un territoire de nature 30

2. Ce que la forêt nous apprend de la ville *33*

2.1 La forêt dans la morphologie de la ville 34

2.1.1 Natures en ville et gradients de naturalité : identifier les forêts urbaines 34

2.1.1.1 Les parcs et jardins, des espaces intérieurs ou recréés 35

2.1.1.2 Les espaces forestiers semi-naturels, des espaces absorbés par la ville 36

2.1.1.3 Les forêts périurbaines ou sous influence urbaine 37

2.1.1.4 Les forêts urbaines : un ensemble de caractéristiques originales 40

2.1.2 Densité des flux et diversité des réseaux : essai de typologie 43

2.1.3 La forêt : un équipement de la ville ? 46

2.2 La forêt dans les cultures urbaines 48

2.2.1 Des usages différenciés de la forêt 49

2.2.2 Résider en lisière de forêt 50

2.2.3 Des forêts du bien-être 51

2.3 La forêt dans les politiques d'aménagement de la ville 52

2.4 La forêt comme instrument de promotion de la ville 53

3. La forêt urbaine récréative, un terrain de jeux encore méconnu *55*

3.1 Le développement du temps libre et des loisirs 56

3.2 Les loisirs sportifs : une façon d'occuper ces temps libres 58

3.2.1 Transformation des pratiques et des formes de pratiques 59

3.2.2 Les deux faces d'un ensemble interactif : sport et loisirs sportifs 61

3.2.3 D'espaces par destination à des espaces par appropriation : la mise en loisir du territoire 62

3.3 La forêt dans le développement des loisirs sportifs 64
3.3.1 La forêt du XIX-XXe siècle : du grand air contemplatif au plein air hygiénique 64
3.3.2 La forêt récréative depuis la deuxième moitié du XXème siècle : du Plein Air milieu au stade urbain 66
4. Un cadre conceptuel : les médiations territoriales 68
CHAPITRE 2 : DES PRISES MULTIPLES SUR LE TERRAIN POUR DÉCRIRE ET COMPRENDRE LES PRATIQUES 71
1. Prise de contact avec le terrain et les acteurs 74
2. Récolter des documents d'acteurs 76
3. Accéder au sens par des entretiens semi-directifs 79
4. Mesurer la distribution de variables dans des populations : des enquêtes quantitatives 83
4.1 Élaboration des questionnaires 83
4.2 Le traitement des données 87
5. Cartographier, photographier et analyser le territoire des forêts urbaines 88
CHAPITRE 3 : CHOISIR UN TERRITOIRE ET DES LOISIRS SPORTIFS POUR TESTER NOS HYPOTHÈSES 90
1. Rouen, une métropole « cœur de forêt » pour tester nos hypothèses 90
1.1 Les métropoles françaises et leur taux de boisement 90
1.1.1 Des métropoles à faible couvert forestier 94
1.1.2 Des métropoles à fort couvert forestier 96
1.1.3 La Métropole Rouen Normandie : une agglomération forestière 98
2. Histoire des forêts rouennaises 100
3. Ce qu'il faut retenir des enquêtes de l'agglomération rouennaise sur leurs forêts. 107
4. Les forêts mobilisées pour l'étude 111
4.1 L'inventaire des bois et forêts au contact de la Métropole Rouen Normandie 111
4.2 Le choix des massifs étudiés, essai de typologie 114
PARTIE 2 : RÉSIDER EN VILLE ET HABITER EN LISIÈRE DE FORÊT. 115
CHAPITRE 4 : MESURER ET DÉFINIR LA LISIÈRE 121
1. Types d'habitats et niveau d'équipement forestier 121
1.1 Des niveaux d'équipements différents 122
1.2 Différencier les types d'habitat 124
2. Distribution des sites inventoriés par type d'habitat 129
3. Sites sélectionnés et méthodes de recueil 132
3.1 Le faubourg forestier 133
3.2 L'Éden privatif 140
3.3 La cité boisée 147
3.4 Le « ghetto » vert 151
4. Distribution des quatre types de lisières dans l'échantillon 156
CHAPITRE 5 : HABITER LA LISIÈRE DE FORÊT : APPROPRIATIONS PAR LES RÉSIDENTS. 158
1. Caractéristiques de l'échantillon 158
1.1 Une spatialisation genrée fidèle à celle de l'agglomération 158
1.2 Des résidents de lisière spatialisés en fonction de l'âge 159

1.3 Des habitants de lisière plus diplômés que les autres 161
1.4 Des catégories socioprofessionnelles plus élevées au contact de la forêt 163
2. Conditions citadines des résidents de lisière forestière 166
2.1 La forêt : « un plus » dans les critères de choix du logement 166
2.2 Une majorité d'individus apprécie cette proximité avec la forêt 171
2.3 La forêt d'« à côté » symbole de nature. 172
2.4 Se situer subjectivement « dans » ou « en dehors » de la ville 173
2.5 Fréquenter objectivement le centre-ville : pratiques de la ville récréative 176
2.6 Diversité des citadins qui résident en lisière 180
3. Mobilités de loisirs : activités, socialisations et perceptions 181
3.1 Une nature ambivalente 182
3.1.1 La forêt à proximité n'est pas dangereuse, mais… 182
3.1.2 On ne laisse pas ses enfants aller seuls en forêt 184
3.1.3 Cohabiter avec la faune : des animaux sauvages que l'on aime regarder et côtoyer 187
3.1.4 Une perception très citadine de la chasse 188
3.2 Activité, mobilité et socialisation en forêt. 194
3.2.1 Une fréquentation restée majoritairement constante après l'emménagement 195
3.2.2 Des forêts de proximité plus fréquentées par les habitants de lisière en fonction du Capital culturel 196
3.2.3 Des polypratiquants plus solitaires que l'ensemble de l'agglomération 198
3.2.4 Des loisirs sportifs similaires à l'ensemble de l'agglomération mais distribués différemment. 200
3.2.5 Formes de fréquentation et diversité des massifs fréquentés 205
3.2.6 Formes de déplacements et niveaux de pénétrations 208
4. Distances subjectives à la ville et ressourcements cultivés dans la nature 211
4.1 La distance au centre-ville en transport en commun 212
4.2. Le capital culturel forestier comme facteur de sortie en forêt 214
4.3 Quatre manières d'habiter la ville, à la lisière de la forêt 217
5. Étudier les résidents de lisière : Des besoins et des attentes diversifiées, une nécessité d'aller plus loin 220

PARTIE 3 : ACTIVITÉS, IMMERSIONS FORESTIÈRES ET TERRITOIRES DE SOCIALISATION 223

CHAPITRE 6 : TERRITOIRE, PRATIQUES ET PRATIQUANTS : MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE 226
1. Des loisirs entre ville et forêt : une métropole outdoor 226
1.1 Les forêts au prisme de la pression anthropique 229
1.2 Des épreuves sportives et des évènements ludiques outdoor 233
1.3 La forêt, décor et ressource récréative à Rouen. 237
2. Stratégie d'enquête : passer par des clubs et des épreuves sportives 241
2.1 Observer les pratiques, choisir les modes de passations 241
2.2 Matériau recueilli 243
2.2.1 Une approche exploratoire ouverte 243
2.2.2 Caractériser ces populations à travers un questionnaire 245

3. Caractéristiques de l'échantillon *246*
3.1 Caractéristiques sociales 247
3.1.1 Des activités très genrées 247
3.1.2 Des pratiques d'adultes et de seniors 248
3.1.3 Des individus plus diplômés que la moyenne 250
3.1.4 Des activités socialement situées 251
3.1.5 Des profils sociaux différenciés : des pratiquants de loisirs sportifs « typés » 253
3.2 Caractéristiques territoriales 254
3.2.1 Conditions de logement et modes de déplacement 254
3.2.2 Des profils similaires, des mobilités de loisirs variées 257
3.3 Caractéristiques sportives 257
3.3.1 Fréquence de l'activité, logique culturelle des activités physiques et sportives 258
3.3.2 Des pratiques qui se déroulent dans d'autres espaces que la forêt 259
3.3.3 Un pratiquant sur trois utilise un programme pour s'entraîner 261
3.3.4 Trois types de pratiquants se dévoilent 263
CHAPITRE 7 : APPROPRIATIONS ET PRATIQUES DE LA FORÊT : DES TERRITOIRES RÉCRÉATIFS 265
1. Pratiquer la forêt, des mobilités de loisirs variées *265*
1.1 Les forêts : un terrain de jeux pour polypratiquants 265
1.2 Fréquence de la pratique spécifiquement en forêt 267
1.3 Un terrain d'entraînement comme un autre ou un milieu recherché pour lui-même ? 268
1.4 Des mobilités de loisirs variées 271
2. La forêt des hyperpratiquants, un stade comme un autre ? *275*
2.1 Des hyperpratiquants aux profils singuliers 276
2.2 Des pratiquants plus ou moins connectés 279
2.3 Des appropriations de la forêt qui diffèrent en fonction des pratiques 281
2.4 Ce que la typologie nous dit des appropriations de la forêt 283
2.4.1 Se dépayser : être ailleurs, dans un milieu précis 283
2.4.2 S'occuper de soi : être « nulle part », dans sa « bulle » 284
2.4.3 Se dépasser : connaître ses limites, les mesurer pour les repousser 285
2.4.4 Explorer, augmenter les capacités d'exploration, découvrir le territoire 288
2.4.5 La forêt, l'Autre du stade. 292
3. Formes de marche et immersions dans la nature *294*
3.1 Sortir de la ville, s'engager en forêt : pratiques et perceptions des citadins 297
3.2. Perception à l'échelle des résidents de lisière : les mots pour le dire, « ressourcements » et « dépaysements » subjectifs 299
3.3. Façons de marcher : ressourcements subjectifs, niveaux de pénétration objectifs 301
3.3.1 Randonnée et marche nordique : des différences signifiantes 302
4. Des citadins qui s'approprient la forêt pour leurs loisirs *308*
PARTIE 4 : ÉQUIPER LES FORÊTS URBAINES DE LOISIRS PAR LA VILLE 312
CHAPITRE 8 : QUAND LA FORÊT DEVIENT UN ÉQUIPEMENT DE LA VILLE : UN PARC ANIMALIER À L'ÉCHELLE D'UNE MÉTROPOLE .. 315
1. L'histoire du parc animalier de la forêt de Roumare (1963-1999) *315*

2. La force des usages établis, la résistance des usagers : se mobiliser *318*
3. Le parc inscrit sur l'agenda : des changements d'échelle *326*
4. Les chartes, un outil privilégié de concertation *330*
CHAPITRE 9 : LA FORÊT COMME BIEN COMMUN : L'EXEMPLE DES MAISONS DES FORÊTS 333
1. Naissance du projet de maisons des forêts *333*
2. Sélectionner un site : une politique équitable ou égalitaire ? *337*
3. Un équipement qui ne rencontre pas le public visé ? *343*
4. Animations forestières pour loisirs urbains *348*
5. La forêt une ressource commune pour faire du « vivre ensemble » *350*
CHAPITRE 10 : *FUN RUNS* : URBANITÉ NUMÉRIQUE ET RÉINVENTION RÉCRÉATIVE DE LA NATURE 352
1. Que sont les fun runs ? Définition structurelle et dynamique des médias sociaux *353*
1.1 Réinvention spectaculaire et marchande d'une pratique devenue ordinaire 353
1.2 Au creux des apparences : pratiques, panoplies et réseaux 356
2. L'effet décor promu, recherché et vécu : expériences, ambiguïtés et frustrations *362*
2.1 Un modèle économique : initiateurs, forme et logique 362
2.2 Des jeux, des décors et des hommes : univers différenciés pour publics segmentés 366
2.3 Images promues, images vécues et images restituées : décalages et recouvrements 373
2.3.1 Une communication très construite 373
2.3.2 Bricolages, décalages et frustrations 375
3 Pourquoi ici et pas ailleurs ? *377*
3.1 Une image de la mondialisation 378
3.2 Des courses qui se déroulent dans des aires urbaines denses 378
3.3 Des paysages convoités et des milieux investis 383
3.4 Types d'activités pratiquées et types de milieux investis 384
3.5 Replacer ces courses dans un ensemble plus large 385
CONCLUSION 388
BIBLIOGRAPHIE 396
SOURCE 414
INDEX DES FIGURES 417
TABLE DES MATIÈRES 432